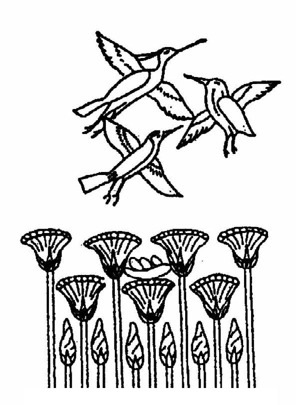
Uppsala Studies in Egyptology
- 3 -

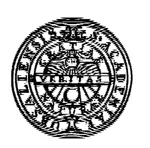
Department of Archaeology and Ancient History
Uppsala University



Åke Engsheden

La reconstitution du verbe en égyptien de tradition 400–30 avant J.-C.

Uppsala 2003



Version revisée d'une thèse de doctorat en égyptologie soutenue en 2002 à la faculté d'histoire et de philosophie à l'Université d'Uppsala

Abstract

Engsheden, Åke, 2003. *La reconstitution du verbe en égyptien de tradition 400–30 avant J.-C. (The reconstitution of the verb in Traditional Egyptian 400–30 B.C.).* Uppsala. xii + 434 pages.

Two variants of ancient Egyptian were used for different categories of written communication during the last millennium B.C. The vernacular, known as Demotic, served as the written language for administrative, legal and literary documents. Traditional Egyptian (*égyptien de tradition*), written in the hieroglyphic script and with linguistic structures that are purported to imitate those of the Classical Egyptian, was still used to compose mainly religious documents.

The present work treats the verbal system of Traditional Egyptian using texts dated to the period 400-30 B.C. These documents include royal stelae and priestly decrees, among these the Rosetta Stone, as well as biographical inscriptions. After a general introduction, and a presentation of morphological characteristics, the study takes up the basic verbal patterns. The suffix conjugations, the *sḏm=f* and *sḏm.n=f* , in its various meanings and combinations, affirmative and negative, are dealt with, as is the pseudoparticiple. The infinitive, as it appears in e.g. pseudoverbal constructions and the *sḏm pw ỉr.n=f* is examined in a separate section, with an additional chapter covering the passive forms of the suffix conjugation.

A summary of the conclusions that are reached by this study are presented in the final chapter. Graphic variations show that morphemes formerly used to distinguish verbal classes are largely ignored. Only a few irregular verbs still display, at times, writings that retain the old inflections, often, however, without corresponding to the category that would be expected given the context. These writings are unevenly distributed among the documents, testifying to the existence of local, or perhaps rather individual, grammatical systems. Similarly, the co-existence in Traditional Egyptian of the two forms of the suffix conjugation *sḏm.n=f* and *sḏm=f*, both used to express a completed event, is best understood when each document is studied separately. There is a general avoidance of forms and expressions that parallel those found in Demotic. This appears to have been of greater importance than following the rules of Classical Egyptian. The use of the conjunctive and infinitival constructions, under certain conditions, confirms this observation.

ISSN 1650-9838
ISBN 91-506-1618-8
Printed in Sweden by Akademitryck AB, Edsbruk 2003.
Distributor: Department of Archaeology and Ancient History, Uppsala University.

Les personnes qui voudront bien jeter un coup d'œil sur ce livre ne s'en feraient pas une idée précise, si elles y voyaient autre chose qu'un commencement

HUGO, Préface de *La Légende des Siècles.*

Table des matières

Table des figures

Chronologie

Période thinite	3150–2700
Ancien Empire	2700–2200
Première Période Intermédiaire (PPI)	2200–1991
Moyen Empire	1991–1785
Seconde Période Intermédiaire (SPI)	1785–1552
Nouvel Empire	1552–1069
XVIIIe dynastie	1552–1314
Troisième Période Intermédiaire (TPI)	1069–715
XXVe dynastie	727–664
XXVIe dynastie (saïte)	664–525
XXVIIe dynastie (première domination perse)	525–404
XXVIIIe dynastie	404–399
XXIXe dynastie	399–380
Néphérités Ier	399–393
XXXe dynastie	380–343
Nectanébo Ier	380–363
Nectanébo II	360–343
XXXIe dynastie (seconde domination perse)	343–332
Époque gréco-romaine	332–395 après J.-C.
Domination macédonienne	332–305
Époque ptolémaïque	305–30
Ptolémée Ier Sôter	305–283
Ptolémée II Philadelphe	285–246
Ptolémée III Évergète Ier	246–222
Ptolémée IV Philopator	222–205
Ptolémée V Épiphane	205–180
Ptolémée VI Philométor	180–145
Ptolémée VIII Évergète II	170–163, 145–116
Cléopâtre III	116–101
Ptolémée IX Sôter II	116-107, 88-80
Ptolémée X Alexandre Ier	107–101
Ptolémée XII Néos Dionysos Aulète	80–51
Cléopâtre VII	51–30
Époque romaine	30–395 après J.-C.

PRÉFACE

Le présent ouvrage est la version revisée d'une thèse pour l'obtention du doctorat en égyptologie à l'Université d'Uppsala. Mon premier remerciement va à Mme Gertie Englund, ma première directrice d'études. Après sa retraite, elle fut relayée dans cette tâche par Mme Lana Troy qui sait combien je lui dois pour avoir voulu inclure mon travail dans cette série et me permettre ainsi de le mener à bon terme.

Cependant, je tiens à remercier, au premier chef, M. Jean Winand de l'Université de Liège qui a commenté avec une sagacité généreuse les versions préliminaires qui se sont succédées. Il a également eu la gentillesse de m'envoyer une copie de sa thèse d'agrégation. Rien ne me réjouirait plus que de savoir que les pages qui suivent portent l'empreinte de ses conseils.

Je remercie également M. H.-J. Thissen et M. Philippe Derchain dont j'ai joui l'enseignement dans l'atmosphère accueillante du *Seminar für Ägyptologie* à l'Université de Cologne.

Je suis l'obligé de M. Bernard Mathieu, en qualité de directeur de l'IFAO, pour avoir eu la possibilité de continuer mon travail au Caire pendant un mois grâce à une bourse doctorale. Je suis redevable aussi à M. Mahmoud Eldamaty, directeur du Musée Égyptien, pour l'autorisation de travailler au musée. M. Christophe Thiers m'a généreusement communiqué des photographies et je l'en remercie. J'ai bénéficié aussi des commentaires de M. Helmut Satzinger qui a présidé la soutenance.

Mes études ont été financées par la Faculté des Sciences d'histoire et de philosophie de l'Université d'Uppsala (*doktorandbidrag* pendant deux ans), le CSN (Centrala studiestödsnämnden) et les fondations : Margareta och Sten V. Wångstedts, Törnlunds, Gernandts. Je remercie enfin mes parents, M. Rune et Mme Gudrun Engsheden, à qui je dois beaucoup d'encouragement au cours des années. Je n'oublie pas non plus l'appui moral des participants du séminaire à Uppsala.

Je remercie l'équipe de l'imprimerie pour leur patience et collaboration. Le texte français de la première version a été relu par M. Jérôme-Frédéric Josserand. Un grand merci revient de même à M[me] Marcelle Bertrand-Guy pour les soins qu'elle a portés à la rédaction en français. En dépit de leurs efforts, je ne peux mieux que reprendre les mots de Karl Piehl (1892, III) :

> « Mon ouvrage ayant été composé en français, je dois faire observer, (...), que je ne suis pas d'origine française: j'aurais certainement regardé comme un bonheur de l'être, — si je n'étais pas suédois — vu la largesse de l'État français vis-à-vis des études auxquelles j'ai consacré ma vie. (...) Quelle serait d'ailleurs la situation des égyptologues français si, au lieu d'écrire en un français, quelque factice qu'il soit, les égyptologues scandinaves, russes, hollandais composaient dans leurs propres langues ? »

INTRODUCTION

On dit souvent que l'égyptien est de nos jours encore la langue au monde dont la documentation s'échelonne sur la plus longue période, d'environ 3100 av. J.-C. jusqu'au xve siècle au moins, soit quatre millénaires et demi. Mais ainsi que tout étudiant en égyptologie le découvre tôt ou tard, cet honneur qui revient à l'égyptien est sinon chimérique, du moins il a besoin de nuances explicatives si l'on veut éviter de réduire la complexité de son évolution. Car durant cette période, depuis les plus anciens textes jusqu'au copte, la langue s'est transformée et a subi des pertes et des renouvellements continus, de sorte que les bouts extrêmes de l'égyptien apparaissent comme des systèmes linguistiques qui sont loin d'être identiques, surtout en ce qui concerne la phonologie[1], mais les changements touchent aussi au vocabulaire[2] et à la grammaire[3].

À partir de variations dans les constructions verbales notamment, on a l'habitude de distinguer commodément pour l'égyptien deux phases principales[4]. La première est caractérisée, entre autres, par des constructions verbales synthétiques de type *sḏm=f* où l'ordre des constituants est prédicat—sujet et qui reposent sur des oppositions aspectuelles. La seconde phase privilégie, au contraire, l'utilisation de constructions analytiques, formées à l'aide de verbes auxiliaires où le prédicat apparaît sous la forme de l'infinitif, ce qui donne naissance à la domination de l'ordre sujet—prédicat[5]. Les oppositions temporelles y

1 Voir par ex. Loprieno 1997.

2 Selon une étude de Youri Militarev, citée par Takács (1999, 128), la correspondance lexicale entre « l'égyptien » et le dialecte sahidique du copte serait de 57%.

3 Le lecteur non initié peut consulter Loprieno 1995 ; Vernus 1988 ; Cohen 1984, 115–136 ; Loprieno 2001a. Aussi Reintges 1997, 29–90, qui travaille dans le cadre de la grammaire générative (principles-and-parameters).

4 Grapow 1938, 324 ; Vernus 1988, 163. Un exposé plus détaillé dans Loprieno 1995, 5–8.

5 Sur l'ordre des constituants, voir Hintze 1947 ; Eyre 1994, 120–121, 123–128 ; Ritter 1995, 74–75 ; Junge 1996, 49–50 ; Loprieno 2000, 23–28. Son importance est mise en cause par Shisha-Halevy 2000.

sont devenues plus importantes. À leur tour, les deux phases montrent des subdivisions en divers états de langue qui possèdent chacun leurs particularités. On estime en général que dans la langue parlée les changements ont dû se produire progressivement, mais que le conservatisme, naturel de toute langue écrite, donne l'impression que le passage d'un état à un autre se faisait par bonds[6]. Les dates dans la figure ci-après sont approximatives[7] et ne concernent évidemment que la documentation écrite.

		avant J.-C.	après J.-C
	a) ancien égyptien	3100–2050	
1. Première phase	b) moyen égyptien	2050–1350	
	c) égyptien de tradition	1350–	394
	a) néo-égyptien	1350–700	
2. Seconde phase	b) démotique	700–	452
	c) copte		200–1400

Fig. I : Les états de langue de l'égyptien.

En regardant le tableau, on observe que les dates se superposent en grande partie. Il est frappant que l'égyptien de tradition (1. c), qui appartient à la première phase, reste en usage en même temps que les trois états suivants appartenant à la seconde phase. Cela reflète la situation de diglossie existant en Égypte depuis le Nouvel Empire, où des variantes d'une même langue étaient en emploi simultané dans des sphères différentes (voir p. 29). Le terme « égyptien classique »[8] est utilisé pour se référer au moyen égyptien qui est employé dans les compositions littéraires du Moyen Empire. Le terme de « moyen égyptien », par contre, est plus vaste et embrasse à la fois l'écrit et le parlé.

À l'époque d'où vient la documentation de ce travail, la langue dont se servaient les Égyptiens pour la communication orale était le démotique. Ce stade de langue pouvait être noté pour les messages éphémères et les besognes de l'administration par une écriture cursive particulière. Dans le monde religieux,

[6] Outre l'article classique de Stricker (1944), voir la synthèse de Vergote 1973b, 1–4, et Junge 1985, 18–20. Cf. Kasser 1989, 16 ; Jansen-Winkeln 1995, 86–88.

[7] À l'exception des dates finales de l'égyptien de tradition et du démotique qui sont celles des dernières inscriptions datées.

[8] Raisons pour ce terme, Clère 1974, 130.

on rédigeait pourtant de nouveaux textes hiéroglyphiques tout en continuant à copier des documents plus anciens. C'est ainsi que les murs imposants des temples ainsi que toute sorte d'objet funéraire ont été couverts de hiéroglyphes. Mais il faut noter que le type de langue dans lequel ces documents étaient écrits n'est pas identique à celui du Moyen Empire, ni même à celui d'une autre époque précise, ceci expliquant pourquoi il est inexact de vouloir la ranger comme moyen égyptien. Son affinité au moyen égyptien n'est pas intentionnelle ; elle est le reflet de la situation linguistique où la diglossie vit le jour. Ce qui importait était de perpétuer le décalage entre la langue parlée et la langue écrite qui s'était une fois produit. En effet, à la lumière de la recherche diachronique, il apparaît que l'égyptien de tradition comporte des éléments d'époques diverses.

> « Il s'y trouve aussi des textes nouveaux, rédigés en un égyptien de thème, dont les scribes des temps lagides ont reconstitué la grammaire à partir des divers textes anciens que le culte leur révélait : langue artificielle, composite, constellée d'ana-chronismes, de discordances de syntaxe, de vocabulaire, d'orthographe, où figurent tous les solécismes, tous les barbarismes, que peut susciter la pratique imparfaite d'une langue morte. »[9]

Cette langue de prestige est connue dans la recherche contemporaine par des appellations diverses. Aux termes « Spätmittelägyptisch »[10] ou « Neo-Mittelägyptisch »[11] je préfère le nom d'« égyptien de tradition » et pas seulement pour des raisons de langue[12]. L'expression française a l'avantage qu'elle est assez vaste pour renfermer des systèmes grammaticaux qui varient d'un texte à un autre sans qu'il soit nécessaire de faire une identification rapide à un autre état de langue servant de point de comparaison[13]. Dans un premier temps, au moins, il me semble inutile de faire le rapprochement des phénomènes relevés dans ce travail avec les états antérieurs qui ont pu leur servir de modèle. Par ailleurs, le nom d'égyptien de tradition est adéquat en ce qu'il souligne le profond enracinement de cet état de langue dans la tradition sacerdotale et sa permanence les siècles durant.

9 Sauneron 1974b, 152.

10 Terme de Jansen-Winkeln.

11 Terme notamment de Junge 1985, suivi en anglais par Parkinson 1999, 49.

12 Première mention dans Vernus 1975, 65–66. Sur la justification du terme, Winand 1999, 224–225.

13 Cet avantage terminologique n'est pas intentionnel, cf. Vernus 1977–1978, 84 : « égyptien de tradition, c'est-à-dire un langage artificiel prenant le moyen égyptien, voire l'ancien égyptien, comme modèle ».

Le but du présent ouvrage est de faire ressortir quelques points saillants du système verbal de l'égyptien de tradition. Je ne prétends pas ici construire une grammaire ; il s'agit tout au plus d'un essai pour circonscrire la variation manifeste dans la catégorie du verbe, dans l'espoir de rendre service aux futures recherches. Au cœur de l'ouvrage se trouve une description du verbe, y compris les graphies, avec une attention particulière aux propositions autonomes dans la narration. Les exemples et les données statistiques sont tirés d'un corpus de documents qui sont détaillés en appendice.

État de la recherche

Les textes rédigés à l'époque ptolémaïque en égyptien de tradition ont suscité peu d'intérêt du point de vue grammatical[14]. La seule grammaire jamais parue, *Grammatik der Denderatexte* de Junker, date de 1906 et traite seulement, ainsi que l'annonce le titre, les inscriptions du temple de Dendara. Pour utile que sa grammaire soit, il va sans dire que la théorie sous-jacente à l'œuvre de Junker a vieilli, de nombreux progrès ayant été faits au cours du siècle dernier dans la recherche en grammaire égyptienne. D'autres travaux se sont concentrés sur un seul document, ainsi existe-t-il des études sur la langue du papyrus Jumilhac[15], le *Livre de parcourir l'éternité*[16] et le papyrus Bremner–Rhind[17]. Il faut aussi mentionner l'importante étude de Daumas dans laquelle il entreprit une comparaison des trois versions des décrets synodaux[18]. L'utilité de celle-ci est pourtant diminuée pour les buts proposés ici par le fait qu'il partit de la version grecque[19]. Il ne se mêla pas non plus, à l'époque certes preuve de sagesse, au débat sur le nombre de catégories que renferme le *sḏm=f*[20].

Pour ce qui est de l'égyptien de tradition au sens plus large, il convient de mentionner d'abord l'importante étude de Vernus concernant quelques constructions verbales, où il met en relief le caractère propre de cette langue en tirant plusieurs de ses exemples de documents inclus dans le corpus du présent ouvrage[21]. La langue de la Troisième Période Intermédiaire a été examinée dans une œuvre capitale comprenant l'orthographe, la morphologie et la syntaxe de

[14] Une bibliographie utile est Depuydt 1999, 61–63. Ajoutez à tout le moins Goyon 1966, 11–14 ; Sternberg El-Hotabi 1993, 3–6.
[15] Vandier 1961, 261–273.
[16] Herbin 1994, 39–45.
[17] Lustman 1999.
[18] Daumas 1952.
[19] Souligné aussi par Jansen-Winkeln 1996a, 2 n. 3.
[20] Daumas 1952, 250.
[21] Vernus 1982.

manière exhaustive[22]. Cet auteur a aussi entrepris une catégorisation des registres d'expression des documents qui par l'importance du sujet dépasse le cadre de la TPI[23]. La grammaire des documents royaux de l'époque saïte a été étudiée par Manuelian[24]. Les conclusions de ce dernier ouvrage me paraissent toutefois bien souvent sujettes à modification à cause de la dépendance trop étroite du système des transpositions lié au nom de Polotsky[25]. Il est regrettable qu'il n'y ait toujours pas d'ouvrage d'ensemble concernant l'égyptien de tradition de la XXV[e] dynastie[26]. On doit toutefois noter deux articles fréquemment cités : un qui porte sur *sḏm=f* et *sḏm.n=f*[27] sur la stèle de Piankhy et un autre sur les constructions verbales de celle-ci et d'autres documents de la Nubie indépendante[28]. On possède aussi une riche analyse de trois stèles napatéennes (V[e]–III[e] siècle avant J.-C.) représentant, malgré leur écriture hiéroglyphique, un dialecte littéraire, propre à la Nubie, qui est structurellement plus proche du démotique que les documents de mon corpus[29]. Les textes hiéroglyphiques de la Nubie sont aussi le fond de réflexions judicieuses par Depuydt[30]. Une référence aux traitements qui se trouvent dans toutes ces travaux sera faite au début de chaque nouvelle section en caractères minces.

Il existe aussi des documents en d'autres écritures que les hiéroglyphes qui contribuent à l'étude de la structure de l'égyptien de tradition. Il existe un rituel écrit en caractères vieux-coptes dont Osing a essayé de reconstruire la grammaire[31]. Dans des travaux plus récents[32], il continue d'étudier des questions qui touchent au vocalisme à partir de documents de date romaine. Les textes bilingues autres que les décrets, en premier lieu les papyrus Rhind[33], présentent un intérêt considérable. On retiendra de même les textes religieux en écriture démotique qui imitent cependant la structure de l'égyptien de tradition[34]. Mais à vrai dire, sans vouloir diminuer l'intérêt de tous ces documents, il faut ajouter

22 Jansen-Winkeln 1996a.
23 Jansen-Winkeln 1994a.
24 Manuelian 1994.
25 Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 3 n. 2 ; Ray 1996, 140.
26 Cf. Leclant 1974.
27 Logan & Westenholz 1972. Le reste de la grammaire est répertorié dans Grimal 1981, 194–205.
28 Priese 1972.
29 Peust 1999b. Surtout les pages 72–73.
30 Depuydt 1999.
31 Osing 1976.
32 Osing 1992 ; Osing 1998, 60–64.
33 Möller 1913.
34 Voir Depauw 1997, 38.

que les points de rapprochements qu'ils offrent sont moins nombreux qu'on ne pourrait d'abord le penser, parce qu'il s'agit de documents religieux, donc par leur caractère même exclus de cette étude.

En vue de l'activité prolifique du clergé tardif et de la quantité de documents dont nous avons connaissance, force est de constater que le nombre d'études sur l'égyptien de tradition est infime. À première vue, cela peut étonner, car les documents de cette époque ont reçu beaucoup d'attention sous des rapports prosopographique, religieux, historique et artistique. Or, le manque d'attention vis-à-vis de la grammaire des textes en égyptien de tradition est facile à comprendre si l'on tient compte de la perpective historique et des progrès en égyptologie. Il faut admettre qu'il était, au départ, nécessaire de concentrer les efforts autour de documents plus anciens où le risque de corruptions ou de grammaire hétérogène était minime[35]. Quelle que soit l'importance de l'égyptien de tradition comme objet d'études de par sa nature, on ne doit jamais perdre de vue que c'est l'étude jamais délaissée de l'égyptien classique et des autres états de la langue, qui se livrent avec plus de facilité à l'analyse, qui permet d'entamer l'étude de l'égyptien de tradition avec l'espoir de quelque succès. Les paradigmes et les contraintes syntaxiques des autres états forment la matrice sur laquelle on s'appuie pour avoir une empreinte de l'égyptien de tradition. D'autres facteurs s'ajoutent certainement aussi pour expliquer cette négligence, par exemple la plus grande difficulté de lire les textes de l'époque gréco-romaine à cause de la multiplication des signes et de leurs valeurs phonétiques. Il faut sans doute tenir pour responsable de la situation aussi la phraséologie répétitive de beaucoup de ces textes qui les fait parfois paraître comme rien d'autre qu'un assemblage de clichés anciens où le grammairien ne s'attend pas à trouver quelque chose pouvant lui être utile.

Historique

L'égyptien de tradition est couramment qualifié de langue artificielle et en tant que telle est censée être l'imitation plus ou moins réussie des structures de l'égyptien classique. C'est comme si sa position à l'écart du développement général de l'égyptien, représentant un rameau mort sur lequel n'a bourgeonné aucun autre état de langue, l'avait mis aussi à l'écart de la recherche linguistique. Or, cette attitude n'est pas très ancienne en égyptologie. On connaît le rôle joué par l'inscription de la pierre de Rosette et d'autres documents bilingues (ou supposés tels) dans le déchiffrement des hiéroglyphes. En plus, la première traduction suivie qui fut publiée d'un monument pharaonique était aussi celle

[35] Cf. Stricker 1944, 32.

d'un document tardif, le naophore d'Oudjahorresnet de la première domination perse[36]. Mais les documents tardifs ont également joué un rôle important dans les écrits didactiques et de portée théorique sur la langue. Mentionnons la grammaire « hiéroglyphique » de Brugsch, où l'on trouve des phrases tirées de toutes les époques l'une à côté de l'autre comme, pour n'en mentionner qu'un seul exemple, le papyrus Prisse (la *Sagesse de Ptahhotep*) et le mythe d'Horus à Edfou sur la même page, soit un éloignement dans le temps de plus de deux millénaires[37]. Cet exemple est loin d'être isolé[38]. On a l'impression que la sortie de ces textes du débat grammatical ne s'est produite qu'à la suite du découpage[39] de l'égyptien en divers états de langue entrepris par l'école de Berlin[40]. Ce n'est qu'après la prise de conscience d'une langue classique — le moyen égyptien — et l'isolement de ses traits caractéristiques qu'il fut possible de condamner des textes tardifs et la langue dans laquelle ils sont composés comme moins classiques, voire corrompus[41]. Au demeurant, Adolf Erman et ses élèves, dont l'influence a marqué toute l'égyptologie moderne, montraient, à quelques exceptions notables près au premier rang duquel il faut compter Junker, peu d'intérêt pour les études de la Basse Époque en général[42], pas seulement en matière de langue. L'introduction d'une perspective vraiment linguistique signifiait donc en même temps la proscription de l'égyptien de tradition de l'horizon scientifique. On peut encore observer que le champ de ce qui compte pour de l'égyptien classique s'est rétréci de plus en plus, même les textes du Nouvel Empire étant parfois considérés comme moins aptes à représenter le bon usage[43].

[36] Rougé 1851 selon les mots du traducteur (Rougé 1867, 9), et non pas l'inscription biographique d'Ahmès, fils d'Abana, comme le prétend Schenkel (1996a, 22–23). Le texte hiéroglyphique (Vatican 1370) se trouve dans Posener 1936, 1–26 ; Tulli 1941 (pour les photographies).

[37] Brugsch 1872, 60.

[38] Clère 1974, 127–128.

[39] Bien que l'on remarque dès Brugsch (1872, 96) la suspicion d'états : « natürlich zu vermuthen, dass die Sprache in so langer Zeit Epochen der Entwicklung, der Vollendung und des Verfalls durchgemacht hat, und dass diese Epochen einen antiken Stil, einen classischen Stil und einen vulgären Stil darstellen », la première mention explicite des divers états est Stern 1874, 90. Cf. Schenkel 1990, 7–8.

[40] Cf. Junge 1985, 18.

[41] Dans la même veine pour le néo-égyptien, Callender 1973, 56.

[42] Les stèles funéraires de Basse Époque invitent Erman (1915, 103) à parler de « das sinkende Ägyptertum », « barbarische Ortographie » et à les qualifier comme « diese Wüste ».

[43] Par ex. Junge 1978, 16. L'idée contraire, l'inclusion de l'égyptien de tradition, est défendue par Callender (1983, 155 n. 4).

Cette déconsidération va de pair avec le changement de perspective dans la linguistique sur les rapports entre la langue écrite et la langue parlée. Pour le linguiste du xxe siècle, l'expression orale et spontanée de la langue a conquis une place d'honneur dans la recherche. Une conséquence en est que l'étude grammaticale s'est concentrée sur la coupe synchronique la plus récente au détriment des études diachroniques[44]. Dans le cas idéal, la structure d'une langue est extraite directement de l'observation des locuteurs. Cela cause apparemment une certaine gêne dans l'étude des langues mortes, mais on cherche parfois à esquiver le problème en choisissant une documentation qui est censée être proche de la langue parlée. On note en égyptologie cette manière de voir surtout dans la grammaire du néo-égyptien de Černý et de Groll[45]. Elle a pour base uniquement les textes non-littéraires qui reflètent le registre du discours[46]. Dans cette perspective, il n'est guère étonnant que la production littéraire de la Basse Époque en égyptien de tradition, qui n'était évidemment la langue maternelle de personne, soit classée comme une imitation dépourvue d'intérêt quand on veut parvenir à la structure de la langue. Personnellement, il me paraît juste d'arguer que l'égyptien de tradition en tant que système existe alors même qu'il était en dehors de la dialectique de synchronie et de diachronie[47]. Il ne présente pas la cohérence qu'on attend d'un seul état de langue et n'est pas en dépendance directe avec les autres états. Il n'était ni le produit immédiat des états successifs qui le précédaient ni l'imitation d'une seule coupe synchronique à la manière du latin de la Renaissance pour lequel il y avait un modèle précis[48]. En pour-suivant cette ligne de pensée, les déviations par rapport à la langue classique n'apparaissent plus comme fautes infligées à une certaine norme qui, de fait, n'existait pas sous l'aspect que nous la retrouvons dans nos dictionnaires et nos grammaires de référence. Au contraire, les déviations nous enseignent au mieux ce qu'il y a de spécifique dans cette langue. Il n'y avait pas d'autre norme que l'entente tacite de poursuivre les habitudes héritées d'une tradition millénaire.

Selon la conception adoptée ici, il existe aussi un problème de terminologie concernant le mot « grammaire » qui a constitué un frein pour l'établissement de la recherche en égyptien de tradition. « Grammaire » signifie (répertoire d')un

[44] Albrecht 1988, 32–38. Cf. Hospers 1978, 98 ; Jäger 1998. Pour l'idée de synchronie en égyptologie, Junge 1985, 21–22.

[45] Černý & Groll 1984. Cf. Winand 1992, 6–9.

[46] Černý & Groll 1984, p. xlix–li.

[47] Schenkel (1974, 46) souligne l'importance de la diachronie pour la linguistique en attribuant une valeur philologique surtout aux études synchroniques.

[48] Cf. Depuydt 1999, 36–37.

système linguistique où les unités morphologiques sont déterminées par des oppositions de sens définies. Certes, en égyptien de tradition de telles oppositions se trouvent plus rarement, ou elles se laissent établir avec une plus grande difficulté, que dans les textes plus anciens, comme en témoigne, par exemple, l'emploi simultané de *sḏm.n=f* et de *sḏm=f* pour exprimer l'accompli. À propos de l'étude grammaticale des textes contemporains des temples gréco-romains, Sauneron remarqua qu'elle ne mènerait « qu'à l'inventaire de leurs fautes »[49]. C'est une manière de voir qui peut s'expliquer, je crois, par l'idée de « grammaire » comme grammaire normative, d'ailleurs sentie de manière aiguë surtout dans la tradition française. Le refus de la notion de grammaire pour l'égyptien de tradition, tout à fait justifiée si l'on part de la définition traditionnelle de « grammaire », se montre peut-être aussi dans l'emploi ingénu de « grammaire du temple » pour la relation balancée entre les reliefs des temples[50]. Il semble dire que le mot « grammaire » soit exclu de son sens habituel pour les textes qui les accompagnent. Tout ce qu'il y a de neuf dans les textes hiéroglyphiques après le Nouvel Empire qui touchent à l'interrelation des mots va apparaître, non pas comme des structures nouvelles, mais comme des infractions à la norme linguistique, dues à l'ignorance. L'étude des irrégularités est cependant possible comme le montre les recherches sur la dysfonction verbale.

Il est concevable, me semble-t-il, puisqu'il s'agit d'une langue morte et rituelle, qu'il faille chercher pour les irrégularités grammaticales évidentes d'autres modèles que ceux qui se présentent pour comprendre le développement d'une langue « naturelle » qui se nourrit sans cesse de l'interaction verbale des locuteurs. Les changements linguistiques procèdent, selon des théories en vogue sur la grammaticalisation, suivant des cours réguliers, quoique impossibles à prévoir, et dont l'analogie et la réanalyse sont des processus principaux[51]. Mais pour l'égyptien de tradition, le lien à la langue parlée était rompu et, par conséquent, toute expression spontanée était impossible, d'où il s'ensuit que la grammaticalisation normale a dû être mise hors jeu. À vrai dire, à la différence d'une langue naturelle, l'analogie et la réanalyse sont, en égyptien de tradition, des facteurs constamment présents dans la reconstitution de la langue. La grammaticalisation se renouvelle sur le plan individuel du scribe chaque fois qu'il prend la peine de rédiger un document en hiéroglyphes. Par cela, on élimine aussi la durée temporelle qui est nécessaire dans une langue naturelle pour que la grammaticalisation s'achève.

[49] Sauneron 1974b, 156.

[50] Depuis Derchain 1962, 33–34. Commentaire pertinent dans Winter 1987, 61.

[51] Pour des notions de base : Hopper & Traugott 1993 ; Harris & Campbell 1995, 48–96.

La documentation

La sélection du corpus

Ici seront mentionnés les choix qui ont déterminé l'aspect ultérieur du corpus sur lequel ce travail repose. Il importe de motiver le choix de l'époque et du genre des documents. J'exposerai aussi en quelques mots la portée de ces documents sur l'étude grammaticale. La liste complète des documents utilisés est donnée en appendice.

Les limites temporelles

La date de composition des documents est fixée de la période qui commence avec la fin de la première domination perse en 404 av. J-C. et se termine par la perte de l'indépendance politique avec l'arrivée des Romains en l'an 30 av. J.-C. Cette durée d'environ quatre siècles peut être considérée comme à la fois trop courte et trop longue. Elle est trop courte parce que plus d'un endroit eût pu être éclairé par la lumière des parallèles anciens. On songe d'abord naturellement à la statuaire saïte qui est mal explorée du point de vue grammatical. Cependant, la documentation hiéroglyphique de la première domination perse, qui précède la période, est, somme toute, très pauvre et pour cette raison il est commode de commencer l'enquête là où elle prend fin et la documentation devient plus riche. D'autre part, en ce qui concerne la limite inférieure, le choc dans la vie politique qu'a signifié la prise de l'Égypte par les Romains ne se retrouve nulle part dans la documentation hiéroglyphique d'une manière aussi brusque. Cet événement coupe, en effet, parfois la documentation en deux comme c'est le cas pour le dossier des stratèges tentyrites[52] et sépare les stèles des derniers grands-prêtres memphites du reste de la documentation[53]. En même temps, la période couverte dans ce travail est trop longue, peut-être, parce qu'elle embrasse à la fois la dernière période de gouvernement indigène et l'Égypte hellénistique qui ont chacune leurs particularités. Mais à ce propos on n'oubliera pas qu'il n'existe aucune limite fondée sur des critères linguistiques dans le développement de l'égyptien de tradition pendant les derniers siècles de son existence. En tout cas, à l'heure actuelle, aucune n'est connue, si ce n'est que la toute dernière inscription hiéroglyphique qui date du 24 août 394 après J.-C.[54]. Toujours est-il que les deux dates politiques auxquelles correspondent les limites

[52] Voir Abdalla 1994 ; De Meulenaere 1959b.

[53] Reymond 1981, 214–230

[54] PM VI, 254.

temporelles du corpus ont des avantages pratiques pour la sélection de documents[55]. Elles ont aussi un autre avantage : celui de couvrir la période du démotique qui est le mieux explorée. Grâce à quoi on aura la chance, plus que pour n'importe quelle autre étape de l'égyptien de tradition, de mettre en relief les points en litige qui existent entre lui et le démotique.

La grosse incertitude qui règne encore autour de la datation des monuments empêche malheureusement de voir des tendances diachroniques dans le matériel. Un problème est produit par les jugements souvent un peu hâtifs dans les anciennes publications quant à la datation où la mauvaise qualité d'un monument pouvait suffire pour le dater de l'époque lagide, alors qu'on faisait volontiers remonter les documents d'une haute exécution artistique à l'époque saïte que l'on regardait comme la Renaissance des arts pharaoniques ou même à une époque encore plus reculée. Les monuments dont la datation à l'intérieure de l'époque 400–30 av. J.-C. n'est pas certaine ont été exclus.

La qualité du document

Pour plusieurs raisons, il n'est guère concevable de traiter dans un seul ouvrage tous les écrits en égyptien de tradition de la période 400–30 av. J.-C. D'abord, l'amas de textes dans les temples ptolémaïques est écrasant. On peut apprécier le seul temple d'Edfou, qui est entièrement de date ptolémaïque, comme contenant 5 à 10 % de la production totale de textes en égyptien[56]. Mais il y a des raisons plus sérieuses encore que la défaillance humaine.

Il est une nécessité absolue de tenir compte du caractère hétérogène des textes de cette période, attendu que l'on y trouve des textes récents aussi bien que des copies de textes anciens. Quoique l'étude approfondie de toute la documentation écrite de la période puisse amener des informations précieuses qui contribuent à l'idée de savoir ce qu'était l'égyptien de tradition, il serait faux de vouloir traiter le tout sur le même pied, si le but est de voir ce qui témoigne d'une compréhension active de la grammaire. Il est difficile de ne pas s'égarer dans cette abondance de documentation.

> « Il faudra distinguer les cas où l'Égyptien de tradition montre une certaine cohérence structurale de ceux où il se présente sans homogénéité, une

[55] Cf. Jansen-Winkeln 1994a, 1 : « Das Wahl der "Dritten Zwischenzeit" (21.–24. Dyn.) als Untersuchungszeitraum ist leicht erklärbar, denn diese Periode läßt sich - der Sprache ihrer Texte nach - problemlos abgrenzen. »
[56] Peust 2000, 246.

> composition ancienne étant bariolée d'additions, d'insertions, ou d'interpolations récentes, ou encore, un texte étant constitué par l'addition de clichés et de formules stéréotypées relevant de la langue de la Première Phase, d'une part, et d'autre part de parties écrites ou adaptées d'un état de langue de la Deuxième Phase ; on isolera aussi les pastiches adroits de tel ou tel état de langue de la Première Phase des textes anciens, simplement habillés au goût du jour ; enfin l'on prendra garde que, parfois, une œuvre rédigée initialement dans une langue définie, change progressivement d'apparence linguistique au fur et à mesure de sa transmission. »[57]

Seuls les textes récents sont utiles pour laisser entrevoir quelles étaient les idées que se faisaient les anciens Égyptiens eux-mêmes de la langue classique[58]. Comme texte récent je considère les documents dont le contenu ancre leur rédaction à l'époque. Cela se fait par des formes ou des constructions comme *sḏm.n=f*, *sḏm=f* ou l'infinitif narratif qui rapportent à tout le moins un événement précis et unique. Il peut s'agir de décrets qui ont été issus à une date précise ou de textes biographiques qui narrent les faits et gestes du dédicant. À ce propos, il vaut souligner l'importance de ne pas confondre nouveauté avec originalité. Ainsi, il n'existe aucune raison de douter de la véracité de Djedhor-le-sauveur qui raconte comment il fit con-struire un temple pour le faucon d'Athribis[59]. Il n'est pas moins vrai que cela ne veut pas nécessairement dire que ce fait soit exprimé linguistiquement de façon originale. Mais tout en admettant la difficulté d'isoler les faits nouveaux dans les documents et la grande portion de subjectivité qui y réside, je soutiens que ce genre de phrases a dû au moins forcer le hiérogrammate à la réflexion sur la composition de son œuvre. Une activité de ramasseur de phrases sans compréhension de ce qu'il écrivait aurait indubitablement mené à un texte brouillé, dépourvu de continuité thématique.

La longueur du texte n'a pas nécessairement d'importance pour l'inclusion d'un document dans le corpus. Certains textes sont assez longs sans rien apporter qui corres-ponde au critère mentionné, comme les stèles funéraires qui ont après la formule d'offrandes usuelle des variantes de l'hymne au soleil du chapitre xv du *Livre des Morts*. Même une catégorie comme les décrets des dieux attestée seulement à l'époque ptolémaïque se trouve exclue à cause du contenu[60]. Une

[57] Vernus 1982, 81–82. Voir aussi Vernus 1978b, 139 n. 136.
[58] Cf. Jansen-Winkeln 1994a, 4 : « Je selbständiger ein Text ist und somit einen "kompetenten" Gebrauch der Sprache dokumentiert, desto geeigneter dürfte er sein, das genuin grammatische System des späten Mittelägyptisch zu ermitteln. ».
[59] La statue JE 46341, Jelínková-Reymond 1956, 96–101.
[60] Dernière discussion, Kákosy 1992.

foule de statues, à première vue pleines de promesses, se révèlent comme couvertes uniquement de titres et du nom du dédicant[61]. En privilégiant la notion d'ancrage à l'époque par des constructions prédicatives, j'ai écarté du corpus des documents originaux et importants d'un point de vue historique s'ils sont faits de participes actifs pour raconter la carrière du dignitaire.

Bien que ce soit l'isolement d'événements précis dans la narration qui détermine l'inclusion dans le corpus, il faut noter que les documents sont considérés dans leur totalité, à l'exception des légendes du cintre et des phrases verbales qui font partie de la titulature royale[62]. Car chaque document fait preuve avant tout autre chose d'une unité physique que la segmentation en registres d'expression ne doit pas complètement obscurcir. Des questions de graphie auxquelles il faut partiellement ramener aussi la différence entre *sḏm.n=f* et *sḏm=f*, ne peuvent pas être analysées sans tenir compte du document intégral. Par conséquent, les données de fréquence dans le chapitre sur la morphologie verbale sont issues du document entier. Prêter attention à la morphologie de tous les registres, y compris à la formule d'offrandes traditionnelle, à partir d'un échantillon de documents de haute qualité, permet d'observer ce qui peut compter pour le cas normal à l'époque. Ce serait fausser l'image de l'égyptien de tradition que de se soucier uniquement des parties dont la date récente de la rédaction est hors de doute. Dans le chapitre sur la morphologie, j'ai eu recours naturellement à tout type de registre de discours. En revanche, ce ne sont que les parties supposées « neuves », contenant les formes verbales qui font progresser la narration, qui fournissent les exemples des chapitres suivants, ces derniers traitant de la signification et de l'emploi des catégories verbales.

Les catégories de documents exclus du corpus

La mise en œuvre des critères mentionnés dans la section précédente exclut un nombre considérable de documents rédigés en hiéroglyphes qui datent de l'époque 400–30 av. J.-C. Il s'agit notamment des compositions religieuses sur papyrus. Les stèles et les statues magiques posent le même problème de datation et ont été exclues en masse. En ce qui concerne les textes des temples, même en sautant les légendes accompagnant les scènes d'offrandes, ils ont assurément beaucoup à livrer, soit par de vrais textes mythologiques « narratifs », soit par des gloses insérées dans les hymnes ou même les caractérisations des dieux. Néanmoins, la tâche de les dater selon le contenu est trop délicate pour que je

[61] Par ex. les statues Alexandrie 17533 et Alexandrie 17534 (Reymond 1981, 105–112).
[62] Comme *stp.n ptḥ* etc. « que Ptah a élu ».

veuille m'y aventurer. Ensuite, on a dans les inscriptions dédicatoires des textes qui sont proches d'une structure narrative, et bien datées, mais l'uniformité de leur phraséologie m'incite à les laisser hors du corpus. Du reste, on attend une grammaire des textes du temple d'Edfou de la main de Dieter Kurth qu'il serait vain de vouloir anticiper. Il reste seulement à espérer que le même type de travail sera effectué pour les autres temples gréco-romains dans l'avenir. Ce n'est que dans le cadre d'une étude portant sur chaque temple séparément que l'on aura l'avantage de traiter des textes faisant apparemment partie d'une même tradition locale[63].

L'omission d'une quantité aussi importante de textes, en fait la majorité écrasante de cette période, ne veut pas dire que les textes qui sont exclus du corpus, ni les copies, sont dépourvus d'intérêt pour le grammairien. Ils sont seulement peu aptes à illustrer ce qu'il y avait de spécifique pour l'égyptien de tradition. Sans conteste, il serait intéressant d'examiner les graphies de ces documents et de les rapprocher des résultats du présent ouvrage, parce que l'activité de copier des textes anciens n'excluait pas que le scribe introduisait à son gré de nouvelles graphies plus conformes au goût ptolémaïsant. Pour une présentation complète de l'égyptien de l'époque il est clair que même ces graphies-là ne devraient pas être délaissées.

Plus discutable est sans aucun doute l'omission des pseudépigraphes telles que la stèle de la Famine[64], normalement datée au règne de Ptolémée V, et la stèle de Bentrech[65], datée à la XXXe dynastie. Les deux documents présentent des parties narratives d'une longueur considérable parsemées de formes et de constructions intéressantes mais en défaut d'événement précis qui les ancre dans le temps de la rédaction ils ont été omis. C'est pour la même raison qu'il faut expliquer l'omission du naos d'el-Arich[66], qui date selon les estimations de la XXXe dynastie[67]. En vue de l'incertitude qui règne autour de leur datation, on ne peut pas exclure qu'ils soient des copies tardives de documents anciens.

Les documents du corpus

Pour l'essentiel, après la mise en œuvre des critères mentionnés, je suis arrivé à un corpus de 124 documents. Ceux-ci peuvent être répartis en deux grandes

[63] Cf. Sauneron 1974a, 55.

[64] Barguet 1953.

[65] Broze 1989. Sur le problème de datation, voir Devauchelle 1986b, 150.

[66] Goyon 1936.

[67] Sur la datation Habachi & Habachi 1952, 261. Suivant la lecture politique du monument dans Schneider 1998, la rédaction tombe sous le règne de Nectanébo II.

catégories selon l'autorité éditrice, à leur tour divisibles selon la nature physique du document[68] :

Documents officiels	1 a) stèles royales	13
	1 b) décrets synodaux	7
	1 c) stèles d'animaux sacrés	13
Documents privés	2 a) statues	52
	2 b) stèles funéraires	29
	2 c) sarcophages	2
	2 d) stèle de carrière	1
	2 e) bâtiments	4
		Total : 121

Fig. II : Catégories des documents du corpus

Les documents proviennent tous, à une exception près[69], de la sphère religieuse, y compris les stèles royales qui étaient érigées dans les temples, démontrant ainsi le lien qui attache l'égyptien de tradition au monde divin[70]. Les groupes 1a–b, 2a se trouvaient dans le temple, les groupes 1c, 2b–d dans la nécropole. Ils ont en commun d'être gravés sur pierre.

La liste complète des documents se trouvant en appendice, nous ne passerons ici en revue que les documents les plus importants de chaque groupe afin que cela puisse servir d'aide-mémoire au lecteur qui ne connaîtrait pas les monuments tardifs[71]. La contribution de chaque groupe à l'étude grammaticale est aussi brièvement évoquée. Au cours de l'ouvrage je fais référence aux monuments par un sigle composé du lieu où se trouve le monument en question et de son numéro d'inventaire sauf pour certains d'entre eux, devenus fameux, auquel cas ils sont nommés d'après le lieu de découverte (par ex. Mendes au lieu de CG 22181) ou, pour les décrets, le lieu du synode (par ex. Canope au lieu de CG 22187) ou bien le nom du personnage concerné (par ex. Taimouthes au lieu de BM 147).

[68] Le total s'abaisse bien sûr en ne comptant qu'une fois les documents dont on possède plusieurs copies, comme le décret de Memphis (BM 24 & CG 22188).
[69] L'inscription rupestre 2 d).
[70] Jansen-Winkeln 1994 ; Winand 1999, 223–224.
[71] Plusieurs de ces documents en tant qu'œuvres littéraires, voir Derchain 1996, 88–93.

1. Les documents officiels

On distingue un groupe de stèles royales qui sont de la XXX[e] dynastie et un groupe de décrets synodaux de l'époque ptolémaïque.

1 a) Les stèles royales

Parmi les stèles royales de la XXX[e] dynastie, on reconnaît d'abord la stèle de Naucratis (JE 34002) datée de la première année du règne de Nectanébo I[er], fameuse pour les données qu'elle fournit sur l'activité économique du pays, voire le commerce dans le Delta et les douanes[72]. Du même règne date une stèle de provenance hermopolitaine (JE 72130) concernant les bienfaits du pharaon à Thoth et à Nehmetaouaï. Parmi ceux-ci il y a lieu de mentionner la construction du portique à Hermopolis qui fut encore remarqué par les premiers voyageurs occidentaux dans la vallée du Nil avant d'être démoli au début du XIX[e] siècle[73]. Malheureusement, cette stèle est mutilée en beaucoup d'endroits de même qu'une stèle de Saqqarah (RT 2/12/24/3) datant du règne de Nectanébo II où l'on apprend les honneurs que le roi rendait à l'Apis vivant et au moment de ses funérailles. Une stèle rupestre d'Abydos (Berlin 14399), de beaucoup plus courte que ces documents, contient des imprécations contre ceux qui retirent de la pierre de la montagne sacrée.

Une stèle royale (CG 22182) inscrite au nom d'Alexandre II relate les exploits du satrape, le futur Ptolémée I[er], d'où son nom courant dans la littérature comme « la stèle du Satrape ». Outre le fait qu'elle nous renseigne sur des événements historiques comme la fondation d'Alexandrie et la campagne en Syrie lors de la troisième guerre des diadoches, elle confirme une donation faite par le pharaon usurpateur Khababach aux dieux de Bouto.

La toute dernière stèle royale dont j'ai connaissance est la stèle de Pithom (CG 22183) qui, à travers une lecture souvent ardue, livre des informations intéressantes. On y mentionne, entre autres, des visites royales répétées à la ville de Pithom et la restauration du canal de Suez aussi bien qu'une chasse aux éléphants en Nubie. Par sa thématique et sa phraséologie, elle anticipe les décrets synodaux.

Tous ces documents, à l'exception de la stèle d'Hermopolis, peuvent être mis sous la rubrique de décret[74]. Même si aucun ne se dit *wḏ-nsw* « décret royal »

[72] Posener 1947 ; Lichtheim 1976.

[73] Snape & Bailey 1988 ; Arnold 1994.

[74] Sur les décrets en général, voir Valbelle 2000 ; Vernus 1991. Pour la période jusqu'à la fin du Nouvel Empire on consultera Trapani 1992.

de manière explicite, on y voit en général le roi comme leur promoteur. Le cas de la stèle du Satrape est en cela exceptionnel par le fait que c'est le satrape qui émet le décret[75]. Sur la stèle de Naucratis, les faveurs au temple de Neith à Saïs dépendent apparemment des seuls mots que le roi laisse tomber pendant sa visite au temple de la déesse. La stèle RT 2/12/24/3 est plus formelle ; bien que le passage soit fragmentaire, on retrouve à la ligne 3 : [...] *wḏ ḥm=f ẖws s.t ḥp*, « Sa Majesté donna l'ordre de construire la demeure d'Apis »[76]. En rapprochant ces documents de ceux des époques précédentes, on note le rôle diminué des prouesses royales alors que plus d'importance est accordée aux privilèges du temple et de son clergé.

L'apport des stèles royales à l'étude grammaticale est considérable. Il y a, certes, des parties moins instructives comme les tirades d'épithètes laudatives et les vœux stéréotypés. Celles-ci peuvent en plus occuper une belle partie du document. Par exemple, ce n'est qu'à ligne 7 de la stèle de Naucratis que l'on arrive au récit proprement dit. Heureusement pour le grammairien les commandes sont insérées dans un cadre narratif rappelant la « *Königsnovelle* »[77] qui permet mieux qu'ailleurs d'observer la progression du récit par des formes de l'accompli.

1 b) Les décrets synodaux[78]

À partir de Ptolémée III (246–222), le clergé supérieur du pays se réunissait de temps à autre pour régler le culte dynastique. Bien que le roi ne semble pas avoir eu part personnellement à ces synodes[79], ceux-ci visaient apparemment à renforcer les liens entre la dynastie régnante et le clergé indigène[80]. Les décisions prises lors de ces synodes étaient publiées sous forme de décrets que l'on devait placer dans tous les temples importants du pays. En illustration du milieu pluriethnique hellénistique où ils ont vu le jour, les décrets étaient rédigés dans trois versions, en hiéroglyphes, en démotique et en grec[81]. Outre l'importance capitale de ces documents pour l'histoire cultuelle et l'organisation du clergé,

[75] Ligne 13 : *i.mi ir.tw wḏ m sš...*
[76] Citée sous l'ex. 303.
[77] Résumé critique : Jansen-Winkeln 1993 ; Loprieno 1996.
[78] Pour une liste voir Huß 1991. L'historique des décrets en égyptologie est donnée dans Daumas 1952, 253–274 ; Simpson 1996, 1–9.
[79] Otto 1905, 74–75.
[80] Sur le milieu social, Onasch 1976 ; Kügler 1994.
[81] Pour la question de la langue de la version originale, voir Simpson 1996, 22–24.

ces décrets peuvent être mis à profit pour en retirer une foule de renseignements sur la grammaire de l'égyptien de tradition[82].

Le plus ancien décret intégralement conservé est connu sous le nom du « décret de Canope » d'après la ville, voisine d'Alexandrie, où le synode eut lieu en 238 av. J.-C. Cela n'était pourtant pas la première fois qu'un synode eût lieu sous ces auspices, puisque par des allusions dans ce document, on apprend l'existence d'un synode antérieur[83]. Le décret de Canope existe en deux copies complètes[84] trouvées à Tanis (CG 22187) et à Kom el-Hisn (CG 22186). Il existe de légères différences orthographiques entre elles ; je suis en ce qui concerne la numérotation des lignes la copie de Tanis dans les trois versions.

Le décret de Canope rapporte, entre autres, la réforme du calendrier selon laquelle on devait ajouter un jour tous les quatre ans[85]. Il est aussi un témoignage important sur le développement du culte dynastique à cause des instructions relatives à la divinisation de la princesse Bérénice[86].

Sous le règne de Ptolémée IV (222–204), un nouveau synode se produisit, cette fois-ci à Memphis, au lendemain de la victoire à Raphia. Des nombreux fragments qui en existent, c'est la stèle JE 47806 avec ses douze lignes abîmées qui est la mieux conservée pour la version hiéroglyphique.

Mais ce qui doit compter sans contredit pour l'âge d'or des décrets synodaux, c'est le règne de Ptolémée V (204–180) durant lequel pas moins de quatre décrets différents furent émis. Le premier d'entre eux, rédigé à l'occasion du couronnement du roi, est le décret de Memphis dont la première copie trouvée s'appelle, d'après son lieu de découverte, la pierre de Rosette (BM 24). Celui-ci est, comme chacun le sait, mal conservé pour ce qui est de la partie hiéroglyphique ; il en reste quatorze lignes seulement, près d'un tiers de l'original, dont même la dernière ligne présente une petite lacune. La version démotique par contre est à peu près intacte de même que la version grecque dont les éclats ne sont pas assez grands au point d'empêcher le rétablissement du texte original.

[82] Cf. Daumas 1974, 445 : « En dehors de leur intérêt historique, tous ces documents réservent beaucoup de surprises à ceux qui désirent approfondir et affiner notre compréhension de la vieille langue égyptienne. »

[83] On a découvert récemment un décret trilingue intact à Akhmim. Il semble qu'il s'agisse dans ce cas de ce premier décret en vertu de la datation à l'an 5 de Ptolémée III. Sa publication ultérieure montrera si le fragment de Durham en est un témoin (Tait 1984). Divers fragments de la version grecque d'une autre copie de ce décret sont connus depuis longtemps (Bingen 1992 et ses références).

[84] Je ne mentionne que les copies utilisables pour l'étude, pour les fragments voir Huß 1991.

[85] Dernièrement von Bomhard 2000, 19–20.

[86] Voir Dunand 1980. Cf. Köthen-Welpot 1996.

À la fin du XIX[e] siècle, le hasard des découvertes archéologiques fit apparaître une stèle (CG 22188) à Nobaireh, dans les alentours de Damanhour, grâce à laquelle on peut de restaurer en grande partie la partie manquante de la version hiéroglyphique du décret de Memphis[87]. Cette stèle est selon toute vraisemblance un essai de reconstitution du texte original du décret à partir de fragments d'une copie brisée[88]. Cela expliquerait les omissions évidentes, qui vont en augmentant vers la fin du document, parfois coupant un mot en deux.

Deux autres décrets du règne de Ptolémée V sont connus grâce à des copies inscrites, de manière exceptionnelle dans un temple, sur la paroi est du mammisi à Philae. Malheureusement, il est impossible d'en faire une lecture continue, attendu que sous le règne de Ptolémée XII Aulète on traça des scènes d'offrandes[89] à leur place, de sorte que les deux décrets apparaissent comme un palimpseste en pierre. Leur utilité pour la présente étude est diminuée par le fait que les deux éditeurs sont arrivés à des leçons souvent très différentes[90], preuve de l'état déplorable dans lequel ils se trouvent. À cause d'un malentendu causé par l'emplacement relatif de ces deux décrets, c'est le plus récent qui est dénommé le premier décret de Philae. Celui-ci présente un texte qui ressemble aussi beaucoup au décret de Memphis au point que l'on a d'abord cru qu'il s'agissait d'une copie. Son importance historique repose sur l'instauration du culte dynastique de la reine Cléopâtre I[re]. Une autre copie fragmentaire du premier décret de Philae trouvée à Dendara vient compléter quelques passages disparus à Philae[91]. Pour ce qui est du deuxième décret de Philae, antérieur de deux ans au premier, il fut rédigé lors d'un synode tenu à Alexandrie et relate la victoire sur les insurgés de la Thébaïde[92]. Il existe une stèle inédite au Musée Égyptien du Caire qui est une copie du même décret[93].

Le quatrième décret hiéroglyphique du règne de Ptolémée V, qui date de l'an 23, existe en deux copies de mauvaise qualité donnant seulement un texte en

[87] Le fragment Louvre E 12677 remplit une lacune à la ligne 13 de la pierre de Rosette (Devauchelle 1986a, 46).

[88] Urk. II, 287 ; Yoyotte 1993–1994, 690–692.

[89] Junker & Winter 1965, 216–219.

[90] En dépit de la préférence de Spiegelberg (1922c) pour la copie de Sethe (Urk. II), j'ai souvent suivi la lecture de Müller (1920) et partout sa numérotation des lignes, parce que Müller avait travaillé sur l'original. Pour suivre la numérotation de Sethe, il suffit de retirer un à celle de Müller.

[91] Daumas 1958.

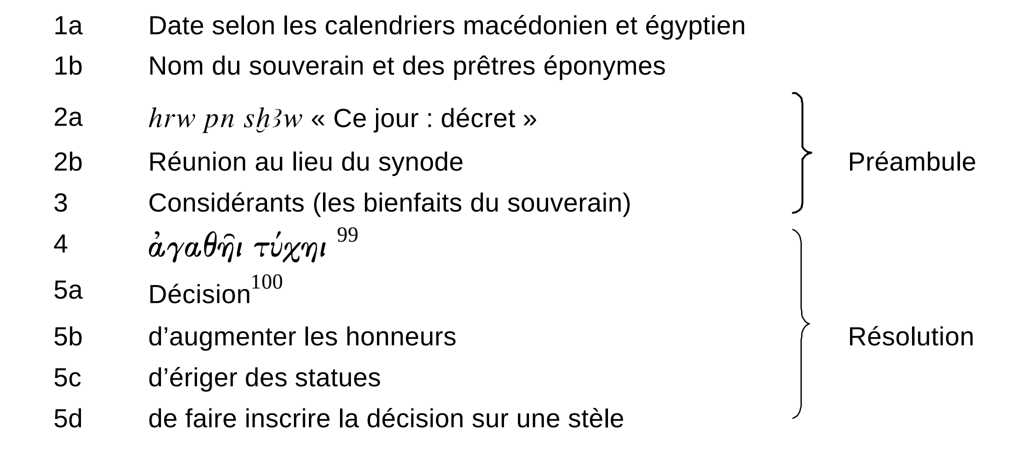
[92] Sethe 1917. La reconstruction historique de ces événements dans Pestman 1995 complété par McGing 1997.

[93] RT 27/11/58/4 selon Winter 1982. Utilisé par von Beckerath 2000.

hiéroglyphes. Il y est question d'une expédition militaire contre la côte syrienne sous le commandement de l'eunuque Aristonicos[94].

Le dernier décret synodal connu à l'heure actuelle est un décret (CG 22184) datant de l'an 20 de Ptolémée VI (180–145) qui présente un texte assez proche du décret de Memphis[95]. Il a été laissé en dehors du corpus à cause de cette dépendance étroite, au moins à en juger par la publication, et de son mauvais état qui interrompt la lecture bien des fois. Au terme de cette énumération des décrets synodaux mentionnons la stèle trilingue mutilée (CG 9299) du règne conjoint de Cléopâtre III et de Ptolémée IX Soter, dont la version grecque, seule à avoir été publiée, ne permet pas de se prononcer sur sa destination exacte[96]. En conclusion, signalons l'existence de décrets locaux. Malheureusement, la version hiéroglyphique d'un décret trilingue local de provenance athribite (CG 31089) du règne de Ptolémée X Alexandre est trop fragmentaire pour être utilisée[97].

La structure des décrets synodaux est très uniforme et se laisse mieux appréhender par le tableau suivant[98].



1a	Date selon les calendriers macédonien et égyptien	
1b	Nom du souverain et des prêtres éponymes	
2a	*hrw pn sḫꜣw* « Ce jour : décret »	Préambule
2b	Réunion au lieu du synode	
3	Considérants (les bienfaits du souverain)	
4	ἀγαθῆι τύχηι [99]	Résolution
5a	Décision[100]	
5b	d'augmenter les honneurs	
5c	d'ériger des statues	
5d	de faire inscrire la décision sur une stèle	

Fig. III : Structure des décrets synodaux

[94] Mentionné aussi dans le deuxième décret de Philae, voir Mooren 1975, 146–149.

[95] La datation est de Lanciers 1987. Le texte se retrouve dans Kamal 1904–1905, 177–181, pl. 58.

[96] Republication avec la bibliographie antérieure dans Bernand 1992a, 74–75 et 1992b, 69–71. Cf. Huß 1991, 199–200.

[97] Vernus 1978, 196–198, doc. nr. 165.

[98] Cf. Simpson 1996, 22 ; Clarysse 2000, 48–49, 64–65. Pour la structure générale des décrets dans le monde grec, Rhodes 1997, surtout 4–5.

[99] Formule « À la Bonne Fortune » qui introduit dans le monde grec les dispositions d'un décret est rendue dans le décret de Canope (l. 11) par *wḏꜣ ḥnꜥ snb* et sur la pierre de Rosette (l. 5), plus fidèle, par *ḥnꜥ sḫn nfr*, de même que les décrets de Philae.

Parmi les considérants (3), quoique reprenant l'ancien thème du pharaon qui prend soin des sujets en des termes généraux, on retrouve la mention d'actions spécifiques ayant trait à la réglementation fiscale, comme l'exemption des prêtres de taxes ou de devoirs. C'est ici que l'on voit le besoin le plus fort d'exprimer de nouvelles pensées à l'accompli dans la langue traditionnelle, un besoin qui a dû forcer les auteurs à s'astreindre à mettre leur savoir en évidence autant qu'ils le pouvaient. Quant à la résolution, s'agissant d'ordres et d'injonctions, elle est tenue peu ou prou au prospectif et d'autres formes verbales qui sont à propos comme le conjonctif et l'infinitif.

Remarquons ensuite que le rapprochement des trois versions, possible seulement pour les décrets de Canope et de Memphis de façon régulière, n'est pas sans poser des problèmes. Il n'est guère possible de toujours élucider par l'analogie les passages en hiéroglyphes dont la grammaire paraît obscure, attendu que l'on a assez souvent fait emploi de tours différents dans les trois versions. La phraséologie « fixe » des décrets grecs est traduite en égyptien par des tours différents selon le cas. C'est ainsi que l'on retrouve des traductions diverses pour la phrase initiale de la résolution correspondant au grec *δεδόχθαι* (Canope, l. 20) / *ἔδοξεν* (Rosette, l. 36) *τοῖς... ἱερεῦσιν* « Il fut arrêté par les prêtres ». Le démotique a recours au prétérit *pḥ=s n nꜣ ḥꜣt n nꜣ wꜥb.w* « Il parut bon aux prêtres » tandis que les versions hiéroglyphiques emploient des constructions bâties sur *rdi͗*, *ꜥḳ* ou *msb*[101]. En cherchant dans le grec ou le démotique un support pour telle ou telle interprétation de la version hiéroglyphique, on ne doit pas perdre de vue que les ressemblances ou les différences s'expliquent souvent par le fait qu'il s'agit de deux systèmes grammaticaux très différents. Il est d'autant plus probable qu'un traducteur compétent, au nombre duquel je compte le haut clergé ptolémaïque, a su dépasser les correspondances simples 1:1 entre les trois versions et le chercheur moderne devra suivre son exemple. Ainsi que le démontre l'ouvrage de Daumas à l'évidence, une forme grecque du verbe est rendue de diverses façons dans les versions égyptiennes et inversement. Il faut donc prendre soin de ne pas juger chaque différence entre deux versions, en traitant la phrase de manière isolée, comme un raffinement syntaxique voulu. J'ai donc donné, à dessein, la primauté à la version hiéroglyphique en posant que la traduction, à vrai dire son adaptation heureuse, était un texte hiéroglyphique composé par les maîtres d'alors dans l'idée qu'il serait compréhensible. Certes, il peut paraître à nos yeux plus d'une fois gauchement

[100] Le contenu varie bien sûr, ici se trouvent uniquement les thèmes communs à tous les décrets.

[101] Voir l'ex. 124 ; l'expression fut traitée par Daumas 1952, 196–197.

exécuté, surtout si l'on garde à l'esprit qu'il s'agissait de faire une imitation de l'égyptien classique, mais cette impression est due à notre identification trop rapide de l'égyptien classique avec la norme linguistique. En vérité, selon moi, le but était de faire apparaître la version hiéroglyphique cohérente et suffisante en elle-même[102]. Cela ne signifie pas que je renie l'influence du grec sur les versions égyptiennes. L'ordre des mots, par exemple, en a été sensiblement affecté mais en partie aussi la syntaxe[103].

1 c) Épitaphes des animaux sacrés

Il faut mentionner en premier lieu, à cause de leur nombre, l'ensemble des stèles officielles à la commémoration des funérailles du taureau Bouchis trouvées dans le cimetière d'Armant[104]. Si bien que les premières stèles ne sont pas très instructives, étant donné que leur phraséologie est très fixe[105]. Elles fournissent à partir du règne de Ptolémée VI parfois des récits plus développés comme la stèle JE 53143 qui rapporte de manière succincte l'invasion d'Antiochus IV.

Les stèles d'Apis de l'époque ptolémaïque demeurent encore largement sans publication[106]. À en juger d'après le matériel publié, les stèles votives conservées sont normalement en écriture démotique. Je ne connais que deux stèles hiéroglyphiques officielles de la période qui peuvent être incluses dans mon corpus (Louvre N 409 + E 3866 et Louvre IM 4246).

2. Les documents privés

À la recherche de passages argumentés qui permettent l'ancrage du document dans le temps de la rédaction dans la documentation privée, ce sont pratiquement partout des récits biographiques qui retiennent l'attention[107]. Ceux-ci se retrouvent avant tout sur des statues, moins souvent sur des stèles funéraires. Leur présence sur des sarcophages ou dans les tombeaux est exceptionnelle à l'époque.

[102] Ce qui est effectivement le cas pour CG 22188 et JE 44901 qui ne portent que la version hiéroglyphique. Il est incertain si les autres versions étaient représentées sur RT 27/11/58/4 et la stèle de Dendara (Daumas 1958).
[103] Outre Daumas 1952, il vaut se souvenir de l'étude d'un cas concret dans le décret de Canope dans Sottas 1921.
[104] Quaegebeur 1983, 264–272, traite la stèle Copenhague AEIN 1681 du premier an d'Auguste, exclue du corpus à cause de sa datation.
[105] Le décès est marqué toujours par *pr.ỉn/pr.n ḥm nṯr pn*, voir p. 196.
[106] Voir liste Thompson 1988, 284–296 ; Devauchelle 1995. Cf. Vercoutter 1974.
[107] Un aperçu utile est Perdu 1995. Voir aussi Gnirs 1996, surtout 219–241.

Les textes biographiques de la Basse Époque ont été examinés du point de vue thématique par Eberhard Otto qui donne une liste utile de documents[108]. La sélection des documents pour la présente étude a été faite indépendamment de celle-ci et du catalogue de Rössler-Köhler[109] à partir du dépouillement de la littérature égyptologique.

2 a) Statues

La statuaire civile tire son origine du désir du culte funéraire de perpétuer l'image du défunt pour qu'il puisse recevoir sans cesse des offrandes. Cependant, à la Basse Époque, ce ne fut que dans des cas exceptionnels que des statues furent placées dans les tombes[110]. Les statues de l'époque proviennent d'habitude des temples où elles étaient placées, parfois du vivant de la personne, afin que celle-ci puisse jouir de sa présence auprès du dieu. Cela a certainement influencé la typologie des statues dans la mesure où le dédicant est représenté souvent sous l'aspect d'un adorant du dieu. Ainsi voit-on parmi les types les plus prisés pendant la Basse Époque la statue naophore qui montre le personnage, soit debout soit agenouillé assis sur les talons, présentant l'image du dieu. Un autre type très à la mode est la statue-cube qui montre le dédicant en position accroupie, à l'époque normalement enveloppé d'un manteau sans modelage séparé des membres[111]. En considérant la statuaire de la Basse Époque en tant que support d'écriture, les statues-cubes, fournissant un espace lisse et étendu, étaient spécialement aptes à la gravure d'un texte de quelque longueur qui pouvait couvrir les quatre côtés de la statue. Les autres statues, que le personnage soit agenouillé ou debout, ne portent d'habitude des inscriptions, exception faite pour un socle éventuel, que sur le pilier dorsal.

Quant au genre d'inscriptions se trouvant sur la statuaire tardive, on constate l'absence presque totale de récits biographiques sur les statues-cubes, si l'on

[108] Otto 1954, 126–129.

[109] Rössler-Köhler 1991, 80–359.

[110] La découverte de Psamétik de la XXVI[e] dynastie (PM III, 670). Un autre groupe de statues provient d'une tombe de Saïs, voir Bosse 1936, 88. D'autres exemples datant des XXV[e] et XXVI[e] dynasties, voir Josephson 1997, 2. On se souviendra toutefois que la majorité des statues de l'époque a été trouvée hors de fouilles archéologiques. Ose-t-on proposer à cause de la phraséologie du socle de statue Chicago OIM 10589, vraisemblablement de la fin du IV[e] siècle, qu'elle était placée dans la nécropole ? On lit aux lignes B11–12. *wr.wy ỉr.n=ỉ r nn nty ḥr ḫ3s.t tn* « Que cela était grand ce que je faisais à ceux qui sont dans cette nécropole ». L'inscription de Leyde AST 71 nous apprend que la statue était placée en face du tombeau.

[111] Les liens religieux de la statue-cube, voir Schulz 1992, 763–766, 776–778.

exige au moins une phrase narrative au passé pour que le document passe pour biographique. Les inscriptions qu'elles portent sont limitées à la titulature et au nom du dédicant, à quoi s'ajoutent souvent des vœux, parfois assez déve-loppés, et des versions de chapitres du *Livre des Morts*. L'absence de textes biographiques proprement dit sur les statues-cubes témoigne sans doute de l'importance de la tradition locale dans l'union du texte au matériau et à la forme. En revanche, les textes se trouvant sur les statues en position debout ou les statues agenouillées sont plus instructifs en matière grammaticale. Ils peuvent élaborer à partir du nom et de la titulature de vraies petites autobiographies tenues à la première personne du singulier[112].

Pour ce qui est des statues faisant partie du corpus qu'il vaut retenir ici pour leur information historique, on note une tendance de concentration autour du IVe siècle, c'est-à-dire la XXXe dynastie et le début de l'époque ptolémaïque. Par contre, plusieurs statues datables à la fin de l'époque ptolémaïque ne contiennent que la titulature, d'ailleurs, il faut le souligner, sans enfreindre la qualité artistique, puisqu'il y est question de deux compétences différentes. Les statues en question ont appartenu à des notables et des dirigeants de la province dont la fonction était aussi bien politique que religieuse. Cela est le cas des deux statues Alexandrie s.n. et Louvre A 88 appartenant au même personnage, Hor qui était le chef du nome héracléopolitain. Djedhor, propriétaire de la statue Bayonne 498, qui vivait lui aussi probablement sous la XXXe dynastie, était *ỉmy-r ꜥẖnwty*[113], et son récit marque sa relation avec le roi, ce que l'on observe aussi chez Psamétik, chef de nome à El-Kab (Bernheim-Jeune). Même lorsque les personnages détiennent des fonctions religieuses importantes, ils ont en plus des titres militaires ou administratifs.

Quelques statues sous plus d'un rapport importantes datent du début de la domination grecque. On retiendra en premier lieu le récit biographique de Somtoutefnakht (Naples 1035) qui raconte sa fuite après une bataille entre Perses et Grecs, sans doute Issos en 333, sous la protection de son dieu local[114]. Quelques-unes peuvent être bien datées grâce à la présence d'un cartouche comme la statue de Sénouchéri de Coptos. La taille gigantesque du pilier dorsal, seule partie conservée, a longtemps fait croire qu'on avait affaire à des fragments

[112] Exceptionnellement des biographies à la 3e personne, par ex. : CG 691 (Borchardt 1930, 35–36). Cf. pour l'Ancien Empire Doret 1986, 14.

[113] Sur la position de ce fonctionnaire auprès du palais à la Basse Époque, voir Pressl 1998, 15–16.

[114] Brugsch 1857, 40–41. Pour la question de la datation du monument, voir Tresson 1931, 385–390 ; Kienitz 1953, 111 n. 1.

d'un naos[115]. Il remplissait des fonctions importantes, tant à la cour que dans l'administration locale, témoignant d'une affection particulière pour Arsinoë II. Il est connu aussi par une seconde statue récemment publiée (BM 1668).

Plusieurs statues intéressantes de date ptolémaïque furent découvertes lors des fouilles successives à Tanis[116]. Malheureusement, il n'est pas toujours possibles de les dater avec beaucoup de précision, à l'exception du groupe important de monuments attribuables aux deux gouverneurs Pikhaas et Panemerit qui étaient actifs sous le règne de Ptolémée XII Aulète. Un autre groupe important de statues qui représentent des stratèges locaux fut trouvé à Dendara (voir note 52). Celles-ci sont datées de la seconde moitié du premier siècle av. J.-C.[117].

2 b) Stèles funéraires

Des différences importantes existaient en ce qui concerne les stèles funéraires selon le lieu de production. La typologie qui a été établie est largement fondée sur des critères de style artistique[118]. Si l'on jette un coup d'œil sur le genre d'inscriptions qu'on y trouve, on observe également des tendances locales dans l'orthographe et la sélection des phrases[119]. Par rapport au grand nombre de stèles funéraires de l'époque, il convient de rappeler la rareté relative de documents qui portent un vrai texte biographique. Ceux qui sont inclus sont des exemplaires extraordinaires. Comme éléments obligatoires les stèles funéraires portent une formule d'offrandes (*ḥtp di͗ nsw... di͗=f/ sn pr.t-ḫrw...*) suivie du nom de leur possesseur (*n* (*kꜣ n...*)). Souvent, cette formule est élargie par un appel aux vivants où le défunt sollicite les passants de se souvenir de lui, et, enfin, on rencontre souvent des vœux au bénéfice du mort « pour qu'il vive à jamais ». À ces éléments peuvent s'ajouter des remarques, à fin de justification, qui se distinguent à peine de clichés anciens[120]. Même dans les documents assez longs, les faits rapportés ont trait à l'attachement du défunt à son dieu, et les cas où le récit biographique met en relief simplement les moments les plus importants du mort sont rares. C'est surtout dans la nécropole memphite que l'on en a trouvé quelques bons exemples. En premier lieu, il convient de

[115] L'idée qu'il s'agisse effectivement d'une statue remonte à ESLP, 128, et fut acceptée par la suite dans Rössler-Köhler 1991, 299 ; Traunecker 1992, 32 ; Derchain 2000, 49.

[116] CG 687, CG 689, CG 700, JE 67093, JE 67094, Louvre E 15683, Tanis D 71, Tanis D 108 et Tanis s.n.

[117] Je n'ai retenu que Detroit 51.83 et JE 45390.

[118] Munro 1973.

[119] Derchain-Urtel 1999.

[120] De bons exemples sont CG 22174 et JE 44065.

mentionner les stèles célèbres du grand-prêtre de Memphis Psenptais et de sa femme Taimouthes, aujourd'hui au British Museum. Les deux rapportent avec des dates précises et la naissance et la mort de ces personnes. La stèle du mari est exceptionnelle en ce qu'il s'y vante de sa relation étroite avec le monarque alexandrin qui lui rendait des visites réitérées (voir ex. 90). On y voit l'un des rares cas dans le corpus où le détachement du texte biographique de la justification devant le tribunal d'Osiris est complet[121]. Celle de sa femme est intéressante avant tout à cause de la plainte qu'elle fait à l'adresse des vivants sur terre dans laquelle elle dépeint de façon déchirante le sort des défunts. D'autres stèles de femmes en particulier donnent des biographies assez développées (Hildesheim PM 6352 & Vienne 5857) avec une phraséologie inhabituelle. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les stèles en bois, d'origine invariablement thébaine, ne portent jamais d'inscription de caractère biographique. Que je sache, cet état de faits vaut pour toute la Basse Époque.

2 c) Sarcophages

Le seul élément obligatoire des sarcophages est le nom du possesseur, le plus souvent précédé par sa titulature. Ainsi que l'on peut s'y attendre, à en juger de la production littéraire des époques antérieures, un récit biographique se trouve rarement inscrit sur le sarcophage[122]. En effet, un seul sarcophage (CG 29310) présente quelque chose qui ressemble à un récit biographique, mais la suggestion a été faite qu'il faille le considérer moins comme une biographie qu'un plaidoyer du juge Onnophris devant le tribunal de l'Au-delà[123]. Toujours est-il qu'il présente les mêmes éléments qu'un discours narratif. Sa fonction particulière, qui est d'être émotive, et pas seulement de rapporter, n'exerce aucun pouvoir sur la structure grammaticale. À côté de celui-ci, les phrases qui peuvent passer pour biographiques sur d'autres sarcophages sont succinctes et pas toujours sous la forme que j'exige pour l'inclusion du monument dans le corpus. Ainsi le sarco-phage du ministre des finances Tjiharpto (CG 29306), datable grâce aux cartouches au règne de Nectanébo II, est-il inclus tandis que celui de son nain favori Djedhor (CG 29307)[124] est laissé à côté.

[121] Cf. Gnirs 1996, 240 n. 271.

[122] Baines 1992, 252.

[123] Derchain 1999.

[124] Maspero 1914, pl. 22–26 ; Maspero & Gauthier 1939, 7–17, pl. 16. Aussi Baines 1992.

2d) Stèle de carrière

Il s'agit de la stèle rupestre dans la carrière de Ma^csarah, aujourd'hui détruite, qui fut inscrite de l'initiative d'un particulier.

2e) Bâtiments

Un seul tombeau de l'époque qui est publié contient des textes biographiques[125], à savoir le tombeau de Petosiris à Hermopolis, qui date de la fin du règne de Ptolémée I[er][126]. Dans le traitement automatique des textes, sur lequel je fonde mes comptages d'occurrences, il n'a pas été traité dans sa totalité. Je n'ai tenu compte que des textes biographiques, c'est-à-dire selon la numérotation de Lefebvre, des textes 56, 59, 62, 65 et 81. Le tombeau de Petosiris est exceptionnel à plus d'un titre, puisque ailleurs dans les cimetières, il y a peu de constructions funéraires en pierre ou en brique qui datent de l'époque dont les murs furent couverts de textes et de scènes. Il y a toutefois un bref récit biographique (Cambridge E.5.1909 + Brooklyn 56.152) inscrits sur les montants d'un tombeau de Saqqarah. On remarque en outre un texte mutilé sur les montants d'une chapelle privée à Dendara[127] et un graffito à Louqsor.

Distribution chronologique et géographique

Malheureusement, le petit nombre de documents bien datés dans le corpus ne permet pas de suivre des changements grammaticaux au cours de l'époque. Les renseignements sur l'origine des documents sont plus sûrs et il peut être intéressant de s'y arrêter un instant, ne fût-ce que pour esquisser en quelques trait les différences les plus importantes selon le lieu de production. On pourrait s'attendre à l'existence de traditions locales dans le domaine de la grammaire de même qu'il y avait des différences orthographiques selon le lieu[128]. La recherche des particularités d'écoles de scribe est entravée par le fait que le corpus est réduit aux documents qui se présentent par leur contenu comme récents, étant donné que toute étude visant à dépister ces particularités doit prendre en compte toute la production de monuments.

[125] Malheureusement l'intéressante biographie d'Onnophris dans un tombeau à Saqqarah de la XXX[e] dynastie demeure inédite, voir von Känel 1980.

[126] Derchain 2000, 32–33, qui se fonde sur les résultats des fouilles de Dieter Kessler.

[127] La fonction de la chapelle traitée dans Cauville 1989, 65–66.

[128] Derchain-Urtel 1999, 11–40.

Les colonnes des tableaux ci-après renferment non seulement les documents retenus pour l'analyse grammaticale, le corpus, mais aussi, dans la mesure où j'ai pu les repérer dans les publications, toutes les stèles funéraires et les statues des particuliers qui peuvent être datées à l'époque concernée et portent une inscription hiéroglyphique. J'en ai omis pourtant les décrets synodaux dont le lieu de découverte ne correspond sûrement pas au lieu où le document a été composé.

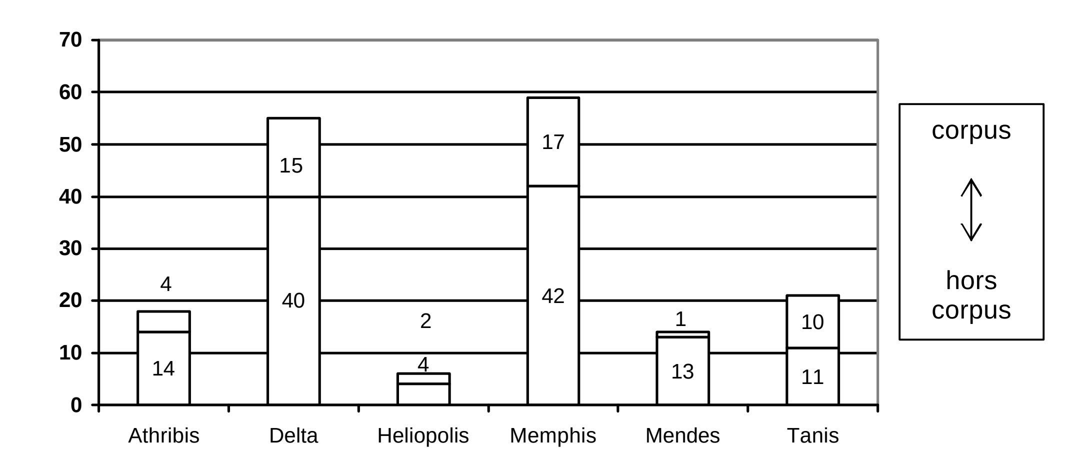


Fig. IV : Répartition géographique des documents. Basse Égypte.

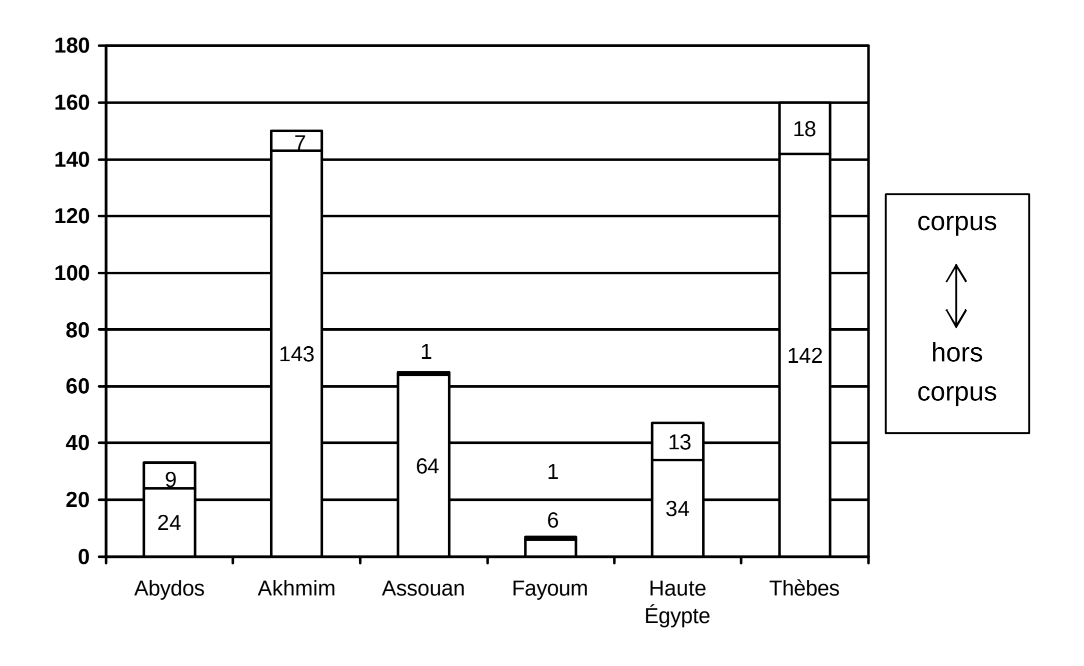


Fig. V : Répartition géographique des documents. Haute Égypte.

On doit être conscient que la représentation n'est en aucune façon parfaite. Les documents sont classés d'après le lieu de la découverte, qu'il soit connu par des fouilles ou inféré par ce que le contenu du document nous apprend, méthode qui expose les chiffres à l'incertitude[129]. Pour besoin de plus de clarté plusieurs lieux ont été réunis dans une seule colonne, aussi l'étiquette de Thèbes renferme-t-elle aussi les objets trouvés à Armant et à Médamoud, celle de Memphis toute la nécropole memphite, y compris Guizeh. Les endroits où l'on n'a fait que des découvertes éparses ou d'un petit nombre d'objets appartenant aux catégories susdites sont répartis entre les colonnes « Delta » et « Haute Égypte ».

La chance inégale de préservation entre la Haute et la Basse Égypte s'observe vraisemblablement dans le nombre élevé de documents de la Haute Égypte, alors que les métropoles du jour se trouvaient dans le Delta. C'est pourtant la documentation du Delta, quoique inférieure en nombre absolu, qui présente le plus de données intéressantes pour la grammaire par rapport à celle de la vallée. Les stèles d'Assouan sont à cette fin entièrement dépourvues d'intérêt[130]. Les documents d'origine thébaine qui ont été retenus pour le corpus sont tous des statues. En revanche, il existe des stèles funéraires d'Abydos et d'Akhmim qui fournissent un récit assez développé. Mais c'est surtout de la région memphite que l'on a un nombre important de stèles funéraires à caractère biographique. On y assiste certainement à des différences de production littéraire et artistique, un sujet qu'il n'y a pas lieu d'approfondir ici.

La diglossie

En dépit des objections de Jansen-Winkeln[131], le terme « diglossie » est utile pour décrire la situation linguistique dans l'Égypte ptolémaïque, même si elle opérait seulement dans un secteur de la société égyptienne, Deux langues écrites y coexistaient faisant preuve des deux phases de l'égyptien en même temps, l'une proche du vernaculaire — le démotique — et l'autre reprenant des structures de la première phase de l'égyptien. Dans cette section, je mettrai seulement en lumière quelques différences importantes concernant l'écriture et l'expression

[129] Je rappelle le cas de la statue de Petimouthès (Turin 3062) que l'on a cru être trouvée à Tell el-Balamoun dans le Delta mais la découverte d'un fragment *in situ* prouve son origine thébaine (Quaegebeur 1989, 102, 107–108) !
[130] Il s'agit des « *Schiffstelen* » d'un décor uniforme pour lesquels j'ai suivi la dation proposée dans la littérature. Plusieurs peuvent être antérieurs à l'époque. Le seul document provenant de la région d'Assouan qui a été retenu ici est la stèle de Dodécaschène.
[131] Jansen-Winkeln 1995, 113–114.

orale qui ont trait à l'égyptien de tradition. Il est hors de mon propos de vouloir donner une image complète de la situation des langues sous tous les aspects[132]. En bref, il suffit de se souvenir que l'égyptien de tradition est avant tout une langue écrite, menant une existence recluse à l'intérieur de l'enceinte du temple. Plusieurs indices soulignent l'attachement de l'égyptien de tradition au monde des dieux[133], entre autres le terme pour les hiéroglyphes sur la stèle de Rosette (l. 14) *sš mdw-nṯr* « écriture de la parole divine »[134].

L'écrit

Aux systèmes grammaticaux de l'égyptien de tradition et du démotique correspondent deux écritures apparentées, même si l'on assiste parfois à des jeux d'écriture dans lesquels état de langue et écriture ne se recouvrent pas entièrement[135]. Le fonctionnement des signes est pourtant largement le même dans les deux, par l'emploi de signes phonétiques d'une ou de plusieurs consonnes, d'idéogrammes et de déterminatifs. Toutefois, vu de l'extérieur les similitudes passent inaperçues. L'égyptien de tradition est écrit comme il convient dans l'écriture hiéroglyphique traditionnelle avec ses signes aux traits clairs. L'identification des objets dépeints est souvent immédiate. En revanche, le démotique est tracé à main courante dans une écriture à part, issue de l'hiératique. C'est une écriture où l'image graphique originale est abrégée jusqu'au point de devenir méconnaissable, où les ligatures foisonnent. Un point en commun, qui n'est pas partagé par l'égyptien classique, est la polysémie répandue des signes. En hiéroglyphes, cela est dû à l'invention de nouvelles valeurs qui s'ajoutent aux anciennes par des procédés définis[136]. En démotique, elle est la conséquence naturelle d'une écriture qu'on voulait rendre plus rapide.

La chose la plus remarquable en ce qui concerne la notation graphique de l'égyptien de tradition est la multiplication des hiéroglyphes et de leurs valeurs phonétiques, un processus qui prend son élan à l'époque ptolémaïque, bien que les racines de ce développement plongent dans le Nouvel Empire[137]. À l'époque romaine le nombre de signes a été multiplié par dix pour atteindre jusqu'à 7000

[132] Voir par ex. Chauveau 2000 ; Rochette 1996 ; Vernus 1996a.

[133] Jansen-Winkeln 1995, 103.

[134] Sur la relation entre *mdw-nṯr* et l'écriture voir Saleh 1969, 33–35.

[135] Roccati 1992, 292–293. Aussi Quack 1995 ; Kurth 1992, 381–382. Des remarques intéressantes sur les hiéroglyphes comme marque sacralisante, Vernus 1989.

[136] Kurth 1983.

[137] Une théorie du ptolémaïque comme système graphique : Derchain 1991.

signes[138]. Le système graphique du « ptolémaïque » concerne pleinement les inscriptions des temples, alors que la documentation utilisée ici en est moins atteinte. En général, elle emploie des graphies modérées du ptolémaïque qui vont s'accroître, cependant, vers la fin de l'époque. Cela peut s'expliquer en partie par le fait qu'il y avait moins de raison pour démarquer l'attachement au culte local dans ces textes qu'à l'intérieur du temple. Évidemment, cela est particulièrement vrai dans les décrets qui devaient être affichés dans tout le pays[139].

La présence de l'égyptien de tradition dans le monde religieux le condamnait, bon gré mal gré, à une continuelle prise de position envers le démotique, langue véhiculaire de l'époque[140]. Les documents bilingues n'en sont que les témoignages les plus évidents[141]. En effet, le désir de tenir le démotique à distance était un facteur important pour certaines particularités des documents examinés. Des rapprochements avec le démotique se feront aussi au cours de l'ouvrage pour mettre en relief des différences ou des similitudes entre les deux où cela paraît être fondé sur l'existence de systèmes différents.

Pour ce qui est de l'égyptien noté à l'aide des hiéroglyphes, il faut se poser sérieusement la question de savoir si l'on était vraiment conscient d'un développement de la langue par des états successifs. Au contraire, je veux poursuivre l'idée, — à défaut de solides connaissances à l'heure actuelle —, qu'on se cadrait avec les différences observables dans des groupes de documents et que ces différences étaient reclassées suivant le « genre » de discours ou du registre. La compétence linguistique résidait ainsi dans la connaissance des modèles plus que dans une approche théorique, difficilement imaginable sans poser l'existence d'une tradition grammaticale comme on en connaît de la Mésopotamie. On a d'ailleurs prétendu que la même ignorance — ou est-ce de l'insouciance ? — du développement se retrouve même parmi les locuteurs français.

[138] Qu'on se répète : « Das ptolemäische Schriftsystem ist keine lustvoll konzipierte sadistische Erfindung zur Abschreckung aller folgenden Generationen, sondern es hat sich folgerichtig aus dem bereits erheblich erweiterten Schriftbestand schon des Neuen Reiches weiterentwickelt, in der Spätzeit zahlreiche neue Schreibungen aufgenommen und so den Boden vorbereitet für einen virtuosen Umgang mit allen hieroglyphischen Möglichkeiten, die ein Produkt jahrtausender Entwicklung bieten kann. » (Derchain-Urtel 1990, 116)

[139] Winter (1987, 66, 70) a mentionné deux endroits sur les stèles du Satrape et de Mendes où le choix de signe s'est fait selon le désir d'illustrer le contenu.

[140] Le démotique a connu vraisemblablement un processus d'épurement et n'est plus à l'époque ptolémaïque la simple notation de la parole, voir Ray 1995.

[141] Remarques pertinentes sur l'espace et l'écriture, Vernus 1990b, surtout 93–97.

> « Ce qui contribue très efficacement à convaincre les usagers que la langue ne change pas est l'identification presque universelle, en France, de la langue et de sa forme écrite. [...] Les différences de vocabulaire et de syntaxe qui, sans annotations, pourraient rendre les textes classiques incompréhensibles en maints passages, sont, dans ces conditions, très naïvement portées au compte du style et se voient transférés, de la chronologie, à une échelle de valeurs. »[142]

La transmission de l'égyptien de tradition s'est poursuivie, vraisemblablement, par la lecture et l'imitation des documents plus anciens. Il me semble douteux que le savoir soit jamais systématisé au point de mener à la rédaction d'ouvrages de référence qui ont à leur base une théorie linguistique. Même si la volonté de maintenir la langue hiéroglyphique d'antan est manifeste, il n'en reste pas moins que cette volonté a eu du mal à se concrétiser dans un essai de systématisation avant la période romaine[143]. L'activité se résumait, à mon avis, à celle de ramasser les anciens documents, éventuellement de collectionner les faits notables qui s'y trouvent, afin de les utiliser pour la rédaction de nouveaux documents. La grammaire classique dont ils se flattent était recréée au besoin. Certes, on a pu essayer de dresser des paradigmes, pour les exercices d'école[144], mais faute de terminologie linguistique on n'a pas su dépasser le stade des exemples juxtaposés.

L'oral

Si l'égyptien de tradition a rempli le rôle de langue rituelle, tout en n'étant la langue maternelle de personne, il faut tout de même se poser la question de savoir s'il était possible de lire les textes à haute voix pour le bon déroulement du rituel ou bien s'il était possible d'entendre encore cette langue dans les conversations entre prêtres-savants. La question vaut d'être posée, parce que l'idée que l'on se fait de la fonction orale éventuelle de l'égyptien de tradition influence la manière de considérer les changements systématiques, voire la chance d'en rencontrer. En principe, il me paraît invraisemblable que l'égyptien de tradition, reprenant la structure des états antérieurs, ait pu encore servir à la très Basse Époque de moyen régulier et spontané de communication orale[145].

[142] Martinet 1975, 22.
[143] Un aperçu de la science sacerdotale : Osing 2000a, surtout 135–138.
[144] Kaplony-Heckel 1974, 229–234.
[145] La vue contraire est défendue par Junge 1985.

> « Les textes en “égyptien de tradition” étaient faits pour l’œil seul. Le soin pris à connoter le texte de base par le choix des graphies suffit à le prouver. Si, pour quelque raison de communication entre savants, les hiérogrammates devaient les prononcer, ils ne pouvaient le faire que dans la langue du temps, dans laquelle ils cherchaient parfois des étymologies que les graphies classiques qu’ils emploient contredisent elles-mêmes, car ils ne pouvaient savoir comment s’était parlée l’écriture qu’ils avaient conservée, à l’époque où avaient été fixées les orthographes sur lesquelles ils spéculaient. »[146]

L’égyptien avait vécu de grands changements phonologiques depuis le Nouvel Empire au moins, entre autres concernant la structure syllabique. De surcroît, il est raisonnable de croire qu’une partie des innovations grammaticales de la seconde phase, comme l’expansion de *iri* comme verbe auxiliaire, ont vu le jour précisément dans le but de maintenir des distinctions quand les vieilles formes risquaient de se confondre dans la prononciation[147]. C’est notamment l’idée qu’on se fait de la disparition des nombreuses catégories distinctes de *sḏm=f* dont le timbre des voyelles a dû jouer un certain rôle pour leur distinction[148]. La prononciation ancienne disparut de manière irrévocable pour tout message écrit en même temps que ces changements. Si on voulait lire un texte à haute voix, la structure syllabique devait être reconstituée à partir du vernaculaire[149]. Cela peut s’observer, je crois, dans la forme que beaucoup de noms de pharaons ont pris dans la tradition grecque[150]. Il me paraît donc invraisemblable qu’une transcription comme Οννος peut nous fournir la prononciation ancienne du pharaon Ounas de la Ve dynastie, que ce soit */'wanjas/ ou pas[151]. Il n’est pas impossible non plus que nous devons, par exemple, le nom de Chephren (présupposant *ḫꜥ=f-rꜥ* non-grammatical) à une réinterprétation tardive de ce qui à l’Ancien Empire devait se lire *rꜥ-ḫꜥ=f* [152]. À coup sûr, il faut tenir présent à l’esprit que l’égyptien de tradition et le démotique ne sont pas identiques à cent pour

[146] Derchain 2000, 17.
[147] Kruchten 1999 ; Kruchten 2000.
[148] Fecht 1960, 199–200.
[149] Aussi Junge 1985, 32 ; Jansen-Winkeln 1995, 106. Fecht 1960, 198 n. 556, note : « Solange die Hochsprache des MR in gewissen Bereichen geschrieben wurde, muß sie auch noch ausgesprochen worden sein, da im Altertum ja laut gelesen wurde. Die Vokalisation kann dabei als schriftlich nicht fixiertes Element modernisierenden Modifikationen nicht entgangen sein. »
[150] Vergote 1986.
[151] Kammerzell 2000, 184.
[152] Ranke 1950, 68. Idée rejetée par Brunner 1975.

cent à l'ensemble des mots contenus dans nos dictionnaires — ils reflètent une situation idéalisante et l'insuffisance de la documentation — ni à tous les mots que nous pourrions relever. En réalité, la coupure entre les deux n'était pas toujours aussi nette que l'on peut croire, surtout pas au sujet du vocabulaire, car il y avait certainement besoin de pouvoir discuter des aspects pratiques du culte en préparant les offrandes ou les fêtes, ce qui nécessitait l'emploi d'un vocabulaire emprunté à la langue classique. Mais il me paraît improbable précisément dans le cas que je viens de citer que des générations de professeurs dans la *Maison de Vie* aient tenu à transmettre le nom du pharaon Ounas dans sa forme authentique encore à la Basse Époque. Les cas où le nom a été porté par plusieurs personnages, voire des particuliers, tels que Amenophis ou Thoutmosis, doivent être jugés différemment. Cependant, il est possible que certains rituels qui se répétaient quotidiennement ou à des événements précis aient pu être lus à haute voix suivant des habitudes passées de prononciation, peut-être même en gardant des sons disparus de l'usage normal, mais hors de ce contexte, les mêmes mots auraient pu difficilement se prononcer autrement que leurs descendants démotiques. Au cours du rituel dans le temple, la fonction du rouleau de papyrus était sans doute bien des fois de servir d'aide-mémoire pour un texte que l'officiant savait par cœur. Peut-être voit-on la preuve que certains mots prononcés dans le culte ont pu résister à des procès phonologiques ailleurs obligatoires dans la préservation du *t* final dans les noms des déesses Mout et Neïth[153]. En égyptien, il n'existait aucun moyen d'assurer la prononciation passée que d'une bouche à l'autre par manque de moyen pour noter les voyelles de manière univoque[154]. L'écriture syllabique du Nouvel Empire n'était plus en usage et les essais indéniables de l'époque ptolémaïque de noter les voyelles dans les textes hiéroglyphiques se limitent essentiellement aux noms des étrangers, et cela, selon l'apparence, sans beaucoup de consistance[155].

Un cas analogue du réajustement phonétique selon le vernaculaire se présente en Égypte moderne où l'arabe littéraire est teinté, même chez les personnes cultivées, par la phonétique du parler régional. On peut aussi penser au latin dont la prononciation était diverse dans chaque pays roman selon la phonologie de la langue parlée avant l'introduction de la *pronuntiatio restituta*. C'est ainsi

[153] Peust 1999a, 155, § 3.14.3.6 ; Vycihl 1983, 165. Brunsch (1978, 127–128) est arrivé au même résultat.
[154] Osing 1998 montre l'essai de noter la prononciation des hiéroglyphes en écrivant des mots démotiques qui sont, au moins partiellement, homonymes. À ce qu'il *semble*, l'extension de cette méthode n'était pas très grande.
[155] Cf. Peust 1999a, 217.

que la lettre <c> devant <e> ou <i>, à l'origine /k/ s'est prononcée en France comme /ts/ > /s/ mais en Italie comme /tš/ non seulement dans le vernaculaire respectif mais aussi dans la prononciation du latin. À quoi il faut ajouter que la comparaison n'est pas parfaite car le latin est noté à l'aide d'une écriture alphabétique qui fait que la structure syllabique et le vocalisme sont visibles du premier coup.

Il est intéressant d'observer le papyrus BM 10808 déjà mentionné (voir note 31) qui note en caractères vieux-coptes, c'est-à-dire en alphabet grec auquel quelques signes démotiques ont été ajoutés, un texte magique. Sa structure grammaticale est indubitablement identique à l'égyptien de tradition. Quoique ce texte ne soit pas connu ailleurs, son existence démontre le prix que les Égyptiens attachaient à la prononciation correcte que seule une écriture alphabétique peut assurer. Son existence ne permet pourtant pas de poser que l'emploi oral de l'égyptien de tradition ait dépassé le cadre du rituel. Il faudrait aussi réexaminer la nature des formes verbales qui s'y trouvent. S'il est vrai que, en lisant les textes hiéroglyphiques, la prononciation devait être reconstituée à chaque occasion, quelle chance avait-on vraiment de reconstituer la vocalisation de toutes les différentes catégories de verbes qui, en plus, étaient peut-être d'un usage limité ? Surtout au sujet des différentes catégories de *sḏm=f* il y a tout lieu de se poser la question de savoir s'il existait un moyen pour une catégorisation adéquate[156]. En considération de la documentation dont on dispose actuellement, la réponse ne peut être que négative[157]. Dans cette veine, il est pensable que la graphie *sḏm=f* recèle moins de formes que ce à quoi on pourrait s'attendre en s'inspirant dans son analyse d'un modèle grammatical élaboré pour l'égyptien classique.

En dépit des réserves quant à un emploi répandu de l'égyptien de tradition à l'oral, le message écrit possède la potentialité d'une exécution orale qui, même si elle n'est jamais effectuée, pouvait être réalisée, s'il y en a besoin, mais toujours d'une façon un peu différente selon le savoir du lecteur. Cela est en fort contraste avec les langues vivantes où le message écrit est censé, pour parler en termes saussuriens, reprendre seulement la structure de la parole sans jamais pouvoir se débarrasser de l'image acoustique. J'y vois donc une dépendance encore plus étroite vis-à-vis de l'aspect graphique qu'auparavant, ce qui m'empêche de me rallier à l'avis que la graphie *ḥnʿ* pouvait se prononcer *irm*, conformément au

[156] On note avec quelque étonnement que, suivant le papyrus BM 10808, la vocalisation du prospectif et du « perfektisches *sḏm.f* » est identique (Osing 1976, 35 ; 169).

[157] Ce que Depuydt (1999, 38–40) a vu avec beaucoup de justesse.

démotique, ou que le suffixe *w* s'était substitué à *sn*[158]. De manière indirecte, les textes égyptiens eux-mêmes nous apprennent qu'ils sont faits pour être lus, car sans poser une lecture à haute voix, l'usage de l'allitération, du moins quand les éléments concernés sont écrits par deux signes différents, serait dénué de sens[159].

Méthode et objectifs

En partant de la présupposition que l'égyptien de tradition puisse être compris comme un système linguistique[160], quoique souple en admettant la variation morphologique à outrance, il me semble important de relever dans les textes les éléments qui s'y trouvent, mais également les éléments dont l'absence peut être considérée comme significative. À vrai dire, les « fautes » dont parle Sauneron[161] sont ses traits caractéristiques. Procéder ainsi permettra de dresser, sinon des règles, au moins des tendances qui marquent ce par quoi la langue des documents du corpus se distingue de l'égyptien classique. J'ai donc constamment essayé, en considérant l'exemple individuel, de trouver une analyse qui puisse être étayée, par la voie de l'analogie au plus grand nombre d'exemples possible. Cette quête de systématisation grammaticale me paraît pour plus d'une raison justifiée. Le choix des textes récents comme le fondement de la recherche fournit effectivement un matériel qui fait preuve d'une compréhension active de la part de l'auteur ancien. Comme point de départ il est concevable que toute régularité récurrente ne soit pas trompeuse ou due à l'imitation servile. Au contraire on peut éventuellement y reconnaître des réinterprétations du fonds grammatical ancien. Bien sûr, en posant qu'il y ait eu une conception de la langue en commun dans tout le pays, la méthode invite à l'exagération de la compétence des Égyptiens en matière grammaticale. Mais il est nécessaire d'entreprendre une première catégorisation des éléments pour avoir la chance de percevoir, à l'aide de la statistique et du dépouillement fastidieux d'occurrences, ce qui dépendait de la connaissance active. La terminologie devient par force trop technique là où les anciens n'avaient que leur intuition. La méthode a aussi cet inconvénient qu'elle risque de faire méconnaître des systèmes individuels ou locaux en faveur de ce que les documents ont en commun. Il faut tout de même

[158] Junge 1985, 26.
[159] Voir Watterson 1979.
[160] Junge 1985, 32 n. 21 « abschätzig zu beurteilen, ist methodologisch verfehlt; auch diese Sprache ist ein sprachliches System ».
[161] Sauneron 1974b, 156.

se faire une idée des généralités avant de se prononcer avec sûreté sur les détails. Il est nécessaire de rapprocher la grammaire de chaque document de l'époque à ce que l'on trouve dans les textes contemporains plutôt qu'à l'idée que nous nous faisons de l'égyptien classique. On peut être surpris de ne pas retrouver dans ce travail une catégorisation selon les registres d'expression[162], voire selon les « catégories textuelles », mais en vue du nombre assez réduit de sources textuelles il me paraît superflu de le faire. À ce stade de la recherche, il suffit de faire la remarque, le cas échéant, de l'influence éventuelle du registre sur l'expression grammaticale.

Au cours de la lecture, il faut tenir à l'esprit que beaucoup des hypothèses émises sont susceptibles de s'ajuster plus tard, si l'on a recours à une documentation plus complète. Les idées exprimées ici ne concernent évidemment que les textes du corpus. Certes, il aurait été souhaitable de maîtriser toute la production littéraire antérieure et de pouvoir identifier toutes les bribes de texte à ses modèles classiques comme un égyptologue éminent a regretté récemment de ne pas avoir pu le faire pour son projet d'une grammaire de l'égyptien de tradition[163]. Tout aussi impuissant, je ne crois pas qu'il faille s'arrêter net à cause de l'énormité de la tâche que représente l'étude des documents tardifs. À l'inverse, il faut procéder sur la voie tracée par nos devanciers, même si c'est à petits pas.

La disposition du travail

L'enquête est composée de deux parties de longueur inégale. J'étudie, d'abord, la morphologie, essentiellement une poursuite des habitudes graphiques qui ont trait à la morphologie de l'égyptien classique. Ensuite, la fonction des catégories verbales est traitée sous forme d'un répertoire des constructions attestées dans les quatre chapitres suivants. Une des questions importantes sur laquelle on tentera de jeter un peu plus de lumière est la différence entre *sḏm.n=f* et *sḏm=f* comme expression de l'accompli. Des chapitres individuels sont voués au pseudoparticipe et aux constructions dont le prédicat est un infinitif. Dans un dernier chapitre les passifs morphologiques sont traités. À l'introduction de chaque section on trouvera régulièrement un exposé historique, qui est court à dessein, le lecteur étant supposé avoir déjà une bonne connaissance de l'égyptien classique. Dans le chapitre final, je réunis les observations qui me semblent les

[162] Le terme est dû à Winand 1992, 11, § 19. Cf. Winand 1999, 217–218.
[163] Schenkel 1996b, 155–156.

plus significatives en vue de dégager les points communs dans le traitement des catégories verbales.

Il importe de noter que l'utilisation des sources retenues dans le corpus est inégale. Dans le désir de chercher ce qu'il a pu exister de systématique dans le domaine du verbe, il m'a paru bon de concentrer mon effort sur les propositions autonomes où les oppositions sont, à la fois, plus nombreuses et plus faciles à reconnaître et qui créent la trame du récit. Cela veut dire que des parties intéressantes et essentielles de la grammaire ont été omises comme l'étude de la phrase relative[164].

[164] Voir cependant Vernus 1982, 81–83. Le traitement de Drioton 1944, 120–122, me paraît erroné.

MORPHOLOGIE

En égyptien de tradition, la plupart des anciennes marques morphologiques qui permettaient jadis, pour les classes verbales à dernier radical faible et des géminés, de distinguer dans l'écriture les différentes formes verbales ont disparu. En considération du fait que c'est justement grâce à l'observation des ces marques morphologiques et à travers le raisonnement analogique que l'on a pu établir l'existence de différentes catégories (« circonstanciel », temps seconds, prospectif/subjonctif etc.) à l'intérieur de la conjugaison suffixale, quelle que soit la classe verbale, on se trouve donc dans la situation embarrassante que les catégories supposées exister ne sont pas recouvrables du tout dans les textes rédigés dans cet état de langue. Le verbe y apparaît presque invariablement sous un thème unique. On est par conséquent obligé *a fortiori* de se rapporter à l'analogie avec l'égyptien classique, d'une part, et avec le démotique, de l'autre, pour parvenir à un recensement plausible.

En ce qui concerne les formes personnelles en fonction de prédicat, la distinction fondamentale entre une conjugaison d'état (le pseudoparticipe) et une conjugaison suffixale (*sḏm.n=f*, *sḏm=f*) subsiste en égyptien de tradition. La graphie des marques personnelles du pseudoparticipe est traitée à la p. 215 et seq. Il ne sera ici question que des restes des anciennes flexions de la conjugaison suffixale. Bien qu'il y ait toute raison de croire qu'on distinguait entre des *sḏm=f* différents[165], j'ai préféré garder dans le chapitre actuel pour le répertoire des graphies l'unité en apparence du *sḏm=f*. Le morcellement du *sḏm=f* dans la présentation est inutile s'il n'y a nulle part des graphies particulières qui peuvent dépendre de la catégorie en soi. Pour la même raison, je ne prête aucune attention à la possibilité de deux formes distinctes (temps premiers ou seconds)

[165] Voir p. 127 et seq.

à l'intérieur du *sḏm.n=f*. Au cas où l'on a réellement lieu de lier une graphie déterminée à une catégorie, mention en sera faite dans le commentaire.

Les morphèmes dont la présence n'était pas liée au système des classes verbales, comme les morphèmes véhiculant l'aspect (*n*, *in*) et la voix passive (*tw*), sont traités dans les chapitres suivants. Au groupe des morphèmes constants appartiennent aussi *t* ou *ti* qui marquent le féminin dans le participe et les formes relatives. Ces désinences sont rarement écrites en égyptien de tradition[166], excepté dans l'expression de filiation *irt.n nb.t pr* « que la maîtresse de la maison a enfanté ». Je passe en revue dans le chapitre actuel les graphies des verbes en essayant de voir jusqu'à quel point elles s'accordent selon la catégorie. Il est question uniquement des morphèmes qui étaient à l'origine variables selon la classe verbale[167], avec une section à part pour chaque verbe irrégulier.

Les classes verbales

Tout verbe égyptien appartient à une classe verbale définie par le nombre de consonnes et de leur comportement dans la flexion[168]. L'attention portée à ces traits permet de discriminer différentes catégories verbales (« formes » ou « temps » selon la terminologie traditionnelle). Pour la différenciation de celles-ci à l'oral, il est certain que les voyelles jouaient également un rôle important. Mais comme l'écriture hiéroglyphique ne note pas normalement les voyelles, ce n'est qu'à partir des modifications consonantiques de la racine que le chercheur moderne peut dresser l'inventaire des classes verbales de l'ancien égyptien et des catégories verbales. Les modifications qui entrent en jeu sont la gémination et l'affixation. Or, la classification des classes verbales[169], reposant d'ailleurs en grande partie sur des analogies avec les langues sémitiques apparentées, n'est valable dans sa totalité que pour les états les plus anciens de la langue[170], puisque des bouleversements phonologiques ont mené à la perte progressive des

[166] Junker 1906, 122, § 165 ; 133, § 181 ; Jansen-Winkeln 1996a, 115–117, § 189–192 ; 125, § 206 ; Manuelian 1994, 109–139.
[167] Ce que Schenkel (1975, 38) a appelé « defektive Tempora ».
[168] Par ex. Malaise & Winand 1999, 189–199, § 324–342 ; Gardiner 1957, 212–218, § 277–290.
[169] *In nuce* déjà Erman 1878, 32, approche poursuivie dans Erman 1881, 58–66. Elle est exposée de manière magistrale dans Sethe 1899a, 193–221, § 319–364.
[170] Je ne partage pas l'opinion de Spiegelberg (1925, 54, § 101) sur les classes verbales en démotique : « Es sind also dieselben Verbalklassen wie in der älteren Sprache festzustellen ». La classification n'y est pas immédiatement décelable.

modifications des consonnes radicales sur laquelle la classification repose[171]. L'usure de la morphologie verbale est manifeste déjà en ancien égyptien. Surtout la gémination en est rapidement atteinte et la première forme à disparaître est la forme *sḏmm=f*, le passif prospectif, limitée à des textes religieux (Textes des Pyramides et des Sarcophages ; voir note 1165). En même temps, en ce qui concerne la voix active, le prospectif (*sḏmw=f* actif) et le subjonctif s'entremêlent, sauf dans quelques cas marginaux[172]. Ensuite, la gémination de la forme substantive *sḏm=f* disparaît au cours de la transition du moyen égyptien au néo-égyptien[173]. Pour ce qui est du *t* de l'infinitif pour l'ancienne classe des 3ae inf., il est difficile de dire vers quelle époque il a disparu, en position libre dans la langue parlée peut-être même avant l'époque des pyramides[174]. Le *t* est gardé toutefois en position devant un pronom suffixe jusqu'en copte[175]. En effet, c'est la seule modification de la racine héritée de l'ancienne langue qui survit en copte à l'exception de l'augment dans quelques formes de l'impératif en copte telles que ⲁⲛⲁⲩ[176].

Il est intéressant de voir que l'égyptien de tradition fournit, de son côté, aussi peu que le démotique ou le copte des points fixes, outre le nombre de consonnes stables, pour déterminer l'appartenance à une classe verbale. Normalement, le verbe n'apparaît que sous une forme « phonétiquement » unique[177], connaissant parfois bien sûr de nombreuses variantes selon les jeux d'écriture du « ptolémaïque » mais celles-ci ne concernent aucunement la morphologie. Les seuls cas contraires sont pour certains verbes jugés irréguliers.

En vue des structurations différentes des verbes en égyptien classique et dans le vernaculaire, il est intéressant de voir ce que sont devenues les anciennes marques morphologiques dans les documents rédigés en égyptien de tradition.

[171] Cf. Winand 1992, 32–36, § 52–60.

[172] Allen 1982, 25–26 ; Vernus 1990a, 29–30.

[173] Kruchten 1999, 22–24. Cf. Winand 1992, 264–265, § 418–419.

[174] Edel 1944, 79 ; Lacau 1952, 86.

[175] On peut noter que dans le dialecte bohaïrique du copte plusieurs verbes appartenant à la classe i des bilitères (des anciens 3ae inf.) ne prennent pas de *t* devant le pronom suffixe, par ex. ⲓⲣⲓ, ⲁⲓ= (Vergote 1973a, 101). Cette caractéristique se retrouve peut-être dans certains documents démotiques, « For the most part, the bound forms [*sc.* in the Ptolemaic sacerdotal decrees] are not ortographically distinct from the ordinary or absolute form of the infinitive ... Such absence of *t* is apparently a 'dialectal' feature, associated with Memphite as opposed to southern documents » (Simpson 1996, 90).

[176] Vergote 1983, 222–223, § 154 ; Winand 1992, 152–154, § 255–259 ; Mathieu 1996, 314–315.

[177] J'entends par les guillemets que les graphies n'entraînent pas de transcriptions variables d'une même racine.

Toujours est-il évident, ce que les tableaux ci-dessous montrent en clair, que, pour ce qui est des signes supplémentaires ajoutés à la racine, il ne s'agit plus de vrais morphèmes dans le sens où les modifications de la racine permettraient l'identification de la catégorie verbale. La pauvreté flexionnelle se reconnaît par les traits suivants :

1. Gémination	Absent
2. -*t* à l'infinitif	Rare
3. -*y* au prospectif et à l'accompli	Rare
4. Augment	Rare

Fig. VI : Les morphèmes variables selon la classe verbale

Je n'ai tenu compte que des graphies des verbes qui avaient anciennement un marquage morphologique distinct selon le paradigme. Évidemment, il y a beaucoup d'autres verbes qui font montre de graphies variées, même sans faire appel au vrai ptolémaïque, — pour en citer un exemple banal *spr* ou —, mais celles-ci ne remontent pas à la morpho-logie de la langue classique et n'ont jamais exprimé une distinction grammaticale. Ces graphies ont, certes, droit à notre attention, mais seulement dans le cadre plus large des études orthographiques ou lexicales.

Je traiterai d'abord les restes de flexion se trouvant chez les verbes réguliers affixe par affixe. Quant aux verbes irréguliers, j'ai préféré les traiter document par document, s'il y a des remarques à faire, afin de pouvoir mieux faire saillir le traitement individuel.

Gémination

Dans la langue classique, on trouve la gémination (en égyptien : redoublement graphique du dernier radical fort) dans plusieurs classes verbales. Il s'agit d'un côté des verbes géminés dont le second radical est dédoublé pratiquement partout sauf au prospectif et devant les affixes *n* ou *tw* de *sḏm.n=f* et *sḏm.tw=f* et d'autres[178]. De l'autre côté, il s'agit des verbes à dernier radical faible dont la classe des 3^{ae} inf. est la plus importante. La gémination se trouve avec les

[178] À part des exceptions la gémination des verbes bilitères est réservée à l'Ancien Empire, voir Edel 1955, 315–316, § 640 ; Allen 1984, 16–20, § 28–29 et 515–516 n. 44.

catégories suivantes exprimant l'aoriste: le participe actif, la forme substantive personnelle et la forme relative.

On ne retrouve régulièrement aucune gémination avec les anciens verbes géminés dans le corpus, sauf pour *wnn* qui est traité sous la rubrique des verbes irréguliers[179]. En partie, le manque de gémination s'explique par la faible attestation de la classe des verbes géminés en général dans le corpus et par le fait que les graphies sans compléments phonétiques ont été préférées. Par exemple, le verbe le plus fréquent de cette classe, *mꜣꜣ*, s'écrit toujours sans compléments phonétiques : 𓁹 (avec de nombreuses variantes)[180]. Un seul exemple de gémination dans cette classe se trouve sur le sarcophage d'Onnophris (inscription horizontale, l. 3), étant susceptible de reprendre un cliché religieux, en outre avec un verbe dont l'appartenance à la classe des géminés « normaux » peut être mise en doute, parce qu'il est invariablement attesté sous une forme géminée. Il s'agit du verbe *sfkk* qui est repris depuis la liste d'offrandes des Textes des Pyramides (Pyr. 51)[181]. Il vaut sans doute mieux le considérer comme un géminé figé, restant invariable quelle que soit la catégorie verbale. En fait, c'est ce qui est arrivé à la classe verbale des géminés en gros selon le témoignage copte où les anciens géminés forment une sous-classe des infinitifs intransitifs à trois radicaux[182].

La gémination est tout aussi introuvable pour la classe des 3ae inf. Il ne faut assurément pas y rapporter les graphies doublées de certains verbes qui se sont figées sans égard à la catégorie en question. Dans le corpus ce cas particulier est attesté pour *ḥꜥỉ*[183] et *ḏdỉ*[184]. Un contre-exemple apparent qui concerne *rdỉ* peut s'expliquer autrement[185].

Même s'il était prévu que la gémination ne serait pas fréquente[186], son absence totale dans le corpus pour la conjugaison suffixale, à l'exception de *wnn*, demande quelques mots de commentaire. On pourrait en effet s'attendre à ce que les

[179] Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 65–66, § 99 ; Junker 1906, 98, § 120. On remarquera que pour Allen (1984) il s'agit d'un verbe 2-lit.

[180] Même remarque faite par Jansen-Winkeln (1996a, 49, § 79) et par Lustman (1999, 51, § 11.2.7.). Sur les variantes à l'époque gréco-romaine, voir Derchain-Urtel 1999, 333–338.

[181] Expression répétée dans les tombeaux saïtes, voir Drioton 1954, 112, 123. Pour la signification du mot, voir Derchain 1999, 41 n. 68.

[182] Ainsi ⲕⲙⲟⲙ « être noir » est assimilé à ⲥⲃⲟⲕ « être petit », voir Vergote 1973a, 96–97, § 105.

[183] Wb. III, 40. Même dans le *sḏm=f* de l'accompli sur Vienne 5857, 4. Cf. Junker 1905, 801-802, § 42 ; Jansen-Winkeln 1996a, 51, § 81.

[184] JE 37075, 3, et note suivante. Voir Wb. V, 628.

[185] Voir p. 81.

[186] Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 49, § 79 ; Junker 1906, 83, § 107.

scribes se soient apprêtés à mettre des désinences pour donner une image de haute antiquité aux textes en égyptien de tradition. On aurait eu par cela un moyen efficace d'élargir l'écart du démotique et de la langue hiéroglyphique. Deux raisons pour l'absence de ce procédé peuvent être alléguées : l'habitude d'écrire les verbes par des signes mots et la favorisation de la narration pendant la sélection du corpus où la forme substantive *sḏm=f* n'est pas fréquente.

-*t* de l'infinitif

En égyptien de la première phase, l'infinitif des verbes 3^{ae} inf. et des verbes caus. 2-lit prend une désinence -*t* que l'on interprète habituellement comme identique à la marque du genre féminin du substantif[187]. En égyptien de tradition, on ne voit pas d'affixation de *t* non plus à l'infinitif des verbes 3^{ae} inf.[188], les verbes irréguliers, notamment *ỉri*, mis à part (cf. *infra*). Il y a pourtant, dans le corpus, quelques infinitifs de verbes 3^{ae} inf. qui s'écrivent avec un *t* sans que ce dernier puisse être considéré comme étant le dernier radical (y inclus les variantes motivées *ṯ*, *d* ou *tỉ*). Il s'agit de quelques cas de l'infinitif du verbe *nḥỉ* (Hermopolis, 6 et 29 : ; Hildesheim PM 6352, 18 : ; Sénouchéri, B 10 : ; Petosiris 56, 6 :)[189]. Or, même si l'état actuel des connaissances ne permet pas d'entrevoir le développement de ce verbe en détail, il semble que l'on assiste depuis le néo-égyptien[190] à une recatégorisation de *nḥỉ* aboutissant à ⲛⲁϩⲧⲉ « croire »[191]. Le *t*, à l'origine une désinence, a fini par devenir consonne radicale. Ainsi que l'exemple suivant le montre en clair, la graphie avec *t* final n'est même pas restreinte à l'infinitif[192].

ex. 1. Taimouthes, 8 :

nḥ=ỉ ( ) *ḥnꜥ wr-ḫrp-ḥm.wt* Je priai avec le Grand Artisan

Il y a un cas où l'on pourrait d'abord penser à l'infinitif irrégulier *šmt* de *šm* « aller »[193].

[187] Le contraire est soutenu par Sander-Hansen 1963, 76, § 271, et Aspesi 1977, 39. Cf. Loprieno 1986a, 49 n. 72.
[188] Jansen-Winkeln 1996a, 98, § 158.
[189] Il vaut noter que les exemples entrent tous dans la construction pseudo-verbale après *ḥr*.
[190] Cf. Winand 1992, 97.
[191] Gilula 1977 ; Winand 1992, 96–97, § 179.
[192] Hors le corpus, la stèle funéraire Heidelberg 1874, l. 13 (De Meulenaere 1969, 216, fig. 1).
[193] Sethe 1899b, 290, § 667.

ex. 2. Psenptais, 8 :

šm=ỉ (hieroglyphes) *r ẖnw* — Je me rendis à la Résidence

Or, il n'en est rien. Le signe de la corde est, dans ce texte, une graphie assez courante du suffixe de la première personne du singulier pour la valeur =*ỉ*[194]. La preuve décisive en est l'exemple suivant où il est évidemment une graphie du pronom possessif.

ex. 3. Psenptais 11 :

wnn=f šm r r-pr=ỉ (hieroglyphes) — Il allait à mon enclos funéraire[195]

-*y*

Je n'ai relevé que peu d'exemples de la graphie -*y*, si fréquente en néo-égyptien dans certaines catégories verbales, notamment le perfectif et le prospectif des verbes 3ae inf.[196]. Comme pour le *t* de l'infinitif il s'agit avec beaucoup de vraisemblance de graphies figées où la présence de *y* n'est qu'accessoire. Parmi les verbes faibles on note les exemples qui suivent. Dans le premier cas, il s'agit vraisemblablement d'une graphie figée ou d'une graphie influencée du nom fréquent *ʿpy* du soleil ailé[197].

ex. 4. CG 22180, 6 :

bꜣ ꜣs.t ʿpy=f (hieroglyphes) *r p.t* — Le *ba* d'Isis s'envola au ciel

L'exemple suivant est d'une lecture douteuse et manque de contexte[198].

ex. 5. Philae 2, 11 :

sbỉ.w th=sn (hieroglyphes) — les ennemis ayant passé outre (?)

Cependant, il serait faux de vouloir référer toutes les occurrences du double roseau comme le vestige de l'ancienne désinence. La graphie peut en effet se trouver avec d'autres classes verbales que celles où elle était jadis coutumière.

194 Cf. Fairman 1943, 243, 290.

195 Pour cette partie de la biographie de Psenptais, voir dernièrement Derchain 1998, 1163–1164. Voir ex. 90.

196 Winand 1992, 193–194, § 320 ; 211–213, § 344–346.

197 Wb. I, 179, 22 ; Erichsen 1954, 59.

198 La difficulté est évidente en rapprochant Urk. II, 223 : [hieroglyphe] (hieroglyphes) *m hꜣy=sn*.

ex. 6. JE 44065, 9-10 :

nn n=ỉ sꜣ.t [...]	Je n'avais pas de fille [...]
ḥꜣ=s ( ) *ḥr=ỉ*	qui me pleurait

La graphie qui n'est pas exceptionnelle peut être due à l'influence de plusieurs verbes infirmes *ḥꜣỉ* qui s'écrivent souvent avec le double roseau. En plus, elle apparaît dans une forme où sa présence est inhabituelle, soit le *sḏm=f* circonstanciel employé comme relative virtuelle.

L'augment

En ancien égyptien, certaines classes verbales étaient précédées à l'impératif, aux participes et aux formes relatives par une consonne appelé yod prothétique ou augment[199]. Pour des raisons que nous ignorons, on ne l'écrivait pas dans l'égyptien du Moyen Empire. Par contre, en néo-égyptien il surgit de nouveau dans les mêmes classes pour les catégories susmentionnées et se généralise même pour la forme *sḏm=f* relative[200], à tel point qu'il apparaît en démotique obligatoirement avec la forme relative dans toutes les classes verbales[201]. L'augment s'est conservé aussi dans quelques impératifs irréguliers du copte[202]. À côté de certains impératifs (voir p. 53 et p. 84), on rencontre dans le corpus les cas suivants :

ex. 7. Psenptais, 13 :

hỉ nṯr.w nb	Ô tous les dieux
r.dm.n=ỉ ( ) *rn=sn*	dont j'ai prononcé le nom

Il est intéressant de voir ici que l'augment est ajouté à une forme *sḏm.n=f*, combinaison impossible en égyptien classique, mais dont il existe pourtant des exemples néo-égyptiens[203].

S'il y avait un choix lexical favorisant l'emploi de l'augment, cela peut s'observer tout au plus avec le verbe irrégulier *ỉrỉ* mais le nombre d'occurrences

[199] Ultérieurement Mathieu 1996.

[200] Winand 1992, 376–384, § 596–604.

[201] Johnson 1976, 182–185 ; Winand 1992, 383, § 602.

[202] Layton 2000, 292–293, § 366.

[203] Winand 1992, 392, § 615.

est faible. Ce verbe est attesté avec l'augment, à trois reprises avec le participe[204] et une fois avec la forme relative *sḏm=f*[205].

ex. 8. RT 2/12/24/3, 2 :
r.ỉr ẖt m ḥw.t-nṯr.w qui a fait des offrandes dans les temples

Le passage cité fait partie de la titulature de Nectanébo II. Spiegelberg le comprenait comme une phrase finale « um (?) in den Templen der Götter zu opfern » qui ne convient pas[206].

Les verbes irréguliers

Il n'existe pas de définition acceptée par tout le monde de ce qu'est un verbe irrégulier en égyptien. Si l'on examine les grammaires de référence, on s'aperçoit que, pour les uns, il s'agit en grande partie d'irrégularités graphiques[207]. Pour appartenir à cette catégorie, il faudrait effectivement que le verbe présente un trait morphologique limité à celui-ci ou, tout au plus, à un nombre limité de verbes. C'est ainsi que la supplétion d'un thème verbal par un autre, tel *rdỉ* ou *ỉỉ* qui forment l'impératif à partir d'un autre thème, justifie de classer ces verbes parmi les irréguliers. Il en va de même pour les quelques verbes qui reçoivent des désinences spéciales au subjonctif comme *ỉỉ* (*ỉwt*), *ỉnỉ* (*ỉnt*) ou *mꜣꜣ* (*mꜣn*)[208]. Mais d'autres irrégularités interviennent aussi pour former la petite classe hétérogène de verbes irréguliers en égyptien. Parfois, celles-ci ressortent de défauts du système hiéroglyphique même, comme la notation hésitante d'un complément phonétique. C'est le cas notamment pour *ỉrỉ*, mais aussi pour *ỉnỉ*. À d'autres occasions, tel le cas de *rdỉ/dỉ*, c'est un procès phonétique, inachevé dans les habitudes graphiques[209], qui explique l'existence des deux thèmes utilisés dès l'Ancien Empire, semble-t-il, sans discrimination, pour déterminer la catégorie verbale (voir p. 75).

[204] Outre l'exemple ci-après, BM 1698, 3 ; JE 44065, 5.
[205] Satrape, 14.
[206] Quibell 1909, 91.
[207] La grammaire d'Edel (1955) est instructif à ce sujet. Il parle d'une part de « Unregelmässige Verben » (Edel 1955, 203–206, § 455–460) et d'autre part de « Hieroglyphische Paradigmen bemerkenswerter Verben » (Edel 1955, p. 10–11*).
[208] Edel 1955, 204–205, § 456–457 ; 222, § 481 ; Polotsky 1969, 468 ; Allen 1984, 157–160, § 265–267.
[209] Il faut finalement se demander si cette variation est si différente d'autres variations graphiques comme par ex. *swr* > *swi*, *sw* « boire » qui s'écrit *swri* en hiéroglyphes.

ỉỉ

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 36 et renvois ; Grimal 1981, 306; Lustman 1999, 68, § 11.14.1 ; Vandier 1961, 276–277.

En égyptien classique, ce verbe a cela de particulier qu'il s'écrit comme s'il y avait deux thèmes légèrement différents : *ỉỉ* et *ỉw*. Ce n'est que récemment que l'on s'est rendu compte qu'il s'agit d'un seul thème **ỉwỉ*, en double sens appartenant aux verbes faibles, grâce à la nette distribution des formes en néo-égyptien[210]. La distinction des deux thèmes existait encore en démotique même si de façon simplifiée : infinitif (*ỉỉ*) ; *sḏm=f* et pseudoparticipe (*ỉw*)[211]. L'impératif se forme sur une base supplétive *mỉ* (voir p. 53).

	30	*sḏm=f*, participe actif, *sḏmt=f*, *sḏm.ty=fy*, *sḏm.n=f*, *sḏm.n.tw=f*	CG 689, CG 700, Canope, CG 22173, CG 22188, Hermopolis, JE 38545, JE 44901, JE 53147, Leyde AP 1, Louvre E 15683, Mendes, Moscou 270, Petosiris, Philae 1, Vienne 5103, Pithom, Raphia, Satrape,
	1	*sḏm=f*	Pithom
	1	*sḏm=f*	JE 54143
	10	*sḏm=f*, *sḏm.n=f*, *sḏm.ỉn=f*	Hermopolis, JE 53147, Petosiris, Pithom, Psenptais, Taimouthes
	1	participe actif	Hildesheim PM 6352
	4	participe actif, *sḏm.n=f* *sḏm.n.tw=f*	Berlin 14399, Louvre C 232, Raphia[212]

Fig. VII : Graphies de *ỉỉ* « venir »

[210] Winand 1991. Cf. Sethe 1899a, 289, § 476 : « verschiedene Erscheinungsformen einesunddesselben Stammes ult.inf. »

[211] Johnson 1976, 14, 23 ; Spiegelberg 1925, 57, § 110.

[212] La case renferme aussi l'exemple de la stèle de Raphia où, par erreur, les jambes ont été omises du premier roseau.

[213] L'exemple de la statue de Sénouchéri manque de même les jambes en marche.

[214] Peut-être un participe lexicalisé, cf. Schenkel 1983, 4–5, 103.

	5	*sḏm=f*, *sḏm.n=f*, *sḏm.n.tw=f*	Louvre C 117, Louvre C 232, Meux 52, Petosiris, RT 2/12/24/3
	2	participe actif	CG 22174, Sénouchéri[213]
	1	*sḏm=f*	Meux 52
	1	participe actif	Onnophris
	1	participe actif	Mendes
	1	participe actif	Vienne 5103
	1	participe actif	JE 37075
	1	participe actif	CG 22188
	7	*sḏm.n=f*, *sḏm=f*, *sḏm.tw=f*, *sḏm.ty=fy*, participe	Athènes 2009, JE 67093, Lausanne 7, Mendes, Philadelphie 1965 98-100, RT 2/12/24/3
	7	*sḏm=f*, infinitif, participe	CG 22173, Hildesheim, Louvre IM 4246, Petosiris, Sénouchéri, Taimouthes, UC 14357
	9	*sḏm=f*, *sḏmt=f*, infinitif, pseudo-participe, participe actif	Athènes 2009, BM 1668, Canope, Hermopolis, JE 44065, Louvre A 88, Vienne 5857
	1	*sḏm=f*	Pithom
	3	*sḏm=f*, infinitif	CG 700, Taimouthes, Vienne 5857
	2	participe actif, *sḏm=f*	JE 46341, Psenptais
Total :	89		

Fig. VII : Graphies de *ỉỉ* « venir » (*suite*)

En ce qui concerne les graphies de *ỉỉ* en général, remarquons que les graphies des participes comportant des traits de pluriel représentent peut-être des noms verbaux[214]. En regardant la distribution des graphies du verbe, on est frappé par le fait que est aussi rarement suivi d'un complément phonétique. Il paraît que le signe du roseau avec jambes est une graphie neutre par rapport à la phonétique et cette graphie est apte à être employée pour n'importe quelle catégorie verbale. Pour cette raison, on a tout lieu de se demander si le signe, lorsqu'il n'est pas accompagné d'un complément phonétique, garde vraiment la valeur phonétique précise de *ỉỉ*. Il me semble qu'il est devenu simplement un signe qui peut être

employé pour n'importe quelle forme du verbe à l'exception de l'impératif. Cela se voit sur la stèle de Mendes où l'on trouve en proposition subordonnée, dans le rôle de l'ancien subjonctif, deux exemples de *ỉỉ*[215].

ex. 9. Mendes, 22 :

ỉmỉ ỉỉ ṯ.t pr-ꜥnḫ	Laissez venir le personnel de la Maison de vie

ex. 10. Mendes, 22 :

ꜥḥꜥ.n hꜣb.n ḥm=f r gs-pr.w[216] *n.w šmꜥ mḥw* *r rd ỉỉ* [*ṯ.t pr-ꜥnḫ*]	Sa Majesté fit écrire aux temples de la Haute et de la Basse Égypte pour faire venir [le personnel de la Maison de vie]

Rappelons encore que ce n'est pas la forme que l'on n'attendrait ici et pas davantage selon l'usage démotique[217]. Le signe du roseau avec jambes est apparemment neutre quant à la structure phonétique du thème et signale simplement l'idée de « venir ». Le doute plane d'ailleurs aussi autour la réalité phonétique pour dont *ỉw* est la transcription conventionnelle.

On peut remarquer certaines particularités présentes dans quelques textes pris individuellement même si les occurrences sont assez peu nombreuses. La stèle funéraire de Taimouthes (BM 147) emploie toujours (4 cas) le déterminatif des jambes en mouvement, seul ou en combinaison avec d'autres signes, quel que soit le thème choisi. La seule occurrence du verbe sur la stèle de son mari Psenptais (l. 6) est aussi suivie par ce déterminatif (voir en bas). La stèle funéraire de Tathotis (Vienne 5857) contient trois exemples du verbe, tous formés à partir du signe des jambes en mouvement : (pseudoparticipe l. 5 ; participe l. 8) et (*sḏm=f* l. 8).

Avant de nous tourner vers les documents dans lesquels les graphies sont constantes, regardons les exemples de la dernière case du tableau.

[215] Winand 1991, 368, signale deux exemples semblables dans les « Late Ramesside Letters ».

[216] Pour l'évolution de *gs-pr* d'« aire de pâturages » à « temple », voir Moreno García 1999, en particulier p. 128–129.

[217] À titre de comparaison, en démotique, *Pétoubastis et la prébende d'Amon* 12, 2–3 : *my ỉw=w r rs.t r-tbꜣ.t=s* « Faites les venir au Sud pour cela ! » (Spiegelberg 1910, 26). Le causatif, *rdỉ + ỉỉ = dỉ ỉw*, devient en copte ⲧⲁⲩⲟ « envoyer » où le *w* est toujours présent.

ex. 11. JE 46341, B 127–128 :

ḥr-nt.t ỉr.n=ỉ bw-nfr	car j'ai fait du bien
n rmṯ nb wn nb km-wr	à tout le monde, aux habitants du nome athribite
s nb ỉn-ỉw ( ) *ḥr wꜣ.t*	aussi bien qu'à tout homme qui est venu sur le chemin

Pour le groupe insolite de signes, l'éditrice a lu *ỉỉ*[218]. Vernus a suggéré de lire *ỉni* après le premier signe par quoi on aurait « une allusion aux malades transportés »[219]. Outre le fait que la graphie est attestée dans la partie magique de la statue dans la forme *ỉỉ.n=s* (l. 22)[220], on peut invoquer contre cette suggestion que la graphie se retrouve aussi sur la stèle funéraire de Psenptais (l. 6) mais, malheureusement, l'endroit est abîmé et la lecture n'est pas sûre. La graphie rappelle curieusement la graphie démotique *ỉn-ỉw*[221], graphie non étymo-logique pour *m ỉwt*[222], qui est l'ancêtre de la forme ⲚⲎⲨ qui remplace l'infinitif ⲉⲓ dans les « temps » duratifs[223]. Mais il faut être prudent et ne pas considérer hâtivement la chose comme assurée, car les trois exemples hiéroglyphiques expriment d'autres catégories que ce que le démotique nous ferait croire.

ỉỉ sur la stèle de Pithom

La stèle de Pithom présente toujours dans ses 9 occurrences du verbe, à une exception de près, le signe du roseau avec les jambes normalement seul sans être accompagné d'autre signe. À la ligne 4, on lit pourtant avec le déterminatif[224]. Plus loin on rencontre une graphie qui reprend l'ancienne forme particulière au subjonctif *ỉwt*[225] quoique la présence du thème *ỉỉ*, donné par convention au signe du roseau avec les jambes, soit insolite[226].

[218] Jelínková-Reymond 1956, 122.
[219] Vernus 1980, 126.
[220] Jelínková-Reymond 1956, 7.
[221] Johnson 1976, 25–26.
[222] Spiegelberg 1925, 58, § 111.
[223] Layton 2000, 237, § 309 (c).
[224] Omis dans Urk. II, 86.
[225] Sethe 1899a, 287–288, § 472, et note 210.
[226] Cf. Winand 1991, 369–370.

ex. 12. Pithom, 13 :

r rd ỉwt ( ) *nḏ-ẖt.w stp*	pour faire venir les conseillers élus
wꜥb.w n.w sḥ	et les prêtres-ouâb de distinction (?)

Le même document présente une autre graphie unique de *ỉỉ* qui a l'air d'une tentative d'imitation de la morphologie ancienne.

ex. 13. Pithom, 13 :

nṯr.w pr tm ṯkw ỉwt=sn ( )	Les dieux de Pithom et Tjékou, ils vinrent
r ḥtp ỉm	pour s'y reposer

On songerait peut-être d'abord à un infinitif en fonction prédicative imitant la graphie courante de l'infinitif de l'Ancien Empire[227]. Néanmoins, il est invraisemblable que l'on ait choisi dans ce cas précis la morphologie correspondant à la sémantique à moins que la phrase ne soit pas tirée d'un document plus ancien. Je préfère l'explication contraire qui consiste à suivre le sens supposé de la proposition avant de ranger la graphie. Je suppose donc que c'est un *sḏm=f* de l'accompli. On peut toutefois essayer d'expliquer la présence du *t*, vérifié sur l'original. En vue de la structure analogue : sujet topicalisé + verbe + pronom sujet, la syntaxe rappelle à la surface celle de la forme *sḏm.ty=fy*. En plus, la graphie est identique à l'aspect que revêtait jadis le verbe *ỉỉ* au *sḏm.ty=fy*[228], mais cette explication se heurte au fait que le *t* ne s'écrit presque jamais au *sḏm.ty=fy* à la Basse Époque[229].

ỉỉ dans le décret de Canope

Le décret de Canope pourvoit, parmi ses cinq occurrences de ce verbe, quatre de 𓇋 pour le participe (l. 3 ; 10 ; 24) et la forme *sḏm=f* en fonction relative (l. 21). L'exemple suivant fournit la seule occurrence dans ce document où l'autre thème est employé. La graphie rappelle la forme prospective *sḏmw=f* de *ỉỉ*[230] qui s'emploie habituellement après le thématiseur *ỉr*[231].

[227] Edel 1955, 347, § 687. Cf. Winand 1991, 377, où *ỉwt* est considéré être un nom verbal.

[228] Edel 1955, 343, § 681 ; Winand 1991, 377.

[229] Jansen-Winkeln 1994b, 116–120.

[230] Edel 1955, 240, § 516.

[231] Malaise 1985, 155.

ex. 14. Canope, 33 :

ỉr ỉs[232] *ỉw* ( ) *rd m ḥ3.t ỉrw*	Aussi quand la floraison sera dans ses premiers débuts

Je ne peux m'abstenir de rapprocher les maigres données de la situation de la TPI. Il est curieux de voir que n'y apparaît presque jamais à la forme *sḏm=f*, étant réservé, semble-t-il, à la forme *sḏm.n=f*[233].

L'impératif de *ỉỉ*

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 73, § 116 ; Grimal 1981, 197, § 17 ; 316 ; Lustman 1999, 68, § 11.14.1.4 ; Junker 1906, 120–121, § 161.

	1	masc.sing.	Taimouthes
	5	pl.	CG 22173, Hildesheim PM 6352, Louvre C 117, Taimouthes
	3	pl.	BM 1668, Petosiris, Sénouchéri
	1	pl.	Petosiris
	1	pl.	Meux 52
Total :	11		

Fig. VIII : Impératif de *ỉỉ*

L'impératif de *ỉỉ* se forme à partir d'une base supplétive[234]. On observe l'accord au pluriel à l'instar du démotique et du copte (ⲁⲙⲟⲩ : ⲁⲙⲱⲓⲛⲓ)[235]. On doit noter que la forme du pluriel est inconnue en égyptien classique et son emploi constant est l'un des traits morphologiques les plus évidents de l'égyptien de la seconde phase dans le corpus entier[236]. Les occurrences se trouvent typiquement dans l'appel aux vivants.

[232] La combinaison *ỉr sk*, voir Edel 1964, 528, § 1029.

[233] Jansen–Winkeln 1996a, 53 et renvois.

[234] Un trait en commun aux langues chamito-sémitiques, voir Bender 1990.

[235] Erman 1933, 170, § 362 ; Spiegelberg 1925, 99, § 216 ; Crum 1939, 7b. L'étymologie de Lexa (1947–1951, 465, § 521) *my n=n*, est préférable à celle de Vycichl (1983, 9) *my=n*, qui est aussi celle du Wb., puisqu'il serait anormal qu'un pronom suffixe se rattache à l'impératif.

[236] Il est faux de le qualifier de démotisme étant donné que la forme apparaît bien antérieurement.

ex. 15. Taimouthes, 5 :

mỉ.n sḏm=ṯn ḫpr ỉm=ỉ	Venez entendre ce qui m'arriva

ỉnỉ

Bibliographie : Grimal 1981, 307 ; Vandier 1961, 279.

On notera d'emblée que *ỉnỉ* « amener », « saisir » s'écrit dans l'égyptien de tradition d'habitude par le seul signe sans aucun complément phonétique. Cela est en contraste avec la situation de l'égyptien classique où l'on faisait normalement suivre un *n*[237]. Mais la règle n'est pas absolue. Ce flottement est un problème, et il ne peut pas être réduit à une simple question de transcription, puisqu'il nuit à tout chance d'entrevoir les catégories en égyptien de tradition, notamment en ce qui concerne la différenciation entre *sḏm.n=f* et *sḏm=f* comme expression de l'accompli. En accord avec ce que j'ai dû constater pour la gémination en général, je n'ai trouvé aucun exemple de gémination[238].

ỉnỉ sur la stèle du Satrape

La répercussion de la manière dont on lit le *n* qui accompagne le signe des jambes et de la cruche sur la grammaire en général se voit en particulier sur la stèle du Satrape où l'on trouve au milieu de la narration (l. 3–6) trois occurrences de ce verbe. Le choix à faire entre *sḏm.n=f* et *sḏm=f* n'est pas facilité par le fait que l'accompli peut apparemment se montrer de deux façons dans ce document. Il n'est aussi d'aucun secours d'observer le type de sujet puisque c'est uniformément le pronom suffixe masculin de la troisième personne. La transitivité (présence d'un deuxième actant qui se rattache sans intermédiaire) n'y est évidemment pour rien non plus.

ex. 16. Satrape, 3–6 :

ỉn.n=f ( ) *ꜥḫm.w n nṯr.w*	Il amena les images des dieux
gm m-ḫnt sṯ.t…	qui furent trouvés en Asie…
rd.n=f sn ḥr s.t=sn…	et les mit à leur place…

[237] Sethe 1899a, 240, § 397.2.

[238] La gémination *ỉnn* n'est pas, à l'époque, rare ailleurs, comme *ỉnn ḥꜥp m tpḥ.t=f* dans la formule *dỉ p.t* (Derchain-Urtel 1989, 113), par ex. : Florence 7641, 4 (Bosticco 1972, 55–56, no 44) ; Louvre E 20341, 4 (Moret 1909, 88–91, pl. 39) ; stèle d'el-Hawawish, 4 (Abd el-Nasser Mohammed 1986). Cela n'est qu'une imitation de modèles plus anciens.

šm pw ỉr.n=f ḥnꜥ mšꜥ=f	Il se mit à marcher avec son armée
r pꜣ tꜣ nꜣ ḫꜣrw.w…	dans le pays des Syriens…[239]
ỉṯ=f sn m sp wꜥ	et il les prit d'un coup.
ỉn.n=f ( ) *wr.w=sn… r bꜣḳ.t*	Il amena leurs chefs… en Égypte.
m-ḫt nn wḏꜣ pw ỉr.n=f	Après cela, il se rendit
r pꜣ tꜣš n ỉr-mr[240]	dans la province d'Irmer
ỉṯ=f sn m ꜣt wꜥ	et il les prit dans une attaque soudaine.
ỉn.n=f ( ) *mšꜥ=sn m ṯꜣy ḥm.wt*	Il amena leur population, hommes et femmes

Un argument contre l'interprétation des graphies comme *ỉn=f* est le fait que la stèle paraît en général économe de compléments phonétiques avec les verbes, mais il va sans dire que la force de cet argument ne peut pas être très grande.

Le sens exige une interprétation de l'exemple suivant comme une forme *sḏm=f* passive.

ex. 17. Satrape, 9 :

ỉn=sn ( ) *n=f m-ḫḫ*	Ils [*sc.* les prêtres-ouab] lui furent amenés promptement

La présence du *n* peut s'expliquer de deux façons, pourvu que la régularité que je cherche soit présente à l'esprit de l'auteur. Il est possible qu'on assiste à une inversion de signes. Pourvu que l'interprétation du passage narratif que je viens de citer comme des formes *sḏm.n=f* soit juste, on aurait alors toujours le seul signe sans complément pour exprimer le verbe en question. Sinon, ce qui me paraît après tout préférable, on y reconnaîtra un traitement à part pour le passif. Au demeurant, la graphie du pronom suffixe comme *s* dans l'exemple s'observe ailleurs dans le même document (l. 6 : *mšꜥ=s*(*n*) cité ci-dessus)[241]. La cinquième occurrence de *ỉnỉ* fait état de la forme *sḏm.tw=f* (l. 9) et le thème y est écrit sans *n*.

[239] On doit noter que je lis avec Winnicki (1991, 169, 181) « le pays des Syriens » et pas « le pays Syrie ». Ainsi la disposition des signes est tout à fait normale (contra Urk. II, 15). À moins qu'on ne le fasse, on est privé de mot pluriel auquel le pronom *sn*, à peine générique, fait référence.

[240] Sur la signification de *ỉr-mr*, Winnicki 1991, 170–185.

[241] Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 133, § 217 (Sonderfälle) ; Junker 1906, 38, § 49.

En dépit du malaise que l'on ressent face aux occurrences de *ini*, notamment en essayant de trancher entre une lecture *sḏm.n=f* et *sḏm=f*, il ne faut pas perdre de vue que c'est avant tout l'image graphique qui compte. Aussi se garde-t-on d'écrire deux *n* l'un après l'autre.

ỉnỉ dans le décret de Canope

Dans le décret de Canope le verbe revient à trois reprises et comporte toujours le complément phonétique[242]. Le premier exemple reprend la phrase que l'on reconnaît du passage de la stèle du Satrape cité en haut[243].

ex. 18. Canope, 5–6 :

... dỉ=sn ḫt.w wr.w spd.w ḳn.w	... alors qu'ils font de grandes offrandes et de grandes dépenses
r ỉr.t mḫr=sn	pour subvenir à leurs besoins.
sḫm-nṯr.w... ỉn=f sn ( ) *r tꜣ-mr.t*	Les statues des dieux..., il les rapporta en Égypte

La version démotique contribue à une certaine confusion. Simpson interprète le démotique (l. 12) *r ỉn=f st r km.t*, comme une forme *sḏm=f* du passé avec convertisseur circonstanciel « [*the King* ...] *having brought them* »[244]. Rien ne serait donc plus naturel que de lire une forme *ỉn.n=f* exprimant une action antérieure à la principale. L'argument de Simpson repose cependant implicitement sur son idée de comprendre *r-wbꜣ nꜣ sḫm n nṯr* comme « on behalf of the divine images » qui se rattache donc au prédicat précédant[245]. Pour ma part, je préfère voir dans le syntagme prépositionnel le correspondant démotique de *r ỉr mḫr=sn*, « pour subvenir à leur besoin », qui se lit dans la version hiéroglyphique, ce qui fait que *sḫm-nṯr.w* se place en tête de phrase. Il s'ensuit que les deux versions égyptiennes emploient des thématisations, à l'instar du grec (l. 8) : *καὶ τὰ... ἀγάλματα... ἐξστρατεύσας ὁ βασιλεὺς ἀνέσωισεν.*

[242] La même constance observable dans JE 46341 avec 4 exemples.

[243] Cf. Pithom, 11.

[244] Simpson 1996, 111.

[245] Pour cette raison il donne la priorité à la version de Tanis : *r-wbꜣ*, et suppose un signe superfétatoire dans la copie de Kom el-Hisn : *wbꜣ{=w}* (Simpson 1996, 226).

Dans l'exemple suivant, il ne peut pas s'agir d'une forme *sḏm.n.tw=f*, puisque la proposition complétive à *rdỉ* demande le prospectif (subjonctif).

ex. 19. Canope, 9 :

ỉw=sn ḥr rd ỉn.tw ( ) *pr.t r km.t*	ils firent importer du blé en Égypte

Le *n* complément phonétique se rencontre aussi dans le passage suivant dont l'interprétation reste hypothétique. On voit pourtant que dans ce document le fait de mettre un complément phonétique devant *tw* ne pose aucun problème.

ex. 20. Canope, 16 :

ỉw s 5 ỉn.tw(*=w*) ( ) *m w3ḥ*	alors que les cinq qu'on y met de plus se trouvent
m-ḫnt s3 5	dans la cinquième tribu
n nṯr.wy mnḫ.wy	des dieux Évergètes

La graphie de *ỉni* avec complément phonétique dans le décret de Canope s'inscrit éventuellement dans l'ensemble des autres particularités graphiques, prêtant au classicisme, par ex. la préférence de à pour la préposition simple, l'abondance de *ỉw* et l'absence régulière générale des traits de pluriel pour le suffixe de la troisième personne du pluriel.

Par ces quelques observations il n'est pas possible de résumer l'emploi du complément phonétique. À ce qu'il semble d'après le nombre réduit d'occurrences présent dans le corpus, on garde l'impression que chaque document possède ses propres habitudes déterminant le choix de graphie et cela pas toujours avec beaucoup de constance[246].

[246] On aurait aussi pu citer la stèle de Pithom où tous les cinq occurrences, dont quatre pour *sḏm.tw=f*, manquent le complément.

iri

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 53 ; Grimal 1981, 307–308 ; Lustman 1999, 59–60, § 11.4.7 ; Vandier 1961, 280 ; Junker 1906, 83–84, § 108.

Infinitif	106 · 14 · 7 · 3 · 3 · 2 · 2 · 2 · 1 · 1 · 1 · 1
Participe actif	78 · 7 · 5 · 2 · 1 · 1 · 1[247] · 1 · 1
Participe passif	7 · 2 · 1 · 1 · 1
sḏm.n=f	126 · 3 · 3 · 2 · 1 · 1
sḏm.n=f relatif	98 · 14 · 9 · 1 · 1 · 1[248]
sḏm=f actif	48 · 3 · 2 · 1
sḏm=f passif	35 · 4 · 2 · 1 · 1
sḏm=f relatif	28 · 2 · 2 · 1 · 1[249] · 1[250]
sḏm.tw=f	41 · 2
sḏm.n.tw=f	3
Pseudo-participe	2 · 1[251] · 1
Impératif	2

Fig. IX : Graphies de *iri* « faire »

[247] JE 53147, 1. Le signe de la plume d'autruche est une déformation pour le signe du roseau comme le confirme le parallèle BM 1698, 3.

[248] C'est la pupille utilisée selon le principe *pars pro toto* (Fairman 1945, 104 ; Kurth 1983, 303 : Prinzip VIII). CG 67094, 14.

[249] La graphie est relevée à Philae 2, 9. La copie de Müller (1920, pl. 21) soutenue par la stèle RT 27/11/58/ 4, 22, que j'ai examinée, l'emporte sur la lecture de Sethe (Urk. II, 221).

Autant qu'il est possible de le juger, le verbe *iri* « faire » ne semble pas avoir été à l'origine un verbe irrégulier au strict sens du mot. En dépit de cela, il retient dès l'ancien égyptien l'attention par la notation déréglée du complément phonétique *r*[252]. Dans les anciens textes on se tient à la règle générale qui dit qu'une graphie comportant un seul *r* après le signe de l'œil représente vraisemblablement la forme géminée *irr*[253], mais il y a des exceptions où la lecture *ir* s'impose. Ce verbe connaît, encore en démotique, différentes graphies selon la catégorie mais elles font preuve d'un développement secondaire ; (infinitif et *sḏm=f*) et (pseudoparticipe)[254]. Le verbe connaît en démotique aussi une forme particulière du participe : *iir* (avec variantes)[255].

Parmi les 699 occurrences de ce verbe dans le corpus, il y a 592 occurrences de la graphie avec seul dont (Pithom, 8 et 21), (Philae 1, 14) et (Philae 2, 11; Raphia, 1 et 5) sont des variantes non signifiantes.

Il est clair que le seul signe de l'œil est la graphie neutre qui peut représenter n'importe quelle forme verbale. Mais à côté de celui-ci on note des graphies additionnelles comportant soit *r* soit *t* pour toutes les formes bien attestées. La distribution des graphies de *iri* semble au premier regard confuse. Pour en avoir une image plus claire, il faut traiter chaque document à part[256].

Plusieurs textes utilisent seulement la graphie simple , par ex. la stèle de Naucratis (7 occurrences), Chicago OIM 10589 (23), Psenptais (12), Onnophris (11), Taimouthes (10), ou la favorise nettement, par ex. JE 46341 (48 sur 51), la stèle du Satrape (13 sur 14). En revanche, les variations graphiques s'entassent dans un petit nombre de documents, notamment Canope, CG 22188, Hermopolis, de JE 44901 et Mendes. Pour ce qui est de CG 22188 et JE 44901, on est tenté de voir dans leurs variantes graphiques, dont plusieurs sont des occurrences uniques à l'intérieur du corpus, un effet de la gravure négligée ou de la rédaction inférieure. On voit aussi deux occurrences de l'infinitif dans lesquelles un signe

[250] BM 1668, B12.

[251] Il est pratiquement impossible de savoir si des *t* ajoutés au thème représentent la désinence du pseudoparticipe ou un *t* superfétatoire.

[252] Sethe 1899a, 241–242, § 397.3 ; Edel 1955, 203–204, § 455.

[253] Toujours dans les Textes des Pyramides, Allen 1984, 38, § 63.

[254] Erichsen 1954, 36 ; Spiegelberg 1925, 57, § 109.

[255] Johnson 1976, 182,

[256] La fréquence des différentes graphies de *iri* dans les scènes d'offrande à Esna est notée par Hallof 1994, 153, pourtant sans souci d'identification des catégories. Un bref aperçu sur *iri* dans la documentation officielle est donné dans Engsheden 2001.

t est embrassé[257], vraisemblablement comme remplisseur d'espace, par les signes de l'œil et de la bouche à l'instar de la graphie usuelle pour *rdi* (voir p. 78).

Autre point qu'il faut noter est la distribution inégale des graphies autres que sur les catégories. Il est intéressant de voir que ces graphies sont particulièrement fréquentes dans les catégories où l'on connaissait anciennement des modifications de la racine comme l'infinitif et les formes adjectivales du verbe. Cependant, les signes additionnels ne peuvent pas être expliqués comme des morphèmes investis de sens grammatical, car ils n'apparaissent que de manière irrégulière même dans un seul texte. En soi, le fait qu'ils ne soient pas obligatoires pour avoir le sens voulu suffit à prouver leur caractère accessoire[258]. Le résultat est d'ailleurs négatif de trouver une corrélation entre la présence de *r* et les vestiges des anciennes catégories verbales de *iri* en copte, plus riches que pour tout autre verbe[259]. La présence des graphies avec *r* ou *t* précisément dans les catégories susmentionnées n'est pourtant pas complètement insignifiante. Au contraire, elle montre qu'on avait encore une idée des différences morphologiques, mais ainsi que le traitement individuel des documents ci-dessous le montre, il est évident que l'on ne savait plus mettre les désinences à bon escient selon les règles qui gouvernaient leur emploi en égyptien classique. Les graphies comportant des signes additionnels n'ont pas toutes une origine dans l'égyptien classique. On y trouve aussi des graphies qui font penser au néo-égyptien ()[260] ou au démotique ()[261].

On enregistre une occurrence où l'on s'est efforcé de donner au verbe l'aspect d'un participe passif au pluriel.

ex. 21. Philae 1, 14 :

irw () *m r-pr.w ipn sšm r s nb*	ce qui se fait dans ces temples est prescrit à tout homme

Le sens est assuré par un passage semblable dans le décret de Memphis.

[257] Hermopolis, 31 ; Canope, 6.

[258] Cf. Bybee 1985, 202 : «Obligatory structures and categories are what allow linguistic productions to be fluently delivered and manageably decoded: they provide a framework with a limited number of variables into which speakers can fit their thoughts. ».

[259] Peust 1999a, 156 : « The picture has been obscured by analogical levelling. »

[260] Winand 1992, 85–86, § 157.

[261] La forme relative à Satrape, 14. Suivant le démotique *r.ir*, tandis que le néo-égyptien a normalement *i.ir* (Winand 1992, 376–384, § 596–604).

ex. 22. Rosette, 11 :

ḫt nb ỉr.tw m ḥb.w ỉpn	toute chose que l'on fait pendant ces festivals
sšm r s nb	est prescrite à tout homme...

Les graphies aberrantes de *ỉri* dans CG 22188 et dans le décret de l'an 23 (JE 44901) sont difficiles à interpréter. Elles ne s' expliquent pas simplement comme l'application de la mauvaise désinence, parce qu'il s'agit de catégories où le thème simple est attendu, et on reste d'autant plus perplexe devant elles. On voit ainsi dans la copie imparfaite du décret de Memphis (CG 22188) deux graphies curieuses de la forme *sḏm.n=f* prédicative[262] : à la ligne 18 : *ỉr.n=f* ( ) et à la ligne 25 : *ỉr.n=f* ( ). En revanche, les formes relatives qui se trouvent dans le décret de Memphis sont de leur part dépourvues de toute modification[263]. J'ignore complètement pour quelles raisons le scribe a choisi ces graphies[264]. Mais ces deux occurrences se trouvant dans un document aussi embrouillé que CG 22188, on ne doit pas trop s'y attarder. Toujours est-il que le soupçon subsiste que la question ne doit pas être écartée aussi rapidement, puisqu'on relève des cas semblables dans des documents d'une qualité bien supérieure[265].

ex. 23. JE 36918, D 14 :[266]

ỉr.n=i ( ) *nn ỉw ỉb=i ʿḳ3*	Je faisais cela mon cœur étant droit

L'antécédent de la phrase relative de l'exemple suivant est masculin.

ex. 24. Louvre C 232, 4–5 :

ỉr.n ( ) *nb.t pr*	que la maîtresse de la maison,
ẖrd.w-ʿnḫ m3ʿ ḫrw	Cheredouankh, justifiée, a enfanté

On trouve dans le décret de Rosette une graphie semblable.

ex. 25. Rosette, 7 :

ỉr=sn ( ) *tp-rd.w nb*	ils devront faire toutes les choses prescrites

[262] La version démotique osette a aux endroits correspondants des formes *sḏm=f* du prétérit.
[263] CG 22188, 16 ; 22.
[264] Cf. pourtant un papyrus démotique au Bodleian Library, reprenant les structures grammaticales de l'égyptien de tradition, où -*y* a été inséré entre le déterminatif et le *n* dans la forme *sḏm.n=f* (Smith 1993, 494), phénomène sans pareil dans les textes examinés.
[265] JE 36918 est daté aux deux premiers Ptolémées et Louvre C 232 au règne de Ptolémée V.
[266] Aussi à la ligne D 8.

Une explication séduisante vient à l'esprit pour ce qui est du dernier exemple. De manière hypothétique, on pourrait supposer que la présence d'un sujet de la troisième personne du pluriel, de surcroît dans un contexte futur, ait fait introduire faussement l'ancienne graphie de la forme *sḏm.ty=fy*. À l'endroit correspondant, le démotique (l. 24) a un conjonctif, et le grec (l. 40) une proposition infinitive (voir p. 268).

En discutant le verbe *ỉri* et ses graphies, jetons un coup d'œil sur l'expression de la filiation pour voir comment on a saisi cette phrase des plus traditionnelles, sans pouvoir entrer dans les détails[265]. Si l'on se borne au corpus, on ne relève cette phrase que dans 28 documents. Parmi les 41 occurrences qu'ils contiennent, il n'y en a plus que 6 qui présentent un *t* après le signe de l'œil réparties sur 5 documents seulement. Normalement c'est le seul œil qui rend compte du verbe, même dans les trois documents où l'antécédent est de genre féminin. Au contraire, aucune des occurrences où un *t* a été ajouté[268] se rapporte à une femme. Cela vaut à ma connaissance aussi pour les documents ne faisant pas partie du corpus. L'« accord » semble avoir été fait selon le sujet, invariablement la mère, et pas selon l'antécédent. En réalité, la forme relative ne montre aucun *t* après un antécédent féminin (*kꜣ.t*) dans le corpus entier sauf à deux occasions[269].

ỉri sur la stèle de Hermopolis

Infinitif		1	1		1
sḏm.n=f	4		2		
sḏm.n=f relatif	2		1		
sḏm=f	1				
sḏm=f relatif	1		1		
sḏm=f passif				1	
sḏm.tw=f	1	1			
Participe actif			1		
Pseudoparticipe			1		
Total:	9	2	7	1	1

Fig. X : *ỉri* sur la stèle de Hermopolis

[267] Voir Gardiner 1957, 279, § 361 ; Jansen-Winkeln 1996a, 122, § 201.

[268] Outre l'exemple de Louvre C 232 que je viens de citer : BM 391, 4 ; 7 ; décret (Collombert 1995), x + 5 ; Petosiris 56, 1 ; 81, 9.

Ce document présente une image assez complexe qui est unique parmi les documents du corpus. C’est le seul à avoir une préférence marquée pour la graphie avec *t* supplémentaire (9 sur 20). En même temps, la distribution des graphies sur les catégories donne un témoignage éclatant du caractère accessoire des signes ajoutés après le signe de l’œil, car toutes les catégories qui sont attestées plus d’une fois s’écrivent de plusieurs façons.

Certaines des occurrences du *t* peuvent paraître faciles à comprendre si l’on songe aux règles de la langue classique, tel la présence d’un *t* à la forme *sḏm.n=f* relative en fonction épithète d’un nom de femme.

ex. 26. Hermopolis, 31 :

m ꜥrḳ kꜣ.t nb	lors la complétion de toute l’œuvre
ỉr.t.n=f ( ) *m ḥsr.t*	qu’il a exécutée à Hésrét.

Mais les graphies avec *t* apparaissent dans des catégories où l’on ne les attend guère. Cela est le cas de l’exemple suivant où la forme *sḏm.n=f* reçoit exceptionnellement un *t* supplémentaire. La phrase appartient selon toute apparence à la trame narrative bien que ressemblant au « *Vermerk* » bien connu[270].

ex. 27. Hermopolis, 11 :

ỉr.n=f ( ) *m mnw*	Il fit (cela) comme un monument
[*n*] *mw.t=f wsr.t nḥm.t-ꜥwꜣy*	[à] sa mère Ousret Nehmetaouaï

Dans l’exemple suivant, il est tentant de voir dans le *t* une graphie, d’ailleurs peu usitée dans le corpus (voir p. 362), du morphème *tw* du passif en accord avec l’expression classique. Il est évident que la phrase n’est que reproductive.

ex. 28. Hermopolis, 30 :

n sp ỉr.tw ( ) *mit.t*	On n’avait jamais rien fait de pareil
ḏr pꜣw.t	depuis les temps primordiaux.

269 Hermopolis, 31 (voir ci-après) ; Petosiris 59, 2.

270 Jansen-Winkeln 1994a, 82–90 (avec littérature antérieure) ; Kruchten 1996, 51–60 ; Jansen-Winkeln 1997d ; Laskowski 1998 ; Depuydt 2001a.

Mais cette graphie se rencontre aussi dans une expression semblable, d'une antiquité tout aussi impressionnante, où l'on attendrait à vrai dire le *sḏm=f* passif. Est-il possible de voir dans l'exemple suivant une réinterprétation de l'expression originale en *n ỉr.tw mỉt.t* ?

ex. 29. Hermopolis, 19 :

n ỉr ( ) *mỉt.t ḏr p3w.t*	On n'avait rien fait de pareil depuis les temps primordiaux.

L'hésitation devant l'emploi de *t* est visible même dans une seule expression.

ex. 30. Hermopolis, 17 :

ḥr ỉr mr=s ( )	et faire ce qu'elle aime

ex. 31. Hermopolis, 24 :

ḥr ỉrt mr=f ( )	et faire ce qu'il aime

ỉrỉ sur la stèle de Pithom

La stèle de Pithom emploie régulièrement la graphie simple (26 sur 29), les cas où l'œil d'Horus est mis pour l'œil humain y étant inclus, une graphie évidemment sans signification. À trois reprises une graphie avec *r* est employée, en l'occurrence avec des formes *sḏm.n=f* dont l'une est prédicative et les deux autres relatives. L'emplacement sur la stèle peut jouer un rôle sur le choix de la graphie, étant donné que les exemples se trouvent sur deux lignes seulement.

ex. 32. Pithom, 27 :

ỉr.n ( ) *ḥm=f nn*	Sa Majesté fit cela
m ḥb tpy n ỉt=f tm	dans la première fête de son père Atoum

ex. 33. Pithom, 27 :

rḫ ḫt ỉr.n ( ) *ḥm=f*	Liste des choses que Sa Majesté fit
m 3ḫ.w m gs-pr.w	comme des bienfaits dans les temples[271]

[271] Aussi à la ligne 26.

iri sur la stèle de Mendes

Un document dont les graphies supplémentaires de *iri* sautent aux yeux est la stèle de Mendes. En fait, une grande partie des occurrences de la graphie dans le corpus entier se trouve dans ce document, ce qui se voit sans difficulté, si l'on confronte le tableau suivant au Fig. IV. Parmi les 38 cas de ce verbe, il n'y en a pas moins de 16 qui s'écrivent avec le complément phonétique. Dans aucune catégorie, la graphie avec *r* est obligatoire, mais elle est à la forme *sḏm.n=f* relative nettement en majorité.

Infinitif	4	4
Participe passif	2	1
sḏm.n=f relatif	2	8
sḏm=f actif	1	–
sḏm=f passif	9	3
sḏm=f relatif	3	–
sḏm.tw=f	1	–
Total:	22	16

Fig. XI : *iri* sur la stèle de Mendes

La présence de *r* devant la marque aspectuelle *n* dans la forme relative s'accorde assez mal avec les graphies courantes de l'égyptien classique[272]. Une explication en serait que la graphie a été renforcée par le *r* de la forme relative démotique *r.stp*[273]. On aurait pris le préfixe de cette dernière forme comme une indication que la forme hiéroglyphique correspondante devait être modifiée. Une autre explication, tout aussi hypothétique, est que l'on avait noté dans les anciens documents que, dans la fonction relative, le verbe subissait des modifications graphiques et que par défaut on y a mis *r*. On remarque cependant que l'antécédent n'est du genre féminin que dans un seul cas (l. 22 : *mit.t*). En dépit de cela, cette dernière explication a pour moi l'attrait d'expliquer aussi la présence du *r* à l'infinitif. Les deux occurrences de la forme *sḏm.n=f* relative

[272] Sethe 1899b, 352, § 820, ne l'enregistre pas ; Gardiner 1957, 328, § 413 : « only very exceptionally ». Mais on n'oubliera pas que nous en savons encore trop peu sur les graphies du verbe en détail.

[273] Sur celle-ci voir Spiegelberg 1925, 248–249, § 549 ; Johnson 1976, 182–186.

écrite par l'œil seul ne se distinguent en rien, eu égard à leur position dans le texte et à la syntaxe, des cas avec *r*.

Pour ce qui est de l'infinitif, il est curieux que les quatre exemples avec *r* entrent tous dans la construction enchâssée *ḥr* + infinitif[274] (l. 7, 9, 10, 12), alors que les exemples sans *r* font partie de diverses constructions (*ḥr* + inf. : 10 ; *r* + inf : 17, 18, 19). Peut-être la présence voisine de la conjonction *r* y est-elle pour quelque chose. La véritable raison, s'il y en a *une*, m'échappe, car on peut également rendre compte de ces graphies tout aussi bien en supposant que les formes avec *r* sont utilisées au début du texte et les formes sans *r* vers la fin.

Quant au *sḏm=f* passif avec *r*, deux des trois occurrences illustrent la même expression *n ỉr mỉt.t ỉn nsw*... (l. 18 ; 19). Elle réapparaît à la ligne 24 sans que le verbe porte le *r* (cf. pour la stèle d'Hermopolis l'ex. 29).

Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer[275], le grand nombre de graphies de *ỉri* avec *r* sur cette stèle ne doit pas être regardé isolément. Elles témoignent d'une disposition du scribe à faire fourmiller les *r* en général qui est observable dans la manière d'écrire la préposition *r* et l'auxiliaire d'énonciation *ỉw*.

ỉri dans le décret de Canope

Le décret de Canope étale de nombreuses variantes de *ỉri*, et presque exclusivement pour l'infinitif[276].

Infinitif	7	6	1	1	1	1
Participe actif	1					
sḏm.n=f	1					
sḏm.n=f relatif	1					
sḏm=f actif	3					
sḏm=f passif	1		1			
sḏm=f relatif	2					
sḏm.tw=f	17					
Total :	33	6	2	1	1	1

Fig. XII : *ỉri* dans le décret de Canope

[274] Malaise & Winand 1999, 484–485, § 795–796.

[275] Engsheden 2001, 54–55.

[276] La stèle de Kom el-Hisn (CG 22186) est sur ce point en parfait accord avec la stèle de Tanis (CG 22187). Voir note 561 pour *ỉỉr ḏd* à la ligne 4.

Les différentes graphies ne se laissent interpréter qu'à tâtons. On reconnaît une répartition presque égale entre les deux graphies et pour l'infinitif comme sur la stèle de Mendes.

En regardant les contextes attentivement, il n'est pas possible de découvrir une raison sémantique ou syntaxique qui motiverait le choix de l'une ou l'autre. Il s'ensuit que dans ce document la graphie avec *r* n'est qu'une variante non conditionnée du seul œil. Il est particulièrement relevant d'examiner les graphies de certaines expressions fréquentes où l'on a employé tantôt l'une tantôt l'autre graphie, *stwt n ỉr* « ce qu'il convient de faire » (20 : ; 33 :), *stwt n ỉrt=w* (37 :), *twt n ỉr=w* (26 :). Les deux derniers exemples diffèrent pour ce qui est de la présence de *r*, mais convergent pour l'insértion d'un *t* devant le suffixe. Dans la seule autre occurrence d'un pronom suffixe après l'infinitif, le verbe est également modifié.

ex. 34. Canope, 18 :

mtw=tw ỉr=f ()	et l'on le fera
m ḥ3.t-sp 9	dans la neuvième année[277]

Ainsi, on a l'impression — vu le petit nombre d'occurrences cela demeure une impression — qu'il fallait mettre, selon l'idée des rédacteurs du décret de Canope, une graphie supplétive de *ỉrỉ* devant un suffixe. Cela veut dire que c'est le seul document où l'on voit clairement des divers états du verbe suivant la nature de l'objet. Il est cependant intéressant de noter que l'expression *twt n ỉr*, typique aux décrets synodaux, s'écrit parfois avec *t* sans qu'il y ait de suffixe.

ex. 35. Rosette, 12 :

twt n ỉr ()	ce qu'il convient de faire

ex. 36. JE 44901, 10 :

twt n ỉr<=w> ().	ce qu'il convient de faire

Il est tentant de mettre la présence de *t* devant le suffixe en relation avec son maintien dans la forme pronominale ⲁⲓⲧ= du bohaïrique devant le suffixe de la

[277] Cf. Erman 1933, 194, § 404 : « So heisst es bei « machen » fast immer » ; Winand 1992, 85–87, § 157–159.

3e personne du pluriel[278]. Rappelons aussi que le phénomène n'est pas inconnu en démotique[279]. Mais il serait également possible de penser que nous avons affaire, non pas à une graphie reflétant la prononciation contemporaine, mais à une graphie conservatrice, parce que l'on observe déjà en néo-égyptien une forte tendance à préserver le *t* quand le verbe est à l'état pronominal[280], alors qu'on l'omet dans d'autres contextes. Il n'est donc pas complètement sûr qu'il faille mettre ce fait sur le compte de la prononciation. La présence d'un objet nominal après *iri* ne semble pas significative pour le choix de la graphie.

L'emplacement sur la stèle a éventuellement influé le choix de graphie. Cinq occurrences d'une graphie avec signe additionnel se trouvent donc pour l'infinitif aux lignes 17–20 (sur un total de 37 lignes). Sans pouvoir l'affirmer, il est concevable qu'une fois utilisée la graphie de *iri* avec signe additionnel ait été le choix favori des rédacteurs.

Les graphies avec complément sont particulièrement abondantes pour l'infinitif, mais on en relève des exemples aussi pour le *sḏm=f* passif et la forme relative, situation qui ressemble à celle de la stèle de Mendes. Il est de nouveau possible d'interpréter les signes additionnels comme si l'on a essayé de marquer la morphologie et, ici encore, on est tombé dans l'erreur. Il vaut remarquer à ce propos l'absence totale de graphies avec *r* pour le *sḏm.tw=f* dont le nombre s'élève jusqu'à 17 dans le décret de Canope.

Notons finalement que la prédilection pour *r* ne s'étend pas, à la différence de la stèle de Mendes, au-delà de *iri* à d'autres éléments.

wnn

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 53 et renvois ; Grimal 1981, 311; Lustman 1999, 49–51, § 11.2.6 ; Vandier 1961, 285–286.

Ainsi que je l'ai remarqué plus haut, *wnn* « être », « exister » est le seul verbe appartenant à la classe des géminés où l'on observe encore fréquemment la gémination. Une difficulté majeure, loin d'être limitée à l'égyptien de tradition, est l'usage flottant des *n*[281]. On peut donc lire une graphie comme soit *wn* où le *n* tient lieu de complément, soit une forme géminée *wnn*. J'ai toujours opté dans la transcription pour la première leçon. Pour ce qui est de la graphie

[278] Stern 1880, 169.

[279] Spiegelberg 1925, 57, § 109.

[280] Erman 1933, 193, § 403 ; Winand 1992, 62, § 108.

[281] Sethe 1899b, 108–110, § 252–256.

comportant deux *n* après le signe du lièvre, il faut sans doute aussi envisager la possibilité de lire, à côté de *wnn*, une forme *sḏm.n=f*[282]. Je me suis pourtant normalement abstenu de donner *wn.n* en transcription parce que l'existence de cette forme paraît toujours précaire. À l'hésitation générale quant à la lecture s'ajoute, à l'époque concernée, l'indifférenciation occasionnelle de *wn.in* et de *wn*(.)*n*[283]. Il faut donc être conscient que le tableau ci-dessus résume dans la case *sḏm=f* des formes très différentes.

	Sans complément	Un seul complément	*n* doublé
Infinitif		4	1
Participe	6 1	36	3
sḏm=f actif	6 1	60 1 1	49 1 1 1
sḏm.in=f	1	2	1
sḏm=f relatif		5	2
Pseudoparticipe		7	
		1	

Fig. XIII : Graphies de *wnn* « être »

En regardant chaque texte du corpus individuellement, on note des préférences pour l'une des variantes graphiques[284]. Ainsi, le décret de Canope n'emploie jamais la graphie avec *n* redoublé, mais normalement (16 sur 17 occurrences), qu'il s'agisse du participe ou du *sḏm=f*. La seule exception, , un participe aoriste, se trouve à la ligne 31. Dans les textes retenus du tombeau de Petosiris, le verbe s'écrit 19 fois sur 20. De même, JE 44901 emploie la

[282] Sethe 1899b, 163, § 367 ; Gardiner 1957, 427; Doret 1979. Cf. Logan & Westenholz 1971–1972, 113 ; L'idée est reçue par Greig 1990, 327 n. 228 ; Reintges 1997, 128–129 ; Malaise & Winand 1999, 264, § 438.

[283] Vernus 1982, 86–87.

[284] Cela a été observé pour divers textes gréco-romains dans Derchain-Urtel 1999, 287–288.

même graphie 10 fois sur 11. Par contre, les six occurrences du verbe dans RT 2/12/24/3 s'écrivent .

wnn sur la stèle de Hermopolis

Sur la stèle d'Hermopolis le verbe *wnn* montre régulièrement la gémination (17 occurrences sur 22). Quatre des cinq exceptions font preuve d'une phrase participiale dans l'expression *wn ḫr-ḥꜣ.t/ỉm bꜣḥ* « (ce) qui existait autrefois » (l. 8, 9, 26, 31). Cette expression s'est évidemment figée sous cet aspect[285]. La seule autre occurrence (l. 35) sur cette stèle où un seul *n* est employé est à la forme *sḏm=f* dont le sujet est à la première personne du pluriel : *wn=n*, apparemment pour éviter trois *n* en suite. Parmi les *sḏm=f* il y en a 5 à l'accompli et qui ont « Sa Majesté » pour objet. Il est dans ce cas-ci possible qu'il s'agisse d'une réécriture de la forme *wn.ỉn=f* (voir p. 250).

wnn dans le décret de Memphis

Le décret de Memphis, assemblé à partir des deux copies BM 24 et CG 22188, présente une distribution intéressante et montre ce qui paraît être une répartition rudimentaire des graphies suivant la catégorie verbale. Pour la forme *sḏm=f* on voit 8 fois sur 12 une graphie . Le participe, soit à l'accompli soit à l'aoriste, préfère (8 occurrences sur 13), donc une répartition qui est identique à celle de la stèle de Hermopolis, si ce n'est que le décret de Rosette emploie le participe dans des constructions variées. Remarquons aussi que la variation dans le participe ne peut pas être liée à une différence aspectuelle entre l'aoriste et l'accompli. Quant aux exceptions pour la forme *sḏm=f*, ils font également preuve de constructions variées. L'une a pour sujet un pronom sujet de la troisième personne du pluriel (Rosette, l. 1), qui provoque ailleurs dans le corpus la réfutation de la forme *sḏm.n=f* (voir p. 160 et seq.)[286]. Peut-être faut-il sonder une raison semblable pour cet exemple. Deux autres occurrences du complément simple proviennent d'une même expression[287].

[285] Cf. Naucratis 11 ; Louvre C 123, 8 ; Canope, 14 ; Philae 2, 7 ; JE 46341, B 25. Comme le verbe n'apparaît pas dans cette catégorie ailleurs sur la stèle, il n'est pas possible de dire si la graphie était catégoriquement motivée.

[286] L'identification de la forme n'est pas aisée à cause du mauvais état des premières lignes. En vue des autres versions, c'est peut-être un *sḏm=f* en emploi circonstanciel (*wn=sn*), mais je n'exclue pas une construction relative.

[287] Aussi Rosette, 10.

ex. 37. CG 22188, 9–10 :

m-nty wn () {...}	En considération du fait que
nsw bity [...]	le roi de la Haute et de la Basse Égypte
<*ḥr ir*> *ḫt nb nfr.w wr.w*	a fait toute chose belle et grande
m idb.w ḥr	sur les Rives d'Horus (*sc.* l'Égypte)

Il est probable que c'est le convertisseur du passé *wn* que l'on a visé à reproduire[288]. On rencontre également à deux reprises des formes géminées conférant un sens passé. Il ne s'agit alors vraisemblablement pas du convertisseur *wn*, mais d'un *wn.n* « ayant pour effet de situer clairement l'accompli *sḏm.f* avant le point de repère »[289].

On relève dans un contexte diffus une graphie géminée à sens passé[290]. Je comprends la phrase comme étant le participe actif + le pseudoparticipe.

ex. 38. CG 22188, 15 :

m-ḥ3w r wnn () *rd im*	plus que ce qui s'y trouve en don
nfry.t-r rnp.t 1	jusque l'an 1

Concluons cette section en notant que les mêmes phrases peuvent avoir de différentes graphies dans les décrets. Même si les habitudes graphiques doivent être déterminées à partir de chaque document, on peut y voir l'insignifiance de la gémination pour déterminer la catégorie verbale, car sur de nombreux autres points les décrets du règne de Ptolémée V se ressemblent. On comparera l'exemple suivant avec l'ex. 37.

ex. 39. Philae 2, 5 :

m-nty wnn ()	En considération du fait que
nsw bity [...]	le roi de la Haute et de la Basse Égypte
	[... et sa sœur-épouse...]
ḥr ir ḫt nb nfr	ont fait toute bonne chose

L'existence d'une forme *wn.n=f* se laisse peut-être affermir par les exemples où la couronne rouge se rencontre avec le verbe à sens d'un accompli. En effet, il me paraît curieux de la voir comme complément phonétique, au moins quand

[288] Cf. Winand 1992, 410, § 633.

[289] Malaise & Winand 1999, 264–265, § 440.

[290] Un autre cas assez obscur se trouve à la ligne 14.

elle avoisine le filet d'eau. La syntaxe laisse pourtant supposer, suivant l'égyptien classique, l'emploi d'un *wnn* convertisseur de nominalisation[291].

ex. 40. Philae 1, 16 :

r rd si3.tw	afin que l'on se rende compte
wnn ( ) *imy.w t3-mr.t*	que les habitants du pays bien-aimé
ḥr ḏsr nṯr.wy pr	rendent des honneurs aux Dieux Épiphanes

m33

Le verbe *m33* « voir » a dans la langue classique un subjonctif irrégulier *m3n*[292]. Un seul exemple dans le corpus me paraît assuré. Il est intéressant de noter qu'en démotique on a su, dans la mesure où l'on s'est servi de ce mot vieux, restreindre avec justesse l'emploi de *m3n* aux catégories du subjonctif et de l'infinitif[293].

ex. 41. Hermopolis, 31 :

iw ꜥrḳ.n=f sw m 3w.t-ib	Il le termina avec joie
m3n=f ( ) *ḥtp it=f ḏḥwty im=f*	pour voir son père Thot y reposer[294]

Sur la stèle de Naucratis on voit un infinitif *m3n*[295].

ex. 42. Naucratis, 4 :

ḥr nb g3g3	tout le monde est ébloui
m m3n=f ( ) *mi rꜥ*	en l'apercevant comme le soleil[296]

Elle fournit deux autres occurrences de *m33* qui peuvent s'interpréter comme donnant preuve du thème *m3n* même si le sens ne convient ni au prospectif ni à l'infinitif. On peut toutefois hypothétiser que dans ce document le verbe *m33*

[291] Malaise &Winand 1999, 471–473, § 773–774.
[292] Cenival 1977.
[293] Smith 1979, 213–214 ; Smith 1984.
[294] Cf. Roeder 1953, 411 : « Als er sah, dass sein Vater Thot sich in ihm niederliess ».
[295] Je rappelle que *m33* connaît *m3n* comme variante de l'infinitif, Gardiner 1957, 224, § 299.
[296] Cf. Wb. II, 9, 3–4.

s'écrit toujours avec un *n* final[297]. En théorie, la lecture de *sḏm.n=f* est également possible mais elle doit alors être interprétée comme étant synchrone[298].

ex. 43. Naucratis, 4–5 :

rš n=f nṯr.w	à qui les dieux se réjouissent
mꜣn=sn ( ) *sw*	lorsqu'ils l'aperçoivent

rdỉ

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 53 et renvois ; Grimal 1981, 322–323; Lustman 1999, 68–70, § 11.14.2 ; Vandier 1961, 304 ; Junker 1906, 96–97, § 118.

Pour ce qui est de l'égyptien classique, le verbe *rdỉ* « donner » attire notre attention à cause de diverses particularités[299]. La racine existe en deux thèmes *rd-* et *d-* dont la distribution n'est pas entièrement élucidée. La forme substantive *sḏm=f* ne prend toutefois jamais de *r* en revêtant l'aspect *ḏỉdỉ=f*.

	Avec *r*	Sans *r*
Infinitif	61 10 9 9 3 2 2 1 1	9 2 2 1 1 1 1 ? 1
Participe actif	15 3 2 2 1	4 1
Participe passif	3 2 1	

Fig. XIV : Graphies de *rdỉ* « donner » dans le corpus

[297] Cf. Gunn 1943, 58 n. 4 : « This text uses throughout the form *mꜣn* of *mꜣꜣ* 'see'. »
[298] La solution préférable pour l'occurrence à la ligne 3 (*mꜣ.n=f*).
[299] La racine originale devait se lire *rḏỉ*, voir Satzinger 1997, 142 et références.

sḏm.n=f	38 14 4 3 3 3 1 2 1 1	5 [300] 1 1 1 ? 1
sḏm.n=f relatif	4 1	1
sḏm=f de l'accompli	8 4 4	19 3 1 1 1 1 ? 1
sḏm=f de l'aoriste		1 2 1
sḏm=f du prospectif	1 1	51 12 1 1 1 1
sḏm=f passif	1	1 1
sḏm=f relatif actif	1 1 1	7
sḏm=f relatif passif	1 1	
sḏm.tw=f	2	7 1
sḏm.n.tw=f	1 1 1	
sḏm.ỉn=f	1	
Pseudo-participe	1	
?	4 1	
Total :	386	

Fig. XIV : Graphies de *rdi* « donner » dans le corpus

Dans le corpus on constate que le nombre de graphies différentes de *rdỉ* est élevé[301]. Je rappelle que *rdi* connaît encore en démotique des graphies différenciées selon la catégorie grammaticale suite à ce qui doit être un développement interne[302]. L'infinitif s'écrit normalement < et les formes *sḏm=f* (accompli et prospectif) < (?). Même le pseudoparticipe peut apparaître avec une graphie à part[303].

Parmi les 387 occurrences de *(r)d-* dans le corpus, il n'y a qu'un seul exemple sûr d'une forme géminée (ex. 50). Cela n'est pourtant pas très surprenant ; les textes du corpus sont avant tout narratifs et situés dans le passé. Compte tenu des signes composants, les graphies sont très nombreuses[304].

Quant à la présence de *r*, il faut observer que la graphie avec *r-* est nettement en majorité : 239 contre 148. Si l'on omet la formule d'offrandes, par laquelle on soustrait 16 occurrences, qui n'a pas de *r*, même anciennement, la majorité des formes avec *r* devient encore plus forte. Historiquement, il est vraisemblable que le thème *dỉ* est né de l'aphérèse de *r* de la racine originale *rḏỉ* > *rdỉ*. Dans les Textes des Pyramides le thème *rd-* est majoritaire pour les deux tiers[305]. On aurait pu s'attendre à ce que la présence de *r* donne une indication, même vague, de la catégorie verbale dans le plus ancien corpus de textes. Tel ne semble pas être le cas, puisqu'on trouve, en examinant le même passage dans les diverses pyramides, que les deux formes étaient interchangeables[306]. À défaut de données diachroniques sur la fréquence des deux variantes de la racine[307], il suffit de constater que le thème *rd-* est devenu progressivement plus rare après l'Ancien Empire[308]. En néo-égyptien, le thème de la forme perfective *sḏm=f* n'a aucun *r*[309]. Dans l'infinitif aussi, en néo-égyptien, l'absence de *r* est de règle[310]. Pour ce qui est de la forme *sḏm.n=f* en fonction non-attributive, on remarque 65 occurrences de *rd.n=f* contre 9 seulement pour *dỉ.n=f*.

300 Voir l'ex. 45.

301 Junker 1906, 96–97, § 118 : « Wie wohl einerseits in der Anwendung der verschiedenen Schreibungen keine vollkommene Willkür herrscht, so läßt sich doch ebensowenig ein genaues Gesetz aufstellen ».

302 Johnson 1976, 15 ; Spiegelberg 1925, 57, § 108.

303 Johnson 1976, 24 ; Erichsen 1954, 605.

304 Le développement surtout à l'époque romaine est suivi dans Derchain-Urtel 1999, 238–244.

305 Allen 1984, 102, § 188.

306 Allen 1984, 100, § 184.

307 Cf. Junge 1978, 99–102.

308 Sethe 1899b, 172–173, § 389.

309 Erman 1933, 132, § 281.

310 Winand 1992, 78, § 145.

Cependant, une distinction s'observe l'intérieur du *sḏm=f*. Pour la mettre en évidence j'ai scindé, contrairement à mon habitude, la case de la forme *sḏm=f* suivant la référence aspectuelle. On remarque tout de suite la répartition inégale des graphies avec *r* entre l'accompli et le prospectif. C'est, je crois, l'imitation des graphies du prospectif dans la formule d'offrandes qui explique la majorité des formes. Si les graphies du prospectif manifestent une étroite dépendance par rapport aux modèles classiques, la forme *sḏm=f* de l'accompli montre au contraire ce qu'il y a d'innovateur en égyptien de tradition. Car elle est une catégorie relevant de la seconde phase où la présence de *r* est peu naturelle[311]. Mais étant donné que quatre occurrences avec *r* sont suivies par le bénéficiaire sous forme de pronom *n=f*, on n'a aucune difficulté à reconnaître la haplographie usuelle. Ce nonobstant, il existe certains cas où la traduction au passé s'impose[312].

ex. 44. JE 36918, B 12–13 :

rd=f n=ỉ mr.t	Il inspirait l'amour pour moi
m ỉb n wr.w sʿḥ.w	dans le cœur des chefs, des nobles
bwꜣ.w n.w nb šmʿ	et des aristocrates du Maître de la Haute Égypte

L'un des exemples où l'on a supposé la lecture *rd.n=f* est peut-être illusoire, parce qu'il dépend d'une restauration.

ex. 45. CG 22188, 19 :

(r)dỉ.n=f ḥḏ wꜣḥy.t wr.w r=sn	il leur donna de l'argent et beaucoup de blé

Le document en question montre , ce que Sethe a corrigé en d'après la ligne 11[313]. Je pense pourtant qu'il est préférable de supposer une corruption du texte à partir d'un original pourvu que le bricoleur hiérogrammate n'ait omis aucun signe[314].

[311] Junge 1978, 100 ; 102 : « das perfektische *sḏm=f*... in Form von *rḏj* im literarischen Mittelägyptischen so gut wie inexistent ».

[312] Les quatre exemples de Petosiris (81, 51; 60; 78; 83) sont moins clairs, parce qu'ils omettent d'écrire la première personne du singulier.

[313] Urk. II, 174.

[314] Spiegelberg 1922a, 48, a .

Parmi les rares occurrences de la forme *sḏm.n=f* bâtie sur le thème *di*, il y en a deux reprenant une même phrase qui, sans doute, remonte à un modèle plus ancien[315]. On se rappelle la graphie usuelle de la forme *sḏm.n=f* en emploi performatif.

ex. 46. CG 22054, 16 :

di.n=i ( ) *nn m-ḥr=ṯn*	J'ai mis cela devant vous

Dans l'égyptien de tradition de la TPI, *rdi* est, en effet, le seul thème accepté pour la forme *sḏm.n=f*[316]. C'est ainsi que nous venons de le voir comme la forme habituelle dans le corpus actuel aussi. La présence de *r* est évidemment une marque distinctive pour l'égyptien de tradition[317]. La présence de *r* donnait sans aucun doute une empreinte archaïque au texte[318].

Bien sûr, le fait d'écrire le bras avec ( ) ou sans le pain conique ( ) n'a aucune répercussion sur l'interprétation de la catégorie grammaticale[319]. Notons toutefois que certains textes montrent une tendance forte à n'employer que l'un des deux ; Pithom le bras toujours sans pain, Naucratis et RT 2/12 /24/3 normalement aussi sans pain (cf. *infra* pour l'infinitif dans les décrets de Canope et de Memphis). JE 46341 emploie sans discrimination (34 occurrences) pour toutes les catégories. Le pain conique sans bras en combinaison avec d'autres signes n'apparaît plus d'une fois que dans quelques documents seulement : Canope (7 occurrences), BM 379 (4) et Hermopolis (3). Quand le pain conique exprime seul le verbe « donner »[320], il a souvent pour sujet un pronom suffixe de la troisième personne du pluriel[321]. Le sens convient au prospectif ou à l'accompli.

[315] Aussi JE 44065, 14.
[316] Jansen-Winkeln 1996a, 68, § 102.
[317] Cf. 13 occurrences de *rd.n=f* sur 14 sur la stèle de Piankhy (Logan & Westenholz 1971–1972, 113.)
[318] Il vaut remarquer que selon Osing (1976, 254) il y a dans le papyrus BM 10808 cinq occurrences de *rdi*, toujours sans *r* : ⲧⲓ, ⲧⲁⲓ, ⲧⲁ=. On y voit combien la prononciation était détachée de ce qui était réellement écrit.
[319] Même constatation pour le choix entre le bras ou le pain conique dans la PPI, Junge 1970, 63–65.
[320] Il faut bien noter que la translitération *di* est conventionnelle. En effet, dans les plus anciens documents, il semble que le pain conique s'emploie aussi pour *rdi* (Edel 1944, 79). Cela n'est pas envisagé dans Kahl 1994, 829–830. L'idée remonte à Calice 1901, 77.
[321] Aussi Bruxelles E 8242, 3 ; Hermopolis 5 ; Leyde AP 1, 2 ; Dodécaschène, 6 ; Vienne 5857, 8.

ex. 47. Hermopolis, 32–33 :

dỉ=sn ( ) *ḥb-sd.w ʿšꜣ.w*	Qu'ils donnent de nombreuses fêtes *sed*

ex. 48. Mendes, 10 :

dỉ=sn ( ) *n=f nsy.t*	(alors qu') ils lui donnèrent le royaume
m ꜣw.t-ỉb	avec réjouissance

Il est apparent que la graphie ne fait que reprendre celle de la formule d'offrandes *dỉ=sn pr.t-ḫr.w*[322]. Il y a d'autres phrases encore où le pain conique revient. On le rencontre sur deux stèles funéraires d'Akhmim dont l'homogénéité sur de nombreux points a été soulignée[323].

ex. 49. Moscou 270, 15 :

ỉw=f r rd ( )[324] *sw m ỉb=ṯn*	Il le placera dans vos cœurs[325]

Un *t* s'écrit souvent avec les signes de la bouche et du bras, remplissant l'espace vide entre les deux[326]. Il est bien sûr impossible d'exclure que le *t* n'y soit jamais mis en imitation de graphies anciennes. Le *t* s'écrit parfois aussi, de manière plus classique, après le signe du bras. Parmi les documents de quelque longueur, on doit noter l'absence de graphies avec *t* pour ce qui est de deux stèles royales. La stèle du Satrape ne la connaît pas (9 occurrences de *rdỉ*) pas plus que la stèle de Mendes (5 occurrences). La graphie sans *t* est aussi en majorité dans RT 2/12/24/3 (7 occurrences sur 9). Néanmoins, les graphies avec *t* sont particulièrement fréquentes sur les autres stèles officielles, beaucoup moins dans la documentation privée. Une exception notable pourtant est la statue guérisseuse de Djedhor (JE 46341) qui vient d'être mentionnée.

Avant d'aborder la discussion des documents qui demandent de recevoir un commentaire plus étendu, notons l'existence d'une seule occurrence de gémination sur la statue d'un particulier. Bien que le contexte ne permette guère

[322] Barta 1968, 233.

[323] Derchain-Urtel 1999, 11–29.

[324] L'emploi du pronom dépendant comme objet de l'infinitif de *rdỉ* est un particularisme démotique, voir Spiegelberg 1925, 117, § 255 ; Simpson 1996, 91–92. Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 137, § 224.

[325] Parallèle exact sur Louvre C 232, 2.

[326] Jansen-Winkeln 1996a, 25–26, § 32.

de déterminer la syntaxe de manière indubitable, la forme ne peut pas être comprise comme la forme substantive à l'aoriste, ce que la morphologie laisserait croire.

ex. 50. CG 1199, 2 (dos) :

sꜣḥ.n=f wỉ r sꜥḥ.w wr.w	Il me remunéra plus que les grands nobles
ṯn=f wỉ ỉmytw šnwty.w=f	et m'éleva parmi ses courtisans
ỉw=ỉ m sḏ.t mꜣꜥ n bỉty	alors que j'étais encore un véritable enfant du Roi de la Basse Égypte,
ꜥꜣ ḥs.wt m stp-sꜣ	grand de louanges dans le palais,
dd ( ) n=ỉ šps.w nsw ỉꜣw.w	et les nobles du roi me donnèrent des louanges
n wr n ꜣḫ.w=ỉ	à cause de l'énormité de mes bienfaits

Le sens requiert une forme de l'accompli. Du moins c'est l'interpré-tation naturelle, si l'on ne considère pas que ce sont des bienfaits accomplis pendant l'enfance d'Amenhotep qui sont la base de sa carrière. Quant à la graphie[327], sans précédent, elle rappelle la présence de formes géminées en néo-égyptien en dehors des formes où elle était de règle en égyptien classique, comme le *sḏm=f* passif et le pseudoparticipe[328]. On note en néo-égyptien aussi une forme redoublée dans certains actes judiciaires pour la forme *sḏm.tw=f* employée à la manière d'une forme active[329].

rdỉ dans le décret de Canope.

La statistique se fonde sur la copie de Tanis (CG 22187). Par rapport à celle-ci, la copie de Kom el-Hisn (CG 22186) montre quelques déviations[330]. On note

[327] Des formes géminées de *rdỉ*, en l'occurrence la forme *sḏm=f* relative, apparaissent fréquemment sur les stèles contemporaines dans la phrase reproductive *dỉ p.t/dỉdỉ p.t* (Derchain-Urtel 1989, 113–118). Sur Louvre E 20341 on lit même *dỉdỉ.n p.t* (Moret 1909, 88–91, pl. 39). Je rappelle aussi la forme *dỉdỉ* de la formule saïte « renouvelée » (De Meulenaere 1993, 63–64).

[328] Winand 1992, 308, § 480.

[329] Frandsen 1974, 27, § 18 A ; Winand 1992, 334–336, § 529–530.

[330] Les différences sont au nombre de quatre et concernent des infinitifs. 1) Tanis, 11 : = Kom el-Hisn, 7 : . 2) Tanis, 24 : = Kom el-Hisn 17 : . 3) Tanis, 32 : = Kom el-Hisn, 25 : . 4) Tanis 37 : = Kom el-Hisn, 25 : .

d'emblée que les graphies de *rdi͗* sont dans ce texte assez nombreuses, presque toujours avec le pain conique.

Infinitif	6 4 2 1 1 1 1
Participe passif	1
sḏm.n=f	2
sḏm=f de l'accompli	1
sḏm.tw=f	2 1
Total :	23

Fig. XV : *rdi͗* dans le décret de Canope (CG 22187)

Pour le choix de l'infinitif, je n'ai trouvé aucune motivation grammaticale ou sémantique. Il se peut cependant que la motivation pour *r* ou non-*r* ait été, en partie, aussi banale que l'emplacement du verbe dans le texte. On trouve ainsi tous les exemples de sur les lignes 6 (*sḏm.n=f*), 9, 10 (*bis*), 16[331]. À la ligne 10, on voit en plus ce qui paraît être la forme *sḏm.n=f* précédée par le convertisseur subordonnant *i͗w*[332]. Des formes sans *t* semblent se réunir vers le milieu du texte : (5, *sḏm=f*), (20), (23 ; 24) et (24), alors que les occurrences de la graphie s'accumulent vers la fin (l. 9, 27, 29, 32, 35 (participe présent), 37 (*bis*)). On peut interpréter les exemples avec la forme *sḏm.tw=f* : (14) et (34, 35) comme allant à l'encontre de cette tendance, voire l'infirmant.

rdi͗ dans le décret de Memphis

À la différence du décret de Canope, le bras ne porte aucun pain conique dans les graphies de dans le décret de Memphis sauf, peut-être, dans un passage restauré. Si l'on rapproche ces données du décret de Canope, on s'étonne de la constance du même groupe de signes pour toutes les catégories[333].

331 Les exemples sont tous des infinitifs sauf indication contraire.

332 Daumas 1952, 77. Sinon, on pourrait songer à une forme relative, mais il manque, à mon avis, un antécédent défini .

333 Erman (1915, 83) l'appelle « barbarische Schreibung für *rdj* ».

Infinitif	11 1 1
Participe passif	1
sḏm.n=f	4 [334] 1
sḏm=f de l'accompli	1
sḏm.n=f relatif	1
sḏm.ỉn=f	1
sḏm=f passif	4
Pseudoparticipe	1
Total :	27

Fig. XVI : *rdỉ* dans le décret de Memphis

Parmi les autres graphies notons seulement quelques-unes :

ex. 51. CG 22188, 27 :

mtw=tw dỉ ( ) *sḥn*[335] *<10 n> ḥm=f* — et l'on donnera (dix) couronnes à Sa Majesté

Le lieu parallèle de Philae 1, 12, montre . La combinaison du conjonctif, relevant de la seconde phase de l'égyptien, et du pain conique, d'un usage restreint hors les clichés, est frappant. En tout cas, ce n'est pas le conjonctif qui entraîne l'infinitif à thème de *dỉ* (voir note 320) étant donné que sur la pierre de Rosette (l. 9), on lit *mtw=tw rd*[336].

Une graphie particulière de *rdỉ*, dont l'existence est généralement reconnue, ne figure pas dans le tableau. Il s'agit de l'idée de Sethe de corriger à la ligne 17 de la stèle CG 22188 [337] en [338]. Mais c'est une restitution qui ne me paraît pas nécessaire[339]. On voit dans le tableau réunissant les graphies de

[334] Voir l'ex. 45.

[335] Le mot est discuté dans Peust 1999a, 196.

[336] Même combinaison dans Philae 2, 16.

[337] Après Kamal 1905, 185. Gratté chez Bouriant 1884, 3.

[338] Urk. II, 78, suivi par Spiegelberg 1922, 43.

[339] Remarquons toutefois la graphie *ḏdỉ* pour *dỉ* sur une planche de momie, voir Vittmann 1994, 226, 259.

tous les documents qu'une pareille graphie avec deux pains juxtaposés ne se rencontre pas ailleurs dans le corpus. De plus, la graphie proposée du pronom de la troisième personne du pluriel est excessivement rare[340]. À ces considérations d'ordre graphique se joint une raison sémantique. Car il me semble inutile de corriger le texte à cet endroit pour avoir le sens attendu, puisque le verbe *ḏdi* peut correspondre au même droit à *ἀποκαθίστημι* « rétablir », « restituer » du grec (l. 18)[341] .

ex. 52. CG 22188, 17 :

<mi͗t.t> i͗rw ḫt nb	Pareillement, toute chose
wn msnḥ (?)[342]	qui avait été détournée (?)
m rr nb	à une période quelconque,
ḏd ḥm=f r tp=sn <nfr>	Sa Majesté (les) affirma à leur place

On voit plus loin (l. 28) que le verbe *ḏdi* correspond exactement à *smn* en démotique (l. 28). Le descendant copte ⲥⲙⲓⲛⲉ est de même l'un des verbes qui traduisent *ἀποκαθίστημι*[343]. Le verbe *ḏdi* est employé ici comme transitif (bivalent), un usage plus fréquent à l'époque grecque[344].

Il y a pourtant un autre passage dans ce décret qui concerne le verbe *rdi* où je crois qu'il est nécessaire de faire une légère correction. On a écrit par erreur le pronom féminin au lieu du pronom suffixe masculin[345].

ex. 53. Rosette, 4 :

di=f ʿrḳ n=f ( )	Il fit compléter
ḥw.t-nṯr.w ḫmw.w	les temples, les sanctuaires
ḫꜣw.wt	et les autels pour lui[346].

[340] Seulement à Philae 1, 5.

[341] Cf. Wb. V, 629 : « *dauern lassen* ».

[342] L'identification du vocable est préliminaire. Pour *msnḥ*, voir Wb. II. 146.

[343] Crum 1939, 337b.

[344] Junker 1906, 91–96, § 117. Pour lui il s'agissait de formations piʿel dont l'existence en égyptien fut réfutée par Till (1937, surtout p. 132). Voir Firchow 1953, pour l'époque concernée p. 23. L'usage suggère que l'utilisation de vocabulaires en soit responsable.

[345] Aussi Pithom, 5, et Tanis s.n., 1 (*bis*).

[346] La lecture *ʿrḳ* provient de Spiegelberg (1922a, 82) : « Er vollendete (?*ʿrḳ*?) die Tempel ... », qui est sans doute pour *ʿrḳ.n=f*. Je la préfère à celle de Quirke & Andrews (1988,13–14), d'y voir *ʿsḳ.n=f* « he has completed (?) ». Il me semble plus facile de corriger *s* en *f* que de vouloir postuler un verbe par ailleurs inconnu.

Cette lecture colle très bien au démotique (l. 20) *di͗=f mnḳ=w ḥ.t-nṯr*. Une graphie avec le bras seul pour le *sḏm=f* de l'accompli est loin d'être inconnu dans le corpus[347].

rdi͗ sur les stèles funéraires BM 147 et BM 886

Il est intéressant de regarder de plus près les deux stèles funéraires memphites de deux époux, car elles offrent la possibilité unique de voir les convergences graphiques entre deux documents, qui ont été composés par une seule personne selon l'autographe, et leurs différences. Il est remarquable que le nombre de graphies est assez élevé pour aussi peu d'occurrences.

	Taimouthes	Psenptais
	2 (*sḏm.n=f* ; infinitif)	
	2 (*sḏm.n.tw=f* ; *sḏm.tw=f*)	1 (*sḏm.n.tw=f*)
	2 (*sḏm.n=f* ; participe présent)	
	1 (*sḏm=f*)	
	1 (*sḏm=f*)	3 (*sḏm=f* ; *sḏm.n=f* relatif ; participe actif)
	1 (*sḏm.n=f*)	
		1 (infinitif)
		2 (infinitif ; participe actif)
		1 (infinitif ?)
Total :	9	8

Fig. XVII : *rdi͗* sur les stèles de Taimouthes et de Psenptais

Il est clair dans ce tableau que toute tentative de faire correspondre les graphies avec une catégorie déterminée est avortée. Il est apparent que les différentes graphies sont des variantes insignifiantes. Notons toutefois la présence d'une graphie unique.

347 Cf. Somtoutefnakht, 8, et Philae 2, 10.

ex. 54. Taimouthes, 14 :

rd.n ( ) *wi h3i=i ḥm-nṯr ptḥ...*	Mon mari, le prophète de Ptah ...
p3-šr-n-ptḥ r imy-wr.t	Psenptais me mit dans l'Ouest.

Quoique sans parallèle exact, la lecture a été établie très tôt et n'inspire aucun doute[348]. Les graphies qui n'ont pas de *r* font souvent partie d'expressions bien connues. Cela explique que revient deux fois dans la formule d'offrande. Cette graphie se rencontre aussi dans l'expression *di.n p.t ḳm3.n t3* (Psenptais, l. 2)[349].

L'impératif de *rdi*

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 73, § 116 ; Grimal 1981, 306 ; Lustman 1999, 69, § 11.14.2 ; Vandier 1961, 278 ; Junker 1906, 120, § 160.

	4	CG 22173 (*bis*) ; JE 37075 ; Linköping 102
	3	Louvre C 123
	1	CG 22173
	4	Naucratis (*bis*) ; Louvre A 88 ; Onnophris
	1	Pithom
	1	Vienne 20
	2	Satrape ; Hildesheim PM 6352
	3	Memphis ; Taimouthes ; Canope
	8	Satrape ; Mendes (*bis*)
	2	Taimouthes
	1	Canope
Total :	30	

Fig. XVIII : Impératif de *rdi*

[348] Birch 1863, 334. Rappelons que la « valeur phonétique » de la patte est ˁ, en usage pour le bras humain dès la PPI (Fischer 1977, 124), mais la transcription reste toujours *rd*. Il est

Comme il se doit, l'impératif de *rdỉ* se forme sur un thème supplétif. Les différences portent sur le groupe initial, c'est-à-dire le yod prothétique, qui est à la base de l'arrangement dans le tableau. Dans les décrets on a préféré des formes en *r* ou *ỉw*[350], ce par quoi ils s'avoisinent de la graphie du démotique[351].

clair qu'il s'agit d'un jeu exclusivement graphique. Cela compte peut-être aussi pour Naucratis, 4, où dans *dỉ.n=f* le verbe s'écrit .

349 Voir note 302. Même graphie aussi dans le cintre dans l'expression coutumière *dỉ.n=ỉ n=k*.

350 À ne pas confondre avec le convertisseur comme dans Broze 1989, 65, 115.

351 Spiegelberg 1925, 98–99, § 216.

LA CONJUGAISON SUFFIXALE

Tout au long de l'histoire de l'égyptien jusqu'au copte on fait à l'intérieur du système verbal une distinction fondamentale, fondée sur la morphologie aussi bien que la sémantique, entre une conjugaison d'état (le pseudoparticipe) et des formes verbales qui expriment un procès dynamique. Ce dernier cas est représenté à l'aube de la documentation par diverses formes qui sont résumées sous la rubrique de « conjugaison suffixale » parce qu'elles ont en commun de voir leur sujet, lorsqu'il est pronominal, se rattacher directement au verbe, à l'instar d'un suffixe. Se limitant aux éléments obligatoires, la conjugaison suffixale se compose alors d'un prédicat verbal[352], auquel se joignent des marques éventuelles d'aspect ou de voix, et un sujet qui le suit. Le verbe lui-même se montre sous de différents thèmes, simple ou à réduplication partielle, où jouaient vraisemblablement des modifications de voyelles une grande importance aussi, mais elles ne sont qu'imparfaitement saisissables. Cette « macro-catégorie » comprend les formes sur lesquelles reposaient les oppositions fondamentales de l'aspect.

À cause de l'insuffisance du système graphique pour noter les voyelles, le nombre probable de catégories et de formes verbales au sein de la conjugaison suffixale ne peut se dresser que par l'analogie[353]. On suppose ainsi qu'une catégorie attestée pour l'une ou plusieurs des classes verbales existe pour toutes les classes même si la graphie ne varie pas. Une distinction évidente pourtant parmi les formes de la voix active est celle entre *sḏm=f*, qui recouvre en soi plusieurs catégories, et *sḏm.n=f* exprimant l'aspect accompli. Sous la rubrique du *sḏm=f* se cachent pas moins de 5 catégories — en omettant les formes relatives

[352] Pour la justification de ce terme dans une perpective historique, voir Jansen-Winkeln 1996a, 282–285, § 447–451.
[353] Sur la méthode, Depuydt 1993c, 11–13. Voir Doret 1986, 21 n. 62.

de la discussion. On y distingue notamment, parmi les formes modulant des oppositions aspectuelles, la forme de l'inaccompli (aoriste) et une forme appelée « perfectif » qui est en passe de disparaître dès l'Ancien Empire. Des formes modales se dissimulent aussi dans la catégorie du *sḏm=f*. Dans le plus ancien état de la langue, il faut y faire la distinction entre le prospectif, appelé parfois le *sḏmw=f* actif, et le subjonctif, mais ils furent bientôt mêlés l'un à l'autre au point de ne former qu'un seul paradigme. À ces formes de base se joignent, à l'occasion, divers éléments auxiliaires, comme des particules énonciatives ou des verbes auxiliaires, qui modifient le prédicat central de manière à investir l'égyptien d'une abondance de constructions verbales. En premier lieu, il faut mentionner la particule énonciative *ỉw* qui est susceptible d'apparaître en égyptien classique uniquement dans les propositions autonomes au positif. D'autres particules telles que *ỉsṯ* ou *mk* peuvent prendre sa place avec une insistance particulière. Parmi les oppositions paradigmatiques, il faut aussi retenir celle entre les formes de l'énoncé non-marqué[354] et les formes de l'énoncé marqué, c'est-à-dire les « temps seconds » dont la fonction est de marquer la rhématisation d'un élément adverbial (voir p. 94). Ces dernières sont morphologiquement identifiables seulement à l'inaccompli par la gémination dans certaines classes verbales, mais on suppose généralement que l'opposition était valide pour toutes les formes simples de la conjugaison suffixale et que des « temps seconds » existaient aussi à l'accompli et au prospectif. Il se trouve accouplé aussi à ces formes basales une série de formes censées exprimer la contingence et pour lesquelles on a recours à des morphèmes caractéristiques : *sḏm.ỉn=f*, *sḏm.ḫr=f* et *sḏm.kꜣ=f* (voir p. 194).

Les formes de la conjugaison suffixale étaient constamment en butte à des motivations grammaticales concurrentes qui ont mené à la restructuration du système verbal. Le système verbal démotique, qui jouait le rôle de point de repère inévitable pour le clergé en activité à l'époque ptolémaïque, montre par conséquent des modifications morpho-syntaxiques importantes par rapport à l'égyptien classique. En premier lieu, à cause de la confusion à laquelle elle a donné naissance, il vaut mentionner la perte de *n* comme marque de l'accompli aboutissant en une forme *sḏm=f* qui fonctionne en démotique comme « prétérit » suivant un système temporel[355]. En même temps, le *sḏm=f* de l'inaccompli s'est vu supplanter entièrement par la construction pseudo-verbale avec *ḥr* + infinitif, appelée désormais « le premier présent » (voir p. 234). Le prospectif réussit

[354] Je reprends ce terme de Vernus 1991b.

[355] Johnson 1976, 178–203 ; Peust 1999a, 302 (qui l'appelle « perfectif ») ; Pour le néo-égyptien, Černý & Groll 1984, 215, § 14.5.

cependant à défier longtemps la tendance vers des constructions analytiques avant de succomber en démotique tardif.

Pour ce qui est de la fonction des formes verbales dans la proposition autonome, elle a connu, elle aussi, des changements sensibles. En égyptien classique, une prédication verbale de type *sḏm=f* avait la faculté de s'enchâsser comme constituant dans une autre prédication. C'est ainsi qu'une construction verbale pouvait agir comme le prédicat d'une proposition à prédicat nominal (*sḏm=f pw*)[356]. L'emploi attributif de *sḏm=f* comme relative virtuelle se doit également à cette faculté. Cela veut dire que les fonctions sont signalées, à côté de la morphologie, par la position relative des éléments constitutifs dans la phrase tout comme la position de chaque perle crée l'harmonie d'un collier. En démotique, par contre, les fonctions sont marquées de manière formelle par les convertisseurs, c'est-à-dire des anciens éléments auxiliaire[357]. Leur champ d'application s'est élargi en réduisant les procédés syntaxiques de la langue classique. Entre ces éléments, on trouve l'ancien énonciateur *ỉw*, transformé en convertisseur pour marquer la proposition qui suit comme subordonnée[358].

D'autres relations importantes disparaissent au fur et à mesure tel que le marquage de la relation séquentielle dans la narration par *ꜥḥꜥ.n* et *wn.ỉn* ainsi que toute la série des formes contingentes. En même temps, en harmonie avec la poussée vers des constructions synthétiques, il y a des verbes auxiliaires qui jouissent d'un emploi toujours croissant dans la seconde phase de l'égyptien ; rdi qui forme des constructions causatives et *ỉri* qui, à commencer par les formes substantives personnelles, passe à presque toutes les formes du verbe[359]. De manière très schématique, en se limitant aux formes de l'énoncé non-marqué au positif, on peut résumer les changements morphologiques qui ont mené à la disparition ultérieure de la conjugaison suffixale, encadrée en noir, sous forme de tableau.

Les formes et les constructions de la colonne « égyptien classique » se reconnaissent toujours en égyptien de tradition. Or, en considérant leur position relative dans un système rudimentaire, on remarque qu'elles ne sont pas identiques à celles de la langue classique. Qui plus est, d'autres catégories entières de celle-ci semblent faire complètement défaut ou sont présentes dans un état défectueux.

[356] Loprieno 1988a, 35–37 ; Loprieno 1995, 189–192, 199–202.

[357] L'apogée se trouvant en copte pour lequel le terme fut conçu, voir Polotsky 1960, 397–398. La fonction de l'énoncé non marqué est évidente du défaut de marquage même.

[358] Kruchten 1997. Conformément à son extension, elle se met aussi devant les propositions à prédicat nominal.

[359] Kruchten 1999 ; Kruchten 2000.

système à base aspectuelle — système à base temporelle

termes	ég. classique	néo-égyptien	Démotique		copte	termes
accompli	*(iw) sḏm.n=f*	*sḏm=f*	*sḏm=f*	*ir=f sḏm*	ⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄	parfait I
inaccompli (aoriste)	*(iw) sḏm=f*	*sw (ḥr) sḏm*	*iw=f sḏm*		ϥⲥⲱⲧⲙ̄	présent I
progressif	*(iw)*N *ḥr sḏm*					
prospectif (en phrase complétive)	*sḏm=f*	*sḏm=f*	*sḏm=f*	*r di sḏm=f*	ⲉⲧⲣⲉϥ ⲥⲱⲧⲙ̄	infinitif conjugué
				r-ḏd + proposition	ϫⲉ+proposition	
prospectif (autonome)	*sḏm=f*	*sḏm=f* / *iw=f (r) sḏm*	*iw=f (r) sḏm*		ⲉϥⲉⲥⲱⲧⲙ̄	optatif (futur III)
futur	*(iw) N r sḏm*				ϥⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̄	futur I

Fig. XIX : Résumé de l'évolution de la conjugaison suffixale dans l'énoncé non-marqué

Dans ce chapitre, je passe en revue les formes verbales suivant une division matérielle simple selon que la forme extérieure est *sḏm.n=f* ou *sḏm=f*. Je groupe ensuite les exemples selon la catégorie qui s'impose par le sens comme accompli, inaccompli (aoriste) ou prospectif, et à l'intérieur de ces catégories selon que la proposition est autonome ou dépendante. Quelquefois d'autres divisions sont nécessaires comme le traitement de la proposition complétive. Un paragraphe à part est voué au sort du *sḏmt=f*. Il est évident que l'entreprise est délicate, attendu que la morphologie n'est d'aucun secours dans l'arrangement des divers *sḏm=f*. En théorie, il serait possible de poser l'existence d'une seule catégorie *sḏm=f* en égyptien de tradition qui exprimerait par elle seule l'accompli, l'aoriste et le prospectif conformément à l'indifférenciation graphique. Mais cela reviendrait à ignorer l'évidence de l'étude diachronique et à refuser aux prêtres la communication effective. Je me suis laissé guider avant tout par des considérations pratiques qui ne correspondent *pas forcément* à la réalité linguistique. Mais procéder ainsi me paraît indispensable pour arriver à un premier délinéament du verbe en égyptien de tradition, champ peu labouré, s'il y en a encore dans la linguistique égyptologique. L'approche poursuivie est essentiellement fonctionnel(-typologique) sans se réclamer d'aucune école précise[360]. Ce cadre théorique est suffisamment généreux, me semble-t-il, ou du moins, à l'heure actuelle, pas codifié en égyptologie, pour éviter on ne peut mieux

[360] Pour ses implications théoriques en égyptien, Loprieno 1988a, 54–55.

de trop serrer le matériel en même temps qu'il permet de le présenter sous une forme que chacun peut refondre suivant son inclinaison théorique. Le lecteur qui chercherait des déclarations concernant la relation que le verbe entretient avec les parties du discours en général sera déçu. Sans vouloir m'avancer sur l'utilité de ce genre d'études sous d'autres prémisses, j'estime qu'il est peu fructueux pour le but de ce travail.

La prédication verbale

Avant d'aborder l'emploi des différentes catégories verbales, arrêtons-nous un instant à la signification du verbe dans le message entier, à savoir quel est le rôle du verbe dans l'énoncé. Il est important de se poser cette question en vue des diverses théories qui ont été avancées en linguistique générale pour comprendre la structure de l'énoncé dans les langues du monde[361]. Portant l'empreinte de ses origines dans la philologie de l'antiquité, les diverses théories sur la constitution de l'énoncé gardent d'habitude l'idée d'une dichotomie profonde entre le sujet et le prédicat comme deux éléments requis au même titre pour rendre la prédication complète. D'aucuns ont mis la validité de cette manière de regarder les choses en doute, en particulier à partir d'observations de langues « exotiques » qui n'obéissent pas à la servitude subjectale de la plupart des langues en Europe. Le débat s'est concentré notamment sur la raison d'être du terme « sujet » vis-à-vis d'autres comme « thème » ou « agent ». On a montré aussi plus d'attention au fait que dans beaucoup de langues la prédication n'est pas une fonction exclusive du verbe. Entre autres, des propositions à prédicat nominal n'ont pas besoin partout, comme c'est le cas en français, d'être investi d'une copule verbale « être ». Néanmoins, il reste, même dans des approches souvent de base théorique profondément différente, que le verbe y est considéré comme la partie la plus centrale de l'énoncé. Ainsi, selon une grande partie des approches s'inscrivant dans une tradition fonctionnaliste, le verbe peut être considéré comme le noyau autour duquel se rattachent les autres éléments de manière plus ou moins forte.

En linguistique égyptienne aussi, le débat sur la notion de prédicat et son identification avec le verbe a soulevé maintes controverses, avant tout de portée théorique. Selon la théorie des transpositions du verbe, liée au nom de Polotsky, on nie l'existence même de phrases à prédicat verbal en égyptien en supposant que les lemmes verbaux correspondent à des parties du discours non-verbales :

[361] Voir Collier 1992, 29–50.

des adverbes, des substantifs et des adjectifs[362]. Dans l'énoncé non-marqué, s'agissant de la conjugaison suffixale en égyptien classique, le *sḏm=f* ou le *sḏm.n=f*, serait en réalité une forme adverbiale qui acquiert la fonction de prédicat seulement à l'aide d'un auxiliaire — le plus souvent une particule d'énonciation comme *ỉw*, mais aussi des thématisations — qui marque l'autonomie de l'énoncé en même temps qu'il remplit le rôle de « sujet »[363]. La fonction circonstancielle découlerait ainsi directement du fond de la forme même. Les « verbes » sont parfois même supposés avoir reproduit cette correspondance avec les parties du discours par leur morphologie[364]. Dans sa forme la plus extrême, cette théorie appelée, sinon décriée, « standard » arriva même à réduire tous les syntagmes verbaux à des propositions à prédicat nominal[365]. Elle rejoint ainsi curieusement l'idée que le caractère nominal de la conjugaison suffixale est démontré par l'emploi de pronoms suffixes pour exprimer le sujet, qui ont ailleurs, dans d'autres langues chamito–sémitiques, la fonction de pronoms possessifs[366]. Il y a eu un temps où la langue paraissait par conséquent dénuée, outre l'impératif, de forme proprement dite verbale[367]. La pièce à conviction de cette analyse est l'extension de la prédication adverbiale sur diverses prédications en généralisant l'ordre sujet + prédicat.

À la suite des recherches des dix dernières années en linguistique égyptienne, le malaise ressenti face à cette interprétation étant converti chez plus d'un, après plusieurs contributions scientifiques indépendantes[368], en certitude, on est peu à peu revenu à la manière traditionnelle d'analyser la conjugaison suffixale *sḏm=f*

[362] À côté de l'ouvrage fondamental Polotsky 1976, la théorie a été élaborée dans Junge 1978, et résumée dans Depuydt 1983 ; Schenkel 1990, 148–167. L'élimination du verbe vu comme « principe fondamental » dans Depuydt 1983, 45–50.

[363] Polotsky 1965, 7, § 15 ; Polotsky 1976, 26–27.

[364] Cf. Schenkel 1998, 150. Cela est évident aussi dans l'idée de Callender (1975) d'identifier les formes de la conjugaison suffixale à des noms verbaux avec les marqueurs de cas du proto-sémitique.

[365] Junge 1978.

[366] Schenkel 1975, 19 ; Loprieno 1986a, 53, 79 ; Petráček 1988, 48. Hintze (1997, 72–80) contient un plaidoyer pour « die nicht-nominale Natur der Suffixkonjugation » ; Cf. Zeidler 1992, 201.

[367] Schenkel 1978. Historique dans Schenkel, 1990, 186–194.

[368] Allen 1986a ; Allen 1991 ; Zonhoven 1995 ; Vernus 1997a. La valeur des travaux de Collier (1990 ; 1992) n'est pas le moindre du fait qu'il emprunte le raisonnement qui est à la fondation de la théorie « standard » pour l'attaquer. Qu'on se rappelle Depuydt 1983, 44 : « it is advisable to consider internal criticism, even if it seriously questions some of the basic principles (…) as part of the same school of thought as the ST–EF [*sc.* standard theory/ emphatic forms] ».

comme prédicat + sujet[369]. Cette analyse a bénéficié de l'élaboration d'un concept universel de « sujet » selon un faisceau de critères en linguistique générale[370]. En effet, il est nécessaire d'adopter plusieurs niveaux d'analyse qui réclament chacun leurs propres termes pour éviter de mêler des notions différentes qui ont toutes leur raison d'être[371]. Les problèmes s'éclaircissent quand on reconnaît trois niveaux d'analyse grammaticale : morpho-syntaxique, sémantique et énonciatif[372]. Il convient de limiter l'emploi de sujet ~ prédicat au niveau morpho-syntaxique, alors que thème ~ rhème appartient à la description du niveau énonciatif (« pragmatique »). De même, au niveau sémantique, on parlera d'« agent ». Certes, les trois fonctions coïncident souvent, mais si l'on veut se passer de la notion du sujet en égyptien, on est privé de terme pour décrire la relation entre les deux constituants de *sḏm=f*[373]. Le sujet n'est donc pas à identifier partout avec le thème, ni avec l'agent. Si le sujet ne se laisse pas identifier comme un concept universel, cela ne doit pas nous amener à croire que c'est une catégorie sans validité pour l'égyptien[374]. On a parfois accusé les notions de sujet et de prédicat d'être empruntées à une analyse qui convient aux langues indo-européennes en niant leur une application universelle, mais, après tout, il n'y a aucune raison pour que le tagalog ou le géorgien ait droit de priorité sur le français pour servir de base à l'analyse de l'égyptien.

À ce propos, il importe de noter que le besoin de plus de niveaux dans l'analyse ne rend pas caduque l'existence de formes substantives personnelles du verbe, pas plus que leur fonction rhématisante[375]. La réfutation des transpositions du verbe ne signifie donc pas le retour à *Gardiner's Grammar*. C'est plutôt la construction *ỉw* + conjugaison suffixale qui en souffre, et par conséquent toute l'analyse des formes dites adverbiales. En effet, l'analyse de *ỉw* + conjugaison suffixale comme thème + rhème (pour moderniser la terminologie) paraît impossible à maintenir, entre autres, en raison des exigences qu'un élément doit remplir pour jouer le rôle de thème[376]. Au contraire, les éventuelles particules

[369] Schenkel 1998, 145. Cf. Collier 1992, 64–65.

[370] Après Keenan 1976 ; François & Broschart 1994, 14–18 ; Cf. Schenkel 1990, 122–123 ; Sur la confusion terminologique en égyptologie, Loprieno 1986a, 84 n. 45 ; Loprieno 1988a, 31.

[371] Eyre 1986, 123 ; Loprieno 1988a, 28–29.

[372] Vernus 1991b, 333 ; Halliday 1996, 32–37.

[373] Cf. l'abolition du niveau morpho-syntaxique dans Junge 1986b, 223–226. Cf. Junge 1989, 42–46.

[374] Collier 1992, 52–53 n. 73.

[375] Déjà Borghouts 1988, 31.

[376] Ritter 1995, 95–100 ; 247. La même critique vaut en synchronie pour la tentative de Satzinger (1994) de considérer *ỉw* comme « predicate nucleus ».

parmi lesquelles *iw* se trouve en première ligne doivent être considérées comme intervenant dans l'énoncé selon des principes liés à la visée communicative.

Outre les arguments qui ont leur origine dans la linguistique générale, il y a des raisons diachroniques qu'on peut invoquer aussi au désavantage des transpositions. Surtout une meilleure connaissance de l'ancien égyptien a fourni des arguments pour réintroduire la prédication verbale[377]. Il reste aussi à éclairer, à la lumière projetée par la théorie des transpositions, comment s'est produit le passage du système transpositionnel au système verbal de la seconde phase de l'égyptien[378].

Temps seconds

Il est évident, ne fût-ce qu'à l'aide de la statistique (cf. p. 108), que la conjugaison suffixale joue normalement dans le corpus, comme en démotique, le rôle de prédicat sans être précédée par aucun élément introductif. Si la présence de *iw* ne peut guère être prise pour un indice du statut de la forme verbale, voire l'existence de la forme substantive, quels autres moyens sont à notre disposition ? On le sait : fort peu. Ainsi que le chapitre précédent l'a montré, la disparition de la gémination nous prive du moyen morphologique majeur qui existait pour prouver l'existence de la forme substantive en égyptien de tradition. En effet, cette forme mène une existence précaire à ce stade de langue. Pour ce qui est du passif de l'accompli de la forme substantive, il est impossible de déceler une fonction rhématisante chez *sḏm.n.tw=f* (voir p. 336). De surcroît, tout essai pour l'attester par la commutation de syntagmes mène à l'échec[379]. Il semble, en effet, que cette forme s'emploie comme une simple variante de l'accompli ponctuel. On ne peut pas se tourner non plus vers les constructions négatives spéciales de la forme substantive personnelle dont la découverte a renforcé l'analyse originale, car ni la négation discontinue *n…is*[380] ni la négation *tm.n=f sḏm*[381] ne sont attestées dans le corpus. Malgré cela, il n'est pas incroyable

[377] Zeidler 1992, 197–202. Cf. Loprieno 1995, 184–185 ; Zonhoven 1995, 54.
[378] Junge (1996, 115–116) essaie de rendre compte de la transition de statut adverbial à verbe.
[379] Dans le corpus on note comme objet de gmi une proposition nominale (Pithom, 13, cité comme l'ex. 204) et éventuellement des propositions à prédicat adverbial (voir l'ex. 455) à côté du pseudoparticipe et le *sḏm=f*.
[380] Gilula 1970, 208–210. Cf. Polotsky 1976, 46–47. Les deux critères primaires mentionnés par Satzinger & Shisha-Halevy (1999, 174) pour la défense de « la théorie de standard » ne sont pas observables.
[381] Gilula 1974. Pourtant un exemple incertain de *tm=f sḏm*, voir ex. 273.

qu'il y ait eu dans l'un des documents examinés, selon l'intention de l'auteur, des rhématisations d'un élément adverbial[382]. En effet, on trouve ailleurs des indices qui pointent vers la forme substantive du verbe, comme la répétition du lemme[383]. Il existe des textes hiéroglyphiques qui ont été expliqués par une version interlinéaire en langue plus récente, en néo-égyptien ou en démotique, où une construction *i͗i͗r=f sḏm* traduit une forme *sḏm.n=f*[384].

Ce qui importe c'est de noter que l'existence des formes substantives employées dans des rhématisations ne peut pas être prouvée de manière indépendante dans le matériel examiné. Par conséquent, il me paraît juste de sauter dans une inventorisation comme celle-ci toute catégorisation selon la visée communicative en temps premiers ou en temps seconds. Les disputes peuvent se concentrer sur d'autres questions plus tangibles et je laisse chacun libre de marquer dans ses traductions une emphase particulière sur un élément adverbial. Il n'est pas non plus exclu qu'il existe des moyens de les marquer dans d'autres documents de l'époque. On doit aussi envisager la possibilité que les rhématisations aient reçu un marquage différent passé inaperçu[385].

Je regarde donc les formes de la conjugaison suffixale dans le corpus comme pleinement verbales et prédicatives.

Temps et aspect : considérations théoriques

Comme dans la plupart des langues du monde, les catégories verbales de l'égyptien s'arrangent dans un système d'oppositions de sens liées à la temporalité, c'est-à-dire l'encodage linguistique de la manière de concevoir un événement. Si l'on essaie de délinéer le système propre à l'égyptien, il importe de tenir à part les phénomènes périphériques de ce qui peut être considéré comme étant les oppositions de base.

[382] On travaille avec les temps seconds dans l'étude des inscriptions tardives, voir entre autres : Junge 1987, 50 ; Lorton 1987 ; Žabkar 1981, 168–171 ; Broze 1989, 59–60 ; Broze 1993. Il n'est pas incroyable en raison du contexte que ex. 83 et ex. 119 contiennent des rhématisations.
[383] Polotsky 1976, 40–41, § 3.9.2.
[384] Cf. Quack 1999, 155.
[385] On note dans le décret de Canope 5 occurrences de *i͗i͗r=f sḏm*, le plus souvent à sens injonctif, alors que la version hiéroglyphique a des constructions verbales introduites par *i͗w* ! Comme celles-ci peuvent être comprises autrement, je juge la correspondance fortuite. Notez que l'emploi d'une construction rhématisante n'est peut-être pas exclu après *i͗w* (*grt*), voir Satzinger 1993, 127–129.

Or, le classement des catégories selon la sémantique résiste avec force à chaque analyse définitive et univoque. Même si la sémantique de chaque catégorie paraît aujourd'hui suffisamment claire pour ne pas poser de problème dans l'opération de traduction, il reste néanmoins que l'organisation sémantique de ces catégories est à peine abordée. Normalement, sans intention de dépasser le besoin immédiat de la traduction, on s'est contenté de rajuster les catégories de l'égyptien selon un schéma simpliste de passé, présent et futur, pris pour universel[386], en aménageant celles qui y résistent d'après des solutions *ad hoc*.

Pour ce qui est de l'égyptien classique, la terminologie utilisée révèle le plus souvent si l'auteur se réfère à un système à base aspectuelle ou temporelle[387]. Dans la mesure où l'on s'est occupé de cette question les derniers temps, on pose un système à base aspectuelle comme fondamental. À l'origine, l'opposition aspectuelle tranchait le système verbal, mais, au fur et à mesure, le système se serait tourné vers des oppositions temporelles[388]. On a coutume de prendre l'opposition entre un accompli et un inaccompli pour fondamental dans un système aspectuel. L'accompli marque que le procès qu'exprime le lemme verbal est terminé et il a pour expression privilégiée en égyptien la forme *sḏm.n=f*. Celle-ci est considérée comme étant dépourvue d'ancrage temporel propre. Le fait qu'elle se laisse traduire presque toujours par un temps passé du français, soit le parfait, le passé simple ou l'imparfait, est d'ordre secondaire et s'explique par le fait que tout procès avant le moment d'énonciation est sujet à avoir atteint son point terminant. De l'autre côté se trouve l'inaccompli qui marque que le procès n'est pas encore terminé. L'inaccompli a pour expression privilégiée en égyptien la forme *sḏm=f*. Cette opposition de base pouvait se nuancer par l'addition d'auxiliaires qui isolent des moments précis du procès.

La raison de se soucier de la question de la temporalité pour ce qui est des documents examinés est la possibilité de cerner grâce à une analyse des structurations propres à l'égyptien de tradition qui puissent expliquer certaines déviations du système classique, et qui risquent d'être prises, d'emblée, comme des preuves de la corruption des connaissances grammaticales. Il faut être conscient des facteurs qui peuvent être responsables, en théorie, pour le regroupement des catégories verbales.

On se demande dans quelle mesure le système aspectuel s'est maintenu pendant la période où s'établissent de plus en plus des oppositions temporelles.

[386] Binnick 1994, 6–9.

[387] L'historique est bref, pour plus de détails voir Hannig 1987 et Ritter 1995, 45–68.

[388] Un survol de l'aspect dans la seconde phase, Peust 1999, 302–304. Un raisonnement argumenté pour la transition, Winand 2001a, 439–441.

Pour y répondre on observera le comportement morphologique. Il s'agit aussi de considérer l'Aktionsart[389] c'est-à-dire la structuration logique que l'on conçoit pour tout lemme hors contexte[390]. Ainsi, un verbe comme « manger » est regardé comme appartenant à la classe des activités, parce que la conception du procès « manger » ne contient pas en soi une limite au procès. Le verbe peut bien sûr entrer dans des constructions diverses par lesquelles on fait le choix d'isoler un moment précis du procès. Par exemple le passé simple « je mangeai », ou l'accompli *sḏm.n=f* en égyptien, marque le terme du procès, et l'imparfait « je mangeais », ou *wn=ỉ ḥr sḏm*, marque la durée ou la répétition du même procès. Une théorie de l'Aktionsart en égyptien permet de saisir beaucoup de restrictions lexicales qui sont observées depuis longtemps, souvent passées sous la rubrique de « effet de sens », et d'en apercevoir d'autres. S'en faire une idée est important pour l'interprétation des propositions. Ainsi les verbes de mouvement téliques (englobant les catégories d'achèvement et d'accomplissement) sont-ils employés à la forme *sḏm.n=f* seulement comme thème de la proposition (« temps second »). Pour l'action dans le passé, cette catégorie recourt au pseudoparticipe ou à la construction pseudo-verbale. La forme *sḏm.n=f* de ces verbes doit donc toujours être comprise comme une forme substantive personnelle[391]. Cette même restriction vaut pour les verbes de qualité.

Notons qu'on a même suggéré qu'un système primitif n'ait considéré que l'Aktionsart, et que l'aspect et le temps soient intervenus à une époque plus récente[392]. Pour hypothétique que cette idée soit, il n'en reste pas moins que l'ambiguïté qui naît du conflit entre l'interprétation prototypique de la catégorie aspectuelle et l'Aktionsart peut être regardée comme une des raisons principales du regroupement des catégories verbales dans le temps[393]. Or, la question ne peut pas être approfondie autant qu'on le désire à cause de la sa compléxité et il faut être conscient qu'elle est loin d'être épuisée même pour la documentation de cette étude. Je me suis limité à considérer l'Aktionsart de manière systématique relativement à la différence entre *sḏm.n=f* et *sḏm=f*.

L'interprétation de l'Aktionsart peut être sensiblement affectée par le nombre et la nature des arguments dans la phrase. Ainsi a-t-on constaté l'importance

[389] Les catégories de Zeno Vendler : situation, activité, achèvement, accomplissement. Un résumé de portée générale se trouve dans Binnick 1991, 170–214.

[390] Winand 1994, 353–355 ; Winand 1998, 1238–1241 ; Malaise & Winand 1999, 208–214 et 241 et seq. ; Winand 2000, 408–413 ; Winand 2001a, 83–89. Le mot connaît des emplois divers, cf. entre autres Loprieno 1995, 76, voir Winand 2001a, 111–127.

[391] Polotsky 1965, 10 et seq, § 22.

[392] Vernus 1980, 117–121.

[393] C'est ainsi que j'interprète Bybee, Pagliuca & Perkins 1994, par ex. 74–78, 289–293.

d'un sujet au pluriel pour la notion d'imperfectivité en égyptien[394]. Selon la théorie de la valence, associée au nom de L. Tesnière, qui décrit la relation que les arguments de la proposition entretiennent avec le noyau verbal, les arguments sont de deux sortes : des participants (éléments obligatoires) ou des circonstants (éléments facultatifs). Ainsi, dans une proposition comme « j'ai mangé une tartine », la présence de « je » et de « une tartine » est régie par le verbe « manger » qui demande à avoir deux participants (dit biactanciel). L'un est identifiable avec ce qui s'appelle en termes sémantiques « l'agent » (je), celui qui agit, et l'autre avec « le patient » (l'orange), la personne ou l'objet qui subit l'action. La présence de ces éléments est requise (et de même, inversement, suffisante) pour former une proposition complète. En revanche, d'autres éléments peuvent être introduits dans la proposition, par exemple des adverbes, mais ceux-ci sont des éléments non-requis, donc des circonstants. Le nombre de participants requis est différent d'un verbe à l'autre. À titre d'exemple, « donner » requiert en outre la mention de quelqu'un qui reçoit l'objet, soit le « bénéficiaire » et le verbe est alors dit être triactanciel[395].

sḏm.n=f

La forme *sḏm.n=f* se caractérise par la présence d'un morphème *n* entre le verbe et le sujet. L'origine de la forme se trouve, selon une théorie généralement admise de Sethe[396], dans une construction possessive du type participe passé + objet indirect. Quoique la graphie soit invariable dans les emplois non-attributifs, on suppose pour l'égyptien classique au moins deux formes *sḏm.n=f* distinctes. L'une est le *sḏm.n=f* employé entre autres dans l'énoncé non-marqué, dit « le circonstanciel », et l'autre le *sḏm.n=f* de la forme substantive personnelle qui s'emploie dans l'énoncé marqué[397]. Par un processus phonologique le *n* disparaît au cours du Nouvel Empire réduisant la forme de la proposition autonome en *sḏm=f*, le perfectif du néo-égyptien[398]. En démotique, la forme *sḏm.n=f* apparaît

[394] Jansen-Winkeln 1997e.
[395] Pour toute cette analyse, voir entre autres Allerton 1996 ; Lazard 1994, 129 et seq. ; Lazard 1999.
[396] Sethe 1910. D'autres théories recensées dans Loprieno 1986a, 131 n. 13.
[397] Depuis Polotsky 1957. Des voix discordantes de date récente émanent de Loprieno 1986a, 88 ; Loprieno 1988b, 65–66 ; Eyre 1994, 118–119 ; Vernus 1997a, 17. Cf. Polotsky 1984, 116–117 ; Hannig 1991, 156.
[398] Kruchten 1999, 9–22 ; Winand 1992, 179–190, § 292–312.

uniquement dans des documents religieux imitant la structure de l'égyptien de classique[399].

La forme fut déjà reconnue comme « temps passé » par Champollion, la traduction par un temps passé en français étant si évidente[400]. C'est la forme la plus simple et la plus fréquente de la narration, mais de manière étonnante, si ce n'est pas exactement en raison de son ubiquité, on s'est longtemps exprimé au sujet de sa sémantique en termes vagues[401]. La définition de la forme *sḏm.n=f* dépend naturellement de la conception qu'on a de la temporalité dans la langue égyptienne en général. Ainsi, on a pris l'habitude de caractériser la forme *sḏm.n=f* comme « perfective » ou « ponctuelle », pour la plupart du temps sans distinction discernable. Cependant, l'investigation de la nature temporelle de la forme *sḏm.n=f* est regardée largement comme si elle n'intéressait que le débat linguistique et n'affecte en rien notre compréhension des textes[402].

Dans la tradition française, on parle de l'accompli, terme emprunté à la grammaire sémitique. C'est ce terme qu'a employé aussi Polotsky[403], bien qu'il se soit montré par ailleurs explicitement anti-aspectuel[404]. Pour préciser ce par quoi le *sḏm.n=f* se distingue d'autres formes de l'accompli, on fait état du défaut de durée de l'action, ce qui justifie, dans la terminologie de Vernus, l'appellation d'« accompli non-extensif » s'opposant au pseudoparticipe qui est jugé être le pôle extensif[405]. Pour donner une étiquette positivement définie au *sḏm.n=f*, le nom d'« accompli ponctuel » convient[406]. L'idée d'une définition aspectuelle de la forme *sḏm.n=f* dont témoignent ces appellations provient, à coup sûr, largement de la volonté de faire passer les différents usages de la forme — *sḏm.n=f* performatif[407] et *n sḏm.n=f* y inclus — sous une seule rubrique, et d'un point de vue historique cela est certainement bien fondé[408]. Il est raisonnable de penser

[399] Smith 1979, 219–221.
[400] Champollion 1836, 406.
[401] Vernus 1984a, 159–184 ; Hannig 1991, 149–150 ; Winand 2001a, 455–459.
[402] Cf. Gardiner 1957, 329, § 413. À ma surprise je ne trouve chez lui aucune affirmation que le *sḏm.n=f* appartiendrait à la perfectivité.
[403] Polotsky 1976, 27.
[404] En discutant l'article de Vernus (1985a), à la p. 381 de la même publication.
[405] Vernus 1986b, 380–381.
[406] Winand 2001a.
[407] L'emploi n'apparaît pas dans le corpus et à cause de cela, je ne m'en occupe pas. La question de l'emploi performatif a fait couler beaucoup d'encre, voir Labrique 1989 ; Kurth 1989a; Derchain 1989b ; Kurth 1989b. Cf. Junker 1906, 103, § 131 ; Gunn 1924, 69–74 ; Vernus 1985a ; Žabkar 1981, 168–171.
[408] Cf. Winand 1995, 310.

que les différents emplois sont issus d'une origine commune et d'un sens prototypique en commun. Mais en traitant les deux derniers usages séparément, on peut soutenir que la forme *sḏm.n=f* tendait à exprimer que l'action a eu lieu avant le moment de référence qui, pour les propositions autonomes, équivaut au moment de l'énonciation. C'est une position qui ressemble beaucoup à l'idée d'Allen d'un temps relatif (taxis)[409]. Il convient de savoir à partir de quel moment ce changement a pris le dessus, et je rappelle que ce moment n'est pas nécessairement identique à celui de la disparition des deux emplois recensés. En effet, sans imaginer l'indépendance de la construction *n sḏm.n=f* par rapport à *sḏm.n=f*, on aura du mal à expliquer sa transformation en *bw ỉr=f stp* tandis que *sḏm.n=f* devient *sḏm=f*[410]. Le descendant matériel *sḏm=f* est en démotique une forme appelée « le préterit » qui marque tout court que le procès est achevé avant le moment d'énonciation sans prendre en compte la durée de l'action ou son effet[411].

Pour ce qui est de la valeur aspectuelle qu'il faut attribuer au *sḏm.n=f*, on notera que selon le témoignage des documents du corpus cette forme recouvre à la fois le perfectif momentané et le résultatif. Je rappelle que la différence entre ces notions sémantiques peut être morphologiquement encodée par des moyens divers, en ancien égyptien par l'opposition *sḏm.n=f* vs. *sḏm=f* (pour ce dernier voir note 534), ensuite à partir de la PPI, par *ỉw sḏm.n=f* vs. *sḏm.n=f*[412]. En égyptien de tradition, ainsi qu'il se manifeste dans le corpus, on a pourtant aucune raison de croire que la distinction existait, puisqu'elle était inconnue en démotique où le *sḏm=f* possède cette double valeur. La différence de sens est sentie entièrement selon qu'il s'agit du discours ou de la narration. Une telle réduction des catégories est très répandue dans les langues du monde. Pour n'en mentionner qu'une seule, en afrikaans la forme dite « parfait » embrasse tout le domaine du passé dans la narration (cf. *In die begin het God die hemel en die aarde geskape*). La même chose est arrivé en français avec le remplacement du passé simple par le passé composé.

[409] Allen 1986a, 7–8. La forme est qualifiée de « relative past » par Callender (1986, 13).
[410] Cf. Loprieno 1986a, 59. Kruchten 1999.
[411] *Pace* Johnson 1976, 186. La forme *wȝḥ=f sḏm* est un passé relatif à un autre point de répère (antérieur). En général pour le démotique Peust 1999a, 302–305 ; Simpson 1999, 112.
[412] Doret 1986, 97–98.

La graphie de l'élément aspectuel : *sḏm.n=f*

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 67, § 102 ; Vandier 1961, 296.

La couronne rouge apparaît comme graphie de /n/ à partir du Moyen Empire[413]. Elle s'emploie pour <n> surtout dans la marque du génitif. Les exemples de comme élément formatif de la forme *sḏm.n=f* ne deviennent nombreux qu'à partir de la XVIIIe dynastie[414]. Junker ne mentionne pas dans sa grammaire les différentes graphies de *sḏm.n=f* dans un paragraphe à part, et dans les exemples, je n'aperçois aucun exemple de la couronne rouge[415].

Les variantes graphiques pour écrire la marque de l'accompli se voient le plus facilement sous forme de tableau[416]. Le dénombrement tient compte aussi de la forme relative. La graphie traditionnelle avec le filet d'eau est en majorité écrasante.

				Total :
674	53	33	3	763

Fig. XX : Graphies du morphème aspectuel *n*

Considérant l'emploi de la couronne rouge dans chaque document à part, on constate qu'elle n'apparaît avec une fréquence hors de l'ordinaire pour la marque aspectuelle que dans trois documents : la statue CG 1230 (4 sur 12 n), la stèle d'Hermopolis (4 sur 25) et le décret de Memphis (7 sur 26). Son absence dans le décret de Canope pourrait surprendre à cause de la prolifération de dans d'autres environnements dans ce texte : la préposition marquant le bénéficiaire, l'adjectif possessif et le suffixe de la troisième personne du pluriel ; il faut cependant tenir à l'esprit que le texte ne contient que dix *sḏm.n=f* au total.

Le lexème contribue parfois au choix de ce signe. Tous les quatre exemples de la stèle du Satrape se forment avec *ḏd* (sur un total de 23 occurrences de

[413] Gardiner 1957, 27, § 19 n. 4. Cf. Rosati 1980, 277.

[414] Le tout premier exemple que je connaisse, date du règne d'Apophis *ꞽn.n bꜣ.w=f ḏr.w nḫt.w* (Helck 1995, 2), dans lequel la couronne rouge pourrait être interprétée comme faisant partie de la racine *ꞽnꞽ*. Autres exemples : Thoutmosis Ier, Urk. IV, 8, 1: *ms.n mw.t nsw*, Thoutmosis II, Urk. IV, 140, 3 : *ꜥḥꜥ.n sb.n ḥm=f mšꜥ.w ꜥšꜣ.w* (les deux fois).

[415] Mis à part la phrase *ꞽꞽ.n=ꞽ*, la couronne rouge apparaît rarement à Dendara, deux exemples se trouvent à *Dend*. IV, 57–58.

[416] *sḏm.n=f*, y compris la forme relative, et *sḏm.n.tw=f*.

sḏm.n=f). Avec beaucoup de vraisemblance on peut penser que la graphie a été influencée par l'expression *ḏd-mdw n* qui vient en tête de nombreuses légendes et où l'on voit très souvent la couronne rouge[417]. L'explication est semblable pour les six fois où le verbe *wḏ* est suivi par au *sḏm.n=f*[418]. Il est probable que c'est par analogie avec la phrase *wḏ n nsw* « ordre royal » que la couronne rouge est devenue fréquente avec le verbe *wḏ*. On peut toutefois être certain de se trouver devant des formes verbales *sḏm.n=f* à cause de la présence de la particule enclitique *ỉs* dans CG 22188 (l. 15) et la présence d'un objet direct dans l'exemple de JE 44901 (l. 8).

L'exemple isolé de la couronne rouge sur la stèle de Taimouthes (l. 4) a l'air suspect (seul exemple de la couronne rouge sur un total de 19 *sḏm.n=f*). Ainsi que Quaegebeur l'a suggéré, une confusion s'est produite entre *mw.t=s* et la formule de la filiation *ms.n*[419]. Curieusement le signe de la couronne rouge est à peine attesté, même dans d'autres contextes sur cette stèle. Elle l'est aussi peu sur la stèle de son mari (BM 886). La seule autre occurrence sur la stèle de Taimouthes se trouve à la première ligne dans l'introduction de la formule d'offrandes *ḥtp di nsw n skr* où la présence de la couronne rouge est de règle.

Quant à la graphie à l'aide du signe de la cruche *nw*, elle est fréquente dans les documents tanites : JE 67093 (5 sur 8 *sḏm.n=f*), Tanis s. n. (4 sur 5), JE 67094 (3 sur 9), Tanis D 71 (3 sur 4) et Louvre E 15683 (2 sur 4). Sur les stèles funéraires de Taimouthes (l. 9) et de Psenptais (l. 11) les deux occurrences pour chacune de *nw* se trouvent l'une près de l'autre dans des *sḏm.n=f* successifs. Il est curieux de voir que les occurrences de *nw*, réparties sur 14 documents se trouvent sur des monuments qui sont tous du Delta et de la région memphite à l'exception d'une seule se trouvant dans le deuxième décret de Philae, mais selon le témoignage du décret même, celui-ci a été rédigé à Memphis. La distribution est fortuite ; si l'on quitte le champ du corpus, on notera que la cruche est régulièrement employée pour *n* dans les textes des temples gréco-romains de la Haute Égypte.

On trouve finalement 3 occurrences de l'emblème de Neïth pour la marque aspectuelle de la forme *sḏm.n=f*. Les documents en question (JE 44065 (2) et Tanis D 71) sont de basse époque ptolémaïque.

[417] Gardiner 1957, 230, § 306 ; Jansen-Winkeln 1990, 141–143.
[418] Naucratis, 12 ; Mendes, 9 (*bis*) ; CG 22188, 15 ; JE 44901, 8 ; CG 687, 2. Mais la graphie avec le filet d'eau apparaît à 11 reprises.
[419] Quaegebeur, 1972, 93 n. 84. On remarque la juxtaposition des deux expressions de filiation *mw.t=f ỉr.n nb.t pr* sur un fragment de statue naophore (CG 670 publié par Borchardt 1930, 17).

Si l'on regarde la nature du sujet, on découvre une distribution intéressante[420]. Sur 739 occurrences de n comme marque aspectuelle auxquelles on arrive en soustrayant *sḏm.n.tw=f*, il y en a 498 dont le sujet est pronominal, soit 67%. Cela suit le taux de fréquence de sujets pronominaux dans tout type de texte selon une propriété universelle[421]. Les graphies autres que se diffèrent de manière évidente entre elles sur ce point. En effet, la couronne rouge pour n se trouve normalement avec un sujet nominal, le taux de sujets pronominaux n'atteignant plus que 33,3%. La préférence d'un sujet nominal s'explique, je crois, par la ressemblance avec la marque du génitif[422]. La cruche, par contre, s'emploie dans 29 cas sur 32, soit 90,6%, avec un sujet pronominal. Lorsque le pronom est à la troisième personne masculine du singulier, il s'agit le plus souvent (14 sur 20) du signe du morceau de chair , sans doute cette fois-ci pour des raisons d'espace, puisque la combinaison des deux signes n'occupe plus que le signe de la vague pour *n* ou la vipère pour *f*.

Accompli

La forme *sḏm.n=f* dans la proposition autonome

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 318–319, § 495–497 ; Priese 1972, 106–107 ; Manuelian 1994, 154–171, 179–182 ; Lustman 1999, 131–132, § 20.1.2 ; 134–135, § 20.1.2.2.2 ; 138, § 20.2.3 ; Vandier 1961, 268, § X. A ; Junker 1906, 102–103, § 130.

En égyptien classique, la forme *sḏm.n=f* doit être précédé dans la narration, au début du paragraphe, par un auxiliaire d'énonciation dont *iw* est le moins marqué. Dans l'état de la langue dont je m'occupe cette règle n'était plus en vigueur. Puisque la présence de *iw* n'aide pas à déterminer le statut énonciatif de la proposition et qu'il est évident qu'une forme *sḏm.n=f* peut jouer par elle-même le rôle de prédicat, je me suis abstenu de grouper les exemples suivant que la forme appartient aux temps premiers ou aux temps seconds. Je ne vois pas de raison non plus pour maintenir la distinction entre la fonction autonome et la fonction séquentielle. On reconnaît depuis un certain temps déjà que l'usage

[420] Dans les calculations qui suivent j'ai écarté *sḏm.n.tw=f* où le sujet ne suit pas directement.
[421] Givón 1990, 917–918.
[422] Je n'aime pas faire appel à des raisons d'espace parce qu'il n'est jamais possible de contrôler la justesse de telles assertions. En plus, le suffixe masculin de la 3e personne possède en une graphie parfaitement acceptable pour remplir le cadrat graphique.

continuatif du *sḏm.n=f* est à référer à la forme dite « circonstancielle »[423]. En ôtant à la forme *sḏm.n=f* le statut de forme, de façon inhérente, adverbiale, c'est-à-dire jouant le rôle de rhème, le débat autour de l'usage continuatif se dissout imperceptiblement, alors qu'on ne ressent plus le besoin de lui chercher un thème qui lui précède. J'estime donc qu'en égyptien de tradition une suite de *sḏm.n=f* dans la narration est faite de plusieurs propositions syntaxiquement autonomes. La cohésion entre elles s'établit par les procédés phoriques[424]. On se trouve ainsi en face d'une structure narrative au fond identique à celle du démotique où les *sḏm=f* du prétérit se succèdent pour marquer les étapes importantes du récit ou, plus tard, à l'emploi du parfait I ⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄ en copte[425].

Pour le choix des exemples je me suis efforcé d'en donner pour des lexèmes différentes et avec divers types de sujet.

Verbes transitifs

ex. 55. Hermopolis 29–30 :

ḥꜣ.t-sp 8 ꜣbd 3 pr.t	An 8, le troisième mois de *péret*
snṯ.n ḥm=f pr n ỉt=f ḏḥwty ꜥꜣ ꜥꜣ	Sa Majesté fonda la maison de son père Thot, deux fois grand

ex. 56. Satrape, 4 :

ỉr.n=f ẖnw=f	Il établit sa résidence,
pꜣ sbty n nsw bity stp.n-rꜥ mry-ỉmn	dont le nom est « Le mur du roi de la Haute et de la Basse Égypte Setepenre Mériamon,
sꜣ rꜥ ỉlksỉdrs rn=f	le fils de Re, Alexandre »,
ḥr sp.t wꜣḏ-wr ḥꜣw-nb.w	au bord de la Méditerranée

ex. 57. Canope, 6 :

rd.n=f sn r s.t=sn m gs-pr.w....	et il les mit à leur place dans les temples...
swḏꜣ.n=f km.t r ḥꜣꜥy.t	et il sauva l'Égypte de la sédition[426]

[423] Doret 1979 ; Vernus 1984a, 165–168 ; Doret 1986, 133–144 ; Vernus 1987, 106–108. Cf. Polotsky 1965, 6, § 13 ; Depuydt 1993, 104.
[424] C'est à dire les moyens déictiques, en particulier par les pronoms, qui aident à la cohérence du texte, mais ici aussi l'emploi constant d'une seule catégorie verbale.
[425] Shisha-Halevy 1989a, 423 ; Shisha-Halevy 1999, 380–381. Cf. Depuydt 1993, 26–30.
[426] Aussi comme ex. 16.

ex. 58. Bernheim-Jeune, 3 :

sꜥḥ.n=ỉ wꜥb.w=f	J'ai distingué ses prêtres-ouâb.
fḳꜣ.n=ỉ ḥm-nṯr.w=f	J'ai remunéré ses prophètes[427].

ex. 59. CG 687, 2 :

ỉdn.n sw ḥm=f m ḥtp dỉ nsw	Sa Majesté l'a investi d'offrandes royales

ex. 60. Petosiris 81, 24–25 :

stp.n=<f> wỉ r ẖrp ḥwt-nṯr=f	Il me choisit pour diriger son temple
ỉw=f rḫ.tỉ snḏ=f m ỉb=ỉ	parce qu'il savait que la crainte de lui était dans mon cœur.

Dans l'exemple suivant le sujet est thématisé.

ex. 61. CG 689, 1 :

ỉmy-r mšꜥ wr tpy n ḥm=f	Le généralissime le premier de Sa Majesté
fḳꜣ.n=f sw m wꜣḥ.w n nb	le remunéra de couronnes en or

Comme je l'ai dit plus haut (voir p. 95), il n'est pas à exclure que certains des exemples de *sḏm.n=f* cachent la forme substantive personnelle. Il y en a pourtant peu où se trouve un élément apte à représenter la rhématisation. Tout au plus, à mon avis, l'exemple du tombeau de Petosiris pourrait l'être, parce qu'il explique pourquoi Petosiris fut élevé au rang de *lésonis*. Mettre l'emphase sur les autres phrases adverbiales mène seulement à des interprétations forcées, si l'on s'attend à ce que la fonction du rhème est de marquer le focus contrastif[428].

Verbes de mouvement

En égyptien classique, les verbes téliques de mouvement ne revêtent jamais la forme *sḏm.n=f* pour exprimer l'accompli ponctuel qu'à la forme substantive personnelle. Dans l'énoncé non-marqué, l'expression de l'accompli ponctuel revient au pseudoparticipe[429]. Cette règle, encore en vigueur en néo-égyptien,

[427] Le passage suit immédiatement après la titulature et le nom du dédicant de la statue. Il se continue par trois *sḏm.n=f* de plus.

[428] Junge 1989, 20–24.

[429] Westendorf 1953b ; Wente 1959, 23 ; Polotsky 1965, 10–13, § 22–26.

s’amollit progressivement au cours du premier millénaire av. J.-C.[430]. En démotique, on ne remarque pas cette restriction pour la forme *sḏm=f* de l’accompli sauf pour *ỉỉ* « venir »[431]. On a noté ailleurs l’invalidité de l’ancienne règle pour ce qui est de l’égyptien de tradition[432]. Aussi dans les cas suivants, il me semble exclu de vouloir désigner une quelconque emphase à l’élément adverbial. En effet, rien n’est plus naturel que de mentionner le but du mouvement avec ce type de verbes[433] et compte tenu du contexte il est difficile d’y admettre des rhématisations.

ex. 62. Pithom, 20 :

m-ḫt nn spr.n ḥm=f r km-wr	Après cela, Sa Majesté arriva à Kem-Our[434]

ex. 63. Mendes, 26 :

ꜣbd 2 pr.t sw 16	Le deuxième mois de l’hiver, le seizième jour,
ỉỉ.n nṯr.w ỉpn r ḏd.t	ces dieux vinrent à Djedet

Autres verbes intransitifs

Avec les verbes de qualité, on isole le début du procès, ce qui entraîne une interprétation dynamique[435].

ex. 64. Raphia, 10 :

ꜣd.n=f m ḥḳr ỉb.t	Il souffrit de la faim et de la soif[436].

ex. 65. Taimouthes, 18 :

ỉb.n=ỉ ( ) *mw r-gs=ỉ*	Je suis pris de soif même s’il y a de l’eau près de moi

[430] Winand 1992, 193, § 319. Hartman (1967, 19–20) voulait en voir des exemples dès la bataille de Qadech.
[431] Wente 1959, 122–123 ; Johnson 1976, 26, 66 ; Shisha-Halevy 1989a, 423.
[432] Depuydt 1999, 54–56.
[433] Allen 1979, 12.
[434] Suit une description des fondations de Sa Majesté. Pareillement Pithom, 25.
[435] Vernus 1984a, 171–184 ; Winand 2001a, 228–229. L’effet est fréquent dans les langues du monde, voir Bybee, Perkins & Pagliuca 1994, 77.
[436] La traduction est de Gauthier & Sottas 1925, 8 ; 29.

Dans le dernier exemple, on pourrait aussi admettre la lecture *ib.t n=i* en considérant la phrase prépositionnelle comme une expression possessive. Je préfère néanmoins y voir de nouveau un verbe d'activité « avoir soif » selon la terminologie vendlerienne. Comme cela est à attendre, à en juger par la grammaire classique, le sens devient inchoatif, ce dont j'essaie de rendre compte dans ma traduction[437].

Le sujet de la forme *sḏm.n=f* peut être thématisé par anticipation[438].

ex. 66. Mendes, 27 :

ḏd.t wḥm.n=s šnw ꜥnp.t m ḥb	Djedet se rajeunit, Anpet fut en fête

ex. 67. Satrape, 10 :

ḫfty ḫšryš ir.n=f sp ḏw r p dp	L'ennemi Artaxerxes (?)[439] a commis un grand délit contre Pe et Dep[440]
iṯ.n=f ḫ.wt=f	et a pris ses propriétés[441].

Aussi d'autres éléments peuvent apparaître dans la même position, par exemple l'objet ou le régime d'une phrase prépositionnelle.

ex. 68. Satrape, 7 :

pḥww pꜣ tꜣ n wꜣḏ.t rn=f	Le territoire dont le nom est « le pays de Ouadjet »,
di.n sw nsw bity... n bꜣ.w p dp	le roi de la Haute et de la Basse Égypte le donna... aux *baou* de Pé et de Dep[442]

ex. 69. Louvre A 88, 1 :

wꜣ.t nfr.t n.t šms ḥm=k	La bonne voie de suivre Ta Majesté,
ir.n=k ib=i r=s	tu dirigeais mon coeur vers elle[443].

[437] Cf. Otto, 1954, 193 : « Ich dürste » (pareillement Reymond 1981, 177). Lichtheim 1980, 63, en fait une proposition à prédicat adverbial : « It is thirst for me ».
[438] Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 324, § 510 ; Grimal 1981, 199, § 19 ; Lustman 1999, 135–136, § 20.1.2.2.4. Pour l'emphase par anticipation en général, voir Kurth 1986, 458f. Cf. Loprieno 1988a, 44.
[439] Spalinger 1978, 150–151, après Spiegelberg 1907, 5.
[440] La phrase marque le début d'une partie de discours.
[441] Roeder 1959, 103 : « weil er seinen Besitz weggenommen hat ».
[442] De même Satrape, 16–17.
[443] Cité dans Vittmann 1999, 103.

Énonciateur + *sḏm.n=f*

ἰw + *sḏm.n=f*

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 325, § 512 ; Priese 1972, 117 ; Manuelian 1994, 269-274 ; Lustman 1999, 129–130, § 20.1.1.1 ; Vandier 1960, 277.

Selon la conception polotskyenne de la grammaire de l'égyptien classique, la présence de *ἰw* ou d'un autre auxiliaire d'énonciation était requise avec les formes de la conjugaison suffixale, moins le prospectif, pour obtenir une proposition autonome[444]. On a mis en doute la validité de cette hypothèse en soulignant le rôle de *ἰw* et des autres « particules » pour la visée communicative[445]. Des raisons historiques peuvent aussi être invoquées pour modérer la prise de position transformationnelle. Se fondant sur la fréquence relative entre *sḏm.n=f* sans ou avec *ἰw* (16:1) dans les Textes des Pyramides, Allen s'est permis de voir dans la forme *sḏm.n=f* sans auxiliaire d'énonciation une proposition autonome[446]. En égyptien de tradition, la proportion de la forme *sḏm.n=f* précédée par une particule énonciative est tout aussi faible qu'en ancien égyptien. En effet, je n'en relève que 28 occurrences de *ἰw sḏm.n=f*, en partie répétitives. Cela est en fort contraste avec les 399 occurrences où la forme *sḏm.n=f* seule est employée pour l'accompli en proposition autonome, ce qui correspond à une proportion de 15:1.

Pour ce qui est des occurrences de *ἰw sḏm.n=f*, qui proviennent surtout de la documentation officielle, il est difficile d'établir une différence sémantique par rapport à la construction sans particule énonciative. Il est vrai que la construction peut être souvent comprise comme résultative, se traduisant par le passé composé — en témoigne aussi l'absence d'adverbes de temps ponctuels — mais la confrontation avec les exemples sans *ἰw* dans les mêmes textes ne corrobore pas l'idée que la construction exprime le résultatif[447], valeur s'opposant au perfectif momentané. Parfois on relève des variantes d'une même phrase dans laquelle le *ἰw* ne modifie pas l'interprétation aspectuelle (voir ex. 88 et suivant). Cela n'est pas très surprenant, puisque *ἰw sḏm.n=f* envahit le domaine du perfectif

[444] Polotsky 1965, 16–19, § 34–40.

[445] Vernus 1997a, 23, 26–31.

[446] Allen 1984, 291, § 432. Cf. les donées pour le moyen égyptien dans Hannig 1991, 180–181.

[447] Polotsky 1965, 17, § 35 ; Doret 1986, 97–108.

momentané dès la VIe dynastie[448]. Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, les phrases ne semblent pas outre mesure imitatives.

ex. 70. Hermopolis, 31 :

ỉw ꜥrḳ.n=f sw m ꜣw.t-ib — Il l'acheva en joie

ex. 71. Philae 2, 7 :

ỉw ỉr.n=f ( ) *ḏꜥr* — Il exécuta ce qui est recherché
r ꜥb ḏt=sn — pour l'ensevelissement de leurs corps[449]

ex. 72. Dendara, 6 :

ỉw ḥnk.n=f ḥnbw.t — Il fit don de champs[450]

Parfois le sujet est thématisé. C'est une construction mal établie pour la langue classique. Il pourrait être tentant de comparer ces exemples avec la construction *ỉw* N *sḏm.n=f* de l'ancien égyptien[451], mais il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'un trait archaïsant. Il est possible de concevoir une influence de la tendance vers l'ordre des mots : sujet + prédicat[452].

ex. 73. JE 44901, 12 :

ỉw=f ỉr.n=f ḥꜣꜥy.t ỉṯ… — Il fit carnage… (?)[453]

Dans quelques exemples, le *ỉw* se combine avec d'autres particules.

ex. 74. Mendes, 14 :

ỉw gr ḥm=f ḥr.n=f ḏꜣm.w=f — Sa Majesté leva ses recrues[454]

[448] Doret 1986, 109–111.
[449] Cet exemple est particulièrement instructif, puisque la phrase se trouve au milieu d'une énumération des bienfaits du roi. L'on serait plutôt enclin à y reconnaître une valeur séquentielle à *ỉw*. Cf. les variantes citées comme ex. 294 et ex. 296.
[450] Pour une fois Müller (1920, pl. 2) et Sethe (1904–1916, 202) sont d'accord pour lire à l'endroit correspondant de Philae 1 : *<ḥr> ḥnk n=s ḥnb<.wt>* …
[451] Edel 1964, 451, § 890. Cf. Polotsky 1969, 475 n. 2.
[452] Cf. Ritter 1995, 74–75.
[453] Les signes sont assez distincts pour confirmer la lecture. Faut-il lire *ỉw=f <ḥr> ỉr n=f ḥꜣꜥy.t* ?
[454] Derchain (1986) propose de lire *ṯs.n=f* mais la stèle porte effectivement le signe du ciel. Pour la position du sujet, voir note 447 et Polotsky 1976, 36, § 3.8.5.

ex. 75. CG 22188, 16 :

ỉw ꜣ ( )[455] *wꜣ.n ḥm=f*	Sa Majesté exempta
r wnwty.w ḥw.t-nṯr m wḏy.t	le personnel du temple du voyage
ỉr=sn r pꜣ <sbty> n ỉlgỉꜣsdrs	qu'ils font à Alexandrie

Pour ce qui est du dernier exemple, le rapprochement des autres versions corrobore l'interprétation comme l'accompli en proposition autonome. Le démotique (l. 9–10) a un prétérit indubitable *wy=f* et le grec (l. 16) un aoriste *ἀπέλυσεν*.

La répétition de *ỉw* devant la forme *sḏm.n=f* s'observe dans quelques documents privés. Citons pour l'illustration de ce phénomène un passage tiré d'une statue d'un militaire qui a vécu sous la XXX[e] dynastie[456].

ex. 76. Louvre A 88, 2–4 :

ỉw smꜣw.n=ỉ ỉtr.t	J'ai fait renouveler le sanctuaire de la
šmʿ ỉtr.t mḥ…	Haute Egypte et le sanctuaire de la Basse Égypte…
ỉw ḳd.n=ỉ ỉnb ḥꜣ š mꜣ…	J'ai construit un mur autour du lac Maâ…
ỉw ỉr.n=ỉ kꜣ.t mnḫ.t	J'ai fait un travail excellent
m pr ḥry-š=f nb nṯr.w m mtr…	dans la maison de Hérichef, le maître des dieux, avec exactitude…
ỉw sḫʿ.n=ỉ ʿꜣ.t	J'ai fait apparaître Âat
r wỉꜣ=s m ḥb=s nfr	dans sa barque lors de sa belle fête

La même prédilection pour répéter la particule devant chaque occurrence de *sḏm.n=f* est observable aussi dans des documents plus anciens[457].

Regardons enfin un exemple qui illustre à merveille la difficulté de faire des rapprochements entre les trois versions des décrets synodaux. En effet, quoique le sens demeure le même, il me semble que la version hiéroglyphique a une construction syntaxique différente.

455 Pour *ỉw ꜣ*, voir les références de Sternberg 1985, 64.

456 Sur BM 379 on voit à quatre reprises la phrase *ỉw wḥm.n nb=ỉ ḥs.t=ỉ* se répéter. Un autre exemple est BM 1668, A 9–A 10, où la construction revient quatre fois. Sur JE 36918, F 2–4 on a trois exemples.

457 Doret 1986, 130 et note 1543.

ex. 77. Canope, 10–11 :

ỉw (𓇋𓅱) *rd.n nṯr.w smn*	Les dieux ont établi leurs
ỉꜣw.wt=sn n ḥḳꜣ tꜣ.wy	fonctions de maîtres des deux pays
m ỉsw nn	en récompense pour cela

Contrairement à la version hiéroglyphique dont j'interprète la construction comme étant autonome, les autres versions ont des constructions relatives. La graphie démotique de l'augment (l. 21) : *r.dỉ n=w nꜣ nṯr.w*... (*n*) *tꜣy=w šb.t*, admet pourtant une lecture comme le convertisseur circonstanciel aussi[458]. Le grec (l. 19–20), ayant une construction clairement relative : *ἀνθ' ὧν οἱ θεοὶ δεδώκασιν αὐτοῖς εὐσταθοῦσαν τὴν βασιλείαν*..., n'a pas cette ambiguïté. Si ce n'était que la forme du pronom démonstratif nn, qui résume les bienfaits du roi qui viennent d'être énumérés, on serait tenté de voir aussi dans la version hiéroglyphique une proposition relative. Il me paraît que ce n'est pas un résomptif approprié et il vaut donc mieux garder une lecture comme proposition autonome[459]. Il ne me paraît donc pas nécessaire d'avoir la même lecture pour les deux versions égyptiennes[460].

ỉsṯ + sḏm.n=f

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 324–325, § 511 ; Manuelian 1994, 286–287 ; Lustman 1999, 130, § 20.1.1.3 ; Vandier 1961, 269, § X. C.

L'effet de la présence de *ỉsṯ* est que la proposition qui suit se comprend comme une proposition à valeur incidente par rapport à une autre proposition qui peut la préceder ou la suivre[461]. À l'origine, elle s'employait avec n'importe quel type de proposition[462], y compris les constructions emphatiques. En démotique, la particule paraît peu usitée[463]. En copte, où il est plus facile de l'observer, elle est réduite à une particule présentative, ce qui explique son emploi ultérieur pour

[458] Cf. Simpson 1996, 111.

[459] Ainsi Spiegelberg 1922a, 68 ; Roeder 1960, 156.

[460] À l'opposé de Daumas (1952, 77) : « tandis que les dieux leur ont donné d'affermir leur royauté en échange de cela ».

[461] Doret 1986, 25 n. 105 ; Vernus 1987, 104–106. Cf. Malaise & Winand 1999, 505–507, § 828.

[462] Depuydt 1993b ; Satzinger 1967, 93–94. Cf. pour les propositions non-verbales, Allen 1986b, 22–25.

[463] Spiegelberg 1925, 190, § 427 ; Lexa 1947–1951, 851–852, § 1128.

marquer la distance temporelle dans des phrases comme ⲉⲓⲥ ϣⲟⲙⲧⲉ ⲛ̄ⲣⲟⲙⲡⲉ « depuis trois ans »[464].

Retournons enfin à l'égyptien de tradition pour voir comment il faut interpréter les exemples[465]. Dans cet état de langue, je ne vois aucune différence fonctionnelle entre les graphies *ỉsk*, *sk*, *ỉsṯ* et *sṯ* comme particule proclitique[466]. Les trois exemples relevés proviennent tous de la documentation royale.

ex. 78. Mendes, 10 :

ỉsṯ ḥm=f snsn.n=f ḥr sn.t=f	Alors, Sa Majesté s'est uni avec sa sœur[467]

Dans cet exemple, la valeur présentative paraît bien évidente. Il s'agit d'un retour à « Sa Majesté » comme thème, ce qui est souligné par l'anticipation du sujet.

Le contexte des deux exemples qui suivent est, comme aussi souvent dans les décrets de Philae, incertain. Pour ce qui est du premier exemple, j'y vois la première proposition d'une énumération des bienfaits du roi qui continue par diverses constructions.

ex. 79. Philae 2, 7 :

ỉsk ḥnk.n=f ꜣḥ.wt wr.w r gs-pr.w	Il a fait don de grands champs aux temples[468]

ex. 80. Philae 1, 6–7 :

ỉsk ꜣ rd.n ḥkꜣ.t nb.t tꜣ.wy…	Or, la régente, la maîtresse des deux pays avait donné…
ḥḏ nb ʿꜣ nb n <mꜣʿ> mỉ-ʿšꜣ=sn	argent, or, toute pierre précieuse…

Le choix de traduire par des propositions indépendantes pourrait laisser croire à un calque sur le démotique. Mais on remarquera tout de suite que la

464 Layton 2000, 390, § 485. Cela rappelle l'usage du présentatif français *il y a*.

465 On se souviendra que je ne tiens compte que de ce qui a trait à la forme *sḏm.n=f*. Voir pour les divers emplois de *ỉsṯ* ou *ỉs*, comme proclitique et enclitique, à Dendara, Junker 1906, 175–177, § 241–244.

466 De même Priese 1972, 118.

467 La thématisation du sujet vaut d'être remarquée, cf. note 436.

468 La lecture *ỉsk* est une restauration incertaine de Sethe (Urk. II, 219).

combinaison *is*/ⲉⲓⲥ + prétérit/parfait I sans thématisation du sujet est insolite[469]. En contrepartie, il est peut-être significatif que *isṯ* se combine rarement avec d'autres constructions dans les textes du corpus[470], ce qui laisse penser à une utilisation consciente de *isṯ* à fin de séparer le texte de la langue véhiculaire, mais cela peut être un effet de la manière dont le corpus a été rassemblé.

La forme *sḏm.n=f* dans la proposition dépendante

En fonction circonstancielle

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 322–323, § 506 ; 324, § 509 ; Priese 1972, 107 ; Manuelian 1994, 175-178 ; Lustman 1999, 132, § 20.1.2.1.2 ; 137–138, § 20.2.2 ; Vandier 1961, 268, § X. B.

En égyptien classique la forme *sḏm.n=f* « circonstancielle » s'emploie — autant qu'on puisse le voir — sans être marquée d'un moyen morphologique formel, pour marquer une proposition dépendante dont le procès s'est déroulé avant la principale, raison pour laquelle il convient souvent de la traduire en français par un plus-que-parfait[471]. Les relations temporelles ou causales qui sont présentes dans les traductions par l'emploi d'une conjonction ne sont pas directement présentes, et elles peuvent être seulement inférées de la sémantique[472]. On s'accorde en général à reconnaître cet emploi seulement lorsque la forme *sḏm.n=f* suit la principale[473]. Lorsqu'on veut mettre pour une raison quelconque, une proposition dépendante devant la principale, elle doit être obligatoirement précédée par une particule *ir*, *isṯ* ou *ẖr*[474]. Cet emploi lui a valu la désignation de « forme adverbiale » dans la conception transformationnelle de la grammaire[475].

Pour l'égyptien classique on rencontre déjà le problème qu'il n'est pas possible de trancher entre *sḏm.n=f* en emploi séquentiel et *sḏm.n=f* en fonction circonstancielle par des indices morphologiques. Seul l'ordre que l'on conçoit entre

[469] Cf. pour le copte Layton 2000, 384, § 478.
[470] Proposition à prédicat adverbiale (Mendes, 8) ; présent I (Dodécaschène, 2).
[471] Gardiner 1957, 330, § 414, 2 ; Edel 1955, 254, § 540 ; Edel 1964, 532, § 1031 ; Allen 1984, 282, § 429 ; Vernus 1984a, 161–164 ; Doret 1986, 89–92, 168–170. La découverte de cette fonction semble revenir à Erman 1889a, 92–93, § 222.
[472] Cf. Satzinger 1967, 84–85.
[473] Junge 1986b, 219.
[474] Gardiner 1957, 115, § 148 ; Polotsky 1965, 2, § 3 ; Doret 1986, 64.
[475] Polotsky 1976, 26–28.

les actions peut guider vers l'interprétation correcte[476]. On a dernièrement mis en cause la règle stipulant que la proposition dépendante doit toujours suivre la principale[477]. Il n'y a pourtant pas grande chance d'établir son existence éventuelle devant la principale, de manière à convaincre tout le monde, attendu que l'ordre des propositions (*sḏm.n=f* ⟶ autre temps narratif) peut également être compris comme une séquence de propositions autonomes.

Dans le corpus pourtant, en ayant recours à la sémantique, on arrive avec difficulté à trouver des cas éventuels de la forme *sḏm.n=f* comme passé antérieur. Même si la possibilité existe qu'il y en a plus parmi ceux que j'ai classés dans les propositions autonomes, la fonction circonstancielle ne se déduit du contexte, de manière non ambiguë, que rarement, et avant d'étayer cette fonction sur plusieurs propositions, il convient d'établir l'existence de la fonction dans le corpus et de le faire de manière indépendante.

Si cela est vrai, il est possible que l'égyptien de tradition ait eu un penchant pour les expressions explicites de subordination par l'emploi d'une conjonction devant une forme verbale ou du convertisseur *iw*, ce qu'il a en commun avec le démotique. La question a pourtant besoin d'être étudiée de plus près.

Dans l'exemple suivant, la relation entre les verbes est évidente, puisque l'inondation précède selon toute logique la disparition du temple dans les flots.

ex. 81. Petosiris 81, 74–75 :

wn=f sk ḏr ḥn.ty	Il [*sc.* le temple] se trouvait détruit depuis longtemps
iṯ.n s.t mw m ḫr rnp.t	après que les eaux l'eurent enlevé chaque année.

ex. 82. Vienne 20, 4 :

is m rk ḥ3w-nb.w	Or, au temps des Hellènes[478],
nis r=i in ḥḳ3 t3-mr.t	je fus appelé par le souverain du Pays bien-aimé,
mr.n=f ti.t=i	car il appréciait ma nature
rḫ.n=f sḫr=i	et reconnaissait mon mérite

[476] Polotsky 1965, 6, § 13.

[477] Vernus 1984a, 161–164 ; Aussi Zonhoven 1995, 73–76. Cf. Malaise & Winand 1999, 611–614, § 974–979. Avant l'extension du schéma de la proposition adverbiale sujet + adverbe, la position initiale ne posait aucun problème, voir Edel 1964, 530, § 1030.

[478] L'emploi de *is* paraît être ici celui d'un thématiseur pareil à *ir*, mais le bas de la ligne précédente ayant disparu il est possible qu'il s'agisse de la particule enclitique *is*. Pour l'appelation *ḥ3w-nb.w* pour les Grecs, voir les références de Huß 1994, 140 n. 445 et Bontty 1995.

ex. 83. Munich ÄS 2842, 2 :

dm=ṯn rn=ỉ nfr	Que vous prononciez mon beau nom
ỉr.n=ỉ rp.t tn r sꜥnḫ rn[*=ỉ*]	car j'ai fait cette statue pour faire vivre mon nom

Dans le dernier exemple, on peut hésiter entre l'analyse de la forme *sḏm.n=f* comme étant en proposition dépendante ou comme forme autonome, voire la forme substantive personnelle avec emphase sur la phrase prépositionnelle.

Nous arrivons enfin à discuter quelques exemples qui ont été compris par des égyptologues éminents, à en juger par leurs traductions, comme des passés antérieurs par rapport à la principale, mais j'aime prendre d'autres possibilités en considération.

ex. 84. Pithom, 27–28 :

ḫt nn ꜣḫ.w ỉr.n=f n ỉt=f tm…	Ces bienfaits qu'il avait fait à son père Atoum… ont été inscrits…
ḥr ꜥḥꜥ pn r-ḫft-ḥr n ỉt=f tm	sur cette stèle devant son père Atoum,
nṯr ꜥꜣ ꜥnḫ n ṯkw	le grand dieu vivant de Tjekou
m ḫꜥ=f m nsw	lors de son apparition comme roi
sꜥrḳ.n=f pr=f ỉm=f	au cours de laquelle il acheva sa maison

La traduction de Roeder de la dernière phrase, « nachdem er sein Haus in ihm vollendet hatte », ne me paraît pas au point[479]. Je préfère voir dans la phrase prépositionnelle *ỉm=f* le pronom de rappel dans une construction relative plutôt que de penser que le pronom réfère à *ṯkw*. La possibilité que ce nom de lieu soit l'antécédent est petite, puisqu'il fait partie de l'épithète habituel d'Atoum en tant que maître de Pithom[480]. La traduction de Roeder de cette partie du texte dépend visiblement du fait qu'il comprenait la proposition qui commence par *ḫt* comme un souhait, « *sollen eingegraben werden* ». En dépit de la ressemblance avec le lieu commun des décrets synodaux[481], à laquelle il songeait peut-être, il me paraît préférable de penser que l'action de dresser la stèle est mentionnée comme étant achevée[482]. L'emploi du démonstratif *pn*, qui présuppose

479 Roeder 1959, 127–128.

480 Myśliwiec 1979, 116–117.

481 Par ex. Rosette, 14 : *<ḫt.tw> sḫꜣw pn ḥr ꜥḥꜥ*, dém. (l. 32) *mtw=w sẖ pꜣ wt*. Voir la discussion sur p. 306.

482 De même Brugsch 1894, 87.

l'existence de l'objet dont on parle[483], me semble en fournir une forte indication. On peut ainsi se passer de réclamer des remaniements du commandement original qui sont inévitables au cas où l'on retient l'interprétation d'un prospectif.

J'aimerais également écarter l'exemple suivant de la liste des *sḏm.n=f* en fonction circonstancielle.

ex. 85. Naucratis, 7–8 :

bs nsw m ḥw.t n.t	Le roi fut introduit dans le temple de Neïth,
ḫʿ m n.t r-gs mw.t=f	parut avec la couronne rouge auprès de sa mère,
ḥnp.n=f ḳbḥ n it=f	et fit une libation à son père,
nb nḥḥ m ḥw.t n.t	le maître de l'éternité, dans le temple de Neith

Divers égyptologues montrent par leurs traductions qu'ils ont compris la forme *sḏm.n=f* de cet extrait comme exprimant le passé antérieur, donc la libation aurait dû précéder au couronnement[484]. Si l'on retient cette explication, la situation me paraît incongrue. Car, dans le contexte du rituel, le roi devait porter la couronne rouge déjà au moment où il fait la libation. Je préfère donc voir dans *ḥnp.n=f* une proposition autonome en séquence des infinitifs continuant le récit des activités du roi dans le temple de Neith. Peut-être la transitivité de *ḥnp* y est-elle pour l'emploi de la forme *sḏm.n=f* ? On peut observer enfin que cela donne plus de sens d'y voir une proposition autonome en raison de la répétition de la phrase adverbiale *m ḥw.t n.t*.

Cependant, en premier lieu, c'est vers les décrets synodaux qu'il faut se tourner pour dépister des *sḏm.n=f* en fonction circonstancielle. À ne s'en tenir qu'aux traductions, on serait incliné à attribuer cette fonction à bon nombre d'exemples de la forme *sḏm.n=f*, et, au premier regard, le rapprochement des autres versions semble effectivement affirmer la présence de la construction. Et pourtant, comme il arrive souvent, on se demande si l'existence des versions complique peut-être inutilement les choses. Car, en portant jugement sur la composition grammaticale de la version hiéroglyphique, on se souviendra des structurations différentes du message en grec et en égyptien en accord avec les ressources syntaxiques de chacun. Pour illustrer cette idée, il suffit de regarder comment on a relaté le retour des dieux en Égypte sur différentes stèles[485].

[483] Cf. Givón 1984, 401 : « what is obvious/accessible in the immediate **deictic** context ».

[484] Gunn 1943, 58 ; Roeder 1959, 92.

ex. 86. Canope, 6 :

sḫm.w nṯr ỉṯ.n ḫsy.w n prs	Les statues des dieux que les viles Perses
r-rwt bꜣḳ.t	avaient amenées en dehors de l'Égypte
wḏꜣ.n ḥm=f r tꜣ sṯ.t	quand Sa Majesté s'en vint en Asie,
nḥm=f sn	il les sauva,
ỉn=f ( ) *sn r tꜣ-mr.t*	et il les rapporta en Égypte[486]

On pourrait ici, en considération du grec (l. 11), *ἐξστρατεύσας ὁ βασιλεὺς ἀνέσωισεν* « le roi étant allé en guerre... (les) sauva », faire valoir que dans la version hiéroglyphique la relation entre principale et la proposition dépendante est la même qu'en grec. On ferait alors de *wḏꜣ.n* une proposition circonstancielle et de *nḥm=f* la principale. La seule chose qui reste ferme est la séquentialité des deux procès, la question de savoir comment elle est encodée grammaticalement étant plus évasive. Le démotique (l. 12) montre deux formes de l'accompli qui se comprennent naturellement comme deux actions consécutives (*šm=f* et *nḥm=f*). Il n'est donc pas nécessaire de supposer qu'il s'agit vraiment d'une proposition circonstancielle devant la principale. Ici, comme ailleurs, on aimerait considérer la forme *sḏm.n=f* comme une proposition dépendante alors que la proposition autonome s'exprime par le *sḏm=f*. Or, l'explication peut être valable tout au plus pour les passages où les deux formes de l'accompli s'avoisinent et pas pour tout le document où la forme *sḏm.n=f* est l'expression la plus fréquente de l'accompli dans la proposition autonome.

Pour ce qui est de l'intérprétation de *nḥm=f*, il me semble exclu d'y voir un prospectif « S. M. s'en vint en Asie... pour qu'il les sauve » à cause des autres versions et d'un passage semblable sur la stèle de Pithom où une telle interprétation n'est pas admissible pour *gm=f* qui se trouve au même endroit[487].

ex. 87. Pithom, 11 :

šm nsw r tꜣš sṯ.t	Le roi s'en alla à la frontière asiatique
pḥ.n=f r prs.t	Lorsqu'il eut atteint la Palestine,
gm=f nṯr.w bꜣḳ.t ỉm m ꜣw	il y trouva tous les dieux de l'Égypte,
ỉn=f ( ) *sn r km.t*	et il les rapporta en Égypte.

[485] Ce motif a été étudié dans Winnicki 1994.

[486] Même relation entre les deux procès dans Spiegelberg 1922a, 67 ; Roeder 1960, 154. La graphie est étudiée à la p. 56.

[487] Voir aussi l'ex. 16 de la stèle du Satrape où il n'y aucune forme *sḏm.n=f* circonstancielle.

Attardons-nous un instant à la manière de comprendre les relations syntaxiques des différentes versions des décrets synodaux. Il est généralement admis que les deux versions égyptiennes essaient de reprendre les périodes du grec[488]. Mais, tout en reconnaissant le caractère grec du décret grosso modo, il n'y a pas lieu pour autant de juger l'égyptien servile par rapport au grec au point d'essayer d'en imiter la syntaxe si cela viole les fondements de la grammaire égyptienne. Au contraire, je prétends qu'il est possible de comprendre le texte hiéroglyphique sans supposer une imitation. Le texte a droit à notre attention comme un message linguistique indépendant. Munis de notre apparat diachronique et linguistique, si nous pouvons déceler ça et là des phrases qui clopinent en cothurnes ou des emprunts mal cachés, il me paraît exclu que pour le docte hiérogrammate qui le composait, le texte n'ait pu passer pour de l'égyptien pur. Comme point de départ il faut prendre le fait que la version hiéroglyphique est composée de plusieurs propositions autonomes. On n'y retrouve pas la facilité du grec à former des propositions subordonnées qui ont leur équivalent dans la version démotique avec les phrases circonstancielles introduites par *ỉw*.

ex. 88. CG 22188, 11 :

sw ḥm=f m ỉb	Sa Majesté ayant le cœur d'un
nṯr mnḫ ḫr nṯr.w	Dieu bénéfique envers les dieux,
rd.n=f ḥḏ wr wꜣḥy.t ḳn.w	il donna beaucoup d'argent et de grain
r gs-pr.w n.w <km.t>	aux temples (égyptiens)
rd.n=f šps.w wr.w	et il donna de grandes richesses

Contrairement à ce que l'on pourrait s'attendre, le démotique n'aide pas à une meilleure compréhension du passage. Aux lignes 6–7 du démotique de la pierre de Rosette on lit : *r ḥꜣ.t=f mnḫ.w ḫr nꜣ nṯr.w* / *r wꜣḥ=f di ḥḏ ꜥšꜣy pr.t ꜥšꜣy* / *nꜣ ỉrpy.w km* / [*r wꜣḥ=f ỉr hy*] *ꜥšꜣy*. On peut y voir deux propositions circonstancielles introduites par *ỉw* (=*r*) qui dépendent de *ḫpr=f* à la ligne 5[489]. Sans doute le démotique pourrait être invoqué pour faire valoir que le passage se comprend comme un passé antérieur : « car Sa Majesté…, ayant donné… ». Pour l'interprétation de la version hiéroglyphique, je crois pourtant qu'il faut

[488] Spiegelberg 1922b, 184, 199.

[489] Spiegelberg 1925, 87, § 189 Anm. fait la remarque que parfois on peut traduire *r wꜣḥ=f stp* comme une propositon indépendante, cf. Simpson 1996, 114. C'est ce qu'il fait dans sa traduction de la version démotique « indem sein Herz gegen die Götter vortrefflich war, gab er viel Silber … » (Spiegelberg 1922a, 78). Des principales dans la version hiéroglyphique aussi dans Daumas 1952, 96 et Roeder 1960, 177.

rendre compte de la présence de *ḥm=f* après *sw*. Le fait que le sujet est nominal et non pas un pronom personnel en référence à un élément précité, contrairement à ce qui s'observe en démotique et en grec, indique que c'est le début d'une nouvelle phrase. La version hiéroglyphique ressemble au grec (l. 11) : *εὐεργετικῶς διακείμενος ἀνατέθεικεν*, en employant une subordonnée devant la principale. Curieusement, la même phrase apparaît aussi dans le premier décret de Philae avec des différences remarquables dans la version démotique seulement tandis que la version hiéroglyphique (l. 4) est identique, mis à part la substitution de *ḥḏ* par son synonyme *ʿrḳwr*. En démotique (l. 5) on a une proposition subordonnée au présent I : *ỉw=f dỉ ḥḏ pr ʿš3y n n3 ỉrpy.w*. Par ailleurs, sans que je puisse suivre son argumentation, Junge a invoqué le démotique pour son interprétation de *rd.n=f* en tant que forme substantive personnelle[490].

Dans le deuxième décret de Philae, la même phrase se retrouve, il faut le noter, dans un contexte tout autre. L'exemple dépend d'une restauration de Sethe[491].

ex. 89. Philae 2, 7 :

ỉw [rd.n=f] nb ḥḏ	alors qu'il avait donné de l'or, de l'argent,
ʿ3 nb n m3ʿ mi-ʿš3=sn	et toutes les vrais pierres précieuses

Les deux éditeurs sont d'accord pour lire en démotique une construction *ỉw w3ḥ=f sḏm*[492]. La restauration des hiéroglyphes faite par Müller « *ỉw dỉ=f* » suit bien la grammaire de la seconde phase pour exprimer le passé antérieur[493], c'est-à-dire le convertisseur *ỉw* précédant la forme perfective[494]. On notera cependant qu'il existe des exemples de *ỉw sḏm.n=f* étant employé à l'instar d'un passé antérieur dans des documents plus anciens oscillant entre les deux états dès le Nouvel Empire[495]. Le parallélisme avec le passage sur la stèle CG 22188 me fait toutefois pencher vers une lecture de l'exemple comme une proposition autonome.

[490] Junge 1987, 50. Est-ce que c'est à la suite de l'interprétation par Williams (1948, 226) de *r w3ḥ=f dỉ* comme un temps second ?

[491] Urk. II, 220. Il l'a pris, évidemment, du parallèle sur la stèle CG 22188, 11, où l'on lit effectivement *rd.n=f*, mais sans particule énonciative, à quoi correspond en démotique (l. 6) *ỉw w3ḥ=f dỉ*.

[492] Johnson 1976, 206 (Table 39), 208–209.

[493] Müller 1920, 64.

[494] Israelit-Groll 1969b ; Frandsen 1974, 194–199, § 101.

[495] Polotsky 1965, 5 n. 8 ; Piccione 1980, 109 ; Ritter 1995, 206 (*ỉw rḫ.n=ỉ*) ; Depuydt 2001b, 83. Cf. Quack 1997b, 277. Cf. pourtant Westendorf 1962, 171–172, § 240.

ỉr + sḏm.n=f

On note aussi deux exemples où la forme *sḏm.n=f* est précédée par le thématiseur *ỉr* par quoi on obtient l'équivalent de la protase d'une construction conditionnelle. On a voulu attribuer à cette construction le sens d'un conditionnel irréel[496], mais cette idée est sujette à controverse[497]. On peut difficilement l'accorder aux exemples qui possèdent plutôt un sens itératif.

ex. 90. Psenptais, 11 :

ỉr mn.n=f r dmỉ.t n.t ʿnḫ-tꜣ.wy	S'il s'était rendu à la ville d'Ankhtaoui,
wnn=f šm r r-pr=ỉ	il venait à mon enclos funéraire
ḥnʿ smr.w=f ḥm.wt=f	avec ses courtisans, ses femmes,
ms.w-nsw ḥnʿ ḫt=f nb	ses enfants et tout ce qu'il fallait[498]

ex. 91. Vienne 5857, 2 :

ỉr sẖ.n=ỉ ḥm.wt	Si je fouettais les femmes
r pr n ṯꜣ=sn	jusqu'à la maison de leur mari,
mḥ ỉb=sn ỉm=ỉ	elles mettaient leur confiance en moi
n nš=sn	qu'elles ne seraient pas renvoyées[499]

Dans l'exemple suivant il est difficile d'apercevoir la fonction de *ỉr* ; il paraît exclu d'accorder à cette proposition un sens conditionnel.

ex. 92. Naucratis, 12 :

ỉr ( ) *wḏ.n ḥm=ỉ ḫw mk*	Ma Majesté a ordonné que soit préservée et
ḥtp-nṯr n mw.t=ỉ	protégée l'offrande divine de ma mère

En raison d'un parallèle très étroit d'époque saïte qui commence par *ỉw grt wḏ.n ḥm=ỉ*, on se demande si *ỉr* n'est pas dans ce passage le simple équivalent de *ỉw*[500].

[496] Gardiner 1957, 117, § 151 ; Malaise & Winand 1999, 619, § 984 ; Malaise 1985, 159–161.
[497] Westendorf 1962, 172–173, § 242 ; Anthes 1977, 41–44 ; Blumenthal 1984, 105–106.
[498] Traduction de Derchain 1998, 1163–1164.
[499] Peut-être suivant Otto (1954, 83) : « et elles n'ont pas été renvoyées ».
[500] Le rapprochement a été fait par Gunn (1943, 146–147). Voir aussi Doret 1986, 105.

Conjonction + *sḏm.n=f*

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 321–322, § 503–504 ; Lustman 1999, 140–141, § 20.4 ; Vandier 1961, 269, X. D ; Junker 1906, 105, § 137.

Il paraît que l'emploi de *sḏm.n=f* après conjonction ne se développe que lentement, étant encore très peu usité en ancien égyptien[501].

Conjonction simple

m

En tant que conjonction *m* se laisse en égyptien classique le plus souvent traduire par une proposition temporelle marquant l'antériorité par rapport à la principale[502]. On remarquera toutefois que la combinaison avec *sḏm.n=f* est assez rare en égyptien classique. Les deux exemples de la stèle de Mendes montrent pourtant des glissements de sens peut-être dus à la confusion avec le sens de *m* + substantif.

ex. 93. Somtoutefnakht, 8 :

ṯn.n=k wỉ ḫnt ḥḥ	Tu me distinguas devant la multitude
m ỉr.n=k sꜣ=k r bꜣḳ.t	quand tu t'étais détourné de l'Égypte

ex. 94. Mendes, 9 :

gm.n=f pr bꜣ ḥr ỉr	et il trouva que l'on faisait
kꜣ.t ỉm=f	des travaux dans la Maison du bélier
m wḏ.n ḥm=f	selon que Sa Majesté avait ordonné
rwỉ ꜣhw	l'éloignement du mal[503].

ex. 95. Mendes, 16 :

m sỉꜣ.n=f	puisqu'il avait pris connaissance
wḏ ỉr.n ḏḥwty	du décret que Thoth avait rédigé

[501] Edel (1955, 251–252, § 534) nie cet emploi. Allen (1984, 277–278, § 410–411) veut en relever quelques exemples après *n* dans les Textes des Pyramides.
[502] Malaise & Winand 1999, 588–589, § 943–944.
[503] Le sens comparatif ne semble guère attesté avec la forme *sḏm.n=f* en égyptien classique, voir Malaise & Winand 1999, 589, § 945. Une traduction avec conjonction causale peut être envisagée.

ex. 96. Rosette, 10 :

m šsp.n=f nsyw m-ꜥ it=f	quand il avait reçu la royauté après son père[504]

Dans l'exemple suivant il convient d'accepter une traduction au présent.

ex. 97. JE 46341, B 5 :

ḳbḥ-ḏd	celui dont la parole est rafraîchissante
m ḏd.n=f ( ) *ḏd*	lorsqu'il tient un discours
ḫr-ḥꜣt ꜥšꜣ.w	devant la foule

m-ḫt

La construction *m-ḫt sḏm.n=f* est peu usitée avant le Nouvel Empire[505]. La construction semble déjà à cette époque un peu factice[506]. En néo-égyptien il paraît que (*ir*) *m-ḫt* se mette devant le pseudoparticipe seulement étant supplanté par *ir m-ḏr* devant la conjugaison suffixale[507]. Ce n'est qu'en copte que l'on assiste à un renouveau de la relation explicite lorsque la construction ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁⲧⲣⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄ < **m-sꜣ di ir=f sḏm* surgit pour remplir une fonction pareille[508].

La proposition circonstancielle peut venir en tête de phrase si elle est thématisée par *ir*.

ex. 98. Hermopolis, 10 :

ir m-ḫt sḫꜥ.n sw it=f ḏḥwty [...]	Après que son père Thot l'avait élévé

ex. 99. RT 2/12/24/3, 5:

ir m-ḫt ḫws.n ḥm=f bw	Après que Sa Majesté eut construit le lieu
ḥtp nṯr pn im=f m kꜣ.t mnḫ.t	où ce dieu repose en un travail bénéfique

Sur les stèles funéraires la construction est attestée en sorte de résumé du nombre d'années que le défunt a passées sur terre.

[504] De même Philae 1, 13.

[505] Dans les papyrus médicaux (Westendorf 1962, 173, § 242) et *Sinouhé* B 135. Cf. Gardiner 1957, 119, § 156 ; Ritter 1995, 205 ; Zonhoven 1995, 61 n. 71.

[506] Voir la discussion sur *m-ḫt sḏm=f* à la p. 150.

[507] Satzinger 1976, 20–21.

[508] Polotsky (1987–1990, 158) y voit une influence du grec (*μετὰ* + infinitif).

ex. 100. BM 391, 8 :

m-ḫt ỉr.n=f rnp.t	après qu'il avait fait tant d'années
m ꜥḥꜥw=f m ꜥnḫ	au cours de sa vie[509]

ex. 101. Vatican 22689, 3 :

m-ḫt ꜥb.n=f wỉ m ḳrs.t nfr	après qu'il m'avait enseveli dans une belle sépulture·

mỉ

Il est particulièrement difficile de porter jugement sur les formes *sḏm.n=f* qui suivent après *mỉ*. Elles pourraient représenter non seulement une forme prédicative, mais également une forme relative, vu la disparition complète de la flexion selon le genre[510]. Les exemples sont composés avec le verbe *ỉrỉ*[511].

ex. 102. JE 44901, 8 :

mỉ ỉr.n ḏḥwty ꜥꜣ ꜥꜣ	comme Thoth, deux fois grand, faisait[512]

ex. 103. CG 22173, 6 :

mỉ ỉr.n=k ṯꜣw	ainsi que tu a donné le souffle
n sꜣ=k wsir	à ton fils Osiris

ḥr

L'emploi de *sḏm.n=f* après *ḥr* est rare en égyptien classique au point d'être pris pour fautif. En effet, à en juger d'après les rares exemples cités dans la littérature[513], la construction paraît restreinte aux verbes affectifs *mri* et *msḏi* et les verbes épistemiques *rḫ* et *siꜣ* pour lesquels il est nécessaire d'avoir recours à *sḏm.n=f* pour mettre en relief la post-phase du procès. En français il s'ensuit souvent une traduction au présent[514].

[509] Aussi BM 378, 9 (ce dernier peut être passif). Hors le corpus Baltimore 22.178, 5 (Steindorff 1946) et BM 389, 4 (Munro 1973, pl. 211).

[510] Cela vaut pour Brooklyn 56.152, 2 (dos), dans un contexte endommagé.

[511] Identique à Philae 2, 6. De même Louvre C 117, 10 et Petosiris 65, 17.

[512] De même : Dodécaschène, 5, 6 ; Mendes, 8, 13, 16 ; Philae 1, 6 ; Philae 2, 4.

[513] L'usage est rapporté dans Malaise & Winand (1999, 599, § 960) qui fournit un seul exemple avec *rḫ*. Un exemple dans Jansen-Winkeln (1996a, 183, § 275 D) « wohl fehlerhaft » avec *msḏi*. Drioton 1944, 141 : « très rare » en se référant au sarcophage d'Anchnesneferibrê.

[514] Winand 2001a, 276–277 ; Johnson 1976, 71–72.

Les deux exemples du corpus suivent ce modèle de près[515].

ex. 104. Mendes, 15 :

ḥr sỉꜣ.n=f mnẖ ỉb=sn ẖr=f	car il savait que leurs cœurs étaient favorables envers lui

ex. 105. Canope, 28 :

ḥr mr.n=f s ( )	parce qu'il s'était épris d'elle[516]

Le démotique (l. 55) *ḥr mr=s* (préposition + infinitif) n'éclaire pas la question, aussi peu que la proposition relative du grec (l. 55) : *ἧ ὁ πατὴρ στέρξας*....

ẖft

En tant que conjonction en égyptien classique, *ẖft* s'emploie pour une proposition temporelle[517]. Le sens attendu s'applique pourtant mal avec la forme *sḏm.n=f*. Le sens de l'exemple suivant semble donc en effet propre à la construction *ẖft sḏm=f*.

ex. 106. Rosette, 9 :

ẖft šsp.n=f ỉꜣw.t=f wr.t	quand il prit son grand office[518]

ex. 107. Vienne 20, 3 :

ẖft sỉꜣ.n=k ỉb=ỉ r nfr nb	comme tu connais mon cœur de toute vertu

ḏr

En égyptien classique *ḏr* s'emploie rarement en tant que conjonction devant une forme *sḏm.n=f*[519]. Il est concevable que la construction remplace, en partie,

[515] Ce qui ne vaut pas toujours, cf. Oudjahorresne, l. 23 : *ḥr rd.n=ỉ* (Posener 1936, 15).
[516] « L'emploi de *śḏm.n.f* après *ḥr* n'est pas signalé dans les grammaires. Il trahit une fois de plus combien cette langue hiéroglyphique demeure artificielle » (Daumas 1952, 111).
[517] Malaise & Winand 1999, 600–601, § 961–962. Remarquez en bas de la page 601 : « Quand elle est suivie de la *sḏm.n.f*, *ẖft* exprime une comparaison avec un fait avéré. »
[518] Identique à Philae 1, 12.
[519] Voir l'exemple 1665 dans Malaise & Winand 1999, 603, § 965, tiré des Textes des Sarcophages d'un endroit où les autres versions ont *sḏm=f*. Cf. Schenkel 2001, 39–40. Les grammaires classiques (Gardiner, Lefebvre, Edel) sont réticentes à ce sujet. Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 187, § 283 D.

du point de vue fonctionnelle la construction *ḏr sḏm=f*. Le sens attendu n'est attesté qu'une seule fois dans le corpus.

ex. 108. CG 22173, 5 :

mi.n sḏm=ṯn nis.n=i r=f	Venez entendre comment je l'implore
ḏr pḥ.n=i r ḫ3s.t tn	depuis que j'ai atteint cette terre

Il est impossible de réunir ce sens avec les exemples suivants qui rappellent plutôt la construction temporelle *m-ḏr sḏm=f*[520]. À en croire J. F. Quack[521], c'est le prétérit démotique qui se cache derrière le *sḏm=f* dans cette dernière construction, et pas le subjonctif comme c'est généralement admis[522]. Selon cet auteur, la construction survit en copte bohaïrique comme le « temporel » ⲉⲧⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ, tandis que la forme sahidique, ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄, serait une innovation. Sinon, on peut voir une survivance du perfectif de l'Ancien Empire dans *m-ḏr sḏm=f*[523].

ex. 109. Somtoutefnakht, 10 :

mk.n=k wi m ꜥḥ3w n ḥ3w-nb.w	Tu m'as protégé dans la bataille des Grecs
ḏr ḫsf.n=k sṯ.t	lorsque tu a repoussé l'Asie[524]

ex. 110. Canope, 26 :

m-ḫt nn ḫt nb	Après cela (on fit) toute chose
twt n irt=w	qu'il convient de faire,
ḏr ir.n=s nṯr.t	étant donné qu'elle est devenue une déesse,
ḥr swꜥb snm=s	et la purification du deuil[525]

Pour la version hiéroglyphique on évite difficilement le sens causal en lisant une forme *sḏm.n=f*[526]. Les autres versions ont des phrases nominales ; le démotique (l. 52) : *(n3) nt hp n ir=w ḫr p3y=s ir nṯr irm p3 swꜥb snm*, et le grec (l. 53) : *(τὰ) πρὸς τὴν ἐκθέωσιν αὐτῆς νόμιμα καὶ τὴν τοῦ πένθους απόλυσιν*. Le

[520] Johnson 1976, 230–233.
[521] Quack 1994.
[522] Malaise & Winand 1999, 591–593, § 949.
[523] Graefe 1997, 82–83.
[524] Cf. Perdu 1985, 103 : « dès que tu as repoussé l'Asie ».
[525] Le sens causal est attesté pour cette construction aussi à Saint-Pétersbourg 5629, A 2.
[526] Daumas (1952, 87) lisait *ḏr ir n=s nṯr.t* « depuis que fut faite pour elle la déification ». Le verbe *iri* est usuel pour exprimer l'exercice d'une fonction, voir Wb. I, 109, 26–31.

grec indique d'ailleurs quels sont les éléments coordonnés, soit *ẖt nb* et *swꜥb*[527], ce que le traducteur égyptien a bien compris, car on ne coordonne que des éléments du même ordre. À se fier au démotique, il est facile de lier les deux infinitifs avec l'article[528].

Conjonction bâtie sur *nt.t + sḏm.n=f*

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 325, § 512[529].

L'égyptien possède des conjonctions qui sont composées d'une préposition suivie par l'adjectif relatif neutre *nt.t*. Cela fournit un moyen efficace pour faire suivre les conjonctions par d'autres constructions que celles admises selon un usage figé immédiatement après les prépositions–conjonctions, comme les propositions à prédicat non-verbal, les constructions emphatiques et les constructions verbales négatives. Il est impossible de savoir si cette raison d'être de la construction était toujours en vigueur à l'époque où les exemples ci-après furent rédigés ; j'en doute. Les phrases ne paraissent pas très originelles.

ḥr-nt.t

ex. 111. Mendes, 28 :

n wꜣs r ḏr ḏ.t	sans destruction à tout jamais
ḥr-nt.t nḥ.n=f [*n nb nṯr.w*]	puisqu'il a imploré [le maître des dieux][530].

ex. 112. Louvre C 232, 12 :

ḥr-nt.t ndb.n=i m rꜣ r rꜣ	car j'ai entendu (dire) d'une bouche à l'autre :
wn ir n ir n=f	« il y a quelqu'un qui agit pour celui qui a agi pour lui »

ex. 113. JE 46341, B 127 :

ḥr-nt.t ir.n=i bw-nfr n rmṯ nb	car j'ai fait du bien à tout homme
wn nb n km-wr	et à tout habitant d'Athribis

[527] Suivant Roeder 1960, 161. Spiegelberg (1922a, 73) semble avoir songé à une construction enchâssée « indem sie ihre Trauer reinigten ».
[528] Simpson (1996, 237) n'est pas clair sur ce point.
[529] Normalement dans les grammaires on s'abstient de donner un paragraphe spécial sur ce cas, l'exception étant Malaise & Winand 1999, 604–605, § 967.
[530] Cf. différemment Roeder 1959, 188 : « indem man für ihn die Götter anruft ».

ḏr-nt.t

ex. 114. Raphia, 5 :

ḏr-nt.t rd.n mnḫ n nsw bity ptwlmys	puisque s'est manifestée la bienfaisance du roi de la Haute et de la Basse Égypte, Ptolémée,
ʿnḫ ḏt mry ꜣs.t sꜣ nsw bity ptwlmys	vivant à jamais, chéri d'Isis, fils du roi de la Haute et de la Basse Égypte, Ptolémée

sḏm=f

Il est depuis longtemps clair que derrière ce qu'on appelle le *sḏm=f* se cachent en égyptien classique diverses formes distinctes par leur morphologie[531]. Une différence fondamentale, quoique assez tardivement reconnue par les égyptologues, est celle entre une forme *sḏm=f* de l'inaccompli (l'aoriste), se traduisant le plus souvent par un temps présent, et une forme *sḏm=f* prospective qui couvre plus ou moins le domaine du temps futur et diverses nuances modales[532]. C'est grâce à la morphologie plus opaque de la langue de l'Ancien Empire que l'on a pu établir en définitive l'existence d'une forme *sḏm=f* prospective. Ce qu'il y a de plus, une étude approfondie de la morphologie verbale dans les Textes des Pyramides a relevé que la forme qu'on s'était récemment accordé de nommer prospectif est composée de deux catégories distinctes[533], commodément appelées le prospectif et le subjonctif. Tout comme pour le *sḏm.n=f*, l'aoriste connaissait des variantes selon que l'énoncé est non-marqué (temps premier) ou marqué (temps second). Le dernier cas est celui propre à la forme substantive personnelle qui, dans certaines classes verbales, montre une forme géminée (*mri* > *mrr*). Il a pour fonction primaire de marquer la forme verbale comme thématique alors que le poids rhématique se déplace vers une phrase adverbiale de la proposition.

Mais la perspective historique amène encore plus de formes *sḏm=f* qu'il faut prendre en considération. Il existait dans la langue de l'Ancien Empire une forme *sḏm=f* dite perfective employée dans la narration avec les verbes transitifs avec un sens de prétérit[534]. À la différence de la forme de l'Ancien Empire, dans le

[531] Historique dans Polotsky 1969, 466–469.

[532] Depuydt 1993c résume l'histoire du prospectif.

[533] Allen 1984, 157–160, § 265–267.

[534] Edel 1955, 215, § 471 ; Doret 1986, 24–27. Peut-être d'un emploi plus fréquent, même avec des intransitifs, voir Vernus 1997a, 63–76. Son existence fut remise en cause par Kammerzell 1988. Allen (1991, 14–18) pose son identité avec la forme circonstancielle.

corpus le *sḏm=f* n'est pas restreint à la 3e personne. Aussi, comme on le verra par la suite, le *sḏm=f* est très fréquent dans le corpus avec des verbes de mouvement pour lesquels le pseudoparticipe fonctionnait comme forme narrative de l'accompli. Il me paraît donc invraisemblable qu'il s'agisse d'un vestige de la forme perfective de l'Ancien Empire. Tout au plus, je crois, on peut estimer que l'observation du *sḏm=f* perfectif dans des textes très anciens a pu renforcer l'utilisation de la forme *sḏm=f* de l'accompli à la Basse Époque[535]. Cette forme est issue matériellement, du point de vue historique, de la forme *sḏm.n=f* suite à la perte de *n*.

Donc, si l'on omet les formes relatives et qu'on se se limite à l'énoncé positif, la désignation *sḏm=f* couvre jusque cinq catégories distinctes dans l'égyptien de l'Ancien Empire, qui sont en cours de réduction pour devenir trois en égyptien classique. En égyptien de tradition, comme cela est manifeste dans le corpus, il n'est guère possible de prouver l'existence de *formes* différentes selon le statut rhématique du verbe aussi peu que pour l'accompli (voir p.94). Il convient donc de poser une seule forme pour l'inaccompli. Après la création du *sḏm=f* de l'accompli, on relève pour ce stade de langue aussi au moins 3 types de *sḏm=f* comme le tableau suivant l'illustre.

Égyptien classique			Égyptien de tradition
1. perfectif		→	Ø
(*sḏm.n=f*)		→	1. accompli
2. forme « circonstancielle » 3. forme substantive personnelle	} inaccompli	→	2. aoriste
4. prospectif 5. subjonctif		→	3. prospectif

Fig. XXI : Catégorisation des *sḏm=f*

Les emplois des différents *sḏm=f* sont recensés ci-après selon les appellations qui se trouvent à droite dans le tableau. Après l'inventorisation du *sḏm=f* de l'accompli qui occupe la plus grande partie de ce chapitre, je m'applique à la question ardue de savoir s'il y a des critères déterminant le choix entre *sḏm.n=f* et *sḏm=f* pour l'accompli. Je passe la revue de l'aoriste et du prospectif et me tourne finalement vers les constructions négatives.

[535] Cf. Lorton 1987, 69 n. 3.

L'accompli

Historiquement, dans la forme *sḏm=f* utilisée en proposition autonome et se traduisant en français par un temps du passé, il faut reconnaître le descendant matériel de *sḏm.n=f*[536]. L'usage restreint du *sḏm=f* perfectif en proposition autonome dans l'égyptien de l'Ancien Empire ne semble pas avoir été poursuivi[537]. Dès le début de la XVIII[e] dynastie une tendance à l'omission du *n* se manifeste[538]. Il est raisonnable de croire que la réduction de syllabes atones, postulant que le *n* faisait partie d'une syllabe atone, en était la cause, au moins de manière indirecte, même si le procès ne peut pas être connu en détail[539]. Dans les registres inférieurs de la fin du Nouvel Empire reflétant d'une manière plus fidèle le vernaculaire, en néo-égyptien complet, on n'emploie plus parmi les formes de la conjugaison suffixale que la forme *sḏm=f* pour exprimer l'accompli[540]. Or, dans les registres supérieurs, dans le domaine de l'égyptien de tradition, la coexistence des deux est commune depuis qu'il y a un *sḏm=f* de l'accompli dans la langue parlée. Malheureusement, on ne dispose pas à l'heure actuelle d'informations suffisantes pour suivre le développement pas à pas dans les documents. Il est clair toutefois que dans un premier temps l'accompli *sḏm=f* était assez rare dans les inscriptions monumentales[541]. Un cas intéressant est le papyrus Sallier III, version de la *Bataille de Qadech*, dans lequel les *sḏm.n=f* de l'inscription sur pierre furent changés en *sḏm=f* à deux exceptions près[542]. La présence simultanée des deux formes de l'accompli dans les documents historiques du Nouvel Empire a peut-être une fondation grammaticale si l'on

[536] Polotsky 1964, 272–274 ; Polotsky 1969, 475 n. 3 ; Wente 1969, 1–2. Des doutes sur cette étymologie exprimés aussi tard que Osing 1976, 169–170 ; Callender 1986, 12 n. 8.
[537] Il n'est pas exclu, cependant, que la forme ait trompé les lecteurs de Basse Époque, en faisant paraître l'usage d'un *sḏm=f* se traduisant comme un accompli comme très classique, tout comme il est encore chez Edel 1955, 213–220, § 468–476, résumé avec le prospectif et l'inaccomplie sous la rubrique « die gewöhnliche *sḏmf*-Form ». Priese (1972, 107) qui croit la relever dans les textes couchites parle d'une « renaissance ».
[538] Kroeber 1970, 98–102 ; voir dernièrement Kruchten 1999, 7–22.
[539] L'obstacle réside dans l'ignorance de la structure syllabique de la forme *sḏm.n=f*. On remarquera que la reconstruction traditionelle */sa'jimnaf/ (Edel 1955, 337, § 673 Anm. ; Loprieno 1995, 77) provient de la transcription en cunéiforme d'une forme relative (en dépit de Vergote 1983, 291, § 219) . L'idée de Kruchten (1999, 13) de mettre la perte de la marque de l'accompli en relation avec la réduction du suffixe *sn* est certainement erronée.
[540] Sur le *sḏm.n=f* en néo-égyptien, Winand 1992, 179–190, § 292–312. Cf. note 398.
[541] Cf. Ritter 1995, 100. Les exemples relevés dans Kruchten 1999, 7–22, sont tirés de documents qui sont écrits dans « their redactor's spoken language » (p. 5).
[542] Oikawa 1982. Voir maintenant Spalinger 2002, 204–216.

estime que les formes substantivale et « circonstancielle » ont reçu des traitements divers. La graphie *sḏm.n=f* représenterait la forme substantive personnelle[543], tandis que la forme « circonstancielle » serait changée en *sḏm=f*. Si cette distribution est correcte, c'est à peine un modèle à suivre dans le premier millénaire av. J.-C. En fait, dans la TPI, la forme *sḏm=f* de l'accompli est devenue si fréquente dans les registres supérieurs qu'il est possible de la traiter comme faisant partie intégrante de l'égyptien de tradition[544].

La forme *sḏm=f* de l'accompli dans la proposition autonome

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 295, § 463 ; 296–297, § 465 ; Priese 1972, 107–108 ; Manuelian 1994, 195–199 ; 209–214 ; Lustman 1999, 115–116, § 19.1.1.2 ; Vandier 1961, 267, § IX. A ; Junker 1906, 99, § 121–122.

L'identification du *sḏm=f* de l'accompli ne va pas sans problèmes dans les documents tardifs. Le chercheur se trouve dans la situation genante où il court le risque de confondre les *sḏm=f* en fonction circonstancielle avec le *sḏm=f* de l'accompli, les deux formes étant morphologiquement indistinctes. Si le néo-égyptien avait encore un usage limité de la forme *sḏm=f* de l'accompli dans la narration grâce au séquentiel *ỉw=f ḥr sḏm*, le démotique forme la narration au passé avec des *sḏm=f* successifs dans de courtes propositions autonomes (voir note 425). À ce propos, il est intéressant de noter que dès l'époque ramesside on trouve dans les inscriptions monumentaux des séries de *sḏm=f* dans la narration[545]. L'existence de cette manière d'organiser le texte, apparemment factice à l'époque ramesside, invite à la prudence avant de déclarer la structuration des documents rédigés en égyptien de tradition comme l'effet de l'influence démotique. Comme je l'ai déjà dit au sujet de *sḏm.n=f*, il est à peine possible de distinguer la fonction en proposition autonome de celle de séquentialité ; tout concourt donc à voir, dans le cas où l'on trouve une suite de *sḏm=f*, des formes syntaxiquement autonomes, et entreliées par les procédés anaphoriques. Néanmoins, pour éviter, autant que cela puisse se faire, d'interpréter les *sḏm=f* en fonction circonstancielle comme des formes de l'accompli, j'ai concentré la discussion autour des exemples qui se trouvent au début de nouvelles sections, position où l'emploi circonstanciel est proscrite.

[543] Kruchten 1999, 11–12, 27 ; Cf. Winand 1992, 259–261, § 407–410. Une théorie qui est l'opposé exact de ce que maintenait Wente 1969, 12–13, au sujet des verbes de mouvement.
[544] Jansen-Winkeln 1994a, 166–167, 223.
[545] Wente 1959, 90–91 ; Spalinger 1988, 112.

Je donne ci-après des exemples pour différents types du verbe. D'autres sont cités dans la section où je discute la différence entre les variantes de l'accompli et les motifs qui ont pu guider leur choix.

Verbes transitifs

On peut remarquer qu'il y a peu d'exemples indubitables du *sḏm=f* de l'accompli dans les décrets[546]. Cela tient en grande partie à ce que ces documents ne sont pas narratifs et que la forme *sḏm.n=f* en est l'expression préférée.

ex. 115. Taimouthes, 12 :

isw m nn siwr=f wi	En échange de cela, il me mit enceinte
m sꜣ ṯꜣy	d'un fils

ex. 116. Statue (Clère 1951), 4 (côté) :

wn=i ( ) *imytw ḫꜣsty.w*	Alors que j'étais parmi les étrangers[547],
sḫnt=s s.t=i	elle [*sc.* la déesse] éleva ma position
m ib n ḥḳꜣ=sn	dans le cœur de leur souverain
in=s wi r bꜣḳ.t [...]	et elle m'amena en Égypte [...]

ex. 117. Onnophris, 4 :

skm=i ꜥḥꜥw=i ḥr tꜣ	J'accomplis ma vie sur terre
m nḏm-ib m wḏ n nṯr.w	en joie selon l'ordre des dieux

Comme il ressort des exemples, les verbes sont largement d'Aktionsart télique. Dans l'exemple suivant pourtant on voit peut-être un verbe d'activité mais la lecture n'est pas assurée ; l'éditeur voulait lire *ḥꜣḳ*[548]« conquérir », ce qui est possible[549]. Contrairement à lui, je préfère lire *ḥḳꜣ* « gouverner » qui en tant que verbe d'activité acquiert un sens inchoatif au *sḏm.n=f* mettant en relief le début du procès[550]. Le sens en est à peine affecté.

[546] Voir ex. 133.
[547] Edel 1964, 468, § 920–921.
[548] Quaegebeur 1989, 100 (16).
[549] Wb. III, 32.
[550] Winand 2001a, 466. On reconnaît le même effet pour *ḥḳꜣ.n=f* dans l'inscription d'Oudjahorresne pour décrire l'invasion perse (Posener 1936, 6).

ex. 118. Turin 3062, 2 :

ḥḳꜣ=f ( ) *dmỉ*	Il s'empara de la ville
tꜣ rs.t n pꜣ sy n ptlwmys	et de la forteresse de *Psy* de Ptolémée

Mentionnons enfin une phrase où il est probable qu'il s'agit d'un temps second formé après le schéma démotique *ỉỉr=f sḏm*. L'exemple est tiré d'une stèle de Bouchis sur laquelle l'influence du démotique se fait sentir. Pourtant, à la différence de ce qui se passe en démotique, l'auxiliaire est épuré de toute graphie lui permettant d'être reconnu comme une forme substantive personnelle.

ex. 119. BM 1698, 4–5 :

sḫn=f ỉn nsw ḏs=f	Il fut installé par le roi lui-même.
ỉr=w ( ) *sḫn=f n ḥꜣ.t-sp 35*	On l'installa en l'an 35
ꜣbd 4 pr.t sw 1	le quatrième mois de *péret*, le premier jour

Verbes intransitifs

ex. 120. CG 1230, 3 :

ꜥꜥw=ỉ ḥr mḥ r ḥw.t-nṯr=k	Je dormais soucieux de ton temple

Est-ce qu'il faut prêter attention au fait que le verbe appartient à la classe des activités ? Une lecture inchoative s'imposerait alors, soit « je m'endormis en me souciant de ton temple »[551]. Veut-il dire qu'il gérait les affaires du temple encore pendant le sommeil ou bien qu'il s'en occupait jusqu'au point de s'endormir épuisé ? Quelle que soit la lecture sur laquelle on arrête son parti, nul doute ne subsiste quant à la ferveur religieuse du dédicant de cette statue colossale.

ex. 121. Pithom, 14 :

nḏm ḥr n ḥm=f ḥr=s r ꜥꜣ wr	Le visage de Sa Majesté fut très content de cela

ex. 122. Vienne 5857, 4 :

ḥꜥꜥ ỉb=ỉ wsḫ s.t=ỉ	Mon cœur se réjouit, ma place s'élargit
pḥ tp=ỉ p.t	et ma tête atteignit le ciel

[551] Cf. Derchain 2000, 43 : « Je consacre le temps du sommeil… » qui suppose l'aoriste.

La forme *sḏm=f* apparaît sur la stèle de Raphia avec un verbe *nˁš* qui est rarement attesté[552].

ex. 123. Raphia, 8 :

nˁš ḥm=f r […]	Sa Majesté triompha sur […]

La version démotique (l. 11) montre à l'endroit correspondant un prétérit : *ḏr=f r-r=f n gy ˁꜣ*. Autant que je sache, *nˁš* est, du moins à l'origine, un vrai adjectif[553], et il semble que l'emploi comme forme verbale ne se soit développé que tardivement. On a l'impression qu'un simple remplacement a été fait après une liste de vocables, sans souci des catégories différentes[554].

Verbes de mouvement

ex. 124. Rosette, 5 :

ˁḳ=s m ib n wˁb.w n.w itr.ty šmˁ mḥw mi-[*ḳd*]*=sn*	Il vint à l'esprit de tous les prêtres-ouab des sanctuaires de la Basse et de la Haute Égypte[555]

ex. 125. Leyde AP 1, 8 :

spr=i r in.t m-ḫt kḥkḥ	J'arrivai dans la vallée après la vieillesse

Énonciateur + *sḏm=f*

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 312–314, § 487–488.

Le fait que la construction est peu attestée ne doit pas surprendre, puisque la construction est en soi un hybride de deux éléments appartenant à chacune des deux phases de l'égyptien.

ex. 126. Satrape, 10 :

mk ḏd=sn	Ils dirent[556]

[552] Discussion du mot chez Hoch 1994, 184. Le mot n'est pas enregistré comme verbe dans le Wb. mais dans Wilson, 1999, 494–495.

[553] Un causatif *snˁš* existe pourtant, par ex. *Edfou* VIII, 106, 5–6.

[554] Le mot ne semble guère attesté avant la XXe dynastie.

[555] Le premier décret de Philae également, voir Dendara, 8. Canope, 11, a un infinitif : *rd m ib in wˁb.w*..., Philae 2, 13, un infinitif : *msb m ib n iry.w nṯr.w*.

[556] Pour une explication du choix de la forme *sḏm=f*, voir p. 160 et seq.

Il y a même des exemples de la forme *sḏm=f* de l'accompli précédé par *ỉw* en tant qu'énonciateur. Mais les multiples usages de *ỉw* et les emplois « abusifs » de la graphie *ỉw* pour d'autres éléments rendent la compréhension quelque peu difficile.

ex. 127. Leyde AP 1, 6 :

ỉw ỉr=ỉ ( ) *ỉmy-r gs-pr m nỉw.t=k*	J'exerçais la fonction de chef du temple dans ta ville

ex. 128. Leyde AP 1, 7 :

ỉw rwỉ=ỉ ( ) *r ḫnw ḫr ʿnḫ.w*	Je me rendais à la résidence avec des guirlandes
n ḥm=f m ḥb.w=f nb	à Sa Majesté dans toutes ses fêtes

ex. 129. JE 53144, 5–6 :

ỉw spr=f ( ) *r ỉwnw šmʿ*	Il arriva à Héliopolis du Sud (=Armant)[557]

ex. 130. Saint-Pétersbourg 5629, A 4 :

ỉw dỉ=ỉ ( ) *m-ḥr-n ỉỉ ḥr-sꜣ*	J'ai mis (cela) devant ceux qui viendront[558]

Dans le préambule du décret de Canope, on lit la phrase suivante qui se comprend comme un quatrième exemple de la construction en question, avec le sujet pourtant thématisé[559]. L'emplacement immédiatement après *hrw pn sḫꜣw* montre en clair que le *ỉw* a la fonction d'un énonciateur[560].

[557] Même phrase sur BM 1698, 6. Sur JE 53143, 4, la graphie du verbe est embrouillée mais il vaut noter la présence de l'adverbe qui souligne l'interprétation ponctuelle : *ỉw spr=f r wꜣs.t m ḥꜣ.t-sp 2 ꜣbd 2 ꜣḫ.t*.

[558] Jansen-Winkeln 2001, 104, qui lit une construction future *ỉw=f r sḏm*. Cf. pour le sens d'un accompli CG 22054, 16 : *dỉ.n=ỉ nn m-ḥr=ṯn* ; JE 44065, 14 : *dỉ.n=ỉ nn m-ḥr=ṯn*.

[559] Pour la construction N *sḏm=f* voir Doret 1980 ; Vernus 1984b, 197–198. Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 311, § 486.

[560] Le passage est traduit comme une proposition autonome à verbe fini comme ici aussi par Spiegelberg 1922a, 66 ; Roeder 1960, 154.

ex. 131. Canope, 2–4 :

hrw pn sḫ3w	Ce jour décret :
ỉw ỉmy.w-r gs-pr.w ḥm-nṯr.w…	Les chefs des temples, les prophètes etc.
twt=sn r ḥw.t-nṯr n.t	s'assemblèrent dans le temple des
nṯr.wy mnḫ.wy nty m pgw3.t	Dieux Évergètes qui est situé à Canope
ỉỉr ḏd[561]	pour dire :

Des doutes sur l'interprétation peuvent surgir en considération de la complexité de la phrase, dépassant la largeur d'une ligne entière, qui enumère les différentes catégories de prêtres. Le démotique est différent dans les deux copies préservées. La copie de Tanis (l. 5–8) emploie apparemment une proposition circonstancielle dont le prédicat est au pseudoparticipe : *ỉw* (?)[562] *n3 mr-šn.w ỉrm n3 ḥm-nṯr.w… ỉw=w twtw.w… ỉỉr ḏd*. La copie de Kom el-Hisn (l. 1–2) saute le *ỉw* éventuel et donne une phrase relative *ỉỉr twtw* au lieu de la proposition circonstancielle. Le grec (l. 3–7) coordonne un participe aoriste avec une forme finie du verbe à l'aoriste : *οἱ ἀρχιερεῖς καὶ προφῆται… συνεδρεύσαντες ταύτηι τῆι ἡμέραι ἐν τῶι ἐν* Κανώπωι *ἱερῶι τῶν* Εὐεργετῶν *θεῶν εἶπαν*.

L'exemple trouve un parallèle étroit dans le décret de Memphis[563] qui après *ỉw* N *sḏm=f* nous fournit un exemple de la forme *sḏm=f* précédée par *ỉs sw*[564].

ex. 132. CG 22188, 6–8 :

ỉw ỉmy-r.w gs-pr.w ḥm-nṯr.w…	Les chefs des temples, les prophètes…
ʿb=sn r sḥḏ.t n mḫ3.t-t3.wy	ils se réunirent dans le sanctuaire de
	la Balance des Deux pays (=Memphis).
ỉs sw k3=sn	Voilà qu'ils dirent:

Le démotique (l. 5) montre comme dans le décret de Canope une construction relative formée avec le participe *ỉỉr* + infinitif. La phrase hiéroglyphique s'analyse en accord avec la grammaire classique comme appartenant au schème sw *sḏm=f*[565], où une forme *sḏm=f* s'impose en dépit du sens passé[566]. Mais faute d'exemples dans le corpus où la particule *sw* est suivie d'une forme de la

[561] Je suppose que c'est une variante de *r-ḏd* (Erman 1933, 207–208, § 428–429) de même en démotique, même si je n'en connais aucun parallèle.
[562] Voir Simpson 1996, 85.
[563] Même phrase se retrouve dans JE 44901, 4–5. On lit dans Raphia, 5 : *ḏd=sn*.
[564] *ỉs sw* est commenté dans Gutbub 1973, 78, 331–332.
[565] Barta 1985, surtout p. 98 n. 53.
[566] Cf. Priese 1972, 121.

conjugaison suffixale avec un autre sujet que *sn*, on ne peut pas exclure la possibilité d'une réinterprétation selon laquelle l'absence de *n* s'explique par la règle disant que le suffixe de la 3e personne du pluriel récuse l'emploi de *sḏm.n=f* (voir p. 160). Il existe aussi une particule *sw* dans les documents hiéroglyphiques de Napata qui se met en tête de prédications diverses[567]. L'existence de *ἰs ἰrf sw* devant le prospectif dans l'ex. 385 fait planer des doutes sur la validité de l'analyse de Barta pour l'époque concernée.

On lit plus loin dans le décret de Canope un autre exemple de *ἰw* N *sḏm=f*[568].

ex. 133. Canope, 24 :

ἰw wʿb.w…	Les prêtres-ouâb…
ἰr=sn pr.t ʿꜣ.t ḥr-ʿ	prirent aussitôt grand deuil
ḥr sẖn ḫpr	à cause de ce qui était arrivé

L'observation de la traduction des exemples par des formes différentes, tantôt l'imparfait tantôt le passé simple, met en relief combien la construction est hétérogène. Surtout pour les exemples sur la stèle Leyde AP 1 on ne peut éviter de reconnaître un sens duratif. Cette anomalie, se laisse-t-elle expliquer par une double origine? En effet, on relève ça et là en égyptien classique des exemples de *ἰw(=f) sḏm=f* qui s'interprètent comme des procès duratifs situés dans le passé[569]. Or, le rôle de *ἰw* dans la proposition autonome est, en égyptien de tradition, semble-t-il, de parer la forme de la conjugaison suffixale, sans affecter la signification de fond du verbe. Je suis donc plutôt enclin à attribuer la double valeur aspectuelle de la construction à la forme même, ainsi que cela se reconnaît pour le prétérit démotique. Le document en question use des deux variantes de l'accompli et il est ainsi impossible de baser l'interprétation sur l'emploi de la conjugaison suffixale dans le reste du texte.

À première vue la phrase suivante peut aussi être comprise comme un exemple où *ἰw* marquant une proposition autonome est suivi d'une forme *sḏm=f*. C'est l'impression qu'on a en lisant la traduction d'Otto « *Ich gab ihnen etwas…* »[570]. Comme ma translitération le montre, j'y lis une phrase prépositionnelle.

[567] Peust 1999b, 341.
[568] Cf. Spiegelberg 1922a, 72 : « da veranstalteten die Priester…, sofort eine grosse Trauer wegen dessen, was sich ereignet hatte » ; Daumas 1952, 78 : « ils célébrèrent un grand deuil ».
[569] Malaise & Winand 1999, 492–493, § 805 ; Gardiner 1957, 385, § 462. Cf. Hannig 1991, 193. À ne pas confondre avec Edel 1964, 449, § 885 ; Allen 1984, 185, § 296.
[570] Otto 1954, 188. Pareillement Sternberg 1986–1991, 536.

ex. 134. Vienne 5103, 10–11 :

šsp=i ḥꜣ.t bky.w	Je recevais ceux qui s'étaient effondrés
ḥr wꜣ.t	sur le chemin
ꜥꜣ.wy sš n ii.w m-rw.t	et les portes restaient ouvertes pour ceux qui venaient de loin
r rd ( ) *n=w ḫt*	pour leur donner de quoi
sꜥnḫ=w im=f	ils pourraient se nourrir

Certes, on ne relève pas ailleurs dans ce document cette graphie pour la préposition *r*, mais la graphie zéro de la première personne que suppose la traduction d'Otto y est tout aussi inconnue.

En proposition dépendante

Il est théoriquement concevable de penser que la forme *sḏm=f* de l'accompli a pu être employée pour exprimer, à l'instar de la forme *sḏm.n=f*, l'antériorité par rapport à l'action de la principale même sans être précédée par *iw* subordonnant. Un tel emploi serait en quelque sorte à l'antipode de *iw sḏm.n=f* en fonction circonstancielle. Mais cette idée n'a pas été confirmée dans le matériel. De surcroît, s'il était jamais arrivé à un scribe de se l'imaginer, l'emploi serait difficile à détecter.

L'aoriste

En égyptien classique l'expression de l'aspect inaccompli est rendue principalement par une forme *sḏm=f* appelée aoriste pour marquer que le procès exprimé par cette catégorie est illimité[571]. Comme je l'ai déjà dit, elle possédait deux variantes selon la rhématicité du verbe. Celle qui est employée dans l'énoncé non-marqué (temps premier) est la forme qu'Erman appelait avec beaucoup de justesse « das gewöhnliche *śḏm.f* », connue dans la perspective du système transformationnel de Polotsky sous le nom de forme « circonstancielle » ou « adverbiale ». Elle se caractérise morphologiquement par le fait qu'elle présente toujours un thème simple[572]. En revanche, dans l'énoncé marqué où le verbe joue le rôle de thème alors que le poids rhématique se déplace vers un élément adverbial, on emploie à l'aspect inaccompli une forme verbale dont le dernier

[571] À ne pas confondre avec l'usage d'aoriste en grec qui exprime l'accompli ponctuel.

[572] Polotsky 1965, 4–6, § 11.

radical fort se dédouble dans certaines classes verbales, appelée forme substantive personnelle. Du point de vue syntaxique, les deux formes de l'inaccompli se distinguaient aussi par le fait que dans l'énoncé non-marqué le verbe devait être précédé, tout comme *sḏm.n=f* de son côté, par un énonciateur pour avoir pleine force prédicative.

On a l'habitude de considérer l'aoriste comme une forme qui est dépourvue de relation temporelle et qui rapporte seulement que le procès se déroule sans dire s'il s'achève ou pas. L'interprétation suit l'Aktionsart inhérente du lemme de près. Dans les traductions en langues occidentales, l'aoriste est souvent l'équivalent du temps présent mais pas exclusivement[573]. À l'Ancien Empire, on voit naître une construction particulière pour exprimer le domaine progressif de l'inaccompli : *ỉw=f ḥr sḏm*. Cette forme composée finira par supplanter de manière complète le *sḏm=f* dans le rôle de l'inaccompli en néo-égyptien sous le nom de Présent I[574].

En égyptien de tradition, l'inaccompli s'exprime d'habitude encore par la forme *sḏm=f*. Celle-ci ressent toutefois la concurrence de la construction pseudoverbale sans que le petit nombre d'exemples permettent de tirer des conclusions définitives au sujet de leur distribution. Les attestations de l'aoriste *sḏm=f* dans le corpus ne sont pas très nombreuses étant donné qu'il contient avant tout des documents historiques qui privilégient l'accompli. Outre cela, la difficulté de reconnaître l'aoriste par sa morphologie rend réel le danger de classer certains exemples parmi les exemples du *sḏm=f* de l'accompli.

En proposition autonome

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 297–298, § 466–467 ; Lustman 1999, 113–115, 19.1 ; 122–125, § 19.3.2.2–19.4.2 ; Vandier 1961, 267, § IX. D ; Junker 1906, 99, § 121.

En accord avec la distribution générale des catégories verbales suivant le registre d'expression, les exemples de la forme *sḏm=f* de l'inaccompli en proposition autonome se trouvent dans le discours narratif. Ils expriment souvent des maximes ou des caractérisations générales. Bien sûr, beaucoup d'entre eux n'en disent pas long sur la manière de concevoir la grammaire de l'égyptien à l'époque ptolémaïque puisqu'il s'agit souvent de clichés.

Aucun exemple de l'aoriste en proposition autonome n'est précédé par un auxiliaire d'énonciation, contrevenant ainsi ce qui compte pour une règle absolue en égyptien classique dans l'approche transpositionnelle.

[573] Vernus 1987, 102–104.

[574] Par ex. Loprieno 1995, 90–91 ; Depuydt 1997a ; Vernus 1997b.

ex. 135. CG 700, C 7 :·

twꜣ=ỉ sḫm=k mỉ mꜣʿ.t	J'élève ton image ainsi que *maât*[575]

ex. 136. Onnophris, 5 :

rḫ=sn sḫr.w=ỉ	Mon comportement est connu
ỉn ḥm-nṯr.w	par les prophètes

ex. 137. Vatican 22689, 2 :

nḥ=ỉ ḫr=ṯ	Je fais la prière devant toi,
mw.t nṯr	mère des dieux, la maîtresse
nb.t mfkꜣ.t nw	de la turquoise au sujet de cela

ex. 138. Vienne 5857, 8 :

ỉw bꜣ.w r ḥtp ḥr šbw	Les *baou* viennent pour jouir de la nourriture
šsp=sn ḫt ḥr-sꜣ=ṯ	et reçoivent les offrandes de ta part

ex. 139. Hermopolis, 6 :

ỉw n=f šmʿ.t m ḫnt.t	La Haute Égypte vient à lui en montant en aval,
mḥ.t ḥr ḫd	la Basse Égypte en amont

En proposition dépendante

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 309–310, § 482–483 ; Manuelian 1994, 220–224 ; Lustman 1999, 121–122, § 19.3.1 ; Vandier 1961, 267, § IX. E.

Quand l'aoriste s'emploie en fonction circonstancielle, le procès exprimé par le verbe se comprend comme simultané (de manière complète ou partielle) par rapport à la principale. Selon l'idée des transformations du verbe en égyptologie, cette fonction était intrinsèquement liée au verbe même par sa morphologie représentant une forme « adverbiale ». Étant dépourvu d'ancrage temporel par rapport au moment d'énonciation, l'aoriste s'adapte dans la langue de traduction selon le temps de la principale.

Il va sans dire qu'il est presque impossible de présenter des exemples qui ne prêtent pas à la discussion. Le risque de confusion avec le *sḏm=f* de l'accompli

[575] L'interprétation comme aoriste est soulignée par l'apparence de la statue qui porte en effet entre ses mains l'effigie d'Amon (Zivie-Coche 1997, pl. 6–7).

nous guette à tout instant. Souvent seule l'intuition du traducteur le fera se déclarer en faveur de l'une des possibilités. Si l'on préfère une grammaire aussi classique que possible, on optera pour un *sḏm=f* en fonction circonstancielle, et en cherchant des influences du démotique, on y verra plutôt un *sḏm=f* de l'accompli. On peut pourtant tirer une vague indication du sémantisme de chaque lemme, qui passe normalement par l'intuition, pour présenter des exemples plus que probables de la fonction circonstancielle. De manière préliminaire, il me paraît que dans la narration les verbes dont l'Aktionsart est atélique, essentiellement, des propositions de situation et d'activité, s'interprètent souvent comme l'aoriste en fonction circonstancielle. Les différentes étapes du récit, par contre, se construisent volontiers avec des verbes téliques.

Ainsi, dans l'exemple suivant, la proposition d'activité (*mꜣṯ ẖr.t*) fournit un raisonnement pour le souci du roi.

ex. 140. Pithom, 8 :

dbn=f pr pn m dbḥ.w[576]	et il entoura cette maison de champs d'offrandes,
mꜣṯ=f ẖr.wt n ỉt=f tm	car il pensait au besoin de son père Atoum

ex. 141. Hildesheim PM 6352, 13 :

wn=ỉ ḥms m wḥꜥ rꜥ nb	J'avais l'habitude de rester oisive tout le jour
ḥnꜥ snsn	et me tenais dans sa compagnie
swrỉ=n	tandis que nous buvions
wnm=n r šsp ỉb=n	et que nous mangions pour faire le plein de notre cœur

À mon avis, l'exemple suivant donne une preuve de l'aoriste en fonction circonstancielle, même s'il n'est pas exclu qu'il s'agisse de l'accompli *sḏm=f*.

ex. 142. Canope, 5–6 :

wn=sn ỉsk ḥr mḥ r tr nb	et, en plus, ils prennent soin à tout moment
ḥr ẖt ḥp mr-wr…	des affaires d'Apis et de Mnévis…
dỉ=sn ẖt wr.w	alors qu'ils font de grandes offrandes
spd ḳn.w r ỉr mẖr.w=sn	et de grandes dépenses pour subvenir à leurs besoins

La phrase introduite par *di=sn* explique vraiment en quoi consiste la première action (*mḥ*). L'idée d'une proposition dépendante trouve appui peut-être dans la version grecque (l. 9–10) où il y a une phrase adverbiale qui se rattache au prédicat : *τὴν ἐπιμέλειαν διὰ παντὸς ποιοῦνται μετὰ μεγάλης δαπάνης καὶ χορηγίας*. Le démotique (l. 11) ne nous est d'aucune aide, parce que la construction est différente.

Un passage de la stèle funéraire de Taimouthes fournit l'occasion d'illustrer la difficulté d'isoler des cas indubitables de *sḏm=f* en fonction circonstancielle. À la fin de sa biographie se trouve une série de *sḏm=f* que divers auteurs ont traduit par des propositions indépendantes[577].

ex. 143. Taimouthes, 14–15 :

rd.n <wi> h3i=i ḥm-nṯr ptḥ...	Mon mari, le prophète de Ptah... (me) mit
r imy-wr.t	dans la nécropole
ir=f n=i ir.w nb	en faisant pour moi tous les rites
n sʿḥ.w nb mnḫ	de tous les défunts bénéfiques,
ḳrs=f wi m ḳrs.t nfr	alors qu'il m'ensevelit dans une belle sépulture
di=f sḏr=i m is=f	et qu'il me fit reposer dans son tombeau
m-ḫ3 rwt-is.wt	derrière la nécropole memphite.

Ainsi que la traduction le montre, il me paraît *également* possible de traiter les occurrences de *sḏm=f* comme des propositions en fonction circonstancielle. Les trois dernières propositions décrivent d'une manière succincte mais suffisante les rites funéraires (*irw.w nb*), ce pour quoi il n'est pas irraisonnable de postuler trois *sḏm=f* en fonction circonstancielle[578]. Retenir cette interprétation a l'avantage de faire que la distribution entre *sḏm.n=f* et *sḏm=f* paraît plus nette qu'autrement (voir p. 185 et seq.).

Historiquement il est correct de mettre le cas suivant sous la rubrique d'aoriste. Il s'agit de l'emploi de *wn* comme prédicat d'existence.

[576] J'accepte la lecture de Grzybek (1990, 82–83) parce qu'il est invraisemblable pour des raisons phonétiques que *sbḫ.t* puisse s'écrire *sbḥ.t* (Urk. II, 88).

[577] En effet, c'est la seule traduction commençant par Brugsch 1891b, 925–926.

[578] L'énumération a une vague ressemblance avec le récit démotique des funérailles d'Ahouéret dans le *Premier roman de Setné* (Erichsen 1937, 16–17) qui se construit par le prétérit.

ex. 144. Satrape, 2 :

ỉw wn wr ꜥꜣ	alors qu'il y a un grand prince
bꜣḳ.t ptlmys rn=f ỉnpw…	en Égypte dont le nom est Ptolémée

Il est pourtant plus que douteux qu'il faille retenir l'analyse classique de *wn* comme d'une forme verbale au plein sens du mot. Le passage se laisse aisément transcrire en copte *ⲉⲟⲩⲟⲛⲟⲩⲣⲟ^B, où personne ne songerait à admettre une forme *sḏm=f* en synchronie. Il s'agit plutôt de *wn* comme auxiliaire devant le substantif sans l'article dans la proposition à prédicat adverbial[579].

Je connais un seul exemple de l'aoriste précédé par *ỉw* subordonnant.

ex. 145. Saint-Pétersbourg 5629, B 9 :

r ỉr ỉrw=sn m kꜣ.t ỉnpw…	de faire leurs rites au sujet du travail d'Anoubis
ỉw ỉỉ nṯr pn m ḥtp sp-2	alors que ce dieu vient très paisiblement

Le prospectif

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 298–305, § 468–478 ; Manuelian 1994, 227–234 ; Lustman 1999, 118–121, § 19.2 ; Vandier 1961, 267, § IX. B, E–F ; Junker 1906, 99, 101–102, § 123–124, 127–128.

Ainsi que l'étude de la grammaire des Textes des Pyramides l'a montré en définitive, il y a lieu de scinder ce que l'on est convenu d'appeler le prospectif en deux catégories[580]. Il s'agit du *sḏmw=f* actif, pour lequel je garde le nom de prospectif, et le subjonctif[581]. Les différences de sens entre elles semblent avoir été de base modale, quoique les détails ne soient pas entièrement clairs. Les deux correspondent souvent au futur français, au subjonctif aussi bien qu'aux constructions comportant un verbe modal d'auxiliaire. On a voulu attribuer au prospectif une valeur de futur déontique exprimant la nécessité ou l'obligation et au subjonctif la valeur de futur volitionnel qui exprime ce qui est désiré ou incertain[582]. Une autre manière de regarder la différence est de reconnaître pour le prospectif un usage comme optatif (forme de vœu) et pour le subjonctif un

[579] Johnson 1976, 37, 42–45 ; Layton 2000, 248, § 322.
[580] L'historique du prospectif en égyptologie, Depuydt 1993c, 15–24.
[581] Ce dernier a des formes irrégulières pour certains verbes ainsi i*nt=f*, *iwt=f* et *mꜣn=f*.
[582] Voir l'étude exhaustive de Vernus (1990a).

usage comme jussif (forme de commande)[583]. Le *sḏmw=f* actif a été identifié aussi comme la forme qui est propre à l'énoncé marqué, jouant le rôle de « temps second » pour le prospectif[584], mais je ne suis pas sûr qu'il soit investi de cette fonction à toute occasion. En résultat d'un développement historique, leur paradigmatique en égyptien classique est devenue plus fixe et conditionnée par la syntaxe que par la sémantique[585]. Les deux formes furent bientôt mêlées au point de ne former qu'un seul paradigme pour lequel j'emploie le nom de prospectif sans pour autant m'avancer sur l'importance respective des deux catégories d'origine. Pour le sens déontique le prospectif est concurrencé par d'autres constructions, notamment la construction pseudoverbale *ỉw=f r sḏm* (voir p. 260) qui a fini par le remplacer. Le prospectif unifié garde alors surtout la valeur de mode d'incertitude, soit le champ naguère occupé par le subjonctif. Au cours du premier millénaire avant J.-C., le système est de nouveau déséquilibré quand *ỉw=f r sḏm* acquiert à son tour de plus en plus de valeurs modales au détriment du prospectif *sḏm=f* qui n'est pas très vivant en démotique dans la proposition autonome[586]. La construction pseudoverbale aboutit finalement en copte à ⲉϥⲉⲥⲱⲧⲙ̄ qui a reçu l'appellation d'optatif pour signaler sa nouvelle fonction au lieu du terme traditionnel « futur III ». Pour le sens jussif le prospectif s'est vu peu à peu supplanter par « le causatif de l'impératif », *mỉ sḏm=f* > ⲙⲁⲣⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄[587].

Dans les documents examinés les occurrences du prospectif abondent. Cela est naturel, eu égard à l'inclusion en complet des documents dans le corpus. Les textes biographiques sont repus de vœux en faveur du défunt ou de prières à l'adresse des dieux. En conséquence de leur caractère stéréotypé, la valeur de ce genre de phrases est minime pour la présente étude.

En proposition autonome

Comme on peut se l'imaginer, la majorité des occurrences sont tirées du registre du discours des textes funéraires qui contient des souhaits à l'adresse d'une personne ou d'un dieu. La deuxième personne (singulier et pluriel) représente à elle seule 68% des 188 occurrences du prospectif en proposition autonome. Le caractère des passages d'où viennent les exemples ressort par le

[583] Loprieno 1991, 210–217 ; Loprieno 1995, 81–82.

[584] Depuydt 1993c, 21–22 ; Vernus 1990a, 34–37.

[585] Un essai pour les distribuer selon les parties du discours dans Depuydt 1993c, 24–28.

[586] Johnson 1976, 221 : « common only in oaths and similar archaic expressions ». Sur le développement, voir Vernus 1997b, 76–80.

[587] Hintze 1952, 185–187 ; Vergote 1983, 224–225, § 155.

vocabulaire : *rdi* (39) « donner », *ḏd* (13) « dire », *dm* (8) « prononcer », *sḏm* (7) « écouter », *sḫꜣ* (6) « se souvenir », *ꜥnḫ* (6) « vivre ».

ex. 146. Lausanne 7, 9 :

ꜥnḫ=k r rꜥ	Que tu vives plus que Rê,
rnp=k r wsir	que tu rajeunisses plus qu'Osiris,
wḥm=k ꜥnḫ rꜥ nb	que tu répètes la vie chaque jour,
snsn=k ꜥntyw	que tu respires l'encens,
ḫnm=k ḫms-šmꜥ	que tu inhales la térébenthine

La première personne apparaît dans les mêmes registres que la deuxième et donne des assertions par une phraséologie traditionnelle.

ex. 147. JE 37075, 5 :

ꜥḳ=i ḥr nṯr n šnꜥ=i	Je vais entrer auprès du dieu sans être repoussé

Cela n'empêche pas bien sûr que le sujet se trouve à la troisième personne. Il s'agit d'ordinaire d'un dieu dont un des fidèles espère obtenir des faveurs[588].

ex. 148. CG 963 + CG 974, 3 :

ḥw.t-ḥr… di=s mn	Hathor… puisse-t-elle faire durer
rn=i ḥnꜥ ms.w=i	mon nom et (celui) de mes enfants

La troisième personne apparaît aussi ailleurs, entre autres dans l'apodose d'une construction conditionnelle[589].

ex. 149. Mendes, 17 :

ir sḏfꜣ.tw pꜣ.t=f	Si sa nourriture lui est donnée,
iṯ=f kꜣ wr ꜥꜣ.w	il amènera de grands vivres
m tꜣ ḏr=f	dans le pays entier

Dans les décrets où il peut être naturel, à cause de la nature prescriptive du texte, d'attendre la présence répétée de prospectifs, on a le plus souvent préféré d'autres moyens pour exprimer l'ordre (le conjonctif, l'infinitif, *sḏm.tw=f*). Le

[588] Dans Pétosiris 56, 2, on lit une phrase coupée avec le prospectif *in ḏḥwty ḏbꜣ=f sp n ir n=i*, unique dans le corpus.

[589] Après l'impératif dans Pétosiris 81, 11–12.

facteur déterminant pour sa basse fréquence est certainement la volonté de ne pas mentionner l'agent. Dans le premier décret de Philae, une forme active *sḏm=f* s'identifie sans doute avec le prospectif.

ex. 150. Philae 1, 16 : ·

spẖr=sn sw ḥr tp-rd.w nb [*nḏ-ḫ.t*][590]	Qu'ils l'inscrivent dans toutes (leurs) signatures [et documents]

On en trouve un exemple dans le décret de Canope aussi.

ex. 151. Canope 15–16 :

sḫpr wʿb 25	Que se produisent 25 prêtres-ouâb
ḥr nḏ ḫt	qui donnent conseil

Pour la dernière phrase, le démotique (l. 30) a : *mtw{=w} 25 n wʿb iw=f mnḳ md.t ḫpr*[591]. Le grec (l. 30) emploie une construction infinitivale.

Énonciateur + prospectif

Précédé par l'auxiliaire d'énonciation *iḫ*, le prospectif exprime la dépendance de la volonté ou de l'attente du locuteur[592]. La construction *iḫ sḏm=f* est encore courante en néo-égyptien[593], mais en démotique elle est pratiquement inexistante[594].

ex. 152. Petosiris, 81, 92 :

iḫ ḏd ii ḥr-sꜣ	Que celui qui viendra après dise[595]

Dans deux décrets, une forme prospective est précédée par *isṯ* (voir ex. 385). Un seul exemple de *kꜣ sḏm=f* a été relevé[596].

[590] Restauré après un fragment du décret de Memphis (Devauchelle 1986a, 46).
[591] La fausse graphie du préformant du conjonctif est facile à comprendre, parce que le conjonctif est presque toujours suivie par le pronom pluriel dans ce document.
[592] Vernus 1997a, 106. Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 312, § 487.
[593] Winand 1992, 222–227, § 361–368.
[594] Erichsen 1954, 41, rapporte un exemple d'un texte littéraire (Spiegelberg 1912, 16–17, 34).
[595] Mentionné à côté de parallèles tardifs dans Jansen-Winkeln 1998b, 167. Dans le corpus aussi Athènes 2009, 7 (front) ; Petosiris 56, 1 ; Saint-Pétersbourg 5629, B 12. Un autre exemple de *iḫ sḏm=f* est Hermopolis, 34.
[596] Leyde AST 71, 3.

En proposition complétive

On retrouve couramment des formes *sḏm=f* comme prédicat dans des propositions complétives objet. Une forme de la conjugaison suffixale y est employée — forme substantive personnelle ou le prospectif, quand les sujets des verbes sont différents[597]. Quand le sujet imaginé de la proposition complétive est identique à celui de la proposition principale, on emploie l'infinitif. Il y a pourtant aussi des cas importants où la subjectivité du sujet affecte cette simple règle de base[598].

ex. 153. JE 36918, D 14 :

ỉw=ỉ rḫ.kwỉ	alors que je sais
spr=ỉ r nṯr	que je vais arriver au dieu
hrw pfy mn	ce jour d'atterrissage·

Il convient aussi de mettre sous cette rubrique la construction causative formée à partir du verbe *rdỉ* conjugué.

ex. 154. Satrape, 12 :

ỉ.my wḏ ḥm=k r rd pḥw	Qu'il plaise à Ta Majesté de donner l'ordre de donner les confins
pꜣ tꜣ n wꜣḏ.t rn=f	dont le nom est « le pays d'Oudjat »
n nṯr.w p dp	aux dieux de Pe et de Dep

ex. 155. JE 44065, 17 :

rd.n=ỉ nḥ.t m-ḥr=ṯn ḥr=s	J'ai mis une supplique devant vous sur ce sujet
r rd rḫ ( ) *wnn.w nty r ḫpr*	pour faire savoir aux gens qui seront
ḏd ḫpr.n=ỉ r-sy	que j'ai du tout existé

En proposition finale

L'emploi du prospectif comme l'équivalent d'une proposition finale est depuis longtemps reconnu à toutes les époques[599]. Étant donné qu'il est hors de mon propos de faire l'examen de la relation des formes verbales avec les parties du discours, la construction n'appelle aucun commentaire particulier.

[597] Malaise & Winand 1999, 570, § 919.

[598] Malaise & Winand 1999, 502–504, § 907–908 ; Uljas 2000.

[599] Doret 1986, 42–43.

ex. 156. Mendes, 15–16 :

ḥr-nt.t rd n=f rꜥ tꜣ.wy r ẖr.t=f	attendu que Rê lui a donné les deux pays comme sa nourriture,
ḳḳ=f sꜥm=f ḥnꜥ rmṯ [*km.t*]	pour qu'il mange et boive avec les Égyptiens

Conjonction + *sḏm=f*

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 305–308, § 479 ; Manuelian 1994, 216 (?) ; Lustman 1999, 126–128, § 19.7 ; Vandier 1961, X. H ; Junker 1906, 101, § 128.

Conjonction simple

On rencontre déjà dans les états de langue plus anciens le problème de déterminer quel type de *sḏm=f* s'emploie après les conjonctions[600]. En accord avec la commutation des syntagmes, à cause du fait que les prépositions sont suivies par des substantifs, on y voit souvent une forme substantive personnelle ce qui est évident dans les classes où le verbe gémine. La relation temporelle du *sḏm=f* y est pourtant assez diffuse et il n'est pas clair de dire quel est le point de repère du verbe de la proposition circonstancielle. L'emploi de conjonction + forme verbale a trouvé, semble-t-il, quoique présent dans les plus anciens documents[601], son apogée en néo-égyptien où les relations explicites au moyen de conjonctions et du convertisseur *ỉw* remplacent l'ancien usage paratactique des formes verbales dans la fonction circonstancielle. Cependant, les conjonctions s'assujettissent bientôt au figement en auxiliaires de conjugaison. Ce développement peut être suivi, entre autres, dans le temporel démotique (*m-ḏr sḏm=f* >) *n-ḏr.t sḏm=f* qui tire son origine dans une conjonction composée, mais ne possède en synchronie plus aucun lien à une préposition toujours existante.

En égyptien de tradition, à défaut d'une morphologie transparente, l'attribution de tel ou tel exemple du *sḏm=f* après préposition est impraticable. Comble de malheur, il ne faut pas seulement savoir distinguer entre les catégories de la conjugaison suffixale, le *sḏmt=f* inclus, on confond aussi facilement la construction avec le cas où la conjonction est suivie de l'infinitif. En reconnaissant que même en égyptien classique l'état des choses demeure un peu obscur,

[600] Westendorf 1962, 147–148, § 212 ; 149–151, § 214 ; 160–162, § 229 ; Junge 1978, 102, § 8.1.3.3 ; Doret 1986, 41, 50–52 ; Zeidler 1999, 194–197.

[601] Edel 1955, 224, § 485–487 ; 233–234, § 501–503.

diverses raisons parlent en faveuer de l'idée que les scribes tardifs étaient mal renseignés au sujet de la forme utilisée après conjonction. En témoigne en premier lieu l'alternance entre le *sḏm=f* et le *sḏm.n=f* quand la référence est faite au temps passé.

m

La signification de base est d'exprimer la concomitance de l'action avec la principale, ce qui est rendu en français par une conjonction temporelle « lorsque », « quand »[602]. Quand le verbe est intransitif la construction peut aussi être interprétée comme préposition + infinitif[603].

ex. 157. JE 67093, 2 :

ḏd=f m dwꜣ-nṯr=f ẖnsw-pꜣ-ẖrd	Il dit en louant Khonsou-l'Enfant

Dans l'exemple suivant pourtant on évite difficilement un sens causal non reconnu pour l'égyptien classique[604].

ex. 158. Mendes, 15 :

wḏ.n ḥm=f	Sa Majesté a ordonné
r tm ḥtr	que l'on ne percevra pas
bꜣk mẖn.t…	la taxe de navigation…
m ḏd=sn ḫft ḥm=f	puisqu'ils ont dit devant Sa Majesté

Le sens demande que la déclaration des prêtres mendésiens disant qu'ils n'ont pas l'habitude de payer la taxe de navigation précède l'ordre du roi tandis que la construction devrait exprimer la concomitance. Les traducteurs échappent cette incongruité par des détours[605]. S'attachant à une interprétation verbale, il est légitime de soupçonner que la forme du sujet est liée au choix de la forme *sḏm=f* (cf. p. 160 et seq.) au lieu de *sḏm.n=f* qui serait plus conforme au sens.

[602] Malaise & Winand 1999, 588–589, § 943–945.

[603] Ainsi CG 689, 2 (*m ḫꜥ=f*).

[604] D'autres exemples : CG 689, 2 ; CG 1230, 1 ; Onnophris, 7.

[605] Brugsch (1884a, 664) « weil man in Gegenwart Seiner Majestät die Mittheilung gemacht hatte » n' hésite pas à marquer l'antériorité de la subordonnée.

m-ḫt

Le *sḏm=f* qui suit après *m-ḫt* est difficile à identifier. On a suggéré qu'il s'agirait du subjonctif même dans des contextes passés[606]. Si cela est vrai, l'alternance avec *m-ḫt sḏm.n=f* laisse supposer une réinterprétation, à l'instar de ce qui s'est passé avec *m-ḏr sḏm=f*[607], en ce sens que la forme de l'accompli est employée.

ex. 159. Meux 52, 17 :

ỉnk… ỉḳr sn	C'est moi… qui les honorais
m mḏ mnḫ	avec huile et toile
m-ḫt pr bꜣ.w=sn	après que leurs *baou* se sont envolés
r p.t	au ciel

ex. 160. Satrape, 7 :

m-ḫt wḏꜣ ḥm=f r p	Après que Sa Majesté se fut rendu à Pe[608]

ex. 161. Petosiris 81, 33 :

m-ḫt ỉr=ỉ ỉmy-r šn	Après que j'étais devenu *lésonis* de
n ḏḥwty nb ḫmnw	Thoth, le maître d'Hermopolis,
dỉ=ỉ wn ḥw.t-nṯr	j'agissais de sorte que le temple
n.t ḏḥwty mỉ sḫr=s ḫnt	de Thoth soit en son état original

Quand la subordonnée se met en tête de la proposition principale, elle est souvent thématisée au moyen de *ỉr* :

ex. 162. Mendes, 23 :

ỉr m-ḫt mꜣꜣ sw ṯ.t pr-ꜥnḫ	Après que le personnel de la Maison de Vie l'eut vu
sỉꜣ=sn ꜣbw.t=f	et reconnu sa figure comme étant
r ḥb.t	conforme au manuel rituel,
ỉr nḫb.t=f	sa titulature se fit

[606] Malaise & Winand 1999, 591–593, § 949–950. La construction ne semble pas attestée à l'Ancien Empire, voir Edel 1964, 402, § 797. Zeidler 1999, 139, 164, y voit hésitant une survivance du perfectif.

[607] Quack 1994.

[608] La principale se trouve à mon avis dans *ḏd.ỉn ḥm=f n nty r-gs=f* à la ligne suivante. Cf. par contre Roeder (1959, 103) qui rattache le passage à ce qui précède (cité comme l'ex. 68).

La traduction suggère que même la seconde phrase verbale (*si3=sn*) est dépendante de *m-ḫt*, soit directement soit en fonction circonstancielle[609]. J'ignore dans quelle mesure une telle construction est concevable dans la langue classique et on peut comprendre la relation entre les actions différemment : « Après que le personnel… l'eut vu, ils reconnurent sa figure… et sa titulature se fit »[610]. Il est possible que le choix de la forme dépende de la réserve envers la forme *sḏm.n=f* qui s'observe quand le sujet pronominal est à la 3e personne du pluriel (Mendes, 23 : *si3=sn*)[611].

ex. 163. RT 2/12/24/3, 4 :

ỉr m-ḫt sḏm ḥm=f nn	Après que Sa Majesté eut entendu cela,
wḏ3.ỉn ḥm=f r ḥw.t-nṯr	Sa Majesté se rendit au temple
n.t ỉt=f ptḥ	de son père Ptah

ex. 164. RT 2/12/24/3, 18 :

ỉr m-ḫt ỉỉ b3=f m-ʿḳ3 rw.t wr.t…	Après que son *ba* s'en fut allé en face de la grande porte…

m-šw

La conjonction *m-šw* appartenant à la plus ancienne langue a été reconnue dans le passage suivant par son éditeur[612].

ex. 165. Leyde AST 71, 2 :

m-šw ḳd=ỉ n=f	parce que j'avais fait construire
w3.t	une route

mỉ

ex. 166. Berlin 14400, 6 :

mỉ ḫpr=s m ḫnty-š	ainsi qu'il s'est passé au Liban

La construction *mỉ sḏm=f* sert souvent à se réclamer d'un parallèle de la sphère des dieux[613].

609 De même De Meulenaere & MacKay 1976, 176.
610 Ainsi Roeder 1959, 186.
611 Aussi Petosiris 81, 33.
612 Jansen-Winkeln 1997a, 89. Voir Edel 1964, 404, § 804 ; Doret 1986, 52.
613 Les exemples sont assez nombreux : Brooklyn 56.152, 3 ; CG 697, 1 ; CG 1199, 1 (pilier dorsal : *bis*) : Hildesheim PM 6352, 20 ; JE 36918, D 3 ; Linköping 102, B 6 ; C 4 ; Petosiris 81, 69 ; Philae 2, 8.

ex. 167. Hermopolis, 6 :

ḥꜥꜥ ḥr nb <m> mꜣꜣ=f	à la vue de qui tout le monde se réjouit
mỉ mꜣꜣ=sn rꜥ m wbn=f	ainsi qu'ils regardent le soleil lors de son lever

ex. 168. Mendes, 5 :

ḥr nb ꜥḏꜥḏ n mꜣꜣ=f	Tout le monde se réjouit à le voir
mỉ nẖ=f sn	aussi vrai qu'il les protège

Dans la littérature funéraire la construction sert fréquemment à donner une assertion pour manipuler les vivants.

ex. 169. Moscou 270, 2 :

pẖr sꜣ=ṯn ḥr-sꜣ=ṯn	Vos fils vous suivront
mỉ dm=ṯn rn s	tant que vous prononcez le nom d'un homme

L'exemple suivant n'est pas assuré. On notera que je découpe le texte autrement que Sethe[614].

ex. 170. Pithom, 22 :

fꜣ.tw ḥtꜣw	On se mit à ferler les voiles
sꜣḥ=sn r km-wr[615]	et ils se dirigèrent vers le lac Kem-Our
mỉ nšn ( ) *p.t ḥbs.tỉ m gp.w*	comme le ciel est en furie couvert de nuages[616]

n-ꜥꜣ.t-n

Après cette conjonction la forme *sḏm=f* se laisse identifier anciennement avec la forme substantive[617].

ex. 171. BM 1668, B 2 :

mḥ ib n nsw	Le confident du roi
n-ꜥꜣ.t-n ikr sꜣr.t=f	tant sa sagesse était efficace

[614] Urk. II, 101.

[615] Le signe de *sꜣḥ* est peu clair.

[616] Pour *nšn p.t*, voir Roccati 1984, 344.

[617] Doret 1986, 52 ; Malaise & Winand 1999, 595, § 953.

ex. 172. Petosiris 56, 5–6 :

n-ꜥꜣ.t-n mnḫ=ỉ ḥr ỉb=sn	tant j'étais efficace dans leur cœur[618]

ex. 173. Mendes, 14 : ·

n-ꜥꜣ.t-n mr=f km.t r wn.t	tant il aime l'Égypte plus que tout autre lieu

n-mrw.t

ex. 174. Pithom, 12 :

ỉỉ=sn ḫft ḥm=f	Ils [*sc.* les statues des dieux] vinrent devant Sa Majesté
n-mrwt ṯn=f r nsw	parce qu'il est élevé pour être roi

À vrai dire *n-mrw.t* suivi d'une forme *sḏm=f* introduit des propositions de but « dans le souhait que »[619], ce qui me paraît ne pas convenir si l'on s'en tient à lecture incertaine de Sethe[620].

r

Quand le sujet de la proposition finale est différent de la proposition régissante, on substitue *r sḏm=f* à *r* + infinitif. La construction connaîtra sous une forme élargie, l'infinitif conjugué du copte ⲉⲧⲣⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄ < *r dỉ ỉr=f sḏm*, un plus vaste champ d'emploi.

ex. 175. Pithom, 16 :

r wḏꜣ sw nṯr.w n.w ḫnt-ỉꜣbt.t	pour que les dieux du nome occidental le [*sc.* le roi] fassent prospérer[621]

ex. 176. Mendes, 22 :

r sꜥḥꜥ sw ḥm=k ḥr ns.t=f	pour que Ta Majesté l'élève sur son trône

ex. 177. Brooklyn 56.152, 1–2 :

r wr=k	pour que tu deviennes grand
ẖr ḥs.wt nsw	sous les louanges du roi

[618] La phrase est traditionnelle, voir l'exemple 1622 dans Malaise & Winand 1999, 595, § 953.
[619] Malaise & Winand 1999, 596, § 954.
[620] Urk. II, 101.
[621] On a voulu y introduire diverses restaurations. Celle de Sethe (Urk. II, 95 n. d.) « (für *śn*) antizipiert den Genitiv *nṯr.w* » m'est incompréhensible.

L'emploi d'une forme substantive après *r* donne un sens comparatif.

ex. 178. Vienne 5857, 7 :

sšm.n=s n ḥr mw=s	Elle nous a guidés sur son autorité
r mr=s ( )	comme elle voulait

ḥnꜥ

Il existe un exemple où, apparemment, une forme *sḏm=f* suit *ḥnꜥ* comme conjonction coordonnante, un emploi insolite dans la langue classique[622]. Le texte environnant étant mutilé, l'exemple n'est pas assuré. On peut mettre cette construction en relation avec l'emploi de *ḥnꜥ* + infinitif comme exprimant la séquentialité.

ex. 179. Carthage 883.1, 3 :

rd.n=f mkỉ (?) [...] *r ḫw* [..]	Il donnait sa (?) protection [...] pour protéger [...]
m pr-šmꜥ pr-mḥw	dans la Maison du Sud et dans la Maison du Nord
ḥnꜥ rd=f swr	et il fit agrandir [...][623]

ḥr

La valeur de base de *ḥr sḏm=f* est causale[624]. Il semble que le subjonctif y ait été employé à l'origine[625].

ex. 180. Petosiris 56, 5 :

wn s nb n nỉw.t mt.w ḥm.wt	Tous les habitants de la ville, hommes et femmes,
ḥr ỉꜣkb r ꜥꜣ wr	étaient en grand deuil
ḥr mꜣꜣ=sn ḫpr ỉm=ỉ	parce qu'ils avaient vu ce qui m'était arrivé

622 Lefebvre 1940, 286, § 598. Dans Petosiris 81, 82, la construction coordonne deux formes relatives.

623 Le fait que Drioton (1960–1961, 152) se soit contenté de traduire « lui fut donné … (et) de devenir musicien dans la Maison du Sud et la Maison du Nord …. » montre ce que ma traduction a de provisoire.

624 Malaise & Winand 1999, 599–600, § 960. Cf. Gutbub 1973, 225–226.

625 Des doutes exprimés par Schenkel 2001, 39.

ex. 181. Chicago OIM 10589, L 1–2 :

rd.n=k wꞽ r-ḥꜣ.t n s nb	Tu me mis devant tout homme,
ḥr šms=ꞽ m-ẖnw pr=k	parce que je te servais dans ta maison
ḥr swḏꜣ=ꞽ ḫt nb n pꜣ bik	et j'arrangeais toutes les affaires du
m-ẖnw pr=f	Faucon dans sa maison

ex. 182. Brooklyn 56.152, 4 :

ḥr rḫ=f ꞽmꜣḫ=ꞽ	parce qu'il sait que je suis un loué
n ꞽr.n=ꞽ	à cause de ce que j'ai fait[626]

Un autre exemple suggère que *ḥr sḏm=f* ait pu s'employer comme une construction continuative à la manière de *ḥnꜥ* + infinitif.

ex. 183. Mendes, 8 :

wnn ḥm=f ḥr šsp ḥꜣt.t n wꞽꜣ n nṯr pn	Sa Majesté s'empara de l'amarre d'avant de la barque de ce dieu,
ḥr ḫd=f m š wr	et navigua en aval dans le Grand lac
ḫnt=f m ꜥḳnw	et amont sur le canal Akenou

Une autre possibilité serait de regarder *ḫdꞽ* ici comme un infinitif en usage transitif, en posant l'identité du pronom suffixe avec la barque du dieu, mais elle se heurte au problème de la distribution des actants. Selon les dictionnaires, il semble que le second actant, quand le verbe est transitif, soit identifié avec la localité ou le bénéficiaire[627].

Dans l'exemple suivant, certes d'un contenu banal, la préposition *ḥr* intervient d'une façon étrange dans la phrase. Le changement de personne fait exclure l'annexation de la phrase à ce qui précède. Peut-être y verra-t-on une erreur pour *ꞽḫ sḏm=f*[628].

ex. 184. CG 22174, 10–12 :

ꞽ ḥm-nṯr.w ꞽt-nṯr.w…	Ô vous prophètes, pères des dieux…
mꜣꜣ=sn ꜥḥꜥ pn	qui verront cette tombe,
dg=sn wḏ pn n […] …	qui observeront cette stèle…
ḥr sḫꜣ=ṯn wꞽ r-nfr	puissiez-vous me garder en bon souvenir

[626] Vraisemblablement aussi à Saint-Pétersbourg 5629, A5 (*ḥr nḏ*<*=ꞽ*>).

[627] Wb. III, 354, 14–15. Autrement De Meulenaere & MacKay 1976, 174 : « et conduisit celle-ci ».

[628] Je rappelle qu'en démotique il arrive que *ḥr* s'écrit *ꞽh* (Smith 1978, 23–25). Y-aurait-il un lien phonétique ?

Plus loin dans le même document on trouve à la fin d'un paragraphe de vœux pour l'autre monde une variante de phrases traditionnelles.

ex. 185. CG 22174, 19–20 :

di=k pr [bꜣ=i]	Tu devras faire sortir (mon *ba*)
r mꜣꜣ=k m ḥb=k tpy…	pour te voir dans ta première fête…
iw pr=i mn	ma maison étant bien établie
m niw.t=k	dans ta ville
iw ms.w=i im=f	alors que mes enfants s'y trouvent
ḥr šms ḥr=f	et le servent
ḥr ir=sn kꜣ=k ḏ.t nḥḥ	et agissent pour ton *ka* à tout jamais

Ici on a de même le choix de comprendre *ḥr* + infinitif soit comme étant en fonction séquentielle soit comme une graphie, particulière à ce document, pour *iḫ sḏm=f*.

ḫft

Comme conjonction devant une forme verbale, *ḫft* possède des valeurs très variées. La construction est le plus souvent temporelle « quand », « dès que », mais quand elle est suivie par une forme substantive elle exprime la comparaison[629]. Dans ce cas, le sens est proche d'une proposition causale. La construction se confond aisément avec *ḫft* + infinitif[630].

ex. 186. Canope, 8 :

ḫft sḫꜣ=sn	comme ils se souvenaient
ḫry.w ḫpr ḫnt.t	des catastrophes qui étaient survenues jadis

ex. 187. Tanis s.n., 1 :

swr sw imn-rꜥ	Amon-Rê le rendait grand
ḥr ꜥꜣw biꜣ.t=f	à cause de son caractère
ḫft siꜣ=f ib=f	puisqu'il connaissait son cœur

[629] Malaise & Winand 1999, 600–602, § 961–962.

[630] La construction est attestée : CG 22174, 16 ; Linköping 102, A5 ; A 6 ; Naucratis, 5 ; Petosiris 56, 10 ; 11.

ex. 188. Hermopolis, 17 :

ḫft ỉr=sn mr.t ỉb=s rꜥ nb	parce qu'ils font ce que son cœur aime, chaque jour

Ainsi qu'il est normal de l'attendre, les phrases relevées ne sont pas très originales. Un passage tiré de la partie eulogique à l'adresse du roi sur la stèle de Naucratis illustre bien la difficulté d'identifier la construction.

ex. 189. Naucratis 4–5 :

swꜣḏ tꜣ.w nb ḫft sšp=f…	qui fait prospérer les pays quand il brille…
ỉr ḫt ḫft ḏd=sn	qui fait des offrandes à proportion de ce qu'ils [*sc.* les prophètes] disent,
nn sḫ ḥr-ḥr mdw=sn	sans surdité à l'égard de leurs paroles

La deuxième phrase peut bien céler *ḫft* + infinitif . Si l'on ne veut pas garder ce sens, on peut se tenir au sens d'antériorité, c'est-à-dire une imitation de *sḏm.n=f*, à voir comme soit la forme relative soit la forme « prédicative ».

ḫnt

Dans le passage suivant je suppose que *ḫnt* est employé à l'instar de *m-ḫnt* comme conjonction temporelle[631]. Il est moins probable d'attribuer le sens « avant que » à *tp-ꜥ*[632], étant donné qu'il en résulterait que *ḫnt* n'aurait pas de fonction dans la phrase.

ex. 190. Satrape, 8–9 :

ns nṯr.w p dp tp-ꜥ	Il appartenait auparavant aux dieux de Pe et de Dep
ḫnt ( ) *ꜥn sw ḫfty ḫšryš*	avant que l'ennemi Artaxerxes ne l'ait détourné

ḏr

La forme *sḏm=f* employée après *ḏr* est censée être le prospectif ou la forme substantive[633]. La construction exprime une relation temporelle par rapport à

[631] Junker 1906, 160, § 218.

[632] Malaise & Winand 1999, 602, § 964.

[633] Malaise & Winand 1999, 602, § 965. Cf. Polotsky 1944, 85, § 29. Pour ses composants, voir Winand 1992, 256, § 403.

un procès antérieur et se traduit souvent en français par « depuis que ». Quand le verbe est intransitif, on ne distingue pas toujours la construction de *ḏr* + infinitif qui a le même sens. Qui plus est, la construction devient en égyptien de tradition morphologiquement identique à *ḏr ḏmt=f* (avec laquelle elle se confond fréquemment).

ex. 191. Mendes 7 :

ḏr ꜥḥꜥ=f ḥr ns.t ỉt=f	depuis qu'il s'était levé sur le trône de son père[634]

ex. 192. Petosiris 59, 3 :

nn ỉr kꜣ.t ỉm=f	On n'y avait pas fait de travail
ḏr ỉỉ ẖꜣsty.w m hꜣ ḥr km.t	depuis que les étrangers étaient descendus sur l'Égypte

ex. 193. Petosiris 81, 29–30 :

ḏr wꜣ ꜥḥꜣ	après que la dissension menaçait
r ḫpr m-ẖnt bꜣḳ.t	de se produire en Égypte[635]

Le sens de l'exemple suivant n'est pas sûr. L'effet causal est pourtant documenté même dans les états antérieurs.

ex. 194. JE 37075, 6 :

rd=k sn n=ỉ pꜣy=ỉ nb wr	Que tu me les donnes, mon grand maître,
ḏr šm=ỉ ḥr mw=k	puisque je marchais sur ton autorité

Conjonction bâtie sur *nt.t* + *sḏm=f*

r-nt.t

ex. 195. Canope, 30 :

r-nt.t mꜣꜣ sw[636] *bw-nb*	pour que tout le monde le voie

[634] Pareillement Mendes, 26.

[635] D'autres exemples : BM 379, 10 ; Petosiris 59, 4 ; Petosiris 81, 53 ; Taimouthes, 18 ; Turin 3070, A 5.

[636] Selon la copie de Kom el-Hisn (l. 21) au lieu du *n* fautif de la copie de Tanis.

ḥr-nt.t

ex. 196. Petosiris 65, 3 :	
ḥr-nt.t ꜥnḫ s n dm rn=f	parce que l'homme vit de ce qu'on prononce son nom
ex. 197. Mendes, 17 :	
ḥr-nt.t bꜥḥ ḥꜥpi ꜣḫ	étant donné que Hâpi inonde le champ
ẖr pꜣ.wt=f	apportant sa nourriture

ḏr-nt.t

ex. 198. Moscou 270, 13 :	
ḏr-nt.t ꜥnḫ nty ỉm	puisque ceux qui y sont vivent
ex. 199. Rosette, 9 :	
ḏr-nt.t psḏ ḥm=f ỉm=f	puisque Sa Majesté s'est montré resplendissant avec elle [*sc.* la couronne]
m ḥwt ptḥ	dans la maison de Ptah[637]
ex. 200. CG 22188, 20 :	
ḏr-nt.t ỉr=sn tp-ẖbs.w wr.w m bꜣḳ.t	puisqu'ils avaient fait de grands dégâts en Égypte.

La différenciation entre sḏm.n=f et sḏm=f pour l'accompli

On a vu dans les pages précédentes qu'en égyptien de tradition il y a, dans des contextes syntaxiques largement identiques, deux formes simples de la conjugaison suffixales qui sont rivales pour exprimer l'accompli. Dans certains documents, une seule est employée à l'exclusion de l'autre forme. Au cas où il s'agit de *sḏm=f*, il est raisonnable de poser son identité avec le prétérit démotique. Or, il arrive souvent que les deux formes s'emploient comme expression de l'accompli même au sein d'un seul document. La fréquence du phénomène répandu sur un grand nombre de textes de bonne qualité se porte garante qu'il ne s'agit pas d'une omission de scribes mal avertis. Est-ce qu'il existe des règles déterminant le choix de l'une et l'autre ? Il faut d'abord sonder s'il s'y agit d'une catégorie ou deux. La forme *sḏm=f* de l'accompli, ne serait-elle qu'une forme *sḏm.n=f* échouée où le *n* a été omis ? À vrai dire, s'il y a lieu de voir deux formes,

[637] Même phrase Philae 1, 12.

il est curieux de les retrouver ensemble, puisque l'existence de ces deux formes morphologiquement distinctes ayant la même signification va à l'encontre du principe d'isomorphisme de ne pas employer plus d'une catégorie pour un seul sens. L'étude de l'histoire des langues nous apprend que l'on ne garde pas dans une langue « naturelle » la forme originale une fois qu'elle a été rongée par les ravages du temps, sauf dans des cas marginaux où l'ancienne forme exprime des nuances prononcées de style[638]. La situation de deux formes concourantes, comme il paraît en être le cas ici, n'est possible que dans une langue littéraire où peuvent être reflétés en même temps des états de langue différents[639].

Regardons pour éclairer la situation la distribution des deux formes selon les emplois répertoriés[640].

Proposition autonome	*sḏm.n=f*	p. 103	*sḏm=f*	p. 129
Énonciateur + proposition	*ỉw sḏm.n=f*	p. 108	*ỉw sḏm=f*	p. 133
En proposition dépendante	*sḏm.n=f*	p. 113	—	—
Aoriste négatif	*n sḏm.n=f*	p. 205	? *n sḏm=f*	p. 205

Fig. XXII : La distribution des formes de l'accompli

Mis à part la proposition autonome, la différence en syntaxe entre les deux est sensible. Bien qu'on puisse constater qu'il s'agit de catégories qu'il vaut mieux tenir séparées en synchronie, l'une s'identifiant avec la forme de l'accompli de l'égyptien classique et l'autre avec le prétérit du démotique, on n'oubliera pas que l'origine des *sḏm=f* exprimant l'accompli peut être multiple. Il est parfois nécessaire de reconnaître dans ce qui s'écrit comme une forme *sḏm=f* la variante conditionnée de la forme *sḏm.n=f*. Cela est évident par l'existence de la construction *ỉw sḏm=f*, bien qu'elle puisse avoir une origine complexe, ainsi que les exemples l'illustrent. J'essaie de mettre en évidence dans cette section quelques motivations qui ont pu influer sur le choix entre les deux formes dans les documents où elles sont toutes les deux attestées. Je ne prétends pas que le dernier mot soit dit sur la relation entre les deux formes. Rappelons encore le

[638] Par exemple : je peux ~ je puis. Même alors les anciennes formes ne sont pas préservées en tant que paradigme.

[639] Cf. pour la XVIIIe dynastie Schenkel 1988, 15–16.

[640] Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 57–58, § 92 ; 439–440, § 694. Voir aussi Herbin 1994, 42–45, qui est arrivé à un résultat négatif. Il faut noter qu'il nie la valeur d'accompli pour *sḏm.n=f* en général.

problème de distinguer le *sḏm=f* de l'accompli d'autres catégories, en particulier du *sḏm=f* de l'aoriste en fonction circonstancielle, mais aussi du prospectif[641].

1. Haplographie

Selon les règles de l'ordre des mots en égyptien, parlant de la conjugaison suffixale, quand le bénéficiaire marqué par la préposition *n* apparaît sous forme de pronom, la phrase prépositionnelle se met en position devant le sujet. Dans la construction qui s'ensuit, *sḏm.n n=f* N, on n'écrit souvent qu'un seul *n*[642]. En égyptien de tradition, on peut obtenir des indications pour savoir quelle est la forme avec qui on a affaire en prenant compte des habitudes graphiques du document entier[643]. L'effet de l'haplographie dans le corpus est de faire augmenter en apparence le nombre des *sḏm=f* de l'accompli.

ex. 201. Satrape, 7 :

ḏd<.n> n=f ( ) *nty r-gs=f*	Celui qui était à son côté[644]
ḥnʿ wr.w n.w tꜣ mḥw	et les grands du pays nord lui dirent

2. L'influence de la nature du sujet

2a. *sn*

En examinant le genre et le nombre du sujet, il se révèle qu'un sujet pronominal de la 3e personne du pluriel s'emploie rarement à la forme *sḏm.n=f*[645]. Dans tout le corpus je n'ai relevé que deux exemples sûrs et deux autres probables tandis que le nombre des *sḏm=f* ayant un sens d'accompli avec la même personne grammaticale en tant que sujet s'élève à 70.

Sujet	3 m.s. – *f*	Substantif	3 pl. – *sn*/*w*
sḏm.n=f	156	94	4
sḏm=f	82	102[646]	80

Fig. XXIII : La distribution de l'accompli selon le sujet

641 L'article de Broze (1993) montre de quelle manière des cas supposés par Sauneron représentant le *sḏm=f* de l'accompli peuvent s'insérer dans le cadre du moyen égyptien pur.
642 Edel 1955, 44, § 102.
643 D'autres occurrences de l'haplographie : Hermopolis, 3 ; JE 44901, 13 ; Mendes, 15 ; Rosette, 5 ; Vienne 5857, 2 ; 4.
644 Derchain 2000, 19, y voit un interprète.

Regardons les quatre exemples qui vont au rebours de la tendance observée.

ex. 202. Louvre C 123, 8 :

ḏd.n=sn ḫft ḥm=f — Ils dirent à Sa Majesté

ex. 203. Chicago OIM 10589, B 9–10 :

gm.n=w bỉk.w ꜥšꜣ.w — Ils trouvèrent beaucoup de faucons

Deux exemples tirés de la stèle de Pithom suggèrent que la réserve envers l'emploi d'un *sḏm.n=sn* a été liée, au moins de manière secondaire, au désir de varier l'image graphique.

ex. 204. Pithom, 13 :

gm.n=sn ( ) *sḫm n ḥww ỉꜣb.t pw* — Ils trouvèrent que c'était l'image du Nome de l'Harpon oriental

ỉr.n=sn ( ) *hrw 10 ỉrm ḥm=f ỉm* — et ils y passèrent dix jours chez Sa Majesté

Le pronom personnel fait référence aux conseillers royaux qui ont été sommés de comparaître devant le pharaon, et la lecture d'un pronom au pluriel ne fait donc aucun doute. On pourrait songer à une inversion des signes de sorte qu'on lirait *gm=sn* et *ỉr=sn*. Mais c'est une idée qui est peu satisfaisante. D'une part, en dépistant les habitudes graphiques du document, il se trouve que le signe du verrou suffit pour écrire le pronom suffixe de la 3e personne du pluriel[647], tandis qu'une graphie que l'on devrait supposer originale, en cas d'une inversion des signes[648], n'y apparaît jamais. D'autre part, ce n'est qu'après le verbe où l'on s'attend à retrouver son sujet que ce groupe de signes s'observe, et

[645] À ma connaissance, les seuls répertoires qui montrent le paradigme de *sḏm.n=f* avec les personnes grammaticales sont Sethe 1899b, 165–166, § 370, et Hannig 1991, 184 (sans indication des sources).

[646] Le nombre est un peu augmenté à cause des cas d'haplographie. Je rappelle qu'un sujet nominal s'emploie à la TPI très rarement avec le *sḏm.n=f* (Jansen-Winkeln 1996a, 440, § 694).

[647] Lignes 6, 12 (*bis*) et 14 (*bis*).

[648] L'ordre inverse de *n* et de *s* n'est pas rare, dans le corpus : BM 512, 1 ; CG 22180, 14 ; Hermopolis, 17 ; Meux 52, 2. En dehors du corpus : une stèle, l. 3 (Abd el-Nasser Mohamed 1986) ; YAG 1937.127, 4 ; 7 ; 10 (Scott 1986, 156–158). Voir aussi Louvre C 119 (Spiegelberg 1929b) où la formule d'offrandes s'écrit . On trouve pourtant aussi une graphie dans la formule d'offrandes (Naples 241834 : Cozzolino 1999, 23).

jamais en fonction possessive. Cela indique qu'il s'agit effectivement de formes *sḏm.n=f* et non pas d'une inversion de signes qui connaîtrait à peine un traitement différent selon la syntaxe. Il semble que l'on ait voulu éviter d'entourer le signe du verrou *s* par deux signes *n* identiques[649]. Remarquons finalement qu'en dépit du passage cité, on rencontre dans le même document plusieurs exemples de la forme *sḏm=f* de l'accompli et ils sont loin de se limiter aux cas où le sujet est à la 3e personne du pluriel[650].

Pour un exemple éventuel de la forme *sḏm.n=f* avec la 3e personne du pluriel comme sujet que je préfère lire autrement, voir p. 73.

La dépendance du morphème aspectuel sur la forme du sujet est également observable dans les formes relatives même si c'est sur une échelle plus réduite[651].

	Sujet : *f*	Substantif	Sujet : *sn*
sḏm.n=f	31	126	0
sḏm=f	4	41	5

Fig. XXIV : La distribution de l'accompli selon le sujet : forme relative

Il est particulièrement instructif de jalonner le jeu entre *sḏm.n=f*/*sḏm.ỉn=f* et *sḏm=f* dans le dialogue entre Khababach et les prêtres de Bouto sur la stèle du Satrape.

Ligne	*sḏm.n=f* / *sḏm.ỉn=f*	*sḏm=f*
8	*ḏd.ỉn ḥm=f*	
		ḏd=sn m-bꜣḥ ḥm=f
9	*ḏd.ỉn ḥm=f*	
	ḏd.n ḥm=f	
10		*mk ḏd=sn*
		ḏd=sn
11	*ḏd.n ḥm=f*	
12	*ḏd.n wꜥb.w*	
13	*ḏd.n wr pn ꜥꜣ*	

Fig. XXV : *ḏd* sur la stèle du Satrape

[649] Cependant le suffixe se rattache librement à la préposition *n*, par ex. BM 1668, B 8 ; JE 38545, 1, 2.
[650] Une forme *sḏm=sn* sur la stèle de Pithom cité comme ex. 236.
[651] L'abondance des formes relatives dont le sujet est nominal est due à l'expression de filiation (66 *sḏm.n=f* et 19 *sḏm=f*).

Le tableau montre aussi, par l'exemple à la ligne 12, que ce n'est pas le fait d'avoir un sujet pluriel en soi qui récuse l'emploi de la forme *sḏm.n=f*.

La même restriction selon le sujet est observable sur la stèle de Mendes.

ex. 205. Mendes, 21 :

ỉr m-ḫt sw3ḏ pr n nb=f	Après que la maison de son maître eut été rendue prospère,
wḏ3 pw ỉr=sn r ḫnw	ils se rendirent à la Résidence
r snḏm ỉb n ḥm=f	pour porter la bonne nouvelle à S.M.,
ḥm-nṯr.w m-ḫt=sn	les prophètes étant à leur suite
ḫr ʿnḫ ỉbỉb n ḥm=f	portant des fleurs et une effigie de S.M.
gs=sn ( ) *ḥm=f m ʿnty*	Ils oignirent Sa Majesté de myrrhe
wrḥ ỉry.w=f m w3ḏ (?)	et ses vêtements furent imprégnés d'aromates

On ne passera pas sous silence que l'interprétation de l'endroit dont je cite les hiéroglyphes peut prêter à la discussion. Il est possible de comprendre « Sa Majesté » comme l'agent de l'onction, ce à quoi contribue certainement la graphie qui s'interprète aisément comme le pronom dépendant *sw*[652]. Pour ma part, je préfère voir dans « Sa Majesté » celui qui subit l'action[653]. On se souvient du rôle de la consécration par l'huile dans divers rituels[654], même si les circonstances à cet endroit m'échappent. Quant à la graphie, il est vrai qu'elle n'est pas usuelle pour *sn*, mais elle est attestée une fois plus loin dans le même document en fonction de pronom possessif (l. 25 : *ḥm.nṯr.w=sn*).

Avec un peu de volonté, on peut relever aussi dans les décrets synodaux des exemples où le suffixe de la 3e personne du pluriel provoque l'emploi du *sḏm=f*.

ex. 206. Canope, 27 :

ỉr=sn sḫr.w n rd ḫpr	Ils projetèrent de créer
md.t-pḥ.ty n ḏ.t	des honneurs éternels
n ḥḳ3.t brnyg3.t	à la princesse Bérénice,
s3.t n nṯr.wy mnḫ.wy	la fille des Dieux Évergètes,
m gs-pr.w n.w t3-mr.t r-3w=sn	dans tous les temples du pays bien-aimé.

[652] C'est évidemment l'option de Meulenaere (De Meulenaere & MacKay 1976, 176). Pour la graphie du pronom, voir Junker 1906, 40–41, § 53.

[653] De même Roeder 1959, 186.

[654] Par exemple au cours du couronnement, Goyon 1972, 20–21, 55–62.

On voit en démotique (l. 53) le prétérit : *pḥ=s r di ḫpr md.t-pḥ.t n ḏ.t* « Il fut convenu de créer des honneurs éternels ». Le grec (l. 54) emploie de nouveau l'infinitif : *δεδόχθαι συντελεῖν... τιμὰς ἀιδίους*. Il faut remarquer que la version hiéroglyphique fait usage d'un pronom se référant vraisemblablement aux membres du clergé réunis pour le synode alors que les autres versions suppriment la mention de l'agent. D'autres exemples dans le décret de Canope où le nombre du sujet pronominal a déterminé le choix de la forme de la conjugaison suffixale ont été cités pour illustrer *iw + sḏm=f* (voir ex. 131 et ex. 133). Si le phénomène n'est pas plus étendu dans les décrets, c'est parce qu'ils contiennent tout des ordres se rapportant naturellement à l'avenir.

Les autobiographies sont pour des raisons évidentes tenues à la première personne. Il y a dans la documentation privée aussi quelques exemples du phénomène en question[655].

ex. 207. Tanis D 71, 2 :

[...] *sfn ib=sn ḥr sḫr.w=f*[...]	leurs cœurs étaient satisfaits de ses affaires.
sḫnt=sn s.t=f m-ḳ3b wr.w	Ils élevèrent son rang parmi les gens importantes

Même si la phrase est incomplète, il est improbable pour des raisons sémantiques — voilà que commence une nouvelle étape de la carrière — d'y rattacher *sḫnt=sn* comme une proposition subordonnée.

Dans le récit d'Onnophris on en trouve, semble-t-il, au moins deux exemples.

ex. 208. Onnophris, 6 :

wn.in wṯs.w <ḥr> w3w3 r nb=sn	Or, des intrigants avaient comploté contre leur maître,
wṯs=sn r=i m-b3ḥ s3b t3.ty	ils intriguèrent contre moi devant le vizir ;
m33=sn ḥr=i ḥm=sn r-3w=sn	en voyant mon visage, ils reculent tous.
ḫpr=sn m šꜥ.t m nsw bity m rk=f	Ils furent alors massacrés par le roi d'alors[656].

La biographie qu'on lit sur la statue guérisseuse de Djedhor fournit peut-être un autre exemple. On notera que parmi les 56 occurrences de l'accompli dans

[655] Aussi Carthage 883.1, 4 (*ir=sn*) ; Somtoutefnakht, 11 (*sm3=sn*) ; Vienne 5857, 4 (*ḫn=sn*).
[656] Traduction de Derchain 1999, 39.

l'énoncé positif et actif dans ce document, il n'y a que trois à la forme *sḏm=f* (voir p. 182).

ex. 209. JE 46341, B 25 :
ḳd=sn m pr.w n m3w.t Ils ont bâti (leurs) maisons à nouveau[657]

On pourrait s'attendre à ce que le *sḏm=f* soit employé, occasionnellement, pour la fonction circonstancielle comme équivalent du passé antérieur du français (cf. p. 113). Cela ne paraît pas être le cas et la fonction circonstancielle s'exprime dans le corpus, si le pronom sujet est le suffixe de la 3e personne du pluriel, par l'intermédiaire des conjonctions (voir les ex. 158, 180, 186 et 200).

Il est intéressant de constater que le phénomène apparaît dans des documents très divers, stèles officielles et autobiographies, dont la rédaction ne devait pas dépendre de la même autorité éditrice. Cela fait croire à l'existence d'une norme en commun valable dans tout le pays. L'extension du phénomène au-delà du corpus demeure cependant inconnue[658]. Les glanures furtives des publications des grands temples ptolémaïques ne la contredisent pas.

Où chercher la raison de cette dépendance du pronom sujet pour le choix entre les deux formes de l'accompli[659]? Une raison phonétique est à mon avis inadmissible, s'agissant d'une langue sans enracinement dans la langue parlée[660]. C'est la confrontation avec le démotique qui nous apprend la véritable raison. Car l'emploi de *sn* comme pronom sujet était suffisant pour distinguer la construction du démotique où le suffixe de la 3e personne du pluriel est *w*[661]. Mais lorsque le sujet était un substantif ou à une autre personne grammaticale, il fallait mettre un *n* comme marque aspectuelle pour distinguer la construction

[657] Je reprends la traduction de Jelínková-Reymond (1956, 103) à l'instar de Thiers (1995, 501). L'exemple se trouve au milieu d'un récit construit par des formes *sḏm.n=f*. Sinon on pourrait songer à un prospectif non-autonome, cf. ex. 423.

[658] Dans les textes plus anciens on relève des exemples : Oudjahorresne, l. 20 : *f3.n=sn* (Posener 1936, 15). Même fautivement à l'époque saïte dans l'appele aux vivants *sw3.n=sn* (De Meulenaere 1993, 47). Un rapide examen du naos d'el-Arich (Goyon 1936) et de la stèle de Famine (Barguet 1953) ne relève aucun cas de *sḏm.n=sn*. Spalinger (1988, 115 n. 23) remarque une distribution semblable selon le sujet dans le récit des exploits militaires de Merenptah à Médinet Habou.

[659] On note cependant une distribution des pronoms suffixes selon la personne, quoique autrement structurée, dans les documents napatéens, voir Peust 1999, 255–256.

[660] Il aurait été intéressant d'observer le comportement de *ṯn*, mais il n'y a aucun cas où ce pronom se rattache à une forme de l'accompli.

[661] Spiegelberg 1925, 14, § 5. Sur la naissance de *w* comme pronom suffixe, voir Edel 1959 ; Kroeber 1970, 35–40 ; Winand 1995a, 193–195.

vis-à-vis du prétérit démotique. Il est sans doute significatif que dans l'ex. 203 c'est la forme récente du pronom suffixe, *w*, qui est employée.

2b. Sujet honorifique

Il paraît probable que l'emploi d'un sujet honorifique, en particulier *ḥm=f* « Sa Majesté », plaide en faveur de la forme *sḏm.n=f*. L'influence d'un sujet honorifique sur le choix de la forme verbale n'a rien de nouveau en grammaire égyptienne étant depuis l'Ancien Empire en vigueur pour *ḏd.ỉn=f* (voir p. 195) et le même effet est observable aussi avec *wn.ỉn=f ḥr sḏm* (voir p. 251).

Le nombre de la forme *sḏm.n=f* dans l'énoncé positif avec *ḥm=f* pour sujet s'élève à 65. Parmi les 28 occurrences de *ḥm=f* comme sujet d'une forme *sḏm=f* de l'accompli, on peut expliquer 17 par les motivations recensées : (1) haplographie[662], (3a) l'intransitivité du verbe[663], et peut-être (3b) la présence d'un objet de la série des pronoms dépendants[664]. Après ce triage il ne reste plus que peu d'exemples, entre autres le verbe *sẖn* « rencontrer » (Mendes, 7 (bis), voir ex. 219), qui n'est au demeurant jamais employé à la forme *sḏm.n=f*[665]. Trois autres exemples concernent *wḏ* et *ḥḏ* « ordonner »[666]. Dans ce cas, on peut soupçonner l'influence de l'expression nominale *wḏ nsw*, sinon on retiendra que l'objet est effacé, ce qui laisse croire qu'ils ont été modelés d'après le schéma des intransitifs.

Autant que je puisse le voir, il semble que l'emploi d'autres sujets honorifiques, comme nsw « le roi » ou les noms des dieux et des déesses, ne produise pas le même effet. J'avoue que la motivation proposée repose sur une base très faible.

3. Influence de l'objet

3a. Importance de la transitivité

On décèle une légère tendance à employer le *sḏm=f* avec les verbes intransitifs et le *sḏm.n=f* avec les verbes transitifs. Il faut dire que c'est vraiment la transitivité dans le sens qu'on lui donne dans la grammaire traditionnelle qui est le facteur en jeu. Il semble à vrai dire que ce soit moins la transitivité du verbe en soi qui est importante que la présence de l'objet dans la proposition pour le choix de la

[662] Turin 3062, 2.

[663] CG 22188, 19 ; Hermopolis, 18, 27 ; JE 53147, 2 (peut-être non pertinent, voir note 674); Mendes, 6 ; Naucratis, 7 ; Raphia, 8 ; Rosette, 9.

[664] Athènes 2009, 2 ; CG 22188, 13, 17 ; Mendes, 8 ; Philae 1, 5 ; Pithom 11, 14. Peut-être aussi à la 1re personne : JE 36918, B 8, B 10, B 11.

[665] Canope, 23, 24 ; CG 22180, 6.

[666] CG 22188, 14 ; Hermopolis, 28 ; RT 2/12/24/3, 3.

forme du verbe. Cependant, il est important de se rappeler que l'alternance n'est pas fondée exclusivement sur le critère de la transitivité et dans aucun document de quelque longueur les formes ne sont réparties avec rigueur selon ce modèle.

Regardons la distribution des formes de la conjugaison suffixale pour quelques intransitifs dont la fréquence n'est pas trop basse, présentés par ordre alphabétique. Pour compléter l'image de l'emploi des formes de l'accompli je fais constraster les occurrences de la conjugaison suffixale avec le pseudo-participe. Il est important de noter que j'ai aussi inclu les occurrences après conjonction aussi dans les dénombrements.

- *ʿḳ* « entrer » . Parmi les 13 occurrences de la conjugaison suffixale où le sens convient à l'accompli, deux seulement sont à la forme *sḏm.n=f*[667]. Je ne vois aucune raison particulière pour y reconnaître des graphies de la forme substantive personnelle, ce qui en serait l'interprétation en égyptien classique.

ex. 210. Saint-Pétersbourg 5629, A 8 :

ʿḳ.n=ỉ ( ) *r-ḫft-ḥr=k*	Je suis entré auprès de toi

Les autres occurrences sont à *sḏm=f*[668].

ex. 211. Canope, 24 :

ỉw sḫn ỉs nṯr.t tn…	lorsqu'il arriva que cette déesse,
ỉw=s m rnn.t	encore jeune,
ʿḳ=s r ḥr.t m sḫꜣḫ	entra précipitamment dans le ciel

La phrase *ʿḳ=s*… fonctionne ici en tant que proposition complétive sujet par rapport à *sḫn*[669]. L'anticipation du sujet de la complétive exclut qu'il s'agisse de l'infinitif ou d'un nom verbal signifiant « l'acte d'entrer ». On n'est guère aidé par les autres versions. Le démotique (l. 46–47) est étrangement construit : *r*

[667] Aussi Saint-Pétersbourg 5629, B 7, qui peut du point de vue contextuel s'interpréter comme la forme substantive personnelle. Comprendre le *n* comme marque du temps second dans ce document ne suffit pourtant pas pour expliquer la distribution des deux variantes de l'accompli.

[668] Outre les exemples cités : Dendara, 8 ; Carthage 883.2, 2 ; CG 963 + CG 974, 1 ; Saint-Pétersbourg 5629, A 3 (construction transitive) ; Turin 3062, 2. Voir note suivante.

[669] Citée dans Daumas 1952, 55. Même construction à Canope, 27 (*r-nt.t ḫpr ʿḳ=s m-m- nṯr.w*), voir ex. 246. Même forme comme relative dans Canope, 28 (*ʿḳ sꜣ.t nṯr*).

sḫn=s tꜣy iw=s rnn.t šm r tꜣ p.t n ḥp. En s'abstenant de faire des restaurations, on doit y lire un infinitif à sens prétérital, peut-être un calque de l'infinitif grec[670].

C'est aussi dans les décrets synodaux que l'on voit ce verbe qui introduit la résolution prise lors du synode. Le démotique montre ici l'équivalent attendu de l'accompli, le *sḏm=f* du prétérit, qui en est le descendant matériel, quoique avec un lemme différent (*pḥ=s*).

ex. 212. Rosette, 5 :

ꜥḳ=s m ib n wꜥb.w	Il vint à l'esprit de tous les prêtres-ouab
n.w itr.ty šmꜥ mḥw mi-[*ḳd*]*=sn*	des sanctuaires de la Basse et de la Haute Égypte[671]

Dans l'exemple suivant une lecture comme proposition dépendante me paraît moins probable qu'une proposition autonome. Même si la relation exacte entre les phrases reste imprécise, l'attaque du roi est une nouvelle étape du récit.

ex. 213. Satrape, 5 :

šm pw ir.n=f ḥnꜥ mšꜥ=f	Il marcha avec son armée
r pꜣ tꜣ nꜣ ḫꜣrw.w	vers le pays des Syriens
wn=sn ḥr ꜥḥꜣ ḥnꜥ=f	puisqu'ils luttaient avec lui,
ꜥḳ=f m-ẖnw=sn	et il entra au milieu d'eux

Je cite en dernier un exemple possible qui se trouve immédiatement après la mention d'une date.

ex. 214. Hermopolis, 26–27 :

Date + *ꜥḳ ḥm nṯr.t tn*	Date + la majesté de cette déesse entra
r pr=s	dans sa maison

Lorsqu'il s'agit d'un verbe intransitif — comme les verbes de mouvement — après une date et que la référence est au temps passé, il est naturel d'hésiter entre l'infinitif et le *sḏm=f*. En égyptien classique, on rencontre dans cette position typiquement des infinitifs, facilement reconnus comme tels par la désinence *-t* avec les verbes faibles. Mais en égyptien de tradition, comme on le

[670] Simpson 1996, 150.
[671] Voir note 555.

sait, les infinitifs ne peuvent pas être identifiés par leur morphologie (cf. p. 44). Ailleurs, la narration commence après une date par des formes incontestablement autonomes, par ex. : *sḏm.in=f* (Pithom, 13) et *wn=f ḥr sḏm* (RT 2/12/24/3, 17). On observe aussi plusieurs exemples de la forme *sḏm.n=f* (par ex. Mendes, 26 : *ii.n nṯr.w ipn r ḏd.t*).

À côté de la forme *sḏm=f*, l'accompli ponctuel de ce verbe peut être exprimé aussi par le pseudoparticipe, mais les exemples sont peu nombreux (voir ex. 307).

• *wḏꜣ* « aller » . Les exemples se répartissent de manière égale sur *sḏm.n=f* (3)[672] et *sḏm=f* (3)[673]. Les sujets du premier cas, deux fois *ḥm=f* et une fois *nsw*, peuvent être compris comme étant honorifiques mais l'évidence est très faible.

• *pri* « sortir » . Ce verbe apparaît comme *sḏm=f*[674]. En effet, dans le corpus il n'existe qu'une seule occurrence de *pri* au *sḏm.n=f*, à savoir une variante de la formule *pr.in=f* des stèles de Bouchis (voir ex. 252)[675]. À titre d'exemple, examinons l'exemple suivant où une lecture circonstancielle peut être exclue, puisque la proposition se comprend comme l'apodose de la proposition temporelle.

ex. 215. Mendes, 12 :

ir m-ḫt wp rꜣ n nṯr.t tn	Après que la bouche de cette déesse fut ouverte [*sc.* la cérémonie]
r hrw fdw	au cours de 4 jours,
pr=s m bꜣ ꜥnḫ	elle s'envola comme un *ba* vivant

Comme pour *ꜥḳ* on note un exemple éventuel après la datation. L'anticipation du sujet rend l'interprétation du verbe comme étant un infinitif improbable.

ex. 216. Mendes, 11 :

Date + *nṯr.t tn pr=s r p.t*	[...] cette déesse partit pour le ciel

C'est dans le même document qu'on retrouve le seul exemple de *pri* au pseudoparticipe dans le corpus (voir ex. 308).

672 Canope, 6 ; Pithom, 7 ; Mendes, 1.

673 CG 22171, 13 ; Hermopolis, 18 ; Satrape, 7.

674 CG 22180, 3 ; CG 963 + CG 974, 1 ; CG 22174, 16 ; Lausanne 7, 6 ; Louvre N 409, 9 ; Louvre IM 4246, 10 ; Meux 52, 17 ; Onnophris, 6. Cf. note suivante.

675 BM 1694, 3. Elle apparaît ailleurs comme *sḏm=f* : BM 1698, 2 ; 7 ; Oxford 1429.420, 6 ; JE 53144, 2 , 6 ; JE 53147, 2.

• *ḫʿi* « apparaître » . L'incertitude règne autour de l'interprétation des exemples, au nombre de sept, pour lesquels d'autres interprétations peuvent être considérées, avant tout, l'infinitif (cf. la discussion autour de l'ex. 419)[676]. La seule chose sure est que le verbe n'est jamais employé au *sḏm.n=f*. Les exemples avec le pseudoparticipe s'interprètent comme des exemples résultatifs et ils ne contrastent donc pas avec les formes de la conjugaison suffixale.

• *ḫpr* « devenir » . Il est possible ici de même de lire souvent un infinitif au lieu du *sḏm=f* même s'il serait excessif de le faire dans les 10 exemples relevés[677]. Il n'y a qu'un seul cas de *ḫpr* à la forme *sḏm.n=f* (voir ex. 247).

• *spr* « arriver » . Ce verbe s'emploie sous l'aspect de *sḏm.n=f* (4)[678] aussi bien que *sḏm=f* (8)[679]. Dans le premier cas on a invariablement *ḥm=f* « Sa Majesté » pour sujet, ce qui aide à établir la motivation 2b.

• *šm* « s'en aller » . On note un seul exemple de *šm* dans la forme *sḏm.n=f* contre 11 de *sḏm=f* exprimant l'accompli[680]. Cette exception est un cliché[681].

ex. 217. Vienne 5857, 2 :

šm.n=i ḥr mr.t n.t ḥw.t-ḥr	Je marchais sur la voie d'Hathor

Dans l'exemple suivant pourtant, une interprétation comme l'infinitif n'est pas exclue en considération de la phraséologie des documents militaires.

ex. 218. JE 44901, 15 :

šm mšʿ n ḥm=f	L'armée de Sa Majesté marcha
… r šnʿ…	… pour entraver (?) …

Un seul exemple du pseudoparticipe est tiré du tombeau de Petosiris[682].

[676] JE 38033, 3 (*bis*) ; JE 53147, 10, 12 ; Louvre C 123, 11 ; Petosiris 56, 11. Tous les exemples sauf JE 53147 ont des sujets qui peuvent être compris comme étant honorifiques : *nṯr*, *imn-ip.t*, *nsw* et *nb.t*, mais cela tient vraisemblablement plutôt à la signification du verbe *ḫʿi*.
[677] Canope 7, 13, 27 ; Hermopolis, 8 ; JE 38033, 2 ; JE 44065, 6, 10 ; JE 53143, 5 ; Louvre IM 4246, 7 ; Onnophris, 6 (sujet *sn*).
[678] Louvre C 123, 9 ; Pithom 7, 8, 20.
[679] BM 1698, 3 ; décret (Collombert 1995), 8 (mutilé) ; JE 38033, 3 ; JE 44901, 16 (contexte pas très clair) ; JE 53144, 5 ; Leyde AP 1, 8 ; Petosiris 56, 3, 7 ; Turin 3062, 2.
[680] Caire s.n. 1, 11 ; JE 37075, 4 , 6 ; JE 44901, 13 (probable) ; Petosiris 81, 31 ; Pithom 10 ; Psenptais, 8 (voir ex. 2) ; Turin 3062, 3 ; Turin 3070, A5 ; Vienne 20, 3.
[681] Vittmann 1999, 73.
[682] Petosiris 56, 11 : *ḫy kt ʿḥʿw=f šm sḫ3ḫ* « Le petit enfant, sa vie s'en est vite allé ».

À l'idée d'une répartition entre les deux formes selon que le verbe est transitif ou intransitif dans les documents du corpus, on opposera — à juste titre — que d'autres intransitifs ne connaissent pas ce traitement. Cela concerne même un des plus fréquents verbes de cette classe : *ii* « venir ». La relation entre *sḏm.n=f* et *sḏm=f* en fonction non relative est de 9[683] contre 10[684]. Quand ii se met à la forme *sḏm=f* pour l'accompli, il n'y a pas moins de six exemples qui ont pour sujet le suffixe de la 3e personne du pluriel (cas 2a), dont cinq se trouvent sur la stèle de Pithom, de sorte qu'il est légitime de considérer la forme *sḏm.n=f* comme l'expression primaire de l'accompli. Il faut remarquer que le même verbe n'apparaît que rarement au pseudoparticipe. Cela ne peut manquer de frapper, puisque parmi les verbes démotiques *ii* est le seul à ne pouvoir apparaître sous la forme du prétérit *sḏm=f*, étant remplacé par le pseudoparticipe pour exprimer l'accompli ponctuel. Il est donc clair que, quelle que soit la forme préférée, conjuguer *ii* à la conjugaison suffixale est suffisant pour faire sortir la différence avec le démotique. Il est d'autant plus déroutant que d'autres verbes intransitifs apparaissent sous un aspect qui est identique au prétérit démotique. La confrontation lexicale n'est pas capable de rendre compte de cette anomalie, puisque, s'il est vrai que les verbes *ꜥḳ* et *pri* ne se rencontrent en démotique qu'exceptionellement, *šm*, par contre, appartient au lexique très vivant et connaît même une certaine expansion[685].

Il faut noter qu'il y a un cas dans le débat égyptologique où l'on s'est référé à la notion de transitivité pour expliquer la forme des verbes. Le passage le plus fréquemment cité, sur lequel la discussion porte, fait son apparition dans les hymnes au soleil du Nouvel Empire : *wbn=k sḥḏ.n.k tꜣ.wy* « (Quand) tu te lèves, tu as éclairé les deux terres »[686]. Il s'agit d'une construction dans laquelle il semble que deux propositions soient corrélées de sorte que le procès de la deuxième proposition est sentie comme s'achevant au même moment que la première. Dans le cadre de la grammaire transformationnelle, on a proposé d'analyser la construction comme une proposition emphatique, composée de la forme substantive personnelle et la forme circonstancielle[687]. Le problème est que la

[683] CG 700, C 6 ; Hermopolis, 7 ; Mendes, 26 ; Meux 52, 9 ; Pithom, 24 ; Taimouthes, 9. Incluant *sḏm.n.tw=f* : Berlin 14399, 3 ; Hermopolis, 25 ; RT 2/12/24/3, 3.

[684] JE 44901, 5 ; Louvre IM 4246, 8 ; Mendes, 6 ; Petosiris 59, 3 ; Pithom 11, 12, 13 (*bis*), 14 ; RT 2/12/24/3, 18 ; UC 14537, 3.

[685] Cf. *Premier roman de Setne* 3,10 : *šm nꜣ-nfr-kꜣ-ptḥ ḫn ḥ.t-nṯr* « Nanéferkaptah entra dans le temple » ; 3, 20 : *iw=f iw r-bl ḫn ḥ.t-nṯr* « il sortit du temple » (Erichsen 1937).

[686] Encore fréquente à l'époque, par ex. CG 22034, 13 (*sḥḏ.n=k* : Kamal 1904–1905, 23–24, pl. 11), CG 22025, 11 (*sḥḏ=k*) ; Meux 52, 7 (*sḥḏ=k*). Cf. Žabkar 1981, 159–161.

[687] Žabkar 1981, 145–161 ; Depuydt 1993a, 197-200 ; Depuydt 1998, 75–76.

deuxième phrase devrait exprimer, dans ce cas-ci, une action antérieure à celle de la première phrase, ce qui n'est certainement pas le cas, puisque la terre ne s'éclaire avant l'aube. Il n'est pas possible d'échapper à ce problème en regardant la première phrase comme la proposition subordonnée, parce que l'on n'admet pas la possibilité d'une proposition dépendante en tête de phrase sans qu'elle soit introduite par un élément topicalisant ou par une conjonction. Il faut savoir que la traduction de la forme substantive personnelle par une proposition temporelle en français est acceptée au sein de la theórie « standard »[688]. Un cadre théorique a été fourni par Leo Depuydt qui essaye d'expliquer la relation entre les deux phrases, à première vue incongrue, par la notion de contiguité[689]. C'est-à-dire que pour marquer qu'une action est survenue après une autre action, sans interruption au point d'être co-extensive avec elle, la deuxième phrase reçoit un marquage morphologique comme si elle s'était déjà accomplie. La contiguité s'exprime dans les langues occidentales par l'addition d'adverbes, par ex. « Mais à peine la conversation reprenait-elle, que deux légers cris s'élevèrent. »[690]. Dans une perspective fonctionnaliste, on a tenté d'identifier la forme de la première proposition avec l'ancienne forme perfective[691].

C'est le mérite de Jan Assmann d'avoir montré que dans le passage cité et dans des exemples semblables les verbes intransitifs revêtent la forme *sḏm=f* et les verbes transitifs la forme *sḏm.n=f*[692]. Voilà le trait essentiel qui nous ramène à la discussion de l'importance de la transitivité dans le corpus. Ainsi qu'il l'a bien noté, la construction est très ancienne. Selon P. Vernus l'influence de la transitivité sur le choix entre les deux formes de la conjugaison suffixale est née d'un autre système, encore observable dans les hymnes. Dans ce système verbal primitif l'Aktionsart aurait tenu le rôle décisif en ce sens que les propositions téliques, de manière prototypique associées aux verbes transitifs, apparaissent comme *sḏm.n=f* et les propositions atéliques, associées aux intransitifs, comme *sḏm=f*[693]. Il faut ajouter qu'une telle répartition n'est pas improbable selon des considérations historiques, puisque le *sḏm.n=f* n'aurait pas pu se former au départ, en raison de son origine issue d'une construction passive, avec les intransitifs qui n'ont pas de patient qui puisse être érigé en sujet. En invoquant

[688] Polotsky 1965, 6, § 13 ; Depuydt 1997b, 24–25.
[689] Depuydt 1993a, 197-200 ; Depuydt 1997b.
[690] Depuydt 1993a, 117–128.
[691] Malaise & Winand 1997, 345–346, § 552 ; Allen 2000, 265, § 20.4. Cf. Allen 1984, 193–197, § 308–310. Il faut noter que si l'on rejette la grammaire transformationnelle, rien ne s'oppose à ce qu'on y lise deux propositions syntaxiquement autonomes.
[692] Assmann 1969, 292–295, 353–359 ; Vernus 1980, 118–119.
[693] Vernus 1980, 117–121 ; Winand 2001a, 535–536. Cf. Roccati 1979, 40 ; Petráček 1988, 46.

le russe, Hannig a voulu expliquer le passage des hymnes solaires cité ci-dessus par l'aspect (imperfectivité : perfectivité)[694].

On se demande bien sûr si la distribution entre les deux formes dans le corpus selon la transitivité peut avoir quelque lien avec le système décrit. Il faut toutefois bien se rendre compte que dans le corpus, il s'agit vraiment de la transitivité et non pas de l'Aktionsart, parce qu'il est évident, à la seule vue des exemples des verbes de mouvement ci-dessus, que le *sḏm=f* n'est nullement étranger aux propositions téliques. Il importe aussi de noter que dans le corpus il ne s'agit pas de propositions corrélées. Je ne peux voir nulle part dans le corpus, là où je pense que la transitivité est un facteur pour le choix de la forme, un exemple de deux propositions qui puissent s'interpréter comme étant une construction contiguë. Il faut des études approfondies sur la transitivité et son rôle comme facteur déterminant dans les textes qui ont été composés dans l'intervalle qui sépare le corpus et les hymnes[695].

À ce stade de la recherche, je ne puis voir la raison du traitement des verbes de mouvement que dans l'hypothèse où la signifiance de la transitivité remonterait à une époque où les verbes de mouvement ne pouvaient pas se mettre à la conjugaison suffixale pour exprimer l'accompli, époque que je n'ose préciser davantage que vers la première moitié du premier millénaire av. J.-C. Après l'expansion du prétérit pourtant, on a tenu à conserver la grammaire de l'égyptien de tradition, même si cela a mené à l'identité extérieure des deux formes. Il se peut donc que la génèse de la distribution entre verbes transititifs et intransitifs sur *sḏm.n=f* et *sḏm=f* ait été complexe. Je n'exclurais même pas que la fréquence du verbe avec l'une des deux catégories dans les documents plus anciens, sans dépendre ni de l'aspect ni de l'Aktionsart, a joué un certain rôle aussi[696].

3b. Pronom dépendant

La confrontation des deux formes suivant la nature de l'objet direct donne appui, quoique faiblement, à l'idée que la présence d'un objet direct de la série des pronoms dépendants augmente la chance d'avoir recours à la forme *sḏm=f* pour exprimer l'accompli ponctuel, même si la forme *sḏm.n=f* est en majorité. Cela est vraisemblable à tout le moins pour la 3e personne du pluriel. Dans le

[694] Hannig 1991, 159, 277. Cf. Loprieno 2001b.

[695] Assmann 1969, 294 n. 51, croit que son influence persiste sur la stèle de Nitocris (655 av. J.-C.)

[696] La fréquence influe sur la forme de la catégorie verbale dans les langues naturelles aussi, voir par ex. Bybee 1985, 76–77.

dénombrement, je n'ai tenu compte que des énoncés positifs et afin de ne rapprocher que des constructions identiques la forme relative a été exclue, étant impossible avec un objet pronominal, si celui est identique à l'antécédent. De même, toutes les occurrences susceptibles d'être expliquées par les critères 1 (haplographie) et 2a (forme du sujet) ont été omises.

	Substantif	Pronom dépendant					
		1 s.	2 s.	3 s.	1 pl.	3 pl.	Au total
sḏm.n=f	250	17	4	27	1	5	54
sḏm=f	101	19	0	11	0	10	40

Fig. XXVI. L'objet direct avec la conjugaison suffixale

Il faut signaler que les données proviennent de différentes sortes de documents. Ainsi, les occurrences du *sḏm=f* avec un objet substantival sont tirées en grande partie des autobiographies, alors qu'il se trouve que les occurrences du pronom dépendant pour objet sont tirées en grande partie de la documentation officielle. La provenance des occurrences explique aussi pourquoi pas moins de 60 des 101 occurrences ont le suffixe de la première personne du singulier pour sujet alors que parmi les occurrences du pronom dépendant pour objet une seule a la même personne grammaticale pour sujet (voir ex. 223).

S'il est vrai que la nature de l'objet influe sur la forme du verbe, on est contraint de reconnaître que cela s'est fait avec beaucoup d'inconsistence, au point de faire planer des doutes sur la justesse de l'interprétation. On ne sait pas, entre autres, dans quelle mesure le nombre ou le genre joue un rôle déterminant dans le choix de la forme. À titre d'exemple, jetons un regard sur la stèle de Pithom pour examiner la forme du verbe quand l'objet est un pronom dépendant.

Ligne		
1	*ḥr nb sḫꜥ.n sw ỉt=f*	Horus d'or « son père l'a élevé »
11	*ỉn=f sn r km.t*	Il les amena en Égypte
11	*ḥḏ sn ḥm=f r km.t*	Il les assigna à l'Égypte
14	*ỉṯ sn nsw ỉw ꜥḥꜥ.w=f ḫr=sn*	Le roi les saisit et ses vaisseaux les gardaient
14	*ṯn sn ḥm=f ḫnt ỉt=f tm*	Sa Majesté les éleva devant son père Atoum
16	*ỉr.n=f sw <m> ỉnb wr*	Il en fit un grand mur
25	*ỉr.n=f st n sꜣ=f mry=f*	Il faisait cela à son fils aimé

Fig. XXVII. Le pronom dépendant avec la conjugaison suffixale sur la stèle de Pithom

Le premier exemple fait partie de la titulature de Ptolémée II et il n'est pas surprenant de trouver la forme *sḏm.n=f* dans une telle phrase[697]. Les quatre exemples suivants montrent la forme *sḏm=f* en harmonie avec l'hypothèse (objet au pluriel) qui peut être mise en doute en vue des deux derniers exemples. Une explication pour ces derniers pourrait être qu'ils ont un objet au singulier si la raison n'est pas lexicale (*iri*). En effet, ce verbe apparaît dans ce document sans exception (18 occurrences) sous l'aspect *sḏm.n=f* pour exprimer l'accompli[698].

Pour expliquer pourquoi la présence d'un pronom dépendant serait favorable à l'emploi de la forme *sḏm=f*, on peut certes retenir que le pronom dépendant de la 3e personne du pluriel *sn* ne fait pas partie du paradigme des compléments d'objet direct en démotique[699]. Mais il est important de noter que, évidemment, cela ne dépend pas de la disparition du paradigme des pronoms dépendants en soi, car au singulier on a toujours le pronom de la 3e personne du singulier *sw*/*st* qui est le seul à ne pas être remplacé par un pronom bâti sur *tw=*[700]. Le nombre assez élevé d'occurrences de *sḏm=f* quand l'objet direct est à la 1re personne du singulier (*wi*), forme obsolète en démotique, s'explique vraisemblablement par le fait qu'on a tendance à employer dans les autobiographies la forme *sḏm=f* pour l'accompli. À mon avis, ce n'est rien de plus que la ressemblance extérieure avec *sḏm=sn* + substantif [OBJET] qui a fait promouvoir *sḏm sn* substantif [SUJET]. La fonction des constituants était donc sans relevance.

L'accompli ponctuel au fil des documents

À la recherche de motivations qui puissent éclairer le choix entre *sḏm.n=f* et *sḏm=f* pour l'accompli, je me suis concentré sur des traits qui prêtent à la généralité. On a vu que les motivations proposées sont d'un pouvoir explicatif différent d'un cas à l'autre. Il reste à voir de quelle manière elles opèrent au niveau de chaque document.

On a intérêt à ne faire l'exercice que pour les documents de quelque longueur qui présentent plusieurs prédicats verbaux. Pour donner une image aussi vraie que possible de la variation, la sélection des documents ci-après a été faite pour inclure non seulement les documents qui ont livré les motivations 1–3b mais aussi des spécimens dans lesquels la distribution semble désordonnée. À l'occasion, des commentaires se font sur la présence de *n* dans les formes passives avec l'affixe *tw* ainsi que les constructions négatives. Je fais état aussi des graphies

[697] Cf. pourtant Raphia, 1 : *sḫꜥ sw it=f*.

[698] Une exception apparente à la ligne 25 (*ir n=f rꜥ*) dépend de l'haplographie.

[699] Spiegelberg 1925, 118–119, § 258.

[700] Cf. Winand 1992, 98–100, § 182–186.

des formes relatives. Au contraire, les occurrences de *wnn* ont été écartées de l'exposé à cause de la difficulté de saisir la structure morphologique de ce verbe. Les documents sont rangés par ordre alphabétique suivant qu'ils appartiennent à la documentation officielle ou privée.

Documentation officielle

CG 222180 — Le document vaut être remarqué ici en raison de l'absence complète de formes avec *n*. On y note six occurrences de *sḏm=f* de l'acccompli[701], deux de *sḏm.ḫr=f*, une de *sḏm.ỉn=f* et une de *wn=f ḥr sḏm* exprimant l'accompli.

Mendes — On y remarque tout au début dans la titulature de Ptolémée II et les appellations qui la suivent 5 occurrences de *sḏm.n=f*. Pourtant, quand on arrive au récit propre, celui-ci commence par ce qui s'interprète soit comme des formes *sḏm=f* soit des infinitifs.

ex. 219. Mendes, 6–7 :

Date + *ỉỉ ḥm=f [r sḫn bꜣ]-nb-ḏd.t…*	Date + Sa Majesté vint pour visiter Banebded…
sḫn ḥm=f bꜣ ꜥnḫ	Sa Majesté visita le *ba* vivant
m sp tpy n sḫn=f ꜥw.t…	la première fois qu'il ait visité des animaux…
sḫn ḥm=f nṯr ꜥꜣ…	Sa Majesté visita le grand dieu…

La narration retourne peu après pourtant à la forme *sḏm.n=f* qui est l'expression normale de l'accompli ponctuel (au total 28 occurrences) avec les verbes transitifs. Le récit est pourtant intercalé par des *sḏm=f* dont le sujet est le suffixe de la 3e personne du pluriel (ex. 205 et peut-être à la l. 22 : *ỉr=sn*). Il y a aussi un cas d'haplographie (l. 15). Pour ce qui est des formes passives, *sḏm.n.tw=f* n'y est pas attesté tandis que *sḏm.tw=f* apparaît sept fois avec le sens d'un accompli (l. 3 (*bis*), 12, 18, 19, 22 (*bis*)). Sur la stèle se lisent aussi plusieurs cas de *wn.ỉn=f ḥr sḏm* aussi bien qu'un exemple isolé de *ꜥḥꜥ.n sḏm.n=f* (voir ex. 242).

Naucratis — Le document raconte peu d'événements. À la ligne 7 pourtant on arrive à un récit composé par des infinitifs (voir ex. 415). Ce n'est que dans l'éloge de la déesse Neïth au début qu'il est possible d'observer un jeu entre formes *sḏm.n=f* et *sḏm=f*.

701 Aucune des motivations 1–3b ne peut être mise en pratique.

ex. 220. Naucratis, 2 :

ṯn=s ( ) *ḥm=f ḫnt ḥḥ*	Elle a élevé Sa Majesté devant la multitude,
rd.n=s sw m ḥḳꜣ tꜣ.wy	l'a instauré comme maître des Deux pays
rd.n=s iʿr.t=s m tp=f	et elle a placé son uræus sur son front.
rtḥ=s n=f ib.w pʿ.t	Elle attrape les cœurs du peuple *pât* pour lui,
bꜣk=s n=f ib n rḫy.t	et subjuge les cœurs du peuple *rékhyt* pour lui
ḥtm=s ḫfty.w=f nb	et détruit ses ennemis pour lui

Suivant la traduction de Lichtheim[702], il faudrait comprendre en anglais tous ces verbes comme des parfaits. Hélas, ce faisant, je ne vois aucune motivation pour leur distribution, et il me semble préférable de se tenir à ce qui est réellement écrit. En tout cas, parce qu'il faut considérer l'acte d'élever le roi sur le trône comme terminé, il convient de regarder *ṯn=s* comme une forme de l'accompli. D'autres attachent de l'importance à l'absence de *n* dans les trois dernières formes et les rendent par le présent, ce qui est tout à fait logique en considération de la permanence des soins que la déesse porte au roi[703]. À défaut de parallèle, la lecture peut à peine être établie avec plus de sûreté, mais il reste qu'à l'exception de la phrase initiale, rien n'empêche qu'on prenne la morphologie au sérieux.

Plus en bas, des infinitifs sont continués d'un *sḏm.n=f* (voir ex. 85). D'autres exemples de la forme *sḏm.n=f* sont cités comme ex. 92 et ex. 462 mais dans des positions syntaxiques qui ne permet pas de les confronter à des occurrences de *sḏm=f*. On trouve sur la stèle aussi deux occurrences de *ḏd.in=f* (l. 8 ; 13).

Pithom — On y voit, semble-t-il, plus de *sḏm=f* de l'accompli qu'ailleurs, mais pour de différentes raisons il est malaisé d'en faire l'analyse. Aux lignes 7–8 on voit deux exemples de verbes transitifs (*sʿrḳ* « accomplir » ; *dbn* « entourer ») que je ne sais attribuer à l'une des deux formes parce que le signe de la cruche ○ qui peut se comprendre comme la marque de l'accompli se distingue à peine d'un éclat de la pierre. Mis à part ces exemples, qui ne figurent pas dans les totaux ci-après, il paraît qu'en principe les verbes ont reçu le traitement suivant la transitivité discutée sous le cas 2a. Parmi les 25 exemples

702 Lichtheim 1976, 144 ; Lichtheim 1980, 87.

703 Ainsi Roeder 1959, 91 ; Gunn 1943, 58 ; Erman & Wilcken 1900, 128.

d'un verbe intransitif, il n'y a que trois qui ont la forme *sḏm.n=f*, deux d'entre eux ayant *ḥm=f* pour sujet en accord avec le cas 2b (et inversement l'établissant, voir p. 185). Une autre exception à la règle se trouve dans le passage suivant :

ex. 221. Pithom, 10–11 :

šm nsw r tꜣš sṯ.t	Le roi s'en alla en Asie.
pḥ.n=f r prst.t	Quand il eut atteint la Palestine,
gm=f nṯr.w bꜣḳ.t ỉm m-ꜣw	il y trouva les dieux égyptiens ensemble
ỉn=f sn r km.t	et il les amena en Égypte.
ỉỉ=sn ḥnꜥ nsw bỉty	Ils vinrent avec le roi de la Basse et de
nb ptwlmys	la Haute Égypte, le maître, Ptolémée
r ẖmty.t	à Khemtyt (?)

La présence de la forme *sḏm.n=f* avec un verbe intransitif ne se laisse pas expliquer par l'une des motivations données plus en haut. On reconnaît pourtant la phrase comme suivant un modèle répandu pour rapporter l'invasion de l'étranger (voir la discussion de l'ex. 86) et il se peut que l'aspect extérieur de la forme de l'accompli ait été importé sans adaptation. Il y a plusieurs occurrences de *sḏm=f* dont le sujet est à la 3e personne du pluriel et qui s'interprètent éventuellement comme des accomplis (outre l'exemple cité aussi aux l. 12 (*ter*); 13 (*ter*); 14; 22) suivant le cas 2a. Mais ils admettent une double explication étant formés à l'exception de l'exemple de la ligne 22 (*sꜣḥ=sn*) de verbes intransitifs ! On se pose enfin la question de savoir si c'est par hasard que les deux exemples exceptionnels de *sḏm.n=f* avec *sn* pour sujet (voir ex. 204) sont formés de verbes transitifs[704]. On note effectivement une prépondé-rance pour la forme *sḏm.n=f* parmi les transitifs (29 sur 35)[705]. Parmi les exceptions on remarque, outre l'exemple de la ligne 22, quatre exemples (11 (*bis*), 14 (*bis*)) où il y a un objet direct de la série des pronoms dépendants (voir Fig. XXVII). Il ne reste que deux exemples qui désobéissent à la distribution[706]. Quant aux formes passives, la forme *sḏm.tw=f* s'emploie souvent pour exprimer l'accompli.

[704] L'un est suivi d'une phrase à prédicat nominal. Ce qui importait était, semble-t-il, la présence d'un substantif en position après le verbe et son sujet.

[705] En ne comptant que les exemples où l'objet est présent dans la proposition à l'exclusion des constructions relatives.

[706] Voir le dernier exemple (*gm=f*). À la ligne 10, l'interprétation dépend de la restauration de la construction du verbe que l'on veut faire : *ḥnk=f pr-tm <m> pꜣ-ẖrw*, forme autonome, et *ḥnk=f <n> pr-tm* : *pꜣ-ẖrw*, forme relative. Voir pour le contenu du passage Thiers 1997. Voir Wb. III, 117–118.

Satrape — Sur les 38 occurrences de la conjugaison suffixale soupçonnées de représenter l'accompli, 15 apparaissent sous la forme de *sḏm=f*. Parmi elles, pas moins de cinq ont pour sujet le suffixe *sn* (cf. Fig. XXV).

Outre ces exemples, les *sḏm=f* de l'accompli s'accumulent au début du récit de la campagne de Syrie. L'interprétation que je fais de la relation temporelle des diverses formes qui se trouvent dans cet extrait n'est en rien définitive.

ex. 222. Satrape, 4–6 :

stwt.n=f ḥꜣw-nb.w ꜥšꜣ.w	Après qu'il avait rassemblé beaucoup de
ḥnꜥ smsm=sn	Grecs et leurs chevaux[707],
kbn ꜥšꜣ.w ḥnꜥ mšꜥ=sn	beaucoup de vaisseaux et de leurs hommes,
šm pw ỉr.n=f ḥnꜥ mšꜥ=f	il se mit à marcher avec son armée
r pꜣ tꜣ nꜣ ḫꜣrw.w	dans le pays des Syriens,
wn=sn ḥr ꜥḥꜣ ḥnꜥ=f	puisqu'ils luttaient avec lui,
ꜥḳ=f m-ḫnw=sn...	et il entra au milieu d'eux...[708]
ỉṯ=f sn m sp wꜥ	et les prit d'un coup.
ỉn.n=f [709] *wr.w=sn smsm=sn*	Il amena leurs nobles et leurs chevaux,
kbn=sn biꜣw.t=sn nb	leurs vaisseaux et tous leurs trésors
r bꜣḳ.t	en Égypte.

Peut-être est-il possible d'expliquer l'emploi de la forme *sḏm=f* avec aq par une restriction lexicale ainsi que je l'ai proposé plus haut sous le cas 3a. L'emploi de la forme *sḏm=f* avec *ỉṯi* peut dépendre de la présence d'un pronom dépendant en tant que complément d'objet direct (3b)[710]. Il s'avère donc que le rôle de la transitivité du verbe joue un rôle déterminant dans ce document aussi.

ex. 223. Satrape, 13 :

pdlmys pꜣ ḫšdrpn	« Ptolémée le satrape :
pꜣ tꜣ n wꜣḏ.t	« Le pays de Ouadjet,
di=ỉ s.t n ḥr nḏ-ỉt=f nb p	je l'ai donné à Harendotès, le maître de Pé
wꜣḏ.t nb.t p dp	et à Ouadjet, la maîtresse de Pé et de Dep »

[707] Pas nécessairement à comprendre comme étant en fonction circonstancielle, voir la discussion sur p. 118. Cf. Roeder 1959, 102 : « Er versammelte ».
[708] Voir ex. 213.
[709] Pour cette lecture de la forme verbale voir ex. 16.
[710] Même explication pour les transitifs à la l. 5 (*ỉṯ=f sn*) et 8–9 (*ꜥn sw ḫfty*).

Ici il n'est pas impossible que les mots introductifs du document de donation reprennent par des termes légèrement modifiés le texte du document original. La forme *sḏm=f* est donc suspecte d'être un prétérit, ainsi qu'on en trouve dans les documents démotiques[711]. Le caractère de vrai document s'entrevoit par d'autres particularités grammaticales dans cette partie du document, en premier lieu par l'emploi de l'article défini, et aussi par l'emploi d'une orthographe rappelant le démotique pour la forme relative (cf. note 261). Peut-être la confirmation de la donation à la ligne 17 (*wḥm wr pn*... *ḥnk=w*) sera-t-elle jugée comme un démotisme elle aussi.

L'image qui ressort de la documentation officielle est que l'on s'est largement tenu à l'emploi de *sḏm.n=f* pour l'accompli. Certains documents de date ptolémaïque ont réparti les verbes transitifs comme *sḏm.n=f* et les intransitifs comme *sḏm=f*. D'autres motivations peuvent intervenir pour modifier la forme, en premier lieu la nature du sujet et peut-être aussi la nature de l'objet. Le fait que ces motivations opèrent souvent toutes à la fois contribue à obscurcir quel peut être le facteur principal pour la répartition entre les formes.

Documentation privée

Bernheim-Jeune — On y voit 7 occurrences de *sḏm.n=f*, toutes avec un sujet à la première personne du singulier et formées avec des verbes transitifs à objet exprimé. Un seul exemple de *sḏm=f* se trouve comme expression de l'accompli en proposition autonome. La raison de cette exception m'échappe, mais peut-être le statut de la proposition subordonnée comme objet n'était-il pas suffisant pour provoquer l'emploi de la forme *sḏm.n=f*.

ex. 224. Bernheim-Jeune, 4 :

di=i wn niw.t tn m-ḫnw ꜥ-mw	J'ai fait entourer cette ville d'un canal maçonné[712]

CG 1199 — La forme *sḏm=f* y est employée avec la première personne du singulier comme sujet 5 fois (transitifs et intransitifs). La forme *sḏm.n=f* est employée une seule fois, le sujet étant à la 3e personne du singulier[713].

711 Par ex. Erichsen 1962, 347.

712 De Meulenaere 1986, 207.

713 Ligne 2 : *sꜥḥ.n=f wi r sꜥḥ.w wr.w* « Il me promut au dessus des grands nobles. ».

Hildesheim PM 6352 — Cette stèle funéraire ne fournit que 6 exemples de la conjugaison suffixale au positif en proposition autonome. On y lit des *sḏm.n=f* dans la moitié des cas (*ḏd*, *rdỉ* (*bis*)), tous marqués par la présence d'un objet, et *sḏm=f* dans l'autre moitié (*ḫntš*, *ꜣbḫ*, *ỉṯỉ*). Les deux premiers sont intransitifs. La présence d'un pronom dépendant (*ỉṯ wỉ msḥ*) est-elle pour quelque chose dans le choix de la forme ? Est-ce que c'est par coïncidence que les trois verbes au *sḏm=f* n'appartiennent pas au lexique démotique à la différence de *ḏd* et de *rdỉ* ? Les exemples sont malheureusement trop peu nombreux pour donner à ces question des réponses qui ne font aucun doute.

JE 37075 — Ce document montre 8 exemples de *sḏm=f* que j'interprète comme étant des accomplis dont 7 sont au positif. Ils représentent des transitifs aussi bien que des intransitifs. Leur sujet est invariablement à la première personne du singulier. La seule occurrence d'une forme *sḏm.n=f* dans le document doit s'interpréter inhabituellement comme un aoriste en fonction circonstancielle. Le sujet y est à la 3e personne. Le passage est d'un contenu religieux et peut-être s'agit-il de l'emprunt d'un document plus ancien.

ex. 225. JE 37075, 6 :

ỉ.mỉ mꜣꜣ=ỉ bꜣ=k šps	Laisse-moi voir ton noble *ba*
ḫnt.n=f (𓊛)[714] *stꜣ.t*	alors qu'il voyage à la nécropole
ꜥnḫ=ỉ m ḫt wꜣḥ n=k	pour que je me nourrisse des offrandes qui te sont offertes·

JE 38033 — Les occurrences de la conjugaison suffixale exprimant l'accompli dans la proposition autonome s'élèvent à 10. Elles sont toutes au *sḏm=f* (transitifs et intransitifs). Au contraire, même si quelques-unes se comprennent préférablement comme l'infinitif ou le *sḏm=f* circonstanciel, le contraste avec les deux formes relatives qui sont au *sḏm.n=f* est frappant.

JE 44065 — La forme *sḏm.n=f* y est attestée 4 fois dans l'énoncé positif en tant que forme autonome. Deux exemples au *sḏm=f* dans la même position sont formés avec le verbe *ḫpr* « devenir ». Parmi les formes relatives on relève 5 occurences de *sḏm.n=f*. Les deux formes négatives sont également au *sḏm.n=f*. Les formes passives sont au nombre de trois (*sḏm.tw=f*).

[714] J'y verrais volontiers *ḫn* « se reposer sur » qui va mieux avec l'image du *ba* comme oiseau mais une telle graphie n'est pas connue ailleurs. On peut songer aussi à *ḫnd* « mettre pied sur ». Un problème semblable concernant *ḫn* : *ḫnd* dans Vittmann 1999, 140.

JE 46341 — Les 56 occurrences de la conjugaison à l'actif et à l'accompli, y compris les formes relatives, sont toutes au *sḏm.n=f* sauf dans trois cas.

ex. 226. JE 46341, B 144–145[715] :

i nb=i ḫnty-ḫty nb km-wr…	Ô mon maître Khentichéti, le seigneur d'Athribis…
sšm ib n nṯr.w rmṯ	qui guide le cœur des dieux et des hommes
sšm=k ib=i r ir mr=k	Tu as guidé mon cœur pour faire ce que tu aimes
m-ḫnw pr=k	dans ta maison.

Par la suite on a un récit historique sur les activités de Djedhor dans sa fonction de gardien du Faucon. Il me semble donc naturel d'en voir le début ici[716]. On peut autrement considérer que c'est un vœu, ce qui est le cas normal dans les appels aux dieux, la phrase étant une incise entre la mention du nom du dieu et de ses bienfaits, soit la carrière de Djedhor, au profit du bon déroulement du service dans l'avenir aussi. Hormis cet exemple, on a un cas d'haplographie qui concerne la forme *sḏm.n=f* relative à la ligne B134 (*isw ir n=i pꜣ nb nṯr.w* « En échange de ce que le maître des dieux me faisait ») et un cas de *sḏm=sn* (voir ex. 209). La domination des *sḏm.n=f* est pourtant moins écrasante à la voix passive. On y voit 4 cas de *sḏm.n.tw=f* (B 21, B 24, B 42, B 138) contre 3 de *sḏm.tw=f* (B 21, B 23, B 146).

Le socle de statue Chicago OIM 10589 qui présente un texte largement parallèle à celui de la statue du Caire a 38 occurrences de la conjugaison suffixale à l'actif et à l'accompli (y compris les formes relatives) dont 35 sont au *sḏm.n=f*. Deux parmi les *sḏm=f* de ce document sont identiques à celles de la statue au Caire (F 11 = B 144 ; R 2 = B 134). Un dernier exemple de *sḏm=f* se trouve après conjonction (voir ex. 181).

JE 67093 — On y compte 8 *sḏm.n=f* de l'accompli en proposition autonome ou relative à l'actif. Je ne vois aucune raison particulière pour l'emploi des 2 *sḏm=f* à la ligne 3 (*ḫwsi*,« construire », *smꜣwi* « rénouver ») dans des propositions autonomes et une ligne plus bas le verbe *iri* au *sḏm=f* dans une proposition relative. Au sujet des formes passives on voit 2 *sḏm.tw=f* avec sujet nominal.

[715] Aussi Chicago OIM 10589, F 11.

[716] Sherman 1981, 90 : « You guided my heart ».

Lausanne 7 — On trouve 3 *sḏm=f* avec des verbes intransitifs à la ligne 3 (*pri* « sortir », *šm* « s'en aller », *sḏr* « se coucher ») dont le sujet est à la première personne du singulier. Au contraire, les verbes transitifs sont employés à *sḏm.n=f* ; en proposition autonome (*dhn* « nommer », *skm* « achever ») et en proposition relative (*iri*). Il est donc possible que ce document ait suivi le modèle indiqué ci-dessus sous le cas 3a.

Louvre A 88 — Le nombre des *sḏm.n=f* (propositions autonomes et relatives) s'élève à 16. Il y a un seul *sḏm=f* de l'accompli (*km* « achever »). Je ne vois aucun motif particulier pour son utilisation. Tous les exemples sont avec des verbes transitifs avec objet présent.

Onnophris — On trouve au maximum 11 occurrences de la conjugaison suffixale à la voix active, énoncé positif, dont 4 seulement à la forme *sḏm.n=f*. L'absence de *n* pour les autres 7 peut s'expliquer par des traits divers mais il s'en faut de beaucoup pour que les exemples s'adjustent de manière parfaite. Certes, quelques-uns pourraient se comprendre comme des circonstanciels. On remarque aussi que 4 occurrences ont un pronom de la 3e personne du pluriel pour sujet. Un autre exemple est formé avec *pri*. L'exemple qui intrigue le plus est le suivant et je suis incapable d'en suggérer une explication.

ex. 227. Onnophris, 4 :

skm=i ꜥḥꜥw=i ḥr tꜣ m nḏm-ib	J'accomplis ma vie sur terre dans la joie

Si l'on tient compte aussi des énoncés négatifs et des propositions relatives, le nombre des *sḏm.n=f* augmente. En effet, cette forme est habituelle à l'accompli négatif avec 3 attestations contre 1 pour *sḏm=f*. Toutes les 5 occurrences de la forme relative de l'accompli sont à la forme *sḏm.n=f* et 4 d'entre elles entrent dans l'expression de la filiation. Il me semble que la transitivité du verbe ne joue aucun rôle dans ce document.

Sénouchéri — La forme *sḏm.n=f* y est employée pour exprimer l'accompli à la voix active en énoncé positif 10 fois alors qu'on dénombre 6 occurrences de *sḏm=f*. Ces derniers renferment des verbes transitifs dans des propositions, différentes quant à leur Aktionsart, aussi bien des activités que des accomplissements (*wḥꜣ* « extraire », *iri* « faire », *sꜥḥꜥ* « ériger », *swr* « agrandir », *smn*, « consolider », *ṯni* « élever »)[717]. Ils se répartissent sur toute la stèle et il est

[717] Lignes verticales : A 1 (*bis*), horizontales : B 4 ; B 17 ; B 18 (*bis*).

impossible d'en découvrir des concentrations selon l'emplacement. Le type de sujet ou la présence d'un objet, ne semble y être pour rien. Dans l'énoncé négatif 2 exemples ont la forme *n sḏm=f* et 1 la forme *n sḏm.n=f*. Le passage suivant illustre bien l'oscillation entre les deux formes de l'accompli confirmant ainsi l'idée de l'insignifiance des variantes de l'accompli pour ce document.

ex. 228. Sénouchéri, B 19 :

sẖpr.n=i dbḥw=f nb m biꜣ	j'ai procuré tous les ustensiles de métal
nn gm.n=i ẖr-ḥꜣ.t	parce que je n'avais pas retrouvé ceux de mes prédécesseurs.
swr=i pr=f m ẖt nb nfr	J'ai enrichi la maison de toutes sortes de biens,
sḏfꜣ.n=i ẖꜣw.wt=f	j'ai alimenté ses autels
sꜥšꜣ.n=i ḥtp.w=f m s.t	et multiplié ses offrandes à l'endroit
wꜣḥ ꜣẖ.w	où l'on doit 'disposer les offrandes',
smn=i wꜥb.w[=f ...]	j'ai institué les prêtres...[718]

Somtoutefnakht — La relation entre les deux formes principales de l'accompli dans l'énoncé positif est de 10 pour *sḏm.n=f* et 6 pour *sḏm=f*. Les deux accomplis négatifs qui se trouvent dans le document ont la forme *sḏm.n=f*[719] en violation de la règle de Gunn. L'emploi de la première personne du singulier comme sujet fait peser la balance en faveur du *sḏm=f* (4 occurrences contre 3 de *sḏm.n=f*, les propositions négatives y inclus). Apparemment la transitivité n'y joue aucun rôle pour le choix entre les deux formes. J'ai l'impression que l'accompli *sḏm=f* s'emploie de préférence aux endroits où le narrateur s'engage activement pour faire progresser le récit par la relation d'événements uniques ou d'expériences personnelles de Somtoutefnakht. En revanche, la forme *sḏm.n=f* apparaît dans des phrases qui ont l'apparence de phrases fixes qui auraient pu valoir pour n'importe quel haut fonctionnaire sûr de soi. Il va sans dire que l'argument n'est pas très fort.

ex. 229. Somtoutefnakht, 5 :

mḥ.n=i ib=i im=k	Je me suis attaché à toi

ex. 230. Somtoutefnakht, 7 :

wsẖ.n=k nmt.t=i n pr-nsw	Tu élargis mon pas dans le palais royal

[718] Traduction de Derchain 2000, 52.

[719] Voir ex. 258. À la ligne 13 je préfère lire *n(n) thi n ḏd=k* à *n th.n(=i) ḏd=k*.

Pour ce qui est des formes *sḏm=f* de l'accompli il faut noter que les lemmes employés étaient hors de l'usage courant en démotique. Ainsi, en dépit de la structure extérieurement contemporaine du récit par les formes *sḏm=f*, il n'est pas question d'une reprise directe d'une composition démotique éventuelle.

ex. 231. Somtoutefnakht, 12–13 :

smd=ỉ ḫꜣs.wt wꜥ.kwỉ	Je parcourus les pays étrangers seul,
ḏꜣ=ỉ wꜣḏ-wr	je traversai la mer
n snḏ=ỉ	sans que je ne craignisse rien,
rḫ.kwỉ	car je savais
n thꜣ n ḏd=k	qu'il n'y a pas d'excès dans ta parole.

Taimouthes — L'analyse du passage suivant donne appui à l'idée que les verbes intransitifs prennent l'aspect *sḏm=f*, tandis que les verbes transitifs apparaissent comme *sḏm.n=f*.

ex. 232. Taimouthes, 8–9 :

ḫntš ỉb wr-ḫrp-ḥm.wt pn	Le cœur de ce Grand artisan se réjouit
r ꜥꜣ wr	beaucoup.
ỉwr=ỉ n=f m sp 3	Je conçus un enfant trois fois pour lui
ỉw nn ms=ỉ šr ṯꜥy wpw-r sꜣ.t 3	sans que j'aie mis au monde un enfant masculin, seulement trois filles.
nḥ=ỉ ḥnꜥ wr-ḫrp-ḥm.wt n ḥm	Je priai avec le Grand artisan*n*
nṯr pn šps…	la majesté de ce dieu auguste…
sḏm.n=f spr.w=n	Il écouta nos sollicitations,
ndb.n=f nḥ.wt=f	il exauça ses prières

Le premier verbe *ḫntš* « se réjouir » ne porte en soi aucun terme au procès et passe pour un verbe d'état. Ainsi, en égyptien classique, on s'attend à ce qu'il apparaisse au pseudoparticipe pour exprimer l'accompli ponctuel[720]. En comprenant la référence temporelle de *ḫntš* comme si elle englobait toutes les trois occasions de grossesse, ce qui me paraît naturel, il n'est pas possible

[720] L'impression est que le verbe n'est pas fréquent avant l'époque gréco-romaine. Un exemple de la narration que le Wb. fournit est Urk. IV, 446, où le verbe est, comme il se doit, conjugué au pseudoparticipe. Pour ce qui est des temples gréco-romains, les exemples (tirés du Wb.) font montre de la forme *sḏm=f* au sens d'un présent général. *ḫntš* apparaît à l'accompli *sḏm=f* aussi sur la stèle Hildesheim PM 6352, 11.

d'attribuer à cet exemple une recatégorisation dans la classe des activités, ce qui lui fournirait une interprétation inchoative[721].

Il y a pourtant des exemples où un verbe transitif est employé au *sḏm=f*.

ex. 233. Taimouthes, 12 :

ἰsw m nn sἰwr=f wἰ m sꜣ ṯꜣy	En retour de cela, il me mit enceinte d'un fils

Certains exemples admettent également une lecture comme l'aoriste en fonction circonstancielle (voir ex. 143), par quoi on arrive à une distribution plus conforme au cas 3a. Parmi les verbes transitifs, on observe aussi un exemple de *sḏm=f* provoqué par l'emploi d'un sujet de la 3e personne du pluriel (l. 11). La raison pour l'emploi d'un *sḏm=f* dans le passage qui suit m'échappe.

ex. 234. Taimouthes, 11 :

wḏ=f st r ἰr	Il ordonna que l'on fasse
kꜣ.t mnḫ.t m wsḫ.t ḏsr.t	une œuvre bénéfique dans la cour séparée

Je me garde pourtant de le mettre sur le compte du cas 3b décrit ci-dessus disant que l'emploi d'un pronom dépendant est en faveur de la forme *sḏm=f*, parce qu'une ligne plus en haut on trouve l'effet contraire (*rd.n=f st m ḥr n ḥm.w-nṯr.w*).

Il existe aussi deux exemples d'un verbe intransitif au *sḏm.n=f*. Dans l'un des cas le sujet est honorifique (l. 11 *ἰἰ.n ḥm n nṯr pn*), donc éventuellement s'ajustant après le cas 2b, et dans l'autre le verbe est employé d'une manière non prototypique comme auxiliaire (voir p. 206).

Turin 3062 — Normalement c'est la forme *sḏm=f* qui y est employée (12 occurrences). Une seule attestation de la forme *sḏm.n=f* dans la filiation (l. 1) !

Vatican 22689 — Il y a 6 exemples de *sḏm.n=f*. Dans la filiation (l. 3) pourtant on a une forme *sḏm=f* !

Vienne 5857 — 39 occurrences de la conjugaison suffixale, y compris les formes relatives, à l'actif et à l'accompli dans l'énoncé positif. Parmi celles-ci, 14 sont des *sḏm.n=f* qui se groupent au début du document. Le premier exemple de la forme *sḏm=f* n'apparaît qu'après 9 occurrences de *sḏm.n=f* à la fin de la

[721] Winand 2001a, 198–200 ; 466–468.

ligne 2 (sur un total de 7 lignes). Celui-ci peut d'ailleurs s'interpréter comme un cas d'haplographie (*sḏm n=i̓ s3 n ḥsy* « celui qui était le fils d'un loué m'écoutait »). La première phrase qui s'interprète indubitablement comme un *sḏm=f* de l'accompli est comme suit :

ex. 235. Vienne 5857, 2 :

sḥr=i̓ ḥrs.t	Je repoussais le mal,
i̓n=i̓ mfk3.t	et j'apportais le bien

Cet extrait sert aussi à illustrer le fait que la transitivité ne joue aucun rôle dans la distribution entre les deux formes de la conjugaison suffixale pas plus que la nature du sujet ou de l'objet.

En résumé, ce survol des documents met en évidence jusqu'à quel point la grammaire est différente d'un document à l'autre. Cela est évident dans le choix de plusieurs documents pour une seule des deux formes de la conjugaison sufffixale pour exprimer l'accompli. On voit ainsi que la forme *sḏm.n=f* en est l'expression normale dans Bernheim-Jeune, Chicago OIM 10589, JE 46341, Louvre A 88 et Vatican 22689. Il faut remarquer que ces documents datent du IVe siècle av. J.–C. Au contraire, *sḏm=f* est l'expression normale pour l'accompli dans CG 1199, JE 37075, JE 38033 et Turin 3062. Ce groupe de documents, qui sont tous d'origine thébaine, date des IIIe et IIe siècles av. J.-C. mais, à l'heure actuelle, il n'est pas possible de dire pour autant que cette répartition reflète deux traditions différentes.

Ça et là, on relève l'influence directe du démotique (voir ex. 223) mais il doit être souligné que l'emploi d'une forme *sḏm=f* en soi n'est pas suffisant pour classer une proposition, et encore moins le document entier, comme étant plus ou moins proche du vernaculaire. On sait que la forme fait partie du stock de l'égyptien de tradition depuis la fin du Nouvel Empire. C'est sans doute ce fait qui est responsable de son emploi fréquent à la 1re personne du singulier dans les autobiographies. Du moins dans la documentation officielle de date ptolémaïque, il s'est avéré que l'alternance entre *sḏm.n=f* et *sḏm=f* peut dépendre de la transitivité, mais il semble que le même facteur joue un certain rôle aussi dans quelques documents privés, dans Hildesheim PM 6352, Lausanne 7 et Taimouthes. Plus nombreux sont les documents pour lesquels je ne réussis pas à trouver des motivations pour la distribution des deux variantes de l'accompli : JE 67093, Onnophris, Sénouchéri, Somtoutefnakht et Vienne 5857.

Il est important de noter que le désir de vouloir trouver des motivations sémantiques pour expliquer l'alternance des deux formes s'est prouvé vain. Il

ne m'a donc pas été possible de trouver une répartition suivant que le procès est conçu comme résultatif ou comme une action ponctuelle selon la différence qu'on a établie entre le *sḏm.n=f* (résultatif) et le *sḏm=f* (perfectif momentané) dans l'égyptien de l'Ancien Empire.

De même, si l'on tourne son attention vers les arguments de la proposition, je ne parviens pas à accorder de l'importance à la fonction du complément prépositionnel avec un verbe intransitif. Il ne serait pas déraisonnable de penser que les verbes bivalents dont le second actant s'exprime au prix d'un complément prépositionnel se groupe avec les vrais transitifs. Or, plusieurs verbes de mouvement qui ont précisément cette structure valentielle (*ʿḳ*, *pri͗* etc.) sont parmi ceux qui apparaissent de préférence comme *sḏm=f*. Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire déjà, c'est vraiment avec le concept traditionnel de la transitivité qu'il faut travailler. Au surcroît, il paraît qu'il est nécessaire que le complément d'objet direct soit présent dans la proposition tandis que les cas où il est effacé ont moins tendance à apparaître comme *sḏm.n=f*.

Mentionnons encore qu'il ne m'est pas possible non plus de relever une importance quelconque du rôle sémantique du complément d'objet sur le choix de la forme. La transitivité se comprenant selon un faisceau de critères comme une qualité relative[722], il est concevable que les propositions qui possèdent peu de traits imputables aux transitifs se groupent avec les intransitifs de telle manière qu'ils préféreraient eux aussi la forme *sḏm=f* pour l'accompli. Entre autres, on peut prendre en compte le degré de contrôle qu'exerce le sujet sur le procès (agentivité), la référentialité de l'objet et le dynamisme du verbe. Mais si je ne me trompe pas, ces facteurs sont sans importance dans les documents du corpus.

Seuls comptent des facteurs très matériels comme la forme du sujet et de l'objet. En premier lieu, il vaut mentionner l'effet que le pronom suffixe de la 3e personne du pluriel, du moins en tant que sujet, a sur le choix de la forme du verbe en provoquant l'emploi d'une forme *sḏm=f*. Avec moins de conviction j'ai argué pour une influence du pronom dépendant de la même personne grammaticale. J'ai proposé aussi que la présence d'un sujet honorifique, au moins *ḥm=f* «Sa Majesté » est favorable à l'emploi de la forme *sḏm.n=f*. Ces facteurs ont dû être accessibles dans l'environnement immédiate. Ils ne supposent pas chez les hiérogrammates la préservation d'anciennes distinctions sémantiques, inconnues de leur démotique quotidien, ni des systématisations rigides dont les subtilités auraient exigé l'apprentissage dans d'épais manuels.

722 Hopper & Thompson 1980. Voir aussi les articles dans Willems & Melis 1998.

Ce que nous avons encore de vocabulaires hiéroglyphiques et d'exercices scolaires ne contredit pas ce modèle[723].

sḏmt=f

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 72, § 113–115 ; 330, § 525 ; Manuelian 1994, 282 ; Lustman 1999, 125, § 19.5 ; 251, § 36.3.2.2.

La forme *sḏmt=f* se combine selon un usage figé avec divers éléments, comme la négation *n* ou les prépositions *r* ou *ḏr*, pour marquer un second point de repère par rapport au procès de la principale. Dans le corpus, il n'y a pas un seul cas où l'on a écrit le *t* dans la forme *sḏmt=f*. Cette dernière se laisse donc inférer seulement à partir de la syntaxe et du sens. Dans le corpus il y a des exemples auxquels je veux attacher le sens prévu pour *r sḏmt=f* et *ḏr sḏmt=f*. La construction *n sḏmt=f* qui exprime le non-lieu d'une action, « ne pas encore », n'est pas attestée (cf. ex. 468).

Il y a dans le corpus des vestiges du syntagme *r sḏmt=f* qui se perpétue en néo-égyptien comme *ỉỉrt=f sḏm*, voire sous un aspect renforcé *r-šꜣꜥ-n-ỉỉrt=f sḏm*[724] dont le descendant copte ϣⲁⲛⲧⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄, appelé le terminatif, montre toujours le t caractéristique même après les réductions phonologiques.

ex. 236. Mendes, 8 :

r spr=f r ḏd.t ꜥnp.t	jusqu'à ce qu'il soit arrivé à Djedet et à Anpet[725]

ex. 237. Pithom, 13 :

stꜣ=sn r ỉỉ=sn ( )[726]	Ils marchèrent jusqu'à ce qu'ils vinssent
r bw n ḥm=f r-ḫft nṯr.w ipn	au lieu où était Sa Majesté en face de ces dieux.

[723] À noter en particulier la catégorisation d'après le déterminatif, par ex. les verbes de mouvement d'après les jambes en marche (Osing 1998, 33, 79–80).
[724] Frandsen 1974, 106–108, § 56–59 ; Winand 1992, 292–297, § 464–469.
[725] La traduction dans De Meulenaere & MacKay 1976, 174, « Lorsqu'Elle eut atteint… » convient à *ỉw sḏm=f* comme passé antérieur (cf. note 494). Même construction avec le même verbe peut-être à Philae 2, 12.
[726] Selon Zonhoven 1997, 10, *r ỉyt=f* s'oppose à *r ỉwt=f* contenant l'infinitif. Dans Louvre A 88, 4, on lit *r ỉw=f*. Autre exemple à Saint-Pétersbourg 5629, B 6.

ex. 238. Vienne 5857, 5 :

r sꜢḥ=ỉ nn.t=ỉ	jusqu'à ce que j'arrive à mon ciel
ḥr ỉgr.t	[*sc*. tombeau] dans la nécropole

La construction *ḏr sḏmt=f* qui est peu fréquente même en égyptien classique marque l'antériorité « avant que »[727]. Un exemple auquel j'aime attribuer le sens « avant que » est le suivant, même s'il est légitime de s'interroger sur la chance que l'on ait encore compris à cette époque la signification originale de cette construction.

ex. 239. Taimouthes, 18 :

n rḫ=ỉ bw nty ỉw=s ỉm	Je ne connaissais pas l'endroit où je suis
ḏr spr=ỉ	avant que je ne sois arrivée
r ỉn.t tn	dans cette vallée

À ma connaissance, tous les traducteurs[728] ont compris *ḏr sḏm=f* à cet endroit comme « depuis que je suis arrivée ». La traduction que je propose a l'avantage d'éliminer la contradiction qui, à mon avis, résulte de l'interprétation habituelle. Pour grand que soit l'égarement qu'éprouve la morte, pourquoi appellerait-elle son lieu de domicile « cette vallée » avec un pronom démonstratif, comme si c'est une chose acquise, juste après avoir dit ne pas savoir où elle se trouve ? On notera cependant que cette interprétation a toujours besoin d'amender le pronom *s* à la première personne du singulier. Une autre possibilité est d'y voir une graphie fautive pour le pronom masculin *f* en référence à l'eau, ce qui permet de garder l'interprétation habituelle de la *conjonction* « je ne sais pas où il se trouve depuis que je suis arrivée dans cette vallée ».

Constructions auxiliées

Le convertisseur du passé *wn* + l'accompli

Un seul passage contenant deux exemples peut être relevé[729].

[727] Zonhoven 1996. Cf. Depuydt 1998, 82–85.

[728] Commençant par Maspero 1886, 188.

[729] L'analyse est de Junge 1985, 51, mais pourquoi « rather strained explanation » ?

ex. 240. CG 22188, 12 :

ḥtr irw ḥnʿ b3k nb n ity […]	Les impôts et tous les travaux à effectuer pour le souverain […]
wnn irf ẖb.n=f im=sn[730]	il avait diminué les uns
wnn <rd.n=f r>[731] *t3 im=sn*	(et) il avait remis les autres

Morphologiquement, *wn-n3w sḏm=f* en est l'héritier direct en démotique, mais la construction n'y est pas fréquente[732], aussi peu que son successeur ⲛⲉⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄ en copte. Par cette construction l'action est projetée avant un autre point de repère dans le passé et se traduit par un plus-que-parfait[733]. La version démotique (l. 7) emploie la même construction. On y lit *wn-n3w ḳš=f ẖn=w wn-n3w wy=f r-r=w n ḏ3ḏ3*, ce qui engage à s'en tenir à la transcription donnée. En grec (l. 12) on voit des formes différentes pour les deux verbes : aoriste + parfait : *τινὰς μὲν εἰς τέλος ἀφῆκεν ἄλλας δὲ κεκούφικεν*. La construction hiéroglyphique se pare tout de même d'éléments classiques comme le *n* marquant l'accompli et la particule *irf*[734], dont l'emplacement vaut d'être remarqué, grâce auxquels la version hiéroglyphique se distingue du démotique.

ʿḥʿ.n sḏm.n=f

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 314, § 489 ; 325–326, § 513 ; 420, § 678 ; Grimal 1981, 198, § 18 ; Priese 1972, 100–105 ; Manuelian 1994, 279–281 ; Vandier 1961, 269, § XII.

Le *sḏm.n=f* se combine depuis la PPI avec l'auxiliaire *ʿḥʿ.n*, par lequel la construction est marquée comme exprimant une séquence dans la narration en référence au temps passé[735]. Depuis Erman[736], on a l'habitude d'attribuer une valeur inchoative aux constructions avec *ʿḥʿ.n* et c'est une valeur qui se prête à bon nombre d'exemples mais elle ne doit pas être étayée automatiquement à

730 La lecture de Kamal 1905, 185, et de Sethe 1916, 175, est à préférer à celle (*ẖb=f*) de Bouriant 1884, 3.
731 Urk. II, 175.
732 Simpson 1996, 111 ; Spiegelberg 1925, 80, § 173.
733 Frandsen 1974, 178, § 96 II 1 F. Un exemple en ancien égyptien, voir Doret 1986, 113. Cf. Malaise & Winand 1999, 264, § 438.
734 Shisha-Halevy 1986b.
735 Malaise & Winand 1999, 501–502, § 820–821 ; Hintze 1950, 31–36 ; Doret 1986, 126 n. 1484 ; Ritter 1995, 76–77, 253.
736 Erman 1889b.

toute occurrence de *ꜥḥꜥ.n sḏm.n=f*[737]. En effet, elle appartient uniquement aux propositions atéliques[738]. La construction a été remplacée, dans la seconde moitié du Nouvel Empire, par une construction pseudoverbale *ꜥḥꜥ.n=f ḥr sḏm*[739] qui disparaît bientot elle aussi. Dans le corpus il y a cinq exemples de *ꜥḥꜥ.n sḏm(.n)=f* alors que *ꜥḥꜥ.n=f ḥr sḏm* fait complètement défaut[740].

ex. 241. Louvre C 123, 9 :

ꜥḥꜥ.n ir.n=f ḫt	Alors il se mit à agir
n snfr=s	pour son embellissement

ex. 242. Mendes, 22 :

ꜥḥꜥ.n hꜣb.n ḥm=f	Après Sa Majesté fit écrire
r gs-pr.w n.w šmꜥ mḥw	aux temples de la Haute et de la Basse Égypte

ex. 243. Louvre C 123, 9 :

ꜥḥꜥ.n stꜣ=sn r bw ḫr ḥm=f	Alors, ils se rendirent au lieu où Sa Majesté était

ex. 244. JE 53143, 6–7 :

ꜥḥꜥ.n snḏ ib=sn	Alors, leurs cœurs furent à s'inquiéter
r ꜥꜣ wr	beaucoup
ḥr nṯr pn	au sujet de ce dieu

La construction est typique de la narration et, comme il convient, le sujet est normalement à la 3e personne. Je connais un seul exemple dans le corpus où la construction *ꜥḥꜥ.n sḏm.n=f* a la première personne du singulier pour sujet.

ex. 245. UC 14357, 3 :

ꜥḥꜥ.n mꜣꜣ.n=i mwt	Puis, je vis la mort

On retrouve *ꜥḥꜥ.n* comme auxiliaire devant ce qui s'interprète comme la forme *sḏm.in=f* sur une stèle de Bouchis (voir p. 197).

737 Bakir 1978, 101 ; Dembska 1985.

738 Winand 2001a, 476.

739 Winand 1992, 180–184, § 294–302 ; 476–477, § 745–748.

740 Pour celle-ci, voir Winand 2001a, 477–478. Dans le premier millénaire av. J.-C. : Priese 1972, 103 ; Goyon 1936, 14.

ḫpr

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 419–420, § 677.

Le verbe *ḫpr* peut intervenir dans la phrase avec diverses fonctions[741]. En partie, il permet de garder des constructions dans des contextes syntaxiques d'où elles sont normalement exclues en fournissant une notion transformationnelle à la phrase qui permet de souligner ce qu'il y a de soudain ou d'inattendu dans le procès. En égyptien classique le verbe *ḫpr* s'emploie comme auxiliaire à l'accompli *ḫpr.n*, usage continué en démotique par le prétérit *ḫpr*. Peut-être est-il possible aussi que l'emploi de *ḫpr* comme auxiliaire reflète la diminuation du contrôle que le sujet exerce sur le procès, l'action étant présentée comme involontaire. Cela me paraît être le cas dans l'exemple suivant où il est question du décès inattendu de la princesse Bérénice.

ex. 246. Canope, 27 :

r-nt.t ḫpr ꜥḳ=s m-m nṯr.w	Lorsqu'il advint qu'elle entra parmi les dieux
m tpy pr.t	le premier du mois *tybi*

Il est naturel de considérer la phrase commençant par *ꜥḳ=s* comme le sujet de xpr, qui est à l'accompli. Il est plus difficile de déterminer quelle est la forme de *ꜥḳ=s*. À mon avis, il est possible en égyptien classique de traiter la phrase qui suit *ḫpr* comme son sujet, toute sorte de proposition pouvant s'enchâsser comme sujet à ce stade de langue[742]. On ne devra pas être scandalisé si c'est la forme circonstancielle qui se trouve dans cet emploi, alors qu'on ne la reconnaît plus comme une forme ne pouvant remplir que des fonctions adverbielles. En démotique pourtant, *ḫpr* a toujours un sujet formel sous forme de pronom suffixe dont la phrase suivante agit comme complément[743]. La complémentation se fait dans la seconde phase de l'égyptien par les temps seconds[744]. Cela est évident dans la version démotique du décret de Canope (l. 54) : *n-ḏr ḫpr=f iir=s šm ḫn nꜣ nṯr.w n tpy pr.t*[745]. La possibilité que dans les deux versions égyptiennes

[741] Sander-Hansen 1941 ; Hintze 1950, 103–104 ; Satzinger 1976, 166–170, § 2.3.9 ; Malaise & Winand 1999, 555–556, § 897 ; Winand 2001a, 497–500.

[742] L'analyse de Collier (1987) n'est donc pas nécessaire avant le néo-égyptien.

[743] Cf. Simpson 1996, 129.

[744] Collier 1986 ; Cassonnet 2000, 105–111.

[745] Voir Simpson 1996, 119. Il me paraît qu'on a mis l'emphase sur le complément de temps, au moins dans les versions égyptiennes.

on ait combiné la valeur inchoative de *ḫpr* avec la fonction rhématisante du temps second ne peut pourtant pas être exclue[746]. En effet, on crée par la mention de la date du décès un parallèle à la disparition de l'Œil du soleil qui justifie l'élévation de la princesse au monde divin. Il est intéressant de voir que le grec (l. 55) se construit sans verbe correspondant à *ḫpr* : *καὶ ἐπεὶ εἰς θεοὺς μετῆλθεν ἐν τῶι* Τυβὶ *μηνί* « et attendu qu'elle s'en est allé chez les dieux dans le mois de Tybi ».

Un second exemple de *ḫpr* comme auxiliaire est :

ex. 247. Taimouthes, 13 :

ḫpr.n nhm.tw n=f	Il arriva que l'on jubilait pour lui
m-ꜥ n inb-ḥḏy.w	de la part des memphites.

Formes contingentes

Il existe en égyptien classique une série de formes autonomes exprimant la contingence, c'est-à-dire le corollaire de l'action précédente[747]. Elles sont toutes composées de manière uniforme par l'infixation d'un morphème qui est vraisemblablement dérivé d'anciens verbes phatiques[748]. À côté de leur origine commune, il reste toujours à expliquer l'appartenance de *sḏm.in=f* à cette série par des arguments sémantiques. Je me permets d'en douter aussi en raison de la distribution inégale entre les trois formes dans les plus anciens documents, ce dont la structure des textes de l'Ancien Empire, ne peut pas être responsable. En tout cas, la paradigmatique de la série s'est vite désintégrée, ce qui s'observe par la naissance de constructions concurrencées comme *kꜣ sḏm=f* etc. alors que *sḏm.in=f* est remplacé par *wn.in=f ḥr sḏm*, alors qu'on s'attendrait à un **in sḏm=f*, si le parallélisme était complet. On peut les grouper comme suit ci-après[749].

	Énoncé non-marqué	Forme contingente
Accompli	(*iw*) *sḏm.n=f*	*sḏm.in=f*
Aoriste	(*iw*) *sḏm=f*	*sḏm.ḫr=f*
Futur	*iw=f r sḏm*	*sḏm.kꜣ=f*

Fig. XXVIII : Formes contingentes en égyptien classique

[746] Ainsi que Winand 2001a, 499, le suggère pour le néo-égyptien.

[747] Depuydt 1989 ; Depuydt 1993a, 247–248, cf. Sweeney 1997, 272.

[748] Selon une suggestion de Lexa 1923–1924, 45–48.

[749] Depuydt 1993a, 249.

Je n'ai relevé aucun exemple de *sḏm.k3=f* dans le corpus[750].

sḏm.in=f

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 71, § 111–112 ; 329, § 524 ; Priese 1972, 105 ; Manuelian 1994, 281–282 ; Lustman 1999, 147, § 22 ; Vandier 1961, 269, § XI. a ; 279 ; Junker 1906, 105–106, § 139.

La forme *sḏm.in=f* est censée remplir le rôle de forme contingente à l'accompli.

La graphie de *sḏm.in=f*

				Total:
12	5	1	1	19

Fig. XXIX : Graphies de in

À ces exemples il faut sans doute en ajouter un autre de la stèle du Satrape (l. 9) *ḏd.in*, où la confusion avec l'expression *ḏd-mdw* est évidente. Dans les temples gréco-romains, on remarque d'ailleurs l'alternance non-significative entre *ḏd-mdw n*, *ḏd-mdw in* et *ḏd.in*[751]. La phrase peut également équivaloir à *ḏd=f* à en juger d'après sa présence sur la stèle funéraire Assouan 1037 (époque ptolémaïque, hors du corpus), ligne 5 ( ), pour introduire l'appel aux vivants[752].

La graphie isolée de la stèle de Pithom (l. 13), par le signe du roseau avec les jambes, s'explique sans doute par le fait qu'elle se trouve à la fin de la ligne et qu'on ait oublié d'écrire le *n* au début de la ligne suivante.

En proposition autonome

Dans le corpus, la forme *sḏm.in=f* se conforme de manière exemplaire à l'usage rapporté dans les grammaires. Elle apparaît uniquement dans la narration et s'emploie avec des sujets « honorifiques ». Parmi les 19 exemples pas moins de 15 ont pour sujet « Sa Majesté », très conformément à ce qui est l'usage dès

[750] Vernus 1990a, 87 : « It is but rarely used in later texts in "*Egyptien de tradition.* " ». Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 313, § 487.
[751] À titre d'exemple le mammisi de Philae où dans une même scène (règne de Ptolémée VIII) on a *ḏd.in ḏḥwty* et *ḏd-mdw n n.t*. (Junker & Winter 1965, 10).
[752] Bakry 1968, pl. 1 ; Reisner 1910, pl. 15.

l'Ancien Empire[753]. Le verbe préféré de la construction est toujours *ḏd* (6 occurrences). Exception faite des textes médicaux[754], il semble que le nombre de verbes attestés même anciennement dans la construction est limité.

ex. 248. Naucratis, 8 :

ḏd.in ḥm=f	Sa Majesté dit[755]

ex. 249. RT 2/12/24/3, 4 :

wḏꜣ.in ḥm=f r ḥw.t-nṯr n.t it=f ptḥ	Sa Majesté alla au temple de son père Ptah

ex. 250. Raphia, 7 :

ii.in ḥm=f r-rwt pꜣ-ir-mn[756]	Sa Majesté sortit de Péluse

ex. 251. CG 22188, 21 :

rd.in ḥm=f mnfꜣty.w <...>	Sa Majesté mit les soldats de l'infanterie <...>

Cinq exemples de *pri* dans la forme *sḏm.in=f* apparaissent sur les stèles de Bouchis.

ex. 252. JE 53143, 2 :

hrw pn pr.in nṯr pn šps r p.t	Ce jour, ce dieu auguste partit pour le ciel[757]

L'exemple suivant a un sujet autre que le roi ou un dieu même si une raison honorifique ne peut pas être exclue pour un membre du clergé. On notera cependant que c'est dans le même document que l'on observe aussi un traitement inattendu d'une autre forme contingente (voir ex. 256).

[753] Sethe 1899b, 175–176, § 393–405 ; Doret 1986, 113–114 ; Allen 1984, 322–323, § 475–478 ; Winand 1992, 190–191, § 313–316 ; Hintze 1950, 31–32. Cf. Junker 1906, 105, § 139 : « steht wie in klassischer Zeit meist in feierlicher Rede besonders a. wo das Subjekt ein Gott oder der König ist. »
[754] Westendorf 1962, 205–208, § 280– 283.
[755] Pareillement Naucratis, 13 ; Hermopolis, 33 ; Pithom, 13 ; Satrape, 8 ; 9. Il est intéressant de voir que *ḏd.in=f*/*ḏd.n=f* survit en copte oxyrhynchite comme ϫⲓⲛϥ, voir Osing 2000b.
[756] Je vois dans la graphie *ii.in*, non *ii.n*, étant donné qu'une graphie avec le signe du roseau pour *ii* comme complément n'est pas fréquente dans le corpus.
[757] Aussi BM 1693, 2 ; BM 1697, 2 ; JE 53145, 3–4 ; JE 54313, 2.

ex. 253. CG 22180, 7 :

ḫ3ḫ.in iry smn ḥ3.t	Le prêtre *iry* et le prêtre *smn-ḥ3.t*[758] se hâtèrent
ḥnʿ ḥry-sšt3 n nb.t tp-iḥ	avec le préposé des secrets de la maîtresse d'Atfih

Il me semble juste de traiter la forme *sḏm.in=f* comme une expression figée en considération des restrictions qui sont imposées à son emploi. Il est difficile de voir dans le corpus qu'elle exprimerait autre chose que l'accompli *sḏm.n=f*[759]. On le voit en clair par l'extrait de la stèle du Satrape cité à la p. 162 et par l'alternance entre *sḏm.n=f* et *sḏm.in=f* sur les stèles de Bouchis (voir note 675). Dans les derniers documents, c'est même la toute première forme verbale dans la narration[760] et il est donc invraisemblable de lui attribuer une valeur contingente. L'indifférenciation entre elles se montre aussi par la possibilité de faire précéder cette dernière forme par un élément auxiliaire (voir ci-après).

Auxiliaire + *sḏm.in=f*

Il est remarquable de trouver la forme *sḏm.in=f* précédée de manière non classique par *ʿḥʿ.n* dans la narration. Dans le corpus la construction n'est attestée que deux fois sur la même stèle. L'option de *ʿḥʿ.n* + infinitif, tout aussi peu connue en égyptien classique, est également concevable, mais je préfère y voir la forme *sḏm.in=f* parce que la forme est fréquente quand le sujet est d'un grand prestige[761].

ex. 254. JE 53147, 5–6 :

ʿḥʿ.n ḫnt.in ḥm-nṯr.w wʿb.w wnwty.w ḥw.t-nṯr nsw… r t3 gḥs.ty	Les prophètes, les prêtres-ouâb et les prêtres horaires… naviguèrent sur le fleuve vers Géhésty

758 À ce qu'il semble le grand-prêtre d'Atfih, cf. Peremans, Van't Dack & Clarysse 1981, XVIII.
759 Cela se voit aussi sur le second pylône de Karnak où l'on lit *ḏr ḏd.in rʿ* « depuis que Rê a dit » (Drioton 1944, 140 = Urk. VIII. 115, no 143, l. 4).
760 Ce qui arrive dès l'égyptien classique, voir Depuydt 1993a, 248 n. 61.
761 C'est la façon dont Priese (1972, 102–103) les a interprétés. Remarquez toutefois que Jansen-Winkeln (1996a, 370, § 601) rapporte trois occurrences de la construction *ʿḥʿ.n* + infinitif, présentes dans *Les Annales d'Osorkon*. Même construction, avec un sujet honorifique, sur le naos d'el-Arich (l. 28).

ex. 255. JE 53147, 9 :

ʿḥʿ.n ḫnt.in nsw ḏs=f	Le roi en personne
ḥnʿ imy.w-ḫt=f	et ceux de son entourage allèrent au sud
r w3s.t	à Thèbes

sḏm.ḫr=f

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 70, § 109–110 ; 329, § 523 ; Lustman 1999, 145–146 ; § 21.4.1, 21.4.3 ; Vandier 1961, 269, § XI. b ; Junker 1906, 106–107, § 140.

Dans le système des formes contingentes du verbe, *sḏm.ḫr=f* est investi du rôle d'exprimer le corollaire nécessaire d'une autre action avec un sens présent ou futur[762]. La forme se transforme ensuite en *ḫr sḏm=f* et finit par retrouver une nouvelle fonction comme l'aoriste copte ϣⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄[763].

Un seul document s'en sert à deux occasions mais, chose surprenante, avec un sens indubitable de passé dont il est difficile de rendre compte[764]. On se rappelle de l'emploi de *ḫr* sous la XVIIIe dynastie dans la construction *wn.ḫr=f ḥr sḏm* dont le sens est clairement passé[765]. S'agissant de l'accomplissement d'un rituel, est-ce qu'il peut être question d'un transfert de formes *sḏm.ḫr=f* qu'on trouve naturellement dans ce type de texte sans égard à leur insertion dans un récit[766] ?

ex. 256. CG 22180, 5 :

pr.ḫr wʿb n-rw.t	Le prêtre-ouâb sortit
n m33 bw nb	sans que personne s'en soit aperçu
ʿḳ.ḫr=f r wsḫ.t	et entra dans la cour
r smi iy.t	pour annoncer la catastrophe·

[762] Westendorf 1962, 197–202, § 270–275 ; Depuydt 1993a, 208–233.
[763] Cf. Winand 1992, 231–236, § 372–377 ; Johnson 1976, 142–144.
[764] Traduction en allemand par Roeder 1960, 353, par l'imparfait. La référence au passé se trouve de même dans les deux exemples du papyrus Jumilhac, s'ils sont à retenir (Vandier 1961, 237 n. 933). Aussi, occasionnellement au Nouvel Empire, Green 1987, 59, et à la TPI, Jansen-Winkeln 1996a, 370, § 600.
[765] Gardiner 1957, 390, § 471, 2 ; Green 1987, 49–51 ; 60
[766] Depuydt 1999, 42, traite un cas qui suggère que la forme *sḏm.ḫr=f* n'était pas bien comprise. Cf. Quack 1998, 928 n. 23.

Constructions négatives

L'égyptien est riche de mots de négation dont la distribution est réglée par le type de prédication. Pour ce qui est des propositions à prédicat verbal, les négations principales dans les propositions autonomes sont *n* et *nn*. L'ancien égyptien ne connaissait qu'une graphie *n*[767], mais depuis la PPI, au plus tard, elles étaient distinctes dans l'écriture[768]. La négation *n* peut être considéré comme la négation primaire portant sur la relation entre le sujet et le prédicat[769]. La négation *nn* s'est spécialisée pour nier le prospectif dans la proposition autonome. Il y a aussi des verbes qui donnent un sens négatif à la proposition sous la forme d'auxiliaire[770]. Le verbe négatif le plus important est *tm*, un dérivé du verbe *tm* « parfaire », qui nie en principe toutes les formes nominales du verbe. Il y a aussi *i͗mi͗* qui assume la fonction de négation modale pour nier le subjonctif en proposition autonome et l'impératif. Dans ces cas, c'est le verbe négatif qui est conjugué à la forme dans laquelle le verbe se présente dans l'énoncé positif alors que celui-ci fait suite sous l'aspect d'une forme particulière connue sous le nom de « complément négatif »[771]. Cette dernière se confond ultérieurement avec l'infinitif et il n'y a rien qui permette de la reconnaître en égyptien de tradition[772]. On remarquera que la corrélation entre formes positives et formes négatives n'est pas absolue. L'énoncé positif déploie ainsi une gamme plus variée avec des constructions auxiliées (*ꜥḥꜥ.n sḏm.n=f*, *wn.i͗n=f ḥr sḏm* etc.) qui ne s'emploient pas au négatif. En plus, la confusion qui touche au prospectif et au subjonctif ne concerne pas l'énoncé négatif où l'on rencontre trois négations différentes (*nn sḏm=f*, *i͗mi͗=f sḏm*, *tm=f sḏm*).

Au cours de l'évolution de l'égyptien, toutes ces négations subissent des changements considérables qu'il n'est pas lieu de rapporter ici de manière détaillée. Matériellement on peut toutefois noter que les mots négatifs sont des éléments isolés, dont l'emploi est guidé par la sémantique et la syntaxe. À l'aboutissement de l'évolution pourtant, en copte, on voit que le *n* et ses différents avatars se sont figés comme des bases de conjugaison de manière si étroite qu'il

[767] Edel 1964, 558–560, § 1076.

[768] Voir Moers 1993.

[769] Voir Loprieno 1991. Un traitement plus complet dans Loprieno 1995, 125–131, 209–220 ; Malaise & Winand 1999, 391–396, § 628–632.

[770] Loprieno 1995, 89–90.

[771] Satzinger 1968, 54–57, § 90–92. Sethe 1899b, 449–457, § 1016–1038.

[772] Voir pourtant l'exemple ⲧⲙϥⲁⲣ- d'Osing 1976, 40. Il survit aussi lexicalisé dans ⲙ̄ⲡⲱⲣ « non » (Vergote 1983, 223, § 154).

n'est plus possible d'isoler le morphème amenant l'interprétation négative du morphème aspectuel. En même temps, par la perte de plusieurs catégories de la conjugaison suffixale en faveur de l'infinitif, la polarité entre le positif et le négatif, qui reposait anciennement à la fois sur la négation et sur le verbe (par ex. la règle de Gunn), réside désormais dans la seule négation. Une innovation importante concerne la construction pseudoverbale du démotique, le présent I, qui a une négation discontinue *n*… *ỉwnꜣ* dans laquelle la présence de *n* > ⲛ finit par ne plus être obligatoire en copte, le véhicule réel de la négation étant désormais la particule *ỉwnꜣ* > ⲁⲛ[773]. L'importance de *tm* se voit aussi accrue comme moyen de négation, ici aussi à cause de l'emploi élargi de l'infinitif, mais il s'est transformé de verbe en « particule », désormais invariable.

La corrélation des formes positives et négatives se voit dans le tableau suivant de même que les changements que les formes négatives ont subi en démotique. Les flèches montrent si la dérivation de la négation a été directe.

	Égyptien classique			Démotique
	au positif	au négatif		au négatif
Accompli	(*iw*) *sḏm.n=f*	*n sḏm=f*	→	*bn-pw=f sḏm*
Aoriste	(*iw*) *sḏm=f*	*n sḏm.n=f*	→	*bw-ir=f sḏm*
Prospectif	*sḏm=f*	*nn sḏm=f*	→	*bn sḏm=f*
(sens jussif)		*ỉmỉ=f sḏm*		*m-ir dỉ=f sḏm*
(phrase complétive)		*tm=f sḏm*		conjonction + proposition
Impératif	*sḏm*	*m sḏm*	→	*m-ir sḏm*

Fig. XXX : Corrélation simplifiée des formes positives et négatives

Les moyens de nier les propositions en égyptien classique que je viens d'évoquer sont présents en égyptien de tradition. Cependant, perpétuant une situation déjà observable au début du Nouvel Empire[774], il n'y a plus aucune différence discernable entre *n* et *nn* comme négation[775]. Pour cette raison, il est inutile de tenir compte de la variation entre les deux dans l'arrangement des

[773] Un développement qui ressemble à celui du français *ne*… *pas*. Pour ceci et l'origine de *ỉwnꜣ*, Winand 1997. Dans le dialecte akhmimique du copte le *n* était complètement perdu.
[774] La confusion se retrouve déjà à la XVIIe dynastie, Kroeber 1970, 59–67.
[775] Un peu surprenant peut-être vu que le démotique connaît une foule de négations issues de *n* et *nn* : *bw*, *bn*, *mn*. Voir Jansen-Winkeln 1996a, 201, § 338 ; Grimal 1981, 197 ; Osing 1979, 307–308 ; Junker 1906, 196, § 283 ; Goyon 1966, 12. Apparemment l'indifférenciation est présente dans le papyrus BM 10808 aussi (Osing 1976, 41).

paragraphes, aussi dépourvue de sens que cette variation me paraisse. On notera que la négation discontinue de *n ỉs* n'est pas attestée dans le corpus[776].

Accompli négatif

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 315, § 490 ; 326, § 514 ; Manuelian 1994, 199–202 ; Lustman 1999, 165, § 25.1.1.2.1.1 ; Vandier 1961, 270, § XIII. c–d.

La négation de l'accompli s'achève en égyptien classique au moyen de la construction *n sḏm=f*[777]. Il est vraisemblable que la forme de la conjugaison suffixale qui y est employée est l'ancien perfectif, tôt disparu de l'énoncé positif[778], mais qui se préserve dans la tournure négative[779], à moins que l'on ne doute de l'existence de cette catégorie[780]. À première vue, en considération de la relation temporelle, il est aisé d'avoir l'impression que c'est la construction positive qui a été mise à l'envers, de manière que l'aoriste *sḏm=f* se combine avec une négation. On observe donc, en surface, une relation chiasmatique entre l'énoncé positif et l'énoncé négatif qui s'appelle couramment « la règle de Gunn »[781]. Mais en reconnaissant en *n sḏm=f* un emploi de l'ancien perfectif, on voit cet édifice syntaxique s'écrouler en une règle pratique pour l'absence et la présence du morphème aspectuel *n*.

La construction survit à la transition à la seconde phase de l'égyptien sans changement sous une graphie « néo-égyptisante » *bw sḏm=f*[782]. Ensuite elle reçoit un auxiliaire obligatoire, l'ancien verbe *pꜣ* « faire qqch. dans le passé », qui se fige avec la négation propre pour devenir *bwpw=f sḏm* > *bn-pw=f sḏm* > ⲙ̄ⲡⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄[783].

Dans les textes examinés aussi, la construction n *sḏm=f* nie l'accompli. Mais il faut procéder avec circonspection dans le cas de comparaison morphologique, avant de déclarer l'identité total des deux. Serait-il vraiment possible que le perfectif se soit préservé dans le refuge du négatif ? On peut hypothétiser qu'il y ait eu un simple transfert du *sḏm=f* de l'accompli que l'on aurait fait précéder

[776] Absent des documents de la TPI, Jansen-Winkeln 1996a, 199, § 336.
[777] Gunn 1924, chapitre XI ; Satzinger 1968, 5–6, § 6–8.
[778] Gunn 1924, 73 n. 1.
[779] Comme on l'a souvent souligné, cela ressemble à l'alternance en arabe *lam yaqtul* « il ne tua pas » correspondant au positif à *qatala*,« il tua ».
[780] Kammerzell 1988.
[781] Illustrée dans Gunn 1924, 198.
[782] Clère 1956.
[783] Le développement des négations, Winand 1992, 198–208, § 325–339 ; Gardiner 1909.

par la négation[784]. C'est, certes, faute de preuves morphologiques, une théorie dont il n'est pas possible de prouver la justesse. Elle a pourtant l'avantage d'expliquer la variation entre *n sḏm=f* et *n sḏm.n=f* comme bâties d'une même manière : négation + accompli. En principe, il est préférable d'avoir une seule construction syntaxique qui rende compte de toutes les occurrences plutôt que d'avoir besoin de deux explications.

Beaucoup d'occurrences de l'accompli négatif proviennent de la confession négative, « citant » le chapitre CXXV du *Livre des Morts*, ou dans des assertions négatives servant le même but d'abjuration. La rareté relative n'est pas pour surprendre, étant donné l'inaptitude des propositions négatives de faire progresser la narration[785]. La répartition des occurrences sont aussi inégalement reparties sur les documents du corpus. Pour mieux pouvoir juger de la relation entre *sḏm.n=f* et *sḏm=f* dans les propositions négatives par rapport aux énoncés au positif, il aurait été souhaitable de disposer d'un nombre plus élevé de propositions négatives dans un seul document. La stèle funéraire Leyde AP 1 et le sarcophage d'Onnophris l'emportent avec cinq occurrences pour chacun (toutes de la justification du mort) sur CG 22054 et Hildesheim PM 6352 (chacune avec quatre occurrences). Mais en vertu de la catégorie de texte où ces exemples se trouvent, on doit les juger peu instructifs pour les connaissances en matière de grammaire à l'époque ptolémaïque. On aurait aimé posséder un texte où l'accompli est invariablement exprimé par *sḏm.n=f* au positif aussi bien qu'au négatif. On remarque en outre :

ex. 257. Sénouchéri, B 17 :

n ḳd=ꞽ m grḥ	Je ne me reposais pas la nuit,
n wrḏ=ꞽ m hrw	je ne me fatiguais pas le jour
ḥr ḏꜥr nfr.w=k m ꞽb=ꞽ	en cherchant tes œuvres parfaites dans mon cœur

On peut noter les deux exemples de la stèle de Somtoutefnakht où c'est la forme *sḏm.n=f* qui s'unit avec la négation pour former l'accompli négatif, bien qu'il y ait, dans l'énoncé positif, plusieurs exemples de *sḏm=f* (voir p.184).

ex. 258. Somtoutefnakht, 6 :

n sẖpr.n=ꞽ nꞽw.t	Je ne faisais croître autre ville
wpw-ḥr nꞽw.t=k	que ta ville

[784] Exclu pour le néo-égyptien, Winand 1992, 200–201, § 332.

[785] Givón 1990, 347–351.

n wšr.n=ỉ m rd	et je n'hésitais pas d'imposer
b3w=s n ḥr nb	son prestige à tout le monde

Au sujet de la proportion relative des deux variantes de la conjugaison suffixale dans l'énoncé négatif, on remarque que le verbe revêt l'aspect *sḏm.n=f* 13 fois contre 32 pour *sḏm=f*. On rencontre parfois aussi une graphie nn pour la négation, par quoi on arrive, dans le premier cas, à une construction doublement anomale à en juger d'après la grammaire classique. On reconnaît très souvent une notion d'impossibilité dans la forme *n sḏm.n=f*[786]. On peut encore appliquer cette interprétation avec profit aux exemples 260 et 261. En égyptien classique, on rencontre des exemples de *nn sḏm.n=f*[787], dans des documents aussi différents que les « *Admonitions* » et les documents historiques de la XVIIIe dynastie (Urkunden IV). L'idée d'y voir la négation de la forme substantive en emploi autofocalisante ne vaut pas en tout cas pour les exemples ci-dessous[788]. Je considère ici de nouveau la graphie *nn* comme insignifiante pour comprendre la construction.

ex. 259. Satrape, 9 :

nn ỉr.n=f ḫt ỉm=f n nṯr.w p dp	Il n'y faisait pas d'offrandes aux dieux de Pe et de Dep

ex. 260. Sénouchéri, B 19 :

sḫpr.n=ỉ dbḥw=f nb m bỉ3.t	J'ai procuré tous les ustensiles de métal
nn gm.n=ỉ ḫr-ḥ3.t	parce que je n'avais pas retrouvé ceux de mes prédécesseurs

ex. 261. JE 44065, 6 :

nn ḥms.n=ỉ m wḥꜥ m nḏm …	Je ne pouvais pas jouir du plaisir sexuel

En ce qui concerne les autres tournures pour l'accompli négatif, on rencontre la construction *n p3=f sḏm* seulement dans des propositions passives, à agent effacé (cf. ex. 518), de même pour la construction *n sp ỉr=f* dans des clichés usés.

[786] Gunn 1924, 110–111 ; Satzinger 1968, 20–23, § 30–38.

[787] Gunn 1924, 127–130.

[788] Moers 1993, 52–54. Cf. Malaise & Winand 1999, 403, § 644. Pour la langue saïte, la construction est discutée par Manuelian 1994, 173.

En proposition dépendante

La construction *n sḏm=f* s'emploie en tant que relative virtuelle[789]. J'en ai noté deux exemples éventuels dans le corpus.

ex. 262. Vienne 5857, 4 :

ỉw=ỉ m nḫn	alors que j'étais un enfant
n siꜣ=ỉ sḫr nfr	qui ne pouvait pas connaître le bon raisonnement[790]

Mais l'emploi d'un pronom à la première personne au lieu de la troisième dérange le schéma, l'accord ayant dû se faire après le prédicat. Ainsi faut-il peut-être y reconnaître un emploi de proposition dépendante comme contrepartie négative de *sḏm.n=f* au positif[791].

ex. 263. BM 1668, B 10 :

ỉw=ỉ m bw wꜣ	Alors que j'étais dans un endroit éloigné
n rḫ=ỉ sw	que je ne connaissais pas,
wn s nb ḥr wdn pꜣḳ=sn	tout homme donnait son pain en offrande

ỉw + accompli négatif

À trois occasions l'accompli négatif est précédé par *ỉw* qui fonctionne comme convertisseur subordonnant[792]. Les exemples en dévient cependant par l'emploi de la négation classique *n*(*n*).

ex. 264. Taimouthes, 8 :

ỉwr=ỉ n=f m sp 3	Je fus mise enceinte pour lui à trois reprises
ỉw nn ms=ỉ šr ṯꜣy wpw-r sꜣ.t 3	sans que j'aie mis au monde un enfant masculin, seulement trois filles

[789] Malaise & Winand 1999, 398, § 637 ; Satzinger 1968, 7, § 10.
[790] La même expression, sauf *sḫr nfr*, se lit sur BM 379, 9, à se fier à la copie de Young (1828, pl. 77). La phrase n'est pas reconnue dans Reymond 1981, 62, 67.
[791] Satzinger 1968, 7, § 9.
[792] Des exemples de *ỉw bw sḏm=f* existent, voir Winand 1992, 198, § 327 ; Hartman 1967, 71. Un exemples de *ỉw nn sḏm=f* se lit dans *LES* 55, 2.

ex. 265. Onnophris, 4 :

skm=ỉ ꜥḥꜥw=ỉ ḥr tꜣ	J'accomplis ma vie sur terre[793]
m nḏm-ỉb m wḏ n nṯr.w	en joie selon l'ordre des dieux
ỉw n ꜥḳ mḥ r ꜥ.t nty wỉ ỉm	sans que le souci soit entré dans le logis où j'étais

ex. 266. Petosiris 55, 2 :

nn sḏr.n=f	Il ne se repose pas
ỉw nn wp.n=f ḫt	aussi longtemps qu'il n'a pas tranché
r ḫt m nfr m bỉn	la question entre le bien et le mal

Aoriste négatif

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 315–316, § 491, 493 ; 326–327, § 515–516 ; Manuelian 1994, 171–174, § 8.3 ; Lustman 1999, 164–165, § 25.1.1.1 & 25.1.1.2.1.2 ; Vandier 1961, 270, § XIII. c-d ; Junker 1906, 196, § 283.

L'aoriste *sḏm=f* a pour contrepartie négative la construction *n sḏm.n=f*[794]. Il faut observer qu'aucun de ses composants ne possède directement un sens d'inaccompli. C'est le fait d'ajouter la négation *n* à la forme *sḏm.n=f* qui fait produire la valeur d'accompli par l'effet de marquer la forme de l'accompli comme impossible à achever, c'est-à-dire le refus d'une borne au procès, d'où l'aoriste[795]. La question de savoir laquelle des diverses *sḏm.n=f* est employée est moins claire qu'elle ne le paraissait il n'y a guère[796]. Polotsky notamment voulait y voir la forme substantive personnelle, entre autres pour la raison que la construction accepte la forme *sḏm.n=f* des verbes de mouvement[797]. Les essais pour l'identifier avec soit la forme *sḏm.n=f* du performatif ou la forme substantive personnelle ne me paraissent pas mutuellement exclusifs[798], car le performatif est à peine une forme morphologiquement distincte. L. Zonhoven s'est référé à de menues différences morphologiques pour émettre l'hypothèse que c'est un *sḏm.n=f* « indicatif » qui est employé après la négation[799]. Si l'on n'est pas enclin à multiplier le nombre des *sḏm.n=f*, ses arguments contre la

[793] Aussi comme ex. 227.
[794] Gunn 1924, 110 ; Gilula 1970, 206–207.
[795] Hannig 1984 ; Winand 2001a, 587–588.
[796] Zonhoven 1995, 42–43.
[797] Polotsky 1976, 45, § 4.1.1.
[798] Comme par ex. Baumann 1998, 296.
[799] Zonhoven 1995, 50–53.

forme substantive personnelle dans cette position peuvent être empruntés pour faire valoir que c'est la forme appelée « circonstancielle » qui s'y trouve. La question ne doit pas nous retenir davantage ici en discutant l'égyptien de tradition où il n'y a pas lieu de travailler sur plus qu'une seule forme *sḏm.n=f*.

Comme tant d'autres, la construction *n sḏm.n=f* se modifie enfin à l'aurore de la seconde phase de l'égyptien. Écrite en graphie « néo-égyptisante » *bw sḏm.n=f*, la forme se construit, après la chute du n, depuis la XXe dynastie avec l'auxiliaire *iri* : *bw sḏm=f* > *bw-ir=f sḏm* > ⲙⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄[800]. Dans la seconde phase la forme ne conserve qu'une partie du champ sémantique anciennement occupé par l'inaccompli en conséquence de la diffusion de la construction pseudoverbale (Présent 1). Le réarrangement des oppositions des catégories verbales qui eut lieu à ce stade finit par faire corréler cette forme avec l'aoriste *ḥr sḏm=f* > ϣⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄ qui est sorti de la série de formes contingentes pour servir désormais d'équivalent d'un présent général.

Si la « règle de Gunn » est largement observée pour l'accompli en égyptien de tradition, on constate l'inverse pour ce qui est de l'aoriste. La construction *n sḏm.n=f* n'est pas fréquente dans le corpus, en partie à cause du fait que dans la narration les événements progressent par les énoncés positifs. La majorité des occurrences qu'on relève proviennent de passages, souvent proches des « dictons », qui fournissent un commentaire sur le texte. Cela est évident, à titre d'exemple, dans la plainte finale de Taimouthes qui contient à elle seule presque la moitié des occurrences qui ne s'élèvent pas au-delà d'une vingtaine.

ex. 267. Taimouthes, 20–21 :

snḏ.w nb ḥr nḥ.t m-bꜣḥ=f	Tous les craintifs prient devant elle [*sc*. la mort]
n ir.n=f ḥr=f r=sn	sans qu'elle tourne son visage vers eux[801].
n iw=f n snmḥ n=f	Elle ne vient pas à celui qui l'implore,
n sḏm=f n swꜣš=f	et elle n'écoute pas celui qui l'adjure

ex. 268. JE 46341, B 171 :

n sk.n rn=i ḥr-tp tꜣ	Mon nom ne périt pas sur terre

[800] Le développement en général, Winand 1992, 236–239, § 378–383. Pour *iri*, voir Kruchten 1999, 30–35.

[801] Il faut noter la juxtaposition de *n sḏm.n=f* et *n sḏm=f*. Le premier cas peut représenter aussi bien la proposition autonome que la proposition circonstancielle.

Cette phrase rappelle la teneur d’un passage du Livre des Morts (fin du chapitre LXX), mais le désir de perpétuer le défunt est aussi banal qu’il est inutile de vouloir retrouver un modèle précis[802].

Prospectif négatif

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 316, § 492 ; 317, § 494 ; Lustman 1999, 167, § 25.1.1.2.2 ; Vandier 1961, 270, § XIII. c–d.

La construction négative du prospectif *nn sḏm=f* est l’une des plus stables du système verbal égyptien et ne disparaît qu’avec le démotique. La seule remarque qu’on a besoin de faire au sujet de sa morphologie en perspective historique concerne la graphie de la négation. En néo-égyptien et en démotique la négation s’écrit *bn* alors que la base de conjugaison copte ⲛ̄ⲛⲉ- de l’optatif (futur III) n’a aucun *b*[803].

À l’instar de l’accompli négatif, cette construction est à peine attestée en dehors des assertions négatives des biographies, voire les imprécations et les abjurations. Quant à la graphie de la négation, on observe deux occurrences de la graphie « néo-égyptisante » comportant un *b*. En effet, elle est l’un des rares témoignages de ce qui peut être un emprunt direct au système graphique démotique dans le système verbal. Mais ce genre de phrases me paraît, en général, reproductif et sans grande valeur pour l’enquête.

ex. 269. CG 22174, 13 :

nn wrḏ=ṯn m ḏd	Vous ne serez jamais las de dire[804]

ex. 270. JE 37075, 1 :

bn gꜣḥ=i ( ) *m mꜣꜣ ḥr=k*	Je ne m’ennuierai pas de regarder ta face[805]

ex. 271. Petosiris 81, 17–18 :

nn spr s nb r=s	Aucun homme l’atteindra
wpw-ḥr ib=f ꜥḳꜣ m ir mꜣꜥ.t	hormis celui dont le cœur est droit en faisant *maât*·

802 Dans Vienne 5857, 8, on lit *n sk rn=ṯ* avec un sens apparemment futur.
803 Sa phonologie est traitée dans Osing 1980a.
804 Phrase enregistrée dans Jansen-Winkeln 1999, 82, A.3.d.8. Cf. Vernus 1976.
805 On peut noter toutefois que le verbe ne s’emploie pas dans le vernaculaire.

En proposition complétive

En égyptien classique, le verbe négatif *tm* intervient dans les propositions dépendantes pour remplacer *nn*. Dans la seconde phase pourtant, il suffit de mettre un convertisseur subordonnant devant la proposition autonome pour obtenir une proposition dépendante. On en trouve un exemple dans le corpus, dans le décret de Canope qui est truffé d'expressions qui rappellent le néo-égyptien. Il faut observer que la négation est notée par une graphie qui relève de la seconde phase.

ex. 272. Canope, 20–21 :

r rd ḫpr=f ỉsk	pour faire aussi de sorte
ỉw tr.w=sn ḥr ỉr ỉry=sn r rr nb…	que les saisons continuent à faire leur fonction à temps…
ỉw bn=s ( ) *sẖn ḫpr*	et qu'il n'arrive pas
ỉw wn ḥb.w pẖr	que des fêtes qui sont coutumières
m tꜣ-mr.t	en Égypte
ỉw ỉr.tw=w m pr.t	et qui se célèbrent en hiver
ỉw ỉr.tw=w m šmw m tr wꜥ	se célébreront en été à un certain moment

À l'endroit du démotique (l. 39–40) qui correspond à celui-ci on voit une construction identique : *r bn ỉw=s sẖn ḫpr*. En dépit de l'absence de *r* au début de la phrase dans la copie de Kom el-Hisn, je ne vois pas pourquoi Simpson préfère y voir le futur III au négatif sans convertisseur[806], une interprétation que je suppose devoir être valable pour les deux versions égyptiennes. La correction paraît inutile. En effet, il n'y a rien d'étonnant à voir la phrase complétive en tant que sujet être introduite par *ỉw*[807].

tm

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 203, § 340 ; 308, § 480 ; Manuelian 1994, 234 ; Lustman 1999, 169–170, § 25.2.2.1 ; Vandier 1961, § XV. b.

L'emploi de *tm* est très varié en égyptien classique, mais en principe c'est à ce verbe négatif qu'on a recours pour former le négatif des formes nominales du

[806] Simpson 1996, 117.

[807] Cf. Kruchten 1997, 59–60.

verbe qu'elles soient finies (forme substantive personnelle) ou infinies (infinitif, participes, formes relatives)[808]. C'est également à *tm* qu'on a recours pour former le négatif du prospectif en fonction circonstancielle). Dans ce dernier cas, les occurrences donnent preuve de propositions complétives comme objet de verbes exprimant le désir ou l'ordre aussi bien que des propositions autonomes où le subjonctif exprime un vœu[809]. On doit observer que l'ordre des éléments est différent selon la nature du sujet. Ainsi, le sujet pronominal s'attache directement au verbe négatif : *tm=f sḏm*, tandis que le sujet nominal se met après le verbe principal : *tm sḏm* SN. Dans la seconde phase de l'égyptien *tm* a perdu une grande partie de ces emplois, mais en tant que négation de l'infinitif, il connaîtra néanmoins un grand succès pour nier les conjugaisons propositionnelles. Du même coup, *tm* perd tout ce qui le lie encore aux verbes et se transforme en particule négative.

Les exemples de *tm* comme négation dans le corpus ne sont pas très nombreux, mais ils montrent en dépit de cela des emplois variés.

En proposition autonome

L'exemple suivant est d'une interprétation difficile, notamment par le fait que le passage est précédé d'une lacune de sorte qu'il est impossible de savoir s'il faut rattacher sa première partie à ce qui précédait. Je propose, sous toute réserve, d'y voir une construction emphatique. Cela serait donc une attestation unique dans le corpus qui donne preuve de l'emploi d'un temps second.

ex. 273. Lausanne 7, 6 :

[...] *tm=i ꜣb r bḥdw=k*	[...] Si je ne m'écarte pas de ton trône,
ꜥnḫ=i n mꜣꜣ=k rꜥ nb	c'est pour que je vive de te voir quotidiennement[810].

En proposition dépendante

ex. 274. Vienne 5857, 4 :

wḏ n=i ib=i	Mon cœur me commanda
tm=i šꜣš sw	de ne pas passer outre

[808] Edel 1964, 581–586, § 1113–1127 ; Satzinger 1968, 42–50, § 63–80 ; Doret 1986, 44–46, 54.

[809] Satzinger 1968, 46, § 69–70.

[810] Cf. Wild 1954, 199 : « je ne m'écarte pas de ton trône. Je vis de te voir chaque jour. »

Après conjonction

L'emploi de *tm* dans cette position s'explique par le fait qu'il sert de négation aux formes substantives du verbe et au prospectif non-autonome, donc aux formes susceptibles d'apparaître après les conjonctions.

ex. 275. BM 1668, C 4 :

mi tm=ṯn thi	pourvu que vous n'enleviez pas
twt pn m s.t=f	cette statue de sa place

Au cas où le sujet est nominal, il est légitime de se demander si ce n'est pas l'infinitif plutôt qu'une forme finie qui s'y trouve.

ex. 276. Petosiris 65, 2 :

n-mr.t-n tm ꜣb rn=k	pour que ton nom ne cesse pas·

ex. 277. Petosiris 59, 5 :

rd.n=i r-ꜣw	Je faisais tout cela
m-isw tm ꜣb rn=i	pour que mon nom ne cesse pas
m ḥw.t-nṯr n.t ḏḥwty	dans le temple de Thot

Il paraît que la construction *r tm* + infinitif a relayé le subjonctif même lorsque le sujet est différent de celui de la principale[811]. En copte, on en voit le résultat dans l'infinitif conjugué ⲉⲧⲣⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄ < **r di ir=f sḏm*.

ex. 278. Petosiris 81, 79–80 :

pẖr=i wny.t wr m-pẖr=f	Je creusai un grand fossé[812] autour de lui [*sc.* le temple]
r tm rd iṯ sw mw	pour empêcher les eaux de l'emporter

imi

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 203, § 341 ; 300, § 472 ; Lustman 1999, 169, § 25.2.1.1 ; Vandier 1961, 270, § XV. a ; Junker 1906, 197, § 286.

Pour nier le commandement on a recours à la construction *imi=f sḏm* où le verbe négatif est censé être au prospectif et le verbe suit comme complément

[811] Cf. Malaise & Winand 1999, 570, § 919.

[812] Cf. la discussion du mot dans Lefebvre 1924, 123–124. Il y voit un mot pour

négatif. La tournure s'emploie soit en proposition initiale soit comme subordonnée virtuelle de but[813]. La tournure est typique de la plus ancienne langue et s'est remplacée par *nn sḏm=f* et *tm=f sḏm* dès le Moyen Empire[814].

Les deux exemples sont peu originaux, ce dont on ne s'étonne pas, parce qu'ils proviennent d'un tombeau et d'un sarcophage couverts, ainsi qu'il convient, de textes religieux. On remarquera l'absence du signe des bras ( ) dans la graphie du verbe négatif.

ex. 279. Petosiris 55, 1–2 :

ỉmỉ=ṯn ( ) *ỉr ḫt*	Que vous ne puissiez rien faire
r ḫt n sb n k3=f	contre la propriété de celui qui est passé à son *ka*

ex. 280. Onnophris, 1–2 (horizontal) :

ḥn=ṯn ỉm=ṯn ( ) *b3g*	Dépêchez-vous, ne vous fatiguez pas

Impératif négatif

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 332, § 530 ; Lustman 1999, 169, § 25.2.1.2 ; Vandier 1961, 270, § XV. a ; Junker 1906, 198, § 287.

L'impératif est nié au moyen de *m* qui est en soi l'impératif du verbe négatif *ỉmỉ*[815]. Sous un aspect renforcé ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲥⲱⲧⲙ̄ < *m ỉr sḏm*, c'est le seul vestige morphologique du verbe négatif imi en copte.

ex. 281. Taimouthes, 16 :

m rd mḥ m ỉb=k	Oublie les soucis dans ton cœur

ex. 282. Vienne 5857, 7 :

m ỉr ḫrw=ṯn n=ỉ	N'élevez pas votre voix contre moi
s3ḥ=ṯn ỉs=ỉ	quand vous entrez dans ma tombe

« construction (de maçonnerie) ». En copte sahidique on relève un mot ⲟⲩⲉⲓⲛ « water-channel (?) » (Crum 1939, 480a).

813 Satzinger 1968, 51–54, § 81–89. Voir aussi Vernus 1990a, 117–118.

814 La forme est curieusement traduite par *bw-ỉr=f sḏm* dans le *Rituel pour repousser l'agressif,* voir Vernus 1990c, 175–176. Raison phonétique ?

815 Aussi Vienne 5857, 7 : *m ḏd* ; Onnophris, 3 (horizontal) : *m sfkk*.

LE PSEUDOPARTICIPE

Sous plus d'un rapport il est convenable de considérer le pseudoparticipe[816] comme le pôle opposé de la conjugaison suffixale. D'abord, on trouve l'ordre inversé des constituants primaires par rapport à la conjugaison suffixale en ceci que le sujet du pseudoparticipe le précède invariablement. Outre l'ordre du sujet et du prédicat, on retiendra aussi que le pseudoparticipe a des désinences personnelles qui s'ajoutent directement au thème. Ce qu'il y a de plus important pour juger de sa position dans le système verbal, c'est que le pseudoparticipe exprime essentiellement, en termes sémantiques, une prédication d'état par laquelle il s'oppose au dynamisme de la conjugaison suffixale. Pour ce qui est de sa significtion, on peut considérer le pseudoparticipe comme un accompli résultatif sélectionnant la post-phase de l'action[817]. Cela signifie en termes de diathèse que l'objet direct de la phrase active devient le sujet du pseudoparticipe, si le verbe est transitif.

La description faite ci-dessus est certes très sommaire. La complexité des rapports que le pseudoparticipe entretient avec la sémantique s'observe par différentes particularités. En ancien égyptien, le pseudoparticipe s'emploie avec des verbes transitifs avec un sens actif en proposition autonome à l'intérieur de la narration lorsque le sujet est à la première personne[818]. Par contre, en égyptien classique, à côté de *rḫ* « savoir »[819], seuls les verbes de mouvement continuent à

[816] Le problème de la nomenclature, cf. Lefebvre 1940, 164–165, § 335, subsiste, pour ne citer que les manuels récents : forme d'état (Zonhoven), parfait ancien (Malaise & Winand), pseudoparticipe (Ockinga, Schenkel), statif (Allen, Borghouts, Englund, Graefe). Son histoire égyptologique est résumée dans Doret 1986, 57–58.

[817] Malaise & Winand 1999, 442.3, § 715–716.

[818] Doret 1986, 61–66 ; Edel 1955, 284, § 588 ; 284–285, § 590–591. Cf. Reintges 1997, 357–364.

[819] Allen 1984, 406–407, § 590 ; Doret 1986, 65, 102 ; Hannig 1991, 30.

être utilisés au pseudoparticipe avec un sens actif. Il exprime alors l'accompli en énoncé non-marqué comme une forme narrative alors que dans l'énoncé marqué on a recours à une forme *sḏm.n=f*. Le pseudoparticipe apparaît dans cette fonction sans être précédé d'un auxiliaire d'énonciation[820]. À partir de la PPI, le pseudoparticipe est normalement précédé par *iw* pour marquer le statut autonome de la proposition, désormais avec une interprétation étative. Quand le pseudoparticipe n'est précédé par aucun élément de ce genre, il s'interprète comme une proposition subordonnée. Dans ce cas-ci, si le pseudoparticipe n'a aucun sujet propre, le lien à la principale s'établit par la coréférence pronominale à un argument déjà mentionné. C'est ce dernier emploi surtout qui a fait penser que le pseudoparticipe était une forme adverbiale ; selon la théorie « standard » ce n'est plus une fonction mais l'étiquette de forme adverbiale procède de sa « nature »[821].

À partir de la seconde phase de l'égyptien, il est nécessaire que le sujet du pseudoparticipe est exprimé à l'intérieur de la proposition dans laquelle le pseudoparticipe est prédicat, en proposition autonome par la série de pronoms sujets utilisés dans le présent I (*tw=i* etc.), et en proposition dépendante par les suffixes qui s'ajoutent au convertisseur subordonnant *iw*. Par la restructuration des catégories en un système temporel qui s'introduit dans la seconde phase de l'égyptien, le trait duratif que le pseudoparticipe partage avec la construction pseudo-verbale *ḥr* + infinitif est renforcé de sorte qu'il finit par entrer en distribution complémentaire avec l'infinitif à l'intérieur du présent[822]. En dernier, les verbes de mouvement renoncent à l'interprétation active du pseudoparticipe et commencent à s'employer à l'accompli *sḏm=f* dans l'énoncé non-marqué. Au bout de ce développement, le pseudoparticipe est devenu une forme décidément d'arrière-plan.

En même temps que cette métamorphose sémantique, le pseudoparticipe subit une réduction morphologique considérable. Depuis la fin du Nouvel Empire, les désinences commencent à disparaître et à la fin de ce processus le pseudo-participe se distingue surtout par son vocalisme différent de l'infinitif. En démotique, il y a peu de distinctions graphiques entre l'infinitif et le pseudo-participe[823]. Mais en copte cela se voit en clair. L'infinitif ⲥⲱⲧⲡ̄ contraste avec le pseudoparticipe ⲥⲟⲧⲡ, invariable quant au nombre et au genre.

[820] Edel 1964, 459, § 906.

[821] Polotsky 1976, 29–30. Selon une théorie récente le pseudoparticipe serait marquée comme adverbe par le *i* de la désinence (voir note 824). Cf. Allen 1991, 10–11.

[822] Hormis cinq verbes de mouvement, Layton 2000, 130, §168.

[823] Johnson 1976, 23–25.

En égyptien de tradition, on rencontre divers obstacles pour identifier le pseudoparticipe, entre autres à cause de la dégradation du système flexionnel. Au cas où il a son propre sujet, on le reconnaît grâce à l'ordre des constituants de la phrase, mais il peut parfois, s'il suit immédiatement son référent, se confondre avec le participe ou l'infinitif.

Les désinences du pseudoparticipe

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 74–76, § 120–121 ; Manuelian 1994, 141–149 ; Lustman 1999, 88–89, § 15.1 ; Vandier 1961, 271, § XVII ; Junker 1906, 109–110, § 143.

Le pseudoparticipe se conjuguait suivant la personne au moyen d'une série de suffixes qui lui étaient propres[824]. En raison de l'usage courant du pseudoparticipe comme une forme dépendante, l'application de la désinence devient le plus souvent une question d'accord avec un élément précédent. Aussi la désinence a-t-elle pu être ressentie comme redondante, surtout dans la seconde phase où la présence du sujet est obligatoire à l'intérieur de la phrase, y compris la proposition dépendante. Contrairement à ce que l'on a parfois pensé, le phénomène s'est déroulé avec une certaine lenteur, car le néo-égyptien présente encore un système intact sur les points essentiels[825]. Les faits démotiques sont difficiles à juger. On assiste entre autres à un emploi abusif de la désinence de la première personne du singulier[826]. En copte, le descendant du pseudoparticipe, appelé traditionnellement « qualitatif », ne montre qu'une forme invariable, provenant de la 3e personne du masculin, mais pour certains verbes une désinence *-t* provenant de l'ancienne désinence de la 3e personne féminine du singulier s'est généralisée à toutes les personnes[827].

En se tournant vers les documents du corpus pour voir quelle était la situation en égyptien de tradition[828], on constate avec regret que les différentes personnes sont très inégalement attestées. L'instance de la narration qui prend une large place dans notre documentation favorise universellement l'emploi de la troisième personne. Les exemples de la première personne (14 sur 241) se retrouvent,

[824] La question de savoir s'il y avait deux schèmes du pseudoparticipe à l'origine, ainsi que l'a proposé Kammerzell 1990, ne me concerne pas. Un résumé des positions se lit dans Borghouts 2001, 11–12.

[825] Winand 1992, 122–140, § 220–249.

[826] Spiegelberg 1925, 53, § 98 ; Johnson 1976, 22.

[827] Winand 1992, 140–143, § 250–253. L'origine du qualitatif avec *t* fut soupçonnée déjà par Stern 1880, 175, § 350. Un exemple est *smn* « établir » > ⲤⲘⲒⲚⲈ (inf.), ⲤⲘⲞⲚⲦ (qualitatif).

[828] Voir aussi Osing 1976, 28.

comme on sait, dans les autobiographies. La deuxième personne, naturelle dans l'instance du discours, est très faiblement attestée.

Quant à la troisième personne, on ne doit pas passer sous silence la difficulté qui existe à déterminer le nombre du substantif auquel le pseudoparticipe s'attache. Entre le duel et le pluriel la situation est pour dire le moins chaotique[829]. Le problème est soulevé aussi par les substantifs qui s'écrivent sans marque de pluriel, mais dont le sens pluriel s'évite à peine. À titre d'exemple :

ex. 283. Canope, 8–9 :

ỉw ḥm=f ḏs=f	et Sa Majesté personnellement
ḥnꜥ sn.t=f ḥr mḥ	et sa sœur prirent soin,
ỉw ỉb=sn mꜣḫ ( )	les cœurs fervents,
ḥr ỉmy.w	de tous ceux qui étaient dans
pr.w nṯr.w	les maisons des dieux
ḥnꜥ ỉmy.w bꜣḳ.t r-ꜣw=sn	et de tous les Égyptiens

Quant au genre du réferent du pseudoparticipe, il est impossible de savoir, au cas où celui-ci s'écrit par un idéogramme, quel est le mot précis que l'auteur envisageait. Il est facile alors de se laisser entraîner dans une argumentation circulaire et de chercher un mot masculin quand le pseudoparticipe est sans désinence et un mot féminin quand il en reçoit une.

1re personne du singulier

Les 17 occurrences se trouvent dans les textes autobiographiques. On voit une graphie comportant un *k* 10 fois[830]. Une graphie avec t se rencontre 4 fois[831] et dans 3 cas le pseudoparticipe de la première personne est dépourvu de désinence dont deux se trouvent dans un même document l'une près de l'autre[832].

ex. 284. JE 37075, 1 :

bn gꜣḥ=ỉ m mꜣꜣ	Je ne m'ennuierai pas de regarder
ḥr=k	ta face[833]

[829] Junker 1906, 57–63, § 76–80.

[830] Alexandrie s.n., 4 ; CG 963 + CG 974, 1 ; CG 22054, 11 ; JE 36918, D 14 ; JE 46341, B 148, B 163 ; Louvre C 316, 5 ; Saint-Pétersbourg 5629, B 6 ; Somtoutefnakht, 13 (*bis*).

[831] Hildesheim PM 6352, 15 (*bis*) ; Onnophris, 3 ; Tanis D 109, 4.

[832] Attesté dès le néo-égyptien, Winand 1992, 104–107, § 196–198. Aussi Saint-Pétersbourg 5629, A 3.

[833] Le début du passage cité comme ex. 270.

sdwḫ ( ) *r nfr*	bien emmailloté
ḫkr ( ) *r mnḫ*	et excellemment orné
m ỉmy-wr.t r-gs ỉꜣ.t ḏmꜣ.t	dans l’Ouest près de la butte de Djême

Il est invraisemblable qu’il s’agisse du passif *sḏm=f* dont le pronom sujet est omis. Le suffixe est toujours dans ce document noté dans la graphie.

2ᵉ personne du singulier

Dans le corpus cette personne n’est attestée qu’à trois occasions, au genre masculin, dans des phrases religieuses et peu intéressantes[834]. Le *t* y est noté par diverses graphies.

3ᵉ personne du singulier

On observe superficiellement une grande confusion entre le masculin et le féminin. Mais, en regardant de plus près, il s’avère qu’il s’agit d’un emploi étendu de formes sans désinences tandis que les occurrences d’une désinence *tỉ* en référence à un mot masculin sont assez rares.

A. Masculin

Normalement le pseudoparticipe n’a aucune désinence. Les variantes *-j* ou *-w* ne sont pas attestées[835].

ex. 285. RT 2/12/14/3, 18 :

gm.n=f ḥm=f	Il trouva Sa Majesté
ꜥḥꜥ m šms=f mi bỉk	debout dans sa suite comme un faucon
ꜥḥꜥ ḥr srḫ	perché sur le *sérékh*

Il y a pourtant 13 occurrences qui ont une désinence *tỉ* sur 119 occurrences au total. Il est hasardeux de tirer des conclusions sur la compétence des scribes de mettre l’accord à partir d’un nombre aussi faible d’occurrences. Au maximum, le pseudoparticipe apparaît trois fois dans un seul document et il y a souvent d’autres façons de lire qui peuvent être prises en considération. Il ne semble pas que le degré de familiarité ait aidé à mettre la désinence correcte.

[834] Lausanne 7, 6 ; Leyde AP 1, 16 ; Louvre C 232, 13.

[835] Cf. Edel 1955, 272, § 573 ; Sethe 1899b, 7–11 ; § 15–22.

ex. 286. Pithom, 14 :

ỉw s3=f mn.tỉ ( ) *ḥr ns.t rʿ*	tandis que son fils demeure sur le trône de Ra

ex. 287. Pithom, 28 :

ḥr dw3-nṯr n=f ḥr=s	en le remerciant à cause de cela
r rʿ nb[836][…]	chaque jour […]
ḫʿ.tỉ ( ) *ḥr s.t-ḥr ḫnt ʿnḫ.w*	alors qu’il est apparu sur le trône d’Horus devant les vivants
s3=f mn ḥr ns.t=f	et son fils demeure sur son trône

ex. 288. Rosette, 10 :

ḏr-nty wn 3bd 4 šmw ʿrḳy	Étant donné que le dernier jour du quatrième mois de l’été,
hrw ms nṯr nfr	l’anniversaire du Bon dieu,
ʿnḫ ḏt ḏd.tỉ ( )	vivant à jamais, a déjà été établi
m ḥb ḫʿ m ỉdb.w ḥr ḫr-ḥ3.t	comme un jour de fête sur les Rives d’Horus

Dans le dernier exemple on peut songer éventuellement à une graphie reflétant une prononciation contemporaine : *d* > *t* [837].

Un effet de la mise en application de la désinence *ti* même au masculin est que le pseudoparticipe se laisse reconnaître avec plus de facilité[838]. Il y a des cas où il est possible que cela ait été un effet voulu, entre autres dans l’exemple précédent, mais il faudrait avoir un corpus plus large pour prouver cette hypothèse. On remarque toutefois que 6 des 14 occurrences se trouvent dans des documents de provenance tanite.

ex. 289. JE 67093, 2 :

ỉr.n=ỉ n=k ỉbỉb n ʿ3.t m3ʿ	Je te fis une effigie en pierre précieuse,
ỉr.tỉ ( ) *m nb*	façonnée en or

[836] La graphie *ir rʿ nb* est courante en démotique, voir Smith 1987, 56.

[837] Sur la dépalatalisation, voir Peust 1999a, 123–125.

[838] Cf. pour le démotique Wente 1959, 28 n. 2, 124.

B. Féminin.

Sur 42 occurrences il n’y a plus que 16 qui ont la désinence *ti͗*. On peut remarquer qu’au sein de l’égyptien de tradition, le fait qu’elle soit écrite aussi rarement est en contraste avec la situation de la TPI[839], et peut-être avec les textes de Dendara[840], et il faut sans doute y voir une trace de la réduction continue du système classique. La graphie la plus fréquente est (8 occurrences).

ex. 290. Philae 1, 8 :

ḏr i͗ꜣw.t=sn wr.t ḏd.ti͗	depuis que leurs grandes fonctions sont bien établies
ḫr[*=sn*] *ḥnꜥ ms.w=sn ḏt*	chez [eux] et leurs enfants à jamais

Mais le plus souvent il n y a pas de désinence du tout de sorte que le féminin ne se distingue en rien du masculin[841]. Par exemple, dans le décret de Canope les deux occurrences du pseudoparticipe qui se réfèrent à un mot féminin sont dépourvues d’indice personnel[842].

ex. 291. Canope, 20 :

mi͗ sḫr.w wn p.t	de la même manière que le ciel
smn ( ) *ḥr=sn*	reste ferme[843]

Parmi les documents qui présentent plusieurs exemples du pseudoparticipe, on a la biographie de Sénouchéri de Coptos dans laquelle on voit quatre exemples du pseudoparticipe en référence à un substantif féminin[844].

ex. 292. Sénouchéri, B 19 :

[…] … *bḫn.t ḥr mḥ.t*	[j’ai construit…] un pylône au nord
ḳd m ḏb.t	bâti en briques[845]

[839] Jansen-Winkeln 1996a, 75–76, § 120.
[840] Junker 1906, 109, § 143 : « selten endungslos ».
[841] Les premiers cas dès la XIX[e] dynastie, Winand 1992, 115–116, § 211. Mais ceux-ci sont apparemment anormaux et s’expliquent par des raisons d’ordre graphique ou phonétique, toujours en néo-égyptien de la TPI (Winand 1992, 138–139, § 243).
[842] Aussi ex. 311.
[843] L’interprétation du signe du pilon comme un déterminatif est assurée par l’infinitif du même verbe à la ligne 10.
[844] En plus B 14, B 16 (*bis*).
[845] Derchain 2000, 52 : « Le pylône de Nord fut construit en briques ».

C. Neutre

Pour le sens neutre, alors que le pseudoparticipe n'est pas phorique à un autre élément de la proposition, l'égyptien ancien employait le féminin[846]. Dans le corpus, on trouve et une forme dépourvue de désinence et une forme se terminant par *ti*.

Pour illustrer la première possibilité, regardons la phrase traditionnelle de la reconstruction des édifices.

ex. 293. BM 1668, A 9 :

… ỉw ḫws.n=ỉ gm	J'ai reconstruit ce qui se trouvait
w3s ( )[847] *m pr=k*	en ruines dans ta maison[848]

Parlant du neutre et de l'accord du pseudoparticipe, il est intéressant d'observer les variantes d'une phrase des décrets synodaux du règne de Ptolémée V où il s'agit des services rendus par le roi aux animaux sacrés. La seule version grecque existante (Rosette l. 32) caractérise l'activité du roi par deux adverbes : *δαψιλῶς καὶ ἐνδόξως* « largement et noblement »[849].

ex. 294. Rosette, 3 :

rd.n=f ḫt nb ḏʿr=sn	Il a donné tout ce que l'on recherche
r ʿb ḏ.t=sn	pour l'ensevelissement de leurs corps
wr.tỉ ḏsr.tỉ ( )	avec largesse et faste

Il y a lieu de rappeler que l'égyptien n'a pas la faculté du grec ou d'autres langues européennes de former des adverbes, c'est-à-dire des circonstants de temps ou de lieu liés au verbe[850]. Peut-être cela est-il pour quelque chose dans la difficulté manifeste de rendre la phrase en égyptien, en ceci que les pseudoparticipes doivent faire référence non au verbe régissant (*δίδωμι/rdỉ*), mais à un substantif ou à un pronom qui précède[851]. On s'attend, alors, dans la phrase

[846] Pour l'accord du pseudoparticipe, voir Vernus 1996b, 138–139.

[847] Pour la graphie voir Osing 1998, 75, et références.

[848] Aussi CG 697, 3 ; Louvre A 88, 4 ; Petosiris 81, 45 ; Sénouchéri, B 16 .

[849] Traduction de Bernand 1992a, 46.

[850] Pour l'identité comme des formes du pseudoparticipe, voir Jansen-Winkeln 1996a, 154, § 253 ; 156–157, § 255–256. Pour l'adverbe en copte, voir Shisha-Halevy 1986, 16–17.

[851] Zakrzewska 1997, 82–83, mentionne la possibilité pour le pseudoparticipe de se rattacher à un verbe. Aucun de ses exemples ne me paraît rendre compte de l'exemple actuel.

citée à ce que l'accord se fasse avec *ẖt nb* — dont le genre fluctuant est bien connu mais en principe de genre féminin[852] — ce qui est le cas ici[853]. Le démotique (l. 18)[854] a une construction relative du Présent I précédée de l'article pluriel à laquelle se rattachent deux propositions relatives virtuelles : *n3 nt ỉw=w wẖ3=w… ỉw=w ꜥ3y ỉw=w šꜥš* « ce que l'on désire étant abondant et magnifique »[855].

Jetant un coup d'œil sur les décrets postérieurs au décret de Memphis, on a l'impression que la phrase *wr.ti ḏsr.ti* est traitée comme une phrase figée sans qu'il y ait eu intention de faire l'accord. En fait, selon ceux-ci, les deux formes verbales font référence à un participe passif de sens neutre (*ḏꜥr*).

ex. 295. Philae 2, 7–8 :

ỉw ỉr.n=f ḏꜥr	Il exécuta ce qui est recherché
r ꜥb ḏ.t=sn	pour l'ensevelissement de leurs corps
wr.ti ḏsr.ti ( )	avec largesse et faste

ex. 296. JE 44901, 10 :

rd.n=f ḏꜥr	Il a donné ce qui est recherché
r ḳrs n ḏ.t=sn	pour l'ensevelissement de leurs corps
wr.ti ḏsr.ti ( )	avec largesse et faste

Sinon, on peut concevoir que ce soit par fausse attraction avec le substantif féminin précédent (*ḏ.t*). Une autre solution serait de considérer *tw* et variantes comme une graphie employée sans égard au genre du mot coréférentiel pour marquer le verbe formellement comme un pseudoparticipe, peut-être spécialement quand il se trouve à quelque distance du mot auquel il fait référence[856].

Mentionnons enfin que cette phrase se retrouve aussi sur une copie du premier décret de Philae, mais dans un contexte que l'on peut reconnaître comme étant différent, bien que l'endroit soit mutilé. À se fier aux deux copies qui sont connues, toutes les deux très lacunaires, il apparaît que les deux pseudoparticipes s'accordent avec l'objet *ꜥ3b.wt*. Un autre passage du premier décret de Philae illustre bien la difficulté d'étudier l'accord du pseudoparticipe.

[852] Lefebvre 1940, 68, § 115.

[853] Il existe, certes, un adverbe *wr.t* dans la langue classique, mais les graphies que l'on voit dans ces exemples seraient pour dire le moins exceptionnelles.

[854] De même Philae 2, 6.

[855] La traduction de Simpson (1996, 265) : « although it is great and splendid », n'est pas à retenir.

[856] Cf. les exemples donnés pour Pithom, 28 ; Rosette, 10 ; CG 22188, 12.

ex. 297. Philae 1, 7 + Dendara, 10 :

ḥr ỉr ꜥ3b.wt	en faisant des offrandes…
… n.w nṯr.w…	(lors des fêtes ?) des dieux
ḥnꜥ nṯr.wt r-3w=sn wr ḏsr ()	et des déesses ensemble avec largesse et faste

3[e] personne du pluriel

L'accord se faisait à l'origine selon le genre, au masculin par *w*, qui le plus souvent n'était pas écrit, et au féminin par *tỉ*. Dès l'Ancien Empire pourtant la désinence du masculin envahit le champ du féminin et un seul morphème (*w*) est usuel pour les deux genres en égyptien classique[857]. Dans les documents du corpus les pseudoparticipes pluriels ne montrent d'habitude aucune désinence.

ex. 298. JE 46341, B 30 :

wnn=sn twr	pour qu'ils soient nettoyés
wꜥb ḏ.t nḥḥ	et purifiés à tout jamais

Au total il y a 46 occurrences du pseudoparticipe au pluriel dont 6 montrent une désinence *tỉ* qui peut aussi se référer à un substantif masculin.

ex. 299. CG 67094, 5–6 :

nṯr.w ỉpn nty ḳ3.tỉ () *ḥr ꜥ.wy=f*	ces dieux qui se trouvent dans ses bras,
ẖnm.tỉ () *ḥr=f ẖnt pr=f pn*	unis à lui dans cette maison à lui[858]

Un autre exemple évident se trouve dans la copie de Damanhour du décret de Memphis où l'on a une désinence féminine, peut-être par suite de *mnf3.t*.

ex. 300. CG 22188, 12 :

rdt wnn mnf3.t	pour laisser l'armée
b3ḳ.tỉ ()	et les habitants être heureux[859]

[857] Edel (1955, 274, § 575) suppose que la forme masculine du singulier ait remplacé la forme féminine du pluriel.

[858] Cf. la remarque sur la documentation tanite à la p. 218.

[859] On doit aussi retenir à la ligne 21 du même document *mḏ.tỉ m-šs* « très profonde » dont le mot coréférentiel manque. Le démotique y a *ỉw=w mḏ.w*. S'il y a coréférence à un mot au pluriel, la désinence pourrait être un essai de noter la prononciation dentale, cf. *mḏ* > ⲘⲎⲦ, Osing 1976, 250, rapporte l'infinitif ⲘⲞⲨⲦ. Aussi à Saint-Pétersbourg 5629, A 11.

En comparant l'application des désinences du pseudoparticipe avec les variantes graphiques des autres catégories verbales, on constate que l'effort de garder les désinences du pseudoparticipe n'a pas été effectué sans quelque succès. La raison peut en être que la distribution des désinences dépend du nombre et du genre de la personne grammaticale, c'est-à-dire d'un fait qui appartient à la sémantique et qui reste inchangé entre les états de langue ou même, d'habitude, entre des langues différentes. L'information qui est nécessaire pour faire l'accord était donc facile à recouvrir, même après la perte ou la confusion des désinences dans la langue parlée. Cela contraste avec la confusion proportionnellement plus grande qui concerne la morphologie des oppositions aspectuelles qui repose sur des critères sémantiques qui étaient différents de ceux de la langue parlée. On peut s'imaginer qu'il ait existé effectivement des exercices de paradigmes selon la personne ainsi que nous en connaissons quelques-unes pour le *sḏm=f*[860]. Or, toute évaluation des désinences du pseudoparticipe à l'époque concernée sont préliminaires aussi longtemps que la chronologie de la disparition progressive des désinences du pseudoparticipe reste diffuse, faute d'études détaillées sur le démotique[861]. On se contentera de faire la remarque que la désinence *ti* recule devant la désinence zéro du masculin.

Résumons la morphologie du pseudoparticipe dans un tableau.

	Égyptien classique	Corpus
1 s.	*kwi*	*kwi*, *ti*, Ø
2 s.	*ti*	*ti*
3 m.s.	(*w*)	Ø, *ti*
3 f.s.	*ti*	Ø, *ti*
1 pl.	*wyn*	–
2 pl.	*tiwny*	–
3 m. pl.	(*w*)	Ø
3 f. pl.	*ti ?* (*w*)	Ø, *ti*

Fig. XXXI : Désinences du pseudoparticipe

[860] Le matériel a été rassemblé par Tassier 1986.

[861] Entre-temps, voir Spiegelberg, 1925, 52–53, § 97–98, et Johnson 1976, 21–23.

Emploi du pseudoparticipe

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 272–275, § 437–440 ; 336–341, § 537–542 ; 345, § 551–552 ; 362–363, § 585–589 ; Grimal 1981, 200, § 20 a) 3 ; § 20 b) 2 ; 204–205, § 24 ; Manuelian 1994, 141–147 ; Lustman 1999, 89–96, § 15.2 ; Vandier 1961, 265, VII. B ; 271, § XVII ; Junker 1906, 110–113, § 144–145.

Verbes transitifs

En ancien égyptien le pseudoparticipe des verbes transitifs avait la faculté d'être utilisé à sens actif quand le sujet était à la première personne du singulier[862]. En égyptien classique, cet usage n'est plus fréquent qu'avec le verbe *rḫ* « savoir ». L'interprétation normale du pseudoparticipe d'un verbe transitif à cet état de langue est que le sujet se trouve dans l'état du procès qui est exprimé par le verbe, soit la forme exprime l'accompli résultatif. Le pseudoparticipe des verbes transitifs est à trouver dorénavant surtout dans les propositions dépendantes dans la narration, comme une forme d'arrière-plan, en faisant référance un participant précité. À partir de la seconde phase la dépendance syntaxique était marquée formellement de manière explicite par le convertisseur *ỉw*.

Dans le corpus le seul verbe employé avec un sens actif, il n'y a aucune surprise, est *rḫ*. Normalement il entre dans une construction dépendante formellement marquée comme telle par le convertisseur *ỉw*[863].

ex. 301. Alexandrie s.n., 4 :

[*... ỉr*]*p m pr=ỉ ḏs=ỉ*	[... du vi]n de ma propre ferme,
ỉw=ỉ rḫ.kwỉ	parce que je savais
ḫr.t nṯr pw	que c'était la nourriture du dieu

En proposition autonome

La relation de l'achèvement des travaux de construction qui comptent parmi les devoirs du roi donne lieu à un emploi étendu du pseudoparticipe[864]. Contrairement à ce à quoi l'on s'attend d'après l'égyptien classique, la proposition n'est jamais précédée par *ỉw*, même pas au début d'une partie de discours.

[862] Voir note 817.

[863] Aussi CG 22054, 11 : Onnophris, 3 ; JE 36918, D 14 ; JE 46341, B 163. Sans *ỉw* Somtoufefnakht, 13.

[864] Aussi par ex. Mendes 19, 24.

ex. 302. Hermopolis, 25 :

pr mw.t=k wsr.t nḥm.t-ꜥwꜣy ꜥrḳ	La maison de ta mère Ouséret Nehmétaouaï est achevée
mn rwḏ.ti ( ) *mi p.t*	étant ferme et durable comme le ciel[865]

L'exemple suivant montre comment la phrase contenant le pseudoparticipe fait reprendre ce qui a été exprimé auparavant sous forme d'un ordre.

ex. 303. RT 2/12/24/3, 3–4 :

wḏ ḥm=f ḫws s.t ḥp	Sa Majesté ordonna que la demeure d'Apis se construise
m kꜣ.t mnḫ.t n.t nḥḥ	en un travail bénéfique d'éternité.
ỉr m-ḫt rr n hrw 3 m swꜣ	Après que trois jours furent passés,
ỉỉ.n.tw r ḏd n ḥm=f	on vint pour dire à Sa Majesté :
s.t n.t ḥp ꜥnḫ ḫws	« Le siège de l'Apis vivant est construit
[*mi wḏ*] *n ḥm=k*	[selon l'ordre] de Ta Majesté. »

En proposition dépendante

Il n'y a aucun moyen de distinguer la proposition autonome de la proposition circonstancielle en asyndète, les deux se dispensant de *iw*.

ex. 304. RT 2/12/24/3, 4 :

rꜣ.w=s sḫkr m nb	Ses portails sont ornés en or,
ꜥꜣ.wy=s mk […]	ses portes sont recouvertes […]

Il est toujours possible de traduire par des subordonnées « ses portails étant ornés… »

Des exemples probables se trouvent, bien sûr, aussi dans la narration.

ex. 305. Pithom, 7 :

tꜣ m ṯḥḥ mrr.wt=f mḥ.ti m ḥꜥꜥ	Le pays était en liesse, ses rues étaient pleines de joie

[865] Précédé directement par *ỉỉ.n.tw r ḏd n ḥm=f* « On vint pour dire à Sa Majesté ». On notera le traitement différencié de l'accord.

ex. 306. Onnophris, 4–5 :

ḥs.w rnn.wt dmḏ n bw-wꜥ ḥkn=sn…	Les chanteurs et les jeunes filles chantent à l'unisson…
tp=sn mḏḥ m g3w	alors que leurs têtes étaient couronnées de lauriers
iwḥ r-3w=sn m ir.t-ḥr w3ḏ.t	et ils étaient tous imbus de l'œil vert d'Horus (ç.-à-d. du vin)[866]

Verbes de mouvement

Dans la langue classique les verbes de mouvement d'Aktionsart télique utilisaient le pseudoparticipe dans l'énoncé non-marqué pour exprimer l'accompli ponctuel au lieu de la forme (*iw*) *sḏm.n=f* employée pour les verbes transitifs (voir note 429)[867]. Une forme *sḏm.n=f* d'un verbe de ce type dans l'énoncé positif s'interprète invariablement comme la forme substantive personnelle. En démotique ce refus des verbes de mouvement à la forme *sḏm.n=f* n'existe plus que pour *ii* / *iw*[868].

Il est surprenant de constater que dans le corpus, il y a très peu d'exemples du pseudoparticipe à sens d'accompli ponctuel dans la narration. La fonction incombe normalement à une des formes de la conjugaison suffixale.

ex. 307. CG 22188, 25 & Rosette, 3 :

ir.n=f 3ḫ.w wr.w	Il fit de grands travaux bénéfiques
n ḥp mr-wr…	à Apis et à Mnévis…
ib=f ꜥḳ	Son cœur se soucia[869]
ḥr sḫr.w=sn m 3t nb	de leur entretien à tout temps[870]

La dernière proposition pourrait aussi être interprétée comme une proposition dépendante en asyndète « puisque son cœur s'est soucié etc. » ce qui rappellerait le participe présent à sens causal *φροντίζων* dans la version grecque (l. 31). Je préfère pourtant m'en tenir au découpage de la version hiéroglyphique en

[866] Cf. Derchain 1999, 38.
[867] Westendorf 1953b ; Wente 1959, 11–14, 23 ; Polotsky 1965, 10–13, § 22–26 ; Doret 1986, 57–61.
[868] Johnson 1976, 26, 66.
[869] Cf. la stèle de Shellal (l. 4–5) *ib=f ꜥḳ ḥr m33 bw-nfr* « His heart was pleased to regard » (Bakry 1967).
[870] Pareillement Philae 2, 8 : *ib=f ꜥḳ ḥr sḫr=sn m tr nb*.

propositions plus petites, ce qui est en harmonie avec la structuration normale des documents indigènes (cf. p. 118 et seq.)[871]. Ailleurs le sens est résultatif.

ex. 308. Mendes, 22 :

mk bꜣ ꜥnḫ pr	Voici qu'un *ba* vivant est apparu
m sḫ.t imnt.t ḏd.t	dans un champ à l'ouest de Mendes

Un sens résultatif doit aussi être attribué au seul exemple de *ii* qui se trouve dans le corpus. Cela est en contraste avec les six occurrences de *ii.n=f*. Il n'aurait pas fallu tant de peine aux scribes, veut-on croire, pour observer avec justesse la distribution originale du pseudoparticipe et de la conjugaison suffixale. Le même phénomène pourtant a été observé pour le napatéen[872], mais il ne me paraît pas nécessaire de penser que le thème du pseudoparticipe se serait imposé dans la forme *sḏm=f*. Le mot « thème » implique une structure phonologique fixe qu'il n'est pas certain que les verbes de l'égyptien de tradition possédaient.

ex. 309. Vienne 5857, 5 :

tr=i iw	Mon temps est venu,
wnw.t=i ḥts	et mon heure accomplie

Autres verbes intransitifs

En proposition autonome

Avec les verbes d'état le pseudoparticipe exprime l'état achevé du procès exprimés par le verbe. Les verbes ci-dessous sont, à vrai dire, à ranger sous la rubrique d'accomplissements[873].

ex. 310. Taimouthes, 16 –17 :

šps.w ḳd m sm=sn	Les nobles sont endormis dans leur forme de momie
n nhs=sn r mꜣꜣ sn.w=sn	Ils ne s'éveillent pas pour voir leurs compagnons.

[871] Proposition autonome aussi dans Spiegelberg 1922a, 82 ; Roeder 1960, 182. Par contre, Quirke & Andrews (1989, 19) traduisent comme si c'était une subordonnée.
[872] Peust 1999b, 288.
[873] Winand 2001a, 323.

Une autre manière d'interpréter ce passage[874] serait de comprendre *ḳd* comme un participe et *šps.w* comme un sujet thématisé « Les nobles qui dorment…, ils ne s'éveillent pas… »[875].

En proposition dépendante

ex. 311. Satrape, 6 :

spr pw ir.n=f r km.t	Il arriva en Égypte,
ib=f nḏm	son cœur étant content
m nn ir.n=f	de ce qu'il avait fait

ex. 312. Philae 1, 8 :

ḏr iꜣw.t=sn wr.t ḏd.ti	depuis que leurs grandes fonctions sont bien établies
ẖr[=sn] ḥnꜥ ms.w=sn ḏt	chez [eux] et leurs enfants à jamais[876]

ex. 313. Mendes, 27 :

ir ḥb mk.t m pr=f	Une fête *mk.t* se fit dans sa maison
iw=sn ḥtp im	et ils y restaient
ḥnꜥ=f r hrw 4	avec lui pendant quatre jours

En comprenant *ḥtp* comme un verbe d'achèvement « se calmer »[877], le pseudoparticipe correspond à l'état perdurant.

ex. 314. Petosiris 62, 5 :

ḏr-nt.t gs.w swḥ.t	étant donné que les moitiés de l'œuf
sḏr im=f	s'y trouvent

ex. 315. Petosiris 59, 4 :

ḏr gm=i pr=s iꜣw	depuis que j'ai trouvé sa maison décrépite

[874] J'interprète *ḳd* comme appartenant au petit groupe de verbes qui flottent entre les états et les activités (Winand 2001a, 191, 226).
[875] Interprétation prédicative de *ḳd* dans Reymond 1981, 177 ; Lichtheim 1980, 63 ; Maystre 1992, 419.
[876] La même phrase sur Rosette, 5, mais introduite par *iw*.
[877] Cf. Hannig 1991, 33.

ex. 316. Sénouchéri, B 8 :

ỉr.n=f sw	Il faisait cela
ḥr gm sẖr.w sḏr ( )	car il s'est habitué à trouver des solutions en dormant[878]

wnn + sujet + pseudoparticipe

Bibliographie : Junker 1906, 118, § 156.

Le pseudoparticipe peut faire partie de la prédication dans une construction pseudoverbale qui est précédée par l'auxiliaire wnn. Il y a plusieurs constructions distinctes dont il faut rendre compte. L'exemple suivant est une construction pseudoverbale précédée par le convertisseur *wn* du passé[879].

ex. 317. Hildesheim PM 6352, 13 :

wn=ỉ ḥms m wḥꜥ	J'avais l'habitude de rester oisive
rꜥ nb	tout le jour

Dans les deux exemples suivants il faut vraisemblablement reconnaître des graphies aberrantes de la construction *wn.ỉn=f* + pseudoparticipe[880]. Elle entre en distribution complémentaire avec *wn.ỉn=f ḥr sḏm* si le prédicat est intransitif. Le deuxième exemple s'interprète comme itératif, exprimant ce que le roi faisait chaque fois qu'il est venu à Memphis.

ex. 318. Psenptais, 9 :

wnn nsw bỉty nb tꜣ.wy [...]	Le roi de Haute et de Basse Égypte...
ḫꜥ m ꜥḥ=f nty ꜥnḫ wꜣs	apparut dans son palais de vie et de pouvoir

ex. 319. Psenptais, 11 :

wnn=f šm r r-pr=ỉ	Il allait à mon enclos funéraire
ḥnꜥ smr.w=f	avec ses courtisans,
ḥm.wt=f ms.w-nsw ḥnꜥ ḫt=f nb	ses femmes et les enfants royaux et avec tout son mobilier

878 Traduction de Derchain (2000, 51). Il lit « *nmꜥ* (?) » (Derchain 2000, 92 n. 46).
879 Probablement aussi Caire s.n., 1 : *wn=sn dmḏ ḥr=f*, mais dans un contexte incertain.
880 Erman 1889a, 122–123 ; Gardiner 1957, 390, § 470.

Pour ce qui est de l'interprétation de ces exemples, bien que l'égyptien classique veuille que le prédicat soit au pseudoparticipe, je m'interroge sur la possibilité d'y lire une phrase prépositionnelle <*ḥr*> + infinitif. On s'attendrait à ce que les verbes de mouvement aient reçu un traitement uniforme et on trouve effectivement à la même ligne une construction *wn.ỉn=f ḥr sḏm* (voir ex. 354) avec *spr*. Un argument additionnel est que l'on ne semble plus traiter les verbes de mouvement autrement que les verbes transitifs en proposition autonome.

Le convertisseur du futur se joint aussi au pseudoparticipe[881]. La phrase est traditionnelle.

ex. 320. BM 391, 9 :

wn bꜣ=f ꜥnḫ ỉm nḥḥ	Son *ba* y sera en vie pour l'éternité.

Il est utile aussi d'avoir recours à *wnn* comme auxiliaire quand il y a besoin de garder le sens résultatif dans une position syntaxique qui exige une forme de la conjugaison suffixale qui s'interprète par défaut comme dynamique. Dans l'exemple suivant, l'emploi de *wnn* permet de garder le sens résultatif de *mn* sous la forme du pseudoparticipe.

ex. 321. JE 44901, 8 :

mḥ=sn r tr nb	Ils pensèrent de tout temps
m nty ỉr ḳn.w n.w nṯr.w bꜣḳ.t	à ceux qui défendent les dieux égyptiens
r dỉt ( )[882] *wnn=sn mn*	pour faire qu'ils soient fermes

Constructions négatives

Je n'ai relevé qu'un seul exemple. Il s'agit du présent I au négatif, employé comme relative virtuelle. La construction est rare en égyptien classique.

ex. 322. Cyrène s.n., 2 :

ỉr.n=ỉ sꜥḥꜥ nṯr.w	Je fis élever (les statues des) dieux,
nn sn ꜥḥꜥ ḥr s.t=sn…	puisqu'ils n'étaient pas en place

[881] Vernus 1990a, 52.

[882] La lecture est confirmée par Philae 2, 6 : .

LES CONSTRUCTIONS INFINITIVALES

L'infinitif est une forme substantive du verbe qui peut, entre autres, avoir de fonction en égyptien, à la différence de la plupart des langues européennes, de remplir le rôle de prédicat dans diverses constructions. En tant que forme prédicative, il était d'un emploi restreint en ancien égyptien, mais son champ d'utilisation s'est étendu au fur et à mesure au détriment de la conjugaison suffixale (voir p. 88 et seq.). Probablement, l'expansion de l'infinitif s'explique par sa faculté de fonctionner dans des positions syntaxiques diverses et du fait qu'il était dépourvu d'une sémantique aspectuelle propre, ce qui lui a permis avec aisance de devenir un composant dans les grammaticalisations nées de constructions auxiliées.

En jugeant uniquement d'après la forme extérieure des constructions, voire l'emplacement relatif du sujet et du prédicat et la présence d'autres éléments, on peut diviser les constructions infinitivales dont on a raison de s'occuper pour l'égyptien de tradition comme suit.

1.	S + (*ḥr*) / *m* / (*r*) + P	— Constructions pseudoverbales
2.	*mtw* + S + P	— Le conjonctif
3.	P (+ S)	— L'infinitif narratif
4.	P *pw ỉr.n* S	— *sḏm pw ỉr.n=f*

Fig. XXXII : Les constructions prédicatives de l'infinitif

À défaut de marques évidentes comme *ḥr* devant l'infinitif dans le présent I, pourtant déjà souvent omis en néo-égyptien, ou *mtw* comme base du conjonctif, l'infinitif est difficile à repérer dans les textes. Car, on n'oubliera pas le danger

qu'il y a de confondre une construction infinitivale avec d'autres constructions, notamment le *sḏm=f* passif si le verbe est transitif et que le patient se trouve en position après le verbe. Il faut aussi rappeler l'existence de l'infinitif comme prédicat, le plus souvent sans être accompagné d'un sujet, à l'intérieur de la narration, ce qui lui a donné le nom d'« infinitif narratif ». Il est fâcheux que cette construction se confonde volontiers avec la construction pseudoverbale moins *ḥr* dans la construction enchâssée. Face à ces problèmes multiples, j'ai choisi de suivre le seul parcours réaliste pour grouper les exemples éventuels : me tenir aussi proche que possible de ce qui est réellement écrit.

Constructions pseudo-verbales

Dans la construction pseudo-verbale l'ordre des constituants est sujet + prédicat, à l'inverse de la conjugaison suffixale. Le prédicat y est originellement une phrase adverbiale qui est faite d'une préposition + infinitif ou du pseudo-participe[883]. La sélection de l'un ou l'autre se fait d'après la dynamicité du verbe et en fonction de l'Aktionsart. Toujours est-il que même si le prédicat tire son origine de la phrase adverbiale, la construction fait preuve sur le plan synchronique d'une prédication verbale[884], parce qu'elle participe au jeu des oppositions aspectuelles, propres à la catégorie du verbe[885]. Sa signification première est d'exprimer l'inaccompli progressif. En égyptien classique, la construction se combine très naturellement avec des verbes d'Aktionsart dynamique.

La construction pseudo-verbale elle-même est un témoin de l'importance toujours accrue de l'infinitif dans le développement du système verbal en égyptien. De fait, dans les Textes des Pyramides, on n'en relève aucun exemple[886]. Le fait que la construction soit attestée dans les inscriptions biographiques des fonctionnaires[887] vers la même époque que les Textes des Pyramides, c'est-à-dire la fin de la Ve dynastie, laisse croire que la rédaction des Textes des Pyramides remonte à une date plus reculée et que la variation observée entre ces deux groupes de textes répond à l'écart du moment de leur rédaction.

[883] Polotsky (1976, 30, § 3.4) rejetait cette dénomination. Edel (1964, 458, § 904) exclue le pseudoparticipe des constructions pseudo-verbales.
[884] Chez Jansen-Winkeln 1996a encore sous la rubrique « Adverbialsatz ».
[885] Loprieno 1995, 145–146 ; Malaise & Winand 1999, 453, § 732.
[886] Allen 1984, 506–507, § 720 E. Noté pour *r* + infinitif déjà par Roeder (1904, 15, § 18).
[887] Edel 1964, 471, § 725.

ḥr + infinitif

Marquant au début l'inaccompli progressif[888], la construction a fini par prendre la place du *sḏm=f* comme expression de l'inaccompli tout court[889]. À partir du néo-égyptien, on a donc lieu de parler de la construction : sujet + (*ḥr*) *sḏm*, comme étant l'expression qui couvre tout le champ de l'inaccompli. Elle y est appelée dans la tradition égyptologique Présent I d'après son héritier copte[890]. C'est en néo-égyptien aussi que la construction acquiert avec les verbes téliques, mais uniquement dans la narration, le sens d'un accompli ponctuel en fonction séquentielle. La scission de cette construction, propre au néo-égyptien, de la proposition dépendante permet avec raison de la traiter comme une forme à part dite « le séquentiel ».

Même si la construction est issue de la prédication adverbiale, il est clair qu'elle a acquéri en néo-égyptien un caractère verbal et la préposition *ḥr* est même en passe de disparaître[891]. En démotique et en copte on voit de plus qu'aucun élément ne peut intervenir entre le sujet et l'infinitif[892] et, par conséquent, ainsi que Polotsky le fit remarquer avec justesse[893], on peut difficilement défendre l'idée que le Présent I est toujours à considérer à ce stade de langue comme une proposition à prédicat adverbial.

On observe aussi avec l'infinitif la double nature de *iw*[894] qui est employé tantôt comme énonciateur marquant la phrase autonome tantôt comme convertisseur du circonstanciel, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre sur la conjugaison suffixale. Compte tenu de la forme du sujet et du rôle de la proposition dans le message, il est évident que le nombre de constructions risque de fortement se multiplier. Or, toutes les variantes concevables ne sont pas attestées,

[888] Histoire égyptologique, voir Hannig 1986, 27–32.

[889] Vernus 1990a, 183–190 ; Malaise & Winand 1999, 454–456, § 738–740. Cf. Winand 2001a, 594–595. Le changement est fréquent dans les langues du monde, voir par ex. Bybee, Perkins & Pagliuca 1994, 140–141.

[890] Tout le parcours est suivi par Vernus 1997b, 66–75.

[891] Winand 1992, 413–419, § 635–648 ; 449–454 ; § 693–705.

[892] Le sujet pronominal du Présent I subissait des changements importants sans rapport avec la relation entre le sujet et le prédicat. Pour la phrase autonome on a donc en passant de l'égyptien classique jusqu'au copte : *iw=f ḥr sḏm* > *sw* (*ḥr*) *sḏm* > *iw=f sḏm* > ϥⲥⲱⲧⲙ̄. Il est vraisemblable qu'en démotique la réapparition de *iw* est due à des habitudes graphiques.

[893] Polotsky 1957b, col. 226–227.

[894] Voir entre autres Loprieno 1995, 178–180.

mais, à l'heure actuelle, il est difficile de savoir dans quelle mesure l'emploi de *ỉw* avec la construction pseudo-verbale a été systématisé, si l'on considère le faible nombre d'exemples de cette construction dans le corpus. Je me contenterai aussi de noter les différents emplois sans insister sur le rôle de *ỉw*, si variable, pour l'interprétation de la syntaxe. Un autre trait hérité du néo-égyptien qui prête à confusion concerne l'omission occasionnelle de *ḥr* devant l'infinitif [895]. En suivant les étapes d'« avant-plan »[896] dans un récit, cela n'est qu'une incommodité légère. Par contre, dans la construction enchâssée *ḥr sḏm*, qui équivaut à un présent I en fonction circonstancielle, dont le sujet provient par coréférence de ce qui précède[897], l'absence de *ḥr* est une cause d'embarras.

Dans le tableau ci-après, on voit la combinatoire de *ỉw* avec la construction pseudo-verbale *ḥr sḏm*. Les formes en caractères espacés appartiennent surtout à la seconde phase.

Sujet	substantival /	pronominal
Proposition autonome	S *ḥr sḏm*	*sw (ḥr) sḏm*
	ỉw S *ḥr sḏm*	*ỉw=f ḥr sḏm*
Proposition circonstancielle	S *ḥr sḏm*	*ỉw=f ḥr sḏm*
	ỉw S *(ḥr) sḏm*	
Séquentiel	*ỉw* S *(ḥr) sḏm*	*ỉw=f (ḥr) sḏm*

Fig. XXXIII : Les constructions avec *ḥr sḏm*

1 A. Présent I

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 335, § 534 ; 343–344, § 548–549 ; 349, § 560 A ; Grimal 1981, 199, § 20 a) 1 ; Manuelian 1994, 254–255, § 7.6 ; Lustman 1999, 150–151, 155–156 ; Vandier 1961, 265, § VII ; Junker 1906, 114–118, § 150–155 ; Junker 1905, 789–790, § 16.

Autant qu'il est possible de le juger, la valeur d'un inaccompli progressif s'accorde bien avec le sens des exemples que j'ai réunis. Toutefois, il ne faut pas commettre l'imprudence de déclarer son existence comme étant certaine. La

[895] Les exemples sont trop peu nombreux pour qu'ils contredisent ou confirment l'idée de Kurth (1990, 49–54) que le son de la consonne suivante serait un facteur déterminant.
[896] Loprieno 1986b, 268–276.
[897] Malaise & Winand 1999, 484–486, § 794–798.

construction n’est pas très fréquente dans le corpus, surtout pas en phrase autonome, ce qui limite les conclusions que l’on pourrait en tirer. Comme chacun le comprend, cela n’est pas dû à une proscription générale de la construction des textes hiéroglyphiques de l’époque ; on n’a qu’à jeter un coup d’œil sur quelques pages des éditions des temples gréco-romains pour se convaincre du contraire. Le faible nombre d’exemples s’explique vraisemblablement par la nature des registres d’expressions, la sélection des documents étant faite exprès pour favoriser la narration. Aussi les exemples relevés aident-ils peu à faire progresser le récit ; en fonction circonstancielle, il s’agit, peu ou prou partout, d’illustration de fond d’un thème bien connu, par ex. l’allégresse du peuple devant le roi ou le dieu. Une triste conséquence de l’emploi peu répandu du présent I est qu’il empêche de voir autant que le présent I exprime vraiment le progressif par opposition à l’inaccompli général (aoriste).

Je rappelle que la construction pseudo-verbale avec *ḥr* est à l’origine une construction qui n’est pas temporellement marquée par rapport au moment d’énonciation. L’association habituelle de la construction pseudo-verbale avec le présent découle du fait qu’elle ne dit rien sur la complétion éventuelle du procès, et il y a aussi des exemples où la référence est au temps passé. On arrive pourtant a une référence explicite pour la construction pseudo-verbale en la combinant avec des auxiliaires temporels comme *wn=f ḥr sḏm* ou *wn.ỉn=f ḥr sḏm*.

En proposition autonome

ex. 323. Canope, 25–26 :

ỉr ỉs ꜥḳ.tw n wsỉr	Quand on entre chez Osiris,
m-ẖnw n skt.t	dans la barque *skt.t*,
r ḥw.t-nṯr tn r tr n rnp.t…	dans ce temple une fois par an …
ỉw ỉmy.w gs-pr.w ḫnty r-ꜣw=sn	tous ceux qui sont dans les premiers temples
ḥr ỉr ḳrr[898] *ḥr ḫꜣw.wt*	feront des offrandes sur les autels
n.w gs-pr.w ḫnty	des premiers temples

Ici, on remarquera l’implication future de la construction *ỉw=f ḥr sḏm*, étant ainsi l’apodose dans une proposition conditionnelle qui a le sens d’un présent

[898] Pour cette expression pour l’offrande, voir Quaegebeur 1993, 342–346.

général[899]. Interprétée à la lumière de la langue classique, il est possible que la construction ait été sélectionnée afin d’exprimer le procès récurrent, parce que le futur *ỉw=f r sḏm* est indifférent à ce trait. Le démotique (l. 51) présente à cet endroit une construction compliquée : *r ḫr ḫpr nꜣ nt* [*n*] *nꜣ ỉrpy.w mḥ-1 ḏr=w ỉw=w ỉr grr n nꜣ ḫwe<.w>* « ceux des temples de la première classe s’appliqueront à faire des offrandes sur les autels ». L’aoriste *ḫr sḏm=f* y est construit avec *ḫpr* comme verbe auxilié. Selon une suggestion de Simpson c’est pour ne pas séparer *grr* du verbe[900], mais je tiens pour plus vraisemblable une explication où le sémantisme de l’auxiliaire et l’aspect sont les facteurs déterminants. Grâce à l’emploi de *ḫpr*, le prédicat central « *ỉr grr* » acquiert un sens inchoatif tout en gardant la signification fondamentale de progressif. L’emploi de l’aoriste en démotique est attendu, parce qu’un de ses emplois les plus importants est d’exprimer le corollaire d’une autre action[901]. On notera que je vois dans le passage démotique cité une proposition autonome : le *r* devant *ḫr* qui donne à la phrase l’aspect d’une subordonnée ne se trouve d’ailleurs pas sur la copie de Kom el-Hisn. À mon avis, le grec (l. 51–52) n’est d’aucun secours pour comprendre la version hiéroglyphique, parce qu’il emploie, au lieu d’une construction conditionnelle, une proposition à verbe fini (*καί ἡ ἀναγωγή... γίνεται*) correspondant à la protase, à laquelle se rattache une construction participiale au génitif absolu (*τῶν ἐν τῶν πρώτων ἱερῶν πάντων θυσίας συντελούντων*) qui corréspond à l’apodose égyptien, soit en traduction : « la remontée... se fait..., les prêtres des sanctuaires du premier ordre célébrant des sacrifices ».

Il existe un exemple de *ḥr* + infinitif précédé par la particule *ỉs* employée à la manière de ⲉⲓⲥ comme une particule présentative La phrase décrit exactement la scène à droite dans le cintre et on n’échappe pas à l’impression que c’est une « modernisation » du *sḏm.n=f* performatif[902].

[899] Spiegelberg 1922a, 73, donne une traduction semblable. Daumas 1952, 114, y comprend sans doute une proposition temporelle « tandis que ... », ce qui nous prive d’un apodose adéquat. Pour l’implication future, voir Vernus 1990a, 1–2. Le remplacement de *r* par *ḥr* est pourtant fréquent (Perdu 1998, 141 (y) ; Jansen-Winkeln 1996a, 182), mais je tiens à faire aussi peu de restaurations que possible.

[900] Simpson 1996, 129.

[901] Je n’hésite pas à comprendre le démotique comme une construction conditionnelle (cf. Simpson 1996, 176). Le fait que le grec est construit différemment n’est pas un contre-argument décisif. L’observation de la phrase suivante qui commence par *m-ḫt nn*/ *m-sꜣ nꜣy* « après cela » milite en faveur d’une proposition conditionnelle. Pour l’aoriste démotique dans l’apodose, voir entre autres : Johnson 1976, 140 ; Green 1987, 27–28.

[902] Voir une construction pseudo-verbale ainsi déjà au Moyen Empire, Malaise & Winand 1999, 466, § 762 et ex. 1187. Cf. Winand 2001a, 658.

ex. 324. Dodécaschène, 2–3 :

is ḥm=f ḥr wdn ḫt ( )[903]	Voici que Sa Majesté fait l'offrande
n it=f wsir nṯr ꜥꜣ	à son père Osiris, le grand dieu,
nb iꜣ.t wꜥb	le seigneur de l'Abaton
mw.t=f ꜣs.t di ꜥnḫ	et à sa mère Isis, pourvoyeuse de vie,
nb.t iwrḳ ḥnw.t iꜣ.t wꜥb	la dame de Philae, la maîtresse de l'Abaton

L'exemple suivant résiste malheureusement à l'interprétation, parce que le texte ne peut pas être établi au-delà de tout doute. Avant tout, à cause de l'état lacunaire du texte, il est impossible de déterminer le statut syntaxique de la première construction pseudo-verbale.

ex. 325. RT 2/12/24/3, 5 :

[...] *tꜣ nb*	[...] chaque pays.
ḥm=f <ḥr> ir ḥn sš rf m ḥb	Sa Majesté creusa un canal qui s'est ouvert en fête.
tꜣ nb ḥr dwꜣ-nṯr	Chaque pays louait le dieu
n ḫt wr ir.n ḥm=f	à cause de la grande offrande que Sa Majesté avait faite.

Peut-être s'agit-il d'un séquentiel (voir p. 243) même si l'on s'est permis de ne pas écrire le *iw*, à vrai dire indispensable pour le séquentiel. La proposition suivante s'y rattache comme phrase circonstancielle ou comme proposition autonome. Ce qui m'incite à considérer la phrase *tꜣ nb ḥr dwꜣ-nṯr* comme une phrase autonome est la répétition de *ḥm=f* dans la relative. Si les deux phrases ne formaient qu'une seule unité, cela aurait été pour le moins inutile, mais l'argument n'est pas très fort.

L'exemple suivant donne le loisir d'observer comment la construction pseudo-verbale s'oppose au négatif *n sḏm.n=f* qui est la contrepartie négative normale de l'inaccompli. La phrase est tirée de la lamentation de la mort par la défunte. La construction négative particulière au progressif *nn sw ḥr sḏm* n'est pas attestée dans le corpus[904]. Il paraît qu'elle est assez rare même dans les états plus anciens. Vraisemblablement ce n'est pas que la progressivité soit incompatible avec la

[903] Wb. I, 391, 7. Les signes ne sont pas très clairs. En dernier lieu, Locher 1999, 342, propose de lire *ḥtp*, ce qui ne s'accorde pas avec les traces que je vois sur mes photographies.

[904] Cf. Gardiner 1957, 254–255, § 334.

négation, mais la présence de cette dernière a pu faire sentir le marquage explicite de la progressivité comme redondant. On ne conçoit normalement aucune durée pour une action qui n’a jamais lieu.

ex. 326. Taimouthes, 20 :

snḏ.w nb ḥr nḥ m-bꜣḥ=f	(Même si) tous les craintifs lui adressent leurs implorations,
n ỉr.n=f ḥr=f r=sn	il ne se tourne pas vers eux.

Dans l’exemple suivant, la phrase à prédicat *ḥr* + infinitif continue des clichés anciens des biographies[905]. Il est difficile de saisir ici une différence aspectuelle entre le *sḏm.n=f* et la construction pseudo-verbale.

ex. 327. Hildesheim PM 6352, 18–19 :

rd.n=ỉ t n ḥḳr.w	Je donnais du pain aux affamés,
mw n ỉb	de l’eau aux assoiffés,
sš n ḥꜣw.w	des vêtements en lin aux nus
nỉwty.w ḥr nḥ n=ỉ snb	et les habitants demandaient la santé pour moi
n-ꜥꜣ.t-n ꜣḫ.w	à cause de la grandeur des bienfaits
ỉr=ỉ n=sn	que je leur avais faits[906]

ex. 328. Naucratis, 4 :

mr.t=f ḥr ꜣḫꜣḫ	L’amour pour lui s’épanche
m ẖ.t nb	dans tout corps

Passons finalement à un exemple qui se comprend aisément comme décrivant une activité prolongée dans le passé[907]. J’en donne pourtant une autre interprétation.

ex. 329. Linköping 102, C 4–6 :

ỉnk ḥm=k sꜣ n pr=k	Je suis ton serviteur, un fils de ta maison
ḏr it.w=f r-mn min	depuis (le temps de) ses ancêtres jusqu’aujourd’hui.

[905] À l’Ancien Empire : Edel 1944, 40–41 ; Doret 1986, 98–100.

[906] Une traduction au présent est empêchée par le fait que la femme est morte.

[907] Cf. Björkman 1971, 16 : « my father followed you… my mother increased… ».

ỉt=ỉ ḥr šms=k <ḥr> swʿb wr	Mon père te sert toujours et purifie le Grand[908]
mw.t=ỉ ḥr ḳꜣb nfr.wt nb=s	et ma mère accroît (le nombre) des dames de son maître [*sc.* le dieu]

On peut supposer que les parents du père divin Nesmin aient survécu à leur fils et, en conséquence, la référence au service dans le temple se faisait pour manifester leur rattachement au culte du dieu au nom duquel la statue fut dédiée[909]. Au moment où le texte de la statue fut rédigé, ils exerçaient donc toujours leurs fonctions. J'ai du mal à faire dépendre de manière circon-stancielle la première phrase de ce qui précède. Peut-on en relever le modèle qui explique l'insertion « brusque » ?

En proposition dépendante

En accord avec les règles de la langue classique, la construction pseudo-verbale s'emploie aussi dans le corpus comme proposition dépendante sans marque formelle de subordination. Comme c'est le cas pour la proposition autonome, le sujet pronominal ne peut pas venir en tête de phrase et a besoin de s'appuyer sur *ỉw* ou sur un autre élément. Au cas où il y a des occurrences de *ỉw* ayant un sujet pronominal, comme on en trouve dans le second décret de Philae, il est donc impossible d'attribuer la construction à un état de langue précis.

ex. 330. Bernheim-Jeune, 4 :

di=ỉ wn nỉw.t tn m-ẖnw ʿ-mw	J'ai fait entourer cette ville d'un canal maçonné,
wn=s m gsgs ʿšꜣ.w	alors qu'elle se trouvait avec un nombreux voisinage
tꜣ-rs.t r-ḏr=s ḥr bꜣḳ r=s	— et la Haute Égypte en son entier l'enviait ![910]

[908] En lisant le signe indistinct au début de la ligne 6 comme *s*.
[909] Il ne faut assurément pas attacher d'importance au fait que le père est dit *mꜣʿ-ḫrw* (Björkman 1971, 17, fig. 3, colonne verticale), car sur une autre statue de Nesmin (Steindorff 1946, pl. 116, no 168), le père est appelé tantôt *mꜣʿ-ḫrw* tantôt *s*(*nb*) « en vie ».
[910] Après Clère 1983, 90.

ex. 331. Mendes, 27 :

ḏd.t wḥm.n=s šnw ꜥnp.t m ḥb	Mendes se renouvela, Anpet était en fête
ỉmy.w=f m ḥꜥꜥ	et ses habitants en joie,
dbn=f nb	et tous ceux des environs
ḥr nhm	faisaient des acclamations

ex. 332. Somtoutefnakht, 6 :

n wšr.n=ỉ m rd bꜣw=s n ḥr nb	Je n'ai jamais manqué de rapporter son prestige à quiconque
ỉb=ỉ ḥr ḥḥ bw-mꜣꜥ	mon cœur étant en quête de ce qui est juste
m pr=k rꜥ nb	dans ta maison chaque jour[911].

ex. 333. Somtoutefnakht, 11–12 :

mꜣꜣ=ỉ ṯw m ꜥꜥw ḥr-sꜣ	Je te vis en rêve par la suite
ḥm=k ḥr ḏd n=ỉ	alors que Ta Majesté me parlait

Le dernier exemple exige un mot de commentaire. Le récit de Somtoutefnakht procède dans ce passage du récit par des *sḏm=f* de l'accompli qui se suivent (voir p. 184). La construction pseudo-verbale, en asyndète[912], doit être comprise comme coextensive de la manifestation en songe. Certes, le document n'est pas long, mais il est à retenir que le *sḏm=f* ne s'y trouve pas une seule fois pour l'inaccompli et il est donc raisonnable de croire que pour le scribe de ce document le présent I exprimait simplement l'inaccompli, en l'occurrence dans une proposition dépendante.

ex. 334. Somtoutefnakht, 8–9 :

di=k mr.t=ỉ m ib n ḥḳꜣ n sṯ.t	Tu inspiras de l'affection pour moi dans le cœur du Prince de l'Asie,
smr.w=f <ḥr>[913] *dwꜣ-nṯr n=ỉ*	alors que ses courtisans me louaient[914]

[911] Traduction légèrement retouchée de Perdu 1985, 101.

[912] Au demeurant, *iw* n'est jamais employé dans ce document.

[913] Reconnu par Perdu 1985, 106, j.

[914] Cf. Hermopolis, 27 : *s nb n niw.t … ø dwꜣ-nṯr ib n wr.*

ex. 335. Vienne 5857, 5 :

si͗ḳr ꜣḫ=i͗ i͗n i͗t-nṯr.w…	Mon *akh* fut rendu effectif par les pères divins…
ẖry-ḥb.t wr ḥr sšm ḫs m sm skr	tandis que le prêtre lecteur exécutait le rituel comme prêtre-sem de Sokar

Dans un contexte peu sûr, on rencontre la description suivante d'un rituel funéraire :

ex. 336. BM 379, 15 :

i͗rw i͗r n=f m ḥb	Le rituel se fit pour lui en fête,
ḳn.t r p.t	la matière grasse (monta) au ciel,
i͗ꜥb m ḫꜣ.w m ḫt nfr	l'offrande se fit par des centaines de ce qui est bon,
tꜣ-ḏsr m wdn.w	la nécropole étant pleine d'offrandes,
ḥm-nṯr.w ḥr ḳꜥḥ ꜥ[915] *i͗t-nṯr.w*	tandis que les prophètes préparaient les sacrifices et les pères divins
ḥr twꜣ p.t	« rapprochaient le ciel »[916]

ex. 337. Petosiris 56, 6 :

ḫnms.w nb m ḫnw	Les compagnons étaient tous en deuil
i͗t mw.t ḥr nḥ mwt	et mes parents suppliaient la mort[917]

La teneur conservatrice des constructions pseudo-verbales se voit dans l'exemple suivant qui est extrait d'une partie eulogique à l'adresse de Ptolémée II. Il est de nouveau question du thème de l'allégresse des sujets.

ex. 338. Mendes, 5 :

wr nr.t ꜥꜣ ḥr.t	grand d'effroi, énorme de terreur,
snḏ=f m tꜣ.w nb […]	la crainte de lui est dans tous les pays[…]
ḥr nb <*ḥr*> *ꜥḏꜥḏ n mꜣꜣ=f*	tout le monde est gai à sa vue

915 La phrase est plutôt devinée que lue. En tout cas, la traduction de Reymond (1981, 68) « The prophets were carrying me » me semble dénuée de sens. Pour *ḳꜥḥ* ꜥ, voir Wilson 1999, 1049.

916 Vraisemblablement une étape de la mise en tombe, cf. Kurth 1975, 147–149.

917 Cf. Lefebvre 1924, 114 : « Tous mes amis se lamentaient ; mon père, ma mère suppliaient la mort. »

À partir du néo-égyptien, le *ỉw*, désormais un convertisseur qui opère dans toutes les propositions pour en faire des subordonnées, est obligatoire également pour les sujets nominaux. Dans le deuxième décret de Philae on rencontre un circonstanciel du présent I avec sujet nominal introduit par *ỉw*[918].

ex. 339. Philae 2, 15 :

sšm n ḥm=f….	L'image de Sa Majesté…
ỉr.tw=f ḥr smꜣ sbỉ	sera représenté au moment de tuer l'ennemi
ỉw pꜣ nṯr nỉwty <ḥr> rd n=f	alors que le dieu local lui remet
ḫpš nsw n ḳn	le cimeterre royal de vaillance

Il s'agit d'une description technique de la scène qui doit figurer dans le cintre du décret[919]. La version démotique est perdue. La présence de *ỉw* devant le sujet nominal et l'absence de *ḥr* donnent indéniablement un air démotique à la phrase, ce qui s'observe dans d'autres descriptions de caractère technique.

Un exemple de *ỉw* suivi par un sujet pronominal se trouve comme partie d'une titulature.

ex. 340. Louvre E 13074, 3 :

sš sꜣ.w (?) nb sš pr-ꜥꜣ	le scribe de toutes les classes, le scribe de pharaon
ỉw=f <ḥr> sip ( )	le scribe des dénombrements[920],
sš n pr wsỉr-ḥp	le scribe de la maison d'Osiris-Apis

La construction se retrouve de façon exactement parallèle en démotique, sans lequel la graphie serait à peine déchiffrable. Il y a lieu de se demander s'il s'agit toujours de la fonction circonstancielle d'autant plus que la structure de l'expression est à chercher en démotique où la 3e personne du singulier s'écrit

[918] À côté de l'exemple cité aussi aux lignes 12 (*ỉnỉ*) et 16 (*wꜣḥ*), au demeurant, sans écrire *ḥr*.

[919] Qui n'existe bien sûr pas à Philae, cf. pourtant JE 44901 et CG 22189 (Kamal 1904–1905, pl. 64), postérieures de peu au deuxième décret de Philae, où cette scène est présente. Il est troublant de voir que la copie inédite RT 27/11/58/4 ne porte pas cette représentation.

[920] Attesté aussi sur Louvre C 124, 4 (Otto 1956, 110 et seq.) ; CG 836, l. 2 (Borchardt 1930, 117–118). La traduction du titre est prise de Yoyotte 1969, 136.

même en proposition autonome avec *iw* en fonction de support graphique[921]. Il s'agit vraisembalbement d'une phrase figée équivalente au substantif[922].

Il faut noter l'absence de la construction pseudo-verbale sujet + *ḥr sḏm* avec négation dans le corpus, voir pourtant les remarques sur p. 236.

1 B. Le séquentiel

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 344, § 549.

Le séquentiel est reconnu comme une catégorie particulière au néo-égyptien[923]. Il s'agit historiquement d'un emploi spécialisé du circonstanciel du présent I pour exprimer une action consécutive dans la narration[924]. Le séquentiel est usuel surtout après d'autres formes de la narration comme le parfait (*sḏm=f*) ou des constructions narratives avec *ʿḥʿ.n* ou *wn.in*. Son interprétation est toujours celle d'un accompli ponctuel[925]. Le *iw* constitue évidemment un élément obligatoire de la construction et ne peut pas être omis[926]. Le seul trait morpho-logique par lequel il se montre différent du circonstanciel est par sa forme négative *iw=f ḥr tm sḏm*, à comparer avec le négatif du circonstanciel *iw bn sw ḥr sḏm*[927]. Cela explique en partie pourquoi ce n'est qu'assez tard que l'on s'est rendu compte de l'existence séparée du séquentiel comme catégorie du tout[928]. Le fait qu'il revête la même forme extérieure que le présent I a certainement contribué

[921] Johnson 1976, 32–34.

[922] Comme les composés faits de verbe et substantif en français, par ex. « porte-parole » ou « coupe-cigare ».

[923] Au maximum trois occurrences démotiques dans le papyrus Rylands IX, voir Shisha-Halevy 1989, 424 ; Vittmann 1998, 242–243. Cf. Winand 1992, 455, § 706. Voir aussi Vernus 1990c, 182–183, pour des occurrences dans le *Rituel de repousser l'agressif*. Quack (2001, 171) doute sur la présence du séquentiel dans ces documents. Simpson (1996, 150) rejette l'idée du séquentiel dans le démotique des décrets en dépit du constat « A formally durative infinitive may sometimes refer to completed or 'point' action » (Simpson 1996, 149). Cf. Quack 1997–1998, 175.

[924] Frandsen 1974, 84–100, § 49–53 ; Winand 1992, 443–449, § 689–692 ; Ritter 1995, 77, 253.

[925] Pour l'interprétation sémantique, voir Winand 2001a, 482–484.

[926] Cf. Satzinger 1976, 235, § 2.7.1.

[927] Israelit-Groll 1969a.

[928] Historique dans Kroeber 1970, 126–131. Junge (1986) ne lui reconnaît pas le statut de « forme » différente du circonstanciel du présent I. L'opposition observable avec les verbes de mouvement : *iw=f iw* : *iw=f ḥr ii.t* me paraît suffisante pour prouver qu'il est juste de voir dans le séquentiel une forme à part.

aussi à laisser passer le séquentiel à peu près inaperçu en égyptien de tradition où l'on attend surtout les formes et les constructions de l'égyptien classique[929].

Je crois relever des exemples du séquentiel dans les documents en égyptien de tradition du premier millénaire av. J.-C. Outre le sens d'accompli ponctuel, il importe de trouver une forme appropriée sur laquelle le séquentiel puisse prendre appui. Dans les exemples, le sujet est de règle pronominal ainsi qu'en néo-égyptien[930]. C'est en particulier vers le décret de Canope qu'il faut se tourner pour trouver des exemples éventuels.

ex. 341. Canope, 24–25 :

i͗w wꜥb.w…	Les prêtres-ouâb…
i͗r=sn pr.t ꜥꜣ.t ḥr-ꜥ	prirent aussitôt grand deuil
ḥr sẖn ḫpr	à cause de ce qui était arrivé
i͗w=sn ḥr nḥ m-bꜣḥ nsw ḥnꜥ ḥḳꜣ.t	et firent prière devant le roi et la reine
ḥr di͗=s m i͗b=sn	en mettant dans leur cœur
r rd ḥtp nṯr.t tn ḥnꜥ wsi͗r…	de laisser cette déesse reposer avec Osiris…[931]

À juger d'après la forme du sujet (voir p. 160 et seq.), on est en droit de reconnaître dans la première phrase un *sḏm=f* de l'accompli dont le sujet est thématisé[932]. La construction verbale qui suit peut s'interpréter de deux manières à moins que l'on ne veuille recommencer par une nouvelle proposition autonome. On peut songer au présent I en fonction circonstancielle ou bien au séquentiel. Le démotique (l. 47–48) semble, au premier regard, donner appui à la première possibilité. Cependant, c'est le circonstanciel du présent I qui s'y trouve pour les deux phrases (*i͗w=w ir ḥby ꜥꜣ* et *i͗w=w dbḥ=s*), et pas seulement pour la seconde. En laissant les autres versions d'à côté, il est vrai que rien ne s'oppose à comprendre la construction pseudo-verbale comme coextensive avec le moment de deuil[933]. Le grec relie les phrases comme souvent avec des participes (l. 49) : *οἳ μέγα πένθος… συνετέλεσαν, ἀξιώσαντες δὲ τὸν βασιλέα καὶ τὴν βασίλισσαν ἔπεισαν καθιδρῦσαι τὴν θεὰν μετὰ τοῦ Ὀσίριος* « [les prêtres…] qui ont aussitôt mené un grand deuil […] et qui, après <avoir> fait une requête, persuadèrent le roi et la

[929] Quack 1995, 109, remarque sa présence dans le mythe d'Horus à Edfou.

[930] Winand 1992, 448–449, § 692.

[931] Cf. Spiegelberg 1922a, 72 : « Sie baten vor dem König und der Fürstin » ; Roeder 1960, 160 : « Sie baten vor dem König und der Herrscherin ».

[932] Voir note 559 et pour la thématisation en néo-égyptien, Hintze 1952, 281–288.

[933] Simpson (1996, 152) hésite pour *i͗w=w dbḥ=s* entre « progressive » et « completed action ».

reine de consacrer la déesse avec Osiris ». À la place de *ỉr=sn*…, le grec a une construction relative, et un participe aoriste pour la construction où je suppose l'existence d'un séquentiel. Le participe est pourtant placé — ce qui est évident par l'emplacement de la particule δὲ — en référence au verbe fini suivant, ἔπεισαν, pour mettre en évidence que c'est expressément sur les instances du clergé que le nouveau culte s'est établi. Il est donc vraisemblable que l'intention était même dans la version hiéroglyphique d'unir les actions de « prier » et de « mettre dans le cœur » et qu'il y a une rupture pareille entre les actions de « prendre deuil » et de « prier ». Pourquoi ne pas y reconnaître l'emploi du séquentiel après le *sḏm=f* de l'accompli qui est bien établi pour le néo-égyptien[934] ? Il faut remarquer que le rapprochement n'est pas fait pour identifier la catégorie directement ; le recours au grec permet pourtant de démêler le fil des actions.

Un autre exemple du séquentiel se trouve peut-être dans le passage suivant. En tête vient une construction pseudo-verbale introduite par le convertisseur du passé *wn* et elle est suivie d'une construction enchâssée *ḥr* + infinitif. La prochaine phrase peut contenir le séquentiel, même si la combinaison construction enchâssée et séquentiel paraît inhabituelle[935]. Je ne connais aucun cas du néo-égyptien où le séquentiel suit *wn=f ḥr sḏm*. Il ne faut certainement pas comprendre le début de l'exemple comme un essai de rendre la forme *wn.in=f* qui peut effectivement être suivi du séquentiel[936]. Cette forme narrative est inconnue dans les décrets et, en plus, elle accepterait mal le sens duratif de la proposition que souligne l'expression *ꜥšꜣ sp 2*.

ex. 342. Canope, 9–10 :

wn=sn ḥr mꜣw ꜥšꜣ sp 2	Ils délibéraient très attentivement
ḥr rd sꜣ=sn r ḥtr.w ḳn.w	et laissèrent abolir de nombreux impôts
n-ib-n sꜥnḫ rḫy.t	et pour nourrir la population
ỉw=sn ḥr rd ỉn.tw pr.t r km.t	ils firent apporter du grain en Égypte
m rṯnw ỉꜣb.ty m tꜣ n kftỉw	de Syrie occidentale en Phénicie,
m ỉw sbyn nty m ḥr-ib wꜣḏ-wr	de Chypre[937] au milieu de la mer
ḥnꜥ ḫꜣs.wt wr.w…	et beaucoup d'autres pays…
ḥr swḏꜣ ꜥnḫ.w wn m tꜣ-mry	en sauvant les habitants qui étaient en Égypte

934 Frandsen 1974, 85, § 51 ; Černý & Groll 1984, 216–217, § 14.9.1.

935 Cf. pourtant Winand 2000, 423–424.

936 Satzinger 1976, 249, § 2.7.2.3.

937 Voir Osing 1980b.

Le démotique (l. 17–19) se sert du circonstanciel du présent I pour tous les verbes de cette section. Quant au grec, il continue la série de participes aoristes (l. 16–18) : *προνοηθέντες... ὑπεριδόντες... μεταπεμψάμενοι*..., en terminant par un verbe fini : *διέσωισαν τοὺς τὴν Αἴγυπτον κατοικοῦντας* « ils ont assuré le salut des habitants de l'Égypte ». À l'endroit du verbe fini, on trouve dans la version hiéroglyphique une construction enchâssée dont le sujet est donné par coréférence dans *iw=sn ḥr rd* qui précède. Cela illustre à nouveau la manière différente des deux langues de lier les propositions, selon les propriétés de chacune, pour marquer des actions successives. À cet endroit :

— l'égyptien : forme autonome ⟶ (construction continuative/enchâssée)

— le grec : (participes conjoints) ⟶ forme finie.

Il existe un exemple éventuel du séquentiel dans le décret de Canope où le sujet est nominal.

ex. 343. Canope, 7–9 :

isk rf ḫpr rnp.t n ḥꜥp nḏs	Quand il y eut une année de bas Nil
m hꜣw=sn...	en leur temps...
iw ḥm=f ḏs=f ḥnꜥ sn.t=f ḥr mḥ	Sa Majesté personnellement et sa sœur prirent soin,
iw ib=sn mꜣḫ	les cœurs fervents,
ḥr imy.w pr.w nṯr.w	de tous ceux qui sont dans les maisons des dieux
ḥnꜥ imy.w bꜣḳ.t r-ꜣw=sn	et de tous les Égyptiens

La phrase est apparemment à considérer comme apodotique dans une construction temporelle[938]. En admettant l'existence du séquentiel en égyptien de tradition, le sens du verbe devient celui d'un accompli ponctuel, ce que j'ai essayé de montrer par le choix de verbe « prendre soin » au lieu de « soigner ». La protase est formellement marquée par *isk* comme circonstancielle. Les autres versions montrent des constructions équivalentes, mais elles déploient, comme il se doit, une morphologie différente. En démotique (l. 14) la protase s'exprime par le temporel *n-ḏr sḏm=f*[939] et en grec par un génitif absolu[940]. Ce qui est plus difficile est de retrouver l'apodose dans ces deux versions. En démotique, on observe un temps second, quelque peu irrégulier, *iir=w pꜣ rwš*. Pour celui-ci, je ne vois aucun autre rhème possible, s'il est nécessaire qu'il y en ait un, que *irm*

[938] Frandsen 1974, 98–99, § 53 (à propos de *ir m-ḏr sḏm=f*).

[939] Johnson 1976, 118 ; Simpson 1996, 118–120.

[940] Cité par Daumas 1952, 112.

p3 ḥmm n ḥ3t « avec la ferveur de cœur »[941]. Pour l'interprétation temporelle je rappelle que la forme *ỉỉr=f sḏm* s'emploie en démotique comme temps second pour le présent aussi bien que pour le prétérit[942]. En théorie, on pourrait lire aussi *ỉw ỉr=w*, c'est-à-dire un prétérit précédé par le convertisseur circonstanciel, qui sert à exprimer le plus-que-parfait. Pour ce faire, il fallait trouver une autre principale qui assumerait la fonction d'apodose, mais cette sortie me semble barrée. En grec (l. 15–16) on a une phrase participiale *προστάντες κηδεμονικῶς τῶν τε ἐν τοῖς ἱεροῖς καὶ τῶν ἄλλων τῶν τὴν χώραν κατοικούντων* « ils ont veillé avec sollicitude sur le personnel des sanctuaires et sur les autres habitants du pays »[943]. Cette période ne se termine avec un verbe fini que deux lignes plus bas par *διέσωισαν* (voir l'exemple précédent). La remarque qui a été faite au sujet de l'enchaînement des verbes pour marquer les étapes du récit est valable à cet endroit aussi. Ainsi, on se gardera surtout de considérer partout une phrase participiale grecque comme l'équivalent d'une proposition circonstancielle dans les versions égyptiennes. Si correspondance il y a, elle n'a pas été automatique, et faite pour toute forme en isolation. Au contraire, elle est un effet secondaire de la volonté de créer un texte aussi cohérent que possible. Peut-être les phénomènes de la cohésion textuelle peuvent-ils nous aider à éclairer l'exemple. En fait, dans la version hiéroglyphique, on observe que la mention des protagonistes — le couple royal — est répétée sous forme de substantif, alors que le démotique et le grec emploient des pronoms anaphoriques à la première mention du couple royal au début du décret. Comme il n'y a rien qui exige cette répétition, elle peut être comprise comme une indication du statut autonome de *ỉw ḥm=f* [...] *ḥr mḥ* etc.[944]. On ne doit pas se scandaliser de voir le séquentiel, typique au néo-égyptien, au milieu de constructions qui relèvent de la première phase. Au contraire, cela donne une bonne illustration sur le fait que cette langue de tradition

[941] Simpson 1996, 142, 176. C'est probablement le caractère thématique de la forme qu'il faut retenir dans de pareils cas. Cf. Widmer 1999.

[942] Johnson 1976, 101, 119. Cf. Winand 1992, 279–285, § 442–453.

[943] La remarque de Simpson 1996, 176 : « the Greek parallel differs in structure » est vraie autant que l'on juge chaque forme individuellement. Mais si on compare les langues en tant que système, il n'y a rien de surprenant à ce que le grec construise la phrase de cette manière et l'égyptien par des petites phrases finies. Du point de vue sémantique les actions des participes grecs sont postérieures au protase.

[944] Contre Daumas 1952, 110 qui la considère comme « phrase virtuellement subordonnée » traduisant « comme sa majesté elle-même et sa sœur furent à se soucier ». Ma traduction est plus proche à Roeder 1960, 155 : « Da sorgte sich Seine Majestät und seine Schwester ... » et Vandier 1936, 127 : « Sa Majesté elle-même et sa sœur furent à prendre soin », qui pourtant n'y voit aucune phrase temporelle.

est un amalgame de constructions d’époques diverses où ce qui importe c’est que l’on choisit des constructions qui sont différentes du démotique. Qui plus est, le séquentiel s’emploie dans l’apodose après les propositions temporelles (*ỉr m-ḏr sḏm=f* et d’autres)[945].

Il n’en est pas moins vrai que l’existence du séquentiel dans le décret de Canope n’est pas prouvée par ces trois exemples. On eût aimé avoir un exemple où le verbe est télique. En effet, pour deux des trois exemples ici, on est contraint de supposer des recatégorisations des verbes d’activité (atéliques) dans la proposition pour qu’on puisse admettre le séquentiel. Mais en dépit des divers problèmes qu'il y a pour reconnaître le séquentiel, il y en a d’autres dont on s’échappe en reniant l’interprétation de ces exemples comme des circonstanciels du présent I. Ainsi, comme je l’ai dit, on serait privé d’une apodose vraisemblable pour la construction apparemment conditionnelle que j’ai citée en dernier. N’est-il pas trop facile de déclarer la phrase gauchement exécutée sous l’influence de la syntaxe grecque ? D’ailleurs, le séquentiel s’inscrit bien parmi l’inventaire des formes dans le décret de Canope. Il y a d’autres traits qui rappellent le néo-égyptien, en premier lieu le conjonctif, mais aussi un emploi plus étendu que dans les autres documents du corpus de *ỉw* comme convertisseur subordonnant et le pronom suffixe récent *w* au lieu de *sn* pour la 3[e] personne du pluriel.

D’autres exemples du séquentiel se trouvent dans la documentation. Je vois difficilement comment interpréter le premier des exemples qui suivent autrement parce qu’il est impossible de considérer l’action de massacrer l’ennemi qui est exprimée par la construction avec *ḥr* + infinitif comme coextensive avec la forme de l’accompli au début. Les actions sont clairement successives.

ex. 344. JE 44901, 13 :

šm n=sn dp.wt ḥm=f	Les navires de S. M. vinrent vers eux
ỉw=sn m sḫt n smꜣ-bḥdty	alors qu’ils étaient dans le champ de Tell el-Balamoun
ỉw=f ḥr ỉr ḫꜣy.t (?) *wr m ỉdb.w ḥr*	et il fit grand massacre sur les rives d’Horus

C’est la logique naturelle des actions qui me fait interpréter aussi l’exemple qui suit comme le séquentiel. Car il serait absurde de penser que le pharaon a été informé, aussitôt le cri de douleur poussé. L’emploi du séquentiel après une datation est attesté au Nouvel Empire[946].

[945] Junge 1986a, 124–126. Cf. Satzinger 1976, 247–248.

[946] Pour le séquentiel après *hrw pn* + infinitif, voir Frandsen 1974, 92–93, § 52.

ex. 345. CG 22180, 2 :

hrw pn wꜣ nẖw.t r ḥm.t ḥsꜣ.t	À ce jour le cri de douleur s'éleva pour la majesté de Hésat
iw=tw <ḥr> smi ḥr=s	et on le rapporta
n mḥy smn ḫꜣ.t ḥm-nṯr.w it-nṯr.w	au « gardien », au prêtre *smn-ḫꜣ.t*, aux prophètes et aux pères divins...[947]

ex. 346. Philae 2, 11 :

[... *sb*]*i.w th=sn*	[... pour battre (?)] les ennemis ayant passé outre (?)[948]
iw=sn <ḥr> sʿr spr m-bꜣḥ ḥm=f	et l'on fit rapport devant Sa Majesté
n ꜣbd 4 šmw	le quatrième mois de *chémou*

En dépit de l'état abîmé du début du passage cité, la présence d'un adverbe temporel précisant le moment de faire rapport, ce par quoi on souligne le caractère d'accompli ponctuel[949], me laisse croire qu'il s'agit du séquentiel[950].

Je n'ai pas réussi à trouver plus qu'un seul exemple éventuel du séquentiel dans la documentation privée.

ex. 347. Carthage 883.1, 4 :

fꜣ-ṯꜣw=f m-sti=sn	Il fit voile devant eux
sp tpy snw	une première et une seconde fois.
swt iw=f ḥr mꜣʿ tr.w ḳn.w n ẖnw.t...	Puis il s'embarqua en de nombreuses périodes de navigations...[951]

On doit remarquer qu'il y est précédé par une particule de la langue classique : *swt* ! — une transgression complète des règles du néo-égyptien, puisqu'on ne tolère pas que les constituants de la phrase qui contient le séquentiel soient extrapolés de celle-ci ou que l'imbrication de la forme soit dérangée par des particules[952].

[947] Peut-être aussi à la ligne 4 du même document, dans un contexte incertain dont le snes m'échappe : *ḫnm=s ḥnʿ rʿ iw=tw sʿšꜣ ʿꜣ*... Cf. aussi la ligne 11 (*iw=tw ʿḳ*...).
[948] Voir ex. 5.
[949] Cf. Winand 2001a, 717–718.
[950] Cf. Müller (1920, 74) « (There) was brought up a report before His Majesty ».
[951] Traduction de Drioton 1960–1961, 22.
[952] Il me semble improbable qu'il s'agisse du circonstanciel qui donne le sens « puisqu'il avait l'habitude de naviguer plusieurs fois » à cause de la contradiction entre les adverbes temporels qui en résulte.

On peut noter que dans les exemples de cette section, qui selon moi donnent preuve du séquentiel, quelques-uns ont pour prédicat un verbe d'Aktionsart télique[953]. Cela est en parfaite harmonie avec le séquentiel en néo-égyptien. Quant au présent I, même s'il est loin de refuser des prédicats à Aktionsart télique, il est apparent qu'il est plus fréquent avec un verbe d'activité. Cette répartition grossière suivant l'Aktionsart est peut-être une cause importante pour la scission de la construction pseudo-verbale en deux catégories. Le séquentiel, du point de vue historique limité au néo-égyptien, avait toutefois sa raison d'être dans les textes examinés, parce que c'est une forme qui était hors d'usage en démotique. On peut concevoir que sa présence parmi les documents du corpus se doit à des modèles ramessides officiels. Je ne sais dire quelle est son extension dans les textes hiéroglyphiques de la Basse Époque. En vue de sa découverte tardive, il n'est pas improbable que le séquentiel soit passé bien des fois inaperçu. Ce qui plus est, sa structure à l'époque concernée peut inviter à la réflexion, ce que l'exemple sur la statue Carthage 883.1 montre. En effet, je ne tiens pas pour impossible que des propositions pseudo-verbales, même sans *ἰw*, puissent imiter le séquentiel (voir ex. 325).

1 C. Verbe auxiliaire + *ḥr sḏm*

wnn=f ḥr sḏm

Bibliographie : Junker 1906, 118, § 156.

Sous cette rubrique on trouvera des exemples de deux constructions anciennes : *wn.ἰn=f ḥr sḏm* aussi bien que *wn=f ḥr sḏm*. Il est évident qu'on ne faisait plus aucune distinction entre les deux constructions à l'époque concernée[954]. Toutefois, elles étaient à l'origine bien distinctes et sans risque de confusion à cause de leur signification différente.

> « Ainsi, *wn.f-ḥr-sḏm* est une forme initiale, mais non une forme narrative, puisque, dans le registre de la narration, elle marque, non pas une nouvelle étape du récit, mais plutôt une situation incidente au récit. Au contraire, *wn.in.f-ḥr-sḏm* est à la fois une forme initiale et une forme constitutive de la trame du récit. »[955]

[953] Sur le séquentiel et l'Aktionsart voir Winand 1998, 1244–1245.
[954] Priese 1972, 110 ; Vernus 1982. La confusion graphique fut également notée par Gutbub 1973, 72.
[955] Vernus 1987, 101.

La confusion tire son origine de la désémantisation de *ỉn* comme marque de la forme contingente. La ressemblance graphique avec le convertisseur du passé et la référence temporelle au passé qu'elles ont en commun ont contribué à faire glisser les deux formes en une seule. À en juger par la signification requise, on peut dire qu'en général c'est la graphie *wn=f ḥr sḏm* qui empiète sur *wn.ỉn=f ḥr sḏm*. À ce propos, il faut aussi tenir à l'esprit qu'il existe d'autres constructions pseudo-verbales auxquelles une forme conjuguée de *wnn* pouvait servir d'auxiliaire[956]. Nous avons *wnn=f ḥr sḏm* où l'auxiliaire apparaît sous l'aspect de la forme substantive pour se combiner avec le progressif[957]. Il avait aussi un homographe *wnn=f ḥr sḏm* où l'auxiliaire est opérant comme un convertisseur du prospectif[958]. Cependant, les deux dernières constructions ne se laissent pas attester dans le corpus[959], certainement par hasard, mais cela est peu surprenant en considération de la difficulté qu'il y a à relever des formes substantives du tout. En dépit de la confusion qui régnait au sujet de *wn.ỉn=f ḥr sḏm* et *wn=f ḥr sḏm*, j'ai fait le choix de les tenir séparés ci-dessous. À l'intérieur de chaque section, les exemples sont groupés selon que le sujet est nominal ou pronominal. L'observation de l'Aktionsart de la proposition logique a aidée à faire la répartition des exemples. En général, les exemples qui appartiennent au premier plan du récit et qui sont d'Aktionsart télique sont classés comme *wn.ỉn=f ḥr sḏm* alors que les exemples d'arrière-plan et qui sont d'Aktionsart atélique ont tendance à représenter *wn=f ḥr sḏm*. Pour suivre vraiment mon argument sur ce point, il aurait été nécessaire de donner des extraits plus étendus et de les commenter, mais j'ai renoncé à le faire pour raison d'espace. Le sens inchoatif que *wn.ỉn=f ḥr sḏm* possédait[960], dans un premier temps, avec les verbes atéliques ne peut pas être retrouvé avec confiance. Il me paraît invraisemblable que ce sens soit toujours présent à l'époque même s'il conviendrait bien à certains exemples (cf. ex. 359).

[956] Malaise & Winand 1999, 262–265, § 435–440.
[957] C'est sans doute à cette construction qu'il faut ramener le seul exemple de la grammaire de Junker (1906, 118, § 156).
[958] Vernus 1990a, 47–52.
[959] Ailleurs en égyptien de tradition, voir Vernus 1982, 86–87.
[960] Voir Winand 2001a, 478–482.

wn.ỉn=f ḥr sḏm

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 329, § 524 ; Grimal 1981, 200, § 20 d) ; Priese 1972, 110–111 ; Manuelian 1994, 197–199, 281 ; Vandier 1961, 265–266, § VII. C.

Avec sujet nominal

ex. 348. Hermopolis, 31 :

wnn ḥm=f ḥr rd[961] *fḳꜣ*	Sa Majesté donna la récompense
n ḥm-nṯr.w wʿb.w	aux prophètes et aux prêtres-ouâb
m ʿrḳ kꜣ.t nb	lors de la complétion de toute œuvre

ex. 349. RT 2/12/24/3, 17 :

wnn ḥm=f ḥr dỉ [ỉʿb.t] ʿꜣ.t	Sa Majesté donna une grande offrande
ỉḥ rꜣ ḏdꜣ[962] *ỉrp ḫt nb nfr*	de vache, oie grasse, vin et toute bonne chose
m wsḫ.t ʿꜣ.t n.t wʿb.t	dans la grande cour du *ouâbet*[963]

ex. 350. RT 2/12/24/3, 17 :

wnn ḥm=f ḥr rd ỉṯ.tw	Sa Majesté fit emmener
ry.w dbn 6000 r km.t	6000 *deben* de ... (?) au Sérapéum

ex. 351. Mendes, 8 :

wnn ḥm=f ḥr šsp ḥꜣt.t	Sa Majesté prit l'amarre d'avant
n wỉꜣ n nṯr pn	de la barque sacrée de ce dieu

ex. 352. Mendes, 9 :

wn.ỉn ḥm=f ḥr pẖr	Sa Majesté fit le tour
ḥw.t bꜣ.w	de la maison des béliers

ex. 353. Mendes, 10 :

wn.ỉn ḥm=f ḥr ỉr tp-rd.w=f	Sa Majesté donna ses directives
m r-pr nỉw.t tn	dans le temple de cette ville

[961] Roeder (1953, 411) transcrit inexplicablement par *n* (marqué SIC) au lieu de *r* qui se lit facilement même sur la photographie.
[962] Pour la lecture, cf. ex. 382.
[963] Peut-être la même construction sur RT 2/12/24/3, 14 : *wnn ḥm=f ḥr ỉr* [...].

ex. 354. Psenptais, 11 :

wn.ỉn nsw ḥr spr r ỉnb-ḥḏ	Le roi fit halte à Memphis
m sp nb ḫnt.n=f ḫd.n=f	à toute occasion qu'il monta en amont et qu'il navigua en aval[964]

ex. 355. Onnophris, 6 :

wn.ỉn wṯs.w <ḥr> wꜣwꜣ r nb=sn	Or, des intrigants avaient comploté contre leur maître,
wṯs=sn r=ỉ m-bꜣḥ sꜣb ṯꜣ.ty	ils intriguèrent contre moi devant le vizir[965]

Avec sujet pronominal

ex. 356. Taimouthes, 10 :

nhs pw ỉr.n=f ḥr nn	Il s'éveillit après cela.
wnn=f ḥr sn-tꜣ n nṯr pn šps	Il rendit louange à ce dieu auguste

ex. 357. JE 53144, 7 :

wn=f ḥr dit=f ḥr ns.t=f	Il se plaça sur son trône

ex. 358. JE 44901, 12 :

wn=sn <ḥr> rd ḥnḳ.w	Ils dépensèrent les dons
n.w ḥm=f wn ḫr gs-pr.w	de Sa Majesté qui étaient dans les temples[966]

Il faut remarquer la fréquence avec laquelle *ḥm=f* ou *nsw* apparaissent comme sujet. Il est concevable que *wn.ỉn=f ḥr sḏm* a été utilisé comme une sorte d'accompli ponctuel honorifique, semblable à l'emploi de *sḏm.ỉn=f* pour *sḏm.n=f* (cf. p. 195), sans qu'il y ait existé un sémantisme différent de celui du *sḏm.n=f* en proposition autonome. Les occurrences sont inégalement attestées dans le corpus ; les graphies de la stèle de Mendes sont particulièrement révélatrices.

964 Selon la lecture améliorée de Derchain 1998, 1163–1164.
965 Derchain 1999, 39.
966 La phrase précédente est mutilée dans les deux copies.

wn=f ḥr sḏm

Bibliographie : Grimal 1981, 200, § 20 c) ; Vandier 1961, 265, § VII. C.

La construction pseudo-verbale peut faire référence explicite au temps passé en mettant une forme du verbe *wnn* devant le sujet. Elle exprime une action dans le passé comme durative ou habituelle, souvent comme information d'arrière-plan. La construction qui a vu le jour à l'Ancien Empire[967] est des plus durables et existe encore en copte où elle est appelée traditionnellement « imparfait »[968]. On a suggéré que c'est la forme *sḏm.n=f* de *wnn* qui entre dans la construction mais il est impossible de l'affirmer à cause de l'indifférenciation de la dernière consonne radicale et du morphème *n*[969].

Avec sujet nominal

ex. 359. Hermopolis, 30–31 :

wnn ḥm=f <ḥr> ỉrt k3.t ỉm=f rꜥ nb	Sa Majesté y [*sc.* le temple] faisait des travaux quotidiennement

La traduction de Roeder montre qu'il y a entendu un sens inchoatif « *Seine Majestät begann an ihm zu arbeiten täglich und nächtlich* »[970]. C'est un effet de sens qui est compatible avec *wn.in=f ḥr sḏm* mais il me paraît que le sens d'une action habituelle dans le passé est plus vrai.

ex. 360. Satrape, 7 :

wn wr pn ꜥ3 ḥr ḥḥ 3ḫ.w	Ce grand prince cherchait ce qui était utile
n nṯr.w n šmꜥ mḥw	aux dieux de la Haute et de la Basse Égypte.

ex. 361. Mendes, 18 :

wn t3 ḏr=f ḥr nhm	Le pays entier jubilait
r ḳ3 n p.t	jusqu'au haut du ciel
ḥr dw3-nṯr ḥr rn wr n ḥm=f	en louant dieu pour le grand nom de Sa Majesté

[967] Edel 1964, 473, § 931 ; Doret 1986, 112–113.
[968] Layton 2000, 347–350, § 434–439.
[969] Sur la possibilité de lire *wn.n=f*, voir note 282.
[970] Roeder 1953, 411.

ex. 362. Pithom, 15 :

ḥꜣ.t-sp 12 ꜣbd 1 ꜣḫ.t 3.t	An 12, premier mois d'*akhet*
ḫr ḥm ḥr	sous la majesté d'Horus :
km ỉb=f	son désir s'accomplit
wn ḥm=f <ḥr> pḫr tꜣ-mr.t	(alors que) Sa Majesté faisait le tour de l'Égypte

ex. 363. BM 1668, B 10 :

ỉw=ỉ m bw wꜣ	Alors que j'étais dans un endroit éloigné
n rḫ=ỉ sw	que je ne connaissais pas,
wn s nb ḥr wdn pꜣḳ=sn	tout homme donnait son pain en offrande
ḥr nḥ snb=ỉ ḫr nṯr=f	et priait instamment pour ma santé auprès de son dieu

ex. 364. Psenptais, 10 :

wnn nsw ḏs=f <ḥr> sḫrp wrr.t=f	Le roi conduisait son char en personne[971]

Avec sujet pronominal

ex. 365. Satrape, 5 :

šm pw ỉr.n=f ḥnꜥ mšꜥ=f	Il se mit à marcher avec son armée*r*
pꜣ tꜣ nꜣ ḫꜣrw.w	dans le pays des Syriens
wn=sn ḥr ꜥḥꜣ ḥnꜥ=f	puisqu'ils luttaient avec lui[972]

J'hésite devant la construction pseudo-verbale à cet endroit. La difficulté réside dans la manière dont il faut faire le lien avec ce qui précède. Pour ma part, je veux y voir la raison de la campagne de Ptolémée I[er] en Syrie. Cela me fait exclure la possibilité de comprendre la construction comme *wn.ỉn=sn ḥr sḏm* ce qui entraîne avec un verbe atélique un sens inchoatif soit, « ils se mirent à lutter avec lui ». Il serait d'ailleurs insolite de donner à l'ennemi le rôle actif dans la narration, au moins à en juger d'après l'évidence du Nouvel Empire[973].

[971] L'exemple continue ex. 417.
[972] Voir la discussion de l'ex. 222.
[973] À ce qu'il semble, à Qadech seulement, voir Lundh 2002, 141. Il y a des traducteurs qui ont opté pour une proposition autonome : Roeder 1959, 102 ; Winnicki 1991, 166 : « Sie kämpften » ; Lorton 1987, 67 : « They were fighting ».

Je propose donc, sous toute réserve, de comprendre la construction pseudo-verbale comme étant en fonction circonstancielle[974]. Ce faisant, la phrase fournit la raison pour laquelle les Égyptiens s'apprêtent à faire la guerre. Peut-être l'emploi de *wn* en tant que convertisseur nous permet-il de comprendre la forme comme un plus-que-parfait « puisqu'ils avaient fait la guerre »[975] ? On peut éventuellement prêter importance à l'exemple 116, à peu près contemporain, où il paraît que l'« imparfait », toutefois à prédicat adverbial, est placé en tête de la principale, pour comprendre le passage ici comme « Alors qu'ils luttaient avec lui… ».

ex. 366. Satrape, 6 :

spr pw ỉr.n=f r km.t	Il arriva en Égypte
ỉb=f nḏm m nn ỉr.n=f	son cœur étant content de ce qu'il avait fait.
wn=f ḥr ỉr hrw nfr	Il passa une belle journée.

ex. 367. CG 22188, 17–18 :

wnn=f ḥr mḥ r ꜥꜣ wr	Il prenait beaucoup de soin
ḥr ỉr ḫt nb twt n ỉr=w	pour faire toute chose convenable

L'exemple cité semble être, à en juger de la construction utilisée, une proposition autonome. On remarquera toutefois que le grec (l. 18) emploie une phrase subordonnée : *φροντίζων ὅπως τὰ εἰθισμένα συντελῆται*, ainsi que le démotique (l. 11) : *iw=f ir nbw nb r di ỉr=w*.

ex. 368. Louvre C 316, 2 :

wn=ỉ ḥr šms	Je (te) servais
n snḏ=k	parce que la crainte de toi était
m-ḥr=ỉ	devant moi

[974] Rejeté par Lorton (1987, 67) qui ne veut pas avoir des propositions circonstancielles des deux côtés de *šm pw ỉr.n=f*.

[975] Cf. Goedicke 1986, 33, « which had been fighting with him » ; Brugsch 1871, 10, « welche mit ihm in einen Krieg verwickelt waren ».

Conjonction composée + *wn=f ḥr sḏm*

Concluons cette section par l’examen d’une partie épineuse, et importante, du décret de Canope. Il s’agit du début des considérants où les nombreux bienfaits du couple royal sont énumérés, trop considérables pour être cités *in extenso*.

ex. 369. Canope, 4–7 :

r-nt.t wn nsw bỉty ptwlmys…	Attendu que le roi de la Haute et de la Basse Égypte Ptolémée…
ḥnꜥ ḥḳꜣ.t brnygꜣ.t…	et la souveraine Bérénice…
ḥr ỉr mnḫ.w ḳn.w wr.w	font tout le temps de nombreux et grands bienfaits
m gs-pr.w n.w tꜣ-mr.t r tr nb…	dans les temples du pays bien-aimé
wn=sn ỉsk ḥr mḥ r tr nb	et, en plus, ils prennent soin à tout temps
ḥr ḫt ḥp mr-wr…	des affaires d’Apis et de Mnévis…
wn=sn ḥr wḏꜥ ꜥnḫ.w nb n.w tꜣ-mr.t	et ils rendent la justice parmi tous les habitants du pays bien-aimé
ḥnꜥ tꜣ.w nb m nḏy.t n ḥm=sn	et de tous les pays qui sont assujettis à Leurs Majestés

Avant d’aborder la question des formes verbales et de leur interprétation, il est nécessaire de s’occuper un peu de la conjonction *r-nt.t* qui joue un rôle capital dans ce décret[976]. À l’instar de toutes les conjonctions pareilles, l’addition de *nt.t* donne à la conjonction primaire la capacité d’être suivie par n’importe quel type de prédication verbale ou non-verbale. Il semble que *r-nt.t* soit moins fréquent en égyptien classique que *ḥr-nt.t* ou *ḏr-nt.t*. Cependant, durant le Nouvel Empire cette conjonction est très employée, notamment dans la correspondance ramesside, pour marquer la citation directe à la manière des deux points en français, emploi qui lui a valu le nom de « marqueur d’initialité »[977]. Elle se répète parfois à l’intérieur du texte pour renouer le fil des pensées et se laisse alors traduire par « ensuite ». Cette signification de marqueur discursif paraît invraisemblable, parce que c’est précisément le rôle que j’attribue à la phrase précédente, *ỉỉr ḏd* (citée comme ex. 131). Si cela était, on serait en outre contraint

[976] Dans le décret de Canope aussi sur les lignes suivantes: 13 ; 16 (ex. 390) ; 22 ; 25 ; 27 (ex. 246) ; 30 (ex. 195) ; 32 ; 33 ; 34 (ex. 474).
[977] Černý & Groll 1984, 165, § 10.10.1. ; Erman 1933, 339–340, § 680 ; Gardiner 1957, 174, § 225.

à comprendre les phrases qui suivent comme autonomes, soit « Le roi etc. et la souveraine... faisaient tout le temps » comme si wn était le convertisseur du passé[978].

La phraséologie des décrets étant assez uniforme, il est utile de jeter un coup d'œil sur les autres décrets pour avoir une indication sur la façon d'interpréter *r-nt.t*, et par conséquence de tout le passage cité. Il apparaît que le décret de Canope est l'unique à employer *r-nt.t*, alors que Raphia (l. 5) a *ḏr-nt.t* et les décrets de Ptolémée V *m-ˁ-nt.t* (CG 22188, 9 ; JE 44901, 6 ; Philae 1, 4 ; Philae 2, 5). On accorde plus volontiers le sens causal à ces conjonctions[979] et par étroit parallélisme il s'avère que c'est l'interprétation sur laquelle il faut s'arrêter pour *r-nt.t* dans le décret de Canope. Le sens causal est aussi celui que les versions démotique (*n-ḏr ḫpr=f*) et grecque (*ἐπειδή*) nous font attendre.

Retournons finalement aux formes verbales de l'exemple. Interpréter *r-nt.t* comme une conjonction causale ne nous aide pas à comprendre quel est le convertisseur des *wn*(*n*) qui se trouve dans le passage cité. Le rôle des conjonctions composées est de permettre aux constructions qui ne peuvent pas suivre directement à une conjonction simple, comme les formes dites « adverbiales », de s'y insérer. Ce rôle ne convient à aucun des *wnn* qui viennent en considération. En jugeant d'après la forme, il est commode d'y reconnaître le convertisseur de la forme substantive personnelle[980] mais il y manque des rhématisations probables. Peut-être a-t-on imité la construction emphatique pour faire précéder le sujet honorifique par une forme de *wnn* ; sinon, une construction pseudoverbale n'est pas proscrite après une conjonction composée.

Quant aux autres versions du décret de Canope, il est remarquable qu'en grec (l. 8–13) on retrouve aux endroits correspondants trois verbes finis au présent (*διατελοῦσιν*, *ποιοῦνται*, *παρέχουσιν*). Cette correspondance totale entre les versions hiéroglyphique et grecque, qui s'étend sur plusieurs lignes, est à peine fortuite. Le démotique (l. 8–10), par contre, est structuré avec moins de transparence. On y a fait suivre la phrase initiale *n-ḏr ḫpr=f iw* + sujet anticipé + *ḫr ir=w mnḫ ꜥ3 ꜥš3.w*[981] par des conjonctifs, pas seulement là où l'on voit *wn=f ḥr sḏm* en hiéroglyphes et les formes du présent en grec, mais aussi pour correspondre à une construction enchâssée et à un circonstanciel (voir ex. 142). Les autres versions militent donc contre la possibilité de comprendre la

[978] Cf. Roeder 1960, 154 : « haben erwiesen ... ertragen », « sie richteten ». Spiegelberg 1922a, 67, au présent ainsi que Daumas 1952, 92, quoiqu'il explique la forme comme « l'imparfait marquant la durée et la continuité de l'action ».

[979] Gardiner 1957, 166–167, § 223.

[980] Malaise & Winand 1999, 472–473, § 774.

[981] C'est-à-dire un aoriste en fonction de complément au sujet formel dans *ḫpr=f*.

construction de la version hiéroglyphique comme contenant le convertisseur du passé.

Les décrets synodaux du règne de Ptolémée V (Memphis, Philae 1–2, JE 44901) gardent après la conjonction la même construction introductive avec de légères modifications : *wn(n) nsw bity… ḥr ỉr mnẖ nfr.w wr.w*. Ailleurs les occurrences de *wn=f ḥr sḏm* dans la partie citée ne trouvent d'équivalent que pour *wn=sn ỉsk ḥr mḥ* dans JE 44901, 7 : *mḥ=sn r tr nb m nty ỉr ḳn.w n.w nṯr.w b3ḳ.t r-3w=sn* « ils pensaient (?) à tout temps à ceux qui font les honneurs de tous les dieux de l'Égypte ». La stèle de Raphia pourtant fait suivre la conjonction d'une forme qui se reconnaît facilement comme la forme *sḏm.n=f* de l'accompli (l. 5 : *rd.n mnẖ*).

m + infinitif

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 336, § 536 (douteux) ; Grimal 1981, 200, § 20 a) 2 ; Lustman 1999, 151–152 ; Junker 1906, 128–129, § 176.

Les verbes de mouvement peuvent entrer dans une construction pseudo-verbale dont le prédicat est constitué de *m* + infinitif. Elle exprime en égyptien classique « un procès sur le point de se produire (aspect mellique) » au moins avec les verbes téliques[982]. J'en ai seulement relevé deux exemples dans le corpus.

L'exemple suivant s'accorde mal avec le sens établi pour la construction sujet + *m* + prédicat. En effet, il est évident qu'il s'agit d'un cliché ancien où le *m* est superflu. On s'y attend à la présence d'un pseudoparticipe[983].

ex. 370. RT 2/12/24/3, 3 :

ỉr m-ḫt rr n hrw 3 m sw3 ( )	Après qu'une période de trois jours était passée

À une autre occasion *m* paraît avoir été mis au lieu de *ḥr* dans une construction pseudo-verbale précédée par ce que je suppose être le convertisseur du passé.

ex. 371. Onnophris, 4 :

ḫpr=sn ḥr=ỉ m nḏm-ib	Quand ils s'amusaient de moi,
wnn=sn m ỉr ḏd=ỉ	ils faisaient ce que je disais[984].

[982] Malaise & Winand 1999, 476, § 782. Cf. Winand 2001a, 643–652. Aussi Vernus 1990a, 143–162 ; Hannig 1986, 82–85.
[983] Hintze 1950, 15–17.
[984] Traduction de Derchain 1999, 37.

r + infinitif

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 336, § 535 ; 344, § 550 ; Grimal 1981, 200, § 20 b) 1 ; Manuelian 1994, 251, ex. 319 (au négatif) ; Lustman 1999, 152–154, § 23.3 ; Junker 1906, 119–120, § 159.

La construction pseudo-verbale sujet + *r* + infinitif exprime une action qui se produit dans le temps futur. Comme tant d'autres constructions verbales, elle pouvait être précédée par diverses particules dont *ỉw* est la plus fréquente. Au cours du Nouvel Empire, *ỉw* est devenu partie intégrante de la construction et ne peut plus être omis[985]. Ce *ỉw* du futur peut même être précédé par le *ỉw* qui s'emploie comme convertisseur subordonnant. En néo-égyptien, la préposition *r*, qui en réalité avait été le point de départ de la construction, était souvent omis[986]. Cette disparition peut être expliquée par la transformation de cette préposition en voyelle[987], d'où la graphie occasionnelle *ỉw* à la Basse Époque. En démotique, le *r* resurgit de temps à autre[988] dans les graphies comme *ỉw=f r sḏm*[989], mais son retour est en partie illusoire. Grâce à la forme copte ⲉϥⲉⲥⲱⲧⲙ̄, il est évident qu'il s'agit toujours bel et bien d'une voyelle. Une autre innovation du néo-égyptien est de faire introduire le sujet nominal par *ỉri*, lui-même conjugué au prospectif[990]. Elle persiste jusqu'à la construction ⲉⲣⲉ + sujet nominal + ⲥⲱⲧⲙ̄ du copte[991].

Cette construction exprimait au départ le futur déontique, c'est-à-dire « *the subject is bound to the fulfilment of the action through an ineluctable necessity* »[992]. Dans la seconde phase de l'égyptien la forme a vu son champ sémantique s'élargir au détriment du prospectif par l'acquisition de valeurs modales. À son tour, elle a dû céder, un millénaire plus tard, pour le sens de futur immédiat à une innovation, le futur (I) du copte ϥⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̄[993]. Ce qui lui reste sont les nuances modales et pour répondre à sa nouvelle fonction, il convient de donner au descendant copte de *ỉw=f r sḏm*, ⲉϥⲉⲥⲱⲧⲙ̄, « optatif » pour nom[994]. Le nom

[985] Vernus 1990a, 7–8 ; Winand 1992, 481–483, § 757–759 ; Vernus 1997b, 76–80.

[986] Winand 1992, 504–509, § 785–793.

[987] Un changement irrégulier, Peust 1999a, 153.

[988] Johnson 1976, 155–157 ; Simpson 1996, 116.

[989] Johnson 1976, 153–169.

[990] Winand 1992, 495–504, § 771–784.

[991] Layton 2000, 263, § 338.

[992] Vernus 1990a, 9.

[993] Vernus 1990a, 15 ; cf. Vergote 1983, 220–221.

[994] Depuis Polotsky 1950, 84–87. Cf. Shisha-Halevy 1986a, 196, § 7.2.1.2 ; Layton 2000, 263–267, § 338.

traditionnel de cette forme, « futur III », s'utilise souvent pour les plus hautes périodes aussi, bien qu'elle ne s'y oppose pas à un futur I.

Dans le corpus, la construction sujet + *r* + infinitif n'est pas d'une grande fréquence. La raison en est, sans doute, la préférence de parties narratives pour la sélection du corpus[995]. Quant à sa graphie, il arrive que le *r* manque à la manière du néo-égyptien. En revanche, les quelques exemples d'un sujet nominal ne sont jamais introduits par *ỉw*. On ne trouve ni la construction néo-égyptienne *ỉrỉ* SN *r sḏm*.

En proposition autonome

Un exemple particulièrement clair est le suivant. Ce discours que tient le pharaon est embrassé par des parties narratives.

ex. 372. Louvre C 123, 8 :

ỉw=ỉ r snfr nỉw.t tn	Je rendrai cette ville plus belle
m-ḫ3w r wn ỉm-b3ḥ	qu'elle ne l'était autrefois[996].

Ce n'est que dans le contexte religieux, pour exprimer les espérances pour l'au-delà qu'on trouve habituellement le futur *ỉw=f r sḏm*. L'exemple suivant se trouve sur une stèle funéraire[997].

ex. 373. Moscou 270, 15 :

ỉw=f r rd sw m ỉb=ṯn	Il le placera dans votre cœur[998],
nṯr šps wr ꜥ3 mr.t	le grand dieu auguste, grand d'amour,
šms.n=ỉ ḥr-tp t3	que je servais sur terre.

Il arrive que le *ỉw* soit absent, ce qui fait que la construction ressemble fortement à la construction de l'Ancien Empire. La phrase suivante illustre comment le défunt espère être récompensé de son attachement au dieu[999].

995 Malaise & Winand 1999, 479, § 787 : « essentiellement utilisée dans le discours ».
996 Pour le sens d'obligation à la première personne du singulier, voir Vernus 1990a, 11.
997 Registré dans Jansen-Winkeln 1999, 93. De même sur Louvre C 232, 15.
998 La phrase est citée aussi comme ex. 49.
999 Voir Jansen-Winkeln 1996b. Pareillement Saint-Pétersbourg 5629, B 12.

ex. 374. Petosiris 81, 92 :

šms nṯr=f r imꜣḫ	Celui qui suit son dieu sera vénéré

Dans l'exemple suivant, on voit pour le sujet indéfini une variante *tw=tw* qui est le pronom sujet neutre du présent I[1000]. Il est difficile de croire que c'est par hasard que c'est la seule préformante du présent I à être attestée dans le corpus. En effet, le pronom neutre n'appartient plus au démotique vivant et doit être tenu ici, même s'il est inconnu en égyptien classique, pour un archaïsme[1001].

ex. 375. RT 4/6/19/1, 4–5 :

tw.tw r ir ḳrs.t im ḫr ꜥ=i	On va y faire les funérailles sous ma direction.

Dans l'exemple suivant, le pronom suffixe est thématisé et *iw* fait défaut.

ex. 376. Onnophris, 8 :

sṯꜣ.t wr.t ꜥ.wy=s r šsp=k	La grande nécropole, ses bras t'accueilleront[1002]

Dans un passage obscur, on trouve l'exemple suivant. L'objet direct *sn* dans la seconde phrase réfère peut-être à la mention d'une collectivité de dieux dans l'endroit abîmé, de même que le participe au début.

ex. 377. Hermopolis, 4 :

... ms ꜥḫm im=sn	... qui produisent des idoles parmi eux,
bw nb r šms=sn	et tout le monde les servira

ex. 378. Pithom, 3 :

msw.t n wtṯ=f	Le rejeton de celui qui l'a engendré,
sw r ḫrp[1003] *ḥr ns.t=f m nsw*	il va gouverner sur son trône comme roi

[1000] Erman 1933, 233, § 479.
[1001] Quelques attestations en démotique, Cruz-Uribe 1979 ; Cenival 1984, 222–223. À Dendara, Junker 1906, 118–119, § 157.
[1002] Le thème de la réception du défunt par la déesse est développé dans (Refai 1996, 25) où est rapportée toutefois une attestation unique de *imnt.t wr.t* (Refai 1996, 53). On doit noter que Otto (1954, 196) a dû hésiter devant l'interprétation de cet endroit, puisqu'il substitue trois points « ... » à *sṯꜣ.t wr.t*.
[1003] Sethe (1916, 85 n. i) lit *sḫm*.

Les exemples, certes peu nombreux, s'accordent bien au sens de futur déontique. Une interprétation optative est concevable pour certains, mais il reste assez improbable qu'on puisse la retrouver.

Mentionnons enfin un exemple dont l'analyse est délicate[1004].

ex. 379. Canope, 14–15 :

wꜥb.w pw wn ḫr-ḥꜣ.t=sn	Les prêtres-ouâb qui ont été
r-mn rnp.t wꜥ.t	jusqu'au premier an avant eux
<r> ḫpr m sꜣ.w	seront dans les tribus
wn=sn ỉm=sn ḫr-ḥꜣ.t	dans lesquels ils étaient auparavant

Il semble que ce soit un exemple additionnel de la construction N *pw r* + infinitif, qui est rare, dans laquelle la construction pseudoverbale joue le rôle de prédicat dans une proposition nominale[1005]. Pour cette interprétation il n'est pas sans importance que la préposition *r* est toujours écrite dans ce document (*r* ou *ỉw*) sauf dans le rôle de copule dans une construction future[1006]. Peut-être faut-il voir dans la phrase citée une structure corrélative avec une phrase deux lignes plus en haut (cf. ex. 402), soit sous un schéma réduit :

l. 12 : *wꜥb.w pw ỉmy.w pr-nṯr.w…*	l. 14 : *wꜥb.w pw wn ḫr-ḥꜣ.t=sn…*
ḏd.tw$_{\text{[prospectif]}}$ *wꜥb.w n.w nṯr.wy mnḫ.wy*	*<r> ḫpr*$_{\text{[futur]}}$ *m sꜣ.w*

Le grec (l. 28) a comme d'habitude une proposition infinitive : *τοὺς δὲ προϋπάρχοντας ἱερεῖς… εἶναι*. On lit en démotique (l. 28) : *nꜣ wꜥb.w… mtw=w ḫpr ḫn nꜣ sꜣ.w*, soit un conjonctif dont le sujet est thématisé par anticipation.

En proposition dépendante

En néo-égyptien et en démotique le futur III peut être précédé de *ỉw* en tant que convertisseur circonstanciel[1007]. D'après le sens, il semble qu'il y'en ait un exemple dans le décret de Canope. Il faut bien noter que l'exemple se démarque

[1004] La bonne solution m'a été suggérée par M. Satzinger.

[1005] Gardiner 1957, 254, § 332.

[1006] Voir ex. 380 et à la ligne 14 un futur dans une construction relative (*nty tw=tw <r> bs=w*).

[1007] Wente 1961 ; Frandsen 1974, 203–205, § 103 ; Winand 1992, 491, § 768.

morphologiquement de l'égyptien de la seconde phase en ne laissant pas introduire le sujet nominal par *ỉrỉ*[1008].

ex. 380. Canope, 29–30 :

rd spr=f m pr nṯr	on la fera arriver à la maison de dieu[1009]
ỉw ḥm-nṯr r-pw wꜥ ỉmytw wꜥb.w	alors que le prophète ou un des prêtres-ouâb
stp r ꜥbw wr	élus pour la grande purification
r smꜥr nṯr.w m sṯ.t=sn	et l'habillement des dieux par leur vêtements
<r> sḫꜥ=f ḥr ḥpt=f	la [*sc.* l'effigie divine] fera apparaître dans leurs bras

Il n'est certes pas exclu qu'il s'agisse d'une proposition autonome. En démotique (l. 59–60), on remarque un trait oblique *r* qui est une graphie du *ỉw* convertisseur. La phrase y est pourtant différente, quoique l'ordre des éléments soit le même, par ce qu'on y voit une phrase coupée : *r pꜣ ḥm-nṯr… pꜣ nt ỉw=f <r> di ḫꜥ=f*. Le grec (l. 59–60) a une construction relative dont le verbe est au temps futur : *ὃ ὁ προφήτης… οἴσει* « que le prophète… portera »[1010].

wnn=f r sḏm

Le seul exemple relevé se trouve dans le récit, malheureusement incomplet, de l'accession de Nectanébo Ier au pouvoir. L'état mutilé de la stèle où il se trouve ne permet pas de voir sa relation exacte dans le contexte. Si la lecture est correcte, il se peut qu'il s'agisse du convertisseur du passé mis pour créer un « *futurum in praeterito* »[1011], mais l'interprétation est hardie.

ex. 381. Hermopolis, 8 :

wnn ḥm=f r nḏ sḫr […] *rḳy.w=f*	Sa Majesté allait demander conseil (?) [pour détruire] ses ennemis[1012]

[1008] Winand 1992, 495–504, § 771–784 ; Johnson 1976, 153, 167–168.

[1009] Analyse de cette ligne à l'ex. 401.

[1010] Le premier omicron est absent dans la copie de Tanis, mais se voit dans la copie de Kom el-Hisn (l. 50).

[1011] Vernus 1990a, 52.

[1012] Cf. Roeder 1953, 389 : « Seine Majestät wurde zu dem Retter, der seine Feinde niederwarf ». Pour *nḏ sḫr*, voir Wb. II, 371, 14.

Le conjonctif

Bibliographie : Junker 1906, 119, § 158 ; Junker 1905, 790.

À côté du séquentiel, le corpus montre aussi, et cela sans la moindre équivoque, l'autre forme continuative du néo-égyptien : le conjonctif *mtw=f sḏm*. À l'inverse du séquentiel qui est essentiellement une forme de la narration, le conjonctif est typique dans le discours[1013]. Il peut pourtant être employé dans des conditions particulières dans la narration[1014], entre autres, pour souligner que le locuteur n'assume aucune responsabilité quant à la véracité de l'énoncé[1015].

Le conjonctif, inconnu en égyptien classique, vit le jour au Nouvel Empire. Selon la démonstration de Gardiner[1016], il tire son origine de l'infinitif coordonné au moyen de *ḥnꜥ*. Au départ, l'agent pronominal était exprimé, le cas échéant, par un pronom indépendant mis, d'abord, après l'infinitif : *ḥnꜥ sḏm ntf*. L'agent s'est bientôt déplacé en position devant l'infinitif : *ḥnꜥ ntf sḏm*, d'où le terme « *split infinitive* » de cet auteur. Suite à la grammaticalisation de la construction qui s'est accomplie entre les XVIIIe et XIXe dynasties[1017], la conjonction a disparu. Le néo-égyptien et le démotique présentent donc une graphie *mtw=f sḏm* qui masque l'origine de la construction. D'autres traits montrent encore à quel degré elle s'est détachée de son origine, par exemple la dissociation de la base *mtw* du pronom indépendant visible à la première personne du singulier *mtw=ỉ*[1018], qui ne remonte nullement à *ḥnꜥ ink*, ainsi que la possibilité de former *mtw=tw* avec le pronom neutre. Le dialecte bohaïrique du copte conserve le conjonctif comme ⲛ̄ⲧⲉϥⲥⲱⲧⲉⲙ, tandis que le dialecte sahidique a une forme plus courte ⲛϥ̄ⲥⲱⲧⲙ̄.

Le conjonctif a préservé au long de son existence les propriétés de ses composants originaux, c'est-à-dire la fonction coordonnante qu'il a hérité de la conjonction et le manque d'ancrage temporel caractéristique de l'infinitif. Le conjonctif ne possède pas, de fait, de sens temporel ou aspectuel propre[1019]. Dans la langue de traduction il le tire de la catégorie verbale qui précède, d'où

1013 Détails dans Shisha-Halevy 1995, 302.
1014 Lichtheim 1964, 1–2.
1015 Winand 2001b.
1016 Gardiner 1928. Pour l'historique égyptologique, voir Winand 1992, 457–465, § 709–723.
1017 Winand 1992, 465–468, § 724–733.
1018 Winand 1992, 466, § 727.
1019 L'essai de caractériser le conjonctif diachroniquement souffre, par nécessité, de généralisations.

l'impossibilité de donner une traduction même simplifiée du conjonctif[1020]. On observe particulièrement comment il continue d'autres formes typiques du discours tel l'impératif ou le prospectif, pas rarement en créant des enchaînements étirés. Il en résulte un sens injonctif ou futur que, soulignons-le encore, il ne faut pas prendre pour intrinsèque au conjonctif lui-même. Il n'existe aucun rapport formel de temps entre les conjonctifs consécutifs par rapport au prédicat initial[1021] ; il y a toujours une tendance à grouper les propositions dans l'ordre naturel des événements[1022]. Étant une forme continuative qui ne peut pas constituer par elle-même le prédicat d'une proposition complète et autonome, le conjonctif reste aussi en dehors de la classification en propositions principales ou subordonnées. Cela est important à retenir pour l'interprétation correcte de beaucoup d'exemples ci-dessous, voire la proposition conditionnelle.

Même si le conjonctif est une catégorie qui n'existe pas vraiment avant la seconde phase de l'égyptien, on en trouve un nombre non négligeable dans le corpus. Il n'y en a pas moins de 28 occurrences, un nombre élevé pour une catégorie étrangère à l'égyptien classique. Elles ne sont pourtant pas également réparties sur les documents. Exception faite d'une seule sur la stèle de Naucratis (l'ex. 382), elles se trouvent toutes dans les décrets synodaux de l'époque ptolémaïque[1023]. Cette accumulation du conjonctif dans les décrets s'explique en partie, sans doute, par le besoin d'injonctions et d'exhortations dans une résolution. À première vue, la distribution pourrait être prise comme une rencontre heureuse, car grâce à elle le chercheur devrait se trouver, en théorie, dans la position avantageuse de pouvoir sans cesse rapprocher les occurrences en hiéroglyphes de la version démotique. Hélas, l'état mutilé dans lequel se trouvent les deux décrets de Philae et la stèle de Raphia nous prive trop souvent de cette possibilité.

[1020] Cf. Layton 2000, 276 « …and choose or…to choose or…and he chooses/will choose etc. »

[1021] Un bel exemple est *LES* 43, 2–3 : *ḏꜣy=ṯn r pꜣ ỉw ḥry-ỉb mtw=ṯn wpt=w ỉm mtw=ṯn ḏd n ʿnty m ỉr ḏꜣy s.t-ḥm.t nb.t*… « Vous devez passer à l'Île de milieu et les y juger et dire à Anty de ne pas faire passer aucune femme… ». Il fallait empêcher Isis de se mêler dans le procès du jugement entre Horus et Seth.

[1022] Cf. pour le copte, Layton 2000, 278 : « indiscriminately expresses both the next distinct action in sequence and closely related or synonymous action ».

[1023] L'usage du conjonctif dans la version hiéroglyphique du décret de Canope a été discuté récemment par Spalinger (1992, 38–39).

Le sujet est invariablement, à une exception près (ex. 393), le pronom indéfini *tw*[1024]. Les exemples s'intègrent bien dans le système graphique du ptolémaïque en adoptant parfois des graphies du préfixe *mtw* comme (par ex. Rosette 7) et (Rosette 13).

Emploi du conjonctif

A. Après l'impératif

Deux occurrences ont été relevées dans le corpus. Le conjonctif y vient après un impératif causatif, *i͗mi sḏm=f*. Cet usage du conjonctif est des plus anciens, attesté dès la XVIIIe dynastie avec *ḥnꜥ* + infinitif[1025].

ex. 382. Naucratis, 8–11 :

i͗.mi di͗.tw wꜥ 10…	On devra donner une dixième partie…[1026]
n mw.t=i͗ n.t …	à ma mère Neith…
mtw=tw i͗r i͗ḥ ẖꜣw wꜥ rꜣ ḏdꜣ wꜥ i͗rp	et l'on fera l'offrande d'un morceau de bœuf, d'une oie grasse, et de vin

ex. 383. Rosette, 11 :

i͗.mi i͗r.tw hrw.w i͗pn	Que l'on célèbre ces jours,
hrw 17 ꜥrḳy	le dix-septième et le trente
m ꜣbd nb m ḥb…	de chaque mois comme fête…
mtw=tw wꜣḥ ꜥẖ sḳr wdn.w	et que l'on pose l'autel et fasse les libations

Pour ce qui est du dernier exemple, on trouve aussi un conjonctif au lieu correspondant de la version démotique (l. 28). Celui-ci se trouve pourtant dépendant d'une forme du verbe *i͗ri* dont l'analyse est difficile. Spiegelberg supposait que la forme verbale dans *i͗r nꜣy hrw.w sw 17* était un infinitif en analogie avec la construction du grec (l. 47 : ἄγειν [...] ἑορ[τὴν])[1027]. Simpson a proposé, non sans hésitation, d'y voir une forme *sḏm=f* prospective en fonction de

[1024] Les deux exemples du conjonctif dans le sixième livre de Choiak à Dendara revêt aussi l'aspect *mtw=tw sḏm* en alternant avec l'infinitif (Quack 1998, 928–929).

[1025] Gardiner 1928, 86. Cf. Frandsen 1974, 114–115, § 67 ; Johnson 1976, 287.

[1026] Sur l'expression, voir Lichtheim 1976.

[1027] Spiegelberg 1922a, 85.

« *independent form with injunctive force* »[1028]. Aucune interprétation n'est entièrement satisfaisante, l'une exigeant l'existence d'une réelle faute de grammaire — chose que je n'aime guère imputer au clergé supérieur —, l'autre ne prêtant pas attention à la lecture passive du *sḏm=f* qui en résulte et qui confirme les reserves que Simpson émet, même si pour d'autres motifs. Une troisième possibilité que l'on peut envisager est d'y voir un impératif. Cela a l'avantage de présenter une syntaxe qui permet volontiers l'adhésion du conjonctif. Mais cette interprétation est, pourtant, à son tour sujette à la critique, puisque l'impératif de *ỉrỉ* doit comporter en démotique une forme avec augment *ỉ.ỉr* à l'instar du copte ⲁⲣⲓ-[1029].

B. Après l'infinitif

Le conjonctif s'emploie aussi à la suite d'un infinitif qui ne fait pas partie de la prédication, remplissant une fonction circonstancielle[1030]. Dans les documents examinés, on en trouve des cas après l'infinitif précédé par la préposition *r* régie par un verbe exprimant l'ordre[1031]. Les problèmes qui surgissent en comparant les versions égyptiennes exigent quelques mots de commentaire sur la structure de la résolution en général, tâche d'autant plus intéressante qu'il s'agit d'une partie centrale des décrets synodaux où l'on peut supposer que l'effort créateur a été des plus grands. Dans cette partie, qui représente près d'un tiers du texte, chaque décision individuelle est rendue en grec par des propositions infinitives dépendantes de la phrase initiale de la décision : *δεδόχθαι* (Canope, l. 20) ou *ἔδοξεν* (Rosette, l. 35 ; cf. ex. 124). Cette structure grammaticale, supposant une syntaxe complexe qui a recours aux moyens de la subordination, et qui est sans équivalent direct en égyptien, a donné lieu à des tournures différentes en égyptien de tradition et en démotique.

Pour ce qui est du démotique, on remarque que des conjonctifs sont régulièrement employés à l'emplacement des infinitifs grecs. La phrase initiale de la décision est au prétérit (*pḥ=s*) suivi d'un infinitif causatif régi par la préposition (*r dỉ ḫpr=f*). Après lui les conjonctifs se suivent. La même relation entre les formes (accompli + [préposition + infinitif ⟶ conjonctif]) se rencontre vraisemblablement dans la version hiéroglyphique du décret de Memphis au début de la décision prise lors de la réunion à Memphis.

[1028] Simpson 1996, 121.

[1029] Spiegelberg 1925, 98, § 216.

[1030] Frandsen 1974, 117–118, § 71.

[1031] Simpson 1996, 124–125 ; c'est le cas 1 sous 7.2.5.1 dans Shisha-Halevy 1986a, 203.

ex. 384. Rosette, 5–6 :

ꜥḳ=s m ỉb n wꜥb.w	Il parut bon aux prêtres-ouâb de tous les
n.w ỉtr.ty šmꜥ mḥw mi-ḳd=sn	sanctuaires de la Haute et de la Basse Égypte
[*mdw.w ḳn.w nsw bỉty*...][1032]	[au sujet des honneurs du roi de la Haute et de la Basse Égypte...]
[*r swr=sn*...][1033]	[de les augmenter...]
mtw=tw sꜥḥꜥ ẖnty n nsw bỉty	d'élever une statue du Roi de la Haute et de la Basse Égypte

En revanche, dans la partie hiéroglyphique du décret de Canope, au début de la résolution (l. 11–12), on a laissé suivre *r* + infinitif par d'autres constructions au lieu du conjonctif telles que *sḏm.tw=f* (voir ex. 402) et des *sḏm=f* prospectifs. Des conjonctifs apparaissent tout de même plus loin dans le même document. Si l'on coupe la version hiéroglyphique en unités plus petites et que l'on y cherche une cohérence grammaticale qui s'effectue même sans qu'il y ait besoin de se réclamer de la version grecque, on est contraint de fournir une autre explication que l'idée que la suite des conjonctifs dépende de la phrase initiale de la même manière que les infinitifs grecs sont subordonnées à la résolution par δεδόχθαι. Dans la version grecque, on a de vraies subordonnées à verbe fini et introduites par ἐπεί, qui sont ressenties comme des incises mais n'influent pas sur la progression des propositions infinitives, pour introduire de nouveaux arguments ou pour décrire les circonstances dans lesquelles on exécutera les décisions du clergé. La version hiéroglyphique, par contre, me semble-t-il, est organisée en plusieurs propositions autonomes, construites avec diverses catégories verbales, dont le conjonctif n'est qu'une des possibilités[1034]. L'attitude différente de la version hiéroglyphique par rapport au grec fut aussi notée par Daumas :

> « nous pouvons conclure que l'égyptien n'a pas tenté de subordonner toutes les propositions, comme le grec. Il considère chaque ensemble séparément, comme si les infinitifs, même employés en grec après ces causales commençant par ἐπεί...., ne dépendaient pas en réalité du δέδοχθαι, qui se trouve tout au début. »[1035]

[1032] Après Urk. II, 188. La restauration me paraît trop longue.
[1033] Après Baillet 1888, 100 et XXII, suivi par Urk. II, 188. Cf. Philae 2, 13.
[1034] On peut s'attarder à l'endroit démotique correspondant à l'ex. 483. La copie de Tanis y montre un futur III, donc autonome, et la copie de Kom el-Hisn un conjonctif.
[1035] Daumas 1952, 57.

Ceci est particulièrement clair dans les constructions conditionnelles (voir p. 272 et p. 290). Au sujet de la question de savoir comment on a lié les propositions dans la version hiéroglyphique, on note que plusieurs des subordonnées y sont précédées par *r-nt.t* qui est vraisemblablement la conjonction causale (voir p. 257–258). En ce qui concerne le démotique, en raison de l'analogie avec la version hiéroglyphique, je ne suis pas aussi sûr que les conjonctifs démotiques doivent être reliés à l'ordre initial ainsi que le suggère Simpson[1036].

L'extrait suivant présente, à mon avis, un deuxième exemple du conjonctif qui se rattache à un infinitif *sꜥḥꜥ*. Ce dernier est lui-même complément du sujet formel *s*.

ex. 385. Rosette, 13 :

is irf sw wn=s m-ꜥ.wy wnny.w	Il sera aussi permis à ceux
nty sn <ḥr> ꜣb	qui le désirent
sꜥḥꜥ mit.t gꜣy.t tn	d'élever une telle chapelle
n nṯr pr nb nfr.w	au Dieu Épiphane, le maître des biens,
r rd wn=s m pr=sn	pour la laisser être dans leurs maisons,
mtw=sn ir ḥb.w ḫꜥ.w pn	et de célébrer les fêtes et les fêtes d'apparition
tp ꜣbd tp rnp.t	mensuellement et annuellement[1037]

On constate dans la phrase correspondante du démotique (l. 31) l'omission de *r* devant les infinitifs : *<r> di ḫꜥ pꜣ smt* […] *<r> di ḫpr=s <n> nꜣy=w mꜣꜥ.w*. L'omission de *r* est loin d'être rare dans les décrets[1038]. En regardant seulement la version hiéroglyphique, on pourrait être tenté de relier le conjonctif à *r rd*, mais le grec indique que *mtw=sn ir* adhère à *sꜥḥꜥ*. L'ordre des actions, « construire une chapelle » et « fêter », est pourtant inversé dans la version grecque qui a deux infinitifs coordonnés (l. 52) : *ἄγειν τὴν ἑορτὴν* (=*iri ḥb.w*) *καὶ τὸν προειρημένον ναὸν ἱδρύσεσθαι*, (=*sꜥḥꜥ mit.t gꜣy.t*).

C. Après le prospectif

Dans l'exemple suivant, le premier conjonctif est à relier à l'ex. 384. Il dépend donc toujours de la construction initiale avec *r* + infinitif.

1036 Simpson 1996, 125.
1037 Même phrase à Philae 1, 16.
1038 Simpson 1996, 20–21.

ex. 386. Rosette, 7 :

[*mtw*[1039] *sꜥḳ.w*[1040]] … *šms*	[Et les prêtres *sꜥḳ*] … devront servir
ẖnty pn	cette statue
ḥnꜥ ( ) *ỉr rd dbḥw m-bꜣḥ=sn* …	et laisser faire ce qui est requis devant eux…
ỉr{ty}=sn tp-rd nb…	Ils feront toutes les choses prescrites,
mtw=tw ms sḫm ḫw	et l'on produira une sainte effigie
n nsw bỉty ptwlmys	du roi de la Basse et de la Haute Égypte, Ptolémée

Il faut remarquer que le démotique (l. 24) emploie des conjonctifs (*mtw=w* + verbe) pour toutes les constructions employées en hiéroglyphes (*ḥnꜥ ỉr*, *ỉr=sn*, *mtw=tw ms*). Le grec (l. 40) emploie sans cesse des propositions infinitives. À mon avis, la version hiéroglyphique a coupé ici la série de conjonctifs en introduisant un prospectif. La graphie curieuse de *ỉrty=sn* est éventuellement influencée par la forme *sḏm.ty=fy* avec laquelle elle partage la référence future (voir ex. 25). Contre cette idée pourtant, on peut objecter que l'évidence contemporaine de *sḏmty=fy* est presque inexistante[1041].

D. En apodose

On a eu du mal longtemps à accepter l'emploi du conjonctif dans l'apodose d'une construction conditionnelle[1042]. Une partie du malaise que l'on a ressenti en face d'un conjonctif apodotique s'explique sans doute par la disposition de grouper les différentes catégories verbales dans l'une de deux cases, « temps » de proposition principale ou « temps » de proposition subordonnée. En analogie avec les langues occidentales, on attend dans l'apodose une catégorie verbale réservée à la principale. Cette manière de grouper les formes est pourtant étrangère à l'égyptien. En effet, quoi de plus naturel que d'employer le conjonctif pour l'apodose, c'est-à-dire le corollaire d'une action qui est supposée être accomplie ? Comme on sait, le conjonctif ne s'emploie guère en proposition

[1039] Restauration de *mtw* depuis Baillet 1888, 104. De même Urk. II, 190.

[1040] Un titre *sꜥḳ* pour une classe de prêtres m'est inconnue dans d'autres documents. Une attestation éventuelle sur une base de statue de divinité : Ramond 1979, 170. Le mot se lit d'après la restauration de Urk. II, 190, qui est fondée sur Philae 1, 10. Cf. Spiegelberg 1922a, 94, no 103, qui suggère *ꜣ ꜥḳ*.

[1041] Jansen-Winkeln 1994b, 122–124 ; Jansen-Winkeln 1996a, 128, § 211 ; Manuelian 1994, 125–126 ; Lichtheim 1992, 155–190.

[1042] Cf. Frandsen 1974, 148–152 ; Layton 2000, 283, § 356 ; 410, § 495.

autonome mais il a constamment besoin de prendre appui sur une forme verbale précédente. En l'occurrence, il prend appui sur la forme verbale de la protase qui le précède invariablement. L'existence du conjonctif en apodose est, effectivement, assurée par des documents en néo-égyptien aussi bien qu'en démotique et en copte[1043].

Pour ce qui est des documents en égyptien de tradition, une interprétation du conjonctif comme apodotique s'applique à quelques exemples. C'est une interprétation qui vient à propos, si l'on retient l'idée que les conjonctifs de la résolution ne peuvent pas, dans leur totalité, être ramenés à la toute première occurrence de *r* + infinitif. Si l'on accepte que la version hiéroglyphique soit découpée en propositions plus menues que les autres versions, je veux reconnaître au moins 7 occurrences.

L'identification de la proposition conditionnelle où le conjonctif joue le rôle d'apodose est le plus facile lorsque la protase est introduite par le thématiseur *ỉr*[1044].

ex. 387. Canope, 22 :

r-nt.t ḫpr ỉsk ỉr (𓇋𓂋) *ỉs wn rnp.t*	Qu'il arrive aussi : lorsqu'il il y a une année
ḥr hrw 360 ḥnʿ hrw 5 wpw	consistant en 360 jours et 5 jours supplémentaires
wꜣḥ r=sn m pḥwy	qui sont ajoutés à leur fin,
mtw=tw wꜣḥ hrw wʿ m ḥb	on devra ajouter un jour comme fête
n nṯr.wy mnḫ.wy	aux Dieux Évergètes
šꜣʿ-n hrw pn ṯnw rnp.t 4.t	à partir de ce jour tous les quatre ans

La construction de la protase est curieuse. La relation de *ḫpr ỉsk* à la proposition en particulier invite à la réflexion. Le sens conditionnel semble évident dans la version démotique (l. 42) : *hw-wn-nꜣ.w ỉw=f ḫpr ʿn n tꜣ rnp.t* « s'il arrivait en plus pour l'année ». On y voit le conditionnel *ỉw=f sḏm* qui est précédé par le morphème du irréel[1045]. Le grec (l. 43) s'interprète de même comme un conditionnel irréel : *κα(ὶ) νῦν ἂν ἐγίνετο*[1046]. Je ne veux pas cacher que l'interprétation que je donne de

[1043] Shisha-Halevy 1995, 307.

[1044] Sur les phrases introduites par *ỉr*, voir Malaise 1985 ; Malaise & Winand 1999, 670–671, § 1053.

[1045] Simpson (1996, 116) y lit après la version de Kom el-Hisn un futur III *ỉw=f* (*r*) *ḫpr* précédé par le circonstanciel du prétérit (> ⲉⲛⲉ : Layton 2000, 336, § 416).

[1046] Par contre, Simpson 1996, 140 « confirms that the form must be a preterite future ».

la version hiéroglyphique est en contraste avec les autres versions. On relie d'habitude le début du passage cité normalement à ce qui précède : « comme il est arrivé auparavant que cela se produise, et comme cela se produirait maintenant si la composition de l'année restait faite de 360 jours et des cinq jours complémentaires »[1047]. Le point décisif qui m'incite à abandonner cette interprétation est la fonction de *r-nt.t*. Il faut mentionner la traduction de Roeder « *Ferner würde es aber geschehen* »[1048], mais ce dernier ne relie pas le conjonctif à la proposition conditionnelle. L'objection la plus sérieuse à faire vient du contenu ; on peut se demander si le message de la protase est suffisant pour entraîner la réforme du calendrier[1049].

Un exemple plus clair provient du décret de Memphis :

ex. 388. Rosette, 8 :

ỉr (𓇋𓂋) *ỉrf ḫpr ḥb.w wr.w…*	Quand les grandes fêtes se produisent…
mtw=tw sḫꜥ gꜣỉ.t šps	on fera apparaître le noble sanctuaire
n nṯr pr nb nfr.w ḥr=sn…	du dieu Épiphane, le maître des biens, avec eux…
mtw=tw dỉ	et l'on mettra
sḥn <10 n> ḥm=f…	<dix> couronnes de Sa Majesté…
ḥr-tp gꜣỉ.t tn	au sommet de ce sanctuaire

Dans la protase, le démotique (l. 25) a une forme substantive du verbe, *ỉỉr nꜣ ḥb.w ꜥy.w… ḫpr*, en emploi « protatique–temporel » pour emprunter le terme de Simpson[1050]. Ainsi qu'il le note, les temps seconds pouvaient s'employer en égyptien avec un sens conditionnel en fonction de thème d'une proposition du point de vue énonciatif[1051]. Le grec (l. 42–43) évite de construire la phrase de cette manière en traitant le circonstant de temps comme une phrase prépositionnelle mise devant le verbe : ἐν ταῖς μεγάλαις πανηγύρεσιν… τὸν… [ναὸν συνε]ξοδεύειν[1052]. L'utilisation d'une construction conditionnelle dans les versions égyptiennes a permis de garder le même ordre des éléments qu'en grec. Un

[1047] Bernand 1992a, 30. Pareillement Spiegelberg 1922a, 73.

[1048] Roeder 1960, 160.

[1049] On note que déjà Pierret (1881, 40) a réuni les phrases comme une proposition conditionnelle en commençant par un nouveau paragraphe.

[1050] Simpson 1996, 172–174 ; Johnson 1976, 113, 248–249 ; Widmer 1999, 176–177.

[1051] Voir Malaise & Winand 1999, 630–631, § 997.

[1052] Cf. Daumas 1952, 90. Il faut noter sa traduction conditionnelle « si donc il se produit de grandes fêtes ».

circonstant dans l'une des versions égyptiennes aurait aussi été impitoyablement relégué à la fin de la phrase en position après le prédicat.

Grâce à ce dernier exemple, on peut restaurer un passage incertain du premier décret de Philae[1053].

ex. 389. Philae 1, 11 :

ỉr ỉrf ḫpr ḥb.w wr.w n pr nṯr [...] ...	Quand les grandes fêtes de la sortie du dieu [...] ont lieu...,
mtw=tw sḫʿ g3y.t šps	on devra ériger une auguste chapelle
n nṯr.wy pr ḥnʿ=sn	aux dieux Épihanes avec elles [*sc.* les statues du couple royal].

D'autres exemples qui ressemblent beaucoup à ceux que nous venons d'étudier se trouvent dans le décret de Canope. L'interprétation de ceux-ci comme des propositions conditionnelles est pourtant moins évidente[1054]. Pour ce qui est du premier, on pourrait, tout au plus, tenir compte de *sk* pour y voir la marque de la phrase comme appartenant à l'arrière-plan[1055]. Il me paraît moins probable que la particule soit employée ici en harmonie avec sa fonction récente de déictique ainsi que ⲉⲓⲥ[1056].

ex. 390. Canope, 16–18 :

r-nt.t sk ỉr.tw ḥb n nṯr.wy mnḫ.wy	Alors que l'on fait une fête aux Dieux Évergètes
m gs-pr.w nb...	dans tous les temples...[1057]
mtw=tw ỉr ḫʿ ʿ3 r tr=f n rnp.t	aussi fera-t-on une grande fête d'apparition à son moment de l'année
n nsw bỉty ptwlmys...	au roi de la Haute et de la Basse Égypte Ptolémée...
ḥnʿ ḥḳ3.t brnyg3.t	et la souveraine Bérénice

1053 Urk. II, 208 ; Müller 1920, 44. Le démotique n'est pas préservé.

1054 Pareillement Spiegelberg 1922a, 70. Roeder 1960, 161, donne des propositions autonomes.

1055 Malaise & Winand 1999, 505–507, § 828.

1056 La fonction des nombreuses particules dans le décret de Canope, étant désémantisées, me semble être, avant tout, extra-linguistique : souligner la richesse de l'égyptien de tradition dans ce domaine par rapport au démotique.

1057 La partie omise citée dans l'ex. 477.

Un peu plus loin on voit l'exemple suivant qui a été interprété comme un conjonctif en fonction relative[1058].

ex. 391. Canope, 18 :

m hrw pr spd.t	le jour du lever de Sothis
ḏd.tw wp-rnp.t m rn=f	dont le nom est « Nouvel An »
ḥr sš.w n.w pr-ʿnḫ	selon les écrits de la Maison de Vie
mtw=tw ỉr=f m ḥꜣ.t-sp 9	et que l'on le célèbre en l'an 9,
ꜣbd 2 šmw	le deuxième mois de *chémou*

L'idée d'une proposition relative vient, sans doute, de la comparaison avec la version démotique. La copie de Tanis (l. 35–36) présente une construction obscure : *nt ỉw ỉr=w n-ỉm=f*, qui se relève être, à l'aide de la copie de Kom el-Hisn (l. 10), une graphie fautive pour *nt ỉw=w ỉr n-ỉm=f*, c'est-à-dire le relatif du présent I. Les deux copies tombent d'accord, en revanche, quant à l'utilisation de *mtw=tw ỉr=f* en hiéroglyphes. On trouve ailleurs en démotique cette confusion qui consiste à employer la graphie du conjonctif pour *nt ỉw*[1059]. Il est facile de penser qu'elle est due à une corruption graphique *mtw=w* < *nt ỉw*[1060]. L'existence en copte d'un emploi du conjonctif dans la proposition relative n'enlève pourtant pas tout doute. Pour ma part, je préfère y voir une nouvelle injonction[1061]. Dans ce cas-là, la phrase se rattache au conjonctif cité dans l'ex. 390. La référence se fait à la « fête d'apparition » qu'il faut fixer à une date précise selon le calendrier en cours, et pas au « lever de Sothis », jugé trop imprécis. Rien de plus naturel que de mentionner la date de la fête par une nouvelle injonction, parce qu'au moment de la rédaction du décret cette fête n'a pas encore eu lieu. Le décret, issu le 15 *tybi* selon la datation à la première ligne, anticipe sur la fête (le mois *pauni*) de cinq mois. Le grec (l. 36) semble renforcer l'interprétation du conjonctif comme une nouvelle injonction, même si une forme finie du verbe : ἄγεται δὲ νῦν ἐν τῶι ἐνάτωι ἔτει[1062], est utilisée au lieu de l'infinitif habituel.

[1058] Spiegelberg 1922a, 70. Possible en néo-égyptien selon Shisha-Halevy (1995, 308–309) si l'antécédent est un substantif de lieu ou de temps.

[1059] Johnson 1976, 294–295. La même interprétation pour cet exemple dans Spalinger 1992, 37.

[1060] Quack (1997a, 203) insiste sur l'interprétation de *mtw* comme *nt ỉw*.

[1061] Ainsi Roeder (1960, 158) fait-il commencer une nouvelle paragraphe avec « *Man soll es feiern* ». Pareillement Pierret 1881, 13, 39.

[1062] Cf. pourtant Bernand 1992a, 30 : «le jour où se lève l'astre d'Isis… et qui est célébré aujourd'hui, la neuvième année ».

L'exemple suivant fournit un apodose de deux conjonctifs successifs.

ex. 392. Canope, 27–29 :

r-nt.t ḫpr ʿḳ=s *m-m nṯr.w m tpy pr.t…*	Étant donné qu'il advint qu'elle entra au milieu des dieux le premier mois de *péret*…
mtw=tw ỉr ḥb wʿ ḥr ḫn wʿ…	on doit célébrer une fête et une procession de barque…
mtw=tw sʿḥʿ sḫm n nṯr.t tn *m nb*	et ériger une statue de cette déesse en or[1063]

La protase est faite d'un *sḏm=f* de l'accompli précédé par *r-nt.t*. Comme nous l'avons constaté, les emplois de *r-nt.t* comme conjonction et marqueur d'initialité semblent avoir été confondus ou, du moins, rapprochés. La question est pourtant encore plus compliquée, parce que la version démotique laisse croire que se cache derrière *r-nt.t*, à cet endroit, une graphie non-étymologique de *m-ḏr* dans une construction temporelle[1064]. En effet, en démotique (l. 54) on a ce qui a l'apparence d'un temporel : (*n*)-*ḏr.t ḫpr=f ỉir=s šm*[1065]. Une idée absolument contraire est de voir dans ce qui est écrit *n-ḏr.t* dans le démotique à cet endroit et dans d'autre documents une survivance de *r-nt.t*[1066]. Il semble en tout cas que la construction (*n*)-*ḏr.t ḫpr=f* qu'on relève plusieurs fois dans le décret de Canope et dans d'autres documents n'est pas identique au temporel, mais le sens ne convient pas tout à fait à *r-nt.t* non plus[1067]. Aussi longtemps qu'on n'a pas d'exemple où le Présent I suit la conjonction en démotique, on n'est pas forcé d'accepter deux constructions différentes dans ce qui s'écrit de la même manière.

En ce qui concerne l'exemple, on n'oubliera pas que la construction *m-ḏr sḏm=f* possède un sens causal à côté de l'emploi qui en fait une construction temporelle[1068]. Comme prévu, dans l'apodose le démotique (l. 56–58) emploie des conjonctifs et le grec (l. 57–58) des infinitifs.

[1063] Aussi comme ex. 246.

[1064] Parfois on a cru que le temporel tirait son origine dans *r-nt.t*, voir Spiegelberg 1925, 132, § 510. Sethe (1926) a étudié de plus près les variantes graphiques du temporel en confirmant son origine dans *m-ḏr*. On cherche en vain l'exemple cité dans Daumas 1952, 91–94.

[1065] Voir p. 193–194.

[1066] Cenival 1984, 217–218 ; Cenival 1987, 10

[1067] Simpson 1996, 119–120.

[1068] Malaise & Winand 1999, 602–604, § 965.

Étude contrastive

Il ressort de la section précédente qu'il y a, quant au conjonctif, une identité morphologique constante entre les deux versions égyptiennes, sauf pour l'avant-dernier exemple. Ainsi, à chaque endroit où il y a un conjonctif dans la version hiéroglyphique, on en trouve aussi un dans la version démotique. Cependant, l'inverse n'est pas vrai. À l'occasion, le conjonctif démotique est parfois rendu par des formes de la conjugaison suffixale ou bien par des infinitifs « nus ». Étant donné que le conjonctif était une catégorie inconnue en égyptien classique, il paraît justifié de se demander si la version hiéroglyphique a simplement repris la construction démotique par manque d'expression convenable à l'aspect plus classique. L'emploi du conjonctif serait donc une imprudence des rédacteurs. Cela était au moins, semble-t-il, l'idée que Daumas a émise au sujet de la traduction des propositions complétives du grec.

> « Après un certain nombre d'hésitations, ils [*sc.* les prêtres] se sont servis, en beaucoup d'endroits du décret de Memphis, du très commode conjonctif, dont le seul inconvénient qu'il présentât était de n'être pas classique. »[1069]

La distribution des conjonctifs se laisse-t-elle donc expliquer, ainsi que la citation l'implique, par une lassitude croissante envers la construction non classique à mesure que le texte se développe ? Ou est-il possible, au contraire, de voir une motivation syntaxique qui explique le parallélisme partiel entre les deux versions ? À ce propos, il vaut la peine de remarquer non seulement chaque conjonctif isolément, mais de faire également attention à la syntaxe, et surtout de déterminer à quelle catégorie se rattache le conjonctif démotique au cas où la version hiéroglyphique s'en écarte. C'est ainsi que l'on observe dans le démotique du décret de Canope (l. 10–14) une série de cinq conjonctifs à la suite d'un aoriste *ẖr sḏm=f*[1070]. Pour aucun de ceux-ci, pourtant, on ne trouve un conjonctif à l'endroit correspondant de la version hiéroglyphique. Or, les formes bâties sur *ẖr* sont peu usitées (voir p. 198)[1071]. Dans la version hiéroglyphique l'aoriste initial est remplacé par une construction pseudo-verbale *wn=f ḥr sḏm* (voir l'ex. 342). Celle-ci continue par une construction semblable : *wn=sn ỉsk ḥr mḥ r tr nb*, où *ỉsk* marque la dépendance syntaxique. Il est important de noter que *wn=f ḥr sḏm* récuse l'emploi d'un conjonctif derrière elle. Cela peut vouloir

[1069] Daumas 1952, 53.
[1070] Cf. Simpson 1996, 124.
[1071] La construction classique *ẖr sḏm=f* est elle-même continuative.

dire, à condition que l'emploi de la première forme ait barré le chemin du conjonctif à cet endroit, que l'absence du conjonctif dans la version hiéroglyphique peut être comprise comme le témoignage d'une réflexion de la part des rédacteurs sur le texte comme unité grammaticale. Si cela est vrai, on a dépassé, lors de la composition du document, au moins dans ces lignes, le cadre de la proposition individuelle. Il devient apparent que l'on recherchait à faire la traduction d'un texte dans son intégralité, et non pas une transposition élément par élément.

Un rôle capital pour le choix d'un conjonctif dans la version hiéroglyphique est joué par la nature de son sujet. En effet, c'est seulement quand le sujet démotique, mis à la troisième personne du pluriel (*mtw=w*) est non-référentiel que la version hiéroglyphique accepte le conjonctif (*mtw=tw*). L'emploi exclusif du pronom neutre avec la base du conjonctif *mtw* dans la version hiéroglyphique s'explique par le fait que celui-ci était, mis à part quelques cas marginaux (voir note 1001), foncièrement obsolète en démotique[1072]. Ainsi, en dépit de son apparence moderne de la seconde phase de l'égyptien, la construction était par ce « détail », jugée d'après tous les composants, un archaïsme[1073].

On peut signaler un seul exemple d'un autre sujet que *tw* avec le conjonctif[1074].

ex. 393. Rosette, 13 :

mtw=sn ( ) *ir ḥb.w ḫꜥ.w ipn*	et ils doivent célébrer ces fêtes et ces fêtes d'apparition

Le résultat de la combinaison de la base du conjonctif et le pronom *sn* était tout aussi anormal en démotique où le pronom récent *w* s'était substitué à *sn*[1075]. Le pronom est ici référentiel en anaphore aux « habitants de l'Égypte » mentionnés juste avant. On n'aurait donc à peine pu utiliser *mtw=tw* pour rendre le démotique (l. 31) : *mtw=w ir nꜣ ḥb.w nꜣ ḫꜥ.w*. Au demeurant, la forme hiéroglyphique rappelle curieusement le sahidique ⲛ̄ⲥⲉ-[1076]. La ressemblance est

1072 Je dois cette observation à Jean Winand.

1073 Un exemple de *mtw=f sḏm* hors corpus sur une statue CG 691, 1 (Borchardt 1930, 35–36).

1074 Une restauration dans le premier décret de Philae nous donne peut-être un sujet nominal, voir ex. 398.

1075 Le pronom suffixe *w* s'emploie assez souvent dans le décret de Canope surtout, notamment dans la phrase *twt n ir=w*. Pour *mtw=sn* en néo-égyptien, voir Erman 1933, 276, § 576 ; Gardiner 1928, 95.

1076 Une seule occurrence dans le papyrus magique Londres-Leyde en écriture démotique, voir Johnson 1976, 283 ; Spiegelberg 1925, 70, § 140.

probablement fortuite, car la distribution des dialectes coptes ne nous fait pas attendre le substrat d'un dialecte proche du sahidique à Memphis où fut rédigé le décret. Il me semble que la distribution selon la nature du sujet fait preuve d'une attitude consciente des prêtres ou, à tout le moins d'une intuition sans pareille, dans la structuration du texte hiéroglyphique. Pour éviter d'avoir la même forme que le démotique, aux autres personnes grammaticales ou avec un sujet référentiel, on a choisi une autre construction continuative, comme l'infinitif, ou découpé la phrase en recommençant par une proposition indépendante. Le fait que *mtw=sn* ne soit pas d'un emploi plus étendu s'explique peut-être par le fait que la combinaison était ressentie après tout comme inhabituelle[1077].

En démotique, le conjonctif peut correspondre à une proposition de but. Cela est le cas dans les deux exemples suivants où la version hiéroglyphique emploie *r* + infinitif. On peut expliquer la différence de construction de nouveau par la nature du sujet[1078].

ex. 394. Rosette, 13–14 :

r rd si͗ꜣ.tw wnn i͗my.w tꜣ-mr	pour faire savoir que les habitants de l'Égypte
ḥr ḏsr [*nṯr pr*][1079]	rendent des honneurs [au Dieu Épiphane]

Le démotique (l. 31) est : *mtw=f ẖpr i͗w=s swn ḏd nꜣ nt kmy di͗ pḥ pꜣ nṯr pr* « et qu'il soit connu que les Égyptiens rendent des honneurs au Dieu Épiphane ». Le grec (l. 53) emploie une proposition finale : *ὅπως γνώριμον ᾖ*. La même correspondance entre *r* + infinitif en hiéroglyphes et le conjonctif en démotique s'observe dans le premier décret de Philae.

ex. 395. Philae 1, 10 :

r rd dbḥ.w	pour mettre les objets cultuels
[*m-bꜣḥ=sn*][1080]	[devant eux]

[1077] Les conjonctifs démotiques aux lignes 10–14 dans le décret de Canope réfèrent au roi et à la reine.

[1078] D'autre part, l'emploi de *r* + infinitif pour les finales est régulier dans le décret de Rosette, voir Daumas 1952, 87–88.

[1079] Restauration de Urk. II, 197, après Philae 1, 15. Baillet 1888, 132, indique la même restauration. Celle qu'il donne à la p. 134 est par trop longue.

[1080] Restauration d'après Rosette, 7.

On voit en démotique (l. 10) : *mtw=w ḫꜣꜥ dbḥ iir-ḥr=w*. Dans ce cas-ci, le pronom *w* se réfère aux prêtres-ouâb.

À d'autres occasions, le conjonctif démotique est rendu par le *sḏm=f* ; sans doute le prospectif qui marque le début d'une nouvelle proposition. L'anaphore est suffisant pour marquer le lien entre les propositions.

ex. 396. Canope, 12–13 :

sḫpr=sn ky sꜣ imytw wꜥb.w	Ils constitueront une autre classe parmi les prêtres-ouâb[1081]
wn m gs-pr.w r-ꜣw=sn	qui sont dans tous les temples

Dans la version démotique, la construction paraît être passive et l'anaphore se retrouve dans le complément prépositionnel. Le démotique (l. 24-25) est : *mtw=w di ḫpr n=w ky sꜣ ḫn nꜣ wꜥb.w nt ḫn nꜣ irpy n kmy* « On créera pour eux une autre classe parmi les prêtres-ouâb qui sont dans les temples égyptiens »[1082]. Le grec (l. 23–24) a de nouveau un infinitif : *προσαποδειχθῆναι*.

L'infinitif en emploi continuatif

Il y a dans le corpus des exemples où l'infinitif est en emploi continuatif dans une construction qui ressemble à celle dont le conjonctif est issu (voir p. 265). L'infinitif est précédé par la conjonction *ḥnꜥ* qui, selon une habitude de la Basse Époque, se confond avec *ḥr*[1083]. Plus fréquente est une construction non classique où l'infinitif se trouve en emploi continuatif sans être précédé par une conjonction.

Après *ḥnꜥ*

Bibliographie : Vandier 1961, 272, § XVIII. 4° (?).

Je n'ai relevé que trois exemples incertains de l'infinitif suivant *ḥnꜥ*.

ex. 397. Canope, 10–11 :

iw rd.n nṯr.w smn	les dieux ayant établi[1084]

[1081] La référence est certainement future comme dans Spiegelberg, 1922a, 69. Cf. Roeder 1960, 156 : « Sie schufen ».

[1082] La copie de Kom el-Hisn (l. 7) se passe de *n=w*.

[1083] Pour la confusion cf. Fairman 1945, 111, OBS. 1.

[1084] Voir le commentaire de l'ex. 77.

ỉꜣw.wt=sn n ḥḳꜣ tꜣ.wy	leurs fonctions de maîtres des deux pays
m ỉsw nn	en récompense pour cela
ḥnꜥ fḳꜣ=sn m ꜣḫ.w r-ꜣw=sn r r-ꜥ ḏt	et les ayant récompensés de tous biens à jamais

La question à savoir est de déterminer s'il s'agit vraiment d'une construction continuative. Certes, on est tenté de voir *fḳꜣ* comme parallèle et consécutif à *rdỉ*, mais cela est loin d'être certain. Le démotique (l. 20) a, dans le lieu correspondant à l'infinitif, un conjonctif : *mtw=w dỉ n=w nꜣ ky.w md.t-nfr.wt ḏr=w šꜥ ḏt* « et ils leur donneront tous les autres honneurs à jamais »[1085]. Comme la traduction le montre, la référence est au temps futur, ce que l'emploi de l'adverbe temporel souligne. Il me paraît difficile de faire concorder la référence future avec une construction *ḥnꜥ* + infinitif qui suit une forme du passé[1086]. Peut-être faut-il voir dans *smn* aussi un infinitif ? Il s'agirait alors d'un cas de coordination normale entre deux infinitifs[1087]. Les temps du grec (l. 19–20), parfait et futur, montrent en clair la référence différente entre les deux verbes : *ἀνθ' ὧν οἱ θεοὶ δεδώκασιν αὐτοῖς εὐσταθοῦσαν τὴν βασιλείαν καὶ δώσουσιν τἆλλα ἀγαθὰ πάντα εἰς τὸν ἀεὶ χρόνον* « en récompense de quoi les dieux leur ont accordé de voir la royauté bien établie et leur accorderont tous les autres biens à tout jamais ».

Malheureusement le début du passage suivant est perdu. Le sens continuatif de la construction est pourtant difficile à esquiver.

ex. 398. Rosette, 7 :

[*mtw sꜥḳ.w*][1088]*... šms*	Et les prêtres... devront servir
ḫnty pn	cette statue
ḥnꜥ ( ) *ỉr rd dbḥw*	et faire présenter les objets cultuels
m-bꜣḥ=sn...	devant eux...
ỉr{ty}=sn ( ) *tp-rd nb...*	Ils feront toutes les choses prescrites,
mtw=tw ms sḫm ḫw	et l'on produira une effigie sacrée
n nsw bỉty ptwlmys ...	du roi de la Haute et de la Basse Égypte, Ptolémée...

1085 Commenté dans Simpson 1996, 124.

1086 Pour le démotique le problème a été bien reconnu par Simpson (1996, 124) : « a conjunctive to continue a past is very unusual ». Cf. la traduction de la version hiéroglyphique par le parfait allemand dans Spiegelberg 1922a, 68 ; Roeder 1960, 156.

1087 C'est d'ailleurs l'analyse que je fais de l'ex. 259 de Ritter (1995, 236) tiré des « Instructions du vizir » (Urk. IV, 1108, 2–3).

1088 Voir l'ex. 386.

Le démotique (l. 24) y a : *mtw=w ỉr n=w pꜣ spd md.t nt hp* (*n*) *ỉr=w*. L'emploi de *ỉr=sn* en hiéroglyphes peut s'expliquer par la nature référentielle du pronom qui est en anaphore par rapport avec les prêtres *sꜥḳ.w*. Le retour au conjonctif par *mtw=tw ms* laisse supposer que la responsabilité de la production de statues se trouvait en l'occurrence chez d'autres que les prêtres mentionnés.

Dans l'exemple suivant qui est tiré du tombeau de Petosiris, l'emploi de *ḥnꜥ* + infinitif s'accorde mal avec les règles valant pour le conjonctif en néo-égyptien ou en démotique. Apparemment la forme à laquelle la construction est rattachée est le *sḏm=f* accompli[1089].

ex. 399. Petosiris, 81, 43–44 :

snfr=i ib n <*ḥm*>*-nṯr.w*	Je fis plaisir au cœur des prophètes
ḥnꜥ ( ) *ỉr kꜣ.t nb m ḥw.t-nb*	et exécutai toute œuvre dans le *hout-neb*

On trouve aussi un exemple où *ḥnꜥ* + infinitif suit, à ce qu'il semble, une forme *sḏm.n=f* !

ex. 400. Rosette, 4 :

[*rd.n=f nb*][1090] *ḥḏ wꜣḥy.t wr*	[Sa Majesté donna de l'or], de l'argent, beaucoup de blé
ḥnꜥ ḫt nb mi ꜥšꜣ=sn	et toute chose en grande quantité
r ḥw.t sḫn n hp ꜥnḫ	au temple d'accueil de l'Apis vivant
ḥnꜥ ( ) *sḫkr in ḥm=f*	et Sa Majesté fit (l') embellir
m kꜣ.t mnḫ.t n-mꜣw.t	d'un travail excellent de nouveau

Si la restauration au début est correcte, on verra dans *ḥnꜥ* + infinitif une construction continuative[1091]. Cela veut dire toutefois que le sujet est répété sous forme de substantif sans que la syntaxe de l'infinitif ne l'exige en aucune façon. En effet, on aurait attendu en égyptien normal que le sujet soit mentionné dès le début de la phrase. On note en démotique aussi deux prétérits indépendants dont le sujet est à la troisième personne du singulier. Grâce au démotique, il est clair qu'il est question de deux actions consécutives. Sinon, on peut considérer

[1089] Suivant la traduction de Lefebvre 1924, 138. Cf. Lichtheim 1980, 46 : « and of all those who work in the gold house ».

[1090] La restauration de Urk. II, 186, que j'accepte est faite évidemment d'après CG 22188, 11 ou 21, qui n'est pourtant pas un parallèle exact. Baillet (1888, 92) restaurait [*ḫw.n=f nb*] *ḥḏ*.

[1091] Roeder 1960, 183 : « Er gab … Ferner schmückte Seine Majestät… ».

que *ḥnʿ* est en fonction de conjonction coordonnante entre deux substantifs ; peut-être n'y avait-il rien d'autre qu'un infinitif *rd(t)* au début de la phrase pour lequel *ỉn* + substantif sert aussi d'agent. Coordonner *sḫkr* avec *ḥw.t* me paraît toutefois trop hardi[1092], puisque l'infinitif garde toujours la propriété verbale d'employer *ỉn* pour l'agentif.

L'infinitif en emploi continuatif sans conjonction

Le corpus contient également des exemples où je veux voir un emploi continuatif de l'infinitif sans qu'il soit précédé par une conjonction. Les exemples sont tirés en grande partie du décret de Canope, mais il en existe aussi, semble-t-il, quelques-uns dans les autres décrets synodaux. Par ceci je veux atténuer le verdict de Daumas qui estimait qu'il existe dans le décret de Canope « des tournures tout à fait étranges qui doivent provenir du manque d'habileté des traducteurs »[1093]. Une construction identique est d'ailleurs amplement attestée dans la documentation napatéenne après la XXVe dynastie[1094]. Il est difficile de dire, à l'heure actuelle, de quelle manière elles peuvent être apparentées. Pour les occurrences napatéennes, la suggestion a été faite qu'elles reprennent la construction enchâssée *ḥr sḏm* comme « uneigentliche NIMS-Konstruktion » dans laquelle la préposition, selon l'habitude du néo-égyptien avancé, est omise[1095]. Les exemples rassemblés par Peust sont pourtant dans un contexte syntaxique (souvent après le *sḏm=f* de l'accompli) autre de ce qu'on trouve dans le corpus actuel. Il me paraît au moins invraisemblable qu'il s'agisse *synchroniquement* de la construction enchâssée, attendu que la préposition *ḥr* n'est pas omise dans d'autres constructions, par exemple la construction pseudo-verbale, dans le décret de Canope. D'autres origines sont concevables. Il est possible que la construction soit née de l'omission de la conjonction dans *ḥnʿ* + infinitif. Cette omission a pu se produire par analogie avec l'emploi variable de conjonctions pour lier deux mots[1096]. À quoi on peut objecter que la construction *ḥnʿ* + infinitif n'est pas assurée pour le corpus. Il se peut aussi qu'elle soit le résultat de l'omission de l'élément formatif du conjonctif *mtw* + sujet.

[1092] C'est cela que fait Quirke & Andrews 1986, 19 : « to the temple of the living Apis and its adorning by His Majesty ».
[1093] Daumas 1952, 53.
[1094] Peust 1999b, 306–308.
[1095] NIMS est le nom que Frandsen (1974, 84, § 49) a donné au séquentiel.
[1096] Malaise & Winand 1999, 65–66, § 86.

En raison de l'omission régulière de l'agent, cette construction a une ressemblance superficielle avec l'infinitif narratif. Il ne faut pourtant pas les confondre, car leurs emplois sont bien distincts. L'infinitif narratif apparaît dans la narration, essentiellement pour délimiter des sections nouvelles, alors que l'infinitif continuatif se greffe sur la construction précédente dans le discours narratif.

A. Après le conjonctif.

ex. 401. Canope, 29–30 :

mtw=tw sꜥḥꜥ sḫm n nṯr.t tn m nb…	et l'on doit ériger une statue de cette déesse en or…
rd spr=f m pr-nṯr	et l'on la fera arriver à la maison de dieu[1097]

Cet exemple d'un infinitif continuatif n'est peut-être qu'apparent. Il est possible que *rdi* dépende du *mtw* initial par coréférence, une idée qui trouve appui dans le fait que les verbes décrivent deux étapes d'une même action. Néanmoins, c'est un fait avéré que l'emploi continuatif de l'infinitif dans le décret de Canope est réel dans d'autres contextes, comme on le verra par la suite. On ne peut donc pas exclure qu'il s'agisse d'un infinitif continuatif.

Le démotique (l. 59) utilise, comme prévu, un conjonctif, mais il est activement construit : *mtw=f ḥtp r pꜣ nt wꜥb* « et elle [*sc.* l'idole] demeurera dans le sanctuaire ». La différence en syntaxe entre les hiéroglyphes et le démotique s'explique par le sémantisme différent et la valence des verbes choisis. Les deux versions ont en commun la suppression de l'agent. À supposer que le démotique ait servi de base pour la traduction en hiéroglyphes, on s'est senti contraint de trouver une autre construction que le conjonctif avec un sujet référentiel qui n'est pas acceptable. Pour résoudre le problème de savoir comment référer à la statue, on a choisi d'employer une autre construction verbale. Le premier actant de *ḥtp* est obligatoirement compris comme un sujet peu agentif, ou l'équivalent d'un patient. La construction causative de la version hiéroglyphique, par contre, rejette le sujet de *spr* au rôle sémantique de patient[1098].

[1097] La première partie citée dans l'ex. 392.

[1098] Par ex. Christol 1998, 504–511.

B. Après le prospectif.

Fidèle à l’idée que le texte hiéroglyphique doit être découpé en unités plus menues que la version grecque, je veux reconnaître des formes prospectives qui introduisent de nouveaux propos à l’actif aussi bien qu’au passif (*sḏm.tw=f*). Il arrive que ces formes soient suivies du conjonctif. Cela revient peut-être à argumenter en rond, mais si l’on veut que, syntaxiquement, tous les conjonctifs dépendent de l’ordre initial, on aura du mal à expliquer les prospectifs qui se mêlent aux conjonctifs.

ex. 402. Canope, 12 :

wꜥb.w pw ỉmy.w pr-nṯr.w	Les prêtres-ouâb qui sont dans
nb n.w bꜣḳ.t r-ꜣw=sn	tous les temples de l’Égypte,
ḏd.tw wꜥb.w n.w	on (les) appelera prêtres-ouâb
nṯr.wy mnḫ.wy ḥr rn=sn…	aux Dieux Évergètes en leur nom…
sš r=sn ḥr sẖr.w nb	et l’on (l’)écrira à leur compte sur tous les documents,
ḫt ỉꜣw.t ḥm-nṯr	et l’on engravera leur fonction de prophète
n nṯr.wy mnḫ.wy ḥr ḫtm ỉry ḏr.t=sn	aux Dieux Évergètes sur le sceau de leur main

On observera que dans le passage correspondant du démotique, qui n’a d’ailleurs qu’un seul verbe, correspondant à la fois à *sš* et à *ḫti*, (l. 23), *mtw=w sẖ=f* « et l’on l’écrira », le pronom *w* est non-référentiel. En principe, le conjonctif *mtw=tw sḏm* aurait donc pu être employé. Pour ce qui est du verbe *ḫti*, il est aussi possible de songer à une construction passive avec sujet nominal. On n’a pas cette alternative en ce qui concerne *sš*.

Un peu plus loin, on rencontre de nouveau ce qui semble être un infinitif continuatif à la suite d’un prospectif initial.

ex. 403. Canope, 15–16 :

sḫpr wꜥb 25 ḥr nḏ ḫt…	Il y aura 25 prêtres-ouâb qui donnent des conseils…
rdt ( ) dni.t n ỉmy.w	et une partie (du salaire) sera donnée à ceux qui sont dans
sꜣ 5 n nṯr.wy mnḫ.wy	la cinquième classe sacerdotale appartenant aux Dieux Évergètes

La graphie de l'infinitif est habituelle (voir les tableaux sur les pages 73 et 74) et donne un faible support pour préférer cette interprétation à un *sḏm=f* passif. Le démotique (l. 30–31) emploie dans les deux occasions des conjonctifs avec *ḫpr* pour prédicat ce qui entraîne des modifications de la construction. Le grec (l. 31) a toujours des infinitifs.

Dans l'exemple suivant, je considère *rdi* comme étant l'infinitif[1099] avec l'agent introduit par *in* (voir aussi l'ex. 400), en emploi continuatif à l'instar d'un conjonctif. On remarquera la phrase initiale d'un *sḏm.tw=f* introduit par *iw gr*. Le sens en est plutôt d'un présent général.

ex. 404. Canope, 32 :

iw gr ir.tw hrw.w n.w g3g3iw	On fera aussi les jours des fêtes Kikellia[1100]
m 3bd 4 3ḫ.t	le quatrième mois d'*akhet*
ḫr-ḥ3.t ḫn wsir	avant le périple d'Osiris
rd in rnn.wt ḥm.wt n.w wꜥb.w	et les jeunes femmes des prêtres-ouâb devront laisser
ir.tw k.t rpy.t n brnyg3.t	produire une autre image de Bérénice,
ḥnw.t rnn.wt	la maîtresse des jeunes femmes

Je n'insiste pas trop sur l'interprétation de *rdi* comme un infinitif, parce qu'il y a d'autres solutions à examiner. En théorie, se fondant seulement sur la morphologie, on pourrait être induit à lire une forme *sḏm.in=f*. Cette forme a normalement un sens d'accompli. De plus, la forme *sḏm.in=f* appartient au registre de la narration, ce qui n'est pas le cas ici. Le démotique (l. 64–65) consiste en un temps second *iir=w ii* en emploi protatique dans une phrase temporelle[1101], suivi d'un conjonctif à sujet nominal : *mtw n3 rn.t s.t-ḥm.t n n3 wꜥb.w di ir=w*.... Le grec (l. 64–65) a toujours une proposition infinitive à l'endroit correspondant. L'ordre entre l'agent et le prédicat est le même que dans la version hiéroglyphique : *κατασκευάσαι τὰς παρθένους*, mais cela est sans doute sans importance.

L'exemple suivant ressemble beaucoup à l'ex. 402 en montrant deux infinitifs l'un après l'autre dont le deuxième admet une lecture comme le *sḏm=f* passif. Pour ce qui est du premier, l'absence d'un patient exclut pratiquement toute autre interprétation.

[1099] Aussi Daumas 1952, 55.

[1100] Voir Perpillou-Thomas 1993, 103–105. Pour la lecture de la fête en hiéroglyphes, voir Daumas 1952, 278.

[1101] Voir note 1050.

ex. 405. Canope, 34 :

ḥs.tw n kꜣ=s ꞽn dmꜣ.w ḥs.w	On entonnera pour son *ka*, de la part des
ṯꜣy.w ḥm.wt	hommes et femmes choristes,
m-ẖr.t-hrw ḥnꜥ ḥb.w ḫꜥ.w n.w nṯr.w	quotidiennement et à toute les apparitions des dieux,
m dwꜣw.w spẖr.n ṯ.t pr-ꜥnḫ	des hymnes que le personnel de la Maison de Vie a notés
dꞽ n ꞽmy-r sbꜣ n ḥs.w	et on (les) donnera au professeur de musique,
sš mꞽt.t ḥr šfd.w n.w pr-ꜥnḫ	et l'on écrira une copie sur des rouleaux de la Maison de Vie

Le démotique (l. 69–71) utilise uniformément le conjonctif en partant d'un conjonctif à sujet nominal, donc actif, comme équivalent de *ḥs.tw* : *mtw nꜣ ḥs.w ꜥḥꜣwty ꞽrm nꜣ ḥs.w s.t-ḥm.t ḏd* « Les hommes et femmes choristes diront ». En considération de la version démotique, il est donc possible d'estimer que la version hiéroglyphique a récusé l'emploi de *mtw=tw sḏm*, étant donné que le pronom *w* en démotique (*mtw=w ti*... *mtw=w sẖ*...) se réfère aux personnes qui chantent. Le grec (l. 69–70) montre la consécutivité des actes de « noter » les hymnes et de les « donner » au professeur de musique : *οὓς ἂν ὕμνους οἱ ἱερογραμματεῖς γράψαντες δῶσιν τῶι ὠιδοδιδασκάλωι*. Finalement, on peut re-marquer que la version hiéroglyphique a en commun avec le grec de ne pas avoir d'objet direct à l'acte de « donner » ; en grec c'est parce qu'il disparaît dans la construction relative.

Un passage intéressant à ce propos est l'ordre final de la résolution de faire graver la stèle. Sa fréquence fournit l'occasion de comparer les versions. On observe dans la plus ancienne version hiéroglyphique un impératif causatif dont le patient est thématisé. La construction verbale qui suit a l'apparence d'un infinitif en emploi continuatif, ce qui n'est pas une construction qui nous surprend après le prospectif *sḏm.tw=f*.

ex. 406. Canope, 36–37 :

sḫꜣw pn ꞽ.my sš.tw=f	Ce décret, qu'il soit rédigé
ꞽ<n> nḏ-ḫt.w m ḥw.wt...	par les conseillers dans les temples...
ḫt ḥr wḏ n ꞽnr r-pw[1102] *bꞽꜣ*	et qu'on l'inscrive sur une stèle de pierre ou de cuivre
rd ꜥḥꜥ=f m wsḫ.t mšꜥ	et qu'on l'érige dans la cour publique

1102 Sur l'emplacement de *r-pw*, voir Daumas 1952, 127. Voir Kroeber 1970, 54–56.

Compte tenu de la seule forme et sa position syntaxique, on analyserait le verbe *ḫti* comme un pseudoparticipe[1103]. Néanmoins, cette analyse doit être écartée, car je suis enclin à voir dans cette phrase une description de la méthode de travail des prêtres. On peut y voir les phases successives de la rédaction du décret, d'abord la rédaction propre (*sš*), qui selon la proposition de Spiegelberg procédait par une traduction du grec[1104], vraisemblablement sur papyrus, ensuite, la gravure (*ḫti*) en pierre. Il n'est peut-être pas sans intérêt de remarquer que les autres versions n'ont, pour décrire le même travail, qu'un seul verbe. Le démotique (Kom el-Hisn, 20) le résume par un impératif causatif avec objet thématisé : *pꜣy wt my sḫ s pꜣ rmṯ nt šn* « Ce décret, faites le écrire par l'homme en charge ». En grec (l. 73–74) on a un exemple de l'impératif de la troisième personne du pluriel : *καὶ οἱ τοῦ ἱεροῦ γραμματεῖς ἀναγραψάτωσαν τοῦτο τὸ ψήφισμα.* Pour *rd ꜥḥꜥ=f* les autres versions ont recours à un conjonctif (*mtw=w ti ꜥḥꜥ=f*[1105]) et à un nouvel impératif.

Ce passage se retrouve aussi dans les décrets de Philae mais construit différemment. Dans le deuxième décret on voit un conjonctif suivi par un infinitif, peut-être en factorisation, c'est-à-dire qui appartiendrait au cas A. ci-dessus. Le verbe *sꜥḥꜥ* serait donc dépendant du *mtw* initial.

ex. 407. Philae 2, 17 :

mtw=tw ḫt ( )	et l'on doit inscrire
sḫꜣw pn ḥr [*ꜥḥꜥ n ꜥꜣ.t rwḏ*	ce décret sur [une stèle de pierre dure
m] *sš* [*n mdw-nṯr*	en] écriture [hiéroglyphique,
sš šꜥ.t sš] *ḥꜣw-nb.w*	démotique] et grecque
sꜥḥꜥ=f m wsḫ.t mšꜥ [*n.t*] *ḥw.t-nṯr*	et l'ériger sur la place publique du temple
m r-pr.w nb ḥr [*rn=f*]	dans tous les domaines en [son nom]

Dans le premier décret on voit au début une forme *sḏm.tw=f*, apparemment le passif du prospectif, et elle est suivie d'un infinitif continuatif[1106].

[1103] Cf. Roeder 1960, 166 : « Dieser Beschluß soll geschrieben werden… eingemeißelt… ».
[1104] Spiegelberg 1922b.
[1105] Selon la copie de Kom el-Hisn (l. 14), parce que la fin est omise dans la copie de Tanis.
[1106] Le démotique (l. 16) ne s'est pas préservé.

ex. 408. Philae 1, 17 :

ẖt.tw (SIC)[1107] *sẖꜣw pn*	On doit inscrire ce décret
ḥr [*wḏ*]…	sur [une stèle]…
rd ꜥḥꜥ=f m […]	et l'ériger dans […]

Peut-être le changement de construction dans les décrets plus récents montre-t-il que la construction avec un infinitif, très fréquente seulement dans le décret de Canope, n'était pas vraiment acceptée. Quoiqu'il en soit, l'étude des variantes, qui mérite une étude à part et ne peut pas être poursuivie ici, soulève la question de savoir comment ces variantes sont nées. Elles sont trop proches pour témoigner de différentes traductions. Est-ce qu'elles sont les traces d'essais continus d'affiner le texte hiéroglyphique ?

Le passage se retrouvait originellement aussi dans le décret de Memphis, mais le début en est perdu à cause d'une cassure[1108].

ex. 409. Rosette, 14 :

[…] *sẖꜣw pn ḥr ꜥḥꜥw*	[Qu'on grave] ce décret sur une stèle
n ꜥꜣ.t rwḏ.t	en pierre dure
m sš n mdw-nṯr sš n šꜥ.t	en écriture hiéroglyphique, en écriture démotique
sš n n ḥꜣw-nbw.w	et en écriture grecque
rd ꜥḥꜥ=f m gs-pr.w r-pr.w nb ḥr rn=f	et la [*sc.* la stèle] place dans les temples de tous les domaines en son nom

Le démotique emploie un conjonctif normal (l. 32) : *mtw=w di ꜥḥꜥ=f n nꜣ ỉrpy.w*. Le grec (l. 53–54) n'est qu'imparfaitement conservé : [*τὸ δὲ ψήφισμα τοῦτο ἀναγράψαι…*] … *καὶ στῆσαι…*

C. En apodose

Il semble qu'il y ait un exemple où l'infinitif est en apodose dans une construction conditionnelle.

[1107] Bien que l'endroit soit endommagé, à en juger d'après ce qui en subsiste, il paraît invraisemblable d'y voir une graphie du conjonctif.

[1108] Il ne semble pourtant pas y avoir place pour plus que *ẖti* seul, à l'instar du décret de Canope, cf. Urk. II, 197, note c–d. On doit aussi reconnaître que ces trois versions postérieures au décret de Canope ne sont pas entièrement parallèles, étant donné qu'il leur manque l'exhortation *i.mi sš.tw=f*.

ex. 410. Canope, 33–34 :

ỉr ỉs ỉw ( ) rd m ḥꜣ.t ỉrw	Quand la croissance est à ses débuts,
fꜣ ẖms.w ỉn šmꜥ.wt r-ḫntt	des épis seront apportés par les musiciennes
ḥnk n sḫm n nṯr.t tn	et offerts en don à l'image de cette déesse.

En anticipant sur l'analyse du chapitre sur le passif suffixal (voir p. 315), le début de l'apodose peut se comprendre comme une proposition à verbe fini, donc un *sḏm=f* passif avec l'agent introduit par *ỉn*. En tout état de cause, cette première phrase de l'apodose est suivie par un verbe sans agent, susceptible d'être identifié avec l'infinitif en emploi continuatif[1109]. Le démotique emploie invariablement des conjonctifs, d'ailleurs avec les mêmes verbes : *fꜣỉ* et *ḥnk*. Les versions se distinguent donc l'une de l'autre seulement par la construction grammaticale. À l'opposé de la version hiéroglyphique, le verbe *fꜣỉ* se construit activement en démotique (l. 68) : *mtw nꜣ šmꜥy.wt fy ẖms r-ḥry* « et les musiciennes apporteront des épis ». Il a fallu rendre compte de l'agent du verbe en même temps qu'il était nécessaire d'éviter le conjonctif. La raison pour ne pas employer une construction active en hiéroglyphes m'échappe. Le deuxième conjonctif, *mtw=w ḥnk*, a le même sujet que la phrase précédente. Le grec (l. 68) a une construction temporelle itérative en revenant à l'infinitif dans l'apodose : *καὶ ὅταν ὁ πρώϊμος σπόρος παραστῆι, ἀναφέρειν τὰς ἱερὰς παρθένους στάχυς*. On remarquera que le grec, aussi bien que le démotique, emploie le sujet/l'agent avec l'article défini, ce qui souligne peut-être qu'il coïncide avec le thème du point de vue énonciatif. Dans la version hiéroglyphique, par contre, on remarque que l'agent est relégué dans une phrase prépositionnelle[1110], ainsi qu'il arrive quand la construction est passive.

En d'autres cas, la phrase initiale ne peut pas être déterminée à cause de la dégradation du document en question. L'absence d'un agent en position de sujet conduit tout de même à l'interpréter comme un infinitif en emploi continuatif dans l'exemple suivant, au moins pour ce qui est de *rd sḫꜥ*[1111]. Il est à remarquer que *rd sḫꜥ* est précédé par deux particules, ce qui incite à exclure qu'il fallait restaurer *mtw=tw* dans la lacune.

[1109] Immédiatement après vient l'ex. 405.

[1110] On rencontre l'agent plus tôt à la même ligne : *dwꜣ.tw nṯr.t tn ỉs ỉn šmꜥ.wt* « et cette déesse sera adorée par des/les musiciennes », où le démotique et le grec emploient également l'article défini, sans doute à cause de la présence envisagée des *šmꜥ.wt* dans le personnel du temple.

[1111] Noter la construction doublement causative.

ex. 411. Philae 2, 16 :

[…] *ỉsk sw rd ẖꜥ*	[…] et l’on fera apparaître
sšm.t n ḥḳꜣ.t	une statue de la Souveraine
rd sẖꜥ=f ḥnꜥ=f	et on la [sc. la statue] placera avec lui
m hrw.w ỉpn	en ces jours,
mtw=tw ỉgr […]	et l’on fera aussi … [la statue de]
nb.t tꜣ.wy	la maîtresse des deux pays
m hrw.w ỉpn	en ces jours
tp rnp.t nb ḥnꜥ psš.t …	annuellement et tous les six mois

Au début on pourrait voir une haplographie où est écrit pour *r rd*[1112]. Malheureusement, il reste trop peu de la version démotique pour en établir le texte.

L’analyse des infinitifs comme des infinitifs continuatifs n’est pourtant pas neuve. Peu d’années après la découverte de la première copie du décret de Canope, Rougé écrivit :

> « Au lieu d’être gouverné simplement par un premier verbe, ou régi par une particule, le verbe à l’infinitif peut dépendre de tout un premier membre de phrase. C’est ainsi que dans le décret de Canopus, après divers considérants, le dispositif est mis presque partout sous la forme de l’infinitif. »[1113]

Mis à part le fait que la terminologie est vieillie, l’observation est des plus justes. Au demeurant, pour Rougé, travaillant à une époque où l’on gardait le sens d’une langue égyptienne inaltérée au cours des siècles, la construction des conjonctifs en hiéroglyphes pouvait être prise pour l’original que le grec avait calqué[1114]. En partant du décret de Canope, je crois avoir pu relever cette construction dans d’autres documents de l’époque. Il serait intéressant d’élargir la documentation pour connaître l’extension de cette construction dans des textes qui sont hors du corpus. Est-ce une particularité des décrets ou fait-elle partie du stock de l’égyptien de tradition ? La réponse à cette question est intimement liée à l’origine de l’infinitif en emploi continuatif. Il est prématuré de vouloir chercher cette origine avant d’avoir repéré les documents à partir de la naissance de l’égyptien de tradition au Nouvel Empire. Toutefois, il est possible qu’il faille dans cette question accorder de l'importance au fait que l’infinitif est plus

1112 Attestée à CG 22188, 12 et JE 44901, 8.
1113 Rougé 1875, 81–82.
1114 Rougé 1875, 82

rarement accompagné d'une conjonction. On peut y voir une indication qu'en synchronie l'infinitif nu n'est pas une variante de *ḥnꜥ* + infinitif, mais a en fait acquis le statut d'être paradigmatiquement indépendant. On peut aussi penser à la construction pseudo-verbale enchâssée *ḥr sḏm* comme une source possible. On observera pourtant que la proportion de l'absence de *ḥr* est différente pour la construction pseudo-verbale (présent I), le séquentiel et la construction enchâssée. Dans la première, il est clair que *ḥr* est devenu redondant suite à la grammaticalisation de la construction. La construction enchâssée *ḥr* + infinitif en fonction circonstancielle ne connaît pas cette perte dans la même mesure que les autres, même si elle n'est pas inconnue[1115].

Pour en revenir à l'extension de l'emploi de l'infinitif continuatif, je ne connais qu'un seul exemple digne de foi dans le corpus parmi les documents privés. D'autres exemples existent pour lesquels j'ai préféré voir une autre solution. Ils sont groupés en fin de section. En principe, il est à conseiller de donner préférence à des interprétation plus « traditionnelles » s'il n'y a pas de raisons urgentes qui font pencher la balance vers l'infinitif continuatif.

ex. 412. Onnophris, 9 :

ms.w ms.w=k mn ḥr-sꜣ=k	Les enfants de tes enfants seront fermes après toi,
n wšr m tꜣ ḏ.t	sans jamais périr sur terre,
ḏd in ii ḥr-sꜣ	et ceux qui viendront après diront
imꜣḫ pw šms nṯr=f	« C'était un *imakhou* qui servait son dieu »

À la lumière des occurrences de l'infinitif continuatif dans les décrets synodaux que nous venons de voir, l'infinitif peut être compris comme une continuation des vœux relatifs à Onnophris. Cette interprétation bouleverserait la structuration du texte par Derchain, qui voit par *ḏd* un retour au récit. Si l'on a raison de comprendre l'infinitif comme continuatif, ce qu'il nomme « discours II » ne commence que par l'invocation aux couteliers[1116], mais c'est une retouche qui ne nuit pas au schéma général. On ne passera pas sous silence la possibilité de lire *sḏm.in=f* à sens optatif, mais étant donné que cet usage se limite aux textes médicaux, il est peu vraisemblable que cette lecture soit juste[1117].

[1115] Cf. Vandier 1961, 272, § XVIII.

[1116] Derchain 1999, 40 : « Alors celui qui vient derrière lui a dit » et n. 63.

[1117] Westendorf 1962, 205–208, § 280–283.

L'infinitif narratif

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 369–370, § 600 ; Grimal 1981, 202–203, § 21 ; Priese 1972, 108–110 ; Manuelian 1994, 243–244.

En égyptien classique l'infinitif s'emploie parfois dans la narration comme prédicat seul, sans entrer dans une construction pseudo-verbale ; l'emploi est connu sous le nom de « infinitif narratif »[1118]. L'infinitif apparaît pour marquer les étapes les plus importantes d'un récit. Il s'utilise aussi, comme cela est naturel pour une forme substantive du verbe, dans les titres et dans les en-têtes. L'infinitif narratif est particulièrement fréquent dans les rapports de guerre[1119], faisant preuve de « *Tagebuchstil* », illustré par certains textes des Urkunden IV de la XVIIIe dynastie[1120]. Normalement le sujet y est supprimé mais peut surgir moyennant un génitif direct quand le verbe est intransitif. Sinon, l'agent est introduit par le in agentif. L'interprétation temporelle de l'infinitif découle de son contexte et de l'Aktionsart, ce qui explique que ce sont presque exclusivement des verbes marquant en soi le terme d'un procès (téliques) qui se retrouvent avec cet emploi[1121].

Ainsi que je l'ai dit plus haut, je m'en suis tenu aux registres d'expression pour assortir les exemples censés reprendre l'infinitif narratif. Alors que l'infinitif en emploi continuatif apparaît typiquement dans le discours, l'infinitif narratif est à retrouver dans les parties narratives. Il n'est pourtant pas exclu qu'il y ait eu lieu une certaine confusion entre les deux usages à la Basse Époque. Toujours est-il que les exemples ci-après ne peuvent guère provenir de ce type d'annales à partir desquelles la construction s'est répandue.

On reconnaît le caractère de l'infinitif pour marquer le paragraphe dans l'exemple suivant.

ex. 413. Canope, 11–12 :

rd m ỉb=sn	Il leur vint à l'esprit
ỉn wꜥb.w n.w tꜣ-mr.t	de la part des prêtres-ouâb de l'Égypte
r swr ḏsr ḫt ḳn.w N	d'augmenter les honneurs aux nombreux bienfaits du roi N

1118 Doret 1986, 173–174 ; Malaise & Winand 1999, 432–433, § 697–699.
1119 Voir Spalinger 1982, 122–128.
1120 On voit avec étonnement que l'infinitif narratif n'est pas rapporté dans Ritter 1995.
1121 Cf. Malaise & Winand 1999, 430, § 691.

C'est le début de la résolution prise à Canope immédiatement après la déclaration de *ἀγαθῆι τύχηι*. Le sens en est clairement passé à cause du contexte. Le démotique (l. 21) a un prétérit: *pḥ=s n ḥ3t n3 wʿb.w nt* (*n*) *km.t*, le grec un infinitif *δεδόχθαι*. On peut attacher de l'importance au fait que les versions hiéroglyphique et grecque emploient toutes les deux un infinitif[1122]. Il n'existe toutefois, je crois, aucune relation entre l'emploi des infinitifs, étant donné que les propriétés syntaxiques sont si différentes entre les langues pour cette catégorie[1123].

Un infinitif narratif se reconnaît éventuellement aussi dans l'exemple suivant. L'adverbe temporelle au début montre que c'est une proposition autonome.

ex. 414. CG 22180, 12 :

m-ḫt nn rd ḥtp=s m…	Après cela, on la fit demeurer dans…

Sur la stèle de Naucratis, il semble que des infinitifs narratifs soient employés en séquence. Peut-être est-il possible d'accorder de l'importance au fait qu'il s'agit d'actions proches du rite. Est-ce que l'on a fait emploi d'une structure rappelant le titre d'une offrande[1124] ? Cependant, l'emploi de l'infinitif en de pareilles conditions n'est pas inconnu à des époques anciennes. La sémantique exclue d'autres façons de comprendre la phrase, car on a raison de supposer que l'apparition du roi se fît avant qu'il ne se soit rendu au temple de Neith[1125]. Une lecture de *ḫʿ ḥm=f* comme le *sḏm=f* de l'accompli ne peut pas être exclue[1126].

ex. 415. Naucratis, 7 :

ḫʿ ḥm=f m ʿḥ s3w	Sa Majesté apparut dans le palais de Saïs
ḥtp m ḥw.t-nṯr n.t n.t	et s'installa dans le temple de Neith.

Un cas analogue suit immédiatement après, où la séquence logique entre les actions laisse supposer que *ḫʿi* est postérieur à *bsi*.

[1122] Cf. la discussion Daumas 1952, 196–197.
[1123] Selon Rhodes 1997, l'infinitif serait régi par *ειπαν* « ils dirent » (l. 7).
[1124] Cf. Grimal 1981, 202 : « une suite d'actes solennels, aussi bien militaires que liturgiques ».
[1125] Analysés comme des infinitifs « in the timeless 'record style' » par Gunn 1943, 58 n. 9.
[1126] La variation entre *sḏm.n=f* et *sḏm=f* ne peut pas nous guider vers la bonne lecture, cf. p. 176 et seq.

ex. 416. Naucratis, 7–8 :

bs nsw[1127] *m ḥw.t n.t*	Le roi fut introduit dans la maison de Neith
ḫʿ m n.t r-gs mw.t=f	et il parut avec la couronne rouge auprès de sa mère

On pourrait avoir l'idée de voir dans *ḫʿ* le pseudoparticipe qui admet deux lectures. D'une part, on pourrait y voir une proposition dépendante, mais c'est une interprétation qui fait violence à l'ordre naturel des actions. Il paraît invraisemblable que le roi puisse déjà porter la couronne en présence de « sa mère Neith » lors de son entrée dans le temple. D'autre part, il est possible d'y voir le pseudoparticipe en emploi continuatif[1128]. Je ne suis pourtant pas prêt à reconnaître le dernier emploi ici, étant donné que le pseudoparticipe ne s'emploie pas dans le corpus comme forme narrative avec un sens d'accompli ponctuel. À cause de l'absence du pseudoparticipe dans la proposition autonome, j'ai de forts doutes sur l'existence du même emploi dans des positions subordonnées. Je rappelle aussi que son existence pour les intransitifs, autres que les verbes de mouvement, n'est pas assurée[1129]. Des exemples du verbe conjugué selon le genre féminin auraient pu trancher la question, mais je n'en connais aucun.

À d'autres occasions, l'infinitif apparaît dans la narration après diverses formes verbales, évidemment sans marquer une nouvelle étape du récit. L'action de celui-ci semble alors être postérieure à l'action de la phrase initiale. La présence d'un infinitif y paraît quelque peu inhabituelle, parce que c'est une fonction primaire de l'infinitif narratif de délimiter les paragraphes du récit. Je n'ai pas classé ces exemples sous la rubrique de l'infinitif continuatif, parce que ce dernier est une forme du discours, en espérant que l'examen gagne en clarté en les tenant séparés à ce stade de la recherche. Les équivoques que l'on a constatées à propos de l'infinitif continuatif sont pourtant valables pour l'infinitif narratif aussi. Ainsi, plus particulièrement pour les exemples où il fait suite à d'autres formes verbales, il faut prendre en considération l'omission de *ḥr* devant l'infinitif. En effet, c'est une solution qui a déjà été proposée pour des cas semblables sur la stèle de Piankhy[1130]. Je suis pourtant peu enclin à suivre ce chemin. Je rappelle encore que l'omission de *ḥr* n'est pas la même partout. Il faut juger chaque

[1127] Cf. Wilson 1999, 330–331.

[1128] Wente 1959, 50–52, 55 ; Schenkel 1965, 61–62 ; Johnson 1980, 71 ; Doret 1986, 147–150.

[1129] Doret 1986, 149–150.

[1130] Grimal 1981, 202, § 21 c).

construction, cas par cas, par respect pour les fonctions diverses de la préposition. C'est ainsi que l'on observe en néo-égyptien la perte progressive de *ḥr* dans la construction pseudo-verbale où elle reflète un processus de la langue parlée. Il arrive que *ḥr* manque dans la construction enchâssée aussi mais avec une moindre fréquence. Au contraire, l'absence occasionnelle de la préposition dans son sens local doit être jugée comme une erreur[1131].

Revenons aux exemples de l'infinitif narratif dans le corpus, en l'occurrence dans un document privé.

ex. 417. Psenptais, 9–10 :

wnn nsw bity	Le roi de la Haute et de la Basse Égypte,
nb tꜣ.wy…	le maître des deux pays…
ḫꜥ m ꜥḥ=f…	apparut dans son palais…[1132]
wd r tꜣ r ḥw.t-nṯr n ꜣs.t	Puis, il atterrit au temple d'Isis,
nb.t i͗ꜣ.t wḏꜣ.t…	la maîtresse de la Butte de l'Oudjat…[1133]
pr r-ḥꜣ m ḥw.t-nṯr n.t ꜣs.t	et tourna en procession[1134] autour du temple d'Isis
[*ḥr*][1135] *wrry.t=f*	sur sa charrue

À la poursuite d'un système, en faisant confiance à l'expertise de l'auteur, je suppose que *wdi͗* et *pri͗* font preuve d'une même construction[1136]. La question est de savoir laquelle. La logique laisse croire toutefois que les trois actions se succèdent. J'ai exposé ci-dessus les raisons qui me font refuser l'existence du pseudoparticipe en emploi continuatif. Une lecture <*ḥr*> + infinitif, soit des constructions enchâssées, ne peut pas être exclue. Par analogie avec les infinitifs dans d'autres textes, je préfère à y reconnaître des infinitifs narratifs, même si j'admets qu'ils ne peuvent jouer aucun rôle délimitant qui aide à la structuration du texte.

[1131] Loin d'être rare selon Erman 1933, 307–308, § 617, mais cela ne me paraît pas correspondre aux faits. Un exemple en est *LES* 35, 3 : *i͗w tꜣ br n sd wꜣḥ.ti͗ <ḥr> pꜣ ṯwf* « la touffe de sa queue reposerait dans un bouquet de papyrus ».

[1132] Voir ex. 318.

[1133] Toponyme memphite, voir Yoyotte 1961, 93. Cf. Derchain 1998.

[1134] Pour le sens de *pri͗ r-ḥꜣ*, voir Gutbub 1973, 268–269.

[1135] Je ne suis pas la lecture *i͗n* de Reymond (1981, 142) même si le trait d'agentivité peut s'unir à des inanimés comme les moyens de locomotion, mais c'est un phénomène marginal, voir Winand 2001a, 137 n. 458.

[1136] Cf. Derchain 1998, 1159–1161 et la remarque (g).

L'exemple suivant présente lui aussi des formes de ce qui paraît être l'infinitif sans agent comme prédicat dans la narration. La même difficulté que dans l'exemple précédent existe aussi pour leur explication. Ici, de même, les infinitifs suivent des constructions pseudo-verbales. La séquence logique des actions est de considérer l'arrivée dans le nome du Harpon occidental comme postérieure au tour en Égypte, et la délibération après l'arrivée.

ex. 418. Pithom, 15 :

wn ḥm=f <ḥr>[1137] *pẖr tꜣ-mr.t*	Sa Majesté fit le tour d'Égypte
ḥnꜥ rp.t…	en compagnie de la princesse…
spr ḥww ỉꜣb.t …	et il arriva au Harpon occidental…
ḥsb ḥnꜥ sn.t nsw ḥm.t nsw	et il y délibéra avec sa sœur et épouse
r mk km.t r ḫꜣs.wt ỉm	pour défendre l'Égypte des pays étrangers

Il y a aussi sur la stèle de Mendes un exemple éventuel de l'infinitif narratif suivant une autre forme de la narration. Malheureusement, la première forme verbale de la phrase, *sꜥḳ*, résiste à l'analyse sans équivoque. Il est possible que ce soit tout aussi bien un infinitif narratif délimitant l'action après la date. Sinon, on songe naturellement au *sḏm=f* passif en emploi circonstanciel. Il ne faut certainement pas suppléer un *r* devant *ḥtp*, ce qui ferait bon sens après un verbe de mouvement, en vue de la prédilection ostentatoire du rédacteur de cette stèle pour la notation de <*r*>[1138].

ex. 419. Mendes, 20 :

hrw nfr	C'était une belle journée
m p.t tꜣ	au ciel et sur terre
sꜥḳ bꜣ wr	lorsque le grand *ba* fut introduit
r pr=f	dans son temple
ḥtp ḥr s.t=f wr.t	et s'installa dans son sanctuaire

Dans l'exemple suivant, on pourrait aussi vouloir lire, en se tenant à ce qui y est effectivement écrit, un infinitif. L'emploi est continuatif, quoique le passage provienne d'une narration.

[1137] Cf. l'ex. 352.

[1138] Engsheden 2001, 54–55.

ex. 420. Vienne 5103, 9–10 :

rd.n=ỉ ẖr.t n hb	Je donnais de la nourriture aux ibis,
bỉk mỉw ỉwỉw ꜥnḫ.w	aux faucons, aux chats, et aux chiens vivants
sꜣḫ () *sn <m> mrḥ.t mnḫ.t*	et je les glorifiais avec de l'huile et du lin

Une lecture coextensive de l'action de *sꜣḫ*, à coup sûr à mettre en relation avec les préparations des funérailles, me semble peu probable, à moins que l'on ait des doutes sur les intentions du narrateur[1139]. On remarquera au demeurant que l'omission de la première personne du singulier n'est pas attestée ailleurs dans ce texte. Il n'est pas possible non plus de comprendre le signe du pain comme une graphie du suffixe de la 1re personne du singulier. Bien que cette graphie soit amplement attestée dans les temples gréco-romains[1140], il reste qu'elle est extrêmement rare dans le corpus à la base de ce travail. En fait, elle n'y apparaît que dans un seul document (CG 963 + CG 974) en référence à une femme[1141]. Je préfère donc y voir un infinitif narratif en emploi non-classique. Cela montre que la démarcation entre les deux emplois de l'infinitif n'est pas absolue. Le *t* est sans aucun doute emprunté à la graphie du substantif correspondant[1142].

Un autre exemple est peut-être le suivant :

ex. 421. décret (Collombert 1995), x + 8 :

ꜥḥꜥ pw ỉr.n=f	Il s'est arrêté
hn n ḥm=f wr wr	(puis) s'est avancé très vigoureusement vers Sa Majesté[1143]

Pour ce qui est de l'exemple suivant, l'éditrice fait suppléer une préposition *r* devant *rdỉ* afin d'introduire une notion de finalité[1144]. Cette restauration est possible ; il s'agirait d'un cas d'haplographie. En raison des autres exemples de cette section, on peut toutefois envisager la possibilité de comprendre *rdỉ* comme un infinitif continuatif dans la narration.

[1139] La même interprétation temporelle impliquée par la traduction d'Otto 1954, 188.

[1140] Junker 1906, 37, §48 ; Fairman 1943, 247, 290. Cf. Hallof 1994, 156.

[1141] Ce qui est de règle dans la TPI, voir Jansen-Winkeln 1996a, 131, § 216.

[1142] Wb. IV, 24, 11–12. Phénomène connu ailleurs, voir Jansen-Winkeln 1996a, 25, § 32.

[1143] Traduction de Collombert 1995, 64.

[1144] Jelínková-Reymond 1956, 99–100. « Ils étaient momifiés pour qu'ils pussent reposer… ».

ex. 422. JE 46341, B 21 :

ḳrs.n.tw	On les [*sc.* les chairs divines] ensevelit
rd ḥtp=sn ḥr sṯꜣ.t	et les fit reposer dans la nécropole
ḥr mḥ.t n km-wr <m> pr rꜣ-sṯꜣw	au nord d'Athribis <dans> « la Maison de la Nécropole

Peu après on rencontre de nouveau des constructions *rdỉ* + infinitif qui peuvent s'interpréter comme des infinitifs narratifs en emploi continuatif. La singularité de la construction a été sentie par l'éditrice qui restaure *rd<.n=ỉ>* dans les deux cas[1145]. À quoi il faut ajouter que même si l'omission graphique du suffixe de la première personne du singulier est fréquente dans ce document, l'omission simultanée de la marque de l'accompli et du suffixe ne l'est pas. En effet, l'accompli est exprimé presque partout par *sḏm.n=f* (voir p. 182).

ex. 423. JE 46341, B 24–26 :

gm.n=ỉ pr.w ꜥšꜣ.w n.w mšꜥ.w	J'ai trouvé de nombreuses maisons de soldats
m-ḫnw ỉnb pn…	à l'intérieur de cette enceinte…
rd.n.tw ḏbꜣ.w ỉrw	On leur en a fait le remboursement (en terrain)
ḥr ỉꜣbt.t n ḥw.t-nṯr n.t ỉꜣ.t-mꜣ.t	à l'est du temple de Iat-mat.
ḳd=sn m pr.w n mꜣw.t…	Ils ont construit à nouveau des maisons…
rd ỉn=sn r tꜣ	et elles furent renversées
rd fꜣ=sn r ỉtrw ḥr mḥ.t n km-wr	et emportées vers la rivière au nord d'Athribis[1146].

La même incertitude quant à l'analyse morphologique apparaît dans l'exemple suivant tiré d'une stèle funéraire memphite dont la lecture n'est pourtant pas tout à fait assurée.

[1145] Jelínková-Reymond 1956, 103 n. 3.
[1146] Cité dans Thiers 1995, 501.

ex. 424. BM 379, 11–12 :

i͗w wḥm.n nb=i͗ ḥs.t=i͗	Mon maître m'a favorisé de nouveau
mtn=f wi͗	en me nommant
r i͗ꜣw.t wr.t ḥm-nṯr	à la fonction importante de prophète
[*n sꜣ.t nsw sn.t nsw*	[de la fille du roi, la sœur du roi,
sꜣ.t i͗mn]	la fille d'Amon,]
nb.t tꜣ.wy i͗rsinꜣ.t	la maîtresse des deux pays Arsinoe,
nṯr.t mry-sn mw.t n ḥp	la déesse Philadelphe, la mère d'Apis
rd wi͗ ( ) [1147] *r ḥry-sštꜣ m pr ptḥ*	et m'a installé comme le préposé des secrets dans le domaine de Ptah

On se demande ici si la promotion de Nesisty s'est déroulée par étapes ou s'il est question de deux fonctions qu'il a obtenues à des occasions différentes. À cause de l'insertion dans la traduction de Reymond « <*My lord favoured me again*> » pour commencer un nouveau paragraphe, on est en droit de supposer qu'elle regardait l'accession aux postes comme deux occasions différentes[1148]. Pour l'interprétation grammaticale, il est important de se poser la question pour la raison que si c'est une nouvelle étape, nous voilà devant un nouvel exemple de l'infinitif continuatif dans la narration.

Regardons finalement quelques cas où il paraît au premier abord qu'il s'agit de l'infinitif narratif, mais pour lesquels il y a d'autres solutions qu'il faille lui préférer. Il s'agit probablement de corruptions textuelles. Même s'il est à conseiller d'éviter les corrections autant qu'il est possible, on ne peut pas renoncer à considérer le passage suivant comme une erreur. Le contexte est peu sûr mais grâce aux versions démotique et grecque il est évident que des éléments essentiels pour avoir un texte compréhensible ont été omises.

ex. 425. CG 22188, 23 :

<rd.n nṯr.w ẖb=f i͗nw	Les dieux le laissèrent lever tribut
i͗m=sn m> [*i͗nb-ḥḏ*]	parmi eux [*sc.* l'ennemi] à Memphis
m ḥb šsp sk nswy.t	lors de la fête de prendre le royaume
m-ꜥ it=f	à son père
smꜣ m rd tp.w-ẖt	et il (les) fit mourir en les empalant

[1147] À ce qu'il semble, le pronom dépendant au lieu du suffixe.

[1148] Reymond 1981, 68.

Le démotique (l. 16) a un prétérit indubitable : *di͗=f sm3=w st (n) p3 ẖt*. Le grec (l. 28) emploie de manière exemplaire un aoriste *πάντας ἐκόλασε καθηκόντως* « il les fit punir tous comme il convenait ». Vu les omissions au début de la phrase, de sorte qu'il n'y a aucun autre verbe présent auquel *sm3* peut se rattacher, les possibilités de restauration sont innombrables. De plus, *sm3* est construit non seulement sans agent, ce qui est habituel pour l'infinitif narratif, mais manque en plus de patient explicite et il n'est pas immédiatement repérable du contexte (cf. pourtant l'ex. 405). Cette dernière circonstance appuie l'idée d'une corruption textuelle.

On ne confondra pas l'infinitif narratif, pas plus que l'infinitif continuatif d'ailleurs, avec l'habitude ancienne de ne pas toujours écrire le pronom suffixe de la première personne du singulier[1149]. Ce phénomène graphique est à attendre dans les biographies où le défunt expose ses gestes de sa propre bouche. À ce sujet, on ne doit pas oublier qu'il est nécessaire de tenir compte des graphies de ce pronom en général, en dehors du contexte également, où l'alternative entre l'infinitif et une autre forme verbale se pose. C'est par cette manière de raisonner qu'il me semble possible de restaurer avec confiance le pronom dans l'exemple suivant, parce qu'il est absent ailleurs dans le même document, par exemple en fonction de pronom possessif[1150].

ex. 426. Sénouchéri, B 17 :

[...] *ḳd<=i͗> sbty* ( ) *m-pẖr=f m wḥm-ʿ*	[...] Je construisis un mur autour de lui comme œuvre de restauration

L'omission du pronom suffixe de la première personne n'est pas non plus inconnue sur la statue d'Ahmès de Karnak.

ex. 427. JE 37075, 7 :

spẖr=i͗ m3ẖd n ḫnsw m w3s.t	J'inscrivis le portail de Khonsou à Thèbes,
sḫm šps m bnn.t	le noble pouvoir dans le temple[1151],

[1149] Edel 1955, 71, § 160. Cela arrive même dans des documents en ancien démotique, Erichsen 1962, 350.

[1150] Deux occurrences sur la ligne 21.

[1151] Khonsou porte cette épithète sur la porte d'Évergète (Clère 1961, pl. 53). Pour la signification de *bnn.t*, voir Otto 1952, 32–33.

ḏsr=i snḏ=f	en faisant valoir sa crainte
swr=i šfy.t=f	et en augmentant son respect,
ḫt<=i> () *ḥr s3 m wb3=f*	et j'inscrivis (ou « en inscrivant » ?) le mur dans son parvis[1152]

C'est peut-être aussi le cas dans l'exemple suivant tiré de la même stèle, sans qu'on puisse l'affirmer. La phrase n'est qu'un remodèlement de phrases traditionnelles :

ex. 428. JE 37075, 2 :

dm.tw rn=i	Que mon nom soit prononcé
in ḥm.w=k ḫrd.w	par tes serviteurs, les enfants,
m pr=k	dans ta maison,
šms<=i> ḥm=k rꜥ nb	autant que je sers Ta Majesté chaque jour

sḏm pw ir.n=f

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 355, § 568 ; Grimal 1981, 202–203, § 22 a) ; Priese 1972, 100–105 ; Manuelian 1994, 291 ; Vandier 1961, 289.

Comme à l'époque classique ce tour est fréquent avec les verbes de mouvement. Il s'agit d'une construction marquée, employée dans la narration pour exprimer l'accompli ponctuel[1153]. La construction était particulièrement fréquente dans les narrations du Moyen Empire. Évidemment le tour a été senti par l'usage comme une forme littéraire dès le néo-égyptien[1154]. On peut voir un héritier fonctionnel en démotique, qui est composé de l'infinitif et d'une phrase participiale[1155]. Celui-ci existe même en dehors de la narration.

Le verbe, qui est fortement rhématisé, se construit avec un agent rejeté en fonction de sujet de l'auxiliaire. À cause du refus des verbes de mouvement de s'employer à la forme *sḏm.n=f* en emploi continuatif, c'est la construction *sḏm pw*

[1152] Cf. Fairman 1934, 2, qui traduit au présent sans marquer aucune dépendance dans sa traduction et de même Traunecker 1992, 366–367, par contre Derchain 1995, 2 : « J'ai fait valoir sa crainte, dit-il, et j'ai augmenté son respect, gravés sur le mur de son parvis. ».

[1153] Doret 1986, 173 ; Malaise & Winand 1999, 547–548, § 885.

[1154] Hintze 1950, 36–38.

[1155] Shisha-Halevy 1989b, 35.

ỉr.n=f qui assume cette fonction à côté du pseudoparticipe (avec des auxiliaires éventuels comme *ꜥḥꜥ.n* et *wn.ỉn*).

ex. 429. Hermopolis, 9 :

ỉw pw ỉr.n=f r ẖnw	Il vint à la résidence
r sms[1156] *n nty*	pour annoncer à « celui qui était
m ꜥḥ m ḫpr ỉm=f	dans le palais » ce qui y était arrivé

ex. 430. Mendes, 21 :

wḏꜣ pw ỉr=sn r ẖnw	Ils se rendirent à la résidence

ex. 431. Satrape, 5 :

šm pw ỉr.n=f ḥnꜥ mšꜥ=f	Il se mit à marcher avec son armée

ex. 432. Satrape, 5 :

m-ḫt nn wḏꜣ pw ỉr.n=f	Après cela, il se rendit
r pꜣ tꜣš n ỉr-mr	dans la province des amorites[1157]

ex. 433. Satrape, 6 :

spr pw ỉr.n=f r km.t	Il arriva en Égypte

Dans trois exemples le sujet est nominal.

ex. 434. Petosiris 81, 77 :

ꜥḥꜥ pw ỉr.n nṯrt tn ỉm	Cette déesse s'y est arrêtée[1158]

ex. 435. Louvre C 123, 10 :

spr pw ỉr.n ḥm-nṯr.w	Les prophètes et les pères des dieux
ỉt-nṯr.w n.w pr-n.t	appartenant à la maison de Neïth
	arrivèrent
r bw nty ỉw ḥm=f ỉm	à la place où Sa Majesté se trouvait

[1156] Je suppose une corruption à partir de la réduplication du signe démotique qui a la double lecture de et de .

[1157] Voir note 240.

[1158] Voir aussi l'ex. 418 où le même vocable est utilisé. La même phrase dans Petosiris, 61, 21, commentée dans Schmitz 1992, 45–46.

ex. 436. Pithom, 10 :

h3b rf pw ir.n ḥm=f...[1159] Sa Majesté vint... (?)

Un exemple isolé existe avec un autre type de verbe[1160].

ex. 437. Taimouthes, 10 :

nhs pw ir.n=f ḥr nn Il s'éveilla après cela

Il est difficile, en se guidant uniquement sur le corpus, de savoir dans quelle mesure la fonction de *sḏm pw ir.n=f* est différente des autres constructions utilisées pour exprimer l'accompli dans la narration. On y introduit volontiers l'idée que l'action est survenue brusquement ; en fait cela conviendrait à la majorité des exemples. C'est une notion qui est particulièrement apte pour le tout dernier exemple, mais j'y verrais davantage un effet de sens qu'une signification de la construction verbale même. La difficulté de préciser le sens de la construction s'explique en particulier par le fait que l'on n'en relève que des attestations isolées. À l'exception de la stèle du Satrape, on n'en trouve qu'une seule par document, de sorte que l'on ne peut confronter la construction aux autres formes de l'accompli.

[1159] À la ligne 12 peut-être un second exemple de cette construction (Kamal 1905, 175), mais un examen de la stèle ne confirme pas la lecture.

[1160] De même sur la stèle de Bakhtan 24–25, *nhs pw ir.n=f*, et sur JE 48863 (la Stèle du Songe), 4 (XXVe dynastie), *nhs pw ir.n ḥm=f*, qui ne font pas partie du corpus.

LE PASSIF SUFFIXAL

La différence essentielle entre les constructions actives et passives d'une langue réside dans le jeu des rôles grammaticaux à l'intersection de la syntaxe et de la sémantique[1161]. En se limitant à la proposition avec un verbe transitif, on peut dire que le passif signifie une réorientation du procès typique de la proposition active selon lequel le sujet grammatical se confond avec le rôle de l'agent et l'objet direct avec celui du patient (*direct semantic object* selon la terminologie de Gardiner). Dans la proposition, ces liens sont renversés, de sorte que le patient devient le sujet de la proposition et que l'agent est dégradé au point de ne pas surgir du tout (solution obligatoire dans certaines langues dont l'arabe) ou d'apparaître sous forme d'un complément prépositionnel (en français introduit de *par*). Mais la balance entre l'actif et le passif en tant que catégories principales de la voix grammaticale ne doit pas faire oublier les différences sensibles en fonction qu'elles ont du point de vue énonciatif. La proportion de formes et de constructions passives est très inférieure à la voix active en général, même si elles peuvent prospérer dans des catégories définies de textes, entre autres, le discours académique. La narration procède de préférence par des propositions actives où il y a un sujet qui agit[1162], donc du point de vue sémantique s'identifiant avec l'agent. De plus, la cohésion textuelle est défavorable à un changement incessant de thème ou de l'agent. L'égyptien n'en fait pas ici exception[1163]. À ces propriétés universelles sur l'organisation de l'énoncé s'ajoutent souvent dans la langue individuelle différents procédés morphologiques ou syntaxiques qui portent sur le verbe suivant ses ressources.

[1161] D'autres voix que l'actif et le passif existent, voir par ex. Martinet 1985, 214–218.
[1162] Givón 1990, 572–574 ; Keenan 1985.
[1163] Cf. Gardiner 1937, 82 : « its [*sc.* de l'égyptien] leaning towards passive rather than active forms ». Ce commentaire ne concerne évidemment que sa théorie sur la genèse de *sḏm=f*.

En égyptien classique le verbe connaissait essentiellement deux procédés morphologiques pour exprimer la voix passive : le *sḏm=f* passif, qui était marqué dans certaines classes verbales sporadiquement par un *w* qui s'intercalait entre le thème et le pronom suffixe, ou l'insertion de *tw* après le thème verbal avec diverses conjugaisons suffixales (*sḏm.tw=f*, *sḏm.n.tw=f*, *sḏm.in.tw=f* etc.). Ce sont les mêmes procédés que l'on retrouve dans les textes en égyptien de tradition à cela près que le *w* n'est attesté pour aucune classe verbale, le passif étant désormais impossible à distinguer du *sḏm=f* actif. À côté de ceux-ci, l'ancien égyptien connaissait aussi un procédé de réduplication de la dernière consonne radicale dans certaines classes verbales. Cette forme, agissant comme le passif du prospectif, a reçu l'appellation *sḏmm=f*[1164]. Elle était cependant déjà dans l'égyptien du Moyen Empire tombée en désuétude[1165], rien ne distinguant plus *sḏmm=f* du *sḏm=f* passif avec lequel elle était en distribution complémentaire. Les formes passives de l'égyptien classique peuvent être résumées comme suit.

	Temps premiers		Temps seconds	
	voix active	voix passive	voix active	voix passive
Accompli	(*iw*) *sḏm.n=f*	(*iw*) *sḏm=f*	*sḏm.n=f*	*sḏm=f* → *sḏm.n.tw=f*
Aoriste	(*iw=f*) *sḏm=f*	(*iw*) *sḏm.tw=f*	*sḏm=f*	*sḏm.tw=f*
Prospectif	*sḏm=f*	*sḏm=f*	*sḏm=f*	*sḏmm=f* → *sḏm=f*
Subjonctif	*sḏm=f*	*sḏm.tw=f*	—	

Fig. XXXIV : Formes actives et passives dans l'égyptien de la première phase

On doit observer que dans ce chapitre sont traitées seulement les formes verbales qui se reconnaissent par leur morphologie comme des passifs. Le phénomène de la voix grammaticale est de fait plus étendue. À vrai dire, même en égyptien, d'autres catégories verbales, comme le pseudoparticipe et l'infinitif, peuvent partager la même redistribution des rôles sémantiques que celles-ci. L'emploi du pronom indéfini *tw* comme sujet y participe également. Ce que tous ces moyens d'exprimer la voix passive ont en commun est la possibilité de supprimer l'agent.

1164 Voir Edel 1964, 264–269, § 556–568 ; Allen 1984, 349, § 515.

1165 Des exemples dans le *Livre des Portes*, voir Baumann 1998, 370–377 ; Zeidler 1999, 143, 308.

Le *sḏm=f* passif

Sous la rubrique de *sḏm=f* passif se cachent à la fois la contrepartie passive de l'accompli *sḏm.n=f* et la contrepartie passive du prospectif. C'est encore une fois l'état des choses en ancien égyptien qui permet de constater l'existence de deux formes qui étaient, au moins à l'origine, distinctes. Car selon l'évidence des Textes des Pyramides, le *sḏm=f* passif était au prospectif en distribution complémentaire avec la forme *sḏmm=f* suivant la classe verbale[1166], tandis que l'accompli avait toujours des formes sans réduplication. La désinence -*w* qui caractérise l'un et l'autre semble aussi apparaître dans des classes en partie différentes[1167]. Cela m'incite à croire qu'il s'agit effectivement de deux formes distinctes[1168]. Mais depuis la Première Période Intermédiaire ces deux formes passives ne semblent plus se distinguer morphologiquement en rien, même si il ne faut pas oublier que nous ne disposons pas de dates précises sur la présence de –*w* en égyptien classique. Il est aussi impossible de savoir dans quelle mesure cette indifférenciation graphique signalerait la possibilité que les deux formes soient devenues une forme unique, même dans la prononciation. En égyptien de tradition, il n'est pas exclu, selon moi, qu'on ait perdu la conscience de deux formes distinctes suivant la référence temporelle. En tout cas, on n'y trouve aucune marque morphologique ni pour l'un ni pour l'autre si bien que la morphologie se confond complètement avec les formes actives du *sḏm=f*. Le partage ci-dessous a été entrepris dans un but pratique, et pour éviter la spéculation infructueuse, j'ai renoncé à essayer de classer les occurrences du *sḏm=f* passif après conjonction suivant la référence temporelle.

Une forme *sḏm=f* passive se reconnaît donc en égyptien de tradition uniquement par la syntaxe des participants de la phrase. Selon les propriétés évoquées au début du chapitre, le sujet de la construction passive est identique au rôle de patient. Il n'est pas donc toujours facile de distinguer la construction du passif suffixal d'avec l'infinitif[1169], parce l'objet pronominal de l'infinitif est encodé par les pronoms suffixes. Le risque de confusion existe d'ailleurs aussi bien dans les propositions négatives que positives. Seules les phrases circonstancielles virtuelles sont à l'abri du doute, alors que la relation d'antériorité par

[1166] Allen 1984, 329, § 488 C.

[1167] Allen 1984, 725, table 22.

[1168] Westendorf (1953, 13, 38) y voit une seule forme dont le trait caractéristique est la notion de perfectivité. Dans la mesure où l'on se souciait autrefois du nombre des catégories, on considérait qu'il n'y avait qu'une seule forme *sḏm=f* passive, cf. Edel 1955, 266, § 559 : « Das w-Passiv ist zeitlos ». Cf. Loprieno 1986, 40 et seq.

[1169] Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 293, § 461. Priese 1972, 109.

rapport à la principale montre en clair qu'il s'agit d'un *sḏm=f* passif et non de l'infinitif. À cause de l'omission de toute désinence à l'infinitif, le risque de confusion se ressent d'une manière encore plus aiguë dans le stade de langue qui nous occupe qu'en égyptien classique. Ajoutons aussi que la présence de *in* introduisant le complément d'agent dans la phrase n'aide pas à déterminer quelle est la construction employée, parce que celui-ci se retrouve avec toutes les constructions qui rendent la voix passive, y compris l'infinitif[1170]. Je me suis laissé guider par l'idée que le *sḏm=f* passif et l'infinitif appartiennent dans le cas idéal, bien que partageant certains traits syntaxiques, à des niveaux différents du message. Certes, les deux se retrouvent dans la narration, mais contrairement à ce qui se passe pour le *sḏm=f* passif de l'accompli, on remarque une restriction quant à l'emploi de l'infinitif dans le sens qu'il ne pouvait pas se joindre à d'autres formes de la narration, telles que *sḏm.n=f*, *wn.in=f ḥr sḏm* etc., en continuant le récit. L'infinitif met en lumière de nouvelles sections, normalement en poursuivant le thème (dans le sens énonciatif) de la proposition qui précède, tandis que le *sḏm=f* passif sert à décrire des événements d'arrière-plan ou des incidences, souvent en introduisant un nouveau thème (sujet nominal). Cette idée a été à la base de la collection des exemples éventuels dans les cas où j'ai eu des doutes sur l'analyse, mais j'admets la grande proportion de subjectivité qui réside dans cette méthode. Ce qui plus est, cette idée est utile tout au plus dans les propositions autonomes. Il y a d'ailleurs, précisément dans le corpus examiné, des exemples de l'infinitif en emploi continuatif qui gêne un peu la classification selon l'importance thématique.

On a prétendu que le *sḏm=f* passif était réfractaire à l'emploi avec un sujet pronominal[1171]. Dans le cas où le patient est pronominal et qu'il y a besoin de l'ériger en sujet, on aurait eu recours au pseudoparticipe qui se trouverait alors en distribution complémentaire avec le *sḏm=f* passif. Cela n'est pourtant pas tout à fait exact, parce que le pseudoparticipe exprime en outre l'état achevé du procès (le résultatif) alors que le *sḏm=f* passif met en valeur le procès lui-même et non pas son résultat. En tout cas, on est d'accord pour dire qu'il n'y avait aucune restriction quant au sujet si le *sḏm=f* passif était employée dans une thématisation[1172]. Cependant, de nouvelles recherches indiquent que cette restriction est valable tout au plus pour le moyen égyptien littéraire, même quand l'énoncé est non-marqué[1173].

1170 Voir les exemples de Westendorf 1953a, 152–153.

1171 Gardiner 1957, 337, § 420 ; Westendorf 1953a, 29–38.

1172 Polotsky 1976, 29 ; Doret 1986, 85–88.

1173 Reintges 1997, 149–154. Cf. Malaise & Winand 1999, ex. 1022, ex. 1026, ex. 1029.

Le *sḏm=f* passif est caractéristique de la première phase de l'égyptien. Au cours du Nouvel Empire, on assiste à sa disparition[1174]. En conséquence, il est d'un usage restreint en néo-égyptien et existe surtout dans le langage du droit[1175]. Les quelques cas de cette forme que l'on a relevés dans des textes d'écriture démotique proviennent de compositions religieuses fortement imprégnées par l'égyptien de tradition[1176]. Pour exprimer la voix passive, le démotique et le copte ont une construction formellement active dont le sujet non-référentiel est à la troisième personne du pluriel (voir p. 339)[1177].

Accompli passif

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 327, § 518 ; Manuelian 1994, 202–203, 216–218 ; Lustman 1999, 159–162, § 24.1 ; Vandier 1961, 268, § IX. L ; Junker 1906, § 142, 2.

En proposition autonome

Dans les documents du corpus, le *sḏm=f* passif est particulièrement fréquent sur la stèle de Mendes. En effet, 12 sur 50 occurrences dans le corpus entier s'y trouvent, le lemme *ỉrỉ* étant particulièrement apprécié.

ex. 438. Mendes, 11 :

ỉr nẖb.t=s m r-pꜥ.t	Sa titulature se fit comme princesse,
wr.t ḥs.wt nb.t ỉmꜣw	grande de louanges, maîtresse de grâce…

ex. 439. Mendes, 20 :

ỉr ḥb ꜥꜣ m tꜣ ḏr=f	Une grande fête se faisait dans tout le pays
ḥr [*nhm*]	et l'on [se réjouissait]
n ḳꜣ n p.t	jusqu'en haut du ciel[1178]

La fréquence du *sḏm=f* passif sur la stèle funéraire de Tathotis (Vienne 5857) est notable aussi (7 occurrences). Il est facile d'en reconnaître la raison ; dans le récit des funérailles il est logique, puisque c'est la défunte qui est au centre de l'attention, que le patient assume la fonction de thème.

[1174] Cf. Ritter 1995, 109–114, 252.
[1175] Erman 1933, 151, § 318. En général, Winand 1992, 299–341, § 471–539.
[1176] Spiegelberg 1925, 113, § 245 ; Smith 1979, 226–227.
[1177] Cf. Loprieno 1995, 97–98.
[1178] Il vaut remarquer que le sujet de *nhm* est implicite.

ex. 440. Vienne 5857, 5 :

šd ḥb.wt tp-rd	Les formules et les instructions se lirent
r ꜥn.t	au moment propice
ḫt-nṯr r tr.w	et les offrandes étaient au juste temps

Regardons aussi d'autres exemples tirés de documents où la forme est moins fréquente.

ex. 441. Pithom, 27 :

ḫt nn ꜣḫ.w ỉr.n=f	Les bienfaits qu'il avait faits
n ỉt=f tm	à son père Atoum
ḥnꜥ nṯr.w bꜣḳ.t	et aux dieux de l'Égypte ont été inscrits
ḥr ꜥḥꜥ pn r-ḫft-ḥr n ỉt=f tm…	sur cette stèle devant son père Atoum...
m ḫꜥ=f m nsw	lors de son apparition comme roi[1179]

ex. 442. CG 29306, 1 :

spḫr sš n ꜥ.t ỉmnt.t	Le livre de la Chambre cachée[1180] fut inscrit
ỉn smr m pr ḫnty ṯꜣr	par le compagnon dans le domaine du nome silite[1181]

Il est intéressant de voir que l'idée que le *sḏm=f* passif évite le sujet pronominal semble en général se confirmer dans le corpus. Les pronoms sujets apparaissent proportionnellement plus souvent avec les formes bâties sur *tw*. Parmi les exemples éventuels, il faut retenir en premier lieu ceux qui se trouvent dans la narration. On en a deux occurrences évidentes sur la stèle du Satrape.

ex. 443. Satrape, 9 :

ỉn=sn ( ) *n=f m-ḫḫ*	Ils lui furent amenés promptement[1182]

[1179] En vue du démonstratif (*ꜥḥꜥ pn*) et l'existence d'une seule stèle, une interprétation au passé me semble nécessaire. Le futur modal de Roeder (1959, 127), « sollen eingegraben werden », est donc à rejeter. Le « passif-état » de Grzybek (1990, 88), « se trouvaient gravés », n'observe pas la distinction fondamentale entre action et état. C'est le seul *sḏm=f* passif en proposition autonome sur cette stèle.
[1180] C'est-à-dire l'Amdouat, voir Schott 1990, 333–334, no 1505.
[1181] Cette remarque suit une datation qui se réfère au jour du décès. C'est pour cette seule remarque que j'ai retenu ce sarcophage dans le corpus, les textes funéraires ayant été exclus.
[1182] Cf. pour la graphie du verbe, voir p. 55.

ex. 444. Satrape, 11 :

sỉꜣ=s ( ) *m sꜣw n n.t*	Cela fut connu à Saïs, (la ville) de Neïth
m hrw pn r-gs mw.t nṯr	le jour même auprès de la mère divine[1183].

Serait-il permis d'y voir des temps seconds en style Ancien Empire avec lesquels le *sḏm=f* passif apparaît d'habitude avec des pronoms suffixes[1184] ? Il est vrai que les deux exemples ont des phrases adverbiales qui peuvent en théorie représenter le rhème, mais avant toute conclusion hâtive, il faut retenir que la stèle du Satrape ne présente aucune autre construction, y compris le pseudoparticipe, pour exprimer le passif de l'accompli en proposition autonome quand le sujet est pronominal. On peut donc s'imaginer que, pour le scribe de ce document, la forme *sḏm=f* ait été l'expression naturelle pour le passif de l'accompli en cas de sujet pronominal sans égard au point de vue énonciatif. Certes, deux exemples ne sont pas conclusifs, mais on peut mettre en avant d'autres documents à peu près contemporains pour servir d'appui à l'interprétation. Ainsi, dans la biographie de Djedhor (JE 46341) il y a sur un total de 20 formes passives, 6 qui ont un sujet pronominal, et dont 5 revêtent l'aspect du *sḏm=f* passif (voir l'ex. 423). Évidemment, le *sḏm=f* est préféré quand le sujet est pronominal tandis que les formes bâties sur *tw* n'ont jamais de pronom suffixe comme sujet dans ces documents. Il semble qu'on retrouve la même répartition entre le *sḏm=f* passif et les formes sur *tw* dans les textes retenus du tombeau de Petosiris mais les occurrences y sont moins nombreuses et répétitives.

ex. 445. Petosiris 81, 58–59 :

ḫws=sn m ỉnr ḥḏ nfr n ꜥyn	Elles [*sc.* les maisons] furent construites en beau calcaire de Tourah[1185]
ꜥrḳ m kꜣt nb	complètes dans toute œuvre

[1183] Faute d'un déterminatif approprié, la suggestion intriguante de Kaplony-Heckel (1985, 617) à lire Arses, fils et successeur d'Artaxerxès III, dans ce qui est écrit *wr sỉꜣ=s* ne peut pas être retenue. Il fallait aussi expliquer pourquoi le nom du fils paraîtrait dans sa forme grécisée ('Αρσης < Arsu). La même remarque vaut pour la tentative de Goedicke (1986, 39, 54) d'identifier *ḫšryš* à Arses.
[1184] Voir note 1173.
[1185] Pareillement Petosiris 62, 4 ; 81, 48. Lefebvre 1924, 133, y supplée un pronom sujet de la première personne. En raison du fait qu'e aucune des variantes ne l'écrit, je préfère y voir un passif.

Il est intéressant de voir que le seul exemple d'une forme bâtie sur *tw* suivi par un pronom sujet dans ce groupe de textes fait montre de la même phrase que dans la biographie de Djedhor (voir l'ex. 502 et la note).

Le sujet du *sḏm=f* passif peut s'effacer quand le sujet est en anaphore de manière qu'il peut être déduit du contexte[1186]. Un cas en est peut-être la phrase finale sur la stèle funéraire de Psenptais.

ex. 446. Psenptais, 14 :

ḫt ỉn s3=f mry wr=f ḫʿ-ḥp	Elle [*sc.* la stèle] fut inscrite par son fils aimé, son aîné, Kha-hap

La phrase ne fait pas partie du récit. Elle est grammaticalement une phrase autonome sans lien avec le texte précédent, et, par conséquent, il est improbable qu'il s'agisse d'une forme *sḏm.ỉn=f* qui s'emploie comme une forme contingente (voir p. 195). J'estime que c'est en vertu de la qualité d'être physiquement présente que la stèle rend tout pronom sujet superflu, étant ainsi fortement marquée comme thème du point de vue énonciatif.

Pour un exemple où un *sḏm=f* passif entre dans une construction avec l'auxiliaire *ʿḥʿ.n*, on se rapportera à l'ex. 451.

Énonciateur + *sḏm=f* passif de l'accompli

À l'exemple de sa contrepartie active, le *sḏm=f* passif est susceptible en égyptien classique d'être précédé par diverses particules énonciatives. Dans l'approche de la théorie « standard » où le *sḏm=f* passif se range parmi les formes adverbiales du verbe, il doit l'être de manière obligatoire[1187]. Dans le corpus, je n'ai relevé aucun cas où le *sḏm=f* passif est précédé par *ỉw*. Il y en a pourtant deux de la particule *ỉsṯ*.

ex. 447. Louvre N 409 + E 3866, 5–6 :

ỉs ỉrf ms nṯr pn m dmỉ.t p3-dmỉ-n-ḥr	Or, ce dieu naquit dans le village de Damanhour[1188]

[1186] Westendorf 1953a, 24–29 ; Reintges 1997, 211–240.

[1187] Voir Polotsky 1965, 16 n. 45 : « Unless the absence of *jw* was sufficient to make the passive *sḏmw.f* 'emphatic'. » ; Polotsky 1976, 37 ; Doret 1986, 137. Cf. pourtant Depuydt 1987, 130.

[1188] L'identité de cette localité fut discutée par Daressy (1929, 29–31). Phrase presque identique sur Louvre IM 4246, 5.

ex. 448. Louvre E 13074, 5 :

ỉsṯ ỉr n=f tp-rd nb m mḏ3.t-nṯr.w	Or, on fit toute prescription se trouvant dans les livres des dieux[1189]

En égyptien classique, le *sḏm=f* passif pouvait s'employer soit sans marque spécifique, soit suivant une conjonction pour exprimer une action accomplie avant celle de la proposition principale étant la contrepartie passive de *sḏm.n=f*. Cet emploi, au demeurant rare en égyptien classique[1190], se retrouve à peine dans les textes du corpus[1191]. Mais il faut tenir à l'esprit qu'il est, faute de marques explicites, souvent impossible de se prononcer sur la relation syntaxique des propositions. Il y a également un exemple incertain où le verbe est précédé par *ỉw* en tant que subordinateur.

ex. 449. CG 697, 1 :

sk3p snṯ=s nb	On posa le toit sur tout son bâtiment
ỉw ỉr m-ḫnt	après que l'on avait refait l'intérieur
ḫft ỉr sw	selon (le plan) de celui qui l'avait construit[1192]

Le *sḏm=f* en fonction circonstancielle est précédé une fois par la particule énonciative *sk*. La relation temporelle ne me semble pas entièrement claire.

ex. 450. Vienne 5857, 3 :

pr ỉm=ỉ ỉry-rdwy n ḥm=f	Celui qui est issu de moi, le compagnon de Sa Majesté,
ḥry-ns.t=f	son successeur [*sc.* de son père],
sk ḳrs ḏt=f	alors qu'on ensevelissait son corps [*sc.* du père],
nw.n=f sw m mḏ.t m k3.t n šsm.w	il l'emmaillota de tissu de qualité du travail de Chésémou

[1189] La phrase se trouve immédiatement après la titulature et le nom du défunt ainsi commençant le récit.

[1190] Westendorf 1953a, 52–53 ; Doret 1986, 93–95.

[1191] Cf. Manuelian 1994, 225–226.

[1192] Cf. Jansen-Winkeln 1998a : « indem darin gehandelt wurde gemäß dem, der es errichtete ».

Verbe auxiliaire + *sḏm=f* passif de l’accompli

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 328, § 521 ; Grimal 1981, 199, § 18 d) ; Priese 1972, 104.

Un seul exemple éventuel peut être cité. Il s’agit d’un endroit problématique dans le décret de Memphis connu seulement par la copie imparfaite de Nobaireh.

ex. 451. CG 22188, 24 :

ꜥḥꜥ.n wꜣ ( ) *id.t ḥkꜣ.t 5*	Alors 5 mesures *heqat* de grains furent remis (?)

Ce sont, sans aucun doute, les constructions actives du démotique (l. 17), *ḫn=f s ꜥn*... « Il donna en plus l’ordre », et du grec (l. 30) : *ἀπέλυσεν*, qui ont mené divers chercheurs à y restituer un pronom sujet pour arriver à *ꜥḥꜥ.n=f wꜣ*[1193]. Avec la connaissance actuelle de la grammaire égyptienne, s’agissant d’un verbe transitif, une supplétion du pronom sujet ne peut se faire autrement que par l’adhésion du pronom suffixe au verbe principal : *ꜥḥꜥ.n wꜣ.n=f*. Or, mieux vaut se passer d’améliorer le texte, surtout quand une construction semblable apparaît dans d’autres documents en égyptien de tradition[1194]. La construction est la contrepartie passive de *ꜥḥ.n sḏm.n=f*[1195].

Prospectif passif

Bibliographie : Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 327–328, § 519 ; Manuelian 1994, 234–236 ; Lustman 1999, 159–162, § 24.1 ; Vandier 1961, 268, § IX. L ; Junker 1906, 108–109, § 142, 3.

Le *sḏm=f* passif à sens prospectif apparaît, bien que rarement dans le corpus, en proposition autonome dans les prescriptions et les prières. Dans cette fonction, il est concurrencé par *sḏm.tw=f*. Il ne me semble plus possible de faire la distinction suivant que l’un exprime le prospectif et l’autre le subjonctif. À l’époque concernée, il est admis, pour le moment, de les traiter comme des variantes non signifiantes. On note que le *sḏm=f* passif apparaît parfois à la suite d’autres

[1193] Bouriant 1884, 10 ; Baillet 1888, 85 ; Budge 1904a, 205 ; Spiegelberg 1922a, 191 n. 1.

[1194] Cf. la discussion chez Depuydt 1999, 60.

[1195] Doret 1986, 129–130.

catégories verbales à sens futur[1196]. Dans ces exemples il n'est pas exclu qu'il s'agisse véritablement d'un infinitif en emploi continuatif et non pas de la conjugaison suffixale.

ex. 452. Canope, 20 :

ỉr.tw ḥb pn r hrw 5	On fera cette fête pendant cinq jours
mḏḥ tp=sn m mḥ.w	et leurs têtes seront couronnées par des lauriers

La version démotique (l. 38) a un circonstanciel du présent I (*ỉw=w ṯy krrm*) que suit le conjonctif (*mtw=tw ỉr pꜣ ḥb*). À cause de cette dernière phrase, l'action de « couronner » est coextensive avec la principale, et de la phrase prépositionnelle du grec (l. 40) *μετὰ στεφανηφορίας*, qui exprime un circonstant d'accompagnement, il n'est pas vraisemblable que ce soit une forme *sḏm=f* passive en emploi circonstanciel exprimant l'antériorité. Une telle lecture mènerait, au reste, à la situation incongrue que le couronnement a eu lieu avant la fête.

ex. 453. Dodécaschène, 5 :

ḏsr.w spꜣ.t=s	Les honneurs de son nome, ils devront
ỉn.tw=sn m spꜣ.wt…	être proclamés dans les nomes…
ḥnḳ n=s r-10	et on lui [*sc.* la déesse] conférera un dixième
n nty nb	de ce qui est en possession[1197]

Parfois la construction est différente dans chacune des trois versions des décrets synodaux. La version hiéroglyphique de l'exemple suivant montre un *sḏm=f* passif (voir ex. 410)[1198].

ex. 454. Canope, 33 :

ỉr ỉs ỉw ( ) *rd m ḥꜣ.t ỉrw*	Quand la croissance est à ses débuts,
fꜣ ẖms.w ỉn šmꜥ.wt r-ẖnt.t	des épis seront apportés par les musiciennes

[1196] Hors corpus on remarque sur la statue JE 37076 (l. 3) : *nis.tw kꜣ=k… swꜣš bꜣ=k…* (Zayed 1962, 150–157).

[1197] Cf. la traduction différente de Locher (1999, 342) : « Die geweihten Dinge ihres Bezirks, die sie bringen aus den grossen Gauen vor ihre Füsse, sie seien wie diejenigen der grossen Göttertempel von Ober- und Unterägypten, und ihr wird gegeben der zehnte Teil von alledem ».

[1198] L'exemple est traité comme un infinitif dans Daumas (1952, 55).

En proposition complétive

La proposition complétive après un verbe de sens injonctif (*wḏ*, *ḥḏ*) se fait par l'infinitif, lorsqu'on peut concevoir le même sujet pour la proposition régissante aussi bien que pour la proposition complétive. Mais elle se fait par le subjonctif, lorsque la proposition régie a un autre sujet que le verbe régissant. Au passif, ce dernier cas requiert donc le *sḏm.tw=f*. J'ignore dans quelle mesure il est possible d'utiliser le prospectif à la voix passive *sḏm=f* dans ce contexte[1199]. Dans le corpus on en trouve toutefois quelques exemples indubitables après *rdi͗*. Outre ceux cités sous l'ex. 423 tirés de la statue guérisseuse de Djedhor, on remarque la même construction sur l'une de ses autres statues. Il est peut-être significatif que la construction est causative au moyen de *rdi͗* ; je n'exclus pas que la construction *rdi͗* + *sḏm=f* soit à considérer comme une unité qui n'est dorénavant plus analysable mais qu'il s'agit, à l'instar des verbes causatifs du copte, d'un amalgame dont l'élément causatif n'est plus conjugué[1200].

ex. 455. Chicago OIM 10589, B 9–11 :

gm.n=w bi͗k.w ꜥšꜣ.w	On trouva beaucoup de faucons
m-ḫnw ꜥ.t 70	dans la maison des 70
i͗wty ḳrs	qui n'avaient pas eu de funérailles
rd ḳrs=sn m mrḥ.t tn	et ils furent ensevelis avec cette huile[1201]

La construction est également attestée dans le tombeau de Petosiris.

ex. 456. Petosiris 65, 1–2 :

rd=i͗ ( ) *ḥs kꜣ=k m tꜣ ꜥnḫ.w*	J'ai fait louer ton *ka* dans le pays des vivants

[1199] Discussion dans Baumann 1998, 356–357 ; voir aussi Roccati 1971, 55. Allen (1984, 332, § 494) exprime des doutes sur l'existence de la construction.
[1200] Ce n'est certainement pas une analyse qui vaut partout. Voir l'ex. 486.
[1201] Le parallèle sur JE 46341, B 41–42, est un peu différent. Jelínková-Reymond 1956, 110, supplée un pronom suffixe *=i͗* comme sujet, selon moi inutile si l'on accepte l'emploi continuatif de l'infinitif.

Sens aoriste

Bibliographie : Junker 1906, 108, § 142, 1.

Dans la langue classique, suivant Westendorf[1202], un *sḏm=f* passif à sens présent n'existe pas. Selon la manière actuelle de penser qu'il y a parité sur chaque plan temporel entre les formes actives et les formes passives, ainsi qu'entre les constructions positives et négatives, on mettrait en danger tout ce système de correspondances, si l'on accordait au *sḏm=f* passif un sens d'aoriste. Les occurrences que l'on a alléguées pour l'ancien égyptien[1203] paraissent également permettre d'autres interprétations[1204]. Il y a pourtant un exemple possible dans le corpus où je suis enclin à admettre un sens aoriste au *sḏm=f* passif.

ex. 457. Alexandrie s.n., 1 :

nḥ (…) *snb=f ỉn ḥr nb* — Sa santé est désirée par tout le monde

La phrase apparaît au début d'une partie faisant valoir les vertus d'un gouverneur de la région est du Delta. Malheureusement, la statue est fragmentaire, mais il semble qu'elle ait été érigée lors du vivant de son possesseur, à en juger par le vœu (l. 4) : *sꜥšꜣ=k rnp.wt* [...] « Que tu multiplies les années [...] », qui ne convient pas à quelqu'un déjà mort. Si cela est vrai, il faut voir dans la phrase citée une description de l'attitude des contemporains envers lui. Pour éviter de contredire Westendorf, on pourrait comprendre l'exemple comme une phrase relative « celui dont la santé est sollicitée par tout le monde », mais l'emploi de *ỉn* pour introduire l'agent dans une construction relative est, autant que je sache, sans parallèle. Peut-être la forme du prédicat a-t-elle été influée par le fait que l'expression *nḥỉ snb*, à en croire le dictionnaire[1205], entre aussi souvent dans une construction pseudo-verbale et est construite avec *ḥr* + infinitif de sorte que l'ordre des éléments s'est fixé sans égard à l'aspect.

Conjonction + *sḏm=f* passif

En scrutant les candidats possibles d'un *sḏm=f* passif après conjonction en égyptien de tradition, on se heurte à un problème de classement. Car, cela n'est

[1202] Westendorf 1953a, 46–52.
[1203] Allen 1984, 37, § 503.
[1204] Reintges (1997, 404–406) reconnaît une valeur de « generic present tense » au *sḏm=f* passif.
[1205] Wb. II, 289, 1. Dans le corpus : BM 1668, B 10 ; Hermopolis, 29 ; Sénouchéri, B 9.

toujours pas clair dans la mesure où le choix de la forme verbale après conjonction en égyptien classique se faisait selon les rapports temporels des propositions autonomes. Comme c'est très souvent le cas, la morphologie est trop défectueuse pour ne pas admettre plusieurs interprétations et même en égyptien classique la situation demeure obscure[1206]. Outre le problème perpétuel de distinguer le passif de l'infinitif, même le nombre de formes de la conjugaison suffixale est considérable. Néanmoins, il est possible aussi, dans ces documents, que ce soit le *sḏm=f* de l'accompli, si l'on retient la fréquence accrue de formes *sḏm.n=f* après conjonction à l'actif. Les exemples après *m-ẖt* mis à part, l'emploi du *sḏm=f* passif après conjonction est sporadique[1207].

m-ẖt

ex. 458. Rosette, 9 :

m-ẖt ỉr n=f ỉrw nb	après que tout rite
n bs nsw r ḥw.t-nṯr	pour introduire le roi au temple avait été accompli pour lui[1208]

ex. 459. Mendes, 12 :

ỉr m-ẖt wp rꜣ n nṯr.t tn	Après que la bouche de cette déesse fut ouverte
r hrw fdw pr=s m bꜣ ꜥnḫ	au cours de quatre jours, elle s'envola comme un *ba* vivant

ex. 460. Mendes, 21 :

ỉr m-ẖt swꜣḏ pr n nb=f	Après que la maison avait été rendue prospère à son seigneur

L'existence d'une contrepartie active *m-ẖt sḏm.n=f* (voir p. 122) me fait préférer cette lecture à celle d'un infinitif, également concevable.

1206 Malaise & Winand 1999, 587–604 et critique de Schenkel 2001, 39.
1207 Cf. Gardiner 1957, 342, § 423.3 : « very rare » ; Westendorf 1953a, 60.
1208 Vu en isolation, on pourrait avoir l'idée de lire *ỉr.n=f*, mais d'une part le fait que c'est le roi même qui est le sujet ici, et d'autre part la version démotique (l. 26) montrent clairement que la lecture passive est la bonne. Pareillement Louvre IM 4246, 4.
1209 Aussi JE 67094, 7 ; Louvre C 123, 10.

n-ib-n

ex. 461. Moscou 270, 12 :

n-ib-n sw3ḥ rn=i	afin qu'on laisse mon nom rester ferme
ḥr-tp t3 ḫnty ʿnḫ.w	sur terre auprès des vivants

n-mrw.t

ex. 462. Naucratis, 13 :

n-mrw.t smn ir.n=i	pour que ce que j'ai fait soit affermi
in nty r ḫpr r ḥn.ty rnp.wt	par ceux qui naîtront jusqu'à la fin des années[1209]

ḥr

Le sens causal semble se retrouver à une occasion dans le corpus avec le *sḏm=f* passif[1210]. Mais la provenance de l'exemple nous invite à la prudence, parce que dans le même document la construction enchâssée est employée, de manière non classique, sans que son sujet imaginé soit répérable du contexte immédiat (voir ex. 94 et à la ligne 8 du même document : *ḥr ir n=f irw nb*).

ex. 463. Mendes, 13 :

wḏ.n ḥm=f r sʿḥʿ	Sa Majesté commanda d'élever
b3=s m ḥw.t-nṯr.w nb…	son effigie dans tous les temples…,
ḥr gm[1211] *sḫr=s*	car sa nature avait été révélée comme
nṯr ḫr mnḫ.w=s	étant divine à cause de ses bienfaits
ḫr rmṯ nb	auprès de tous les hommes

L'absence d'une construction parallèle à l'actif, c'est-à-dire *ḥr sḏm.n=f*, indique aussi qu'il s'agit d'un emploi élargi de la construction enchâssée.

ḫft

ex. 464. Philae 2, 4 :

ʿb=sn r sḥḏ.t n.t 3s.t…	Ils se réunirent dans le sanctuaire d'Isis…
ḫft smiw=s ( )	dès que cela avait été rapporté
n ḥm=f	à Sa Majesté
m r3 mḥ-ib n ḥm=f	de par la bouche du confident de Sa Majesté

1210 Inattesté en égyptien classique (?), cf. Malaise & Winand 1999, 599, § 960.

1211 Urk. II, 41, se prononce contre la lecture *gmi*. Lira-t-on *ḥr mnḫ sḫr=s nṯr.w* ?

1212 Edel 1955, 262, § 555c) ; Allen 1984, 725, Table 22.

La graphie du verbe appelle un commentaire. On ne peut pas soutenir que la lecture comme forme passive se voie confirmée par la présence de *w* devant le pronom sujet, ce qui fait songer à la forme *sḏmw=f*[1212]. L’emploi de morphèmes variables selon la classe verbale étant hors d’usage à l’époque, il me paraît plus vraisemblable qu’il s’agit d’une graphie particulière influencée par celle du nom agentif[1213]. Cette suggestion se voit en effet confirmée par un passage plus loin dans le même document.

ex. 465. Philae 2, 15 :

mtw=tw ỉr ꜣbd 4 šmw	et l’on fera du quatrième mois de *chémou*,
sw 3	le troisième jour,
hrw n smỉw=s () *r ḥm=f*	la date de le rapporter à Sa Majesté
[…] *m ḥb wr m-ḫnt ḳbḥ.wy*	[…] un jour de grande fête en Égypte

Le dernier exemple est très proche du démotique (l. 12) qui montre de même un infinitif : *mtw=tw ỉr ꜣbd 4 šmw sw 3 pꜣ hrw n ꜥn-smy* […].

sꜣw[1214]

ex. 466. Petosiris 62, 4 :

ḏsr.n ꜥ=ỉ ḥꜣ š ꜥꜣ	Mon bras protégeait le grand lac
sꜣw ḫnd=f ỉn ḥꜣw-mr	de crainte qu’il ne soit piétiné par la populace[1215]

šꜣꜥ-n

Dans l’exemple suivant on voit apparemment une préposition non classique employée en tant que conjonction[1216].

ex. 467. Philae 2, 16 :

mtw=tw rd wꜣḥ	Et l’on placera des diadèmes
r tp=sn	sur leurs têtes
m ḥb.w ỉpn	lors de ces fêtes
šꜣꜥ-n ỉr ḥb () […]	depuis que la fête s’est faite […]

1213 Wb. IV, 128, 14 et seq.

1214 Le statut comme conjonction affirmée par Polotsky 1965, 22 n. 58. D’autres exemples tardifs chez Quack 1998, 927 n. 22.

1215 Identique à Petosiris 82, 60–61.

1216 Černý & Groll 1984, 123, § 7.3.25. Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 196, § 329 ; Junker 1906, 155, § 208.

Ni la lecture des signes ni la traduction ne sont sûres. J'ai retenu, en principe, la lecture de W. M. Müller : *šꜣ'* (!) *'r (?) ḥb* « beginning from the celebration (?) (of) the festival »[1217] dont les parenthèses montrent les incertitudes. La lecture de Sethe[1218] est pourtant encore moins compréhensible : .

sḏm.tw=f

Sous la graphie *sḏm.tw=f* se cache, selon la grammaire classique, la contrepartie passive de deux catégories : l'aoriste et le subjonctif. À l'origine, paraît-il, le morphème *tw* venait s'ajouter directement à la forme active. Il aurait ainsi existé un *sḏm.tw=f* bâti sur le thème de l'aoriste et un autre *sḏm.tw=f* bâti sur le thème du subjonctif, mais les exemples qui montrent la morphologie distincte au subjonctif sont très peu nombreux[1219]. Sans évidence plus réconfortante pour supporter cette idée, il me paraît légitime de penser qu'il s'agit plutôt d'usages différents d'une même forme[1220]. À côté de l'emploi comme forme passive de l'aoriste et du subjonctif, on retrouve même pour l'accompli, à la Basse Époque, une forme *sḏm.tw=f* pour laquelle on peut conjecturer deux sources. D'une part, c'est la forme *sḏm.n.tw=f* moins le morphème aspectuel *n* et, d'autre part, elle témoigne de la réinterprétation de *tw* comme pronom sujet indéfini, si le patient est nominal, ce par quoi l'on obtenait la construction *sḏm=tw* + objet au même titre que *sḏm=f*[1221].

À l'origine, *tw* n'était qu'un morphème grammatical marquant la voix passive, alors que le patient qui suit était identifié comme son sujet conformément à l'esquisse sémantique présentée au début du chapitre[1222]. Or, suite à l'évolution diachronique, il se produisit une réinterprétation, de sorte que *tw* fut senti comme un pronom neutre en position de sujet, tandis que le patient recouvrait son rôle prototypique d'objet direct (jusque-là le sujet)[1223]. En néo-égyptien, à en juger

1217 Müller 1920, 85.
1218 Urk. II, 229.
1219 Allen 1984, 368, § 539, et 375, § 553.
1220 Les deux sont aussi résumés sous une seule rubrique dans Loprieno (1995, 85, sous (2)).
1221 Loprieno 1995, 97. Cf. Winand 1992, 331–332, § 522–523.
1222 Cette analyse s'impose pour la première phase, voir Reintges 1997, 145–149, en dépit de Westendorf 1953a, 79–83. Cf. Malaise & Winand 1999, 414–415, § 661. Elle trouve appui aussi dans la comparaison hamito-sémitique.
1223 En italien on assiste à une réanalyse semblable avec *si legge i libri* pour *si leggono i libri*.

par des formes comme *bwpw=tw sḏm*, ce processus est accompli[1224]. En démotique, les formes bâties sur *tw* survivent seulement dans des textes religieux, étant remplacées dans la langue courante par la construction avec un sujet non référentiel à la 3e personne du pluriel (voir p. 339).

En égyptien de tradition, il est la plupart du temps impossible de savoir laquelle des deux analyses de *tw* est mise en œuvre. Pour la majorité des exemples, on peut trouver des arguments pour l'une et l'autre. Pour cette raison j'ai gardé partout la translitération avec point devant *tw*. Il serait facile de comprendre tous les exemples de patient nominal comme témoin de la réanalyse *sḏm=tw*$_{[sujet]}$ N$_{[objet]}$ mais pour faire une analyse aussi unifiée que possible, je me suis efforcé de voir où nous arrivons en appliquant partout l'analyse classique valable pour les formes construites avec *tw*, car ce procédé devrait mieux faire saillir les constructions introduites après la réanalyse. Ce n'est que par l'emploi de séries plus récentes de pronoms dans le rôle de patient au lieu du pronom suffixe que l'on peut vraiment reconnaître de manière sûre l'effet de la réanalyse en égyptien de tradition. On trouve ainsi à titre exceptionnel un objet direct de la série à base de *tw*[1225], dans une partie eulogique à l'adresse du roi, pourvu qu'il ne s'agisse pas d'une réduplication inopinée[1226].

ex. 468. Mendes, 3

wḏ n=f ỉꜣw.t ḥḳꜣ tꜣ.wy…	Celui à qui la dignité de souverain des deux pays fut conférée…
n ms.tw tw=f ( )	avant qu'il ne fût né

On remarquera d'ailleurs que la phrase citée fournit un rare exemple de *tw=f* pour la troisième personne du singulier au lieu du *sw* normal[1227].

[1224] *n pꜣ.tw=f sḏm* n'existe pas. Voir Winand 1992, 331–340, § 522–539. Cf. pour les textes amarniens Israelit-Groll (1992) 87–89.

[1225] Cf. Junker 1906, 39–40, § 52. En démotique, Spiegelberg 1925, 118–120, § 258–263. Pour sa genèse, voir Borghouts 1980. Dans une construction active, il est attesté sur la statue d'Ahmes (JE 37075), l. 10.

[1226] Je préfère pourtant la solution donnée ici, puisqu'elle ne nécessite aucune restauration hypothétique du texte et donne le sens attendu. Cela me fait également exclure une construction *n msyt=f* (pour celle-ci voir Zonhoven 1998, en particulier p. 81–83) que l'exemple cherche peut-être à imiter. Cette dernière construction avec la graphie d'ici existe pourtant toujours, par exemple sur la porte d'Évergète : *mw.t ms n ms.tw=s* « Mout qui engendrait avant qu'elle ne fût engendrée » (Clère 1961, pl. 3).

[1227] Cf. Borghouts 1980, 99 et note 5. L'existence de *tw=f* est niée par Quack 1995, 118 n. 27.

On retrouve aussi la série plus récente à base de *ỉm=*[1228].

ex. 469. Mendes, 3 :

ỉwr.tw ỉm=f ( )	Il fut conçu
r nb nsw	pour être maître et roi

ex. 470. Philae 2, 15–16 :

rd ḳꜣmnws [*ỉw/hꜣb ? n*] *ḥm=f*	(la date que) Komanos [fit savoir à] Sa Majesté
ꜣm.tw ỉm=f ( )	qu'il [*sc.* l'ennemi] avait été saisi[1229]

Mentionnons enfin que le *sḏm.tw=f* paraît connaître un emploi comme forme relative[1230]. Avec un sujet nominal, on comprend la forme aisément comme une attestation de la transformation de *tw* de morphème marquant la voix en pronom neutre. Ce qui est plus intéressant est le fait qu'il y a des occurrences de *sḏm.tw=f* avec un sujet pronominal[1231] qui remplacent, semble-t-il, les participes passifs. Comme le traitement des formes adjectivales du verbe n'est pas le sujet de ce travail, je ne m'occuperai pas non plus de la question de *sḏm.tw=f* dans la proposition relative.

La graphie de l'élément tw du passif

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 135, § 221 ; Vandier 1961, 268, § IX. M. ; Junker 1906, 102, § 129.

On voit la distribution des graphies de *tw* le plus facilement dans le tableau sur les pages qui suivent. J'ai supprimé les documents où il n'y avait qu'une seule occurrence de passif formée sur *tw*. Je signale au lecteur aussi que je n'ai tenu compte que du *tw* qui entre dans les constructions recensées dans ce chapitre

[1228] Elle apparaît aussi dans d'autres contextes syntaxiques, par ex. après avec un présent I, relevant de même de la seconde phase de l'égyptien, dans Philae 2, 12 : *ỉw=sn ỉn ỉm=f r s.t nty ỉw ḥm=f*. Des exemples démotiques, Lexa 1947–1951, 748–749, § 934. Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 136, § 222 ; 376, § 611.

[1229] Discours direct en égyptien, voir Kammerzell & Peust 2002. On doit la lecture de Komanos à Peremans 1953, 27–28.

[1230] Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 236, § 395 ; Gutbub 1973, 117 : « abusif ».

[1231] Par ex. Mendes, 22 : *sẖ.t ỉmnt.t n ḏd.t bw gm.tw=f ỉm m sp tpy* « le champ occidental de Mendes, (le lieu) où il fut trouvé à la première occasion ».

en excluant le *tw* qui joue le rôle de pronom suffixe neutre, comme le sujet du conjonctif ou à la suite de *ỉw*.

30e dynastie	Berlin 14399	7							
	CG 29307	1	1						
	Chicago OIM 10589	2	2						
	Hermopolis	2	1	1					
	JE 46341	7	5	1					
	JE 47291		2						
	Naucratis	3			1				
	RT 2/12/24/3		1		6			1	
documentaiton ptolémaïque officielle	BM 1698						2		
	Canope	9[1232]	2				26		
	CG 22188						2		
	Dodécaschène				2				
	Durham						2		
	JE 44901		1				2		
	JE 53144						2		
	JE 53147		3				4		
	Louvre C 123		4						
	Mendes		4		2	1		3	1
	Philae 1	3					1		
	Philae 2	2					3		
	Pithom	1	6	4		2	6		
	Rosette						5		
	Satrape	3	2						

Fig. XXXV : Les graphies de *tw*

[1232] À la ligne 23 on lit dans CG 22187 seulement mais CG 22186 montre la bonne lecture.
[1233] En interprétant la graphie dans Petosiris 56, 3, comme une faute de gravure. Le rôle commun de *tw=ỉ* (démotique) et de *wỉ* (ancien et moyen égyptien) comme objet direct y est-il pour quelque chose ?
[1234] Erman 1933, 12–13, § 22.
[1235] Peut-on compter l'absence de dans la XXXe dynastie comme un archaïsme de l'influence saïte ?
[1236] Cf. par contre pour le Moyen Empire, Roccati 1964.

documentation ptolémaïque privée	Hildesheim PM 6352						2		
	JE 36918						2		
	JE 44065	5							
	JE 67093		1					1	
	Onnophris		5						
	Petosiris	3	3			1[1233]	4		
	Psenptais				7				
	Saint-Pétersbourg 5629	1	1						
	Sénouchéri	1					2		
	Tanis s.n.								2
	Taimouthes	1			6				1
	Vienne 5857						3		
		51	44	6	24	4	68	5	4

Fig. XXXV : Les graphies de *tw* (*suite*)

On remarque, d'emblée, l'importance accrue de la graphie , d'origine hiératique[1235], à l'époque ptolémaïque alors qu'elle est absente de la documentation de la XXXe dynastie[1235]. La graphie classique demeure pourtant en usage pendant toute l'époque. On observe la fréquence exceptionnelle de la graphie pour *tw* dans les deux stèles funéraires memphites. Il n'est pas possible de voir une préférence pour l'une ou l'autre graphie selon que le sujet est nominal ou pronominal[1236]. Il faut noter aussi qu'il y a, d'une part, des documents avec plusieurs graphies (Hermopolis, Mendes, Pithom, Petosiris), et de l'autre, des documents qui emploient une seule graphie de façon constante (Berlin 14399, Onnophris, JE 44065, Psenptais).

sḏm.tw=f de l'aoriste

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 297, § 466 ; Manuelian 1994, 218–219 ; Lustman 1999, 162–163 ; Junker 1906, 102, § 129 ; Vandier 1961, 268, § IX. M.

On en trouve peu d'exemples en proposition autonome. Pour l'exemple qui suit, il s'agit du début d'une partie de discours où le pronom de la phrase

prépositionnelle a été thématisé. On pourrait également interpréter la phrase comme un *sḏm.tw=f* de l'accompli. Dans le corpus la forme n'est jamais précédée par *ỉw*[1237].

En proposition autonome

ex. 471. Berlin 14399, 4–5 :

ḏw štꜣ n ꜣbḏw	Dans la carrière d'Abydos,
wḥꜣ.tw ( ) *ỉnr ỉm=f*	on en extrait de la pierre[1238]

ex. 472. Onnophris, 3–4.

wnn=ỉ m ꜥnw ỉnb-ḥḏ ỉꜣbt.t	J'étais à Anou dans l'est de la province memphite,
r-ꜣw kꜣ.tw m rn=f	qu'on appelle Toura[1239]

ex. 473. Vienne 20, 2 :

ỉr.tw ḏd=f	On fait ce qu'il dit

Une fois la forme paraît être précédée par la particule proclitique *ỉs*.

ex. 474. Canope, 34 :

r-ntt ỉs dỉ.tw ḥtp.w	étant donné que l'on donne les offrandes
n wꜥb.w m-ḫnt gs-pr.w…	aux prêtres-ouâb dans les temples…
ỉ.my dỉ.tw ḫr.wt	qu'on donne nourriture (aussi)
n ms.w ḥm.wt n.w wꜥb.w	aux enfants et aux épouses des prêtres-ouâb

Il n'est pas certain qu'il faille ranger cet exemple parmi les aoristes. L'usage de *ỉs* devant une forme du prospectif/subjonctif est pourtant inhabituel. On mentionnera la possibilité que *ỉs/sk* soit toujours à considérer comme une particule enclitique dans ce document[1240], bien que la position après la conjonction *r-nt.t* qui passe d'habitude pour un marqueur d'initialité (voir la discussion de l'ex.

[1237] Voir aussi l'ex. 523.
[1238] Un exemple *ỉw ẖsf.tw* dans Petosiris 55, 3.
[1239] Un exemple semblable avec *ḫr.tw* JE 46341, B 21. Aussi Petosiris 81, 74 ; 76. Il est discutable pour autant que les verbes phatiques dans de pareilles phrases soient analysables comme des formes de l'aoriste, cf. Erman 1933, 358–359, § 715.
[1240] Voir Daumas 1952, 130–132.

369). Le démotique (l. 70–71) emploie une construction plus complexe sans équivalent direct en égyptien classique : *n-ḏr ḫpr=f* (*r*) *ḫr di<=w> nꜣ ḥtp.w* « lorsqu'il arrive qu'on donne les offrandes », soit le temporel avec lequel l'aoriste fonctionne comme sujet en soulignant la répétitivité de l'action[1241]. Le grec (l. 70) emploie dans la subordonnée une forme du présent : *δίδονται*.

En proposition dépendante

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 309, § 482 ; Lustman 1999, 163, § 24.2.1.

ex. 475. Moscou 270, 13 :

ḏr-nt.t ꜥnḫ nty ỉm	Parce que ceux qui y sont revivent
dm.tw rn=sn	alors qu'on prononce leur nom

La forme *sḏm.tw=f* est employée dans le décret de Canope, précédée par *ỉw* subordonnant. Dans le premier exemple, une lecture de ce dernier comme l'augment (voir p. 46) est moins probable en raison de sa rareté dans les textes examinés.

ex. 476. Canope, 18 :

ḥꜣ.t-sp 9 ꜣbd 2 šmw	L'an 9, deuxième mois de *chémou*,
ỉw ỉr.tw ( )	alors que c'est dans ce mois que l'on célèbre
ḥb n wp-rnp.t n bꜣst.t… m ꜣbd pn	la fête du Nouvel An de Bastet

En démotique (l. 36) on emploie un relatif du présent I : *nt ỉw=w ỉr pꜣ ḥb n tꜣ ỉp.t* (*n*) *bꜣst.t… ḥn=f*. La construction est également relative en grec (l. 37) : *ἐν ᾧ καὶ τὰ μικρὰ* Βουβάστια*… ἄγεται*. Mais les versions soulignent aussi la difficulté de rechercher une solution syntaxique qui soit valable pour toutes les versions. En effet, en y voyant une graphie du morphème subordonnant *ỉw*, la version hiéroglyphique doit être comprise comme relative virtuelle à la différence des deux autres qui emploient de vraies constructions relatives.

L'exemple suivant du même document retient aussi l'attention par le fait que la particule *gr* s'insère après le *ỉw* subordonnant. La construction qui en résulte est inattendue, quoiqu'en égyptien classique la combinaison *ỉw gr* ne soit guère insolite pour commencer une proposition autonome[1242].

[1241] La construction discutée dans Simpson 1996, 118–120.

[1242] Cf. en proposition autonome les ex. 74 et 404 (Canope).

ex. 477. Canope, 16–18 :

r-ntt sk[1243] *ỉr.tw ḥb*	Étant donné qu'on célèbre une fête
n nṯr.wy mnḫ.wy m gs-pr.w nb	pour les Dieux Évergètes dans tous les temples
ṯn ꜣbd nb m sw 5	chaque mois, le cinquième, le
sw 9 29…	neuvième et le vingt-neuvième jour…
ỉw gr ỉr.tw	alors même qu'on célèbre
ḥb n nṯr.w wr.w	une fête pour les grands dieux[1244]
ḫʿ ʿꜣ pḫr m tꜣ-mr.t	et une grande fête d'apparition qui est respectée en Égypte
r tr=f n rnp.t	à son temps chaque année,
mtw=tw ỉr ḫʿ ʿꜣ	aussi fera-t-on une grande fête d'apparition
r tr=f n rnp.t	à son temps chaque année
n nsw bỉty ptwlmys…	au roi de la Haute et de la Basse Égypte Ptolémée…
ḥnʿ ḥḳꜣ.t brnygꜣ.t	et la souveraine Bérénice

En théorie, on pourrait comprendre la phrase commençant par *ỉw gr* comme la principale, soit « on fera aussi une fête… », mais cela donne un sens incongru, parce qu'il me semble que « la fête pour les grands dieux » n'est mentionnée que pour fournir un parallèle aux fêtes qu'il faut établir en l'honneur des Dieux Évergètes. Ce qui importe ici, c'est qu'on fera une fête d'apparition pour le couple royal, de même qu'on le fait déjà pour les (autres) dieux.

Il est possible qu'il y ait un exemple de la même construction où elle est placée devant sa principale[1245]. Mais on ne peut pas exclure que ce soit une proposition autonome[1246].

ex. 478. Canope, 32 :

ỉw gr ỉr.tw hrw.w n.w gꜣgꜣỉw	Alors que les jours des fêtes Kikellia se célèbrent
m ꜣbd 4 ꜣḫ.t	le quatrième mois d'*akhet*
ḫr-ḥꜣ.t ḫn wsỉr	avant le périple d'Osiris

[1243] La copie de Kom el-Hisn (l. 12) a *ỉs*.

[1244] Cf. Daumas 1952, 93 : « tandis qu'une fête est célébrée ».

[1245] C'est l'interprétation de Daumas 1952, 91.

[1246] Voir comme principale sous l'ex. 404.

Le démotique (l. 64–65) y emploie un temps second employé comme protase dans une construction temporelle[1247]. On a pourtant choisi un autre verbe : *ỉỉr=w ỉy r ỉr n3 hrw n n3 gy.w* « quand on vient pour fêter les Kikellia ». Le grec (l. 64) a une proposition temporelle à verbe fini : *Καὶ ὅταν τὰ Κικήλλια ἄγηται.*

ex. 479. Canope, 19 :

ỉw nn ( ) *sn.tw hrw*	On ne changera pas le jour[1248]
n ỉr ḥb pn ḥr=s	de célébrer cette fête à cause de cela
ỉw ỉr.tw=f r mỉt.t=f	alors qu'elle se célèbre de la même manière
m 3bd 2 šmw hrw wꜥ	le deuxième mois de *chémou*, le premier jour

La construction du démotique (l. 37–38) est sensiblement différente, parce qu'elle a un temps second à valeur d'injonction[1249] : *ỉỉr=w ỉr=f*.... On voit en grec (l. 38–39) une construction balancée faite de deux infinitifs : *μη μετατίθεσθαι... ἀλλὰ ἄγεσθαι.*

Une fois *sḏm.tw=f* de l'aoriste est précédé par *sk*, voir l'ex. 477.

Conjonction + *sḏm.tw=f* de l'aoriste

ex. 480. Meux 52, 14:

ḥr-nty ꜥnḫ s	Puisque l'homme vit
m dm.tw rn=f	de ce qu'on prononce son nom

sḏm.tw=f du subjonctif

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 299–300, § 469 ; 303, § 475 ; 307, § 480 ; Manuelian 1994, 236–239 ; Lustman 1999, 162–163, § 24.2.1.2 ; Vandier 1961, 268, § IX. M.

Dans la langue classique *sḏm.tw=f* est la contrepartie passive du subjonctif. On en trouve quantité d'exemples aussi dans les textes examinés. La forme apparaît comme il est attendu soit en phrase autonome, bien que rarement dans les textes examinés, soit en proposition complétive. Les exemples avec patient

[1247] Simpson 1996, 172–174.

[1248] La phrase est analysée sous l'ex. 527.

[1249] Analyse de Simpson 1996, 174. La même correspondance se remarque à la ligne 31 (hiér. *ỉw ỉr.tw=f* = dém. *ỉỉr=w ỉỉr=f*).

nominal pourraient bien sûr être interprétés comme des formes prospectives ayant *tw* comme sujet[1250].

ex. 481. JE 37075, 2 :

dm.tw rn=ỉ	Que mon nom soit prononcé
ỉn ḥm.w=k ẖrd.w m pr=k	par tes serviteurs et les enfants dans ta maison

ex. 482. Canope, 20 :

ỉr.tw ḥb pn r hrw 5	On fera cette fête durant 5 jours[1251]

ex. 483. Canope, 33 :

dwꜣ.tw ( ) *nṯr.t tn ỉs*	En plus, cette déesse sera louée
ỉn šmꜥ.wt stp r šms nṯr.w	par les chanteuses élues pour servir les dieux[1252]

Il est intéressant de noter que la copie de Kom el-Hisn présente (l. 23) une variante sans *tw* : . Au lieu d'y voir une simple omission, il est possible que ce soit un infinitif en emploi continuatif qu'on ait cherché à reproduire. Ce soupçon paraît fortement confirmé par la version démotique qui est différente sur les deux copies. Celle de Tanis (l. 67) a un futur III à sens passif[1253] : *ỉw=w dwꜣ=s ꜥn m-ḏr nꜣ šmꜥy.wt*, ce qui convient comme équivalent du subjonctif en proposition autonome. La copie de Kom el-Hisn (l. 18), en revanche, montre un conjonctif : *mtw=w dwꜣ=s ꜥn* [...], ce qui est une construction continuative, de même que l'infinitif que je crois apercevoir dans la version hiéroglyphique de cette stèle. En considération du petit nombre de différences entre les versions hiéroglyphiques par ailleurs, jugera-t-on la construction différente comme un rajustement à celle des versions démotiques dont on disposait d'un exemplaire ?

1250 Winand 1992, 337–338, § 533–535.

1251 On peut en théorie y voir aussi une phrase circonstancielle à la proposition citée dans l'ex. 469. Même correspondance à Canope, 13 (*di.tw wꜥb.w*).

1252 Voir note 1033 pour le démotique renforçant l'analyse de proposition autonome.

1253 Cf. Simpson (1996, 239) : « moreover, she should be adored », bien qu'il ne rapporte pas l'exemple sous « future » (116).

Un exemple où le subjonctif passif suit le thématiseur *ỉr* dans une construction conditionnelle a été cité comme ex. 323[1254]. Dans un autre cas, il paraît être précédé par *ỉw* (!), voir l'ex. 404. La forme peut être précédée par son sujet.

ex. 484. Rosette, 12 :

wꜥb.w n.w gs-pr.w	Les prêtres-ouâb des temples
m r-pr.w nb ḥr rn=f	qui sont dans tous les temples en son nom,
kꜣ.tw=sn ḥm-nṯr	ils seront appelés prophètes
nṯr pr nb nfr.w	du Dieu Évergète, le maître des biens

Le démotique (l. 30) a de même cette thématisation, mais construite avec un conjonctif au lieu de *sḏm.tw=f*. La version grecque (l. 50–51) est différente.

Comme le subjonctif à l'actif, la forme passive *sḏm.tw=f* peut être précédée par *ỉẖ* (voir p. 145) Le seul exemple met en évidence cette construction en fonction séquentielle[1255].

ex. 485. Naucratis, 13–14 :

ỉ.mỉ smn.tw nn ḥr ꜥḥꜥ pn…	Laissez fixer cela sur cette stèle…
ỉẖ sḫꜣ.tw nfr.w=ỉ r km nḥḥ	Alors, on se souviendra de mes bienfaits à tout jamais

En proposition complétive

La forme *sḏm.tw=f* y est souvent attestée après *rdỉ*[1256].

ex. 486. RT 2/12/24/3, 15 :

rd.n ḥm=f ỉr.tw	Sa Majesté fit produire
sꜣ.w nfr.w m nb ꜥꜣ nb	de belles amulettes en or et en toutes sortes de pierres

Entre autres, le verbe *rdỉ* apparaît sous forme d'impératif, d'où vient l'optatif démotique *my sḏm=f* > ⲙⲁⲣⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄ (voir note 587). Des exemples passifs[1257] :

[1254] Aussi Mendes, 17 ; Cf. Malaise & Winand 1999, 621, § 987.
[1255] Vernus 1990a, 104–106.
[1256] Doret 1986, 46–47. Des exemples du prospectif *sḏm=f* dans la même position, voir Reintges 1997, 321–322.
[1257] Aussi : Canope, 35 ; Hermopolis, 12 ; Louvre C 123, 7 ; Naucratis, 13 ; Rosette, 11 ; Satrape, 9 ; 11 ; 12 ; 13.

ex. 487. Canope, 36 :

sẖꜣw pn ỉ.my sš.tw=f	Ce décret, qu'il soit rédigé
ỉn nḏ-ẖt m ḥw.wt	par les conseillers dans les temples[1258]

ex. 488. Taimouthes, 11 :

ỉ.my ỉr.tw kꜣ.t ꜥꜣ.t	Laisse faire un grand travail
m wsẖ.t ḏsr.t n.t ꜥnḫ-tꜣ.wy	dans la cour sacrée de Memphis,
bw ḥꜣp ḏt=ỉ ỉm	le lieu, où mon corps se trouve

Signalons un cas particulier qui se retrouve dans le décret de Memphis, où une forme *sḏm.tw=f* est suivie d'une phrase complétive (voir l'ex. 394) qui peut être comprise soit comme le sujet ou comme l'objet de *siꜣ*.

ex. 489. Rosette, 13 :

r rd siꜣ.tw	pour faire apparaître
wnn ỉmy.w tꜣ-mr.t	que les Égyptiens témoignent
ḥr ḏsr [...]	du respect [...] [1259]

sḏm.tw=f de l'accompli

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 296, § 464 ; Manuelian 1994, 226.

Il arrive que la forme *sḏm.tw=f* s'emploie en phrase autonome comme un accompli au lieu des formes attendues, *sḏm=f* passif ou *sḏm.n.tw=f*. Bien qu'allant à l'encontre de l'idée qu'on se fait normalement des relations temporelles en égyptien, il semble que cet emploi soit attesté déjà en ancien égyptien[1260]. Comme c'est le cas pour le perfectif *sḏm=f* (voir p. 127) j'ai des doutes sur la possibilité de retrouver des catégories présentes en ancien égyptien, mais depuis disparues. On est plus prudent en traitant les exemples relevés en néo-égyptien comme un résultat de la perte de *n* comme marque de l'accompli[1261]. Il est possible de regarder *sḏm.tw=f* en égyptien de tradition comme une variante de

[1258] Voir ex. 406.

[1259] Pareillement Philae 1, 15. Cf. ligne 8 du même document : *r rd siꜣ.tw gꜣy.t tn m...* « pour laisser cette chapelle devenir connue comme ... »

[1260] Reintges 1997, 409–410. On peut se demander si ce n'est rien d'autre que le thème du perfectif auquel *tw* a été ajouté, comme le suggère Westendorf 1953a, 86. Les références données par ce dernier peuvent pourtant s'interpréter différemment.

[1261] Winand 1992, 310, § 487. Un exemple de la XVIII[e] dynastie est cité par Ritter (1995, 110).

sḏm.n.tw=f dépourvu de toute nuance de thématisation, ayant perdu le *n*, marque du temps passé, par analogie à *sḏm.n=f* > *sḏm=f* (voir p. 98)[1262]. Comme d'habitude, lorsque le patient est nominal, on doit aussi envisager la possibilité que la forme est un accompli avec *tw* comme pronom sujet[1263]. On peut alléguer la différence statistique au fait que l'accompli avait besoin à l'actif de s'écrire avec un *n* pour se distinguer de la forme démotique, tandis que le morphème *tw* était suffisant pour le même effet à la voix passive.

Comme on peut s'y attendre, l'interprétation comme accompli n'est pas univoque, et la forme peut souvent se laisser interpréter comme un aoriste en fonction circonstancielle qui réfère à une principale dont l'action est située dans le passé. L'existence de cet emploi du *sḏm.tw=f* est rassurée par les cas où les exemples se trouvent au début de nouvelles section, comme sur la stèle de Pithom où *sḏm.tw=f* de l'accompli est particulièrement fréquent[1264].

ex. 490. Pithom, 23 :

ỉn.tw n=f mr nb n	On lui apporta tout ce qui est désiré par
nsw ḥnꜥ sn.t=f ḥm.t nsw mry=f	le roi et sa sœur-épouse aimée de lui

Parfois c'est le contexte qui permet d'exclure la possibilité d'une forme *sḏm.tw=f* en fonction circonstancielle.

ex. 491. CG 700, B 2–3 :

wḏ.n sw[1265] *ḥm=f r bs ḥr* [...]*=f* [...]	Sa Majesté ordonna qu'il s'introduise dans son [...]
sꜣḥ.tw=f m ꜣḥ.t [...]	Il fut récompensé avec des champs [...]

Dans cet exemple, en dépit des lacunes, il me semble que l'ordre et la récompense sont séparés dans le temps. Un lien causal entre les actions est difficile à apercevoir.

[1262] Cf. Jansen-Winkeln 1996a, 441, § 695 n. 3.
[1263] Cf. Winand 1992, 331–337, § 522–532.
[1264] Il y a une occurrence d'un *sḏm=f* passif à la ligne 12 : *pꜣ ỉwty ỉr mỉt.t=s n tꜣ pn* « ce dont on n'avait pas fait le pareil dans ce pays ».
[1265] *wḏ* se construit ici avec un objet cataphorique, tout comme son synonyme *ḥn* en démotique, voir Spiegelberg 1925, 120, § 262.

ex. 492. Psenptais, 13 :

ỉr.tw n=ỉ ỉrw nb	On fit pour moi tout rite[1266]
n sꜥḥ mnḫ ḥtp m ḫꜥy.t	dû à une momie vénérable restant dans la tombe

Lorsque la forme *sḏm.tw=f* suit une datation, le statut de proposition autonome paraît être le plus clair. Dans cette position, il entre en relation paradigmatique avec *sḏm.n=f* et le *sḏm=f* de l'accompli (voir p. 176).

ex. 493. Mendes, 22 :

spr.tw r ḏd n ḥm=f	On arriva pour dire à Sa Majesté[1267]

ex. 494. Pithom, 6–7 :

ḥꜣ.t-sp 6.t ḫr ḥm smỉ.tw ỉsk	L'an 6 sous <Sa> Majesté : on fit annoncer

Les autres datations de ce texte laissent croire qu'il s'agit d'une forme autonome. La stèle de Pithom montre d'ailleurs aussi quelques exemples de *sḏm.n.tw=f* après une datation (l. 9, 24, 28).

ex. 495. Pithom, 23 :

ḳd.tw dmỉ ỉm[1268] *wr n nsw*	On y construisit une grande ville pour le roi
ḥr rn wr nsw bỉty	au grand nom du roi de la Haute et de la Basse Égypte,
nb tꜣ.wy ptwlmys	le seigneur des deux pays, Ptolémée[1269]

La stèle de Mendes présente 5 occurrences de *sḏm.tw=f* dont la suivante est particulièrement claire[1270].

ex. 496. Mendes, 19 :

ḥꜣ.t-sp 21 ỉỉ.tw r ḏd n ḥm=f	L'an 21, on vint pour dire à Sa Majesté

[1266] Même construction et même phraséologie dans Pithom, 9.
[1267] La phrase est immédiatement précédée par une datation dont seul le déterminatif subsiste.
[1268] L'emplacement de l'adverbe vaut d'être remarquée.
[1269] L'interprétation comme proposition autonome semble assurée. Dans ce qui précède, il est question d'expéditions en Nubie.
[1270] Aussi l. 3 (voir ex. 486) ; 12 ; 18 ; 22 (voir en haut de cette page).

Dans cet exemple la lecture comme forme autonome est confirmée par des parallèles. Ainsi lit-on sur Berlin 14399, 3, la forme *ỉỉ.n.tw* même après la datation[1271].

ex. 497. Mendes, 18 :

ky sp [*nfr*] *ỉr.n ḥm=f*	Un autre bienfait que Sa Majesté accomplit :
šd.tw ỉtr ḥr ỉ3bt.t n km.t	Un canal fut creusé dans Égypte orientale

Énonciateur + *sḏm.tw=f* de l'accompli

La construction qui est attestée une fois dans le corpus n'appartient pas à l'égyptien naturel. En raison du pronom suffixe, il est en tout cas exclu de regarder *tw* comme le sujet. Le fait que le passage suive immédiatement la titulature et le nom du défunt rend la possibilité de le rattacher en fonction circonstancielle improbable.

ex. 498. Vienne 153, 11 :

ỉw ms.tw=f n rnp.t 16	Il naquit en l'an 16,
3bd 3 pr.t sw 3	le troisième mois de *péret*, le troisième jour

L'exemple suivant ne frappe pas moins aux yeux que le précédent. En égyptien classique on attend une forme « circonstancielle » après *ʿḥʿ.n* ; la construction correcte est également attestée une fois (voir l'ex. 451).

ex. 499. JE 53147, 7 :

ʿḥʿ.n ẖn.tw	Alors on fit monter le bateau
nṯr pn nfr	à ce bon dieu

1271 La phrase apparaît dans d'autres documents de la XXX[e] dynastie comme *ỉỉ.n.tw* : Hermopolis 25 ; RT 2/12/24/3, 3. C'est d'ailleurs le même aspect qu'elle prend sur la stèle de Piankhy (Grimal 1981, 197) et dans les documents saïtes (Manuelian 1994, 167–171). Pour le tour du Nouvel Empire *ỉw.tw*, voir Spalinger 1982, 1 et seq. ; Wente 1969, 13. L'omission du *n* peut être une particularité de l'auteur de la stèle de Mendes où il n'y a aucune forme *sḏm.n.tw=f*.

En proposition dépendante

Conjonction + *sḏm.tw=f*

ḏr
ex. 500. CG 697, 3 :

nḏ.n=f rꜣ ḥr pꜣ ḥtp-nṯr.w	Il se préoccupait de l'offrande divine
n imn-rꜥ nsw nṯr.w	à Amon-Rê, le roi des dieux,
ḏr iṯ.tw=f ( ) *r pꜣ ḥtr*	avant qu'elle ne fût versée à l'impôt

À s'en tenir à la forme je suis enclin à y reconnaître un accompli *sḏm.tw=f* après conjonction. Une telle construction est comme on le sait introuvable en bon égyptien du Moyen Empire. L'éditeur donne à *ḏr* le sens habituel avant la conjugaison suffixale « depuis que »[1272] mais je le trouve moins satisfaisant que d'y voir un vestige de la construction *ḏr sḏmt=f* pour le sens[1273]. En y reconnaissant au moins le sens de cette dernière construction, le contenu de tout le passage me paraît plus clair. Il nous apprend que le personnage représenté a tenu à donner en offrandes ce qui était retenu pour l'impôt d'abord devant Amon-Rê.

sḏm.n.tw=f

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 319, § 496 ; 324, § 508 ; Priese 1972, 106 n.40 ; Lustman 1999, 163, § 24.2.2 ; Junker 1906, 105, § 138 (au négatif).

La forme *sḏm.n.tw=f* a la qualité, rare chez les formes de l'égyptien classique, de ne pas être un sujet de controverse entre les grammairiens. Depuis les démonstrations de Polotsky, on s'accorde à y voir la contrepartie passive de la forme substantive *sḏm.n=f*, renforçant en soi l'idée de cette dernière comme entité indépendante[1274]. La forme elle-même paraît être une innovation alors que l'ancien égyptien emploie le *sḏm=f* passif dans cette fonction[1275].

En proposition autonome

Comme dans les documents plus anciens, la forme a toujours le sens d'un accompli dans le corpus. Le nombre d'occurrences dans le corpus s'élève à 24.

[1272] Jansen-Winkeln 1998a, 229 : « Er hat Sorge getragen für das Gottesopfer des Amun-Re, des Königs der Götter, seit er der Abgabepflicht zugeführt wurde ».
[1273] Zonhoven 1996.
[1274] Polotsky 1957. La seule voix discordante est Reintges 1997, 114–118, 268–273.
[1275] Edel 1958, 17–18 ; Doret 1986, 85–88, 167 ; Allen 1984, 376–377, § 554.

Les occurrences de *ii* reprennent l'ancienne expression des rapports de contrôle du Nouvel Empire (voir note 1272), reformée par l'addition d'un *n*[1276].

ex. 501. Hermopolis, 25 :

ii.n.tw r ḏd n ḥm=f	On vint pour dire à Sa Majesté

Si je vois juste, il n'y a rien qui laisse supposer que la forme *sḏm.n.tw=f* garde encore dans le corpus la fonction de forme substantive. Diverses particularités syntaxiques (voir rubriques suivantes) suggèrent qu'elle est devenue une simple variante du *sḏm=f* passif pour l'accompli jouant pleinement le rôle de prédicat[1277]. En raison de la possibilité d'une réinterprétation de *tw* comme sujet au cas où le sujet est nominal, il faut examiner au premier chef les exemples de sujet pronominal. À ce propos, en dépit de ce qui vient d'être dit, il n'est pas question de renier la possibilité que la forme érige de temps à autre, même dans le corpus, un complément adverbial en rhème. On trouve aussi normalement des compléments adverbiaux après les exemples de la construction dans le corpus, mais ceux-ci ne semblent pas porter une emphase quelconque.

ex. 502. Petosiris 56, 3 :

iw=i m ḥwnw n rnp.t	Alors que j'étais encore un adolescent de (peu) d'années,
iṯ.n.tw=i ( ) *r niw.t n.t nḥḥ*	je fus arraché à la ville de l'éternité

Un exemple semblable se trouve aussi dans l'un des documents les plus récents. Il est improbable que le poids rhématique pèse sur « l'Ouest », lieu prototypique de tout enterrement en Égypte, ce qu'il n'y a pas lieu de souligner.

ex. 503. Psenptais, 13 :

rd.n.tw=i r imy-wr.t	Je fus mis dans l'Ouest
ir.tw n=i irw nb	et l'on fit pour moi tout rite[1278]

La forme se rencontre dans la phraséologie des stèles de Bouchis où il n'est d'ailleurs pas exclu qu'il s'agisse d'une rhématisation de la date de naissance[1279].

[1276] Aussi à RT 2/12/24/3, 3 ; Berlin 14399, 3.
[1277] Ce que Depuydt (1999, 57–58) a déjà noté pour d'autres documents.
[1278] De même Psenptais, 10, où il y a tout aussi peu de logique de comprendre une rhématisation.
[1279] Aussi BM 378, 10 ; JE 53143, 3.

ex. 504. JE 54313, 3 :

ꜥḥꜥw=f m ꜥnḫ rnp.t 14	Son âge de vie était de 14 ans,
ꜣbd 10 hrw 24	10 mois et 24 jours.
ms.n.tw=f m ḥꜣ.t-sp 21	Il fut né dans l'an 21,
ꜣbd 2 pr.t	le deuxième mois de *péret*,
hrw 3.t	le troisième jour,
ḫr ḥm nsw bity	sous la Majesté du roi de la Basse et de la Haute Égypte

Son emploi sur la stèle de Pithom pourrait aussi être significatif[1280]. Ce dernier document montre pourtant plusieurs *sḏm.tw=f* suspects d'être des formes d'accompli en proposition autonome.

Énonciateur + *sḏm.n.tw=f*

Prouvant d'un même coup le défaut de fonction rhématisante pour *sḏm.n.tw=f* et l'insignifiance de *iw* pour la prédication, l'exemple suivant de la stèle de Pithom est intéressant.

ex. 505. Pithom, 28 :

iw ir.n.tw=f (𓁹𓈖𓏏𓅱𓏏)[1281]	Cela fut accompli
m ḥb m niw.t tn	dans cette ville comme une fête

Conjonction + *sḏm.n.tw=f*

En théorie, en tant que forme substantive, il n'y a rien d'anormal à l'employer après conjonction, mais l'emploi est pour le moins rare[1282]. Le premier exemple des deux qui ont été relevés fournit en plus un emploi singulier de *wpw-ḥr* comme conjonction devant proposition.

ex. 506. Petosiris 81, 18–20 :

n ṯn šwꜣw r bwꜣ.w im	Les pauvres ne s'y distinguent pas des riches
wpw-ḥr gm.n.tw m	sauf qu'on les ait retrouvés comme
iwty wn=f	des gens sans faute

[1280] Outre l'ex. 505, à la ligne 8 (*ḏsr.n.tw inw n=f*) et à la ligne 20 (*ir.n.tw iḥ 101*).

[1281] La lecture de ce passage est assurée.

[1282] Doret 1986, 167. Un exemple est cité dans Malaise & Winand 1999, 420, § 673, ex. 1033.

ex. 507. RT 28/10/24/2, 6 :

smn.n=ỉ šmꜥ m pr wsỉr	Je rétablissais le chant dans la maison d'Osiris
ḏr gm.n.tw=f ḫr-ḥꜣ.t	étant donné qu'il avait été trouvé auparavant
wꜣ r wꜣs	d'être près de disparition

Les résultats obtenus pour les proposition positives sont repris dans le tableau ci-après. Les parenthèses indiquent que l'emploi est peu fréquent ou pas tout à fait assuré.

	Actif	Passif
Accompli	*sḏm.n=f* / *sḏm=f*	*sḏm=f* (*sḏm.tw=f*), *sḏm.n.tw=f*
Aoriste	*sḏm=f*	*sḏm.tw=f*, (*sḏm=f*)
Prospectif	*sḏm=f*	*sḏm=f*
Subjonctif		*sḏm.tw=f*

Fig. XXXVI : Le passif en égyptien de tradition

L'emploi de la 3e personne du pluriel pour le passif

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 134, § 219 ; Manuelian 1994, 239.

Dans la seconde phase de l'égyptien, on commence à utiliser, au lieu des diverses constructions passives recensées ci-dessus, les constructions actives avec un sujet non-référentiel de la troisième personne du pluriel pour rendre le passif[1283]. Témoignant de l'économie des changements linguistiques, cela a entraîné la disparition progressive des passifs morphologiques. En démotique et en copte, c'est le seul moyen de former des constructions passives.

On en retrouve, en dépit de son caractère d'innovation dans le système grammatical, des exemples dans le corpus que je cite intégralement[1284].

[1283] Spiegelberg 1925, 113–114, § 246–248 ; Smith 1979, 227–230 ; Polotsky 1987–1990, 181–184. Jean Winand me signale que le phénomène n'est pas inconnu en néo-égyptien, cf. Winand 2000, 417.

[1284] Aussi en dehors de mon corpus dans la tournure ancienne : *wn=sn* ( ) *n=k ꜥꜣ.w ꜣḫ.t* « les portes de l'horizon s'ouvriront à toi » (Petrie 1901, pl. 41), sur un cartonnage d'époque romaine.

ex. 508. Onnophris, 5 :

rḫ=sn sḫr.w=ỉ ỉn ḥm-nṯr.w	Mon comportement est connu par les prophètes[1285]

ex. 509. Rosette, 3 :

rd.n=f ḫt nb dʿr=sn	Il a donné tout ce que l'on recherche
r ʿb ḏ.t=sn	pour l'ensevelissement de leurs corps
wr.tỉ ḏsr.tỉ	avec largesse et faste[1286]

ex. 510. JE 53143, 5–6 :

ḫpr ḫ3ʿy.t ʿ3.t m-ḫnw n km.t	Il se produisit un bouleversement en Égypte
3tp=w ( ) *ỉnb ʿ3 n w3s.t*	et le grand mur de Thèbes fut assailli
ḫr n3 ḫ3sty.w	par des étrangers

ex. 511. BM 1698, 5 :

ỉr=w sḫn=f	Son installation s'accomplit
n ḥ3.t-sp 35 3bd 4 pr.t sw 1	dans l'an 35, le quatrième mois de *péret*, le premier jour.

ex. 512. JE 46341, B 148 :

n gm=w ( ) *wnw*	On ne m'a pas trouvé de défaut
m-b3ḥ p3 nb nṯr.w r nḥḥ ḏ.t	devant le maître des dieux à tout jamais

ex. 513. Chicago OIM 10589, B 9–10 :

gm.n=w bỉk.w ʿš3.w	On trouva beaucoup de faucons
m-ḫnw ʿ.t 70 ỉwty ḳrs	dans la maison des 70 qui n'avaient pas eu de funérailles[1287]

Le caractère moderne de la construction est confirmé par l'emploi du pronom suffixe *w* au lieu de *sn* dans la majorité des exemples[1288].

1285 Cité aussi comme ex. 136.

1286 Cité aussi comme ex. 294. Les parallèles emploient des participes passifs.

1287 La variante JE 46341, B 42, *gm.n.tw*.

1288 Le septième livre des *Mystères de Choiak* à Dendara emploie de même *w* pour exprimer le passif (Quack 1998, 923).

Constructions négatives du passif

Les exemples sont peu nombreux et ne permettent pas de distinguer quelque systématisation que ce soit. Des formes et des constructions appartenant à des états de langue différents de l'égyptien se trouvent dans un même document. Il est facile de comprendre combien on risque de ranger les exemples suivant la langue de la traduction.

Passif négatif de l'accompli

Bibliographie : Jansen-Winkeln 1996a, 329, § 522 ; Manuelian 1994, 203–205.

En égyptien classique, il y a l'alternative de *n sḏm=f* et de *n sḏm.tw=f*[1289].

En proposition autonome

La construction négative *n sḏm=f* est assez rare même en ancien et moyen égyptien[1290]. Les exemples relevés sont peu intéressants et reprennent divers clichés bien connus.

ex. 514. Hermopolis, 19 :

n ỉr mỉt.t ḏr p3w.t	Pareille chose n'avait pas été faite depuis les temps primordiaux[1291]

ex. 515. Leyde AP 1, 8–9 :

spr=ỉ r ỉn.t	Je suis arrivé dans la vallée
m-ḫt kḥkḥ	après la vieillesse
n gm n=ỉ wn	et l'on ne m'a pas trouvé de défaut
n ḏbꜥ	sans (avoir commis) un sacrilège à un
n nṯr nṯr.t nb=ỉ	dieu, une déesse ou à mon maître[1292]

[1289] Satzinger 1968, 12–13, § 18. Cf. Westendorf 1953a, 61.
[1290] Allen 1984, 339–341, § 506. Gunn 1924, 131 : « not very often used outside the religious texts, and in a number of occurrences the intention as to tense and mood is obscure ».
[1291] Aussi Mendes, 18 ; 19 ; 24 ; CG 22188, 21 ; RT 2/12/24/3, 15.
[1292] Autres exemples : Athènes 2009, 4 (front) ; BM 379, 10 ; JE 44065, 13 ; Munich ÄS 2842, 2. On lit *ḏbꜥ* au lieu de *wn* dans Petosiris 65, 2 ; Petosiris 81, 27. Parfois la phrase est construite en asyndète (Malaise & Winand 1999, 576, § 926).

ex. 516. Petosiris 59, 3 :

nn ỉr k3.t ỉm=f	On n'y avait pas fait de travail[1293]

Il y a quelques exemples de *n sḏm.tw=f* tout aussi traditionnels[1294].

ex. 517. JE 46341, B 146–147 :

n gm.tw wn.w=sn	On ne leur a pas trouvé de défaut
m-b3ḥ p3 nb nṯr.w	devant le maître des dieux[1295].

C'est à cette construction qu'il faut référer la tournure avec *p3* comme auxiliaire avant sa grammaticalisation[1296]. Il est symptomatique qu'elle ne se trouve jamais en dehors du cliché suivant.

ex. 518. Pithom, 26 :

n p3.tw ỉr mỉt.t ỉn nsw nb	Pareille chose n'avait jamais été faite par aucun roi[1297]

On retrouve aussi la négation *n sp* suivi par *sḏm.tw=f*, en réalité le subjonctif[1298]. La phrase est traditionnelle.

ex. 519. Hermopolis, 26 :

n sp ỉr.tw	On n'avait jamais fait (pareille chose)
ḏr p3w.t	depuis le temps primordial

ex. 520. JE 44065, 15–16 :

tm wn pw	C'est quelqu'un qui est sans existence.
nn pꜥpꜥ.tw=f r-sy	Il n'est pas né de tout !

1293 La phrase peut aussi être comprise comme circonstancielle ; ainsi la traduction de Lefebvre 1924, 80.

1294 C'est sous cet aspect que l'expression surgit dans le *Livre des Morts*, chapitres CXXVII et CXXXII.

1295 Pareillement Petosiris 56, 8 ; Chicago OIM 10589, R 3. L'alternance dans cette phrase dès le Nouvel Empire est notée par Gardiner 1957, 342, § 424.

1296 Malaise & Winand 1999, 409–410, § 655–656 ; Aussi Weill 1940, 84–85.

1297 De même Berlin 14399, 6 ; Pithom, 24.

1298 Gunn 1924, 94–95 ; Satzinger 1968, 16, § 23 ; Doret 1986, 42, 48, 101 ; Cf. Reintges 1997, 346–347 n. 59.

En proposition dépendante

ex. 521. Somtoutefnakht, 13–14 :

sꜣḥ=ỉ nnỉ-nsw	J'arrivai à Héracléopolis
n ỉṯ šny	sans qu'un seul cheveu fût arraché
ḥr tp=ỉ	à ma tête

Un exemple marque la fonction circonstancielle de la proposition par *ỉw* subordonnant. On notera aussi la présence inattendue du *n* marquant l'accompli, car la forme *n sḏm.n.tw=f* est suivant la règle de Gunn le passif négatif de l'aoriste et non pas de l'accompli.

ex. 522. Psenptais, 12 :

ỉr.n=ỉ rnp.t 43	Je passai 43 ans
ỉw nn ms.n.tw sꜣ ṯꜣy	sans qu'un enfant mâle fût mis au monde

Passif négatif de l'aoriste

En égyptien classique on a l'alternative de *n sḏm=f* et *n sḏm.n.tw=f*. Il existe vraisemblablement la même relation diachronique entre ces constructions que celle rapportée ci-dessus pour le *sḏm=f* passif et *sḏm.n.tw=f* comme forme substantive personnelle.

En proposition autonome

Le seul exemple qui me paraisse certain se trouve dans la lamentation de Taimouthes[1299]. On observera qu'au lieu de la construction *n sḏm.n.tw=f*, on emploie, en ignorant la règle de Gunn, une construction *n sḏm.tw=f*.

ex. 523. Taimouthes, 21 :

n mꜣꜣ.tw=f	On ne peut pas la [*sc.* la mort] voir
rd.tw n=f fḳꜣ.w m ḫt nb	même si l'on lui fait des dons de toute sorte

[1299] On peut tergiverser sur l'interprétation de clichés comme *n ḫsf.tw* ʿ...

En proposition dépendante

On y rencontre des constructions *n sḏm=f*. Il s'agit de nouveau de phrases bien connues des documents plus anciens et qui sont employées en asyndète. Il est difficile de trancher entre cet emploi et le prospectif. Les phrases sont banales.

ex. 524. JE 37075, 5 :

ꜥḳ=i ḥr nṯr	Je vais entrer auprès du dieu
n šnꜥ=i	sans que je sois repoussé.

ex. 525. Louvre C 123, 11 :

sms.w n rḫ ṯnw=sn	des chevaux dont le nombre n'est pas connu[1300]

Passif négatif du prospectif

Il y avait en égyptien classique le choix entre *nn sḏm=f* et *nn sḏm.tw=f*. Seul ce dernier est attesté une fois.

En proposition autonome

Bibliographie : Lustman 1999, 168, § 25.1.1.2.3.

ex. 526. RT 4/ 6/19/ 1, 6 :

sꜣ n sꜣ=i mn m pr=i	Que le fils de mon fils demeure dans ma maison.
n gm.tw wn=sn	On ne leur trouvera jamais aucun défaut
m-bꜣḥ pꜣ nb nṯr.w rꜥ nb	devant le maître des dieux

Dans l'exemple suivant la négation est précédée de manière non-classique par *iw*. Il me paraît vraisemblable qu'il s'agit d'une principale[1301].

[1300] De même sur CG 22188, 13. Des exemples du Nouvel Empire cités dans Gunn 1924, 132.

[1301] Un exemple exceptionnel de *iw* devant une construction verbale au négatif cité dans Gardiner 1957, 388, § 468 (Urk. IV, 38, 11).

ex. 527. Canope, 19 :

ỉsk wḏb ẖʿ n spd.t	Alors que le lever de Sothis se déplace
r ky hrw ṯnw rnp.t 4.t	à un autre jour tous les quatre ans,
ỉw nn ( ) *sn.tw hrw*	on ne changera pas le jour
n ỉr ḥb pn ḥr=s	de célébrer cette fête à cause de cela

À la principale correspond dans la version démotique de Tanis (l. 37) : *ỉw bn-ỉw=w šb pꜣ hrw n ỉr pꜣ ḥb n rn=f r-ḏbꜣ=s*. La copie de Kom el-Hisn (l. 10) écrit le futur négatif sans *ỉw*[1302]. Cette graphie semble devoir être rapprochée de la forme copte ⲛ̄ⲛⲉ-. Pour ce qui est de la graphie *ỉw* de la version hiéroglyphique, commune aux deux versions, je pense qu'elle ne fait que reprendre la graphie démotique de Tanis. Le grec (l. 38–39) emploie un infinitif négatif à valeur jussive : *μὴ μετατίθεσθαι τὴν πανήγυριν*.

[1302] Commenté dans Simpson 1996, 117.

EN GUISE DE CONCLUSION

Pour conclure, mais sans prétendre dire le dernier mot, qu'il me soit permis de répéter les points les plus importants de ce travail pour mettre en évidence en quoi se résume la reconstitution du verbe en égyptien de tradition. Car il est évident, en dépit de grandes divergences grammaticales d'un document à l'autre, qu'il y a des traits en commun qui séparent les documents à la base de cette étude de l'égyptien classique. Un dernier avertissement pourtant avant qu'on m'accuse de simplifier les choses : je n'ignore pas combien est illusoire l'image d'une unité linguistique que j'ai créée en réunissant autant de faits divers dans un seul livre. On est prié de ne pas oublier que le rassemblement des documents, sélectionnant ceux dont le contenu permet de fixer leur rédaction à l'intérieur de l'époque, a été fait à dessein de fournir une caractérisation générale. Venons-en donc à l'œuvre de brosser les contours du verbe, même si c'est à larges traits.

Le corpus montre, par rapport à la grammaire classique, un système verbal réduit autant sur le plan morphologique que sur le plan sémantique. Les pertes et les confusions touchent à de nombreux points centraux. Il manque des catégories entières, d'autres y apparaissent occasionnellement mais semblent avoir perdu leur paradigmatique comme membres d'une opposition régulière.

La morphologie est caractérisée par un appauvrissement général. En fait, dans la conjugaison suffixale le thème verbal apparaît sous une forme invariable auquel peuvent s'ajouter le morphème aspectuel *n* ou *tw* marquant le passif. Pour ce qui est de la flexion commune à toutes les classes, on sait, même si c'est en dehors du champ exploité dans ce travail, que l'accord des participes et des formes relatives suivant le genre a disparu. Le *sḏmt=f* se confond aussi tout à fait avec *sḏm=f* graphiquement (p. 189). Pour ce qui est du pseudo-participe, les désinences personnelles se laissent toujours attester, mais il faut noter qu'à la 3e personne du féminin singulier une forme sans *ti*, donc identique au masculin, se présente dans la majorité des cas (p.219). Dans la conjugaison suffixale, il est

clair qu'il n'existe plus aucun marquage morphologique qui relève de la classe verbale. Ainsi, les infinitifs sont désormais invariables même chez les verbes à dernier radical faible et les sémi-voyelles *w* et *y* qui dans l'égyptien de la première phase rendaient du service à tant de formes, au prospectif, au *sḏm=f* passif, au pseudoparticipe et au complément négatif, ne s'écrivent jamais (p. 44–46).

Le peu qui subsiste de l'ancienne morphologie liée aux classes verbales dans l'égyptien de tradition des quatre derniers siècles av. J.-C. se restreint, en fait, à des graphies aberrantes présentes dans un petit nombre de verbes classés comme « irréguliers ». Mais même parmi ceux-ci, les modifications de la racine qui se laissent observer ne sont pas distribuées de manière égale sur les documents du corpus. Les modifications étaient facultatives et elles jouaient un rôle négligeable pour l'identification de la catégorie verbale. Par exemple, le verbe *ỉri* « faire » présente dans quelques documents, avec une générosité hors pair, des variantes graphiques avec le *r* doublé au moyen du signe de la bouche (p.65–68). La leçon à tirer est qu'il n'y a aucune corrélation entre la graphie *ỉrr* et les formes — autant que la comparaison avec les vestiges de ce verbe en copte le permette — dans lesquelles résonnait toujours le *r* (infinitif à l'état absolu, *sḏm=f* prospectif, participe actif). Les signes supplémentaires n'étaient pourtant pas ajoutés de manière complètement arbitraire, car les modifications sont particulièrement fréquentes pour les catégories de l'infinitif et les formes adjectivales du verbe. On peut contraster cela avec la situation du *sḏm.tw=f* pour lequel le thème simple est prédominant et ne reçoit aucun signe supplémentaire.

Il me semble que les graphies avec des signes supplémentaires ont acquis une nouvelle fonction, secondaire, mais certainement pas dénuée d'importance. Elles contribuaient sans doute à donner au texte une physionomie antique et solennelle, étant donné que les graphies démotiques étaient en principe invariables. Cependant, il ne faut pas passer sous silence qu'en démotique ce sont précisément les verbes *ỉi* « venir », *ỉri* « faire » et *di* « donner » qui ont des graphies variables selon la catégorie, quoique la répartition y soit autre. La limitation de la variation graphique à ces verbes a pu les isoler, de manière indirecte, comme une classe où il est permis d'ajouter des signes supplémentaires. On est par contre surpris de voir que même les maigres restes de flexion que la langue parlée a dû connaître sont ignorés en égyptien de tradition. On ne peut donc relever des formes spéciales de l'infinitif à l'état pronominal, ce dont le copte se sert encore, que d'un seul verbe exceptionnel (*ỉri*), et cela dans quelques décrets seulement (p. 67–68). D'autre part, il y a ça et là des habitudes graphiques de la seconde phase de l'égyptien qui se sont implantées comme l'usage occasionnel d'un yod prothétique à la forme relative (p. 46–47), surtout écrit par *r* comme en démotique, et l'impératif *mỉ.n* « venez » (p. 53). Tout cela

illustre à nouveau le fait qu'il ne s'agit pas d'essayer de noter les sons d'une langue, pas même pour les signes unilitères. Un rapprochement des graphies avec l'état des choses de la Troisième Période Intermédiaire montre qu'on assiste pendant le dernier millénaire av. J.-C. à une perte accélérée de l'ancienne morphologie à l'intérieur de l'égyptien de tradition.

Et pourtant, avant tout, l'observation des débris morphologiques de l'égyptien de tradition montre combien chaque document est le porteur d'une propre régularisation. Cela est clair par l'usage constant du signe de l'œil pour *iri͗*, sans égard à la catégorie verbale exprimée, dans quelques documents (Chicago OIM 10589, Naucratis, Onnophris, Psenptais, Taimouthes) alors que d'autres documents montrent un nombre non négligeable de graphies avec des signes supplémentaires (Canope, CG 22188, JE 44901, Mendes). Sur la stèle de Mendes c'est le résultat d'une prédilection générale pour le signe de la bouche. La stèle d'Hermopolis (JE 72130) est unique par le fait qu'on y trouve aussi beaucoup d'occurrences du verbe qui se termine par *t*. Des graphies prisées individuellement dans des documents se relèvent aussi pour *wnn* et *rdi͗*. Ainsi, JE 46341 est dominé par une seule graphie pour *rdi͗* (34 occurrences). La tendance opposée s'observe sur la stèle de Taimouthes où l'on a eu besoin de six variantes graphiques pour neuf occurrences seulement de ce verbe !

Le désir de distinguer la langue de ce qu'on trouve dans le démotique contemporain est évident aussi ailleurs. Ainsi le *sḏm=f* passe-t-il pour la forme de l'accompli, si le sujet est le pronom suffixe de la 3e personne du pluriel *sn* (p. 160 et seq.), qui suffisait pour avoir une construction patinée, cette personne grammaticale étant remplacée en démotique par le pronom plus récent *w*. Un procédé similaire explique probablement pourquoi le conjonctif est d'un emploi aussi fréquent dans les décrets synodaux. Cette forme, introuvable dans l'égyptien de la première phase, pouvait néanmoins s'employer à condition que le sujet ne soit pas usuel en démotique, en l'occurrence le pronom indéfini *tw* et *sn* (p. 278). Quand le sujet était à une autre personne ou nominal en démotique, la version hiéroglyphique se tournait vers d'autres formes comme le prospectif et l'infinitif. J'ai aussi tenté de montrer que le séquentiel, forme familière du néo-égyptien, apparaît dans quelques documents de date ptolémaïque (p. 243 et seq.). La justification en est qu'il n'existe plus en démotique. Ce qui importait était de tenir le démotique à l'écart pour faire appa-raître l'égyptien de tradition comme une langue à part, comme *mdw nṯr.w*, ou la parole divine. Il paraît donc que les « anachronismes » et les « discordances de syntaxe » peuvent avoir, sous des conditions particulières, leur raison d'être dans cette langue.

En ce qui concerne la structurisation du système verbal, il faut reconnaître que pour exprimer l'accompli dans l'énoncé non-marqué tous les verbes ont

recours à une forme de la conjugaison suffixale. Il n'y a que peu d'exemples du pseudoparticipe dans cette fonction qu'il avait eue jusqu'au néo-égyptien tardif pour les verbes de mouvement (p. 226). Le pseudoparticipe a gardé surtout son sens étatif marquant le résultat d'une action accomplie, ce en quoi il n'est pas différent du pseudoparticipe démotique. Dans le corpus, l'emploi d'une forme de la conjugaison suffixale est de règle même pour *ỉỉ* (p. 171) qui refuse toujours en démotique la forme *sḏm.n=f* dans l'énoncé non-marqué.

À l'intérieur de l'accompli il n'existe plus aucune distinction morphologique entre le perfectif momentané et le résultatif qui sont recouverts tous les deux par *sḏm.n=f*/*sḏm=f*. Cela paraît être le cas aussi du prétérit démotique. S'il n'y a aucune distinction à faire pour le sens entre les deux variantes de l'accompli, il y a des motivations favorisant l'emploi de *sḏm=f*, qui est le membre le moins fréquent de l'opposition, dont il faut mentionner en premier lieu l'influence du pronom sujet *sn* sur le choix de la forme verbale. Avec beaucoup moins de sûreté j'ai aussi mis en avant que la même personne en fonction d'objet direct augmente la chance de recourir à *sḏm=f* (p. 173 et seq.) Il semble aussi que la transitivité du verbe est un facteur important pour le choix entre les deux variantes de l'accompli. Ainsi, les verbes transitifs sont favorables à l'emploi de *sḏm.n=f* et les verbes intransitifs favorables à *sḏm=f* (p. 166 et seq.) Il importe de remarquer que la transitivité se comprend dans sa signification primitive (présence d'un objet direct). C'est un modèle auquel je suis arrivé par l'analyse de la documentation officielle, quoiqu'il faille admettre que le modèle n'est jamais mis en œuvre de façon absolue. L'emploi de *ḥm=f* comme sujet semble parfois provoquer, pour une raison honorifique, l'emploi de *sḏm.n=f* même avec les intransitifs dans les documents qui font état de la transitivité (p. 166). En dépit de cela, il reste que les deux formes peuvent être interchangeables dans d'autres documents sans qu'il y ait de raisons particulières pour l'emploi de l'une ou l'autre. Plusieurs autobiographies ont tendance à employer la forme *sḏm=f* de manière exclusive ou presque à la 1re personne, vraisemblablement en imitation d'autobiographies plus anciennes.

L'interchangeabilité des deux formes se laisse suivre le mieux en proposition autonome. Il y a certes des exemples où il semble que le *sḏm=f*, soit précédé par un énonciateur mais cette construction (*ỉw sḏm=f*) est suspecte d'avoir une origine complexe (p. 133 et seq.). Après conjonction, on note que la forme *sḏm.n=f* empiète sur le *sḏm=f* et cette alternance est, je crois, une indication supplémentaire de la réorientation du système verbal, comme dans le vernaculaire, vers des oppositions temporelles. L'emploi d'une conjonction paraît obligatoire si l'on veut marquer la phrase contenant la conjugaison suffixale avec un sujet de la 3e personne du pluriel comme une proposition dépendante.

Une autre distinction qu'il n'existe aucune raison de maintenir pour les documents du corpus est celle faite entre temps premiers et temps seconds (p. 94–95). Dans une grande mesure, cela tient vraisemblablement à l'insuffisance du système graphique, la gémination des verbes à dernier radical faible, qui caractérise la forme substantive personnelle à l'aoriste, étant pratiquement inexistante (p. 42, 79). Étant donné que les autres moyens grâce auxquels on a établi l'existence de la forme substantive personnelle dans les états antérieurs de l'égyptien sont introuvables (*n... ỉs*, négation par *tm*), à moins qu'ils n'aient subi de changements catégoriels (statut prédicatif de *ỉw*, *sḏm.n.tw=f* s'emploie comme temps premier, p. 336 et seq.) il m'a paru raisonnable de ne pas prendre en compte cette distinction pour la répertorisation des catégories verbales. Je répète que cela n'exclut pas l'existence de rhématisations par des temps seconds — au demeurant probable en vue de leur vivacité en démotique — mais elles ne sont plus reconnaissables par l'analyse morphosyntaxe.

Le rôle des particules énonciatives semble d'ailleurs être accessoire, soulignant la différence vis-à-vis du démotique. Cela peut être l'une des sources de la naissance de la construction *ỉw sḏm=f* pour l'accompli.

Dans le domaine de l'accompli on rencontre aussi les constructions narratives *wn.ỉn=f ḥr sḏm*, *ꜥḥꜥ.n sḏm.n=f* et *sḏm pw ỉr.n=f*. Les occurrences sont pourtant d'un emploi trop rare pour qu'on puisse les confronter avec les formes simples de la conjugaison suffixale. Dans un document on relève même deux occurrences de *sḏm.ḫr=f* dans la narration à sens d'un accompli (p. 198). Il s'agit, selon moi, dans ces exemples de curiosités lexicalisées que les scribes se sont plu à employer en imitation de modèles plus anciens sans que ces constructions soient en possession d'affinités sémantiques qui règlent leur emploi. Il est reconnu depuis un certain temps déjà que *wn.ỉn=f ḥr sḏm* et *wn=f ḥr sḏm* se confondent (p. 250 et seq.).

Au pôle négatif il suffit de constater que la règle de Gunn n'est plus en vigueur (p. 199–207), l'accompli étant nié très souvent par *n sḏm.n=f*. Il se trouve ainsi que les formes et les constructions qui sont les moins saillantes dans la narration pour faire progresser le récit sont aussi celles qui sont le moins susceptibles d'être récentes.

Une innovation est l'emploi étendu de l'infinitif dans le discours (p. 283 et seq.) aussi bien que dans la narration (p. 293 et seq.). Il n'est pas impossible qu'elle ait son origine dans l'infinitif narratif de la première phase, mais il importe de noter que, à la différence de celui-ci, l'infinitif peut s'insérer dans le corpus au milieu de l'argumentation. Il est un des moyens correspondant au conjonctif de la version démotique des décrets. Une influence directe du vernaculaire est l'emploi sporadique de la troisième personne du pluriel comme sujet non-

référentiel, tournure de la voix passive à la manière du démotique et du copte (p. 339–340).

La portée de ce qui vient d'être dit a une grande influence sur notre manière de concevoir la reconstitution du verbe. On est justifié de dire que les éléments de la langue classique se reconnaissent toujours, en superficie, mais en y regardant de plus près, on est forcé de reconnaître qu'au fond l'analyse sémantique des formes verbales du démotique a été adopté. Il est significatif, je crois, que les prêtres-écrivains de l'époque ont une attitude aussi laconique envers la morphologie verbale. Je ne peux voir dans l'absence quasi-totale des anciennes désinences, variables selon la catégorie verbale, qu'un renoncement volontaire pour éviter de faire fourmiller le texte de signes désormais superflus et dont on ne saisissait plus le sens[1303]. En même temps, ils ont exécuté leur œuvre, comme les gens instruits qu'ils étaient, sans avoir de doute sur la justesse de la langue qu'ils écrivaient. Si cette langue nous paraît aujourd'hui comme une imitation de l'égyptien classique, il faut se rendre compte que c'est une image trompeuse. Comme on l'a vu, il n'y a aucun état de langue précis dont on se soit efforcé d'imiter les structures. Son affinité avec l'égyptien classique est un effet secondaire et produit par la rigueur avec laquelle on s'en est tenu aux habitudes invétérées et c'est à ce titre qu'on a senti le besoin du terme « égyptien de tradition ». À ce propos, il faut bien se souvenir que la première articulation de cette langue est le message écrit. Je suis de l'opinion qu'elle pouvait néan-moins être prononcée mais alors il s'agissait toujours, dès qu'on quittait les phrases ritualisées, d'une réinvention. En ce sens, l'ancienne expression de « langue hiéroglyphique », courante aux débuts de l'égyptologie, est justifiée et elle montre combien les vues des premiers égyptologues se rapprochent, par un caprice du sort, de celles des derniers hiérogrammates.

Les voies que la recherche sur le verbe en égyptien de tradition offre sont nombreuses. Je n'ai aucun désir de dissimuler que beaucoup de propositions qui ont été faites au cours de ce travail reposent sur une base faible et je suis certain que les recherches futures vont les clarifier, voire les réctifier, sur de nombreux points. Un repérage des documents plus anciens, en quête de modèles, et un dépouillement des textes contemporains, qui pour diverses raisons ont été omis, nous enseigneront à coup sûr beaucoup de choses. J'espère avoir montré combien est riche cette perspective.

1303 Ce qui n'est pas observé partout, voir Goyon 1966.

Table des documents

L’information suivante est donnée pour chaque document :

Appelation	Nom	Date	Lieu d’origine
Type de document		Bibliographie	

Les références bibliographiques se limitent au stricte nécessaire.

1.	**Alexandrie s.n.**	*ḥr*	XXXe dyn.–ptol.	Alexandrie (Héracléopolis)
	statue		Vercoutter 1950, 100–114, pl. 4–5 ; PM IV, 3	
2.	**Athènes 2009**	*ṯ3i-3s.t-im=w*	ptol.	?
	statue		Mallet 1896,11–12 ; World of Egypt 1995, no 20	
3.	**Bayonne 498**	*ḏd-ḥr*	XXXe dyn. ?	Héliopolis
	statue naophore		De Meulenaere 1962, 29–42, pl. 1 ; PM IV, 59	
4.	**Berlin 14399**		Nectanébo II, an 5	Abydos
	stèle		Burchardt 1907 ; PM V, 106	
5.	**Berlin 14400**		Néctanébo Ier	?
	stèle		Urk. II, 22–23	
6.	**Berlin 21596**	*ḥr-s3-3s.t*	Nectanébo Ier	Behbeit el-Hagar ?
	statue		De Meulenaere 1958, 230–233, pl. 16 ; Gallo 1987	
7.	**Bernheim-Jeune**	*psmṯk*	XXXe dyn. ?	Elkab ?
	statue		Clère 1983 ; De Meulenaere 1986 ; PM VIII, 771	
8.	BM 24		Ptolémée V, an 9	Rosette (Saïs ?)
	stèle		Urk. II, 183–198 ; Quirke & Andrews 1988 ; Spiegelberg 1922 ; Roeder 1960, 181–190 ; PM IV, 1	

9. BM 147 *t3-ii-m-ḥtp* Cléopâtre VII, an 10 Saqqarah

stèle funéraire — Reymond 1981, 165–177, pl. 12 ; Maystre 1992, 414–422 ; Lichtheim 1980, 59–65 ; Walker & Higgs 2001, 186–187, no 193 ; PM III, 744

10. **BM 378** *hr-ib* ptol. Saqqarah ?

stèle funéraire — Otto 1956, 124–126 ; Sharpe 1837, pl. 48A

11. **BM 379** *ns-isw.t* ptol. début Memphis

stèle funéraire — Reymond 1981, 60–70, pl. 1 ; PM III, 743

12. **BM 387** *t3-ii-m-ḥtp* Ptolémée VIII Saqqarah

stèle funéraire — Munro 1973, Abb. 210 ; Young 1828, pl. 46 ; Quaegebeur 1972, 105 ; PM III, 744

13. **BM 391** *ḥr-m-3ḫ.t* ptol. Saqqarah

stèle funéraire — Reymond 1981, 95–96, pl. 7 ; PM III, 718

14. BM 886 *p3-šr-n-ptḥ* Cléopâtre VII, an 11 Saqqarah

stèle funéraire — Reymond 1981, 136–150, pl.X ; Maystre 1992, 407–414 ; Walker & Higgs 2001, 184–185, no 192 ; PM III, 743

15. **BM 1668** *snw-šr* ptol. début Qous

statue — Derchain 2000, 44–48, pl. 3–5

16. **BM 1693** Nectanébo II, an 14 Armant

stèle de Bouchis — Mond & Myers 1934a, 2 ; Mond & Myers 1934b, pl. 37, no 1 ; PM V, 158

17. **BM 1694** Ptolémée II, an 13 Armant

stèle de Bouchis — Mond & Myers 1934a, 3 ; Mond & Myers 1934b, pl. 38, no 3 ; PM V, 158

18. **BM 1697** Alexandre, an 4 Armant

stèle de Bouchis Mond & Myers 1934a, 3 ; Mond & Myers 1934b, pl. 37, no 2 ; PM V, 158

19. **BM 1698** Ptolémée XII Aulète, an 16 Armant

stèle de Bouchis Mond & Myers 1934a, 11 ; Mond & Myers 1934b, pl. 42, no 12 ; PM V, 158

20. **Bruxelles E 8242** *ḥr-pꜣ-ẖrd* ptol. Dendara

stèle funéraire De Meulenaere 1973a, 56–59 ; Limme 1979, 52–53

21. **Caire s.n. 1** *pꜣ-n-tꜣ.wy* ptol. tardif ? Dendara

stèle funéraire Daressy 1917, 90–91 ; Derchain-Urtel 1989, 45–50 ; Cauville 1991, 78 ; PM V, 115

22. **Caire s.n. 2** ? ptol. tardif Dendara

statue Daressy 1917, 93

23. **Cambridge E.5.1909 + Brooklyn 56.152** *ṯꜣi-ꜣs.t-m-im=w* Nectanébo Ier Saqqarah

montants Jansen-Winkeln 1997c ; PM III, 831

Canope voir CG 22187

24. **Carthage 883.1** XXXIe dyn. Hermopolis ?

statue Drioton 1960–1961 ; Zivie 1975, 149–154

25. **CG 687** *mr-iḥ* ptol. Tanis

statue Montet 1938, 152–156, pl. 24 ; Borchardt 1930, 30–31 ; PM IV, 23

26.	**CG 689**	*ḏd-ḥr*	ptol.	Tanis
	statue théophore		Borchardt 1930, 32–34, pl. ; Montet 1938, 126 et seq., pl. 24 ; Zivie-Coche 1997, 63ff, pl. 8–10 ; PM IV, 25	
27.	**CG 697**	*ḥr*	ptol. tardif	Alexandrie (Hermopolis ?)
	statue		Jansen-Winkeln 1998a, 227–235, pl. 24–25 ; Walker & Higgs 2001, 182–183, no 190 ; PM IV, 4	
28.	**CG 700**	*ḏd-ḥr*	ptol.	Tanis
	statue théophore		Montet 1938, 141–151 ; Otto 1954, 186–187 ; Zivie-Coche 1997, 63 et seq., pl. 6–7 ; PM IV, 26	
29.	**CG 963 + CG 974**	*ꜣs.t-wr.t ?*	ptol.	Pithom
	statue		Naville 1903, pl. 7 A–B; Borchardt 1934, 6, 10–11; PM IV, 54	
30.	**CG 1199**	*ỉmn-ḥtp*	ptol.	Karnak
	statue		Wildung 1977, 251–255 ; PM II, 22	
31.	**CG 1230**	*ḥr-m-ḥb*	Ptolémée II ?	Kom Gaïef, Naucratis
	statue colossale		Borchardt 1934,120–121, pl. ; Yoyotte 1994–1995, 671–673 ; Derchain 2000, 20–21, 42–43, 69–74, pl. 2 ; PM IV, 50	
32.	**CG 22054**	*ṯꜣ-nḫt ?*	XXXe–ptol. début	Abydos
	stèle funéraire		Kamal 1904–1905, 51–54, pl. 17 ; Piehl 1888, pl. 71–73 ; De Meulenaere 1983 ; PM V, 21	
33.	**CG 22074**	*pꜣ-dỉ-ḫnsw*	ptol.	Akhmim
	stèle funéraire		Kamal 1904–1905, 69–70, pl. 24 ; Spiegelberg 1904, 67, pl. 21 ; PM V, 21	

34.	**CG 22120**	*ḥr-sḏm*	ptol.	Akhmim
	stèle funéraire		Kamal 1904–1905, 103–105, pl. 35	
35.	**CG 22171**		ptol.	Akhmim
	stèle funéraire		Kamal 1904–1905, 150–151 ; PM V, 21	
36.	**CG 22173**	*ḥr-tꜣy=f-nḫt*	ptol.	Abydos
	stèle funéraire		Piehl 1895, pl. 80–81 ; Piehl 1903, 51–52 ; Kamal 1904–1905, 152–153 ; PM V, 269	
37.	**CG 22174**	*ỉr.t-ḥr-r=w*	ptol.	Akhmim
	stèle funéraire		Kamal 1904–1905, 153–155 ; PM V, 21	
38.	**CG 22180**		Ptolémée Ier	Atfih ?
	stèle		Urk. II, 159–162 ; Kamal 1904–1905, 158–159, pl. 53 ; Spiegelberg 1906, 129–132 ; Roeder 1960, 349–355 ; PM IV, 76	
39.	CG 22181		Ptolémée II, an 21	Mendes
	stèle royale		Urk. II, 28–54 ; Kamal 1904–1905, 159–168, pl. 54 ; Mariette 1892, 12–13, pl. 43–45 ; De Meulenaere & MacKay 1976, 174–177, 205–206, pl. 31 ; Roeder 1959, 168–188 ; PM IV, 36	
40.	CG 22182		Ptolémée III, an 7	Le Caire (Bouto ?)
	stèle royale		Urk. II, 11–22 ; Kamal 1904–1905, 168–171, pl. 56 ; Roeder 1959, 100–106 ; PM IV, 49	
41.	CG 22183		Ptolémée II, an 6	Tell el-Maskhouta
	stèle royale		Urk. II, 81–105 ; Kamal 1904–1905, 171–177, pl. 57 ; Naville 1903, 14, 18–21, pl. 8–10 ; Roeder 1959, 108–128 ; PM IV, 54	

42.	CG 22187		Ptolémée III, an 9	Tanis
	stèle		Urk. II, 124–154 ; Budge 1904b, pl. entre p. 34–35 ; Roeder 1960, 142–166 ; PM IV, 15	
43.	**CG 22188**		Ptolémée V	el-Nobaireh, près de Damanhour
	stèle		Urk. II, 166–198 ; Bouriant 1884 ; Kamal 1904–1905, 183–187, pl. 62–63 ; Roeder 1960, 174–190 ; PM IV, 50	
44.	**CG 29306**	*ṯ3i-ḥr-p3-t3*	Nectanébo II	Saqqarah
	sarcophage		Maspero 1914, 218–315, pl. 19–21 ; Spiegelberg 1929a, 76–83 ; von Känel 1984, 112–115, no 51 ; Baines 1992, 241–257	
45.	CG 29310	*wnn-nfr*	ptol.	Saqqarah
	sarcophage		Maspero & Gauthier 1939, 42–55, pl. 13–15 ; Derchain 1999 ; PM III, 764	
46.	**CG 31136**	*p3-di-b3s.t*	ptol.	Saqqarah ?
	stèle funéraire		Spiegelberg 1904, 53, pl. 15	
47.	**CG 70031**	*snw-šr*	Ptolémée II	Coptos
	statue		Urk. II, 55–69 ; Petrie 1896, 19–20, § 34–35, pl. 20 ; Roeder 1914, 112 et seq., pl.33a, 65d, 89–90 ; Derchain 2000, 22–31, 49–53 ; PM IV, 132	
48.	**CG 963 + CG 974**	*3s.t-wr.t ?*	XXXe dyn.(-ptol.)	Pithom
	statue		Naville 1903, pl. 7 A–B ; Borchardt 1934, 6, 10–11 ; PM IV, 54	
49.	**Chicago OIM 10589**	*ḏd-ḥr*	macédonienne	Athribis ?
	statue		Sherman 1981	

50. **Cyrène s.n.** *ḥr-pꜣ-ẖrd* ptol. Tolmeita

statue — Pesce 1950, 72–75, fig. 85–87 ; Rowe 1948, 69–76, pl. 14, 2 ; Wildung 1977, 125–126, pl. 18, 1–2 ; PM VII, 368

51. **décret (Collombert 1995)** Ptolémée III Moyenne Égypte

stèle (fragment) — Collombert 1995, 63–70

52. **Dendara s.n.** Ptolémée V, an 21 Dendara

stèle — Daumas 1958

53. **Dendara (*ḥr*)** *ḥr* Ptolémée Ier Dendara

paroi — Cauville 1989

54. **Dodécaschène** Ptolémée VI, an 24 Philae

stèle — Lepsius 1849–1859, IVe partie, pl. 27b ; Brugsch 1891a, 74–77 ; Locher 1998, 341–342 ; PM VI, 229, 231

55. **Durham 1982.4** Ptolémée III

décret — Tait 1984

56. **Hermopolis** Nectanébo Ier, an 4 Hermopolis

stèle royale — Roeder 1953, 375–442

57. **Hildesheim PM 6352** *ẖrdw-ꜥnḫ* ptol. Akhmim ?

stèle funéraire — Jansen-Winkeln 1997a

58. **JE 36918** *ẖnm-ib-rꜥ-mn* ptol. début Karnak

statue — el-Sayed 1984, 127–146 ; PM II, 155

59. **JE 37075** *i͗ꜥḥ-ms* Ptolémée III Karnak

statue — Fairman 1934 ; PM II, 156

JE 37442 voir MMA 07.228.33

60.	**JE 38033**	*plṯn*	ptol. tardif	Karnak
	statue		Coulon 2001	
61.	**JE 38545**	*ḥr-n-tꜣ-bꜣ.t*	ptol.	Tell el-Fara‘in
	statue		Daressy 1916 ; Petrie 1888, pl. 10, 13 a–b ; Derchain 1989a ; Jansen-Winkeln 1998c, 9–10 ; Satzinger 1996, 261 n. 3 ; Fissolo 2001, 22, fig. 7 ; PM IV, 9	
62.	**JE 43778**	*nḫt-nb=f*	XXXe dyn.–ptol.	Kom Ebchan, près de Behbeit
	statue naophore		Daressy 1913 ; PM IV, 45	
63.	**JE 44065**	*pꜣ-dỉ-sbk*	ptol.	Fayoum
	stèle funéraire		Lichtheim 1992, 191–201, pl. 3–9 ; PM IV, 45	
64.	**JE 44901**		Ptolémée V, an 23	Asfoun
	stèle		Daressy, 1916–1917 ; PM V, 165	
65.	**JE 46341**	*ḏd-ḥr*	macédonienne	Athribis
	statue		Jelínková-Reymond 1956 ; PM IV, 66	
66.	**JE 47291**	*ỉmn-ḥꜣ-pꜣ…*	Nectanébo Ier	Baltim ?
	statue		Gauthier 1923, 173–175	
67.	JE 47806		Ptolémée IV, an 6	Tell el-Maskhouta
	stèle		Gauthier & Sottas 1923 ; PM IV, 54	
68.	**JE 53143**		Ptolémée VI, an 19	Armant
	stèle de Bouchis		Mond & Myers 1934a, 5–6 ; Mond & Myers 1934b, pl. 40, no 8 ; PM V, 158	
69.	**JE 53144**		Ptolémée IX Soter II, an 5	Armant
	stèle de Bouchis		Mond & Myers 1934a, 10–11 ; Mond & Myers 1934b, pl. 42, no 11 ; PM V, 158	

70.	**JE 53145**		Ptolémée IV, an 8	Armant
	stèle de Bouchis		Mond & Myers 1934a, 4 ; Mond & Myers 1934b, pl. 39, no 6 ; PM V, 158	
71.	**JE 53147**		Ptolémée VI & Ptolémée VIII, an 36/25	Armant
	stèle de Bouchis		Mond & Myers 1934a, 6–8 ; Mond & Myers 1934b, pl. 41, no 9 ; PM V, 158	
72.	**JE 54313**		Ptolémée V, an 25	Armant
	stèle de Bouchis		Mond & Myers 1934a, 4–5f ; Mond & Myers 1934b, pl. 40, no 7 ; PM V, 158	
73.	**JE 67093**	*pꜣ-ḫꜣꜥ-s*	ptol.	Tanis
	statue		Montet 1946, 69–71, pl. 21–25 ; Zivie-Coche, 1993, 113 et seq., pl. 5 ; PM IV, 25	
74.	**JE 67094**	*pꜣ-n-mr.t*	Ptolémée X Alexandre	Tanis
	statue stélophore		Montet 1946, 54–59, pl. 12–17 ; Zivie-Coche 1993, 122–126, pl. 7	
	JE 72130 voir **Hermopolis**			
75.	**JE 85743**	*ꜣrstnḳs*	ptol.	à l'est de Sakha
	statue		Guermeur 2000	
76.	**Lausanne 7**	*ḥr-nfr*	ptol. début	Thèbes ?
	statue		Wild, 1954 ; De Meulenaere 1959a, 248–249 ; Quaegebeur 1995, 152–154 ; PM VIII, 946	
77.	**Leyde AP 1**	*bꜣk-nꜣ-ḫty.w*	ptol.	Abydos
	stèle funéraire		Boeser 1915, 7–8, pl. 16, no 20 ; De Meulenaere 1966 ; Piehl 1895, pl. 29–31	

78.	**Leyde AST 71**	*pꜣ-dỉ-mꜣỉ-ḥsꜣ*	XXXe dyn.–ptol. début	Letopolis ?
	statue naophore		Boeser 1915, 3, pl. 13, no 6 ; Jansen-Winkeln 1997b	
79.	**Linköping 102**	*ns-mỉn*	ptol.	Thèbes ?
	statue		Björkman 1971, 8–22, pl. 2 ; PM II, 298	
80.	**Louqsor – graffito**	*kꜣp=f-ḥꜣ-mnṯw*	ptol.	Louqsor
			Daressy 1893, 34 ; PM II, 335	
81.	**Louvre A 88**	*ḥr*	ptol.	
	statue		Vercoutter 1950, 85–100, pl. 1–3 ; Rössler-Köhler 1991, 280–281	
82.	**Louvre C 117**	*ns-šw*	ptol.	Abydos ?
	stèle funéraire		De Meulenaere 1973b	
83.	**Louvre C 123**		Ptolémée II, an 20	Saïs ?
	stèle		Urk II, 75–80 ; Piehl 1888, 25–27, pl. 22–23 ; Thiers 1999 ; PM IV, 49	
84.	**Louvre C 232**	*pꜣ-dỉ-ḥr-pꜣ-ẖrd*	ptol.	Abydos
	stèle funéraire		Munro 1973, 110, 305–306, Abb. 159 ; Pierret 1878, 21–22, 67–69	
85.	**Louvre C 316**	*ỉꜥḥ-ms*	ptol.	Saqqarah
	stèle funéraire		Otto 1956, 119–120	
86.	**Louvre E 13074**	*ꜥnḫ-mꜣꜥ.t-rꜥ*	ptol.	Memphis ?
	stèle funéraire		Spiegelberg 1908, 144–147, no xli	

87. **Louvre E 15683** *p3-n-mr.t* ptol.tardif Tanis

statue Montet 1946, 50–54, 82–83, pl. 9–11 ; Zivie-Coche 1991, 120–126, pl. 6

88. **Louvre IM 4114** Néphéritès I Memphis

stèle Vercoutter 1962, 100–104, pl. 15 ; PM III, 804

89. **Louvre IM 4246** Ptolémée VIII, Cléopâtre II & III Memphis

stèle Rougé 1885, 110–118 ; Rougé 1888, 8–9 ; PM III, 804

90. **Louvre N 409 +** E 3866 Ptolémée VI Saqqarah

stèle d'Apis Brugsch 1884, 124–126 ; PM III, 804

91. **Maᶜsarah** Nectanébo II Maᶜsarah

inscription rupestre Zivie 1975, 136–144, doc. 38 ; Young 1828, pl. 88 ; PM IV, 75

Mendes voir CG 22181

92. **Meux 52** *t3-hb.t* ptol. Akhmim

stèle funéraire Budge 1896, 123–134, pl. 11 ; Bouriant 1887, 87–88 ; PM V, 259

93. **MMA 07.228.33 + JE 37422** *p3-di-imn-rᶜ-nb-w3s.t* XXXᵉ dyn. Karnak

statue ESLP 45, pl. 35–36 ; De Meulenaere 1995, 84 n. 4

94. **MMA 08.205.1** *ṯ3i-ḥp-im=w* XXXᵉ dyn. Memphis

statue Petrie 1909, 13, pl. 31–32 ; PM II, 854

95. **Moscou 270** *t3-3s.t* ptol. Abydos ?

stèle funéraire Hodjash & Berlev 1982, 190–192

96. **Munich 2842** *rnp.t-nfr* ptol. début ? Athribis

statue Vernus 1978a, 208, doc. 174

97. Naples 1035 *smꜣ-tꜣ.wy-tꜣy=f-nḫt* ptol. début Pompéi (Héracléopolis ?)

statue ? Urk. II, 1–6 ; Perdu 1985 ; Lichtheim 1980, 41–44 ; PM VII, 418

98. Naples 1064 *pꜣ-di-mꜣi-ḥsꜣ* ptol.

statue Collezione egiziana 1989, 56, no 3.12 ; PM VIII, 990

99. Naucratis Nectanébo Ier, an 1 Naucratis

stèle royale Brunner 1965, pl. 23–24 ; Lichtheim 1980, 86–89 ; Roeder 1959, 86–94 ; PM IV, 50

Onnophris voir CG 29310

100. Oxford 1429.420 Ptolémée VIII, an 45 Armant

stèle de Bouchis Mond & Myers 1934a, 9–10 ; Mond & Myers 1934b, pl. 41, no 10 ; PM V, 158

101. Petosiris *pꜣ-di-wsir* ptol. début Hermopolis

tombeau Lefebvre 1924 ; Lichtheim 1980, 45–49 ; Derchain 2000, 32–33, 54–57, 99–103 ; PM IV, 169–174

102. Philadelphia 1965 98-100 *wḏꜣ-ḥr-rsn.t ?* XXXIe ? Saqqarah

statue Anthes 1965, 98–100, no 37–39, pl. 36a, 37 a–c, fig. 13 ; PM III, 844

103. **Philae 1** Ptolémée V, an 21 Philae

paroi de temple Urk. II, 198–214 ; Müller 1920, 31–56, pl. 1–12 ; PM VI, 228

104. **Philae 2** — Ptolémée V, an 19 — Philae

paroi de temple — Urk. II, 214–230 ; Müller 1920, 57–88, pl. 21–32 ; Sethe 1917 ; PM VI, 228

Pithom voir CG 22183

Psenptais voir BM 886

Raphia voir JE 47806

105. **Rome antiquarium 24** *ḥr* — XXIXe dyn. ?

statue — Bosticco 1955 ; De Meulenaere 1963, 5

Rosette voir BM 24

106. **RT 2/12/24/ 3** — Nectanébo II, an 2 — Saqqarah

stèle — Quibell 1909, pl. 52, p. 10, 89–93, 112 ; PM III, 779

107. **RT 2/3/25/7** — Ptolémee V, an 23

décret — Daressy 1911

108. **RT 3/5/33/1** — Ptolémée IV ? — Le Caire

décret — Raphael 1935–1938

109. **RT 28/10/24/ 2** *ʿnḫ-wnn-nfr* — ptol. — Abydos

stèle funéraire — Munro 1973, 304, pl. 44, fig. 157

110. **RT 4/6/19/1** *ḏd-ḥr* — macédonienne — Athribis ?

statue — Vernus 1978a, 193–195, no 161

111. **Saint-Pétersbourg 5629** *ʿnḫ-psmṯk* — ptol. — Héliopolis ?

statue naophore — Gunn 1918 ; Turajeff 1917 ; Jansen-Winkeln 2001

Satrape voir CG 22182

Sénouchéri voir CG 70031

Somtoutefnakht voir Naples 1035

112.	**statue (Clère 1951)**		XXX[e] dyn.–ptol. début	Behbeit el-Hagar
	statue		Clère 1951	

Taimouthes voir BM 147

113.	**Tanis D 71**		ptol.	Tanis
	statue		Montet 1946, 72, pl. 26–27	
114.	**Tanis D 108**	*ꜣtnys*	ptol.	Tanis
	statue		Montet 1959, 62–64	
115.	**Tanis D 109**	*pꜣ-n-mr.t*	ptol.	Tanis
	statue		Montet 1959, 61–62	
116.	**Tanis s.n.**	*pꜣ-ẖꜣꜥ-s*	ptol.	Tanis
	statue		Yoyotte 1959	
117.	Turin 3034 + **UC 14758**	*ns-min*	ptol. tardif	Thèbes ?
	statue		De Meulenaere 1989, 69–73 ; PM VIII, 958	
118.	**Turin 3062**	*pꜣ-di-ii-m-ḥtp*	Ptolémée IX Soter	Karnak
	statue		Quaegebeur 1989	
119.	**Turin 3070**	*ḏd-ḫnsw-iw=f-ꜥnḫ*	ptol. début	Karnak ?
	statue-bloc		Donadoni-Roveri 1967 ; PM II, 163	

120.	**UC 14357**	*ẖrdw-ʿnḫ*	Cléopâtre VII	Saqqarah ?
	stèle funéraire		Reymond 1981, 206–210, pl. 15 ; PM III, 744	
121.	**Vatican 22689**	*ḥr-r3*	XXXe dyn. ?	Kom Abou Billo ?
	statue naophore		Turajeff 1909 ; Botti & Romanelli 1951, 31–32, pl. 34–35, no 39 ; Otto 1954, 173–174 ; Clère 1979 ; Rössler-Köhler 1991, 294–295	
122.	**Vienne 20**	?	ptol. début	
	statue		Rogge 1992, 145–152 ; Derchain 2000, 18–19, 41, 67–69 ; PM VIII, 963	
123.	**Vienne 153**	*ʿn-m-ḥr*	ptol. début	Memphis ?
	stèle funéraire		Reymond 1981, 71–75, pl. 2 ; PM III, 747–748	
124.	**Vienne 5103**	*ḥr*	ptol.	Abydos ?
	stèle funéraire		Wreszinski 1906, 85–93, no 25 ; Sternberg 1986–1991 ; Otto 1954, 188–189	
125.	**Vienne 5857**	*t3-ḏḥwty*	ptol.	
	stèle funéraire		Vittmann 1995	

Bibliographie

Abréviations

AAP	*Afrikanistische Arbeitspapiere*, Cologne.
AAST	*Atti della Accademia delle scienze di Torino, classe di scienze morali, storiche e filologiche*, Turin.
ÄAT	Ägypten und Altes Testament.
AAWM	*Akademie der Wissenschaften und der Literatur. Abhandlungen der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Klasse*, Wiesbaden.
AegLeod	Aegyptiaca Leodiensia, Liège.
AegTrev	Aegyptiaca Treverensia. Trierer Studien zum griechisch-römischen Ägypten, Trèves.
ÄF	Ägyptologische Forschungen.
ÄgAbh	Ägyptologische Abhandlungen.
AGWG	Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Göttingen.
AION	*Annali dell'Istituto universitario orientale. Sezione orientale*, Naples.
APF	*Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete*, Leipzig.
AS	*Ancient Society*, Louvain.
ASAE	*Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, Le Caire.
BdE	Bibliothèque d'étude, Le Caire.
BES	Bulletin of the Egyptological Seminar, New York.
BiAe	Bibliotheca Aegyptiaca, Bruxelles.
BIFAO	*Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale*, Le Caire.
BiOr	*Bibliotheca Orientalis*, Leyde.
BSAC	*Bulletin de la Société d'Archéologie Copte*, Le Caire.
BSFE	*Bulletin de la Société Française d'Égyptologie*, Paris.
BSFFT	*Bulletin de la Société Française des Fouilles de Tanis.*
CdE	*Chronique d'Égypte*, Bruxelles.
DE	*Discussions in Egyptology*, Oxford.
Dend. IV	Chassinat 1935
EVO	*Egitto e Vicino Oriente*, Pise.
GM	*Göttinger Miszellen*, Göttingen.
GOF	Göttinger Orientforschungen, Göttingen.
HÄB	Heidelberger Ägyptologische Beiträge, Heidelberg.
IOS	*Israel Oriental Studies*, Tel Aviv.
JA	*Journal asiatique*, Paris.
JAAL	*Journal of Afroasiatic Linguistics*, Princeton.
JAC	*Journal of Ancient Civilizations*, Changchun.
JAOS	*Journal of the American Oriental Society*, New Haven.
JARCE	*Journal of the American Research Center in Egypt.*
JbAC	*Jahrbuch für Antike und Christentum*, Bonn.
JEA	*Journal of Egyptian Archaeology*, Londres.
JEOL	*Jaarbericht van het Vooraziatisch-egyptisch genootschap „Ex oriente lux"*, Leyde.
JJP	*Journal of Juristic Papyrology*, Varsovie.
JNES	*Journal of Near Eastern Studies*, Chicago.
LdÄ	Helck & Otto 1975-1992
LES	Gardiner 1932
LingAeg	Lingua Aegyptia, Göttingen.
MÄS	Münchner ägyptologische Studien, Munich.

MDAIK	*Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Abt. Kairo*, Le Caire.
MIO	*Mitteilungen des Instituts für Orientforschung*, Berlin.
MonPiot	*Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, Paris.
MSLP	*Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*. Nouvelle Série, Paris.
NGWG	*Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Göttingen.
OBO	Orbis biblicus et orientalis, Fribourg & Göttingen.
OLA	Orientalia Lovaniensia Analecta, Louvain.
OLP	*Orientalia Lovaniensia Periodica*, Louvain.
OLZ	*Orientalistische Literaturzeitung*, Leipzig/Berlin.
OMRO	*Oudheidkundige Mededelingen van het Rijksmuseum te Leiden*, Leyde.
Or	*Orientalia*, Rome.
OrAnt	*Oriens antiquus*, Rome.
OrGand	*Orientalia Gandensia*, Gand.
PBA	*Proceedings of the British Academy*, Oxford.
PM I-VII	Porter & Moss 1927-1981
PM VIII	Malek 1999
RA	*Revue archéologique*, Paris.
RdE	*Revue d'égyptologie*, Paris.
REA	*Revue de l'Égypte ancienne*, Paris.
RevEg	*Revue égyptologique*, Paris.
RPh	*Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, Paris.
RSO	*Rivista degli studi orientali*, Rome.
RT	*Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, Paris.
SAK	*Studien zur altägyptischen Kultur*, Hambourg.
SAOC	Studies in Ancient Oriental Civilizations, Chicago.
SPAW	*Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin.
UGAÄ	Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ägyptens, Leipzig.
Urk. II	Sethe 1904-1916
Urk. IV	Sethe 1906-1909
Urk. VIII	Firchow 1957
USE	Uppsala Studies in Egyptology, Uppsala.
Wb.	Erman & Grapow 1926-1963
WdO	*Die Welt des Orients*, Tübingen.
YES	Yale Egyptological Studies, New Haven.
ZÄS	*Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, Berlin.
ZfPhon	*Zeitschrift für Phonetik und allgemeine Sprachwissenschaft*, Berlin.
ZPE	*Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, Bonn.

Monographies et articles :

ABD EL-NASSER MOHAMED, GAMAL

1986 A New Discovery from the Ptolemaic Period at El-Hawawish, *GM* 92, 7–10.

ABDALLA, ALY

1994 Graeco-Roman Statues Found in the Sebakh at Dendera, dans *The Unbroken Reed. Studies in the culture and Heritage of Ancient Egypt in Honour of A. F. Shore* (éd. Chr. Eyre, A. Leahy &

L. Montagno Leahy). Occasional Publications 11. The Egypt Exloration Society, Londres, 1–24.

ALBRECHT, JÖRN

1988 *Europäischer Strukturalismus. Ein forschungsgeschichtlicher Überblick*. Uni-Taschenbücher 1487. UTB Francke Verlag, Tübingen.

ALLEN, JAMES P.

1979 Is the 'Emphatic' Sentence an Adverbial-Predicate Construction?, *GM* 32, 7–15.

1982 Synthetic and Analytic Tenses in the Pyramid Texts, dans *L'Egyptologie en 1979. Axes prioritaires de recherches. Vol.* I. Colloques internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique, n° 595. Éditions du CNRS, Paris, 19–27.

1984 *The Inflection of the Verb in the Pyramid Texts*. Bibliotheca Aegyptia 21/2, Malibu, Undena Publications.

1986A Tense in Classical Egyptian, dans *Essays on Egyptian Grammar* (éd. W. K. Simpson). YES 1. Yale Egyptological Seminar, New Haven, 1–21.

1986B Features of Nonverbal Predicates in Old Egyptian, dans *Cross-road. Chaos or the Beginning of a New Paradigm. Papers from the Conference on Egyptian Grammar Helsingør 28–30 May 1986* (éd. Gertie Englund & P. J. Frandsen). CNI Publications 1. The Carsten Niebuhr Institute of Ancient Near Eastern Studies, Copenhague, 9–44.

1991 Form, function, and meaning in the early Egyptian verb, *LingAeg* 1, 1–32.

2000 *Middle Egyptian. An Introduction to the Language and Culture of Hieroglyphs*. Cambridge University Press, Cambridge.

ALLERTON, DAVID J.

1996 Valency And Valency Grammar, dans *Concise Encyclopaedia of Syntactic Theories* (éd. Keith Brown & Jim Miller). Pergamon, Oxford, 359–368.

ANTHES, RUDOLF

1965 *Mit Rahineh 1956*. Museum Monographs. The University Museum, University of Pennsylvania, Philadelphie.

1977 Zur Echtheit der Lehre des Amenemhet, dans *Fragen an die altägyptische Literatur. Studien zum Gedenken an Eberhard Otto* (éd. J. Assmann, Erika Feucht & Reinhard Grieshammer). Dr. Ludwig Reichert, Wiesbaden, 41–54.

ARNOLD, DIETER
1994 Zur Rekonstruktion des Pronaos von Hermopolis, *MDAIK* 50, 13–22.

ASPESI, FRANCESCO
1977 *La distinzione dei generi nel nome antico-egiziano e semitico*. Pubblicazioni della facoltà di lettere e filosofia dell'Università di Milano LXXX. Sezione a cura dell'istituto di glottologia 3. La nuova Italia editirice, Florence.

ASSMANN, JAN
1969 *Liturgische Lieder an den Sonnengott. Untersuchungen zur altägyptischen Hymnik, I.* MÄS 19. Verlag Bruno Hessling, Berlin.

AWADALLA, ATEF
1998 Une stèle cintrée de *Ns-Mnw* Caire CG 22053, *SAK* 25, 1–5.

BAILLET, AUGUSTE
1888 *Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour*. Imprimerie Georges Michau et C[ie], Orléans.

BAINES, JOHN
1992 Merit by Proxy: The Biographies of the Dwarf Djeho and his Patron Tjaiharpta, *JEA* 78, 241–257.

BAKIR, ABD EL-MOHSEN
1978 *An Introduction to the Study of the Egyptian Language. A Semitic Approach. I. Middle Egyptian*. General Egyptian Book Organization, [Le Caire].

BAKRY, HASSAN S. K.
1967 Psammetichus II and his Newly-Found Stela at Shellâl, *OrAnt* 6, 227–244.
1968. A Ptolemaic Stela from Lower Nubia, *ASAE* 60, 27–35.

BARGUET, PAUL
1953 *La stèle de la famine à Séhel*. BdE 24. IFAO, Le Caire.

BARTA, WINFRIED
1968 *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel*. ÄF 24. Verlag J. J. Augustin, Glückstadt.
1985 Das Personalpronomen der *wj*-Reihe als Proklitikon im adverbiellen Nominalsatz, *ZÄS* 112, 94–104.

Baumann, Andrew J.

1998 *The Suffix Conjugation of Early Egyptian as Evidenced in the Underworld Books*. Thèse inédite de Chicago.

von Beckerath, Jürgen

2000 Zum zweiten Philae-Dekret Ptolemaios' V., dans *Les civilisations du bassin méditerranéen. Hommages à Joachim Sliwa*. Université Jagellonne. Institut d'archéologie, Cracovie, 43–47.

Bender, M. Lionel

1990 Coming and Going in Afrasian, *AAP* 22, 19–40.

Bernand, André

1992A *La prose sur pierre dans l'Égypte hellénistique et romaine. Tome I : Textes et traductions*. Éditions du CNRS, Paris.

1992B *La prose sur pierre dans l'Égypte hellénistique et romaine. Tome II :Commentaires*. Éditions du CNRS, Paris.

Bingen, Jean

1992 Le décret du synode sacerdotal de 243 avant notre ère, *CdE* 67, 319–327.

Binnick, Robert I.

1994 *Time and Verb. A Guide to Tense & Aspect*. Oxford University Press, New York/Oxford.

Birch, Samuel

1863 On Two Ptolemaic Tablets of the Ptolemaic Period, *Archaeologia* 39, 315–348.

Björkman, Gun

1971 *A Selection of the Objects in the Smith Collection of Egyptian Antiquities at the Linköping Museum, Sweden*. Bibliotheca Ekmaniana 65. Almqvist & Wiksell, Stockholm.

Blumenthal, Elke

1984 Die Lehre des Königs Amenemhet (Teil I), *ZÄS* 111, 85–107.

Boeser, Pieter Adriaan Aart

1915 *Beschrijving van de Egyptische Verzameling in het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden. Vol. VII. De monumenten van den saïtischen, grieksch-romeinschen, en koptischen tijd*. Martinus Nijhoff, La Haye.

von Bomhard, Anne-Sophie

2000 Ägyptische Zeitmessung: Die Theorie des gleitenden Kalenders, *ZÄS* 127, 14–26.

Bontty, Mónica M.

1995 The Haunebu, *GM* 145, 45–58.

Borchardt, Ludwig

1930 *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo. Teil 3.* Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Reichsdruckerei, Berlin.

1934 *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo. Teil 4.* Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Reichsdruckerei, Berlin.

Borghouts, Joris F.

1980 Object Pronouns of the *tw*-Type in Late Egyptian, *OLP* 11, 99–109.

1988 Aspectual Values of the Second Tenses in Middle Egyptian, dans *Akten des Vierten Internationalen Ägyptologenkongresses. München 1985. Band 3. Linguistik, Philologie, Religion.* (éd. Sylvia Schoske) = *SAK. Beihefte. Band* 3. Helmut Buske Verlag, Hambourg, 29–42.

2001 On Certain Uses of the Stative, *LingAeg* 9, 11–35.

Bosse, Käthe

1936 *Die menschliche Figur in der Rundplastik der ägyptischen Spätzeit von der XXII. bis zur XXX. Dynastie.* ÄF 1. Verlag J. J. Augustin, Glückstadt/Hambourg/New York.

Bosticco, Sergio

1972 *Le stele egiziane di epoca tarda.* Cataloghi dei musei e gallerie d'Italia. Istituto poligrafico dello stato, Rome.

Botti, Giuseppe & Pietro Romanelli

1951 *Le sculture del Museo Gregoriano Egizio.* Monumenti vaticani di archeologia e d'arte vol. IX. Tipografia poliglotta vaticana, Città del Vaticano.

Bouriant, Urbain

1884 La stèle 5576 du Musée de Boulaq et l'inscription de Rosette, *RT* 6, 1–20.

1887 Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte, *RT* 9, 81–100.

Broze, Michèle

1989 *La princesse de Bakhtan. Essai d'analyse stylistique*. Monographies Reine Élisabeth 6. Fondation égyptologique Reine Élisabeth, Bruxelles.

1993 La création du monde et l'opposition *sḏm.f* - *sḏm.n.f* dans le temple d'Esna, *RdE* 44, 3–10.

Brugsch, Heinrich

1857 *Geographische Inschriften altägyptischer Denkmäler. Band 1. Das alte Ägypten. Die Geographie des alten Ägypten*. Verlag der J. C. Hinrichs'schen Buchhandlung, Leipzig.

1871 Ein Decret Ptolemaios' des Sohnes Lagi, des Satrapen, *ZÄS* 9, 1–13.

1872 *Hieroglyphische Grammatik oder übersichtliche Zusammenstellung der graphischen, grammatischen und syntaktischen Regeln der heiligen Sprache und Schrift der alten Ägypter zum Nutzen der studierenden Jugend*. J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.

1884 Der Apis-Kreis aus den Zeiten der Ptolemäer nach den hieroglyphischen und demotischen Weihinschriften des Serapeums von Memphis, *ZÄS* 22, 110–136.

1891A *Die biblischen sieben Jahre der Hungersnoth nach dem Wortlaut einer altägyptischen Felsen-Inschrift*. J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.

1891B *Thesaurus inscriptionum Aegyptiacarum. Altägyptische Inschriften. Fünfte Abtheilung. Historisch-biographische Inschriften altägyptischer Denkmäler*. J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.

1894 Die Pithomstela, *ZÄS* 32, 74–87.

Brunner, Hellmut

1965 *Hieroglyphische Chrestomathie*. Otto Harrassowitz, Wiesbaden.

1975 Zur Aussprache der Namen Chephren und Djedefhor, *ZÄS* 102, 94–99.

Brunsch, Wolfgang

1978 Untersuchungen zu den griechischen Wiedergaben ägyptischer Personennamen, *Enchoria* 8. Teil 1, 1–142.

Budge, Ernest Alphred Wallis

1896 *Some Account of the Collection of Egyptian Antiquities in the Possession of Lady Meux*. 2[e] éd. Harrison & Sons, Londres.

1904A *The Decrees of Memphis and Canopus, The Rosetta Stone, vol.* I. Books on Egypt and Chaldaea. vol. XVII. Kegan Paul, Trench, Trübner & co. ltd., Londres.

1904B *The Decrees of Memphis and Canopus, vol.* III. *The Decree of Canopus*. Books on Egypt and Chaldaea. vol. XIX. Kegan Paul, Trench, Trübner & co. ltd., Londres.

BURCHARDT, MAX

1907 Ein Erlaß des Königs Necht-har-ehbet, *ZÄS* 44, 55–58.

BYBEE, JOAN

1985 *Morphology. A Study of the Relation Between Meaning and Form*. Typological Studies in Language Vol. IX. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphie.

BYBEE, JOAN & REVERE PERKINS & WILLIAM PAGLIUCA

1994 *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*. The University of Chicago Press, Chicago & Londres.

VON CALICE, FRANZ

1901 Die Verba des Gebens, *ZÄS* 39, 75–77.

CALLENDER, JOHN B.

1973 Grammatical Models in Egyptology, *Or* 42, 47–77.

1975 Afroasiatic Cases and the Formation of Ancient Egyptian Constructions with Possessive Suffixes, *Afroasiatic Linguistics*. Volume 2. Issue 6 (May 1975). Undena Publications, Malibu.

1983 Grammatical Models and 'Middle Egyptian', *JEA* 69, 154–158.

1986 Problems of Tense and Aspect in Egyptian, *ZÄS* 113, 8–18.

CASSONNET, PATRICIA

2000 *Études de néo-égyptien. Les temps seconds i-sḏm.f et i-iri.f sḏm entre syntaxe et sémantique*. Études et Mémoires d'Égyptologie N° 1. Cybèle, Paris.

CAUVILLE, SYLVIE

1989 La chapelle de Thot-ibis à Dendera édifiée sous Ptolémée Ier par Hor, scribe d'Amon–Re, *BIFAO* 89, 43–66.

1991 Dieux et prêtres à Dendera au Ier siècle avant Jésus-Christ, *BIFAO* 91, 69–97.

CENIVAL, FRANÇOISE DE

1984 Notes de grammaire et de lexicographie à propos du mythe de l'œil du soleil, dans *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens. Band 1: Sprache. Zu Ehren von Wolfhart Westendorf überreicht von seinen Freunden und Schülern*. Göttingen, 215–231.

1987 Le papyrus Dodgson (P.Ashmolean Museum Oxford 1932–1159) Une interrogation aux portes des dieux?, *RdE* 38, 3–11.

CENIVAL, JEAN LOUIS DE

1977 Les écritures du verbe *m33* « voir » dans les Textes des Sarcophages. Leurs conséquences théoriques, *RdE* 29, 21–37.

ČERNÝ, JAROSLAV & SARAH ISRAELIT GROLL

1984 *A Late Egyptian Grammar.* 3e éd. Studia Pohl: Series maior 4. Biblical Institute Press, Rome.

CHAMPOLLION, JEAN-FRANÇOIS

1836 *Grammaire égyptienne : ou, principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée.* Firmin Didot Frères, Paris.

CHASSINAT, ÉMILE

1935 *Le temple de Dendara.* Tome quatrième. IFAO, Le Caire.

CHAUVEAU, MICHEL

2000 Bilinguisme et traductions, dans *Le décret de Memphis* (s.l.d. Dominique Valbelle & Jean Leclant). Colloque de la Fondation Singer–Polignac à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette. Paris, 1er juin 1999. Diffusion de Boccard, Paris, 25–39.

CHRISTOL, ALAIN

1998 Marquage oblique des actants, dans *Actance et valence dans les langues de l'Europe* (éd. Jack Feuillet). Empirical Approaches to Language Typology EUROTYP 20-2 . Mouton de Gruyter, Berlin/ New York., 457–523.

CLARYSSE, WILLY

2000 Ptolémées et temples, dans *Le décret de Memphis* (s.l.d. Dominique Valbelle & Jean Leclant). Colloque de la Fondation Singer–Polignac à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette. Paris, 1er juin 1999. Diffusion de Boccard, Paris, 42–65.

CLÈRE, JACQUES JEAN

1951 Une statuette du fils aîné du roi Nectanabô, *RdE* 6, 135–156.

1956 L'ancienneté des négations à *b* initial du néo-égyptien, *MDAIK* 14, 29–33.

1974 Notre connaissance de l’égyptien classique, dans *Textes et langages de l’Égypte pharaonique. Cent cinquante années de recherches 1822–1972. Vol.* I. *Hommage à Jean-François Champollion*. BdE 54/1. IFAO, Le Caire, 125–132.

1979 Le problème des personnes mentionnées sur une statue d’époque tardive, dans *Hommages à la mémoire de Serge Sauneron* (s.l.d. de Jean Vercoutter), BdE 81. IFAO, Le Caire, 348–362.

1983 Autobiographie d’un général gouverneur de la Haute Égypte à l’époque saïte, *BIFAO* 83, 85–100.

Clère, Pierre

1961 *La porte d’Évergète à Karnak*. 2e partie. MIFAO 84. IFAO, Le Caire.

Cohen, David

1984 *La phrase nominale et l’évolution du système verbal en sémitique. Études de syntaxe historique*. Collection linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris LXXII. Éditions Peeters, Louvain/Paris.

Collezione Egiziana

1989 = *La collezione egiziana del Museo Archeologico Nazionale di Napoli*. 1989. Ministero per i beni culturali e ambientali. Arte tipografico, Naples.

Collier, Mark

1986 A note on the syntax of *xpr* and omitted impersonal subjects in late egyptian. *Wepwawet. papers in Egyptology*. Summer 1986. Vol. 2. University College, Londres, 15–22.

1987 *xpr* and the 'raising' paradigm in middle egyptian. *Wepwawet. papers in Egyptology*. Vol. 3, 1–10.

1990 The Circumstantial *sḏm(.f)/sḏm.n(.f)* as Verbal Verb-Forms in Middle Egyptian, *JEA* 76, 73–85.

1992 Predication and the Circumstantial *sḏm(=f)/sḏm.n(=f)*, *LingAeg* 2, 17–65.

Collombert, Philippe

1995 Hout-sekhem et le septième nome de Haute–Égypte I: la divine Oudjarenes, *RdE* 46, 55–79.

Coulon, Laurent

2001 Quand Amon parle à Platon (La statue Caire JE 38033), *RdE* 52, 85–125.

Cozzolino, Caterina

1999 Recent Discoveries in Campania, dans *Egyptological Studies for Claudio Barocas* (éd. Rosanna Pirelli). Serie egittologica 1. Istituto orientale universitario, Naples, 21–36.

Crum, Walter Ewing

1939 *A Coptic Dictionary*. Clarendon Press, Oxford.

Cruz-Uribe, Eugene

1979 An Archaic Use of the Impersonal Pronoun in Demotic, *Sarapis* 5:1, 15–16.

Daressy, Georges

1893 Notes et remarques, *RT* 14, 20–38.
1911 Un décret de l'an XXIII de Ptolémée Épiphane, *RT* 32, 1–8.
1913 Statue de Kom Ebchan, *ASAE* 12, 281–283.
1916 La statue d'un astronome, *ASAE* 16, 1–5.

1916–1917 Un second exemplaire du décret de l'an XXIII de Ptolémée Épiphane, *RT* 38, 175–179.
1917 Inscriptions tentyrites, *ASAE* 17, 89–94.
1929 Ménélaïs et l'embouchure de la branche canopique, *REA* 2, 20–51.

Daumas, François

1952 *Les moyens d'expression du grec et de l'égyptien comparés dans les décrets de Canope et de Memphis*. Supplément aux *ASAE*. Cahier nº 16. IFAO, Le Caire.
1958 Un duplicata du premier Décret Ptolémaïque de Philae, *MDAIK* 16, 73–82.
1974 Les textes bilingues ou trilingues, dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique. Cent cinquante années de recherches 1822–1972. Vol.* III. *Hommage à Jean-François Champolllion*. BdE 54/3. IFAO, Le Caire, 41–45.

Dembska, Albertyna

1985 Some remarks concernng the meaning of the verb *ʿḥʿ*, *Rocznik Orientalistyczny* 44, 93–104.

De Meulenaere, Herman

1958 Le Vizir Harsiêsis de la 30e Dynastie, *MDAIK* 16, 230–236.
1959A Prosopographica Ptolemaica, *CdE* 34, 244–249.
1959B Les stratèges indigènes du nome tentyrite à la fin de l'époque ptolémaïque et au début de l'occupation romaine, *RSO* 34, 1–25.
1962 Une statue de prêtre héliopolitain, *BIFAO* 61, 29–42.

1963 Trois monuments de basse époque, *OMRO* 44, 1–7.
1966 Bij het graaf van een Egyptisch priester, *OrGand* 3, 100–113.
1969 Un prêtre d'Akhmim à Abydos, *CdE* 44, 214–221.
1973A Trois stèles inédites des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, *CdE* 48, 47–60.
1973B La stèle Louvre C 117, *OLP* 4, 77–83.
1983 Een laategyptisch grafmonument uit Abydos, Stèle Kairo CG 22054, dans *Schrijvend Verleden. Documenten uit het Oude Nabije Osten vertaald en toegelicht* (éd. K.R.Veenhof). Mededelingen en verhandelingen van het vooraziatisch-egyptisch genootschap „Ex Oriente Lux" 24, 316–323.
1986 Un général du delta, gouverneur de la Haute Égypte, *CdE* 61, 203–210.
1989 Notes de prosopographie thébaine, *CdE* 64, 55–73.
1993 Trois membres d'une famille sacerdotale thébaine, *CdE* 68, 45–64.
1995 La prosopographie thébaine de l'époque ptolémaïque à la lumière des sources hiéroglyphiques, dans *Hundred-Gated Thebes. Acts of a Colloquium on Thebes and the Theban Area in the Graeco-Roman Period* (éd. Sven P. Vleeming). Papyrologica Lugduno-batava 27. E. J. Brill, Leyde/New York/Cologne, 83–90

De Meulenaere, Herman & Pierre Mackay
1976 *Mendes II*. The Brooklyn Museum and The Institute of Fine Arts of New York University. Aris & Phillips Ltd., Warminster.

Depauw, Mark
1997 *A Companion to Demotic Studies*. Papyrologica Bruxellensia 28. Fondation Reine Élisabeth, Bruxelles.

Depuydt, Leo
1983 The Standard Theory of the "Emphatic" Forms in Classical (Middle) Egyptian: A Historical Survey, *OLP* 14, 13–51.
1987 Zum Passiv im Ägyptischen, *Or* 56, 129–135.
1989 The Contingent Tenses, *Or* 58, 1–27.
1993A *Conjunction, Contiguity, Contingency. On Relationships Between Events in the Egyptian and Coptic Verbal Systems*, Oxford University Press, New York/Oxford.
1993B Zur Bedeutung der Partikeln *jsk* und *js*, *GM* 136, 11–24.
1993C A History of Research on the Prospective *sḏm.f* Forms in Middle Egyptian, *JARCE* 30, 11–31.
1997A Four Thousand Years of Evolution: On a Law of historical Change in Ancient Egyptian, *JNES* 56, 21–35.
1997B On Contiguity in Middle and Late Egyptian, *ZÄS* 124, 23–37.

1998 Events Engaged in the Grammatical Tango of Contiguity: The Case of the Preposition *ḏr*, *JARCE* 35, 73–88.

1999 Analyzing the use of idioms past (with special focus on sovereign Nubia), *SAK* 27, 33–63.

2001A "Of their Monuments they Made One for an Esteemed Colleague…": On the Meaning of a Fomulaic Expression in Egyptian, *LingAeg* 9, 83–122.

2001B [Compte rendu de Lustman 1999], *BiOr* 58, 80–83.

Derchain, Philippe

1962 Un manuel de géographie liturgique à Edfou, *CdE* 37, 31–65.

1986 La garde "égyptienne" de Ptolémée II, *ZPE* 65, 203–204.

1989A Harkhébis, le Psylle-Astrologue, *CdE* 64, 74–89.

1989B À propos de performativité. Pensers anciens et articles récents, *GM* 110, 13–18.

1991 Les hiéroglyphes à l'époque ptolémaïque, dans *Phoinikeia grammata. Lire et écrire en Méditerranée. Actes du colloque de Liège, 15–18 novembre 1989* (éd. Cl. Baurain, C. Bonnet & V. Krings). Travaux du Groupe de contact interuniversitaire d'études phéniciennes et puniques. Studia Phoenicia. Collection d'études classiques. vol. 6, 243–256.

1995 La justice à la porte d'Evergète, dans *3. ägyptologische Tempeltagung. Hamburg 1.–5. Juni 1994. Systeme und Programme der ägyptischen Tempeldekoration* (éd. Dieter Kurth), ÄAT 33, Harrassowitz Verlag, Wiesbaden. 1–12.

1996 Auteur et société, dans *Ancient Egyptian Literature. History and Forms*. (éd. Antonio Loprieno). Probleme der Ägyptologie 10. E. J. Brill, Leyde/New York/Cologne, 83–94.

1998 Le pique-nique de l'Aulète, dans *Egyptian Religion. The Last Thousand Years, Part II. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur* (éd. W. Clarysse, A. Schoors & H. Willems). OLA 85, 1155–1167.

1999 De l'éloquence judiciaire. La plaidoirie d'Onnophris ou Le concussionnaire innocent, *CdE* 74, 31–42.

2000 *Les impondérables de l'hellénisation. Littérature d'hiérogrammates*. Monographies Reine Élisabeth 7. Fondation Reine Élisabeth & Brepols, Turnhout.

Derchain-Urtel, Maria-Theresia

1989 *Priester im Tempel. Die Rezeption der Theologie der Tempel von Edfu und Dendera in den Privatdokumenten aus ptolemäischer Zeit*. GOF IV/19. Otto Harrassowitz, Wiesbaden.

1990 Ägypten in griechisch-römischer Zeit, *ZÄS* 117, 111–119.

1999 *Epigraphische Untersuchungen zur griechisch-römischen Zeit in Ägypten*, ÄAT 43. Harrassowitz Verlag, Wiesbaden.

DEVAUCHELLE, DIDIER

1986A Fragments de décrets ptolémaïques en langue égyptienne conservés au Musée du Louvre, *RdE* 37, 45–51.

1986B Notes sur la stèle de Bentresh, *RdE* 37, 149–150.

1995 Les stèles du Sérapéum de Memphis conservées au musée du Louvre, dans *Acta Demotica. Acts of the Fifth International Conference for Demotists. Pisa, 4th–8th September 1993* = *EVO* 17, 95–113.

DONADONI ROVERI, ANNA MARIA

1967 Una statua cubo del Museo Egizio di Torino, *OrAnt* 6:1, 111–121.

DORET, ÉRIC

1979 La forme *sḏm.n.f* narrative, *BSEG* 2, 13–22.

1986 *The Narrative Verbal System of Old and Middle Egyptian*. Cahiers d'Orientalisme XII. Patrick Cramer éditeur, Génève.

DRIOTON, ÉTIENNE

1944 Les dédicaces de Ptolémée Évergète II sur le deuxième pylône de Karnak, *ASAE* 44, 111–162.

1954 Textes religieux de tombeaux saïtes, *ASAE* 52, 105–128.

1960–1961 Un torse égyptien du Musée Lavigerie, *Cahiers de Byrsa* 9, 17–24.

DUNAND, FRANÇOISE

1980 Fête, tradition, propagande : Les cérémonies en l'honneur de Bérénice, fille de Ptolémée III en 238 a.C., dans *Livre du centenaire 1880–1980* (s.l.d. Jean Vercoutter). MIFAO 104. IFAO, Le Caire, 287–301.

EDEL, ELMAR

1944 Untersuchungen zur Phraseologie der ägyptischen Inschriften des Alten Reiches, *MDAIK* 13, 1–90.

1955 *Altägyptische Grammatik*. Band 1. Analecta Orientalia 34. Pontificium Institutum Biblicum, Rome.

1958 Inschriften des Alten Reichs (6. Folge), *ZÄS* 83, 3–18.

1959 Die Herkunft des neuägyptisch-koptischen Personalsuffixs der 3. Person Plural -*w*, *ZÄS* 84, 105–113.

1964 *Altägypische Grammatik*. Band 2. Analecta Orientalia 39. Pontificium Institutum Biblicum, Rome.

Engsheden, Åke

2001 Über die Mendesstele Augen machen, *GM* 180, 51–55.

Erichsen, Wolja

1937 *Demotische Lesestücke I. Literarische texte mit Glossar und Schrifttafel*. J. C. Hinrichs Verlag, Leipzig.

1954 *Demotisches Glossar*. Ejnar Munksgaard, Copenhague.

1962 Eine demotische Schenkungsurkunde aus der Zeit des Darius, *AAWM* Nr. 6, 345–363.

Erman, Adolf

1878 *De forma pluralis in lingua aegyptiaca*. Berlin.

1881 Altägyptische Studien, *ZÄS* 19, 41–66.

1889A *Die Sprache des Papyrus Westcar. Eine Vorarbeit zur Grammatik der älteren ägyptischen Sprache*. AGWG 36. Göttingen, Dieterich'sche Verlagsbuchhandlung.

1889B und die ihm analogen Formen, *ZÄS* 27, 29–39.

1915 Zwei Grabsteine griechischer Zeit, dans *Festschrift Eduard Sachau zum siebzigsten Geburtstag gewidmet von Freunden und Schülern* (éd. Gotthold Weil). Verlag von Georg Reimer, Berlin, 103–112.

1917 *Die Hieroglyphen*. Sammlung Göschen. G. J. Göschensche Verlagshandlung G.m.b.H., Berlin/Leipzig.

1933 *Neuägyptische Grammatik*. 2e éd. Verlag von Wilhelm Engelmann, Leipzig.

Erman, Adolf & Hermann Grapow

1926–1963 *Wörterbuch der ägyptische Sprache*. 5 Vol. J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Berlin.

Erman, Adolf & Ulrich Wilcken

1900 Die Naukratisstele, *ZÄS* 38, 127–135.

ESLP

= *Egyptian Sculpture of the Late Period 700 B.C. to A.D. 100*. 1960. An Exhibition held at The Brooklyn Museum 18 October 1960 to 9 January 1961. John B. Watkins Company, New York.

Eyre, Christopher J.

1986 Approaches to the analysis of Egyptian sentences: syntax and pragmatics, dans *Crossroad. Chaos or the Beginning of a New Paradigm. Papers from the Conference on Egyptian Grammar Helsingør 28–30 May 1986* (éd. Gertie Englund & P. J. Frandsen). CNI Publications 1. The Carsten Niebuhr Institute of Ancient Near Eastern Studies, Copenhague, 119–143.

1994 Word Order Hierarchies and Word Order Change in the History of Egyptian, *LingAeg* 4, 117–138.

FAIRMAN, HERBERT WALTER

1934 A Statue from the Karnak Cache, *JEA* 20, 1–4.

1943 Notes on the Alphabetic Signs Employed in the Hieroglyphic Inscriptions of the Temple of Edfu, *ASAE* 43, 191–318.

1945 An Introduction to the Study of Ptolemaic Signs and Their Values, *BIFAO* 43, 51–138.

FECHT, GERHARD

1960 *Wortakzent und Silbenstruktur. Untersuchungen zur Geschichte der ägyptischen Sprache*. ÄF 21. Verlag J. J. Augustin, Glückstadt/Hambourg/New York.

FIRCHOW, OTTO

1953 Innere Kausative ägyptischer Verben, *MIO* 1, 16–26.

1957 *Thebanische Tempelinschriften aus griechisch-römischer Zeit*. Urkunden des ägyptischen Altertums. Achte Abteilung. Band I. Akademie–Verlag, Berlin.

FISCHER, HENRY GEORGE

1977 *The Orientation of Hieroglyphs. Part 1. Reversals, Egyptian Studies II*, The Metropolitan Museum of Art, New York.

FISSOLO, JEAN-LUC

2001 Les astronomes égyptiens, *Égypte, Afrique & Orient* 21 (juin 2001), 15–24.

FRANÇOIS, JACQUES & JÜRGEN BROSCHART

1994 La mise en ordre des relations actancielles : les conditions d'accès des rôles sémantiques aux fonctions de sujet et d'objet, *Langages* 113 (mars 94) = Les relations actancielles, sémantique, syntaxe, morphologie (éd. J.François & G. Rauh).

FRANDSEN, PAUL JOHN

1974 *An Outline of the Late Egyptian Verbal System*. Akademisk Forlag, Copenhague.

GARDINER, ALAN H.

1909 The Origin of Coptic Negative ⲙⲡⲉ, *ZÄS* 45, 73–79.

1928 An Egyptian Split Infinitive and the Origin of the Coptic Conjunctive Tense, *JEA* 14, 86–96.

1932 *Late Egyptian Stories*. BiAe 1. Édition de la Fondation égyptologique Reine Élisabeth, Bruxelles.
1937 Some Aspects of the Egyptian Language, *PBA* 23, 81–104.
1957 *Egyptian Grammar being an Introduction to the Study of Hieroglyphs*. 3e éd. Oxford University Press, Oxford.

GAUTHIER, HENRI
1921–1922 Sur une tombe récemment découverte à Athribis du Delta, *MonPiot* 25, 169–188.
1923 À travers la Basse-Égypte, *ASAE* 23, 165–182.

GAUTHIER, HENRI & HENRI SOTTAS
1925 *Un décret trilingue en l'honneur de Ptolémée IV*. IFAO, Le Caire.

GILULA, MORDECHAI
1970 [Compte rendu de Satzinger 1968], *JEA* 56, 205–214.
1974 A *tm.n.f sḏm* sentence, *JEA* 60, 249–250.
1977 Egyptian *nḥt* = Coptic *naḥte* "to believe", *JNES* 36, 295–296.

GIVÓN, TALMY
1990 *A Functional-Typological Introduction. Vol.* II. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphie.

GNIRS, ANDREA
1996 Die ägyptische Autobiographie, dans *Ancient Egyptian Literature. History and Forms*. (éd. Antonio Loprieno). Probleme der Ägyptologie 10. E. J. Brill, Leyde/New York/Cologne, 191–241.

GOEDICKE, HANS
1986 Comments on the Satrap Stela, *BES* 6 (1984), 33–54.

GOYON, GEORGES
1936 Les travaux de Chou et les tribulations de Geb, *Kêmi* 6, 1–42.

GOYON, JEAN-CLAUDE
1966 *Le papyrus du Louvre N. 3279*. BdE 42. IFAO, Le Caire.
1972 *Confirmation du pouvoir royal au nouvel an* [*Brooklyn museum papyrus 47.218.50*]. BdE 52. IFAO et Brooklyn Museum, Le Caire.

GRAEFE, ERHART
1997 *Mittelägyptische Grammatik für Anfänger*. 5e éd. Harrassowitz Verlag, Wiesbaden.

Grapow, Hermann

1938 Vom Hieroglyphisch–Demotischen zum Koptischen, *SPAW* 28, 322–349.

Green, Michael

1987 *The Coptic* Share *Pattern and Its Ancient Egyptian Ancestors. A Reassessment of the Aorist Pattern in the Egyptian Language.* Aris & Phillips, Warminster.

Greig, Gary S.

1990 The *sḏm=f* and *sḏm.n=f* in the Story of Sinuhe and the Theory of the Nominal (Emphatic verbs), dans *Studies in Egyptology presented to Miriam Lichtheim. Vol.* I. (éd. Sarah Israelit-Groll). The Magnes Press, Jérusalem, 264–348.

Grimal, Nicolas

1981 *La stèle triomphale de Pi(ʿankh)y au musée du Caire.* Études sur la propagande royale égyptienne I. MIFAO 105. IFAO, Le Caire.

Grzybek, Erhard

1990 *Du calendrier macédonien au calendrier ptolémaïque. Problèmes de chronologie hellénistique,* Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft, Heft 20. Friedrich Reinhardt Verlag, Bâle.

Guermeur, Ivan

2000 Le syngenes Aristonikos et la ville de To-Bener (statue Caire JE 85743), *RdE* 51, 69–78.

Gunn, Battiscombe

1918 The Naophorous Statue Belonging to Professor Touraeff, *JEA* 5, 125–126.

1924 *Studies in Egyptian Syntax.* Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris.

1943 Notes on the Naukratis Stela, *JEA* 29, 55–59.

Gutbub, Adolphe

1973 *Textes fondamentaux de la théologie de Kom Ombo.* BdE 47/1. IFAO, Le Caire.

Habachi, Labib & Banoub Habachi

1952 The Naos with the Decades (Louvre D 37) and the Discovery of Another Fragment, *JNES* 11, 251–263.

HALLIDAY, MICHAEL ALEXANDER KIRKWOOD

1994 *An Introduction to Functional Grammar.* 2e éd. Edward Arnold, Londres.

HALLOF, JOCHEN

1994 Schreibungshäufigkeiten in Inschriften des Esna-Tempels, dans *Aspekte spätägyptischer Kultur. Festschrift für Erich Winter zum 65. Geburtstag* (éd. Martina Minas & Jürgen Zeidler), AegTrev 7, 149–156.

HANNIG, RAINER

1984 Die neue Gunnsche Regel, dans *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens. Band 1: Sprache. Zu Ehren von Wolfhart Westendorf überreicht von seinen Freunden und Schülern.* Göttingen, 63–70.

1986 Der Kernbereich des Mittelägyptischen Verbalsystems, *JAC* 1, 21–125.

1987 Modelle zum mittelägyptischen Tempussystem. Ein Überblick: 1928–1982, *JAC* 2, 1–46.

1991 *Pseudopartizip und sḏm.n=f. Der Kernberich des mittelägyptischen Verbalsystems. Vol.* II. HÄB 32. Gerstenberg Verlag, Hildesheim.

HARRIS, ALICE C. & LYLE CAMPBELL

1995 *Historical syntax in cross-linguistic perspective.* Cambridge Studies in Linguistics 74. Cambridge University Press, Cambridge.

HARTMAN, THOMAS CHARLES

1967 *The Kadesh Inscriptions of Ramesses II: An Analysis of the verbal Patterns of A Ramesside Royal Inscription.* Thèse inédite de Brandeis University.

HELCK, WOLFGANG

1995 *Historisch-biographische Texte der 2. Zwischenzeit und neue Texte der 18. Dynastie*, Kleine ägyptische Texte 6, 2. Harrassowitz Verlag, Wiesbaden.

HELCK, WOLFGANG & EBERHARD OTTO

1975–1992 *Lexikon der Ägyptologie.* 7 vol. Otto Harrassowitz, Wiesbaden.

HERBIN, FRANÇOIS RENÉ

1994 *Le livre de parcourir l'éternité.* OLA 58. Uitgeverij Peeters, Louvain.

Hintze, Fritz

1947 Die Haupttendenzen der ägyptischen Sprachentwicklung, *ZfPhon* 1, 85–108.

1950 *Untersuchungen zu Stil und Sprache neuägyptischer Erzählungen*.
Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Institut für Orientforschung, Veröffentlichung nr. 2.

1952 *Untersuchungen zu Stil und Sprache neuägyptischer Erzählungen*. Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Institut für Orientforschung, Veröffentlichung nr. 6.

1997 Überlegungen zur ägyptischen Syntax, *LingAeg* 5, 57–106.

Hoch, James E.

1994 *Semitic Words in the Egyptian Texts of the New Kingdom and the Third Intermediate Period*. Princeton University Press, Princeton (New Jersey).

Hodjash, Svetlana & Oleg Berlev

1982 *The Egyptian Reliefs and Stelae in the Pushkin Museum of Fine Arts*, Aurora Art Publishers, Leningrad.

Hopper, Paul J. & Elizabeth Closs

1993 *Grammaticalization*. Cambridge Textbooks in Linguistics. Cambridge University Press, Cambridge/New York/Melbourne.

Hopper, Paul J. & Sandra A. Thompson

1980 Transitivity in Grammar and Discourse, *Language* 56, 251–299.

Hospers, Johannes Hendrik

1978 The Role of Diachronics in the Teaching of Old Testament Hebrew, dans *General Linguistics and the Teaching of Dead Hamito-Semitic Languages. Proceedings of the Symposium held in Groningen, 7th–8th November, 1975 on the Occasion of the 50th Anniversary of the Institute of Semitic Studies and Near Eastern Archaeology of the State University at Groningen*, Studies in Semitic Languages and Linguistics vol. 9, 93–107.

Huß, Werner

1991 Die in ptolemaiischer Zeit verfaßten Synodal-Dekrete der ägyptischen Priester, *ZPE* 88, 189–208.

1994 *Der makedonische König und die ägyptischen Priester. Studien zur Geschichte des ptolemaischen Ägypten*. Historia. Zeitschrift für alte Geschichte, Einzelschriften 85. Franz Steiner Verlag, Stuttgart.

ISRAELI, SHLOMIT

1991 Narrative in the Medinet Habu War Inscriptions, *LingAeg* 1, 155–164.

ISRAELIT-GROLL, SARAH

1969A *iw.f* [*ḥr*] *tm sḏm* in Late Egyptian, *JEA* 55, 89–97.

1969B *iw sḏm.f* in Late Egyptian, *JNES* 28, 184–191.

1992 On the Subject of the Second Tenses in Egyptian and Coptic, *LingAeg* 2, 87–97.

JÄGER, LUDWIG

1998 Das Verhältnis von Synchronie und Diachronie in der Sprachgeschichtsforschung, dans *Sprachgeschichte. Ein Handbuch zur Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung, Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft 2.1*. 2e éd. Walter de Gruyter, Berlin/New York, 816–24.

JANSEN-WINKELN, KARL

1990 Vermerke, *MDAIK* 46, 127–156.

1993 Die ägyptische "Königsnovelle" als Texttyp, *WZKM* 83, 101–116.

1994A *Text und Sprache in der 3. Zwischenzeit. Vorarbeiten zu einer spätmittelägyptischen Grammatik*. ÄAT 26. Otto Harrassowitz, Wiesbaden.

1994B Das futurische Verbaladjektiv im Spätmittelägyptischen, *SAK* 21, 107–129.

1996A *Spätmittelägyptische Grammatik der Texte der 3. Zwischenzeit*. ÄAT 34. Harrassowitz Verlag in Kommission, Wiesbaden.

1996B Zur Bedeutung von *jmꜣḫ*, *BSEG* 20, 29–36.

1997A Die Hildesheimer Stele der Chereduankh, *MDAIK* 53, 91–100.

1997B Die Statue des Generals Petemyisis in Leiden, *OMRO* 77, 87–91.

1997C Eine Grabübernahme in der 30.Dynastie, *JEA* 83, 169–178.

1997D Hervorgehobenes Objekt und königliche Widmungsformel, *Or* 66, 15–33.

1997E Intensivformen und "Verbale Pluralität" im Ägyptischen, *LingAeg* 5, 123–136.

1998A Die Inschrift der Porträtstatue des Hor, *MDAIK* 54, 227–235.

1998B Drei Denkmäler mit archaisierender Orthographie, *Or* 67, 155–172.

1998C Beiträge zu den Privatinschriften der Spätzeit, *ZÄS* 125, 1–13.

1999 *Sentenzen und Maximen in den Privatinschriften der ägyptischen Spätzeit*. Schriften zur Ägyptologie B 1. Achet Verlag Dr. Norbert Dürring, Berlin.

2001 Die Biographie eines Priesters aus Heliopolis, *SAK* 29, 97–110.

Jelínková-Reymond, Eva

1956 *Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-her-le-sauveur.* BdE 23. IFAO, Le Caire.

Johnson, Janet

1976 *The Demotic Verbal System.* SAOC 38. The Oriental Institute, Chicago.

1980 NIMS in Middle Egyptian, *Serapis* 6, 69–73.

Josephson, Jack A.

1997 Egyptian Sculpture of the Late Period Revisited, *JARCE* 34, 1–20.

Junge, Friedrich

1978 *Syntax der mittelägyptischen Literatursprache. Grundlagen einer Strukturtheorie.* Deutsches archäologisches Institut, Abteilung Kairo. Verlag Philipp von Zabern. Mayence/Rhin.

1985 Sprachstufen und Sprachgeschichte, dans *ZDMG Supplement VI. XXII Deutscher Orientalistentag vom 21. bis 25. März 1983 in Tübingen. ausgewählte Vorträge* (éd. Wolfgang Röllig). Franz Steiner, Verlag Wiesbaden Gmbh, Stuttgart, 17–34.

1986A Das sogenannte narrativ/kontinuative *iw=f ḥr tm sḏm*, *JEA* 72, 113–132.

1986B A Study on Sentential Meaning and the Notion of "Emphasis" in Middle Egyptian, dans *Crossroad. Chaos or the Beginning of a New Paradigm. Papers from the Conference on Egyptian Grammar Helsingør 28–30 May 1986* (éd. Gertie Englund & P. J. Frandsen). CNI Publications 1. The Carsten Niebuhr Institute of Ancient Near Eastern Studies, Copenhague, 189–254.

1987 Morphology, Sentence Form and Language History, dans *Lingua sapientissima. A Seminar in honour of H. J. Polotsky organised by the Fitzwilliam Museum, Cambridge and the Faculty of Oriental Studies in 1984* (éd. J. D. Ray). Faculty of Oriental Studies, Cambridge, 47–56.

1989 *“Emphasis” and Sentential Meaning in Middle Egyptian.* GOF IV/20. Otto Harrassowitz, Wiesbaden.

1996 *Neuägyptisch. Einführung in die Grammatik.* Harrassowitz Verlag, Wiesbaden.

Junker, Hermann

1905 Sprachliche Verschiedenheiten in den Inschriften von Dendera, *SPAW*, 782–805.

1906 *Grammatik der Denderatexte.* J.C. Hinrichs’sche Buchhandlung, Leipzig.

Junker, Hermann & Erich Winter

1965 *Das Geburtshaus des Tempels der Isis in Philä, Philä – Publikation II*. Österreichische Akademie der Wissenschaften, philosophisch-historische klasse, Denkschriften -Sonderband, Hermann Böhlaus Nachf. Gratz/Vienne/Cologne.

Kahl, Jochem

1994 *Das System der ägyptischen Hieroglyphenschrift in der 0.–3. Dynastie*. GOF IV/29. Harrassowitz Verlag, Wiesbaden.

Kákosy, Laszlo

1992 Three Decrees of Gods from Theban Tomb 32, *OLP* 23, 311–328.

Kamal, Ahmed Bey

1904–1905 *Stèles ptolémaïques et romaines*. Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. 2 vol. Imprimerie de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, [Le Caire].

Kammerzell, Frank

1988 Norm, Relikt oder Fiktion? Zweifel an der Existenz einer morphologisch-syntaktischen Kategorie "indikativ-perfektivisches *sḏm.f*" im Mäg., *GM* 102, 41–57.

1990 Funktion und Form. Zur Opposition von Perfekt und Pseudopartizip, *GM* 117/118, 181–202.

2000 Das Vorspeisen der Götter. Religiöse Vorstellung oder poetische Fiktion?, *LingAeg* 7, 183–218.

Kammerzell, Frank & Carsten Peust

2002 Reported speech in Egyptian. Form, types and history, dans *Reported Discourse. A meeting ground for different linguistic domains* (éd. Tom Güldemann & Manfred von Roncador). Typological Studies in Language 52. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphie, 289–322.

von Känel, Frédérique

1984 *Les prêtres-ouâb de Sekhmet et les conjurateurs de Serket*. Bibliothèque de l'école des hautes études, sciences religieuses vol. LXXXVII. Presses universitaires de France, Paris.

Kaplony-Heckel, Ursula

1974 Schüler und Schulwesen in der ägyptischen Spätzeit, *SAK* 4, 227–246.

1985 Das Dekret des späteren Königs Ptolemaios I. Soter zugunsten der Götter von Buto (Satrapenstele), 311 v. Chr., dans *Texte aus der*

Umwelt des Alten Testaments I/5, Gütersloher Verlagshaus Gerd Mohn, Gütersloh, 613–619.

KASSER, RODOLPHE
1986–1989 Le copte vraiment vivant, ses idiomes écrits (langues, dialectes, subdialectes) au cours de leur millénaire (III[e]–XII[e] siècles environ), *BSAC* 28, 11–50.

KEENAN, EDWARD. L.
1976 Towards a Universal Definition of "Subject", dans *Subject and Topic* (éd. Charles N. Li). Academic Press, New York, 303–333.
1985 Passive in the World's Languages, dans *Language typology and syntactic description. Volume I: Clause structure* (éd. Timothy Shopen). Cambridge University Press, Cambridge/New York/Melbourne, 243–281.

KIENITZ, FRIEDRICH KARL
1953 *Die politische Geschichte Ägyptens vom 7. bis zum 4. Jahrhundert vor der Zeitwende*. Akademie–Verlag, Berlin.

KÖTHEN-WELPOT, SABINE
1996 Die Apotheose der Berenike, Tochter Ptolemaios' III., dans *Wege öffnen. Festschrift für Rolf Gundlach zum 65. Geburtstag* (éd. Mechtild Schade-Busch). ÄAT 35. Harrassowitz Verlag in Kommission, 129–132.

KRUCHTEN, JEAN-MARIE
1996 Deux cas particuliers de phrase coupée sans l'opérateur énonciatif *in*, *JEA* 82, 51–63.
1997 About *iw* and *wn(n)* in Late Egyptian, *ZÄS* 124, 57–70.
1999 From Middle Egyptian to Late Egyptian, *LingAeg* 6, 1–97.
2000 Assimilation and Dissimilation at Work in the Late Egyptian Verbal System: The Verb Forms Built by Means of the Auxiliary *iri* form the Second Part of the Nineteenth Dynasty Until Early Demotic, *JEA* 86, 57–65.

KÜGLER, JOACHIM
1994 Priestersynoden im hellenistischen Ägypten. ein Vorschlag zu ihrer sozio-historischen Deutung, *GM* 139, 53–60.

KURTH, DIETER
1975 *Den Himmel stützen. Die « Twꜣ pt »-Szenen in den ägyptischen Tempeln der griechisch-römischen Epoche*. Rites égyptiens 2. Fondation Égyptologique Reine Élisabeth, Bruxelles.

1983 Die Lautwerte der Hieroglyphen in den Tempelinschriften der griechisch-römischen Zeit. Zur Systematik ihrer Herleitungsprinzipien, *ASAE* 69, 287–309.

1986 Zur Voranstellung von Satzteilen im Mittelägyptischen, dans *Hommages à François Daumas*. Publication de la Recherche, Montpellier, 453–462.

1989A Zum "*śḏm.n.f*" in Tempeltexten der griechisch-römischen Zeit, *GM* 108, 31–44.

1989B Noch einmal zum "*śḏm.n.f*" in den Tempeltexten der griechisch-römischen Zeit, *GM* 113, 55–65.

1990 Zur Phonetik, dans *Edfu: Studien zu Ikonographie, Textgestaltung, Schriftsystem, Grammatik und Baugeschichte* (éd. Dieter Kurth) Die Inschriften des Tempels von Edfu. Begleitheft 1, Otto Harrassowitz, Wiesbaden. 49–65.

1992 Über Horus, Isis und Osiris, dans *The Intellectual Heritage of Egypt. Studies Presented to László Kákosy by friends ands colleagues on the occasion of his 60th birthday* (éd. Ulrich Luft). Studia Aegyptiaca XIV. Budapest, 362–383.

LABRIQUE, FRANÇOISE

1988 Le *sḏm.n.f* « rituel » à Edfou : le sens est roi, *GM* 106, 53–63.

LACAU, PIERRE

1952 Sur la chute du ⌓ final, marque du féminin, *RdE* 9, 81–90.

LANCIERS, EDDY

1987 Die Stele CG 22184: Ein Priesterdekret aus der Regierungszeit des Ptolemaios VI. Philometor, *GM* 95, 53–58.

LASKOWSKI, PIOTR

1998 Some Remarks on the Dedication Formula *jr.n=f m mnw=f*, *GM* 167, 77–81.

LAYTON, BENTLEY

2000 *A Coptic Grammar. Sahidic Dialect*. Harrassowitz Verlag, Wiesbaden.

LAZARD, GILBERT

1994 *L'actance*. Presses universitaires de France, Paris.

1999 Pour une terminologie rigoureuse: quelques principes et propositions, dans *MSLP* 6. *La Terminologie linguistique*. Éditions Peeters, 111–133.

LECLANT, JEAN

1974 Les textes d'époque éthiopienne, dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique. Cent cinquante années de recherches 1822–1972. Vol.* II. *Hommage à Jean-François Champollion*. BdE 54/2. IFAO, Le Caire, 123–155.

LEFEBVRE, GUSTAVE

1924 *Le tombeau de Petosiris*. Imprimerie de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire.

1940 *Grammaire de l'égyptien classique*. BdE 12. IFAO, Le Caire.

LEPSIUS, RICHARD

1849–1859 *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien: nach den Zeichnungen der von seiner Majestät dem Könige von Preussen Friedrich Wilhelm IV. nach diesen Ländern gesendeten und in den Jahren 1842–1845 ausgeführten wissenschaftlichen Expedition*, *Abth*. 1–6. Nicolaische Buchhandlung, Berlin.

LEXA, FRANZ

1923–1924 L'origine vraisemblable de la forme verbale égyptien *śḏm=f* et des formes qui s'y rattachent, *Philologica* 2, 24–53.

1947–1951 *Grammaire démotique*. 7 vol. Édition d'auteur, Prague.

LICHTHEIM, MIRIAM

1964 Notes on the Late-Egyptian Conjunctive, dans *Studies in Egyptology and Linguistics in Honour of H. J. Polotsky*. The Israel Exploration Society, Jérusalem, 1–8.

1976 The Naucratis Stela Once Again, dans *Studies in Honor of George R. Hughes January 12, 1977*. SAOC 39. The Oriental Insitute, Chicago, 139–146.

1980 *Ancient Egyptian Literature. Volume III: The Late Period*. University of California Press, Berkeley/Los Angeles.

1992 *Maat in Egyptian Autobiographies and Related Studies*, OBO 120. Universitätsverlag Freiburg Schweiz et Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen.

LIMME, LUC

1979 *Stèles égyptiennes*. Guides du département égyptien. Numéro 4. Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles.

LOCHER, JOSEF

1999 *Topographie und Geschichte der Region am ersten Nilkatarakt in griechisch-römischer Zeit*. APF Beiheft 5. B. G. Teubner, Stuttgart/Leipzig.

Logan Thomas J. & Joan G. Westenholz

1971–1972 *Sḏm.f* and *Sḏm.n.f* Forms in the Pey(Piankhi) Inscription, *JARCE* 9, 111–119.

Loprieno, Antonio

1986A *Das Verbalsystem im Ägyptischen und im Semitischen: zur Grundlegung einer Aspekttheorie.* GOF IV/17. Otto Harrassowitz, Wiesbaden.

1986B Egyptian Grammar and Textual Features, dans *Crossroad. Chaos or the Beginning of a New Paradigm. Papers from the Conference on Egyptian Grammar Helsingør 28–30 May 1986.* (Gertie Englund & P. J. Frandsen) The Carsten Niebuhr Institute of Ancient Near Eastern Studies, 255–287.

1988A On the Typological Order of Constituents in Egyptian, *JAAL* 1, 26–57.

1988B Verbal Forms and Verbal Sentences in Old and Middle Egyptian, *GM* 102, 59–72.

1991 Topics in Egyptian Negations, dans *Ägypten im afro-orientalischen Kontext. Aufsätze zur Archäologie, Geschichte und Sprache eines unbegrenzten Raumes. Gedenkschrift Peter Behrens* (éd. Daniela Mendel & Ulrike Claudi), AAP Sondernummer, 213–235.

1995 *Ancient Egyptian. A Linguistic Introduction.* Cambridge University Press, Cambridge.

1996 The “King’s Novel”, dans *Ancient Egyptian Literature. History and Forms.* (éd. Antonio Loprieno). Probleme der Ägyptologie 10. E. J. Brill, Leyde/New York/Cologne, 277–295.

1997 Egyptian and Coptic Phonology, dans *Phonologies of Asia and Africa (Including the Caucasus).* Volume 1 (éd. Alan S. Kaye). Eisenbrauns, Winona Lake (Indiana), 431–460.

2000 From VSO to SVO? Word Order and Rear Extraposition in Coptic, dans *Stability, Variation and Change of Word-Order Patterns over time* (éd. Rosanna Sornicola, Erich Poppe & Ariel Shisha-Halevy). Current Issues in Linguistic Theory 213. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphie, 23–39.

2001A From Ancient Egyptian to Coptic, dans *Language Typology and Language Universals. Vol.* 2. (éd. Martin Haspelmath *et al.*) Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft 20.2. Walter de Gruyter, Berlin/New York, 1742–1761.

2001B On the contribution of phonology to Egyptian philology, dans ... *ir a buscar leña. Estudios dedicados al Prof. Jesús López.* Aula Aegyptiaca. Studia 2 (éd. Josep Cervelló Autuori et Alberto J. Quevedo Álvarez). Barcelone, 107–115.

LORTON, DAVID

1987 The Names of Alexandria in the Text of the Satrap Stela, *GM* 96, 65–70.

LUNDH, PATRIK

2002 *Actor and Event. Military Activity in Ancient Egyptian Narrative Texts from Tuthmosis II to Merenptah.* USE 2. Uppsala.

LUSTMAN, JACQUELINE

1999 *Étude grammaticale du papyrus Bremner–Rhind.* [Édition de l'auteur].

MALAISE, MICHEL

1985 La conjugaison suffixale dans les propositions conditionnelles introduites par *ir* en ancien et moyen égyptien, *CdE* 60, 152–167.

MALAISE, MICHEL & JEAN WINAND

1999 *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique.* AegLeod 6. C.I.P.L., Liège.

MALEK, JAROMIR

1999 *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs, and Paintings. Vol.* VIII : Objects of Provenance Not Known. 2 vol. Griffith Institute, Ashmolean Museum, Oxford.

MALLET, DOMINIQUE

1896 Quelques monuments égyptiens du Musée d'Athènes, *RT* 18, 1–15.

MANUELIAN, PETER DER

1994 *Living in the Past. Studies in Archaism of the Egyptian Twenty-sixth Dynasty.* Kegan Paul International, Londres.

MARIETTE, AUGUSTE

1892 *Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie.* Librairie A. Franck, Paris.

MARTINET, ANDRÉ

1975 *Évolutions des langues et reconstruction.* Collection SUP. Presses universitaires de France, Paris.

1985 *Syntaxe générale.* Armand Colin, Paris.

MASPERO, GASTON

1886 *Études égyptiennes. Vol.* I. Imprimerie Nationale, Paris.

1914 *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque. Vol.* I. Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. IFAO, Le Caire.

MASPERO, GASTON & HENRI GAUTHIER

1939 *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque. Vol.* II. Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. IFAO, Le Caire.

MATHIEU, BERNARD

1996 L'emploi du yod prothétique dans les textes de la pyramides d'Ounas et son intérêt pour la vocalisation de l'égyptien, *BIFAO* 96, 313–337.

MAYSTRE, CHARLES

1992 *Les grands prêtres de Ptah de Memphis*. OBO 113. Universitätsverlag Freiburg Schweiz et Vandenhoeck & Camp Ruprecht, Göttingen.

MCGING, BRIAN

1997 Revolt Egyptian Style. Internal Opposition to Ptolemaic Rule, *APF* 43, 273–314.

MOERS, GERALD

1993 Freie Varianten oder funktional gebundene Morpheme? Zu den Graphien der altägyptischen Negation *n*, *LingAeg* 3, 33–58.

MÖLLER, GEORG

1913 *Die beiden Totenpapyrus Rhind des Museums zu Edinburgh.* Demotische Studien 6. J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.

MOND, ROBERT & OLIVER H. MYERS

1934A *The Bucheum. Volume II: The Inscriptions*. The Egypt Exploration Society, Londres.

1934B *The Bucheum. Volume III: The Plates*. The Egypt Exploration Society, Londres.

MONTET, PIERRE

1938 Trois gouverneurs de Tanis d'après les inscriptions des statues 687, 698 et 700 du Caire, *Kêmi* 7, 126–159.

1946 Inscriptions de Basse Époque trouvées à Tanis, *Kêmi* 8, 29–126.

1959 Inscriptions de Basse Époque trouvées à Tanis, *Kêmi* 15, 42–64.

MOOREN, LEON

1975 *The Aulic Titulature in Ptolemaic Egypt. Introduction and Prosopography*. Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van Belgie. Klasse der Letteren. Jaargang 37. Nr 78.

MORENO GARCÍA, JUAN CARLOS

1999 Administration territoriale et organisation de l'espace en Égypte au troisième millénaire avant J.-C. (V):*gs-pr**, *ZÄS* 126, 116–131.

MORET, ALEXANDRE

1909 *Catalogue du Musée Guimet. Galerie égyptienne. Stèles, bas-reliefs, monuments divers*. Annales du Musée Guimet 32. Ernest Leroux, Rome.

MÜLLER, WILHELM MAX

1920 *The Bilingual Decrees of Philae*. Egyptological Researches. vol. III. Publications of Carnegie Institution of Washington vol. 53:3. Carnegie Institution of Washington, Washington.

MUNRO, PETER

1973 *Die spätägyptischen Totenstelen*. ÄF 25. Verlag J. J. Augustin. Glückstadt.

MYŚLIWIEC, KAROL

1979 *Studien zum Gott Atum*. Band II. HÄB 8. Gerstenberg Verlag, Hildesheim.

NAVILLE, ÉDOUARD

1903 *The Store-City of Pithom and the Route of the Exodus*. 4e éd. Egypt Exploration Fund, Londres.

ONASCH, CHRISTIAN

1976 Zur Königsideologie der Ptolemäer in den Dekreten von Kanopus und Memphis (Rosettana), *APF* 24/25, 137–155.

OIKAWA, HIROKAZU

1982 The Papyrus Sallier's Understanding of *sḏm.n.f*, dans *L'Egyptologie en 1979. Axes prioritaires de recherches. Vol.* I. Colloques internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique, nº 595. Éditions du CNRS, Paris, 53–55.

OSING, JÜRGEN

1976 *Der spätägyptische Papyrus BM 10808*. ÄgAbh 33. Otto Harrassowitz. Wiesbaden.

1979 Zur Entstehung der mittelägyptischen Negation [hieroglyph], dans *Festschrift Elmar Edel* (éd. Manfred Görg). ÄAT 1. Otto Harrassowitz, Wiesbaden, 302–313.

1980A Zur Lesung der neuägyptisch-demotischen Negation [hieroglyph], *Enchoria* 10, 93–104.

1980B Zum ägyptischen Namen von Zypern, *GM* 40, 45–51.

1992 Vocabulaires et manuels sacerdotaux à l'époque romaine, *Aspects de la culture Pharaonique. Quatre leçons au Collège de France (Février–mars 1989). Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, *n.s.* 12. Diffusion de Boccard, Paris, 37–48.

1998 *Hieratische Papyri aus Tebtunis I. Text.*, The Carlsberg Papyri 2. CNI Publications 17. Museum Tusculanum Press, Copenhague.

2000A La science sacerdotale, dans *Le décret de Memphis* (s.l.d. Dominique Valbelle & Jean Leclant). Colloque de la Fondation Singer–Polignac à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette. Paris, 1er juin 1999. Diffusion de Boccard, Paris, 127–140.

2000B Zu der Form ϫⲓⲛϥ, *Enchoria* 26, 108–109.

OTTO, EBERHARD

1952 *Topographie des thebanischen Gaues*. UGAÄ 16. Akademie–Verlag, Berlin.

1954 *Die biographischen Inschriften der ägyptischen Spätzeit.* Probleme der Ägyptologie 2. E. J. Brill. Leiden.

1956 Eine memphitische Priesterfamilie des 2. Jh. v. Chr., *ZÄS* 81, 109–129.

OTTO, WALTER

1905 *Priester und Tempel im hellenistischen Ägypten. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte des Hellenismus. Vol.* I. B. G. Teubner, Leipzig/ Berlin.

PARKINSON, RICHARD

1999 *Cracking Codes. The Rosetta Stone and Decipherment*. British Museum Press.

PERDU, OLIVIER

1985 Le monument de Samtoutefnakht à Naples, *RdE* 36, 89–113.

1995 Ancient Egyptian Autobiographies, dans *Civilizations of the Ancient Near East* (éd. Jack M. Sasson), vol. IV. Charles Scribner's Sons, New York, 2243–2254.

Peremans, Willem & Edmond Van't Dack

1953 *Prosopographica*. Studia Hellenistica 9. E. Nauwelaerts, Louvain & E. J. Brill, Leyde.

Peremans, Willem, Edmond Van't Dack & Willy Clarysse

1981 *Prosopographia Ptolemaica. IX. Addenda et corrigenda au volume III* (1956). Studia Hellenistica 25. Imprimerie Orientaliste, Louvain.

Perpillou-Thomas, Françoise

1993 *Fêtes d'Égypte ptolémaïque et romaine d'après la documentation papyrologique grecque*. Studia Hellenistica 31. Peeters, Louvain.

Pesce, Gennaro

1950 *Il "palazzo delle colonne" in Tolemaide di Cirenaica*. Monografie di archeologia libica, vol. II. "L'Erma" di Bretschneider, Rome.

Pestman, Pieter Willem

1995 Haronnophris and Chaonnophris. Two Indigenous Pharaohs in Ptolemaic Egypt (205–186 B.C.), dans *Hundred-Gated Thebes. Acts of a Colloquium on Thebes and the Theban Area in the Graeco-Roman Period* (éd. Sven P. Vleeming) Papyrologica Lugduno-batava 27. E. J. Brill, Leyde/New York/Cologne, 101–137.

Petráček, Karel

1988 *Altägyptisch, Hamitosemitisch und ihre Beziehungen zu einigen Sprachfamilien in Afrika und Asien*. Acta Universitatis Carolinae Philologica Monographia XC –1986. Univerzita Karlova, Prague.

Petrie, W. M. Flinders

1888 *Nebesheh (Am) and Defenneh (Tahpnhes)*. Egypt Exploration Fund vol. 4.

1896 *Koptos*. Quaritch, Londres.

1901 *Diospolis Parva. The Cemeteries of Abadiyeh and Hu 1898–9*. Special Extra Publication of the Egypt Exploration Fund.

1909 *Memphis I*. British School of Archaeology in Egypt 15. School of Archaeology in Egypt & Bernard Quaritch, Londres.

PEUST, CARSTEN

1999A *Egyptian Phonology: an Introduction to the Phonology of a Dead Language*. Monographien zur Ägyptischen Sprache 3. Peust & Gutschmidt Verlag.

1999B *Das Napatanische. Ein ägyptischer Dialekt aus dem Nubien des späten ersten vorschristlichen Jahrtausends*. Monographien zur Ägyptischen Sprache 3. Peust & Gutschmidt Verlag, Göttingen.

2000 Über ägyptische Lexikographie, *LingAeg* 7, 245–260.

PICCIONE, PETER

1980 On the Use of the *sḏm.n.f* in the Historical Narrative of Ramesses III at Medinet Habu, *Serapis* 6, 103–113.

PIEHL, KARL

1888 *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Europe et en Égypte* [vol. I]. Imprimerie centrale, Stockholm.

1892 *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Égypte. Seconde série. II. Commentaire.*Almqvist & Wiksells Boktryckeri–aktiebolag, Uppsala.

1895 *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Europe et en Égypte. Troisième série. I. Planches.* J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.

1903 *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Europe et en Égypte. Troisième série. II. Commentaire.* J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.

PIERRET, PAUL

1878 *Recueil d'inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre. Deuxième partie avec table et glossaire.* Études égyptologiques, huitième livraison. F. Vieweg, Paris.

1881 *Le décret trilingue de Canope. Transcription et interprétation interlinéaire du texte hiéroglyphique précédée d'une traduction synoptique des textes grec, démotique et hiéroglyphique.* Ernest Leroux, Paris.

POLOTSKY, HANS JAKOB

1944 *Études de syntaxe copte.* Publications de la société d'archéologie copte, Le Caire.

1947 [Compte rendu de Sander-Hansen 1941a], *BiOr* 4, 102–106.

1950 Modes grecs en copte ?, dans *Coptic Studies in Honor of Walter Ewing Crum*. The Byzantine Institute. Boston. = *The Bulletin of the Byzantine Institute* 2, 73–90.

1957 The "emphatic" *sḏm-n-f* form, *RdE* 11, 109–117.

1960 The Coptic Conjugation System, *Or* 29, 392–422.

1964 Ägyptische Verbalformen und ihre Vokalisation, *Or* 33, 267–285.
1965 Egyptian Tenses, *Proceedings of the Israel Academy of Sciences and Humanities* 2, nº 5.
1969 Zur altägyptischen Grammatik, *Or* 38, 465–481.
1976 Les transpositions du verbe en égyptien classique, *IOS* 6, 1–50.
1984 Randbemerkungen, dans *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens. Band 1: Sprache. Zu Ehren von Wolfhart Westendorf*. Göttingen, 113–123.
1987–1990 *Grundlagen des koptischen Satzbaus*. American Studies in Papyrology no 28 (éd. G. M. Browne, L. Koenen, M. Haslam & A. E. Hanson). Scholars Press, Decatur (Georgia).

PORTER, BERTHA & ROSALIND MOSS
1927–1981 *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs, and Paintings*. 7 vol. Clarendon Press, Oxford.

POSENER, GEORGES
1936 *La première domination perse en Égypte. Recueil d'inscriptions hiéroglyphiques*. BdE 11. IFAO, Le Caire.
1947 Les douanes de la Méditerranée dans l'Égypte saïte, *RPh* 21, 117–131.

PRESSL, DIANA ALEXANDRA
1998 *Beamte und Soldaten. Die Verwaltung in der 26. Dynastie in Ägypten (664–525 v. Chr.)* Europäische Hochschulschriften, Reihe III. Geschichte und ihre Hilfswissenschaften vol. 779. Peter Lang, Francfort etc.

PRIESE, KARL-HEINZ
1972 Zur Sprache der ägyptischen Inschriften der Könige von Kusch, *ZÄS* 98, 99–124.

QUACK, JOACHIM FRIEDRICH
1994 Bemerkungen zum demotisch-koptischen Temporalis, dans *Acta Demotica. Acts of the Fifth International Conference for Demotists. Pisa, 4th–8th September 1993 = EVO* 17, 231–237.
1995 Monumental-Demotisch, dans *Per aspera ad astra. Wolfgang Schenkel zum neunundfünfzigsten Geburtstag* (éd. L. Gestermann & H. Sternberg El-Hotabi), 107–121.
1997A [Compte rendu de Divitiae Aegypti. Koptologische und verwandte Studien zu Ehren von Martin Krause (éd. Cäcilia Fluck et al.). 1995. Ludwig Reichert Verlag, Wiesbaden], *JbAC* 40, 200–204.
1997B [Compte rendu de Christian Leitz, *Tagewählerei. Das Buch ḥꜣt nḥḥ pḥ.wy ḏt und verwandte Texte*. ÄgAbh 55. 1994], *LingAeg* 5, 277–287.

1997–1998 [Compte rendu de Simpson 1996], *Enchoria* 24, 171–177.

1998 Sprach- und redaktionsgeschichtliche Beobachtungen zum ChoiakText von Dendera, dans *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists*. Cambridge, 3–9 September 1995. OLA 82. Uitgeverij Peeters, Louvain, 921–930.

1999 A New Bilingual Fragment from the British Museum (Papyrus BM EA 69574), *JEA* 85, 153–164.

2001 Ein neuer Versuch zum Moskauer literarischen Brief, *ZÄS* 128, 167–181.

Quaegebeur, Jan

1972 Contribution à la prosopographie des prêtres memphites à l'époque ptolémaïque, *AS* 3, 77–109.

1983 Twee laategyptische teksten rond dierenverering, dans *Schrijvend Verleden. Documenten uit het Oude Nabije Osten vertaald en toegelicht* (éd. K.R.Veenhof). Mededelingen en verhandelingen van het vooraziatisch-egyptisch genootschap „Ex Oriente Lux" 24, 263–276.

1989 La statue du général Petimouthès : Turin, Museo Egizio, cat. 3062 + Karnak, Karakol No 258, dans *The Judean-Syrian-Egyptian conflict of 103–101 B.C. A Multilingual Dossier Concerning a "War of Sceptres"*, Collectanea Hellenistica I. Publikatie van het comité klassieke studies, subcomité hellenisme. Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, 88–110.

1993 L'autel-à-feu et l'abattoir en Égypte tardive, dans *Ritual and Sacrifice in the Ancient Near East*. Proceedings of the International Conference organized by the Katholieke Universiteit Leuven from the 17th to the 20th of April 1991 (ed. J. Quaegebeur). OLA 55. Uitgeverij Peeters & Departement Orientalistiëk, Louvain, 329–353.

1995 À la recherche du haut clergé thébain à l'époque gréco-romaine, dans *Hundred-Gated Thebes. Acts of a Colloquium on Thebes and the Theban Area in the Graeco-Roman Period* (éd. Sven P. Vleeming) Papyrologica Lugduno-batava 27. E. J. Brill, Leyde/New York/Cologne, 139–161.

Quibell, James Edward

1909 *Excavations at Saqqara (1907–1908)*,[vol. 3]. Service des antiquités de l'Égypte.

Quirke, Stephen & Carol Andrews

1989 *The Rosetta Stone. Facsimile Drawing with an Introduction and Translations*. Harry N. Abrams, Inc., Publishers, New York.

RAMOND, PIERRE

1979 Un socle pour une statuette de Thot (Collection Pierre Ramond no. 70–146), *JEA* 65, 169–171.

RANKE, HERMANN

1950 The Egyptian Pronunciation of the Royal Name ‘Khefren’ and Its Cognates, *JAOS* 70, 65–68.

RAPHAEL, MAURICE

1935–1938 Un nouveau décret ptolémaïque, dans *Mélanges Maspero. vol.* I. *Orient ancien*. MIFAO 66/1. IFAO, Le Caire, 509–512.

RAY, JOHN

1995 How demotic is Demotic?, dans *Acta Demotica. Acts of the Fifth International Conference for Demotists. Pisa, 4th–8th September 1993* = *EVO* 17, 251–264.

1996 [Compte rendu de Manuelian 1994], *DE* 36, 137–143.

REFAI, HOSAM

1996 *Die Göttin des Westens in den thebanischen Gräbern des Neuen Reiches*. Abhandlungen des Deutschen Archäologischen Instituts Kairo. Ägyptologische Reihe Band 12. Achet Verlag N. Dürring, Berlin.

REINTGES, CHRIS

1997 *Passive Voice in Older Egyptian. A Morpho-Syntactic Study*. HIL Dissertations 28.

REISNER, GEORGE A.

1910 *The Archaeological Survey of Nubia. Report for 1907–1908. Plates and Plans Accompanying Volume I*. Survey Department, Ministry of Finance, Egypt. National Printing Department, Le Caire & Karl W. Hiersemann, Leipzig.

REYMOND, EVE A. E.

1981 *From the Records of a Priestly Family from Memphis. Vol I*. ÄgAbh 38. Otto Harrassowitz, Wiesbaden.

RHODES, PETER JOHN & DAVID M. LEWIS

1997 *The Decrees of the Greek States*. Clarendon Press, Oxford.

Ritter, Thomas

1995 *Das Verbalsystem der königlichen und privaten Inschriften, XVIII. Dynastie bis einschließlich Amenophis III*. GOF IV/20. Harrassowitz Verlag, Wiesbaden.

Roccati, Alessandro

1964 La scrittura del formante *tw* del passivo nel Medio Regno, *RSO* 39, 173–179.

1971 Coniugazioni derivate dell'egiziano, *AAST* 105, 45–60.

1979 Abgeleitete Konstruktionen des Ägyptischen, *GM* 40, 39–49.

1984 dans *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens. Band 1: Sprache. Zu Ehren von Wolfhart Westendorf*. Göttingen, 343–354.

1992 Writing Egyptian: Scripts and Speeches at the End of Pharaonic Civilization, dans *Life in A Multi-Cultural Society. Egypt from Cambyses to Constantine and Beyond* (éd. Janet H. Johnson). SAOC 51, 291–294.

Rochette, Bruno

1996 Sur le bilinguisme dans l'Égypte gréco-romaine, *CdE* 71, 153–168.

Roeder, Günther

1903 *Die Praeposition* r *in der Entwicklung der ägyptischen Sprache*. Paul, Berlin.

1914 *Naos*. Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Breitkopf & Härtel, Leipzig.

1953 Zwei hieroglyphische Inschriften aus Hermopolis (Ober-Ägypten), *ASAE* 52, 375–442.

1959 *Die ägyptische Götterwelt*. Die ägyptische Religon in Texten und Bildern. Vol. I. Die Bibliothek der alten Welt. Artemis-Verlag, Zurich/Stuttgart.

1960 *Kulte, Orakel und Naturverehrung im alten Ägypten*. Die ägyptische Religion in Texten und Bildern. Vol. III. Artemis–Verlag, Zurich/Stuttgart.

Rössler-Köhler, Ursula

1991 *Individuelle Haltungen zum ägyptischen Königtum der Spätzeit. Private Quellen und ihre Königswertung im Spannungsfeld zwischen Erwartung und Erfahrung*. GOF IV/21. Otto Harrassowitz, Wiesbaden.

ROUGÉ, EMMANUEL DE
1851 Mémoire sur la statuette naophore du Musée Grégorien au Vatican, *RA* 8:1, 37–60.
1867 Éxposé de l'état actuel des études égyptiennes, *Recueil de rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France, Progrès des études relatives à l'Égypte et l'Orient*. Paris, Imprimerie Impériale, 1–61. (= *Œuvres diverses. vol.* VI. Bibliothèque égyptologique 26 (1918), 159–223)
1875 *Chrestomathie égyptienne. Abrégé grammatical. Fasc.* 3. Paris, Imprimerie nationale.
1885 Mémoire sur quelques inscriptions trouvées dans la sépulture des Apis, *RevEg* 4, 106–120.
1888 Mémoire sur quelques inscriptions trouvées dans la sépulture des Apis, *RevEg* 5, 1–9.

ROWE, ALAN
1948 *New Light on Ægypto-Cyrenæan relations. Two Ptolemaic Statues Found in Tolmeita*. Supplément aux *ASAE*, cahier no 12. IFAO, Le Caire.

SALEH, ABDEL-AZIZ
1969 Plural Sense and cultural Aspects of the Ancient Egyptian *mdw-nṯr*, *BIFAO* 68, 15–38.

SANDER-HANSEN, CONSTANTIN EMIL
1941 Der Gebrauch des Verbums *ḫpr* als Hilfsverbum im Alt- und Mitteläyptischen, dans *Miscellanea Gregoriana. Raccolta di Scritti pubblicati nel I centenario dalla fondazione del Museo Egizio, Monumenti Musei e Gallerie Pontifiche*, Monumenti vaticani di Archeologia e d'Arte vol. VI, Tipografia Poliglotta Vaticana, 193–194.
1963 *Ägyptische Grammatik*. Otto Harrasowitz, Wiesbaden.

SATZINGER, HELMUT
1967 Zu den Umstandssätzen im Altägyptischen, *MDAIK* 22, 84–107.
1968 *Die negative Konstruktionen im Alt- und Mittelägyptischen*, MÄS 12. Verlag Bruno Hessling, Berlin.
1976 *Neuägyptische Studien. Die Partikel ir. Das Tempussystem*. Beihefte zur Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. Band 6. Verlag des Verbandes der wissenschaftlichen Gesellschaften Österreichs.
1993 Die Protasis *jr sḏm.f* im älteren Ägyptisch, *LingAeg* 3, 121–135.
1994 "Die Protasis *ỉr sḏm.f...*" –Some Afterthoughts, *LingAeg* 4, 271–274.

1996 Der Amunpriester „Horus-vom-Busch" : eine saïtische Hockerstatue neu in Wien, dans *Wege öffnen. Festschrift für Rolf Gundlach zum 65. Geburtstag* (éd. Mechtild Schade-Busch). ÄAT 35. Harrassowitz Verlag in Kommission, 258–263.

1997 Gott gibt dem König Leben, *ZÄS* 124, 142–156.

SATZINGER, HELMUT & ARIEL SHISHA-HALEVY

1999 [Compte rendu de Vernus 1997], *LingAeg* 6, 167–176.

SAUNERON, SERGE

1974A L'écriture ptolémaïque, dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique. Cent cinquante années de recherches 1822–1972. Vol.* I. *Hommage à Jean-François Champollion*. BdE 54/1. IFAO, Le Caire, 45–56.

1974B La grammaire des textes ptolémaïques, dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique. Cent cinquante années de recherches 1822–1972. Vol.* I. *Hommage à Jean-François Champollion.* BdE 54/1. IFAO, Le Caire, 151–156.

EL-SAYED, RAMADAN

1984 Deux statues inédites du musée du Caire, *BIFAO* 84, 127–153.

SCHENKEL, WOLFGANG

1965 Beiträge zur mittelägyptischen Syntax. III. Sätze mit Pseudopartizip, *ZÄS* 92, 47–72.

1974 Mit welchen Zielen man die altägyptische Sprache erforschen sollte, *GM* 13, 41–57.

1975 *Die altägyptische Suffixkonjugation. Theorie der innerägyptischen Entstehung aus Nomina actionis*. ÄgAbh 32. Otto Harrassowitz, Wiesbaden.

1978 Eine Syntax des klassischen Ägyptisch ohne Verbalsatz, *GM* 29, 105–117.

1983 *Zur Rekonstruktion der deverbalen Nominalbildung des Ägyptischen*. GOF IV/13. Otto Harrassowitz, Wiesbaden.

1988 Sprachforschung und Textquellen. Integrierte Datenverarbeitung als konkrete Utopie, dans *Akten des Vierten Internationalen Ägyptologenkongresses. München 1985. Band 3. Linguistik, Philologie, Religion*. (éd. Sylvia Schoske) = *SAK. Beihefte. Band 3.* Helmut Buske Verlag, Hambourg, 1–27.

1990 *Einführung in die altägyptische Sprachwissenschaft*. Orientalistische Einführungen. Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt.

1996A Ägyptische Literatur und ägyptologische Forschung, dans *Ancient Egyptian Literature. History and Forms*. (éd. Antonio

Loprieno). Probleme der Ägyptologie 10. E. J. Brill, Leyde/ New York/Cologne, 21–38.

1996B [Compte rendu de Jansen-Winkeln 1994a], *WdO* 27, 154–159.

1998 Standardtheorie und invertierte Standardtheorie, *ZÄS* 125, 140–160.

2001 Unterrichtsbehilfe und linguistische Theoriebildung in der Vermittlung der klassisch-ägyptischen Grammatik [Compte rendu de Malaise & Winand 1999], *BiOr* 58, 5–41.

SCHMITZ, JOHANNA

1992 Impressionen der Wirklichkeit (Petosiris, Inschrift Nr. 61, 31–41), *CdE* 67, 41–55.

SCHNEIDER, THOMAS

1998 Mythos und Zeitgeschichte in der 30. Dynastie. Eine politische Lektüre des «Mythos von den Götterkönigen», dans *Ein ägyptisches Glasperlenspiel. Ägyptologische Beiträge für Erik Hornung aus seinem Schülerkreis* (éd. Andreas Brodbeck). Gebr. Mann Verlag, Berlin.

SCHOTT, SIEGFRIED

1990 *Bücher und Bibliotheken im alten Ägypten. Verzeichnis der Buch- und Spruchtitel und der Termini technici.* Otto Harrassowitz, Wiesbaden.

SCHULZ, REGINE

1992 *Die Entwicklung und Bedeutung des kuboiden Statuentypus. Eine Untersuchung zu den sogenannten „Würfelhockern". Vol.* II. HÄB 34. Gerstenberg Verlag, Hildesheim.

SCOTT, GERRY D. III

1986 *Ancient Egyptian Art at Yale.* Yale University Art Gallery, New Haven.

SETHE, KURT

1899A *Das ägyptische Verbum im Altägyptischen, Neuägyptischen und Koptischen, Erster Band: Laut- und Stammeslehre.* J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.

1899B *Das ägyptische Verbum im Altägyptischen, Neuägyptischen und Koptischen. Zweiter Band. Formenlehre und Syntax der Verbalformen.* J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.

1904–1916 *Hieroglyphische Urkunden der griechisch-römischen Zeit.* Urkunden des ägyptischen Altertums. Zweite Abteilung. J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.

1906–1909 *Urkunden der 18. Dynastie. Historisch-biographische Urkunden der 18. Dynastie*. 4 vol. J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.

1910 Über einige sekundäre Verben im Koptischen, *ZÄS* 47, 136–146.

1916 Zur Geschichte und Erklärung der Rosettana, *NGWG*, 275–314.

1917 Die historische Bedeutung des 2. Philä-Dekrets aus der Zeit des Ptolemaios Epiphanes, *ZÄS* 53, 35–49.

1926 Neuägyptisches *m-ḏr* für *m-dj*, *ZÄS* 62, 5–8.

Sharpe, Samuel

1837 *Egyptian Inscriptions from the British Museum and Other Sources*. Edward Moxon, Londres.

Sherman, Elizabeth J.

1981 Djedhor the Saviour Statue Base OI 10589, *JEA* 67, 82–102.

Shisha-Halevy, Ariel

1973 Apodotic *efsotm* : A Hitherto Unnoticed Late Coptic, Tripartite Pattern Conjugation-Form and Its Diachronic Perspective, *Le Muséon* 86, 455–466.

1986A *Coptic Grammatical Categories. Structural Studies in the Syntax of Shenoutean Sahidic*. Analecta Orientalia 53. Pontificium Institutum Biblicum, Rome.

1986B *(i)rf* in the Coffin Texts: A Functional Tableau, *JAOS* 106, 641–658.

1989A Papyrus Vandier recto: An Early Demotic Literary text [Compte rendu de Posener 1985], *JAOS* 109, 421–435.

1989B Work-Notes on Demotic Syntax, I, *Or* 58, 28–60.

1995 Some Reflections on the Egyptian Conjunctive, dans *Divitiae Aegypti. Koptologische und verwandte Studien zu Ehren von Martin Krause* (éd. Cäcilia Fluck *et al.*). Dr. Ludwig Reichert Verlag, Wiesbaden, 300–314.

1999 Bohairic Narrative Grammar, dans *Ägypten und Nubien in spätantiker und christlicher Zeit. Akten des 6. Internationalen Koptologenkongresses. Münster, 20.–26. Juli 1996. Band 2. Schrifttum, Sprache und Gedankenwelt* (éd. Stephen Emmel, Martin Krause, Siegfried G. Richter & Sofia Schaten) = Sprachen und Kulturen des Christlichen Orients 6, 2. Reichert Verlag, Wiesbaden, 375–389.

2000 Stability in Clausal/Phrasal Pattern Constituent Sequencing: 4000 Years of Egyptian (With Some Theoretical Reflections, Also in Celtic), dans *Stability, Variation and Change of Word-Order Patterns over time* (éd. Rosanna Sornicola, Erich Poppe & Ariel Shisha-Halevy). Current Issues in Linguistic Theory 213. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphie, 71–100.

SIMPSON, R. S.

1996 *Demotic Grammar in the Ptolemaic Sacerdotal Decrees*, Oxford, Griffith Institute. Griffith Institute Monographs.

SMITH, MARK

1978 Remarks on the Orthography of Some Archaisms in Demotic Religious Texts, *Enchoria* 8. Teil 2, 17–27.

1979 *The Demotic Mortuary Papyrus Louvre E. 3452*. Thèse inédite de Chicago.

1984 On Some Orthographies of the Verbs *mꜣ*, 'see', and *mn*, 'endure', in Demotic and Other Egyptian Texts, dans *Grammata demotika. Festschrift für Erich Lüdeckens zum 15. Juni 1983* (éd. H.-J. Thissen & K.-Th. Zauzich). Gisela Zauzich Verlag, Würzburg, 193–210.

1987 *The Mortuary Texts of Papyrus BM 10507*. Catalogue of Demotic Papyri in the British Museum. Volume III. British Museum Publications Limited, Londres.

1993 New Middle Egyptian Texts in the Demotic Script, dans *Atti del Sesto congresso internazionale di egittologia*. Vol. 2, 491–495.

SNAPE, STEVEN & DONALD BAILEY

1988 *British Museum Expedition to Middle Egypt. The Great Portico at Hermopolis Magna: Present State and Past Prospects*, British Museum Occasional Paper No 63. Department of Egyptian Antiquities.

SOTTAS, HENRI

1921 « *Non solum... sed etiam* » en égyptien, dans *Cinquantenaire de l'École Pratique des Hautes Études*. Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Sciences historiques et philologiques. fasc. 230. Librairie ancienne Honoré Champion, Paris, 9–24.

SPALINGER, ANTHONY

1978 The reign of King Chabbash: An Interpretation, *ZÄS* 105, 142–154.

1982 *Aspects of the Military Documents of the Ancient Egyptians*. Yale Near Eastern Researches 9. Yale University Press, New Haven/ Londres.

1988 A Sequence System, *RdE* 39, 107–129.

1992 *Three Studies on Egyptian Feasts and their Chronological Implications*. Halgo inc., Baltimore (Maryland).

2002 *The Transformation of an Ancient Egyptian Narrative: P. Sallier III and the Battle of Kadesh*. GOF IV/40. Harrassowitz Verlag, Wiesbaden.

Spiegelberg, Wilhelm
1904 *Die demotischen Inschriften I. Die demotischen Denkmäler*. Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. W. Drugulin, Leipzig.
1906 Ein Denkstein auf den Tod einer heiligen Isiskuh, *ZÄS* 43, 129–135.
1907 *Der Papyrus Libbey. Ein ägyptischer Heiratsvertrag*. Schriften der Wissenschaftlichen Gesellschaft in Straßburg 1. Karl J. Trübner, Strasbourg.
1908 Demotische Miscellen, *RT* 30, 144–159.
1910 *Der Sagenkreis des Königs Petubastis*, Demotische Studien 3, Leipzig, J. C. Hinrich'sche Buchhandlung.
1912 *Demotische Texte auf Krügen*. Demotische Studien 5. J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.
1922A *Der demotische Text der Priesterdekrete von Kanopus und Memphis (Rosettana)*. Carl Winters Universitätsbuchhandlung, Heidelberg.
1922B *Das Verhältnis der griechischen und ägyptischen Texte in den zweisprachigen Dekreten von Rosette und Kanopus*. Papyrusinstitut Heidelberg. Schrift 5. Vereinigung wissenschaftlicher Verleger: Walter de Gruyter & Co. Berlin/Leipzig.
1922C [Compte rendu de Müller 1920], *OLZ* 7, col. 308–310.
1925 *Demotische Grammatik*. Carl Winters Universitätsbuchhandlung. Heidelberg.
1929A Das Grab eines Großen und seines Zwerges aus der Zeit des Nektanebês, *ZÄS* 64, 76–83.
1929B Die Stele 119 C des Louvre und das Τ*υρίων στρατοπέδον*, *Kêmi* 2, 108–112.

Steindorff, Georg
1946 *Catalogue of the Egyptian Sculpture in the Walters Art Gallery*. Walters Art Gallery, Baltimore.

Stern, Ludwig
1874 Urkunde über den Bau des Sonnentempels zu On, *ZÄS* 12, 85–96.
1880 *Koptische Grammatik*. T. O. Weigel, Leipzig.

Sternberg, Heike
1985 *Mythische Motive und Mythenbildung in den ägyptischen Tempeln und Papyri der griechisch-römischen Zeit*. GOF IV/14. Otto Harrassowitz, Wiesbaden.
1986–1991 Grabstele des Hor, dans *Texte aus der Umwelt des Alten Testaments* II. Gütersloher Verlagshaus Gerd Mohn, Gütersloh, 534–537.

Sternberg-el Hotabi, Heike

1993 *Der Propylon des Month-Tempels in Karnak-Nord. Zum Dekorationsprinzip des Tores. Übersetzung und Kommentierung der Urkunden VIII, Texte Nr. 1–Nr. 50*. GOF IV/25. Harrassowitz Verlag, Wiesbaden.

1994 Der Untergang der Hieroglyphenschrift, *CdE* 69, 218–248.

Stricker, Bruno Hugo

1944 De Indeeling der Egyptische Taalgeschiedenis, *OMRO* 25, 12–51.

Sweeney, Deborah

1997 [Compte rendu de Depuydt 1993a], *CdE* 72, 269–273.

Tait, William J.

1984 A New fragment of a Ptolemaic priestly decree at Durham, *J JEA* 70, 149–150.

Takács, Gábor

1999 *Development of Afro-Asiatic (Semito-Hamitic) Comparative-Historical Linguistics in Russia and the Former Soviet Union*. Lincom Studies in Afroasiatic Linguistics 02. Lincom Europa.

Tassier, Emmanuel

1986 *Demotische Schooloefeningen*. Verhandelingen aangeboden tot het behalen van de graad van Licentiaat in de Oosterse Filologie en Geschiedenis (afdeling Egyptologie). Katholieke Universiteit Leuven, Faculteit van de Letteren en Wijsbegeerte. Inédit.

Thiers, Christophe

1995 Civils et militaires dans les temples. Occupation illicite et expulsion, *BIFAO* 95, 493–516.

1997 La stèle de Pithom et les douanes de Philadelphe (*Pithom*, l. 10), *GM* 157, 95–101.

1999 Ptolémée Philadelphe et les prêtres de Saïs, (Codex Ursinianus, fol. 6 r° + Naples 1034 + Louvre C.123), *BIFAO* 99, 423–445.

Thompson, Dorothy J.

1988 *Memphis under the Ptolemies*. Princeton University Press, Princeton (New Jersey).

Till, Walter

1937 Das Piᶜel im Ägyptischen, *ZÄS* 73, 131–138.

Touraeff, Boris

1917 The Inscriptions upon the Lower Part of a Naophorous Statue in My Collection, *JEA* 4, 119–121.

Trapani, Marcella

1992 Il decreto regale e l'oracolo divino nell'Antico Egitto (dalle origini alla XX dinastia: 2472–1070 a.C.), *AION* 52, 1–33.

Traunecker, Claude

1992 *Coptos. Hommes et dieux sur le parvis de Geb.* OLA 43. Departement Oriëntalistiek/Uitgeverij Peeters, Louvain.

Tresson, Paul

1931 La stèle de Naples. *BIFAO* 30, 369–391.

Tulli, Alberto

1941 Il naoforo vaticano, dans *Miscellanea Gregoriana. Raccolta di Scritti pubblicati nel I centenario dalla fondazione del Museo Egizio, Monumenti Musei e Gallerie Pontifiche*, Monumenti vaticani di Archeologia e d'Arte vol. VI, Tipografia Poliglotta Vaticana & Max Bretschneider, Rome, 211–280.

Turajeff, Boris

1909 Die naophore Statue Nr. 97 im Vatikan, *ZÄS* 46, 74–77.

Uljas, Sami

2000 Of Meaning and Modality in Middle Egyptian Object Complementation, dans *Current Research in Egyptology 2000* (éd. Angela McDonald & Christina Riggs). BAR International Series 909, 125–134.

Valbelle, Dominique

2000 Les décrets égyptiens et leur affichage dans les temples, dans *Le décret de Memphis* (s.l.d. Dominique Valbelle & Jean Leclant). Colloque de la Fondation Singer–Polignac à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette. Paris, 1er juin 1999. Diffusion de Boccard, Paris, 67–90.

Vandier, Jaques

1936 *La famine dans l'Égypte ancienne.* Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire. Tome septième. IFAO, Le Caire.

1961 *Le papyrus Jumilhac.* Centre National de la Recherche Scientifique.

VERCOUTTER, JEAN

1950 Les statues du général Hor, gouverneur d'Hérakléopolis, de Busiris et d'Héliopolis, *BIFAO* 49, 85–114.

1962 *Textes biographiques du Sérapéum de Memphis. Contribution à l'étude des stèles votives du Sérapéum*. Bibliothèque de l'école des Hautes Études, IVe section (sciences historiques et philologiques). Fasc. 316. Librairie ancienne Honoré Champion, Paris.

1974 Les textes du Sérapéum, dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique. Cent cinquante années de recherches 1822–1972. Vol.* II. *Hommage à Jean-François Champollion*. BdE 54/2. IFAO, Le Caire, 143–149.

VERGOTE, JOZEF

1973A *Grammaire copte. Tome Ia. Partie synchronique*. Peeters, Louvain.

1973B *Grammaire copte. Tome Ib. Introduction, phonétique et phonologie, morphologie synthématique (structures des sémantèmes). Partie diachronique*. Édit. Peeters, Louvain.

1982 Essai de comparaison diachronique entre les systèmes du conjugaison égyptiens et copte – Le conjonctif, dans *l'Égyptologie en 1979. Axes prioritaires de recherches. Tome I*, Colloques internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique, n° 595. Éditions du CNRS, Paris, 77–80.

1983 *Grammaire copte. Tome IIb. Morphologie syntagmatique. Partie diachronique*. Peeters, Louvain.

1986 À la recherche des noms authentiques des pharaons, *Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren, Jaargang* 48 *Nr.* 1, 69–82.

VERNUS, PASCAL

1975 Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I). Les inscriptions de la cour péristyle nord du VIe pylône dans le temple de Karnak, *BIFAO* 75, 1–66.

1976 La formule « le souffle de la bouche » au Moyen Empire, *RdE* 28, 139–145.

1977–1978 Rapports sur les conférences de l'année scolaire 1976–1977: Égyptien, *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études*. IVe section sciences historiques et philologiques, 81–87.

1978A *Athribis. Textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes, et à l'histoire d'une ville du Delta égyptien à l'époque pharaonique*. BdE 74. IFAO, Le Caire.

1978B Littérature et autobiographie. Les inscriptions de *Ḫ3-Mwt* surnommé *Kyky*, *RdE* 30, 115–146.
1980 Études de philologie et linguistique, *RdE* 32, 117–134.
1982 Deux particularités de l'égyptien de tradition : *nty iw* + présent 1 ; *wnn.f ḥr sḏm* narratif, dans *L'Égyptologie en 1979. Axes prioritaires de recherches. Tome I*, Colloques internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique, nº 595. Éditions du CNRS, Paris, 81–89.
1984A Études de philologie et de linguistique (III), *RdE* 35, 159–188.
1984B Sujet + *sḏm.f* et sujet + pseudoparticipe avec les verbes de qualité: dialectique de l'aspect et de l'Aktionsart, dans *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens. Band 1: Sprache. Zu Ehren von Wolfhart Westendorf.* Göttingen, 197–212.
1985A "Ritual" *sḏm.n.f* and some Values of the "accompli" in the Bible and in the Koran, dans *Pharaonic Egypt. The Bible and Christianity.* (éd. Sarah Israelit-Groll). The Hebrew University, Jerusalem, 307–316.
1985B La retribution des actions: à propos d'une maxime, *GM* 84, 71–80.
1986A *Le surnom au Moyen Empire. Répertoire, procédés d'expression et structures de la double identité du début de la XII*[e] *dynastie à la fin de la XVII*[e] *dynastie.* Studia Pohl 13. Biblical Institute Press, Rome.
1986B Aspect and Morphosyntactic Patterns in Middle Egyptian, dans *Crossroad. Chaos or the Beginning of a New Paradigm. Papers from the Conference on Egyptian Grammar Helsingør 28–30 May 1986* (éd. Gertie Englund & P. J. Frandsen). CNI Publications 1. The Carsten Niebuhr Institute of Ancient Near Eastern Studies, Copenhague, 375–383.
1987 L'instance de la narration dans les phases anciennes de l'égyptien, *DE* 9, 97–111.
1988 Égypto-copte, dans Les langues du monde ancien et moderne, dans *Langues chamito-sémitiques* (s.l.d. de Jean Perrot). Éditions du CNRS, Paris, 161–206.
1989 Supports d'écriture et fonction sacralisante dans l'Égypte pharaonique, dans *Le texte et son inscription.* Éditions du CNRS, Paris, 23–34.
1990A *Future at Issue. Tense, Mood and Aspect in Middle Egyptian: Studies in Syntax and Semantics.* YES 4. Yale Egyptological Seminar, New Haven (Connecticut).
1990B Les espaces de l'écrit dans l'Égypte pharaonique, *BSFE* 119, 35–53.
1990C Entre néo-égyptien et démotique: la langue utilisée dans la traduction du Rituel de repousser l'agressif, *RdE* 41, 153–208.

1991A Les "décrets" royaux (*wḏ-nsw*): l'énonce d'auctoritas comme genre, dans *Akten des Vierten Internationalen Ägyptologen-kongresses München 1985, Band* 4 (éd. Sylvia Schoske), SAK Beihefte 4. Helmut Buske Verlag, Hambourg, 239–246.

1991B Le rhème marqué: typologie des emplois et effets de sens en Moyen Égyptien (Temps Seconds, Cleft Sentences et constructions apparentées dans les stratégies de l'énonciateur), *LingAeg* 1, 333–355.

1996A Langue littéraire et diglossie, dans *Ancient Egyptian Literature. History and Forms* (éd. Antonio Loprieno). Probleme der Ägyptologie 10., E. J. Brill, Leyde/New York/Cologne. 555–564.

1996B L'accord du neutre en égyptien classique : l'incohérence morphosyntaxique comme marque de la cohérence catégorielle, *Faits de langue. Revue de linguistique no* 8. *L'accord,* 131–140.

1997A *Les parties du discours en moyen égyptien. Autopsie d'une théorie.* Cahiers de la Société d'Égyptologie vol. V. Génève.

1997B La grammaticalisation en égyptien ancien: phrase nominal et morphogénès de l'inaccompli et du futur, dans *Grammaticalisation et reconstruction. MSLP* 5, 63–83.

Vittmann, Günter

1984 Bemerkungen zum Festkalender des Imhotep (Statuenbasis BM 512), dans *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens. Band 2: Religion. Zu Ehren von Wolfhart Westendorf überreicht von seinen Freunden und Schülern.* Göttingen, 947–961.

1994 Ein Mumienbrett im Britischen Museum, dans *Zwischen den beiden Ewigkeiten. Festschrift Gertrud Thausing* (éd. M. Bietak, J. Holaubek, H. Mukarovsky & H. Satzinger), 222–275.

1995 Die Autobiographie der Tathotis (Stele Wien 5857), *SAK* 22, 283–323.

1998 *Der demotische Papyrus Rylands 9.* 2 vol. ÄAT 38. Harrassowitz Verlag, Wiesbaden.

1999 *Altägyptische Wegmetaphorik.* Beiträge zur Ägyptologie 15. Veröffentlichungen der Institute für Afrikanistik und Ägyptologie der Universität Wien 82.

Vycichl, Werner

1983 *Dictionnaire étymologique de la langue copte.* Peeters, Louvain.

Walker, Susan & Peter Higgs (éd.)

2001 *Cleopatra of Egypt from History to Myth.* The British Museum Press.

WATTERSON, BARBARA

1979 The Use of Alliteration in Ptolemaic, dans *Glimpses of Ancient Egypt. Studies in Honour of H.W.Fairman* (éd. John Ruffle, G. A. Gaballa & Kenneth A. Kitchen), 167–169.

WEILL, RAYMOND

1940 Le verbe d'affirmation et d'existence *pꜣ*, *RdE* 4, 81–112.

WENTE, EDWARD F.

1959 *The Syntax of Verbs of Motion in Egyptian*. Thèse inédite de Chicago.

1961 *ἰw ἰw.f sdm* in Late Egyptian, *JNES* 20, 120–123.

1969 A Late Egyptian Emphatic Tense, *JNES* 28, 1–14.

WESTENDORF, WOLFHART

1953A *Der Gebrauch des Passivs in der klassischen Literatur der Ägypter*. Veröffentlichung der Deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Institut für Orientforschung Nr. 18. Akademie–Verlag, Berlin.

1953B Dynamischer Gebrauch des passivisch-intransitiven Pseudo-partizips, *MIO* 1, 38–56.

1962 *Grammatik der medizinischen Texte, Grundriss der Medizin der alten Ägypter. Vol.* VIII. Akademie–Verlag, Berlin.

WIDMER, GHISLAINE

1999 Emphasizing and Non-Emphasizing Second Tenses in the *Myth of the Sun's Eye*, *JEA* 85, 165–188.

WILD, HENRI

1954 Statue de Hor-Néfér au Musée des Beaux-arts de Lausanne, *BIFAO* 54, 173–219.

WILDUNG, DIETRICH

1977 *Imhotep und Amenhotep. Gottwerdung im alten Ägypten.* MÄS 36. Deutscher Kunstverlag, Munich/Berlin.

WILLEMS, DOMINIQUE & LUDO MELIS (éd.)

1998 Les objets : relations grammaticales et rôles sémantiques. *Travaux de linguistique* 35. Duculot, Paris.

WILLIAMS, RONALD J.

1948 On Certain Verbal Forms in Demotic, *JNES* 7, 223–235.

WILSON, PENELOPE

1997 *A Ptolemaic Lexikon*. OLA 78. Uitgeverij Peeters en Departement Oosterse Studies, Louvain.

WINAND, JEAN

1991 Le verbe *iy/iw*: unité morphologique et sémantique, *LingAeg* 1, 357–387.

1992 *Études de néo-égyptien 1 : La morphologie verbale*. AegLeod 2. C.I.P.L., Liège.

1994 Entre sémantique et syntaxe. Pour une classification des lexèmes verbaux en néo-égyptien, *LingAeg* 4, 349–367.

1995A La grammaire au secours de la datation des textes, *RdE* 46, 187–202.

1995B [Compte rendu de Schenkel 1990], *BiOr* 52, 307–316.

1997 La négation *bn* ... *iwnꜣ* en néo-égyptien, *LingAeg* 5, 223–236.

1999 [Compte rendu de Jansen-Winkeln 1994a], *LingAeg* 6, 217–230.

2000 La progression au sein de la narration en égyptien. Élements d'une grammaire du texte, *BIFAO* 100, 403–435.

2001A *Aspectualité et actionalité. Essai sur la temporalité en égyptien ancien*, 2 vol. (version manuscrite. À paraître).

2001B À la croisée du temps, de l'aspect et du mode. Le conjonctif en néo-égyptien, *LingAeg* 9, 293–326.

WINNICKI, JAN KRZYSTOF

1991 Militäroperationen von Ptolemaios I. und Seleukos I. in Syrien in den Jahren 312–311 v.Chr. (II), *AS* 22, 147–201.

1994 Carrying off and bringing home the statues of the gods. On an aspect of the religious policy of the Ptolemies towards the Egyptians, *JJP* 24, 149–190.

WINTER, ERICH

1982 Article « Philensis-Dekrete », dans *LdÄ* IV, col. 1027–1028.

1987 Weitere Beobachtungen zur „Grammaire du temple" in der griechisch-römischen Zeit, dans *Tempel und Kult* (éd. Wolfgang Helck). ÄgAbh 46, 61–76.

WORLD OF EGYPT

1995 *The World of Egypt in the National Archaeological Museum*. Kapon Editions, Athènes.

WRESZINSKI, WALTER

1906 *Ägyptische Inschriften aus dem K. K. Hofmuseum in Wien*. J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung. Leipzig.

Young, Thomas

1828 *Hieroglyphics*. Vol. II. Howlett & Brimmer, Londres.

Yoyotte, Jean

1959 Une statue perdue du général Pikhaâs, *Kêmi* 15, 65–69.

1961 Études géographiques I. La « cité des acacias » (Kafr Ammar), *RdE* 13, 71–105.

1969 Bakhthis : religion égyptienne et culture grecque à Edfou, dans *Religions en Égypte hellénistique et romaine. Colloque de Strasbourg 16–18 mai 1967*.Travaux du centre d'études supérieures spécialisé d'histoire des religions de Strasbourg. Presses universitaires de France, Paris, 127–141.

1993–1994 Égyptologie, *Annuaire du Collège de France 1993–1994. Résumé des cours et des travaux*, 667–698.

1994–1995 Égyptologie, *Annuaire du Collège de France 1994–1995. Résumé des cours et des travaux*, 647–683.

Žabkar, Louis V.

1981 A Hymn to Osiris Pantocrator at Philae. A study of the main functions of the *sḏm.n.f* form in Egyptian religious hymns, *ZÄS* 108, 141–171.

Zakrzewska, Ewa

1987 Syntactic Classification of Uses of the Old Perfective in Middle Egyptian, *GM* 97, 79–93.

Zayed, Abdel Hamid

1962 Réflexions sur deux statuettes inédites de l'époque ptolémaïque, *ASAE* 57, 143–159.

Zeidler, Jürgen

1992 [Compte rendu de Petráček 1988], *LingAeg* 2, 189–222.

1999 *Pfortenbuchstudien. Teil I: Textkritik und Textgeschichte des Pfortenbuches*. GOF IV/36. Harrassowitz Verlag, Wiesbaden.

Zivie, Alain

1975 *Hermopolis et le nome de l'ibis. Recherches sur la province du dieu Thot en Basse Égypte. Vol.* I. *Introduction et inventaire chronologique des sources*. BdE 66/1. IFAO, Le Caire.

Zivie-Coche, Christiane

1993 Pikhaâs et Panemerit, princes de Tanis. Nouveaux aperçus, *BSFFT* 10, 113–131.

1997 Teos et Teos. Autobiographies, *BSFFT* 11, 63–91.

ZONHOVEN, LOUIS
1995 Polotsky, Sinuhe, Negation and the *sḏm.n=f* on the existence of an indicative *sḏm.n=f* in Middle Egyptian, *JEOL* 33 (1993–4), 39–108.
1996 Studies in *sḏm.t=f* verb form in Classical Egyptian, I. The construction *ḏr sḏm.t=f*, *BiOr* 53, 613–644.
1997 Studies in *sḏm.t=f* verb form in Classical Egyptian, II: The active *r sḏm.t=f* construction, *OLP* 28, 5–31.
1998 Studies in *sḏm.t=f* verb form in Classical Egyptian, IV. The Passive *sḏm.t=f/ms.(y)t=f*, *ZÄS* 125, 78–92.

INDEX

Les renvois aux exemples sont marqués en caractères gras. Observez que je suis Müller (1920) pour les décrets de Philae. Il a un numérotation supérieure d'une unité par rapport à Urk. II.

Documents hiéroglyphiques

Démotique

Grec